

Le traitement de la minorité musulmane du Xinjiang

Une illustration de la nouvelle conception chinoise des droits de l'homme

Sommaire :

Introduction

1^{re} Partie La situation juridique et politique des ouïgours

Chapitre introductif : De l'universalité à la singularité des droits de l'homme

Titre 1er : Les politiques successives du gouvernement chinois

Chapitre 1 : L'identité musulmane consacrée

Chapitre 2 : L'identité musulmane combattue

Titre 2 : Les tensions entre le pouvoir central et les Ouïghours

Chapitre 1 : Les revendications des Ouïghours

Chapitre 2 : Les ripostes du gouvernement chinois

Chapitre 3 : Les réactions occidentales

2^e partie : La Chine dans l'environnement international

Chapitre introductif : Les deux sources des droits de l'homme

Chapitre 1 Le légalisme

Chapitre 2 Le confucianisme

Titre 1 Les conceptions successives des droits de l'homme

Chapitre 1 La doctrine chinoise originelle

Chapitre 2 La nouvelle conception chinoise

Chapitre 3 La conception chinoise critiquée

Titre 2 Le Xinjiang dans son environnement

Chapitre 1 Les pays voisins

Chapitre 2 La diaspora ouïgoure

Introduction

Beaucoup d'États européens, les États-Unis, ainsi que des chercheurs sinologues alertent la communauté internationale sur la politique d'éradication conduite par le gouvernement de Pékin à l'encontre de la minorité musulmane principalement ouïgoure, mais qui peut être aussi une autre minorité comme les Kazakhs, située dans la province du Xinjiang.¹ A en croire la presse, des documents inédits dévoileraient un mensonge d'État orchestré par le régime communiste chinois visant à intégrer de force dans la république populaire de Chine un million de musulmans.² Après le Tibet, progressivement annexé par le gouvernement de Pékin, c'est la province du Xinjiang qui serait victime de **cette politique d'assimilation à marche forcée**. Cette minorité, essentiellement composée de ouïghours, située au nord-ouest de la Chine, est une province qui représente 1/6 de la superficie totale de la Chine et qui compterait 20 millions d'habitants.

Cette minorité serait l'objet d'internements massifs dans des camps de travail, tandis que la langue, la culture, les coutumes, la religion musulmane seraient combattues, afin d'opérer une politique d'intégration forcée dans la communauté chinoise, **alors que la Chine avait semblé marquer son attachement aux droits de l'homme**.

Des sanctions contre la Chine ont été adoptées par les Nations Unies, les États-Unis, l'Union européenne et d'autres pays occidentaux.

En revanche, au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, dans une délibération de 2021, un certain nombre de pays ont soutenu la politique chinoise.

Le président Xi Jinping, choisi par le parti, le 14 mars 2013, a célébré le centenaire du parti communiste. À cette occasion, il a livré un discours martial contre les « *impérialistes* » et affirmé : « *seul le socialisme a pu sauver la Chine. Seul le socialisme aux caractéristiques chinoises a pu développer la Chine* ».

Il a précisé : « *le peuple chinois n'a jamais malmené, opprimé, ni asservi d'autres peuples. Il ne l'a jamais fait et il ne le fera jamais* ».

1 Le figaro 29 juillet 2020, Pierre Haski, *Cinq ans Chine, les arènes*, ed, Un des premiers auteurs à attirer l'attention sur les ouïghours.

2. Le figaro, 27 novembre 2020. Pour être complet, il faut citer le livre : *Ouïghours, pour en finir avec les fakes news* paru aux éditions la route de la soie par le négationniste Maxime Vivas. Cet ouvrage ne présente aucun intérêt. Un autre livre de Maxime Vivace et Jean-Pierre Page, intitulé *la Chine sans œillères* vient de paraître aux éditions Delga en 2022, de la même veine.

Des informations toutes récentes, certaines provenant de sources chinoises et d'investigations conduites par des chercheurs, alertent la presse occidentale sur le durcissement des mesures prises à l'encontre de cette communauté musulmane ouïgoure qui constitueraient des atteintes répétées aux droits de l'homme.

Confronté à ces positions diamétralement opposées, le chercheur s'interroge. Lorsque j'ai déposé mon sujet de thèse, il y a cinq ans, sur la politique conduite par le gouvernement de Pékin contre les Ouïgours, le débat opposait déjà les médias occidentaux qui soutenaient la multiplication d'atteintes aux droits de l'homme et le régime chinois qui contestait l'existence de celles-ci. Mais ce débat n'a cessé de s'amplifier ces dernières années. Un certain nombre de chercheurs, dont les travaux ont été confortés par des fuites, ont alerté l'opinion publique sur les atteintes croissantes aux droits de l'homme, conduisant, peut-être, à un possible génocide.

En mars 2021, Washington, Londres et Ottawa, ainsi que l'Union européenne ont pris de nouvelles sanctions contre la Chine. Quatre hauts fonctionnaires chinois, dont Chen Ming shan, directeur de la sécurité publique du Xinjiang, ont désormais interdiction de voyager dans l'Union européenne et les éventuels **avoirs** qu'ils détiennent dans l'Union sont gelés.³ Tout récemment, en juin 2022, la loi américaine sur le travail forcé en Chine vient d'entrer en application, suscitant la colère du gouvernement chinois.⁴ Plus récemment encore, un rapport des Nations unies vient d'être publié en septembre 2022. Il est accablant pour la Chine.

L'actualité du sujet choisi s'impose désormais à tous. Lorsque le président Mao a pris le pouvoir en 1949, il envoya au Xinjiang le général Wang zhen, un proche de la longue marche, qui lui conseilla d'« *éliminer définitivement* » les ouïgours, ne faisant pas partie de l'ethnie han et l'autodétermination des peuples vivant sur le sol chinois n'étant plus à l'ordre du jour.⁵ Mais Mao désavoua ces méthodes en 1953. En effet, des représentants de la Chine avaient déjà signé en 1948 la déclaration universelle des droits de l'homme. C'est sans doute en prenant appui, du moins en partie, sur les principes posés par cette déclaration que Mao décida, dès 1955, d'accorder une certaine autonomie à quelques provinces dont le Xinjiang, terre d'élection des ouïgours. Quelques années plus tard, **le gouvernement proposait sa propre doctrine des droits de l'homme qui exprimait le respect de la personne humaine.** Pendant des années, cette politique trouva sa projection dans la province du Xinjiang,

3. Le Figaro, 24 mars 2021.

4. Le monde 25 juin 2022, Cette loi Interdit l'importation aux États-Unis d'un large éventail de produits qui sont fabriqués dans la province de Xinjiang dans le but de lutter contre le travail forcé de la minorité Ouïghour qui représenteraient 10% des exportations chinoises.

5. Ce général a procédé à des massacres dans les villages, qui se seraient prolongés jusqu'en 1953. Le souvenir de ce bourreau est resté dans la mémoire des ouïghours.

au profit des ouïghours, par le développement de cette autonomie. Il fallut attendre près d'un demi-siècle pour que le gouvernement s'achemine vers le rejet de cette autonomie et s'engage, avec l'arrivée de xi Jinping au pouvoir dans la création d'une nouvelle doctrine des droits de l'homme, très réductrice, qui conduit à nier l'identité musulmane ouïgoure, grâce à des arrestations et internements massifs, qui soulèvent les protestations de la communauté internationale.

Se pose alors la question essentielle de savoir pourquoi le gouvernement chinois a été conduit à abandonner la doctrine chinoise initiale, protectrice des droits de l'homme pour lui préférer une seconde doctrine qui lui permet d'engager, vis-à-vis de la minorité ouïgoure, une politique d'assimilation forcée qui viole les principes posés par la déclaration universelle, ainsi que ceux affirmés par la première doctrine chinoise de 1989. Telle est la question posée au chercheur et qui nécessite des réponses.

Il nous appartient, tout d'abord, d'expliquer comment la situation juridique et politique des ouïghours s'est profondément modifiée au fil des années au sein de la communauté nationale. Ce sera l'objet de la première partie de la thèse. Mais, au préalable, il nous a paru nécessaire de rappeler, dans un chapitre introductif, le rôle important joué par la Chine dans la rédaction de la déclaration universelle des droits de l'homme, dont les principes ont dicté, du moins à l'origine, la politique conduite dans la province du Xinjiang.

Ensuite, une deuxième partie, nous conduira à inscrire la Chine dans l'environnement international pour présenter successivement la doctrine initiale chinoise des droits de l'homme puis la seconde, ignorant superbement la déclaration universelle.

Avant de s'y employer, nous présenterons, au préalable, dans l'introduction, les quatre points suivants 1) Un bref historique de la Chine ; 2) L'attitude du gouvernement central vis-à-vis des minorités chinoises, notamment celles situées aux marches de l'empire ; 3) Une histoire du Xinjiang ; 4) les musulmans en Chine.

1. Bref historique de la Chine

La Chine est l'une des plus anciennes civilisations du monde, parfois citée comme la plus ancienne civilisation. Elle trouve son origine dans la vallée du fleuve Jaune puis s'est étendue vers le sud dès la dynastie Han, puis vers l'ouest et vers le nord sous les Qing. L'histoire de la Chine commence peu après l'invention de l'écriture, soit vers 1300 av. J.-C. avec l'émergence des premières cités. Ce n'est que progressivement que la civilisation chinoise s'est développée au fil des siècles en passant progressivement de rites ancestraux de type chamanique au taoïsme et au bouddhisme, tout en intégrant la philosophie confucéenne.

Les historiens chinois ont traditionnellement commencé le récit de l'histoire chinoise avec l'empereur Jaune, souverain civilisateur mythique, puis la fondation de la dynastie Xia, considérée, elle aussi, comme mythique. C'est à cette période que date le début de la métallurgie, donc le début de l'âge de bronze chinois, suivi de la dynastie Shang qui s'est développée du seizième siècle avant J.-C. à 1045 ap. J.-C.

Puis, vient l'époque des Zhou, traditionnellement divisée en deux périodes, celle des Zhou occidentaux, puis celle des Zhou orientaux. C'est, durant cette période, que surgissent une série de mouvements philosophiques, tels que le confucianisme, le taoïsme, qui cherchent à donner des solutions à la crise politique économique. Y succède la période des royaumes combattants qui s'étend de 453 à 221 avant Jésus-Christ, qui est un moment d'affrontement entre le pouvoir central et des royaumes voisins.

S'ouvre alors le début de l'Empire chinois, (221-1912), souvent divisé, puis réunifié. Il a été par deux fois entièrement conquis par des étrangers, par les Mongols au treizième siècle et par les mandchous au dix-septième siècle. Durant cette période, vont se succéder un certain nombre de dynasties, notamment la dynastie Han qui adopte **le confucianisme**, qui **devient le soutien idéologique** avec le **légalisme** de toutes les dynasties jusqu'à la fin de la Chine impériale. Dès cette époque, l'histoire et les arts s'épanouissent, de nouvelles inventions améliorent la vie des citoyens et, pour la première fois, un commerce s'établit entre la Chine et l'Occident. Quelques siècles plus tard, la dynastie des Tang règne pendant trois siècles de 618 à 907, à laquelle succède cinq dynasties, certaines se partageant l'empire.

Viennent ensuite trois dynasties essentielles, la dynastie Yuan d'origine mongole, (1271-1368) qui assure une certaine stabilité à l'empire avec une renaissance culturelle et économique. Puis, la dynastie Ming (1368-1644) confirme l'essor économique du pays, développe l'urbanisation, les échanges avec le reste du monde faisant du pays l'un des plus avancés de la planète. Enfin, la dynastie Qing s'établit en 1644-1908, quand des nomades mandchous incorporés dans l'armée renversent la dynastie nationale des Ming fondent une nouvelle

dynastie, celle des Qing avec Pékin pour capitale. C'est à cette époque que le pouvoir s'empare du Yunnan et du Turkestan chinois (futur Xinjiang), du Tibet, de Taiwan et de la Mongolie.

Le dix-neuvième siècle voit l'amorce du déclin de la dynastie : stagnation économique, croissance démographique explosive, et ingérence de plus en plus marquée de la part des puissances occidentales avec la signature fameuse des « *traités inégaux* 不平等条约 » entre la Chine et les puissances occidentales, notamment la France et la Grande-Bretagne, qui marque encore les esprits chinois aujourd'hui et qui est souvent présente dans les discours des dirigeants chinois.⁶

Au début du vingtième siècle, la dynastie Qing faisait face à un dilemme : poursuivre les réformes et mécontenter une aristocratie oisive ou y mettre un terme et conforter les révolutionnaires qui prédisaient la fin de ce régime. Elle s'en tint à un moyen terme et s'aliéna tout le monde, en soutenant notamment la révolte des boxers.⁷

Frustrés par les résistances de la cour impériale aux réformes, de jeunes fonctionnaires officiers et étudiants, inspirés par les idées révolutionnaires de Sun Yat-Sen (1866-1925), commencent à envisager le renversement de la dynastie Qing au profit d'une république. Une révolte militaire a lieu en 1911 à Wuhan, qui entraîne l'abdication du douzième et dernier empereur Qing, Puyi 溥仪.⁸ Un gouvernement provisoire est formé à Nankin en 1912, présidé par Sun Yat Sen 孙中山. La république de Chine est proclamée, mais Sun Yat Sen doit céder son pouvoir à un militaire et se réfugier au Japon, tandis que le général tente, sans succès, de se faire proclamer empereur. Le gouvernement républicain se décompose et une ère de « *seigneurs de la guerre* »⁹ s'ouvre, pendant laquelle la Chine est ravagée par les luttes de coalitions entre des chefs militaires provinciaux et ambitieux.

6. Sengaravelou, Tianjin cosmopolis, *Une autre histoire de la mondialisation*, Le seuil 2019.

7. Insurrection nationaliste chinoise menée par la secte des boxers contre les légations étrangères et les missions catholiques en 1900.

8. Puy 溥仪, le douzième et dernier empereur de la dynastie Qing.

9. « *Seigneurs de la guerre* », 1916-1928.

À l'occasion de la guerre de 1914, la Chine s'associe au conflit, y participe, mais, à la signature du traité de Versailles, les bénéficiaires en sont le Japon qui obtient l'annexion des anciennes colonies allemandes en Chine, tandis que la France et le Royaume-Uni conservent des concessions dans les grandes villes chinoises ainsi que le contrôle du réseau ferroviaire, des ports et des fleuves, tandis que la Chine, déçue, n'obtient rien. À partir des années 20, les courants nationalistes ou d'influence marxiste gagnent en puissance en Chine offrant la possibilité, dans les années 20, à Sun Yat Sen d'entreprendre la réunification du pays.

À sa mort en 1925, un de ses lieutenants Tchang-Kai -Cheek 蔣介石 ¹⁰ prend le contrôle du parti, le Kouo-Min-Tang et réussit à contrôler l'essentiel de la Chine du Sud et du centre pour se retourner ensuite contre les communistes, ce qui a pour effet de déclencher la guerre civile.

Un nouveau front s'ouvre en Chine avec l'invasion japonaise de la Mandchourie. En 1934, les communistes chassés de leur base, entreprennent la longue marche à travers les régions les plus désolés du pays vers le nord-ouest, en se réorganisant autour de Mao Zedong. La Chine subit, ensuite, l'invasion du Japon en 1937, avec le fameux massacre de Nankin. La guerre civile reprend après la défaite de 1945. Progressivement, le parti communiste chinois occupe l'essentiel du pays. Mais les diplomates chinois restés en poste participent avec les alliés, aux États-Unis, à la rédaction de la déclaration universelle des droits de l'homme, en 1948, dans lequel est affirmé le principe d'égalité à l'article premier.

Tchang Kai Cheek se réfugie dans l'île de Formose (Taïwan) et choisit Taipei, comme capitale provisoire de la république de Chine. De son côté, Mao Zedong proclame la république populaire de Chine à Pékin le 1^{er} octobre 1949 et met en place un État communiste. Il affirme que la république populaire chinoise est un « *État multinational unitaire* ».

Aujourd'hui, la Chine ou plutôt la république populaire de Chine, couvre presque un milliard quatre cents millions d'habitants, soit environ un sixième de la population mondiale. Elle est avec l'Inde, l'un des deux pays le plus peuplé du monde. Elle compte six agglomérations de plus de dix millions d'habitants : la capitale, Pékin, Shanghai, Chongqing, Tianjin, Canton, Shenzhen, ainsi que plus de trente villes d'au moins deux millions d'habitants. Elle est également le pays le plus grand pays d'Asie orientale et le troisième ou quatrième plus grand pays du monde par sa superficie. Elle s'étend des côtes de l'Océan Pacifique jusqu'au Pamir et du désert de Gobi à l'Himalaya et au nord de la péninsule indochinoise.

10. 蔣介石 Ancien président de la république de Chine.

La Chine est **l'un des cinq membres permanents du conseil de sécurité des Nations unies**. Elle est le premier exportateur mondial et dispose de l'arme nucléaire, de la plus grande armée du monde en termes d'effectifs. Gouvernée par le parti communiste chinois depuis 1949, la Chine a adopté une « *économie socialiste de marché* » où capitalisme et contrôle politique totalitaire se côtoient en une formule spécifique. La Constitution de la république populaire de Chine la définit comme « *un État socialiste de dictature démocratique populaire, dirigée par la classe ouvrière et basée sur l'alliance des ouvriers et des paysans* ». Le préambule de la Constitution spécifie le rôle dirigeant du parti communiste chinois et continue de citer officiellement le marxisme-léninisme comme idéologie de référence de l'État.

Depuis son intronisation officielle comme président de la commission militaire centrale, le 15 novembre 2012, lors du dix-huitième congrès du parti communiste chinois, Xi Jinping entend conduire le pays de façon autoritaire. Il est considéré comme le dirigeant le plus puissant et le plus autoritaire que la Chine ait connu depuis Mao. Sa présidence, structurée autour du concept de « *rêve chinois 中国梦* », ¹¹ vise à réhabiliter la présence de la Chine grâce à une diplomatie agressive et nationaliste virulente. C'est sous son autorité que le pouvoir chinois entend réprimer toute velléité d'indépendance ou même de particularisme exprimé par une communauté émanant d'une minorité.

Parmi ces minorités, certaines ne se composent que de quelques millions ou même de quelques milliers, tandis que d'autres sont plus importantes, notamment celles situées aux marches de la Chine. Nous présenterons donc, d'abord, l'éventail des minorités chinoises pour nous attacher ensuite à trois minorités périphériques, le Xinjiang, objet de notre étude, le Tibet et la Mongolie, puis nous ferons, ensuite, un bref historique du Xinjiang, et enfin nous présenterons les minorités musulmanes chinoises. ¹²

11. Michel Nazet, « *Rêve chinois* », *la renaissance du grand rêve chinois* (archive), Studyrama Grandes École, 4 décembre 2014.

12. René Grousset, *Histoire de la Chine*, Payot ; Jacques Gernet, *Le monde chinois* ; John Fairbanks, *Histoire de la Chine*, Tallandier ; Roux et Xia long Xiao-Planes, *Histoire de la république populaire de Chine. De Mao Zedong à Xi Jinping*, Colin 2018 ; P. Gentile, *Chine, peuples et civilisation, Paris la découverte*

2004. Marie claire BEGERE, *Histoire de la Chine de 1949 à nos jours*, PUF, Paris 2000. Rene Gresset, *l'empire des steppes*, PRYOT, 1976

2. Les minorités chinoises

La Chine représente environ 1/6 de la population mondiale. Au fil des siècles, sa superficie n'a cessé de s'accroître et aujourd'hui 56 ethnies la composent. L'ethnie Han compte pour 92 % de la population totale, et occupe 40 % du territoire, les 8 % restant représentent 55 minorités, appelées ethnies minoritaires, qui occupent 60 % du territoire.¹³

Mais il faut savoir qu'au début des années 50, plus de 400 groupes ethniques s'étaient présentés et avaient revendiqué le statut de minorité. Entre 1956-1958, plusieurs centaines de fonctionnaires d'universitaires participèrent à une enquête ethnographique et linguistique visant à identifier des groupes ethniques et à vérifier leur statut.

La Chine a fait le choix, à dessein, d'employer, en 1949, le terme de minorité plutôt que celui de peuples autochtones, s'inspirant largement de l'URSS reprenant le concept des « *nationalités* » en vigueur chez son voisin russe, mais en choisissant le terme de minorité.

La notion de minorité implique une situation de soumission ou d'infériorité dans laquelle se trouvent certains groupes ou collectivités en face des pouvoirs publics dans tout État. C'est refuser à la minorité le rejet d'une dénomination en tant que peuple. Ce qui n'est pas le cas dans la notion de peuples autochtones qui se définissent « *comme les descendants de ceux qui habitaient dans un pays ou une région géographique à l'époque ou des groupes de populations de cultures ou d'origines ethniques différentes sont arrivées et sont devenues par la suite prédominants par la conquête, l'occupation, la colonisation ou d'autres moyens* ». ¹⁴ Or, les droits sont plus ou moins étendus, selon que l'on choisit le terme de minorité ou celui de peuple autochtone.

Il faut rappeler que la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones a été adoptée par l'assemblée générale de l'ONU en septembre 2007 à la majorité de 143 voix contre 4 (États-Unis, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande). **Cette déclaration**, recommandée par la déclaration et programme d'action de Vienne, affirmait notamment que **les peuples autochtones ont le droit à l'autodétermination interne et qu'en vertu de ce droit ils déterminent librement leur statut politique et recherchent librement leur développement économique, social et culturel.** Cette déclaration avait été approuvée par la

13. Cf. tableau des principales ethnies minoritaires de la Chine populaire établie par Cabestan : *Le système politique chinois*, Sciencepo, page 559.

14. Jean-Pierre Cabestan, *L'étroit contrôle des régions de minorités ethniques*, chapitre 15 in *Le système politique chinois*, Presses de Sciences-po, Paris, 2014 Serge Berthier, *Comment la Chine gère-t-elle ses minorités*, éditions du Panthéon 2022.

Chine, ce qui lui aurait lié les mains postérieurement. Choisir le thème de minorité a mis la Chine à l'abri de toute velléité d'indépendance de la part de telle ou telle province.

Les Hans proviennent de la dynastie impériale qui a régné de 2006 av. J.-C. jusqu'à 220 après J.-C. Leur extension est dû à l'impérialisme de la dynastie, c'est-à-dire à ses conquêtes militaires et expansions politiques sur les autres ethnies, mais aussi grâce à l'arrivée de paysans et de pionniers. Leur densité a fait disparaître certaines minorités comme les Qiang, les Di.

Pour représenter la diversité de ces minorités, lors de la révolution chinoise de 1911, a été choisi « *un drapeau à cinq couleurs* 五族共和 »¹⁵ représentant les cinq principales ethnies, : les Hans en rouge, les Mandchous en jaune, les Mongols en bleu, les Huis en blanc et les Tibétains en noir.

Dès sa fondation en 1921, le parti communiste chinois s'est trouvé confronté à la question du statut des groupes non Hans. Une politique des nationalités fut élaborée prônant la « *libération sociale et nationale des peuples de la Chine* » et appelant à la Constitution de quatre États indépendants : Mongolie, Tibet, Turkestan chinois ou Xinjiang et Chine.

Mais, en 1949, lors de la proclamation de la république populaire de Chine et la Constitution de 1954, est affirmé que la Chine est un État unitaire et multinational. La Chine reconnaît officiellement 56 nationalités. Comme la nationalité Han constitue la majorité de la population (plus de 91 %), les autres nationalités ont été appelées minorités ethniques.

L'article 2 de la loi sur l'autonomie régionale des ethnies dispose que « *l'autonomie régionale est pratiquée dans les zones où les minorités ethniques vivent en communauté concentrées. Les zones d'autonomie ethnique sont les régions autonomes au niveau provincial* » (article 100, Constitution de 1982). Est établi un dispositif d'autonomie régionale avec au sommet une commission du conseil des affaires de l'État pour les nationalités avec des circonscriptions autonomes à trois niveaux dont « *l'organisme autonome (...) est un gouvernement local guidé par le gouvernement populaire de l'échelon immédiatement supérieur sous la direction unifiée du gouvernement populaire central* ».

La notion d'autonomie a été empruntée à l'URSS. Comme dans ce dernier pays, ce principe a été mis en œuvre par le parti communiste chinois avec le double souci de la représentation formelle et de contrôle politique absolu de toutes les ethnies minoritaires. Un découpage administratif spécifique fut introduit, d'abord à l'échelon local, et plus lentement au niveau provincial.

15. Norbert Rouland, *Anthropologie juridique*, PUF, 1988 ; Jean Malaurie, *La leçon des peuples premiers*, Le monde diplomatique.

Le gouvernement chinois a toujours attaché une grande importance à la protection des cultures des minorités ethniques, ce qui illustre le respect des droits de l'homme. **La Constitution de la république populaire** dispose que « *l'État a l'obligation de respecter et de protéger les cultures des minorités et de les aider à accélérer le développement de leur entreprise culturelle en fonction des caractéristiques et des besoins locaux* » (article 4). Sur la base de la Constitution, l'État a adopté une série de lois et de règlements administratifs concernant la protection et le développement des cultures des minorités ethniques. C'est la loi sur « *l'autonomie régionale des minorités ethniques* », publiée en 1984 et modifiée en 2001.¹⁶

C'est ainsi que furent établies un certain nombre de préfectures, de districts autonomes et de cantons. Cinq régions autonomes 自治区 ont été progressivement créés, la Mongolie intérieure, en 1947,¹⁷ le Xinjiang en 1955, puis le Guangxi et le Ningxia en 1958, enfin le Tibet en 1965.

Si, dans le passé, un droit à l'indépendance des minorités non han avait été inscrit dans certaines Constitutions (Constitution de la république soviétique du Jiangxi, 1931), Mao avait banni, dès 1949, tout droit à l'indépendance des ethnies qui le souhaitaient et même toute idée de fédéralisme.

Ce n'est qu'à partir de 1976 que la politique à l'égard des minorités ethniques s'est dans l'ensemble largement assouplie.¹⁸ Mais cet assouplissement ne devait pas durer et l'on assiste depuis quelques années à une politique de très grande rigueur vis-à-vis de certaines d'entre elles, notamment, la minorité ouïgoure située au nord-ouest de la Chine dans la province du Xinjiang.



Les régions autonomes représentent environ 45% de la superficie de la république de la Chine. Les régions autonomes sont en jaune.

16. « Un drapeau à cinq couleurs », littéralement « Cinq peuples ensemble en harmonie » fut un des principaux symboles sur lesquels s'est fondée la République de Chine.

17. Fanny Lothaire, *la Chine et ses minorités*, l' harmattan 2006. Dany Herbretean, *La Chine des minorités*, Decitre.

18. Cabestan, *Le système politique chinois*, Sciences-po 2014, p562.

Dès 1958, la presse nationale avait entrepris une campagne de lutte contre les usages et coutumes des minorités, coupables d'entraver le développement de la production. C'est ainsi que certaines fêtes religieuses ou coutumes ancestrales, chez les Tongs, les Miaos, les Lis sur l'île de Hainan et surtout dans la province du Xinjiang furent supprimées.

Le Turkestan chinois, après la perte de son autonomie en 1878, passe sous l'administration de Pékin et devient une nouvelle province, le Xinjiang. Les minorités qui y vivent, Ouïgours, Kazakhs, kirghizes, Ouzbeks se sentent solidaires de leurs frères de même ethnie en URSS, qui semblent bénéficier d'une plus grande liberté qu'en Chine. L'Union soviétique exploite ces tensions entre ces minorités et le gouvernement central.

Celui-ci se lance alors dans une opération de séduction vis-à-vis des Mongols, à l'occasion du 800^e-ème anniversaire de la naissance de Gengis Kahn, fondateur de l'empire mongol.

Ce qui conduit la Chine populaire, réticente à toute forme de séparatisme, à accentuer sa politique d'intégration par la création des régions autonomes. Pékin n'hésite pas à procéder à des transferts de population d'une minorité vers des territoires à dominance Han. Il crée les instituts de minorités nationales destinées à former des cadres, des chercheurs, ou des administrateurs. Les étudiants qui y sont admis sont chargés de travailler sur l'histoire des minorités nationales, sur leur langue, sur leur organisation sociale et sur les différents problèmes économiques suscités dans ces provinces.

Cette politique de la main tendue devait cesser à partir de la révolution culturelle 无产阶级文化大革命, de 1966 jusqu'en 1976, décennie pendant laquelle les minorités vont subir des exactions, des emprisonnements, se voir imposer de force la pratique de la langue chinoise, l'obligation d'utiliser l'écriture alphabétique latine.¹⁹ Les lamas, bouddhistes, deviennent laïques et sont condamnés au travail forcé. Leurs temples sont pillés, détruits, ainsi que leurs œuvres d'art. Leurs monastères sont transformés en écoles ou fermés et leur pratique religieuse publique interdite. On estime à plus d'un million les victimes. Tous les Russes, présents en Chine du côté du fleuve Amour et de Port Arthur, sont obligés de partir, ce qui marque la rupture des relations entre la Chine de Mao et l'URSS.

19. Nous verrons plus loin les vicissitudes de la politique chinoise en matière.



Pendant la Révolution culturelle, les slogans de propagande politique des gardes rouges sur le mur du campus de l'université de Fudan de Shanghai affichent : « *défendez le comité central du Parti avec du sang et de la vie ! Défendez le président Mao avec du sang et de la vie !* »

Dans la Constitution de 1978,²⁰ l'article 4 stipule : « *toute discrimination et oppression à l'égard d'une nationalité et tout acte visant à saper l'union des nationalités sont interdits. Le chauvinisme de grande nationalité et le chauvinisme local sont à combattre. Toutes les nationalités jouissent de la liberté d'utiliser et de développer leurs langues et leurs écritures, de conserver ou de réformer leurs usages et coutumes.*

L'autonomie régionale est appliquée là où les minorités nationales vivent en groupes compacts. Toutes les régions autonomes sont parties inséparables de la république populaire de Chine ».

Ce texte devait déboucher sur la loi fondamentale sur l'autonomie des régions de nationalité, promulguée le 31 mai 1984, précisant l'ensemble de leurs droits. Mais, dans la mesure où la loi demande aux minorités d'accepter la direction du parti communiste chinois et « *appliquer le principe du centralisme démocratique* », il est évident que les notions d'autonomie et d'autogouvernement sont vidées de leur sens. Cette formulation vise essentiellement à contrer toute velléité d'indépendance des minorités frontalières comme le Tibet et le Xinjiang.

En mandarin, on utilise le terme « *shaoshu minzu* 少数民族 » pour désigner les minorités ethniques. Il est composé de « *shaoshu* 少数 », petit nombre, minorités » et de « *minzu* 民族 », souvent rendus en anglais par le mot nationality, « *ethnies* », lui-même composé de « *min* 民 », peuple ou gens et de « *zu*, 族 » pouvant signifier clan, peuples, ethnies, famille. La traduction du terme *minzu* 民族 dans les documents officiels chinois est « *ethnie* » en français et « *nationality* » en anglais.

20. Constitution de la république populaire de Chine (archive), site de l'Université de Perpignan. (fr) Une traduction en français de la Constitution de 1982 ainsi que les textes chinois de la Constitution de 1978. (archive) .

Lorsque l'on ne parle que des groupes minoritaires, on parle de *shaoshu minzu*, « ethnies minoritaires ». Cette notion n'est pas typiquement chinoise et s'inspire directement du droit du sang, appliqué jadis en Europe centrale et plus tard en URSS. Le terme « nation », parfois utilisé, est ainsi à prendre au sens d'ethnie, selon le droit du sang, et non de citoyenneté, selon le droit du sol : les deux significations y sont distinguées. Le faux ami « nationalité » correspondant, non pas à une citoyenneté, mais à une ethnie, un peuple défini par une histoire, une culture, une langue, une religion ou des traditions propres, bien que cette définition soit parfois vague, selon les critères considérés (langue, religion, géographie ou coutumes) : ainsi, seule la religion (musulmane) distingue les hui des han.

Ces minorités se retrouvent dispersées sur le territoire chinois. Certaines représentent moins de 200 000 personnes chacune et atteignent environ 420 millions. C'est la province du Yunnan qui regroupe le plus de minorités avec 25 ethnies différentes. Parmi les 55 ethnies minoritaires, à l'exception des Hui et des mandchous qui utilisent les dialectes chinois, 53 ont conservé leur propre langue, 21 possèdent leur propre écriture et même certaines plusieurs comme les Yi qui en ont 3, les Miao 4 et les Da 2 et utilisent 27 systèmes d'écriture. Ainsi, le mandchou par exemple, n'est pas une langue morte, car l'ethnie Xibe au Xinjiang la parle toujours. Parmi ces ethnies, certaines possèdent leurs propres écoles et, dans certaines provinces, des instituts de minorités ethniques ont été créés, par exemple à Lanzhou, à Wuhan, à Chengdu, à Kunming.

Mais les petites minorités ont des difficultés à survivre culturellement et à conserver leur propre langue, car elles sont, progressivement, grignotées par les Hans ou les minorités les plus imposantes comme les ouïgours, parce que le pouvoir veut éradiquer leur langue. Certaines demeurent cependant assez vivantes, car elles vivent en partie du tourisme chinois ou étranger. On peut distinguer deux catégories distinctes d'ethnies non Han. Les unes ont été progressivement sinisés (mandchous, Hui) ou sont en passe de l'être ou intégrés (Yi, Miao, Dong).

Seules les ethnies du Nord ou de l'Ouest, plus importantes quantitativement, ont plus facilement conservé leur langue et leur écriture, ce qui leur a permis de garder une identité nationale beaucoup plus forte et expliquent qu'elles ont toujours manifesté des velléités d'indépendance. Au sud, les ethnies sont plus nombreuses et dispersées. Elles peuvent être plus difficiles d'accès pour les Hans. Les Yi au Sichuan par exemple, n'ont été conquis par les Hans qu'au début du vingtième siècle, du fait des régions montagneuses où elles habitent. En revanche, deux autres ethnies sont importantes au sud : les Zhang au Guangxi et les Miaos au Guizhou et au Yunnan.

C'est pourquoi, si la politique du parti communiste chinois à l'égard des minorités paraît uniforme, sa mise en œuvre varie sensiblement d'une région à l'autre, d'une ethnie à l'autre. Le gouvernement s'efforce de maintenir un contrôle politique étroit sur l'ensemble de ces populations, Pour la première fois en Chine sont reconnus les particularismes linguistiques et culturels des minorités nationales, qui bénéficient d'avantages permettant de mieux s'intégrer dans le nouveau système, nouvelle illustration du respect de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Mais, le nouveau régime veut étendre son autorité, non seulement sur les peuples non assimilés du Sud, mais aussi et surtout sur les régions périphériques, celles situées aux marches de l'empire comme la Mongolie, le Tibet et, notamment, le Xinjiang.

De tout temps, ces régions ont manifesté des revendications fortement autonomistes, justifiées par un particularisme local, un mode de vie spécifique. Certaines d'entre elles ont été, dans le passé, parfois indépendantes quelque temps. Seul un gouvernement fort peut assurer la cohésion du pays.

Il est intéressant de vérifier comment le gouvernement chinois a conduit sa politique vis-à-vis de trois minorités importantes, la Mongolie et du Tibet pour la comparer à celle qui est menée dans la province du Xinjiang, qui a des revendications fortement autonomistes et qui est l'objet de notre étude.

3. Trois minorités périphériques

La Mongolie intérieure

C'est la partie méridionale de la Mongolie. C'est une région qui est principalement désertique, couverte notamment par le désert de Gobi, au nord et de hauts plateaux. Historiquement, ce pays a été indépendant pendant 400 ans de 1207 à la conquête mandchoue de 1634, avant d'être rattaché au périmètre impérial chinois. Une partition du pays s'opéra en 1911 avec la création de la Mongolie indépendante au nord et la région autonome de Mongolie intérieure au sud, rattachée à la Chine. Des relations tendues avec l'URSS devaient renforcer le nationalisme mongol de Chine populaire et conduire à la création d'un mouvement indépendantiste clandestin générant des émeutes, vite réprimées par l'armée chinoise. Un parti populaire de

Mongolie intérieure fut même créé à Princeton (New Jersey) pour lutter contre le « régime colonial » du PCC et pour la paix et la démocratie. Son objectif était d'établir un « niveau plus élevé d'autodétermination pour la Mongolie intérieure par des moyens pacifiques », notamment pour assurer la protection des droits des éleveurs de la steppe contre les empiétements des entrepreneurs chinois, la libération des prisonniers politiques incarcérés en république populaire et enfin pour assurer la préservation de la culture et de la langue mongole. ²¹

Le conflit sino-soviétique et les tensions entre la Chine et la république populaire de Mongolie conduisirent Mao à amputer en 1969 la région autonome de Mongolie intérieure d'une partie de son territoire (1,4 millions de kilomètres carrés contre 3,8 millions précédemment). Le 11 mai 1947 est fondé la région autonome de Mongolie intérieure avec une population de 23 millions d'habitants.

Après le début des réformes, en 1979, Deng Xiaoping rétablit la Mongolie dans ses frontières administratives traditionnelles et réhabilita ses principaux responsables locaux. Il redonna ainsi aux mongols une plus grande autonomie culturelle. La reprise des relations commerciales entre la Chine et la république populaire de Mongolie en 1988, puis la démocratisation que connut ce pays à partir de 1990, devait renforcer le nationalisme des Mongols de Chine populaire. À partir de cette année-là, un mouvement indépendantiste clandestin apparut, représenté par plusieurs partis, dont le comité autonome de Mongolie intérieure et le Front asiatique mongol pour la liberté. Certaines de ces organisations reprurent le flambeau du mouvement pour l'indépendance de la Mongolie intérieure, constitué dans les années 1930.

Se cachant parfois derrière des associations d'études ethniques, elles revendiquèrent la réunification de la nation mongole dans le cadre d'un système démocratique. En 1990, 1991, des émeutes éclatèrent dans plusieurs villes, vite réprimées par l'armée.

Néanmoins, les difficultés croissantes de la nouvelle république mongole démocratique, les différences de langue, des conflits d'identité entre les deux communautés mongoles, le décollage de l'économie chinoise marginalisèrent cette revendication.

21. Différentes langues mongoles (langue principale), bouriate, oïrat, etc) ; l'évenki (langue toungouse), au Nord-Est. Cf. Hélène Carrère d'Encausse, *L'intégration de la Mongolie intérieure pose à la Chine un problème national loin d'être résolu*, Le monde diplomatique, novembre 1966, p24.

En réalité, la Mongolie intérieure n'a aucune chance de sortir de l'orbite chinois. La région est coupée en deux : le sud est agricole et sinisé, tandis que le nord, dominé par la steppe, est principalement peuplé de mongols nomades. C'est dans cette région que les revendications autonomistes devraient être les plus fortes, mais, paradoxalement, ce n'est pas le cas, car les Mongols, tiraillés par leur langue nationale et le chinois, préfèrent maîtriser cette langue, qui est un facteur d'intégration et de réussite.

La Mongolie suscite, aujourd'hui, la convoitise du géant chinois qui souhaite engager avec cette province le même processus qui s'opère actuellement au Xinjiang. Depuis 2020, sont amorcées des mesures d'assimilation similaires à celles imposées aux ouïgours : abandon de la langue locale, cours de patriotisme. De nouvelles directives pédagogiques visent sous prétexte de « *bilinguisme* » à substituer le mandarin au mongol dans l'enseignement de la quasi-totalité des matières autres que la langue et la littérature. Pour beaucoup de mongols, cette réforme, qui a soulevé beaucoup de manifestations, fait craindre une disparition programmée de l'identité mongole.



Le Tibet

Surnommé « *toit du monde* » du fait de ses immenses sommets au nord de l'Himalaya, le Tibet constitue le plateau habité le plus élevé de la planète avec une altitude moyenne de 4900 mètres. C'est une région autonome de Chine qui partage l'Everest avec le Népal et dont la capitale Lhassa comporte le palais du Potala au sommet d'une colline, ancienne résidence d'hiver du dalaï-lama et le monastère du Jokhang, cœur spirituel du Tibet, vénéré pour la représentation du jeune bouddha, le plus ancien édifice tibétain avec 1400 ans d'histoire. La population est d'environ six millions de Tibétains.

Son histoire fait l'objet de deux interprétations différentes diamétralement opposées, selon que l'on est nationaliste chinois ou tibétain.

Pour le parti communiste chinois, le Tibet fait partie intégrante de la Chine depuis le XIII^e siècle, c'est-à-dire depuis que la dynastie des Yuan a réuni le Tibet à l'empire du milieu.

Pour les seconds, le Tibet est une nation indépendante, héritière du royaume, fondée au VII^e siècle, et rattaché de manière très ambiguë par deux dynasties qui n'étaient pas chinoises, les Yuan puis les Qing, mais qui étaient étroitement liées au bouddhisme.

Au XX^e siècle, lorsque les empires mandchous et britanniques commencèrent à entrer en rivalité, la question du Tibet apparut pour la première fois sur la scène internationale. En 1904, le gouverneur général des Indes britanniques jugea que la Chine ne disposait d'aucun pouvoir d'autorité sur le gouvernement tibétain. Le gouverneur s'impose au Tibet et s'y attribue des privilèges commerciaux et diplomatiques. À la suite des réactions internationales et du mécontentement de l'opinion publique en Angleterre, un traité est rapidement remis en cause et réaménagé, notamment avec le traité sino-anglais de 1906 ou traité de Pékin, par lequel il n'y aura pas d'occupation anglaise en territoire tibétain.



Les subdivisions administratives autonomes tibétaines de la République populaire de Chine.

En 1908, profitant du départ des troupes britanniques, la Chine reprend le contrôle du Tibet en tant que puissance souveraine jusqu'à la révolution de 1911, qui marque l'effondrement de l'empire Qing et l'installation de la république de Chine. Pour préserver ses intérêts, celle-ci lance un programme d'intégration du Tibet dans le reste de la Chine sur le plan politique, économique et culturel. Il est prévu de former une armée, d'aménager le pays, d'exploiter les ressources locales et d'ouvrir des écoles. Le treizième dalaï-lama, en fuite en Inde, est déposé par la Chine. Mais, en 1912, les Tibétains expulsent les Chinois et l'année suivante, le dalaï-lama revient à Lhassa et proclame l'indépendance du Tibet. Cependant, aucun État ne reconnaît le gouvernement tibétain en exil, ni l'assertion que le Tibet était indépendant. Pourtant, des 1913, le dalaï-lama engage d'importantes réformes administratives et économiques.

Il crée des pièces de monnaie et des billets de banque, ainsi que le drapeau du Tibet. En 1914, dans une Convention ²² « *Anglo Tibet to chinois* », établie sur la suggestion des Britanniques, est faite une distinction entre le Tibet extérieur (le Tibet actuel) et le Tibet intérieur reconnaissant la suzeraineté et non la souveraineté²³ de la Chine sur le premier.

Lors de la création de la république de Chine en 1912, le Tibet se trouva, de facto, indépendant, sans que les chefs tibétains de l'époque ne proclament l'indépendance du Tibet, comme ce fut le cas pour la Mongolie extérieure. En 1946, après la guerre sino-japonaise, les représentants du gouvernement tibétain rencontrent à Nankin le gouvernement du Kouo-Min-Tang, lequel considère le Tibet comme faisant parti de la Chine. En 1949, les dirigeants tibétains essaient de faire reconnaître par l'ONU l'indépendance de leur pays, sans succès. Dès les années 50, les armées chinoises entrent au Tibet et imposent au dalaï-lama la signature d'un accord qui maintenait les pouvoirs spirituels et temporels de celui-ci, tout en établissant un pouvoir politique ou militaire contrôlé par le parti communiste chinois.²⁴ Le gouvernement indien, directement concerné par le

22. En 1914, à la Conférence de Simla, où la Grande-Bretagne, le Tibet et la Chine sont représentés, les Britanniques proposent que les régions de population tibétaine soient divisées en deux parties : un « *Tibet extérieur* » et un « *Tibet intérieur* ».

23. Cette convention indique que le Tibet demeure entre les mains du gouvernement tibétain à Lhassa : (en) (*The changing of recognition in international Law : A case study of Tibet*. (Archive), Boston, University School of Law, note 147 p. 148.

24. Accord en 17 points sur la libération pacifique du Tibet, le 23 mai 1951, des représentants du Dalaï-lama signent à Pékin l'Accord en 17 points sur la libération pacifique du Tibet, sous la menace d'une poursuite de l'avancée de l'APL. (Laurent Deshayes, Histoire du Tibet, p.325 : « *Les représentants de la RPC, de leur côté, ont déjà préparé le texte de l'accord qu'ils finissent par imposer en jouant sur un ultimatum simple : sans accord, l'APL continuera sa progression* ».

conflit sino-tibétain, réagit timidement en refusant d'intervenir. Le Népal, la Grande-Bretagne, les États-Unis exprimèrent leur sympathie pour le Tibet, sans apporter leur aide. Aucun pays ne reconnut officiellement le gouvernement tibétain en exil,²⁵ mis en place après 1959.

Toutefois, L'Assemblée générale des Nations unies, dans trois résolutions successives de 1959, 1961, 1965 protesta contre le génocide tibétain et le Parlement européen adopta une résolution condamnant la politique de répression brutale du gouvernement chinois au Tibet. Quelques années plus tard, en 1998, à la suite d'une grève de la faim, puis de l'immolation par le feu de Tibétains en Inde, certains pays, Norvège, Pologne, Hongrie, Union européenne s'engagèrent pour intervenir auprès du gouvernement chinois et de l'ONU.

À partir de la signature d'un accord de dix-sept articles de 1951,²⁶ une importante armée de communistes chinois pénétra au Tibet sur plusieurs fronts, installant dans diverses villes des bastions militaires et occupant les principales voies de transport et les zones frontalières.

La construction de l'autoroute vers le Tibet pour assurer le ravitaillement militaire mobilisa à elle seule plus de cent mille hommes, soit plus d'un dixième de la population totale du Tibet (la région autonome) de l'époque. Un grand nombre d'officiels du parti communiste chinois s'y installèrent. Bien que la Chine fût encore à l'époque un pays très en retard, il constituait pour le Tibet un intérêt considérable. L'entrée du parti communiste chinois apportait un élément de modernité sans précédent. En 1954, le 14^{ème} dalaï-lama se rendit à Pékin et lors de son entrevue avec Mao lui fut donnée l'assurance que l'identité tibétaine serait respectée et qu'aucune grande réforme ne serait entreprise au Tibet pendant six ans. Bien entendu, Mao ignora sa promesse.

La radicalisation du régime communiste et son désir de vouloir imposer des transformations sociales aux communautés tibétaines, comme la collectivisation des terres privant les monastères de leurs domaines, entraîna plusieurs révoltes et, en 1959, une insurrection à Lhassa,²⁷ causant plusieurs dizaines de milliers de morts. violemment réprimée, celle-ci provoqua la dénonciation de l'accord par le dalaï-lama et sa fuite vers le nord de l'Inde où le gouvernement tibétain en exil est installé depuis.

25. Le gouvernement tibétain en exil considère la présence chinoise comme une occupation étrangère ayant débuté lors de ce qu'il appelle l'invasion de 1950-1951 par l'APL. Il accuse la politique de la Chine d'avoir été responsable de la mort de 1200 000 Tibétain.

26. Grousset, op.cit., p424.

27. L'insurrection de Lhassa de 1959. Cette révolte armée est sévèrement réprimée par le gouvernement chinois et le nombre de victimes tibétaines, important sujet de désaccord entre la Chine et le gouvernement tibétain en exil, est généralement estimé à plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Entre 1959 et 1979, le Tibet connut une tragédie humaine sans précédent : avant même le lancement de la révolution culturelle, un système d'éducation communiste fut imposé, des monastères démantelés, des activités religieuses contrôlées, des arrestations de nombreux Tibétains restés attachés au dalaï-lama, et une importante famine entre 1960 et 1962. En 1966, la révolution culturelle s'étendit au pays détruisant de façon méthodique, calculée, la civilisation tibétaine.

Cette politique de destruction systématique fut violemment combattue par les États-Unis et l'Europe occidentale. Il fallut attendre 1978 pour que soit mis fin à ce désastre et que les activités religieuses soient moins régentées. C'est à cette époque que le dalaï-lama renonça formellement à l'indépendance et accepta le maintien d'un Tibet politiquement autonome au sein de la république populaire.

Un plan de paix en cinq points,²⁸ présenté en 1987 au congrès américain, fut confirmé en 1988 par le dalaï-lama, lors de son discours prononcé devant les membres du Parlement européen à Strasbourg. Mais sa proposition, qui laissait la responsabilité de la sécurité extérieure et des affaires étrangères du Tibet au gouvernement central, ne fut pas saisie par la Chine. Après plusieurs vagues d'incidents, la loi martiale fut décrétée, en mars 1989, à Lhassa pour un an. Le massacre de Tiananmen, puis l'attribution du prix Nobel de la paix au dalaï-lama en 1989 devaient achever de fermer la porte des négociations entre la Chine et ce dernier. Depuis cette époque, le gouvernement de Pékin a développé des mesures économiques, une amélioration des voies de communication, notamment la création de la voie ferrée Qinghai – Lhassa, puis d'une deuxième, tout récemment. L'essor du commerce et du tourisme ont accéléré une migration sans précédent de Hans des régions de l'intérieur vers le Tibet. La sinisation des villes tibétaines et l'essor du tourisme ont contribué à aggraver le « *génocide culturel* », que dénoncent souvent les Tibétains de la diaspora.

Il faut ajouter que la gestion des affaires de la Chine au Tibet est malaisée. Beaucoup de fonctionnaires de Pékin sont envoyés au Tibet sans connaître la langue et les coutumes locales, ce qui rend difficile les relations avec la population tibétaine. Le gouvernement encourage l'installation de Hans dans le pays pour accélérer la sinisation. Il poursuit sa politique d'aménagement du territoire par la construction d'ouvrages d'art et d'autoroutes.

28. Patrick French, *Tibet, Une histoire personnelle d'un pays perdu*, Albin-Michel 2005.

Le bilan humain de la répression politique est considérable. En 1984, l'administration centrale tibétaine (gouvernement en exil du dalaï-lama) évaluait à 1,2 millions de morts causés depuis 1951. Le journaliste et écrivain britannique, Patrick French estime pour sa part que si le nombre de morts tibétains a été aussi élevé dans le Ganzu, le Sichuan et le Qinghai que dans le Tibet central au début des années 60, on peut avancer avec un certain degré de probabilité qu'environ 500 000 Tibétains seraient « *directement morts à cause de la politique appliquée au Tibet par la république populaire de Chine* » .²⁹

Dans le sillage de l'opération de rééducation systématique engagée par Xi Jinping dans le Xinjiang, depuis 2014, une procédure d'assimilation se poursuit à marche forcée, que ce soit dans les domaines culturel, linguistique, architectural ou économique. En 2020, a été mis en œuvre un nouveau programme de travail forcé, imposé aux populations tibétaines nomades que le régime chinois entend sédentariser de gré ou de force, portant une atteinte grave aux traditions séculaires des hauts plateaux tibétains.

La Jamestown Foundation, basée à Washington, a ainsi identifié cette politique centralisée, calquée sur un modèle militaire (junlushi, 军律式) qui poursuit la sinisation du Tibet. Elle vise à réformer les « *modes de pensée arriérés* » et imposer un mode de travail basé sur la « *discipline* », la loi et l'emploi de la langue chinoise. Celle-ci est tout particulièrement appliquée dans le Qamdo, dans la « *région autonome du Tibet* ». Cette politique est placée sous la supervision de fonctionnaires comme des cadres de l'armée populaire de libération (APL). Des photos, prises par les médias officiels chinois, montrent des Tibétains vêtus d'uniformes militaires astreints au travail forcé. Les cadres de l'armée populaire de libération (APL) participant à ce programme sont soumis à des quotas de plus en plus rigoureux, qui, s'ils ne sont pas respectés, prévoient des punitions. L'objectif de ce programme est l'élimination totale de l'extrême pauvreté dans les zones rurales, mais il s'applique aussi aux nomades qui doivent changer leur mode de vie, alors que celui-ci est une tradition séculaire au Tibet. Des centaines de milliers de nomades sont menacés par cette nouvelle politique chinoise qui vise à les sédentariser.

En second lieu, depuis fin 2019, des restrictions ont été apportées à la liberté du culte. Le gouvernement chinois a interdit aux anciens employés du gouvernement tibétain d'exercer toute forme de culte tibétain traditionnel, tandis que les moins de 18 ans et les membres du parti communiste chinois ne sont plus autorisés à entrer dans les monastères les jours de fête.

29. Le plan de paix en cinq points pour le Tibet fut présenté le 21 septembre 1987 au Congrès des États-Unis à Washington par le 14^{em} dalaï lama.

Référence : 天葬-西藏的命运, 王力雄, 第二版, 明镜出版社, p.168-170.

La communauté tibétaine en France a alerté l'opinion publique sur ce regain de violence qui menace la disparition de l'identité du Tibet. Le célèbre chercheur allemand, Adrian Zenz, spécialiste du Xinjiang et du Tibet, a affirmé : « *il s'agit de l'attaque la plus violente ciblée contre le mode de vie des Tibétains depuis la révolution culturelle dans les années 1970* ».

Des sinologues occidentaux ont dénoncé, depuis longtemps, les campagnes de rééducation patriotiques et politiques mises en place dans les monastères. Mais, un haut fonctionnaire chinois a mis en garde l'Occident contre toute ingérence dans les affaires intérieures de son pays. Zhu Weiqun³⁰ a déclaré que la Chine avait « *le temps devant elle* » pour rallier l'opinion occidentale à son point de vue sur les régions rétives du Tibet et du Xinjiang.

Depuis des années, le 14^e dalaï-lama tibétain condamne le « *génocide culturel* » du Tibet. Au vingt et unième siècle, les troubles n'ont pas cessé, en 2008, à l'occasion des JO, en 2011 avec des immolations, des émeutes. Mais, depuis cette époque, l'isolement du Tibet est manifeste. Les autorités chinoises limitent l'accès du Tibet aux étrangers. En 2018, le congrès américain a décidé, en rétorsion, que ceux qui empêchent les Américains de visiter le Tibet, ne seront pas autorisés à se rendre aux États-Unis. En 2020, 57 parlementaires européens de 19 pays demandent aux gouvernements européens de mettre en place cette réciprocité. Les États-Unis ont décidé de limiter les visas des responsables chinois qui interdisent l'accès des étrangers dans les régions tibétaines de la Chine.

Les chercheurs ne cessent d'alerter l'opinion publique mondiale sur ce drame. Un sinologue français, révèle que la langue tibétaine n'est plus enseignée qu'au niveau du primaire et que le mandarin s'impose pour les études supérieures, les commerces et les administrations tenues par les Chinois.³¹

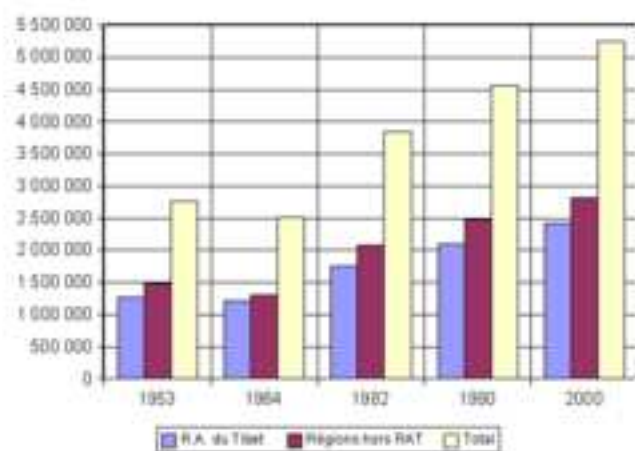
30. Zhu Weiqun, *chinese négociation*.

31. Pierre-Antoine Donnet, *Tibet mort ou vif*, Gallimard, 2019 ; Kim Yeshe, *Tibet, Histoire d'une tragédie*, Babelio ; L. Deshayes, *Tibet*, Ed Fayard ; Sam van Shaik, *Tibet, A History*, 2013.

Récemment, en mai 2022, la haute commissaire aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, en visite en Chine a rappelé dans un communiqué « *Il est important qu'identité linguistique, culturelle, et religieuse des Tibétains soit protégée* ». ³²

Pourtant, le sujet n'a pas beaucoup mobilisé les Nations unies ou les chancelleries occidentales, contrairement à celui des ouïgours musulmans du Xinjiang, objet de notre étude, dont il convient, maintenant, de situer dans le monde et d'en retracer l'histoire.

Evolution de la population tibétaine entre 1953 et 2000



Évolution de la population tibétaine entre 1953 et 2000



Carte de l'ensemble du territoire revendiqué par la République de Chine.

4 Histoire du Xinjiang

Appelé également par les occidentaux la Tartarie, puis vers la fin du XIXe siècle, le Turkestan oriental, cette région possède une frontière commune avec huit pays, la Mongolie, la Russie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, l'Afghanistan, le Pakistan, et l'Inde. La capitale est Urumqi dont la population est de plus de 4 millions d'habitants. Elle se trouve au nord-ouest, une périphérie de la Chine en Asie centrale au pied du versant nord de la montagne Tian Shan.

32. Le monde, 31 mai 2022 ; David John BROPHY, *Uyghur Nation: Reforme and Revolution ou the Russia-China*, Frontier, op.cit.

Sa situation géographique en a toujours fait une zone de passage, de nombreuses ethnies y cohabitent, à la suite des diverses vagues de colonisation qui se sont succédées : populations de langue indo-européenne originellement nomades et qui se sont sédentarisés dans la région, puis population turque et enfin mongole. Sa superficie est de 1.6 millions de kilomètres carrés, c'est-à-dire la plus vaste région administrative du pays. Elle couvre 1/6 du territoire national, mais compte seulement 15 à 17 millions en 2010, 22 millions d'habitants en 2013, avec un recensement plus précis, soit une densité de 13 habitants au kilomètre carré. Le Xinjiang apparaît donc comme une « *Chine du vide* » comparativement à la Chine orientale des plaines et des littoraux fortement peuplés.

Par sa position continentale affirmée au cœur de l'Eurasie, la région appartient géographiquement à l'Asie centrale, terre de déserts et de hautes montagnes qui s'étend également aux républiques soviétiques voisines. Le sec, le froid et le chaud sont donc des éléments fondamentaux qui façonnent l'immensité des paysages où dominent les steppes et les déserts. La moitié sud est ainsi occupée par le bassin du Tarim, remarquable dépression fermée par deux autres chaînes de montagnes qui abritent un des plus grands déserts sableux du Xinjiang, le Taklamakan. Le même dispositif géographique se retrouve dans la partie nord du Xinjiang où le bassin de Dzoungarie possède, en son centre, le désert du Gurbantunggut. Pourtant, le pays n'est pas aride, car de nombreux fleuves naissent des glaciers situés dans l'encadrement montagnard dont les sommets dépassent les 7000 m d'altitude.

Des témoignages archéologiques nombreux et convergents indiquent la présence de populations de type européen dans les cimetières que l'on peut dater entre 2100 et 1500 avant J.-C. À l'âge du fer, les mélanges de populations des steppes et au nord-est de l'Asie s'intensifient, puis la route de la soie facilite les migrations de populations. La première dynastie, la dynastie Qing qui commence en 2021 av. J.-C., souvent exposée aux invasions des barbares du nord-ouest, développe l'empire en conquérant d'autres États voisins. Lui succède la dynastie des Hans, qui est la première dynastie à adopter le confucianisme et qui devient le soutien idéologique de toutes les dynasties jusqu'à la fin de la Chine impériale.

C'est sous cette dynastie que l'histoire et les arts s'épanouissent, de nouvelles inventions améliorent la vie de la population chinoise et des empereurs successifs renforcent l'étendue de l'empire chinois en repoussant des barbares, quelquefois assimilés avec les Hans. Mais elle échoue, à plusieurs reprises, dans ses tentatives pour contrôler la région : c'est au deuxième siècle avant J.-C. que les Chinois entrent dans le territoire du Turkestan oriental pour contrer les invasions. C'est à cette époque que des soldats et des exilés s'installent dans certaines régions du Pamir, de Kashgar, du bassin de Tarim. Au Ier siècle avant J.-C., le pouvoir des souverains Hans

diminue, puis vient la période des 3 royaumes³³ au cours de laquelle trois États essayèrent de se partager le territoire de la Chine. Dès la chute des Hans, les barbares reprennent le contrôle de ces zones.



Territoires des Trois Royaumes de Chine en 262.

Le Shu est représenté en vert, le Wu en jaune et le Wei en rouge.

Sous la dynastie des Sui (589–617), qui réussit à unifier le pays, puis celle des Tang (618–907), s’installent des gouvernements militaires qui perdent rapidement le contrôle de la zone, dès le VIIIe siècle, au profit des Tibétains, puis au profit des Ouïgours. On assiste à une « *turquisation* » progressive et continue de la population de la région à partir du Ve siècle. Mais, en 745, les ouïgours mettent fin à la suprématie de la confédération des Turcs bleus et fondent leur propre empire, le khanat ouïgour. Les empereurs ouïgour, appelés Khans règnent sur un immense territoire qui s’étend à son apogée de la Sibérie orientale jusqu’à la mer caspienne. Les ouïgours développent une civilisation prospère et structurée. À la même époque, l’empire chinois des Tang, fondée en 608, multiplie les conquêtes militaires, mais, en 751, l’armée chinoise est battue par les troupes musulmanes des Abbassides lors de la célèbre bataille de la rivière Talas. Cette défaite met fin à l’expansion chinoise vers l’ouest. En 757, l’empereur chinois Tang Migghuang, menacé par une révolte interne, appelle à son secours les ouïgours qui écrasent les troupes rebelles et rétablissent l’empereur chinois sur son trône. Mais, le Khan ouïgour, n’ayant pas été dédommagé pour son intervention, met à sac la ville chinoise de Luoyang et impose un droit de passage démesuré sur la route de la soie à l’empereur chinois.

Au huitième siècle, le manichéisme devient la religion officielle du Khanat ouïgour. Mais au neuvième siècle, le Khanat est renversé. Vaincus, les ouïgours abandonnent les steppes de Mongolie et migrent vers le Xinjiang actuel. Le bassin du Tarim est baptisé « Turkestan ».

33. La période de trois Royaumes est une période de l’histoire chinoise qui commence en 220, après la chute de la dynastie Han et s’achève avec la réunification de la Chine par la dynastie des Jin Occidentaux, en 280. Les Trois Royaumes sont ceux de Wei(魏), de Wu (吳), et de Shu (蜀).

C'est à la fin du XIIIe siècle, que des anthropologues constatent que la population parle une langue d'origine turque et combine dans sa culture des éléments indo-européens et turcs.

Les Ouïgours, qui appartiennent à des tribus de Mongolie, s'y installent et se sédentarisent. Le khanat Ouïgour (回纥),³⁴ royaume de l'époque, s'étend alors depuis l'Altaï jusqu'en Mandchourie et au sud du désert de Gobi.

Le manichéisme devient la religion officielle et, suite à la défaite face aux envahisseurs kirghizes, les ouïgours s'implantent dans le Xinjiang qui devient le royaume des ouïgours occidentaux. Ils se sédentarisent près des oasis et se mélangent à la population indo-européenne locale. Cohabitent alors plusieurs religions, le manichéisme, le bouddhisme et le christianisme nestorien.

Khanat ouïgour

744–848



Territoires du Khaganat ouïgour à son apogée en 820

L'islamisation progressive au 12^e et XIIIe siècle se fait à partir de la première dynastie islamique turque des Quarachnides,³⁵ qui s'opposent fortement aux bouddhistes du Sud dans la ville de Kashgar. L'arrivée des Mongols conquièrent le pays et imposent la religion musulmane aux ouïgours.

Au XVIe siècle, le Xinjiang et le royaume de Kashgar constituent un territoire morcelé, divisé dans la partie occidentale entre les Djaghataïdes et dans la partie orientale, les Oirats, mongols installés en Djoungarie depuis un siècle.

34. Le Khaganat ouïgour s'étendait sur une superficie de 3100 000 km² et fut fondé par Qutlugh Bilge Kö.

35. Les Qarakhanides constituent la première grande dynastie turque islamique, et l'influence qu'ils ont exercée en Transoxiane et en Kachgarie a contribué à répandre l'islam parmi les tribus turques ; c'est durant leur domination qu'a été créée le Turkestan oriental, au XII^e siècle.

Au XVIIe siècle, la dynastie Qing, alors maîtresse du pays, tente de conquérir ces territoires lointains en établissant des instituts de plan destinés à contenir la société chinoise han à l'intérieur et à créer une structure

d'empire pluraliste sur les plans politique, culturel et géographique. Dans l'histoire de la Chine, les dynasties construites par les Chinois Hans ont adopté une structure impériale à plusieurs niveaux, tandis que les dynasties construites par des peuples étrangers ont adopté une structure impériale pluraliste.

Les plus hauts niveaux de décision des dynasties Liang, Yuan et Qing n'ont pas oublié d'exploiter les craintes des Chinois Hans à l'intérieur du pays contre les minorités du nord, afin de les tenir en échec pour maintenir leur domination sur la Chine.

L'une des raisons de l'imposition de la structure impériale était d'empêcher les membres des clans de s'identifier à la Chine et à la culture chinoise en accordant l'autonomie aux échelons supérieurs des sociétés nationales locales. Pour cette raison, l'étendue de la souveraineté dynastique dans la structure d'empire pluraliste délibérément conçue par la dynastie Qing n'était en fait pas très claire.³⁶ Par exemple, l'institut de plan n'administre pas seulement le ministère du clan, mais s'occupe également des relations avec les pays voisins et même avec la Russie.

Il en ressort que les souverains suprêmes de la dynastie Qing étaient conscients de la position du Xinjiang dans le système politique Qing, telle que formulé par l'empereur Qianlong, mais ils étaient apparemment réticents à y renoncer par crainte d'une nouvelle agression et d'une nouvelle expansion de la Russie, ce qui ouvrait la voie à la future « *création du Xinjiang en tant que province* ». C'est à cette époque que la dynastie Qing s'impose en installant des colonies militaires et civiles. La conquête chinoise du territoire est alors définitive.

Mais, au XIXe siècle, un soulèvement de musulmans chinois met en péril la domination Qing sur la région. Celui-ci est dirigé par Yacoub Bek, ancien général du khanat de Khokhan, qui est envoyé à la tête d'une armée dans le Xinjiang pour occuper l'ensemble du territoire hui et établir un État laïque, le Zhidershal de Khāch khanat. Il fonde l'émirat de Korat et la Grande-Bretagne envoie une mission qui est chaleureusement accueillie par Yacoub qui débouche sur la signature en 1870 du traité Anglo-Kashgar, dans lequel la Grande-Bretagne reconnaissait Yacoub comme l'émir (roi) de Kashgar et dans lequel les deux parties étaient autorisées à commercer librement.³⁷

36. Frédéric Constant, *Questions autour du pluralisme juridique sous la dynastie des Qing à travers l'exemple mongol*, Études chinoises /année 2007/26/ page 245.

37. Fanny LOTHAIRE, *La Chine et ses minorités*, L'harmattan, 2006, P23-25.

De son côté, la Russie, avec la signature du traité Russie- Kashgar, en 1872, obtenait le libre-échange entre les marchands russes et Kashgar, la présence permanente de représentants commerciaux russes et la création

de la région de Kashgar avec un taux tarifaire à 2.5 % pour les commerçants russes. Non seulement, la Russie obtenait plusieurs privilèges, tels que le libre-échange, des droits de douane peu élevés et l'extraterritorialité dans le sud du Xinjiang qui lui avait été refusé auparavant par la dynastie Qing, mais, plus important encore, un précédent était créé avec la signature d'un traité avec un régime illégitime établi sur le territoire Qing.

Ces traités anglo-saxon et russe mettaient en danger la souveraineté et l'intégrité territoriale de la dynastie Qing, mais aussi constituaient le premier exemple des temps modernes de gouvernements étrangers en collusion avec des forces, soucieuses de se séparer de la Chine.

Quelques années plus tard, la province fut rapidement reconquise par les mandchous et érigée en 1884 en province de l'empire mandchou conduisant ses sujets à massacrer les turkestanais. Cette violente répression est à l'origine du mouvement séparatiste qui ébranle la région aujourd'hui encore. La pénétration russe dans la région du Xinjiang avait fait ressentir à la Grande-Bretagne le besoin de contrer la puissance russe en expansion.

Après l'effondrement du système de gouvernement Qing dans le sud du Xinjiang, celui-ci se ressaisit au milieu des années 1880. L'invasion mandchoue marque le passage d'une colonisation intérimaire à une colonisation définitive. À la suite de la guerre remportée par le général mandchou Zho Zhong Tang(左宗棠), la province, que les ouïgours dénommaient, Turkestan oriental, prit le nom de Xinjiang, qui signifie « *nouvelle frontière* 新疆», expression que la tradition l'attribue à l'empereur Qianlong (乾隆), en 1768, qui montre le caractère expansionniste de la politique chinoise. Désormais, la région était définitivement intégrée au territoire chinois. Mais, à la suite de l'intervention des deux grandes puissances, la Russie et la Grande-Bretagne, la question était de savoir si le gouvernement qui avait récupéré le Xinjiang ne pouvait plus être considéré uniquement que sous l'angle d'une question intérieure. Désormais, la question du Xinjiang était devenue essentiellement une question de politique internationale.³⁸

Du début du XXe siècle jusqu'à l'établissement du pouvoir communiste en Chine en 1949, la situation du Xinjiang resta extrêmement trouble. Dès la création en 1912 de la république de Chine, le pouvoir central revendiqua le Xinjiang, mais peina à le contrôler. La zone était en effet convoitée par les puissances voisines comme l'URSS, qui faisait du Xinjiang, sa sphère d'influence privilégiée.

38. Françoise Aubin, *l'arrière-plan historique du nationalismes ouïgours, Le Turkestan oriental des origines au XXe siècle*, CEMOTI, numéro 25, 1998, p.p.15à45.

Dans les années 20, le Turkestan oriental était dirigé par un gouverneur chinois qui menait une politique indépendante, soumise tout juste formellement au gouvernement central. La discrimination ethnique,

l'oppression économique, l'arbitraire politique causait dans la population ouïgoure un mécontentement croissant. Les années 30 furent marquées par des manifestations anti chinoises plus massives.

Après une série de révoltes et un important soulèvement en 1931 dans la ville de Kumul, le mouvement national de libération aboutit à la création d'une république islamique du Turkestan oriental, proclamée le 12 novembre 1933. Bien que cet État n'ait existé que très peu d'années, il avait montré l'aspiration des ouïgours à l'indépendance et admis dans l'esprit des générations postérieures l'idée qu'un peuple pouvait avoir le droit de disposer de lui-même. Cet État islamique était fondé sur l'application de la charia. Il s'appuyait également sur les promesses d'autodétermination que le parti communiste chinois avait renouvelée aux ouïghours, aux Mongols et aux Tibétains, à cette époque.

Mais, ce nouvel État est, en février 1934, démantelé par la Chine. En 1944, il est le théâtre d'une nouvelle rébellion ouïgoure au nord du Xinjiang, notamment dans la vallée de l'Illi, donnant naissance à une IIe République du Turkestan oriental, créé par le nationaliste chinois Sheng Shicai et soutenu par l'Union soviétique. Mais les autorités locales se trouvant de plus en plus dépendantes de l'Union soviétique contraignirent Sheng à rejoindre le parti communiste de l'URSS, pour être, en 1944, abandonné par Staline.

L'annexion de ce pays par la république populaire de Chine fut réalisée lors de l'intervention militaire chinoise en 1949. Il tomba sous la coupe de la Chine communiste après la mort de ses dirigeants dans un mystérieux accident d'avion en route pour une réunion avec le président Mao. Les dirigeants ouïgours choisirent alors de s'exiler avec leurs partisans. Quelques poches de résistance s'organisèrent dans la région de Kumul ou, au début des années 50, l'armée populaire anticommuniste, nouvellement créée, tint le maquis pendant deux ans.

La formation, en 1955, de la région autonome ouïgoure du Xinjiang ne diminua pas l'aspiration des ouïgours à l'indépendance. En 1957, le plénum du comité central du parti communiste chinois se transforma en un véritable procès des cadres nationaux, au cours duquel fut formulé la requête de changer le nom du Xinjiang en « *républiques ouïgoures* », ce que les maoïstes taxèrent de « *forme objective de manifestation du nationalisme local, ayant pour objectif le démembrement de la Chine* ». ³⁹

39. Donald H. McMillen, *Chinese Communist Power and Policy in Xinjiang, 1949-1977* (Boulder, Colorado: Westview Press), P30; S. Lasserre, *Voyage au pays des ouïgours*, ED. Hesse, 2020; Sonia Bressier, *les travailleurs du Xinjiang*, édition La route de la soie, 2017.

Ces déclarations provoquèrent des réactions populaires qui entraînèrent elles-mêmes des répressions : les années 1956-1959, marquées par la grande révolte du Tibet, le furent également par des troubles de même nature au Xinjiang. Les arrestations massives révélèrent l'existence de deux partis organisés : le parti du peuple du Turkestan oriental et le parti de l'islam du Turkestan oriental. Le parti du peuple avait été à l'origine d'un plan de mutinerie des unités de cavalerie de l'armée nationale, plan déjoué en 1957.

Le programme de 1949, lors de la proclamation de la république populaire de Chine et la Constitution de 1954 affirment le caractère « *unifié et multinational* » de l'État chinois. A partir de cette date, le gouvernement chinois s'engage à développer des mesures destinées à assurer une gestion la plus efficace possible de cette province. Toutefois, au fil des années, la Chine, soucieuse d'éviter tout risque de sécession, a profondément modifié sa politique vis-à-vis des ouïgours.⁴⁰

Après avoir consacré le principe de l'autonomie des minorités, le gouvernement chinois, se rendant compte qu'un tel principe ne peut qu'encourager le séparatisme ouïgour, amorce, à partir des années 90, un abandon progressif de l'autonomie par la mise en œuvre d'une politique de colonisation et de répression des minorités dans une perspective de sinisation des provinces autonomes, notamment du Xinjiang. Cette pratique ne conduit donc pas à l'intégration, mais plutôt à une fausse intégration de ces groupes ethniques, en particulier des ouïgours, exacerbant de nombreuses inégalités entre ces derniers et les Hans de la région.

En résumé, le Xinjiang demeure, du point de vue historique, une voie de confluence où se sont mêlés un grand nombre de populations et de cultures d'origines diverses, symbolisée par la célèbre « *Route de la soie* ».

Le recensement de novembre 2000 montre que 59.39 % des 19.25 millions d'individus qui composent la population de la région Nord sont d'origine ethno linguistique non Han, étant l'expression officiellement en Chine pour qualifier « *les populations ethniquement chinoises* ». Lors de ce recensement, la population Han a été estimée à 7.49 millions individus soient 40.61 % du total. Au Xinjiang, les Hans se concentrent plus particulièrement en Dzougarie. Ils se répartissent le long d'un axe est ouest courant entre Hami et Urumqi puis Karamay avec des branches vers Aksu et Korla.⁴¹

40. Jean-Pierre Cabestan, *Le système politique chinois*, p583.

41. Fanny LOTHAIRE, *op.cit.*, P. 9.

Outre les Hans, le Xinjiang compte officiellement une vingtaine de groupes ethniques différents. La région arrive donc en 2^e position, juste après le Yunnan, en termes de nationalités reconnues par l'État chinois. Cependant, certains de ces groupes sont numériquement très faibles. Ils représentent à peine quelques dizaines de milliers, voire quelques milliers de personnes comme les Tadjiks, les Xibes, les Mandchous, les Ouzbeks, les Russes, les Daur et les Tatars.

Les populations « *allogènes* » principales du Xinjiang sont en fait des ouïgours qui représentaient en 1990 environ 47.50 % de la population totale de la région autonome et se trouvent localisées principalement dans le bassin du Tarim et dans la région de Kuldja et des Kazakhs (7.3 % de la population en 1990) groupés dans les vallées de l'Altaï et de l'Ili en Djoungarie.

En réalité, ce chiffre ne peut être qu'approximatif. Il est certainement bien supérieur pour deux raisons. D'abord, Il est souvent difficile de comptabiliser une population en partie nomade, ensuite, la migration des Hans est continue. On peut estimer en 2021 que la répartition de la population s'effectue, approximativement, pour moitié entre les ouïgours et les Hans.

Bien qu'immense, le Xinjiang est pourtant une des régions de Chine les moins densément peuplées, puisqu'au cours des années 2000, elle ne comptait que 15 à 18 millions d'habitants, dont 11,5 millions de Ouïgours, et environ 2 millions d'autres minorités dont 1,5 millions de Kazakhs, le reste représentant des Hans, issus de la migration.⁴²

La population ouïgoure, qui était jadis très prolifique, augmente maintenant plus lentement, en raison de l'éventail des mesures prises par le gouvernement de Pékin, qui a développé la stérilisation, la contraception, les avortements.

Cette augmentation de population Han a apporté, contrairement à ce qu'on pouvait s'attendre, pour beaucoup de ouïgours, pauvreté, chômage et maladie, tandis que les forêts et les prairies ont été détruites pour répondre aux besoins des nouveaux colons Hans. Il est très difficile de déterminer le nombre exact de Chinois d'ethnie han, car la population flottante, c'est-à-dire principalement des paysans qui parcourent le territoire à la recherche d'un travail saisonnier, n'est pas comprise dans le recensement. Cela accroît de manière considérable le nombre de Chinois Hans au Xinjiang.

42. Laurence Defrenoux, *Les ouïgours, histoire d'un peuple sacrifié*, Tallandier 2022. L'auteur estime à 12 millions la population composée d'ouïgour, kirghize, kazakh, tatars, Ouzbeks.

Les années de la révolution culturelle, particulièrement mal vécues au Xinjiang, connurent une série de troubles. Les populations locales et surtout les ouïgours cherchèrent par tous les moyens à quitter le territoire pour échapper aux difficultés et aux persécutions. Les ouïgours et les kazakhs de la région de l'Ili fuirent vers l'Union soviétique. Des désordres se produisirent en 1962, lorsque les autorités chinoises se mirent à refuser d'accorder des permis de sortie à ceux qui voulaient franchir la frontière. Pendant plusieurs années, la situation resta tendue aux abords de la frontière avec le Kazakhstan, où l'armée chinoise avait développé un no-man' land de 30 km pour empêcher les passages.

En juin 1969, la découverte d'un plan du parti du peuple entraîna une répression sur tout le territoire. En 1978, dans plusieurs districts de la région eurent lieu des manifestations armées de la population locale contre l'oppression du pouvoir chinois.

En 1980, Pékin reconnut que la « *juste direction* 正确方向 » de la question nationale avait été transgressée par les actions de la « *bande des quatre* 四人帮⁴³ » et des critiques furent adressées aux cadres Hans pour leur ignorance du particularisme local. La même année, à la suite du lynchage d'un écrivain nationaliste, des émeutes se produisirent à Kashgar, puis à Yicheng, en 1982.

La même année, à la suite de la visite de Deng Xiaoping, le Parti de la région fut réorganisé et une campagne de formation des cadres de toutes les nationalités fut lancée parallèlement à un mouvement populaire pour le respect de l'unité nationale. La région autonome ouïgoure du Xinjiang est l'espace le plus visible dans le monde chinois. Elle est représentée par les ouïgours ou encore les kazakhs parlant des langues turques et ne pratiquant pas ou peu parfois le chinois que comme une seconde langue. Ce sont des musulmans sunnites de rite hanéfite. Historiquement, **les ouïgours ne sont donc pas chinois, mais turcs d'Asie centrale.** Situés sur la route de la soie, les ouïgours ont joué un rôle important dans les échanges culturels entre l'Ouest et l'Est et ont développé leur propre culture et civilisation.

La politique du gouvernement chinois a consisté, à partir de la révolution culturelle, à transférer des Hans par convois entiers, d'abord de force, puis, les conditions économiques du pays s'étant améliorées, de façon spontanée, afin de peser sur l'économie du pays et de réduire mathématiquement le nombre de ouïgours.

Comme nous le verrons plus loin, malgré la loi de 1984⁴⁴ prévoyant l'autonomie administrative, la présence

43. Bande des quatre, est le nom d'un groupe de dirigeants chinois qui furent arrêtés et démis de leurs fonctions en 1976, peu de temps après la mort de Mao Zedong.

44. La loi fondamentale sur l'autonomie des régions de nationalités, promulguée le 31 mai 1984, devait préciser l'ensemble de ces droits. cf. Cabestan, Le système politique chinois, p 564.

chinoise est devenue pesante et ne cesse de croître. Les nombreuses manifestations et émeutes qui ont eu lieu dans la capitale et dans les autres villes de la région illustrent ce sentiment d'oppression.

Depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping, le gouvernement chinois a entendu durcir sa politique vis-à-vis des minorités musulmanes qui ont une culture différente des Hans. Tout un éventail de mesures de plus en plus coercitives vise à forcer la population ouïgoure à abandonner sa pratique religieuse et ses modes de vie pour rejoindre ceux adoptés par les Hans depuis des millénaires. Xi Jinping au pouvoir n'a fait que durcir une politique de sinisation commencée avant lui et transformée en politique d'assimilation forcée.

Conclusion,

En interprétant cette période de l'histoire du Xinjiang à la fin de la dynastie Qing dans la perspective du processus de modernisation de la Chine, on peut d'abord identifier la situation politique internationale entourant la Chine à l'époque moderne, qui était en fait l'une des opportunités les plus directes de changement dans le système politique à la fin de la dynastie Qing. L'invasion et l'infiltration du Xinjiang par les forces russes et britanniques ont fait de celui-ci un point central de la politique internationale. Le degré élevé d'internationalisation de la question du Xinjiang a prouvé que, dans le cadre de la nouvelle situation politique internationale, le système traditionnel des Hans est, en fait, devenu, un point focal qui a menacé le règne de la dynastie Qing, la région étant devenue une cible facile pour l'agression des puissances impérialistes et les forces séparatistes.

Cette situation est également due à la nature originale du système de clans. Il a été conçu pour contrôler les Chinois Hans à l'intérieur du pays. Le clan était à l'origine un territoire militaire autonome, créé par la dynastie Qing pour différencier la Chine continentale, afin de dominer des Chinois Hans à l'intérieur.

Par conséquent, non seulement le sentiment d'appartenance dû à l'État est ici faible, mais la portée de la souveraineté n'est pas claire, et selon les règles du jeu politique international moderne dans lequel l'État souverain est l'unité, le système de clans induit inévitablement une nouvelle série de problèmes politiques.

Comme le Xinjiang était relié à la Mongolie à l'est et au Tibet à l'ouest et qu'il était au centre du système clanique, la question du Xinjiang allait inévitablement toucher d'autres régions. Une fois que la division du Xinjiang serait devenue réalité, elle provoquerait inévitablement une réaction en chaîne, ébranlant la souveraineté des Qing dans tous les domaines conduisant à la désintégration du territoire de la dynastie Qing.

Par conséquent, pour la dynastie Qing, la récupération du Xinjiang n'était pas seulement une question de savoir si la dynastie Qing avait récupéré la propriété ancestrale, mais si elle était en mesure de conserver cette province.

Sa signification la plus importante est aussi de déclarer aux pays de grandes puissances : les clans appartiennent au territoire souverain de la dynastie Qing. C'est pourquoi, la plus haute classe dirigeante de la dynastie Qing a pris l'initiative de promouvoir l'établissement de la province du Xinjiang qui a conduit à l'annulation du système des clans.

Le traitement de la question du Xinjiang par la dynastie Qing a, en fait, été le début de la liquidation du système politique traditionnel. À la suite de l'agression des puissances impérialistes, la dynastie Qing a dû réaffirmer son domaine souverain. La dynastie Qing qui a construit une structure a dû confirmer son domaine de souveraineté, et a dû commencer par organiser sa structure d'empire multi types. Comme la structure impériale à multiples facettes de la dynastie Qing était basé sur les frontières ethniques, l'agencement de la structure impériale à multiples facettes était, en fait, la façon dont la dynastie Qing réglait les relations entre les dynasties et les groupes ethniques.

Afin d'assurer la domination des Qing, l'ethnie dominante de Mandchourie s'est non seulement rangée du côté des Chinois Hans, l'ethnie dominée ayant le plus grand nombre de conventions, dans le processus d'affirmation de sa souveraineté, mais elle a également encouragé et soutenu l'assimilation des personnes d'autres anciens clans dans la culture chinoise, afin de former l'ensemble le plus grand « *national collectif* » de Chine.

Ainsi, la série d'actions menées par la dynastie Qing pour résoudre la question du Xinjiang lui a permis, non seulement de renoncer à la nature du pouvoir national en Mandchourie et au système politique et au principe de nomination qui avait tenu en échec les différentes nationalités, mais elle a également donné à la Chine l'occasion de confirmer la portée du « *nationalisme* » et d'aborder le système politique de l'État moderne. Que ce soit du point de vue de la renonciation à la nature du pouvoir national ou du point de vue de l'approche du système politique de l'État moderne, la fin de la dynastie Qing, de la récupération du Xinjiang à la fondation de la province du Xinjiang, c'est-à-dire de la « *restauration de la propriété ancestrale* » à la « *renonciation au système ancestral* », a été une période de l'histoire de la modernisation de la Chine. Tous ont une importance capitale dans le processus historique.

Pour Vincent Fourniau ⁴⁵ « *le Xinjiang, c'est à la fois la Chine et l'Asie centrale, car la région participe à ces deux réalités, mais aujourd'hui dans une large mesure, le Xinjiang, c'est la Chine en Asie centrale. Par bien des aspects, la Chine est un monde de durée et de continuité, tandis que l'Asie centrale est, au contraire, une zone de rupture et d'instabilité politique, marquée en particulier par le fait qu'elle n'eut jamais un État qui la délimite en tant que telle et quelle fut souvent placée à la confluence des forces qui la dépassait* ».

5 Les minorités musulmanes de la république populaire de Chine

En 1978, le cinquième congrès national du peuple, réuni à Pékin, a ratifié la nouvelle Constitution de la république populaire de Chine, marquant ainsi un retour à la Constitution de 1954. Entre autres, les dispositions de l'ancienne et de la nouvelle Constitution ont rétabli certains des droits civils des citoyens chinois et rendu aux minorités ethniques le droit de « *préserver ou réformer leur propre coutumes et usages* ». Le rétablissement des droits des minorités semble se fonder sur l'affirmation générale du vice-président Ye Jiangyin, selon laquelle, après l'élimination de la bande des quatre, « *la Chine doit rétablir et poursuivre vigoureusement ses traditions démocratiques et lutter contre toute atteinte à la vie démocratique du peuple et toute violation de ses droits civils* ».

Du point de vue des minorités ethniques de Chine, cette évolution favorable a été renforcée par la cinquième conférence consultative politique du peuple, qui s'est tenue à Pékin en même temps que le congrès du peuple. La CPPCC s'est engagée à mettre en œuvre le programme du congrès du peuple qui compte, parmi ses membres, des représentants des minorités ethniques. Cette institution, qui avait été négligée ces dernières années, fut renforcée par la présidence de Deng Xiaoping, afin de répondre aux fortes attentes des autorités officielles chinoises, pour qu'elles servent de lien avec les masses, le congrès et le parti.

Selon le recensement national de la Chine de 2000, la population musulmane totale s'élève à 20.3 millions de personnes, se répartissant comme suit : hui (9, 800 millions), ouïgours (8, 400 000), kazakhs (1 250 000) dongxiang (513 000), kirghiz (160 000), salars (104 000), tadjik (41 000), ouzbek (14 000), bao 'an (16 000), tatars (4800).

45. Vincent Fourniau, directeur d'études à l'EHESS, *Si proches, si lointaines : l'Asie centrale et la Chine*, Relations internationales, 2011, N.145.

À la différence de ces autres groupes essentiellement dans le nord-ouest de la Chine à proximité de la frontière sino-soviétique, on trouve des communautés hui dans 97 % des sous-préfectures chinoises, avec des concentrations dans le nord-ouest (Xinjiang, Gansu, Shanxi, Qinghai, région autonome hui Ningxia), dans le sud-ouest (Yunnan, Guizhou) et dans la plaine de la Chine du Nord (Hebei, Henan, Shandong).

Dans ce groupe de plus de 20 millions de personnes dominant deux minorités, les Hui et les ouïgours.

Les hui constituent la minorité ethnique urbaine la plus importante dans la plupart des villes chinoises (200 000 à Pékin, 150 000 à Tianjin et 50 000 à Shanghai). Ils sont présents surtout dans les provinces du Ningxia, du Gansu et du Yunnan. Ils sont les descendants sinisés de commerçants arabes et persans qui se sont assimilés à la société et à la culture chinoise. Cette minorité domine traditionnellement certains secteurs d'activité à travers tout le pays (restauration, travail du cuir, fabrication des bijoux, commerce de la laine). Bien que les hui aient été qualifiés de musulmans de langue chinoise, en réalité, beaucoup d'entre eux parlent exclusivement des dialectes dont le chinois dans les lieux où ils vivent. La plupart des membres de ce groupe sont néanmoins plus proches des Chinois Hans que les autres nationalités musulmanes d'après leur comportement démographique et leur adaptation culturelle et ajustent un grand nombre de leurs pratiques islamiques au mode de vie han, ce qui est souvent critiqué par les musulmans réformistes.⁴⁶

Dans le passé, cette proximité ne constituait pas un problème de même importance pour les groupes islamiques turcs et indo-européens, ceux-ci étant traditionnellement plus isolés des Hans et leurs identités moins menacées. Bien que la situation ait commencé à changer au cours des 40 dernières années. Pékin leur accorde une assez grande liberté religieuse, même après le 11 septembre 2011, contrairement aux ouïgours.⁴⁷

La proximité culturelle entre hui et han s'expliquait en raison de la dynamique et le caractère pressant des réformes islamiques parmi les communautés musulmanes hui. Particulièrement dispersés et sans langue unique qui les solidifie, les hui ne se concevaient pas à l'origine comme une nationalité individuelle cohérente.

D'abord, parce que, contrairement à d'autres minorités telles que les Mongols, les Tibétains et les Zhuang, les **musulmans Hui** ne sont **pas concentrés dans une province particulière**, bien qu'ils soient majoritaires dans le Ningxia et le Xinjiang et aussi beaucoup dans le Gansu et le Yunnan. Ils sont répartis dans tout le pays et il peut y avoir des hui (musulmans parlant chinois) dans n'importe quelle grande ville.

46.Élisabeth Alles, *Musulmans de Chine : Une anthropologie des Hui du Henan*, Paris 2000, 334p.Alles, Chérif-chebbi, Halfon, *L'Islam chinois, unité et fragmentation*, archives de sciences sociales des religions, 115, juillet septembre 2001.

47. Claude Meyer, *Le renouveau éclatant du spirituel en chine*, bayard,202 ; V eg. Article sur : *Une exception chinoise face à l'islam : les Hui*, les Échos, 9 octobre 2018.

Ensuite, du fait de cet éparpillement, les hui n'ont pas une identité très forte qui puisse les solidifier. Ils sont très intégrés dans l'environnement han, parlent mandarin presque toujours et tous travaillent. La réussite économique n'est pas contestée. Le problème musulman ne peut donc pas être résolu par une « *région autonome* » en particulier.⁴⁸

Il en va différemment de la minorité **ouïgoure** qui se trouve essentiellement **concentrée dans le Xinjiang**. Cette minorité parle essentiellement ouïgour, très peu le mandarin et son mode de vie est principalement rural. Son niveau de vie est généralement peu élevé, mais son identité musulmane est très forte et son rôle dans la société chinoise important.

A. L'identité musulmane ouïgour

D'abord, il en résulte que, contrairement à d'autres groupes minoritaires en Chine, dont les pays d'origine peuvent être entièrement situés en Chine (par exemple le Tibet), **l'identité musulmane** reste concentrée dans le monde de l'Islam et les musulmans se considèrent comme une branche chinoise d'une culture étrangère, plutôt que comme une culture d'invité de la minorité chinoise.

Le fondement du rituel musulman et la confirmation quotidienne de leur appartenance aux musulmans du monde entier est l'un des « *piliers de l'Islam* » et le hajj, le pèlerinage à la Mecque, le lieu saint de tous les musulmans. Leur identité s'est trouvée renforcée avec l'effondrement de l'URSS en 1989, mais ne leur a pas permis de fonder un véritable État islamique, un très grand Turkestan comme ils pouvaient l'espérer, ni un rassemblement d'États panislamiques, avec les anciennes républiques russes, devenues indépendantes avec l'effondrement de l'URSS, malgré le fait que la population de la région soit majoritairement turque et musulmane.

Au contraire, la division s'est faite selon des lignes de séparation ethniques et nationales. Les ouïgours ont la ferme conviction que leurs ancêtres sont des indigènes du bassin du Tarim, Cette région n'a été connue en chinois sous le nom de Xinjiang « *nouvelle frontière* » qu'à partir du XVIIIe siècle.

L'identification de la population sous cette appellation est néanmoins un phénomène assez récent, liée aux rivalités du grand jeu sino-soviétique et à la construction de la nation par la Chine. Bien qu'un rassemblement de peuples nomades et connu comme ouïgour ait existé dès avant le VIIIe siècle, cette identité disparaît du XVe siècle^e au XXe siècle.

48. Emmanuel Lincot, *Chine et Terre d'Islam*, Un millénaire de géopolitique, PUF 2021.

Ensuite, malgré les tentatives chinoises de distinguer parmi les communautés musulmanes de Chine, les hui, les ouïgours du Xinjiang et les autres minorités d'Asie centrale, les Ouzbeks, les kirghizes et les kazakhs, un **sentiment universel de fraternité islamique** pourrait unir, si ce n'est réellement unir, tous ces groupes dissidents en un seul groupe social et culturel. Dans certains cas, ces groupes peuvent également rechercher une expression politique. Toutefois, tant que la politique de division et de domination de l'État chinois prévaudra, les différences ethniques et linguistiques entre les hui et les autres groupes musulmans de Chine seront renforcées pour exclure la menace d'un front musulman à l'échelle de la Chine. Ainsi, lorsque les annonces de l'État font référence à la population du Xinjiang, elles visent à souligner la spécificité locale et à empêcher la montée de l'unité musulmane à travers le pays.

En troisième lieu, l'Islam n'est pas seulement une culture, mais aussi **un mode de vie** qui englobe inextricablement la politique et la religion et qui s'efforce irrévocablement de faire fonctionner la théorie politique islamique ; c'est un mode de vie qui porte les germes d'un État musulman. Lorsqu'une minorité musulmane vit dans un pays non musulman, la Chine elle reste, à bien des égards, en dehors de l'appareil politique et nourrit des idéaux séparatistes qui deviennent réalité lorsque l'occasion se présente.

On peut faire ici un parallèle avec la situation politique en France où la multiplication des musulmans avec leurs habitudes, leur mode de vie, leur tenue vestimentaire, leur pratique religieuse contribuent à les marginaliser dans la société française, sans possibilité d'intégration ou avec un refus d'intégration. Des hommes politiques et certains partis alertent l'opinion publique et dénoncent ce qu'un intellectuel, Éric Zemmour, appelle le grand « *déplacement* », une sorte de création d'un État dans l'État français, et proposent de stopper cette invasion.

Il serait tentant pour les dirigeants chinois, si ce n'est déjà fait, de s'appuyer sur l'exemple français pour justifier les options radicales qu'ils prennent vis-à-vis de la population ouïgoure. À ma connaissance, Éric Zemmour, qui s'est fait le chantre de ce courant, n'a pas encore suggéré de suivre la voie chinoise.

Mais à y réfléchir, ce parallèle n'est pas bon. Les musulmans français sont des émigrés qui ont quitté leur terre et sont installés en France, ou qui s'y sont introduits illégalement, alors que les ouïgours habitent dans un pays qu'ils chérissent, ce qui n'est pas toujours le cas des musulmans vivant en France, qui a toujours été le leur et qu'ils n'ont jamais quitté.

Enfin, l'Islam est devenu une réussite dont il faut être fier, grâce à la puissance et à la richesse croissante de certains pays islamiques. En outre, le nouvel organe des « *conférences islamiques* » qui se tiennent chaque année, depuis 1969, a donné un nouvel élan au sentiment panislamique populaire, voire politique.⁴⁹ On peut supposer que dans un passé proche, avec des attitudes apparemment moins rigides de la Chine envers le monde extérieur, l'Islam chinois aurait pu être influencé par ces tendances panislamiques, comme c'est le cas pour d'autres minorités musulmanes en Asie (Philippines, Thaïlande et Birmanie).

L'expérience passée a montré que, dans la Chine moderne, chaque fois que l'Islam a été nommé au point de mettre en danger son existence même, ou qu'on lui a donné suffisamment d'espace pour s'exprimer librement, des voix séparatistes ont émergé, parfois même violemment. Les raisons socio-historiques qui sous-tendent ce mode de comportement ont été élaborées ailleurs.

B. Le rôle de l'identité musulmane dans la société chinoise

Dès le début, la Chine communiste a accepté la notion d'État comme un corps politique unifié, une notion dérivée de la notion traditionnelle, un univers unique « *tianxia, 天下* », gouverné par le Fils du Ciel. Ainsi, contrairement à l'Union soviétique, qui reconnaissait au moins théoriquement l'acceptabilité d'une fédération de républiques soviétiques, où la majorité de la population était constituée de « *minorités ethniques* », la Chine n'a jamais changé la vision traditionnelle selon laquelle le pouvoir venait d'un centre.

Dans une telle situation, il n'y a pas de place pour le pluralisme politique.

Toutefois, dans les premières années du régime communiste, on a reconnu la multiplicité de la diversité culturelle sur l'ensemble du territoire et, à une époque où le régime avait besoin de paix et d'ordre pour s'établir, il y avait des signes de tolérance pour le pluralisme culturel, de peur d'éveiller inutilement un sentiment antichinois. Ainsi, la réunion de la CPPCC à Pékin, en 1949, comptait 5 délégués musulmans, du « *comité religieux démocratique* » et 4 des « *minorités ethniques* ».

Cependant, à partir des années 1950, les politiques radicales menées dans le pays, telles que la communalisation économique et le mouvement de popularisation du comportement politique et social des masses, sont entrés en conflit direct avec la minorité musulmane. Les terres du « *waqf* » (donations faites aux mosquées) appartenant aux mosquées ont été confisquées à cette époque par le pouvoir central et le système

49. Maurice Flory, *Les conférences islamiques*, Annuaire français de droit international, 1970/16/p. 233 ; Jérôme Doyon, *Négocier la place de l'islam chinois*, Harmattan 2014 ; Elisabeth Allès, *Musulmans de Chine*, École des hautes études en sciences sociales, 2000

éducatif s'est désormais efforcé de mettre l'accent sur le marxisme léninisme, au détriment des coutumes et traditions musulmanes (et d'autres minorités).

Cette politique a suscité une forte opposition parmi les musulmans, nous le verrons plus loin, qui, dans leur ensemble, restent fidèles à leur valeur islamique et à leur attachement à l'Islam mondial.

Il s'agit d'une forme de résistance plutôt passive. Cependant, dans les zones musulmanes densément peuplées, où la confiance en soi et l'indignation des musulmans sont dans leur apogée, l'action prend un caractère plus violent, jusqu'à la résistance ouverte.

Pendant une brève période d'épanouissement, qui a permis et même invité à une critique ouverte, les musulmans ont attaqué l'autorité communiste des immigrants chinois Hui qui se sont déversés dans leur région, certains appelant à l'autodétermination nationale et même à l'indépendance. Certains d'entre eux dénigrent le concept de « *mère patrie* » du régime, en prétendant : la Chine n'est pas la mère patrie des musulmans. Les Hui du monde entier appartiennent à « *une grande famille de musulmans* ». D'autres, sans doute immigrés, ont affirmé qu'il n'y avait pas moyen de vivre en Chine et ont ouvertement exigé que le gouvernement leur donne des papiers d'immigration, afin qu'ils puissent s'installer à nouveau en Arabie.

Pourraient-ils y être accueillis ? Rien n'est moins sûr, car, nous le verrons plus loin, les États à forte densité musulmane ou tout simplement musulmans, ne se sont guère manifestés contre la politique de sinisation entreprise à marche forcée par le gouvernement de Pékin dans le Xinjiang.

En mai 1958, le Quotidien du peuple avait révélé que des hui du Henan s'étaient révoltés à deux reprises en 1953, avec des plans visant à établir un État islamique indépendant. En avril et juin 1958, un autre mouvement avait éclaté, apparemment dans le but d'établir une « *république musulmane chinoise* » et avec le slogan de guerre : « *gloire à l'Islam* ».

Si l'on se penche sur l'histoire des musulmans chinois, on est frappé par la répétition des mêmes thèmes traditionnels sous le régime communiste. L'Arabie, où le prophète et l'Islam sont nés et ont opéré, a toujours été la véritable patrie des musulmans chinois, même si, ni eux, ni leurs ancêtres n'y ont été.

Ils n'aspiraient pas seulement à migrer vers une terre sûre, mais aussi à retourner en Arabie, seule voie vers le salut physique et spirituel. Il faut y ajouter que leur connaissance de la langue, c'est la langue du prophète qui est l'incarnation de la parole coranique de Dieu qui est venue à l'humanité.

Le caractère sacré de l'écriture arabe reste essentiel, non seulement pour les musulmans chinois, mais aussi pour les musulmans turcophones du nord-ouest. Les ouïgours ont toujours marqué leur attachement à leur écriture sacrée et l'initiative du gouvernement de vouloir modifier l'écriture n'a fait que renforcer cet attachement.

Une comparaison historique a souvent été faite entre la politique de « *centralisme français* » de l'empereur Napoléon envers la nation et la « *ligne d'État unitaire et multinational* » du parti communiste chinois. Mais l'identité ouïgoure pose problème face à la politique d'oppression chinoise. En effet, vivant en territoire chinois et aux portes de l'Asie centrale, dans une zone frontalière stratégique, la survie de l'identité musulmane ouïgoure représente une véritable menace pour les autorités chinoises. Pékin ne saurait tolérer la pratique d'une religion de façon aussi insistante en territoire chinois.

Le sinologue Alain Fourniau dans un article intitulé « *Pékin face au mouvement national ouïgour* »⁵⁰ considère que l'identité ouïgoure se structure autour du pôle de la religion et de celui de l'identité turque. Il souligne que les ouïgours sont un peuple ethnique de culture d'oasis, de langue turque, partageant une expérience historique générale, sans pour autant se considérer comme une identité nationale jusqu'au début du vingtième siècle.

Les explorateurs du seizième au vingtième siècle n'ont jamais fait de référence à un groupe ethnique ouïgour, mais préféraient citer des villes, Turpanlik, Kashgarlik etc. De son côté, Françoise Aubin rappelle qu'avant la création du Xinjiang en 1884, aucune entité n'a jamais existé dans l'ensemble de la région, qu'aucun nom ethnique ou géographique local. Il faut se souvenir que la minorité ethnique ouïgour était, à l'origine, très majoritaire chez elle. Avant d'être appelée Xinjiang par les autorités chinoises en 1884, cette vaste région était désignée comme la « *contrée d'Occident* », la dénomination géographique de « *Turkistan* » dont nous avons fait « *Turkestan* », qui signifie pays des Turcs et a été reprise à la fin du dix-neuvième siècle par des intellectuels turkestanais, désireux de voir naître une nation turkestanaise.⁵¹

Aujourd'hui encore, nous l'avons dit, les ouïgours refusent l'appellation de Xinjiang pour nommer leur pays d'origine et lui préfère l'appellation de Turkestan oriental. Ils considèrent que l'autre nom a été imposé par le colonisateur chinois et a une connotation avilissante.

En conclusion, on peut dire que l'identité musulmane ouïgour a joué un rôle important dans la société chinoise, mais que progressivement cette identité a été réduite par le gouvernement central.

50. *Le monde diplomatique*, septembre 1997, p.10

51. *L'arrière-plan historique du nationalisme Ouïghour des origines au 20ème siècle*, Cemoti, Cahiers d'études sur la méditerranée, 25/1998.

Au moment de la création de la république populaire de Chine, le président Mao Tsé Toung reconnaissait le caractère universel de la déclaration des droits de l'homme de 1948, à la rédaction de laquelle un certain nombre de diplomates chinois avaient précédemment participé. Cette analyse avait été par la suite relayée par un certain nombre de penseurs chinois qui s'étaient enthousiasmés pour les idées de démocratie et de droits de l'homme, seul moyen, selon eux, d'éviter une répétition de la tragédie maoïste (CCP), au lendemain du massacre de 1989.

Nous y consacrerons un chapitre introductif qui permettra de mieux comprendre la politique du gouvernement chinois, dont la signature par certains de ses représentants à la déclaration universelle des droits de l'homme a trouvé sa projection dans la consécration accordée à certaines provinces, dont le Xinjiang, à une certaine autonomie.

Cette reconnaissance des droits de l'homme apparaît dans la **situation juridique et politique des ouïgoures** qui sera traité **dans la première partie** de cette thèse, découpée en deux périodes.

La signature de la déclaration universelle devait permettre dans une première période de consacrer la reconnaissance constitutionnelle d'une autonomie contribuant à forger une identité musulmane, consacrant par-là la spécificité du peuple ouïgour. Mais au fil des années, l'expérience a montré les limites de cette autonomie, qui, au fil des années, était devenue, une autonomie de façade.

C'est la raison pour laquelle, dans une deuxième période, le gouvernement de Pékin devait finalement renier sa politique en rejetant de toute autonomie et en s'employant à développer une politique nouvelle visant à effacer les coutumes, le mode de vie, la religion pratiquée par les ouïgours, ce qui rencontra une très forte opposition dans la population, manifestée par des attentats de plus en plus violents.

Le président Xi Jinping, à la tête de la république populaire de Chine depuis 2013, constatant l'échec de cette politique libérale, devait durcir cette politique et entreprendre, à marche forcée, une tentative d'assimilation de la communauté musulmane ouïgoure à la communauté chinoise, en multipliant de nouvelles mesures, arrestations, stérilisation des femmes et surtout incarcérations d'un nombre considérable de ouïgours.

Toutes ces mesures ont choqué profondément la communauté internationale par leur arbitraire, qui se situent aux antipodes de la déclaration des droits de l'homme, jusqu'alors consacrée et à la doctrine chinoise des droits de l'homme, telle qu'elle avait été présentée dans un livre blanc de 1989.

Il nous appartiendra ensuite, **dans une deuxième partie** consacrée à la Chine dans **l'environnement international**, d'exposer d'abord dans un titre premier la doctrine chinoise des droits de l'homme de 1989 pour présenter ensuite, dans un titre second, la nouvelle conception chinoise qui autorise la politique répressive conduite vis-à-vis de la minorité ouïgoure qui par ses excès méconnaît les traités internationaux.

Première partie la situation juridique et politique des ouïghours

Chapitre introductif De l'universalité à la singularité des droits de l'homme

Section 1 La contribution de la Chine à la déclaration universelle

En France, le nom de René Cassin est indissociablement lié à la déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée le 10 décembre 1948, par l'assemblée générale des Nations unies au Palais de Chaillot dans la résolution 217 et signée par 58 États.

Il faut tout d'abord rappeler que dans un contexte marqué par les crimes de la seconde guerre mondiale et les violations des libertés fondamentales, l'organisation des Nations unies est créée en 1945. Puis, en 1946, est signée la charte des Nations unies, qui fait déjà de très nombreuses références aux droits de l'homme.

Mais dans la mesure où la charte visait, en tout premier lieu, à garantir la paix dans le monde, il a paru utile de rédiger ultérieurement un texte uniquement consacré aux droits fondamentaux : la déclaration universelle des droits de l'homme. Un avant-projet de déclaration a été l'œuvre du juriste français René Cassin. Puis, ce texte a été soumis à une commission comprenant des représentants de pays plus ou moins importants, les États-Unis, l'URSS, le Royaume-Uni, la France, le Canada, le Chili, le Liban et la Chine, soit neuf membres. Ce que l'on ignore parfois, c'est que la Chine a joué un rôle important dans la rédaction de ce texte. Ce qui peut paraître au premier abord surprenant dans la mesure où la Chine se débattait dans un conflit interne opposant Tchang Kai Kai-chek et les communistes.

La Chine, membre de plein droit de l'alliance victorieuse et qui avait participé activement aux réunions préparatoires de la charte fondatrice des Nations unies fut associé, tout naturellement, à la rédaction de la déclaration des droits de l'homme.

Il faut savoir que la mise au point de ce texte prit plus de deux ans, comportant sept rédactions successives jusqu'au résultat final, soumis au vote de l'assemblée générale des Nations unies. L'artisan initial fut Franklin Roosevelt, le président américain, puis à son décès, sa veuve Eléonore Roosevelt, qui jouissait d'un grand prestige public et qui fut élue présidente de la commission des droits de l'homme.

À cette époque, la Chine n'est pas un acteur qui compte vraiment sur la scène internationale. Terriblement affaiblie par les années de guerre et d'occupation, le régime de Tchang Kai-Cheek est confronté aux communistes. Ce qui fait que les droits de l'homme ne sont certainement pas une priorité pour un régime qui a toujours été autoritaire. Mais, d'un autre côté, il était vital pour le régime nationaliste de renforcer par tous les moyens sa légitimité auprès des puissances occidentales, et d'abord auprès des États-Unis, à un moment où les critiques étaient extrêmement vives contre la corruption et la compétence caractérisant le régime de Tchang Kai-Cheek.

Pour ces diverses raisons, le ministère des affaires étrangères de Nankin s'associe à ses travaux en envoyant des représentants.

J'évoquerai les représentants chinois qui y ont contribué, pour présenter ensuite brièvement leur profil et pour décrire la contribution qu'ils ont pu fournir dans le texte définitif.

§ 1 les représentants chinois

Trois personnalités chinoises ont participé à la rédaction de la déclaration, Zhang Peng Chun, Wu Jingxiang, Luo Zhongshu. Ces trois personnalités ont, comme dénominateur commun, d'avoir reçu une formation dans des universités américaines et européennes. Compte tenu de la guerre civile en Chine, n'ayant pas toujours la possibilité de communiquer avec leurs dirigeants, il est évident qu'ils ont pu bénéficier d'une liberté de ton et de pensée que n'avaient certainement pas leurs collègues.

Zhang Peng Chun (1892–1957) a joué le rôle le plus important des trois. Après une formation supérieure, un doctorat en sciences de l'éducation à l'université Columbia, il avait enseigné en Chine avant de faire partie du corps diplomatique chinois pendant les années de guerre. Présent à l'ouverture des travaux, il devint vice-président du comité de rédaction auprès de la présidente Madame Roosevelt.

Wu Jingxiong, (1899–1986) de la même génération, formé en Chine, puis à l'Université du Michigan, ainsi qu'à Paris et Berlin, avait été le principal rédacteur du projet de Constitution chinois de 1936, qui aurait dû être voté en 1937 par l'Assemblée nationale, mais qui ne put l'être, en raison de l'invasion japonaise. Converti au catholicisme, Wu a recherché toute sa vie une échelle de valeurs immuables valables pour tous les hommes. Cela ne pouvait que l'intéresser aux travaux de la commission sur les droits de l'homme où siégeait le Libanais Charles Malik.

Luo Zhongshu, après une formation à l'université d'Oxford, a enseigné la philosophie à Chengdu. Fervent partisan d'une coopération universitaire entre la Chine et l'Europe, essentiellement la Grande-Bretagne, il avait mis en place des comités de coopération avec des professeurs d'Oxford et de Cambridge. Après son retour en Grande-Bretagne, il a été associé aux travaux de l'Unesco pour réfléchir sur le problème des droits de l'homme.

§ 2 L'apport chinois à la Convention universelle des droits de l'homme

Cet apport s'est développé sur deux ans depuis la création du comité nucléaire de mai 46 jusqu'au vote final de la déclaration.⁵²

Lors de la première session de la commission, Zhang, finalement désigné comme représentant chinois, fut élu vice-président à la première séance, mais ne reçut pas d'instruction de son gouvernement. Cela explique sans doute que, lors de la première session du comité de rédaction, les participants à cette première session travaillaient sur un projet synthétique, préparé par la division des droits de l'homme en s'inspirant de divers documents, soit envoyés par des gouvernements, soit par des organisations. Une synthèse fut entreprise notamment par John Humphrey, puis par René Cassin. Parmi les textes envoyés aucun ne venait d'Asie.

Lors de la deuxième session de la commission, Zhang qui ne pouvait pas être présent, fut remplacé par Wu qui siégeait au palais des Nations à Genève dans deux instances différentes, d'abord à la sous-commission contre la discrimination et la protection des minorités, puis à la commission des droits de l'homme. Lors des débats marqués par un affrontement violent entre l'Amérique et l'URSS, il prit soin d'expliquer que la tradition chinoise est fondée sur deux principes : l'égalité de toutes les nationalités sur la terre et la source du sentiment humanitaire. Toutefois, il faut reconnaître que ces interventions ont été peu nombreuses.

L'ensemble de ces travaux fut communiqué à trois instances chinoises : l'Association juridique de Chine, la société chinoise de droit international et le ministère de la justice. La principale réaction est venue de l'Association juridique de Chine qui, dans sa réponse en anglais, d'une grande précision juridique, considère que le projet de déclaration votée à Genève est trop long et trop détaillé et source de conflits avec les législations ou les Constitutions de certains pays. L'Association considère que la déclaration devrait se limiter à lancer des principes fondamentaux acceptables par tous et n'impliquant pas d'obligation légale.

52. Pierre-Etienne Will, *La contribution chinoise à la déclaration universelle des droits de l'homme*, in *La Chine et la démocratie*, sous la direction de Mirelle Delmas Marty et Pierre-Étienne Will, Fayard 2007.

La deuxième session du comité de rédaction s'intercale entre la deuxième et la troisième session de la commission des droits de l'homme. Le comité étudie essentiellement le projet de Convention qu'il soumet à la commission. Zhang n'assiste pas au débat, mais est représenté par Wu qui insiste sur le fait que la déclaration ne saurait servir que de normes morales à laquelle devrait aspirer l'humanité.

Puis, la délégation chinoise soumet un projet extrêmement concis, dix articles au lieu d'une trentaine :

Article 1^{er} *Toute personne a droit à la vie*

Article 2 *Toute personne a le droit à la liberté de conscience de croyance, à la liberté de réunion et d'association et à la liberté d'information, de parole, d'expression.*

Article 3 *Toute personne a droit à des conditions de vie décente ; au travail et aux loisirs, à la santé, à l'éducation, à la sécurité économique et sociale.*

Article 4 *Toute personne a le droit de participer aux affaires de son gouvernement, directement ou par l'intermédiaire de ses représentants.*

Article 5 *Toute personne a droit à une égale protection de la loi.*

Article 6 *Toute personne a le droit de chercher asile pour être à l'abri de la persécution.*

Article 9 *Nul ne sera tenu en esclavage, ni en servitude involontaire, ou soumis à la torture ou à des peines ou des traitements réels ou inhumains.*

Article 10 *Toute personne peut se prévaloir des droits de l'homme et des libertés fondamentales proclamées dans la présente déclaration, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion. L'exercice de ces droits suppose la reconnaissance des droits des autres et des justes exigences de la communauté dans laquelle elle réside.*

Cette mini déclaration n'est pas sans mérite dans la mesure où elle esquivait habilement bon nombre de questions philosophiques ou politiques qui avaient déjà suscité beaucoup de discussions au sein de la commission. Si ce projet ne semble pas avoir été discuté en tant que tel par le comité, il est évident qu'il a servi de référence pour plusieurs interventions des représentants chinois pour les sessions suivantes.

Dans la troisième session de la commission, Zhang, à nouveau présent, insiste sur l'importance de l'éducation en matière de droits de l'homme. Puis à l'occasion du troisième comité de l'assemblée générale, il rappelle que l'influence chinoise s'était déjà exercée sur la pensée des lumières au XVIII^e siècle et que « *la première condition pour la défense des droits de l'homme, c'est la tolérance envers les divers opinions et croyances* ».

Comme René Cassin, il insiste sur l'universalité que tire la déclaration du fait qu'elle est un compromis entre les différents points de vue des divers États.

Le processus d'élaboration de la déclaration universelle, qui s'est étalée sur deux ans, va permettre maintenant de mesurer qu'elle a pu être l'importance de la Chine dans l'élaboration du texte définitif de la déclaration universelle.

§ 3 La mise en perspective de l'apport chinois

La place des conceptions chinoises traditionnelles dans les interventions de Zhang et de ses compatriotes autour de la commission Roosevelt est indéniable, mais il ne faut pas l'exagérer. Fortement imprégné d'une culture occidentale, européenne, acquise pendant de longues années d'études en Occident, les propos des représentants chinois s'inscrivent dans un discours moderne sur les droits de l'homme dont les connexions avec la tradition chinoise sont le plus souvent secondaires.

La réflexion sur les droits de l'homme en Chine remonte dans la décennie 1930 -1940. Pour certains, Hu Shi, formé à l'université de Columbia, seul le règne de la loi (Rule of Law) permet de protéger les droits et il est nécessaire d'établir une Constitution pour empêcher les institutions de l'État d'outrepasser les pouvoirs qui leur sont conférés par la loi et il appartient aux intellectuels de guider et de critiquer le gouvernement et les partis politiques.

De son côté, un autre universitaire, Luo Longli, qui a étudié aux États-Unis et en Angleterre, théorise sur les droits de l'homme. Il énumère 35 droits. Luo insiste sur le droit au minimum matériel vital et au travail et sur les responsabilités de l'individu envers la société. Mais l'État a aussi des responsabilités, une fonction, celle de protéger les droits de l'homme, que ces droits soient politiques ou économiques et d'en garantir l'exercice. Il évoque même l'idée de révolution. Il souligne également l'importance de la distinction entre les droits du peuple conférés par l'État aux citoyens et les droits de l'homme qui préexistent à l'État et aux lois.

Cette notion de droit du peuple s'est développée en Chine dans le milieu intellectuel avant 1890. Il s'agissait plus d'une exigence ou d'un projet de réforme politique proposée par les intellectuels que d'une théorie pure des « *droits* ». Elle tire sa source sans doute dans les régimes démocratiques occidentaux, mais était autre chose que l'idée de droits de l'homme et de la démocratie. C'est certainement sous Confucius qui accordait au peuple un droit important dans la vie politique du pays que l'on trouve cette conception.

Les idées de ces auteurs ont continué d'être discutées au sein de divers groupes et associations mis sur pied dans les années 30 pour combattre les atteintes aux droits et le style répressif du régime du parti unique du Guomindang.

On trouve la projection de ces débats dans les interventions des représentants du gouvernement chinois, notamment chez Zhang, lors de l'élaboration de la déclaration universelle. Zhang insiste sur l'exigence d'universalité qui implique la prise en compte des cultures non occidentales. Il rappelle que la Chine représente un large segment de l'humanité et que sa population entretenait des idéaux et des traditions différents de ceux de l'Occident chrétien. Il avait même suggéré à John Humphrey d'étudier la philosophie chinoise.

Il est certain que les conceptions politiques se sont reflétées dans les discussions relatives à l'opposabilité des droits de l'homme aux États, notamment le droit de pétition et le droit de rébellion, inclus dans la déclaration d'indépendance américaine et dans la déclaration française des droits de l'homme et du citoyen, mais, sur ce terrain, les représentants de la Chine semblent avoir été absents de ces débats.

En revanche, les droits civils et politiques, les droits économiques, sociaux et culturels ont longtemps reflété la tension entre un Ouest libéral, inventeur des premiers, et un Est, marxiste privilégiant les seconds. Il n'est donc pas surprenant que, pendant les débats de la commission, les représentants de la Chine aient résolument soutenu l'intégration des droits économiques, sociaux et culturels au texte final.

Zhang, en particulier, en soulignera l'importance en citant Mencius, continuateur de Confucius, chez qui on trouve en effet la formulation canonique suivant laquelle les hommes ne peuvent être éduqués au bien et rester loyaux envers leur gouvernement, si on ne leur assure pas le nécessaire. Depuis l'époque des Song (960–1279), l'idée est profondément intégrée qu'il est de la responsabilité des pouvoirs publics de veiller à ce que les plus pauvres ne soient pas exposés à perdre leur place dans la société, et donc leur existence en tant qu'êtres humains, dignes de ce nom. Mais force est de constater que cette exigence n'a pas été remplie, même après la révolution de 1911.

Les gouvernements républicains qui se sont succédés en Chine se sont montrés presque toujours incapables de répondre à cette attente et plus généralement de s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté et des inégalités. Le pays a connu plusieurs catastrophes naturelles majeures, sans parler des catastrophes « *non naturelles* », provoquées par les guerres civiles ou étrangères. Pour toutes ces raisons, la notion de droit à la qualité de la vie, c'est-à-dire une vie libérée des soucis élémentaires de la survie et permettant à l'individu de déployer ses potentialités pour être « *homme* », possède une force particulière dans le contexte chinois.

L'indivisibilité des droits et des devoirs a été posés par de nombreux participants au cours des débats, notamment ceux de l'Amérique latine et par langue, mais, finalement, la liste des devoirs fut retirée essentiellement pour des raisons pratiques.

Parmi les droits, droit à la liberté, droit à la vie, la référence à l'égalité de tous les êtres humains, a été revendiquée par la déclaration chinoise. Alors que le délégué soviétique insistait sur l'égalité et qu'un autre proposait la liberté, Zhang considère en effet que la notion de dignité humaine transcende la distinction entre les droits civils et politiques et les droits économiques et sociaux, dans la mesure où la dignité est indivisible. Il définit la dignité humaine comme un droit primordial et avait proposé que la déclaration comporte un préambule qui en exprime la philosophie et qui affirme notamment « *la différence irréductible entre l'homme et l'animal* » et fasse émerger la notion de « *dignité humaine* ». Cette déclaration aurait été la seule à faire l'unanimité lors de la séance et alla trouver sa projection dans la rédaction finale du texte. L'article premier dispose, en effet, que « *tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* ». Et, aujourd'hui, le concept formel de dignité humaine occupe une place éminente dans le droit international humanitaire et notamment dans les textes relatifs à la bioéthique, tels que la déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme (1997) ou encore la Charte européenne des droits fondamentaux dont l'article premier est consacré à la dignité humaine. Plus près de nous, le conseil constitutionnel a élevé la dignité au rang de principe de valeur constitutionnelle en 1994. Désormais, la dignité est considérée comme partie intégrante des droits de la personnalité qui sont inaliénables.

La deuxième contribution chinoise à la rédaction de la déclaration universelle porte sur la notion de conscience, inscrite dans l'article 1^{er} de la déclaration. C'est à l'occasion du débat sur l'article premier que la Chine a proposé de préciser que les hommes sont doués de raison et de conscience.

En suggérant le terme de conscience, Zhang se référait à deux concepts chinois. D'abord, la notion chinoise de « Ren 仁 » signifiant « *humanité, souci de ses semblables* », mais aussi voulait exprimer l'idée de « *conscience morale* » (langue signe).

L'idée selon laquelle « *tous les hommes sont frères* », conservée sous une autre formulation dans le même article, est, elle aussi, très chinoise, mais elle avait été aussi introduite dans le projet de déclaration par René Cassin, qui s'inspirait, pour sa part de la déclaration française des droits de l'homme et du citoyen.

Cette notion de « Liangxin 连心 » remonte à Mencius, le véritable inventeur de ce qui deviendra le confucianisme officiel sous la dernière dynastie impériale, chez qui il s'agit de l'esprit foncièrement bon qui distingue l'homme de l'animal et fait qu'un homme est humain. Il s'agit donc de quelque chose de plus que la conscience morale : il s'agit d'une « *bonté innée* », qui d'ailleurs possède dans la tradition chinoise sa dimension métaphysique au sens où c'est ce qui rattache l'homme, non pas à Dieu ou à l'occurrence, mais à la « *voie 道* » consubstantielle au fonctionnement de l'univers.

En fin de compte, l'apport de la Chine à la rédaction et à l'adoption finale de la déclaration est loin d'être négligeable. Il a été mis en relief et admiré par nombre des collègues de ceux ayant contribué à la rédaction du texte final.

Il apparaît double et contradictoire seulement en apparence. D'un côté, Zhang a été l'un des plus insistants parmi les membres non occidentaux de la commission a rappelé l'existence et les spécificités culturelles de vastes pans de l'humanité que l'histoire des siècles récents avait maintenue aux marges d'un ordre mondial dominé par la puissance matérielle et par les valeurs de l'hémisphère occidental et à proclamer que la déclaration des droits de l'homme ne saurait être universelle que si ces cultures ne pouvaient s'y reconnaître. Mais, d'un autre côté, Zhang a pris le parti, au cours des débats, de presque toujours gommer les spécificités culturelles et de se concentrer sur des principes acceptables par tous, afin de se montrer le plus universel possible en évitant de heurter quiconque.

C'est grâce à cette déclaration que s'est faite toute la décolonisation, la suppression de l'apartheid et du régime raciste en Afrique du Sud. C'est grâce à cette universalité que l'on peut répondre aux nouvelles menaces qui pèsent sur les droits de l'homme : que ce soit la protection de l'environnement, la répression des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité, la lutte contre l'extrême pauvreté et surtout le terrorisme. Mais cette dimension universelle ne devrait pas pour autant ignorer le particularisme de certaines sociétés et de certains individus. Peraras⁵³ a fait justement remarquer qu'ils ne peuvent pas s'étendre à toutes les sociétés et cela est dû à la nature même de ces droits. L'universalité des droits de l'homme n'exclut pas la singularité de ces derniers.

53. Perraras, *L'impossible universalité des droits de l'homme*, RTDH, 2011, p353.

Section 2 Le pluralisme des droits de l'homme

Depuis longtemps, une partie importante de la doctrine considère le principe de l'universalité des droits de l'homme, comme un principe dépassé et qu'il faut s'orienter vers un pluralisme des droits de l'homme.⁵⁴

Madame Delmas Marty a montré qu'il y a place pour une conception pluraliste des droits de l'homme. Ces derniers seraient conçus à partir de principes directeurs communs appliqués avec « *une marge nationale d'appréciation qui reconnaît aux États une sorte de droit à la différence, mais à condition de ne pas descendre au-dessous d'un certain seuil de comptabilité* ». ⁵⁵ Cette conception trouve sa projection dans la régionalisation des systèmes de protection qui débouche sur la contestation d'une idéologie occidentale.⁵⁶

§ 1^{er} la régionalisation des systèmes de protection

A) Le Conseil de l'Europe

Il a pendant longtemps prétendu incarner l'Europe des droits de l'homme. C'est bien sous l'égide du Conseil de l'Europe qu'ont été accompli les progrès les plus spectaculaires dans le sens d'une protection supranationale des droits de l'homme, grâce essentiellement à la Convention européenne de sauvegarde de l'homme et des libertés fondamentales, signée à Rome en 1950 et complétée ultérieurement par plusieurs protocoles et à la Cour européenne des droits de l'homme, chargée de veiller à son respect. Les droits qu'elle proclame sont garantis à toute personne, quel que soit sa nationalité, même non ressortissant d'un État parti à la Convention. Il s'agit pour l'essentiel de droits civils et politiques dont l'énumération est très proche des dispositions correspondantes à la déclaration universelle de 1948.

B) l'Union européenne

Conçue au départ dans une perspective économique, l'Europe communautaire n'était nullement destinée à assurer la protection des droits de l'homme, mais seulement des libertés de circulation et d'établissement à l'exercice d'une activité économique. Progressivement, la protection des droits de l'homme a acquis une place croissante dans les prérogatives de l'Union européenne. La Cour de justice des communautés avait

54. Cohen Jonathan, *Universalité et singularité du droit de l'homme*, RTDH 2003 p3

55. Delmas Marty, *Pour un droit commun*, Seuil, 1994

56. Pierre-Etienne Will, *op.cit*

déclaré, dès 1970, que les droits fondamentaux faisaient partie intégrante des principes généraux du droit dont elle assure le respect.

C) Le continent américain

Les États membres de l'Organisation des États Américains avaient adopté, dès 1948, avant même le vote de la déclaration universelle, la déclaration américaine des droits et devoirs de l'homme. Quant à la Convention américaine des droits de l'homme, adoptée en 1969, elle est entrée en vigueur en 1978.

D) Le continent africain

La charte africaine des droits de l'homme et des peuples a été adoptée en 1981, sous l'égide de l'organisation de l'unité africaine. Elle est entrée en vigueur en 1986 et son originalité est de proclamer, au-delà des libertés individuelles et collectives, les droits des peuples : droit à l'égalité, à l'autodétermination, à la libre disposition de la richesse, droit au développement et à un environnement satisfaisant, droit à la paix et à la sécurité.⁵⁷

E) Le monde arabe islamique

La vision islamique des droits de l'homme ne trouve sa source légitime que dans le Coran et la Summa. La déclaration islamique universelle des droits de l'homme de 1990 n'a qu'une valeur doctrinale.

En revanche, la déclaration sur les droits de l'homme, adoptée au Caire en 1990 par l'organisation de la coopération islamique, s'érige clairement en contre-projet à la déclaration universelle, en ce qu'elle met en exergue le rôle central de la charia. Elle n'évoque, ni l'égalité entre les hommes et les femmes, ni la liberté de croyance. Cette déclaration a reçu un accueil très favorable de la communauté ouïgoure.

§ 2 la contestation d'une idéologie occidentale

Les droits de l'homme ont parfois été dénoncés comme une invention de l'Occident reflétant jusque dans leurs prétentions à se présenter comme universels, voire comme une forme de néo-colonialisme idéologique. Sans doute, lors de la conférence de Vienne sur les droits de l'homme en 1993, tous les États ont accepté de

57. Mza Jorge, *la Charte Afrique des droits de l'homme et des peuples*, thèse 2021.

signer l'acte final dans lequel on peut lire : « *s'il convient de ne pas perdre de vue l'importance des particularismes nationaux et régionaux et la diversité historique, culturelle et religieuse, il est du devoir des États, quel qu'en soit le système politique, économique et social, de promouvoir et de protéger tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales* ». ⁵⁸

Le gouvernement chinois a fait sienne cette déclaration dans la politique conduite dans la province du Xinjiang. Il a considéré qu'il fallait respecter les particularismes locaux par la consécration d'une autonomie régionale vis-à-vis des ouïgours. Cette politique exprimait son attachement à la déclaration universelle des droits de l'homme. Mais, progressivement, Pékin considérant que l'universalité des droits de l'homme était un concept dépassé, qui n'avait pas à être imposé à l'Asie, ni même à l'Occident a rejeté le principe et s'est peu à peu, orienté vers une politique d'intégration des ressortissants du Xinjiang, principalement les ouïgours, pour les fondre dans la communauté chinoise.

Un certain nombre de débats internes à l'Occident se font jour de plus en plus. Des contestations religieuses issues de populations de confession musulmane qui vivent sur le sol des pays occidentaux développent un multiculturalisme. Des contestations politiques apparaissent dans certains pays Est-européens entrés en opposition avec ces valeurs occidentales comme la Hongrie ou la Pologne, animées par une idée commune de ne pas perdre leurs « *identités* » de pays chrétien blanc.

Il n'est pas étonnant que ces bouleversements aient trouvé leur projection dans la politique chinoise interne, que ce soit au plan interne ou au plan international.

.

58. Pierre-Étienne Will, op.cit.

1^{re} partie La situation juridique et politique des ouïgours

Depuis 1949, la politique du parti communiste chinois vis-à-vis des minorités a radicalement évolué. Dans une première période, après quelques années d'indifférence, le parti avait solennellement reconnu par des textes le principe de l'autonomie de certaines minorités, dont les ouïgours.

C'était reconnaître l'identité du peuple ouïgour. Mais, au fil des années, cette indépendance relative est apparue contraire à l'esprit centralisateur du gouvernement de Pékin.

Sans pour autant gommer les textes constitutionnels, il les a progressivement vidés de leur substance pour finalement rejeter cette autonomie. (**Titre 1**) Cette volte-face devait inévitablement susciter des résistances et des oppositions de la part des ouïgours, les premiers concernés par ce retournement de politique, générant des mesures de rétorsion radicale du gouvernement central et suscitant des tensions inévitables entre pouvoir central et ouïgours. (**Titre 2**)

Titre 1^{er} Les politiques successives du gouvernement chinois

A la fin des années 20, le parti communiste chinois, conformément à la ligne marxiste-léniniste, s'était prononcé en faveur de l'autodétermination et du droit d'indépendance des minorités ethniques de Chine. Une fois libérée de « *l'oppression des impérialistes, du Kuomintang et des seigneurs de la guerre* », ⁵⁹ le discours communiste sur l'autodétermination, tout à fait impopulaire au sein des populations han, semble toutefois essentiellement destiné à rallier le soutien des minorités ethniques dans la lutte contre les nationalistes. À partir de la guerre sino-japonaise de 1937, le discours officiel marxiste des « *masses travailleuses* » a évolué vers celui de « *la nation chinoise et le peuple chinois* ». ⁶⁰ L'unité nationale prit alors le dessus sur l'approche marxiste-léniniste d'un pays multi ethnique, bien que la doctrine d'autodétermination soit toujours présente dans les textes officiels.

Après la proclamation de la république populaire de Chine en octobre 1949, le droit à l'autodétermination des minorités ethniques a complètement disparu du discours et des textes officiels. « *Unification de la Chine* » et « *Intégrité de la souveraineté territoriale* » sont affirmées dans la Constitution provisoire du 29 septembre 1949. ⁶¹

Depuis cette date, la Chine communiste exerce un pouvoir qualifié de « *colonial* » sur le Turkestan oriental pour que les Hans étendent aux autres nations leur « *valeur civilisatrice* ». Le Xinjiang est ainsi devenu un espace chinois depuis la conquête de la dynastie mandchoue, au milieu du XVIII^e siècle. Autrefois marquée par des révoltes qui ont perturbé ses relations avec le centre, la région est désormais solidement rattachée à la Chine. Avec l'établissement définitif du pouvoir communiste chinois, appelé par le gouvernement chinois « *la libération pacifique* », émerge l'affirmation d'une conscience ethnique culturelle.

Cette radicalisation du régime chinois et le conflit sino-russe provoquèrent la fuite de nombreux Kazakhs et kirghiz vers l'URSS, tandis que des incidents frontaliers, puis des essais nucléaires sur le site de Lob Nor, à partir de 1964, achevèrent de transformer le Xinjiang en zone militaire. Mais, alors que la reconquête d'autres parties du territoire se fit sans grande opposition des minorités ethniques, à part le Tibet, le parti dut faire face au Xinjiang, à une majorité islamique, non han, ne parlant pas le chinois, turcophone et jouissant d'une autorité locale importante.

59. Principes directeurs de la Constitution de la république du soviet chinois, 7 novembre 1931, voir référence dans Ekman, *La Chine dans le monde*, CNRS édition 2018.

60. Ekman, op. cit, p.157

61. Ekman op.cit. p.157

La politique de Mao, fidèle à la doctrine marxiste-léniniste, considérait que la question des minorités était une question de classes sociales, appelées à disparaître avec ses dernières lors de l'avènement du communisme. Dans cette perspective, il souhaitait coopter des élites locales comme Ismail Amal, un haut dignitaire ouïgour, nommé ministre chargé des nationalités au conseil des affaires. Très souvent, le responsable administratif appartenait à la minorité ouïgoure, mais le dirigeant du Parti d'ethnie Han, demeurait le véritable détenteur du pouvoir.

Le dirigeant chinois menait une politique de front uni pour associer toutes les minorités au parti communiste en doublant sa structure administrative dans les régions dites autonomes comme le Xinjiang. Saifudin, ⁶² autre ouïgour, témoin de la révolution et de la libération pacifique du Xinjiang, était le seul à connaître les questions les plus secrètes, car c'est lui qui pouvait parler de ces questions seul à seul avec Mao, comme il l'avait fait précédemment avec l'Union soviétique.

L'histoire des politiques des minorités en Chine a ainsi constamment balancé autour de cet axe depuis 1949, selon la rapidité avec laquelle on voulait que les minorités passent d'une phase à l'autre. Cette double politique, à la fois d'intégration des minorités et d'assimilation de ces dernières par une progressive sinisation, se caractérise, tout d'abord, par la volonté de coopter des élites locales. Le but est double : à la fois associer les ouïgours à la gestion du pays et limiter d'éventuels désordres dans le pays.

Pour assurer le développement économique et le maintien de la stabilité au Xinjiang, le gouvernement de Pékin fait appel aux troupes de l'armée populaire de libération (APL). **En 1954, est créé le corps de production de construction** du Xinjiang (**CPCX**), appelé plus couramment Bingtuan (兵团), constitué de militaires démobilisés et de populations civiles han immigrés.

Il s'oriente, en même temps, vers la consécration d'une autonomie de certaines minorités et l'affirmation d'une identité musulmane. En donnant à ces régions habitées par des minorités un pouvoir d'autodétermination extrêmement généreux pour l'autonomie locale, en les encourageant à rompre avec le régime originel et en formant un front uni et une communauté d'intérêts avec le nouveau régime, le gouvernement de Pékin prenait le risque d'une affirmation de plus en plus forte du séparatisme indépendant

62.Saifudin est l'un des rares non-han qui aient reçu d'importantes fonctions en Chine populaire. Né le 12 mars 1915, mort le 24 novembre 2003. D'origine ouïgour. Dirigeant du Turkestan chinois (Xinjiang), membre suppléant du BP de 1973 à 1982 et vice-président du comité permanent de l'A.N.P. depuis 1978.

et aux dangers cachés dans les zones ethniquement peuplées. Par exemple, le soutien affirmé pour la fiscalité, l'emploi, l'éducation pouvait entraîner des inégalités entre les différents groupes ethniques et le renforcement de la conscience de la norme nationale.⁶³

Au lieu d'intégrer en douceur la minorité ouïgoure, la politique néostalinienne des minorités, la colonisation à marche forcée ont eu effet diamétralement inverse. Sous la pression extérieure, la mosaïque de petites communautés éparpillées a progressivement pris conscience de leur ethnicité. Cette politique a facilité une prise de conscience de l'identité musulmane ouïghour, qui n'était, sans doute pas, constituée à l'origine.

D'ailleurs, cette autonomie, affirmée par des Constitutions, s'est révélée factice, au fil des années, ouvrant la voie à un rejet de cette autonomie, c'est-à-dire à une négation de l'identité musulmane. A une identité musulmane consacrée (chapitre 1) s'est progressivement substituée une identité musulmane combattue (chapitre 2)

63. Maud Bouvier, *Les politiques chinoises et les ouïgours du Xinjiang depuis 1990*, mémoire Université Lumière, Lyon, 2 juin 2005.

Chapitre 1 L'identité musulmane ouïgoure consacrée

La conférence consultative du peuple chinois, adoptée en 1949, cautionne et impose la supériorité han sur les minorités qui composent le territoire chinois : l'article 9 stipule **qu'aucune partie de la Chine ne peut être séparée du territoire**. Le gouvernement chinois considère ainsi que la **culture han domine les cultures des minorités nationales**.

Le gouvernement avalise ainsi la pression faite sur les groupes indépendantistes ouïgours. L'article 50 prévoit que la nationalité han et le nationalisme local peuvent s'opposer. L'identité nationale est confrontée à un défi de racisme et le nationalisme qui s'est amplifié. L'attrait politique de la nationalité ouïgoure du Xinjiang est une manifestation directe de ce défi.

Toutefois, l'article 51 annonce **la mise en place de gouvernements locaux autonomes** dans les régions totalement ou majoritairement composées de minorités ethniques. L'article 52 précise que toutes les nationalités chinoises disposent de droits égaux, tels que la liberté de religion, de langue, de travail. Mais, il n'est pas cependant spécifié de quelle manière ces droits sont respectés. Enfin, dans l'article 53, le gouvernement s'engage à fournir de l'argent à ces régions minoritaires. Mais, en réalité, il ne verse que très peu d'aide, destinée principalement au développement économique de la région assuré par une présence han importante et par le contrôle du gouvernement central, lié à l'armée populaire de libération (APL) sur les affaires locales.

Il est certain que le fonctionnement de la politique centralisée sous le système unitaire réduit inévitablement l'autonomie du peuple. C'est l'un des reproches ouïgours contre le gouvernement central. Autrement dit, l'autonomie n'est que nominale. Lorsque les réclamations d'intérêt politique et économique sont dessinées sur la base de l'appartenance ethnique, en particulier des caractéristiques ethniques, il est évident qu'elles deviennent source de conflits. Avec la radicalisation de l'identification et de l'autonomie régionale ethnique, la « *nation chinoise* » au sens politique, créé pour la construction des États nationaux chinois, n'est évidemment pas suffisante pour intégrer des groupes ethniques basés sur la race naturelle.

La période de 1949 à 1955 est caractérisée par une attitude de tolérance vis-à-vis des langues propres des minorités nationales et la mise sur pied de l'institut central des nationalités. Le 2 août 1952, Mao promulgue le programme général pour la réalisation de l'autonomie régionale des minorités, autonomie qui concerne, avant tout, les régions les plus importantes. Le pouvoir serait ainsi divisé entre toutes les ethnies de la région de façon proportionnelle. Bien que l'ethnie majoritaire du Xinjiang soit composée de ouïgours, il demeure un

grand nombre d'ethnies minoritaires (14), d'où l'intérêt d'envoyer des colons Hans dans la région, de façon à ce que les Chinois acquièrent de plus en plus progressivement un pouvoir de décision.

La région autonome ouïgour du Xinjiang est proclamée en 1955, mais cette promotion ne diminue pas l'aspiration des ouïgours à l'indépendance.⁶⁴

En 1957, avec le mouvement des cent fleurs, la campagne de rectification s'ouvre pendant laquelle le thème de la supériorité des Hans est constant. S'opère alors un effort d'assimilation des minorités nationales. Le plénum du comité central communiste chinois se transforme en un véritable procès des cadres nationaux, au cours duquel est formulée la requête de changer de nom de Xinjiang en « *république ouïgoure* », ce que les maoïstes qualifièrent de « *forme objective de manifestations du nationalisme local, ayant pour objectif le démembrement de la Chine* ».

Ces déclarations provoquèrent des réactions populaires qui entraînèrent elles-mêmes des répressions : les années 1956-1959, marquées par la grande révolte du Tibet, le furent également par des troubles de même nature au Xinjiang. Les arrestations massives révélèrent l'existence de deux partis organisés : le parti du peuple du Turkestan oriental (PPTO) et le parti de l'islam du Turkestan oriental (PIT).

Le parti du peuple a été à l'origine d'un plan de mutinerie des unités de cavalerie de l'armée nationale, plan déjoué en 1957 par une arrestation massive d'officiers indigènes. Il mena par la suite les principaux soulèvements, comme ceux de 1962. En 1969, ce parti était largement implanté dans le Turkestan oriental. Son programme politique était ouvertement anticomuniste et anti chinois, l'organisation de ses activités, sa coopération avec des forces intérieures et extérieures, sa stratégie de la guérilla en faisait la principale force de résistance organisée. Il a subsisté jusqu'à l'époque actuelle, malgré les nombreuses vagues d'arrestations qui le privent périodiquement de ses dirigeants. Il possédait aussi des imprimeries clandestines qui publièrent des textes lançant des appels aux jeunes et des requêtes aux Nations unies.

Les années de la révolution culturelle, particulièrement mal vécues au Xinjiang, connurent une série de troubles. Les populations locales et surtout ouïgours cherchèrent par tous les moyens à quitter le territoire pour échapper aux difficultés et aux persécutions. Les ouïgours et les Kazakhs de la région de L'Ili furent vers l'Union soviétique. Des émeutes sanglantes se produisirent en 1962, lorsque les autorités chinoises se

64. Ruihua Liu, *La diversité des pouvoirs locaux en Chine entre centralisation et autonomie dans une perspective évolutive*, thèse, 2016, Université de Lorraine.

mirent à refuser d'accorder des permis de sortie à ceux qui voulaient franchir la frontière. Pendant plusieurs années, la situation était tendue aux abords de la frontière avec le Kazakhstan ou l'armée chinoise avait développé un no-man's land de 30 km pour empêcher les passages.

En juin 1969, le démantèlement d'un plan du Parti (PPTO) entraîna une répression et des purges sur tout le territoire. En février 1978, dans plusieurs districts de la région eurent lieu des manifestations armées de la population locale contre l'oppression du pouvoir chinois.

Mais, en 1980, l'attitude des dirigeants chinois se modifia vis-à-vis des minorités. Ils reconnurent que la « *juste direction* » de la question nationale avait été transgressée par les actions de la « *bande des quatre* »⁶⁵ et qu'il fallait apporter de l'aide aux peuples non- Hans dans la construction politique, économique et culturelle, de la nécessité de respecter leurs droits et intérêts, de régler les frictions entre Han et non- Han. Ce revirement tardif de la politique n'empêcha pas des manifestations de rue à Urumqi, à la suite du lynchage d'un écrivain nationaliste, Ablimit Mesud. C'est la raison pour laquelle à la suite d'une visite en 1981 de Deng Xiaoping, le Parti communiste de la région fut réorganisé, l'autonomie contrôlée et un nouveau premier secrétaire Hu Yao bang nommé.

Section 1 Le fonctionnement de l'autonomie

Rappelons que l'autonomie a été accordée à cinq régions dont le Xinjiang, composées totalement ou majoritairement de minorités nationales, qui bénéficient dès lors d'une certaine liberté de culte et de pratique de leurs coutumes. La région autonome ouïgour du Xinjiang est proclamée en 1955. Cette autonomie est garantie par le PCC dans les articles 51 et 52 de la conférence consultative politique du peuple chinois de 1949. Mais un amendement apporté à la Constitution, dès 1959, supprime le droit pour les minorités de gouverner leur région et, en 1960, une loi donne aux ressortissants d'une nationalité étrangère le droit de quitter le Turkestan oriental (Xin jiang). Près d'un millier de ouïgours utilisèrent cette possibilité pour émigrer vers l'Afghanistan et en Turquie, en s'inventant des origines étrangères.⁶⁶

65. La bande des quatre est le nom d'un groupe de quatre dirigeants chinois dont la veuve de Mao, qui sont arrêtés et démis de leurs fonctions en 1976, peu de temps après la mort de Mao. Ils sont accusés d'être les instigateurs de la révolution culturelle.

66. Jean-Pierre Cabestan, op.cit., p583 et s.

La région se divise administrativement en préfectures et en comtés. La Constitution nationale prévoit en théorie l'organisation d'une milice locale, le développement de la culture locale, la promotion de la langue locale et le contrôle du budget local, ce qui est absolument impossible, compte tenu du panachage ethnique du gouvernement local.⁶⁷

Dès lors, l'armée populaire de libération et le Parti communiste chinois récupérèrent tout naturellement le contrôle du pouvoir. Bien que la Chine se soit appuyée sur le modèle soviétique pour créer le système de gouvernement autonome, elle ne reste pas un État unitaire, centralisé, qui refuse d'appliquer le fédéralisme et lui préfère « *un État multinational unifié* », où la supériorité han n'est plus à prouver.

Pour y parvenir, dès les années cinquante, l'armée chinoise de la toute nouvelle république populaire de Chine, avait chassé les bandits du Kouo-Min-Tang dans les régions périphériques de la Chine et laissé les troupes de l'armée populaire de libération s'installer dans la zone des fermes d'État.

Des cadres issus des minorités ethniques non han (Kazakhs, kirghizes, huis, mongols, tadjiks) sont nommés à des postes à l'échelon local, mais relativement peu d'ouïgours, alors qu'ils constituaient encore la majorité de la population. Ce n'est qu'en 1955 que l'ouïghour **Septidi Azizi** 赛福建 est nommé président de la conférence consultative du peuple chinois (CCPPC) du Xinjiang, qui prend la même année officiellement le nom de « *région autonome ouïgoure du Xinjiang* ». Toutefois, le pouvoir politique et militaire demeure entre les mains du chinois han, Wang Enmao, vétéran de la longue marche et secrétaire du parti de la région pour les deux décennies suivantes.

Cette politique marquait la volonté de transformer les soldats en paysans et en ouvriers pour **coloniser** la région de Hans et assurer la sécurité des frontières de l'Ouest. Pour accélérer la sinisation de la population du Xinjiang, le gouvernement chinois développe sa stratégie en encourageant la **migration de Hans**, d'abord forcée, puis volontaire. Nous envisagerons successivement ces deux procédures.

§1. La gouvernance du Xinjiang par le corps de production et de construction.

Deux organes contribuent à assurer cette gouvernance, d'une part le Corps de production et d'autre part l'arme populaire de libération.

67. Alain Cariou, *Le nouveau Xinjiang : intégration et recomposition territoriale d'une périphérie chinoise*, EchoGeo, juin 2009/août 2009.

A) Le Corps de production

Rappelons que le président Mao avait décidé de créer, en 1954, le **corps de production et de construction** du Xinjiang (**CPCX 生产建设兵团**)⁶⁸ appelé groupe Chine Xinjiang. C'est une véritable force civile et militaire, implantée jusque dans les moindres recoins de la région, et qualifiée de colonialisme interne. Ce corps vise à protéger la Chine contre une invasion éventuelle en faisant appel aux ethnies minoritaires grâce à l'élite urbaine au pouvoir qui contrôle l'accès et la distribution du capital.

Il faut souligner ici le paradoxe de cette mesure étant donné que la Chine a toujours proclamé l'anti-impérialisme. Elle rétablit ici un colonialisme interne qu'elle avait toujours dénoncé. Alors que la plupart des pays ont perdu leurs territoires coloniaux, la Chine en exerçant un pouvoir étendu sur le Xinjiang prend la suite des anciens colonisateurs ! Bien que la Chine ait toujours soutenu avoir gouverné la province.

La mission est très vaste. Elle consiste à conquérir la terre et défendre les frontières, mais aussi assurer une partie de la production agricole et industrielle, le commerce extérieur, réaliser des infrastructures de transport. Ses membres ont également l'obligation de protéger la base nucléaire de Lob NOR, créé en 1960, prévenir le séparatisme ouïgour, protéger les ressources naturelles et inverser le rapport numérique entre han et non han. Ainsi des centaines de fermes d'État sont installées le long des frontières et des principaux axes de communication.

Ce corps est le système organisationnel le plus fermé et unique à ce jour. Ce corps est militaire, mais il n'a pas de dépenses militaires. C'est un gouvernement, mais il déclare quand même des taxes au gouvernement central ; il est agriculteur, mais il adhère au syndicat ; il est une entreprise, mais il gère quand même la société. Pour les officiels publics, ce corps est, non seulement une garantie de la stabilité sociale, mais également un symbole de l'esprit de la construction dans le Xinjiang. Pour ses membres, ils considèrent que leur vie est de plus en plus pauvre et arriérée. Pour les ouïgours, c'est un symbole de l'opposition nationale. La majorité d'entre eux ont rarement accès aux Chinois Hans du Corps de production. Ils s'imaginent même que les membres de ce Corps vivent dans l'opulence.

Depuis longtemps, s'est posé la question de savoir si la construction de ce Corps était conforme à la Constitution. En effet, ce n'est pas un produit de l'État de droit. Il lui manque un soutien institutionnel, si bien que des déséquilibres continuent de se produire. Il s'agit d'un type d'organisation unique. Sa création, faite à partir du moment où le parti communiste est entré dans le Xinjiang, se justifiait peut-être à l'origine

68.Cabestan, op.cit, p563

dans la mesure où il assurait la défense des frontières. La Constitution nationale prévoyait l'organisation de la milice locale, le développement de la culture locale, la promotion de la langue locale. Mais ces pouvoirs ne pouvaient exercer pleinement compte tenu du panachage ethnique. Dès lors, l'APL et le PCC récupère tout naturellement le contrôle du pouvoir. Aujourd'hui, ce Corps appelé le « **Bingtuan** 兵团 » est devenu un géant monstre dispersé dans la province.⁶⁹

Pour comprendre le statut du corps et les problèmes qu'il pose, il faut d'abord commencer par son statut juridique.

Son statut est très original. Il n'y a pas de place pour le corps dans la division des régions administratives dans la Constitution chinoise. En réalité, le corps possède des centaines d'enclaves réparties dans tout le Xinjiang ; en plus, un système de régime a été mis en place dans lequel les gouvernements locaux à tous les niveaux n'ont aucune juridiction au-dessus du Corps. Il a été classé **comme région administrative de niveau provincial, c'est-à-dire égal à la région autonome du Xinjiang.**

Ce corps est une organisation gouvernementale économique et militaire spécifique à la région autonome du Xinjiang. Les objectifs déclarés de cet organisme sont multiples : le développement des régions frontalières, la promotion du développement économique, l'assurance de la stabilité sociale et de l'harmonie ethnique et surtout la lutte contre le mouvement indépendantiste du Turkestan oriental. Mais également, ce Corps participe directement à l'activité économique, notamment par l'intermédiaire de filiales commerciales, dont Xinjiang chalkis Co. Ltd, numéro 2 mondial de la tomate qui est également implanté hors de Chine.

Son statut juridique est donc ambigu. Dans les différents documents émis par Pékin, le Corps de production doit être ajouté, séparément aux provinces, ville et région autonome, ce qui en fait une province parallèle. La Constitution chinoise stipule que les chefs des gouvernements locaux à tous les niveaux, les présidents des Tribunaux et les procureurs en chef doivent être élus par les assemblées populaires au même niveau. Mais comme la ville de Shiheizi 石河子 au Xinjiang, le système administratif est une municipalité de la région autonome du Xinjiang et à la fois le site de la 8^e division agricole Corps et le siège du quartier général de la division. Cette ville de 300 000 habitants en zone urbaine a été entièrement construite, à partir de rien par le Corps, donc le Corps la considère comme sa propre propriété, ce qui n'est pas admissible. Cette ville devrait être sous la juridiction du Xinjiang. Si bien qu'à l'heure actuelle un compromis sur le système de « *L'intégration des divisions du Corps et des villes* » a été mis en œuvre, le commandant de la 8^e division

69. *La situation juridique et politique de Xinjiang*, Professeur de l'université de Xinjiang 伊力哈木·土赫提, 2015, édité par ChinaChange.org, le corps de production et construction.

agricole étant, en même temps, maire de cette ville. C'est une contradiction dans ce système, en tant que commandant de division vous devriez être nommés Corps et en tant que maire, vous devriez être élu par le congrès du peuple de la ville. !

L'organisation, dissoute en 1975, juste avant la fin de la révolution culturelle, a été réinstallée en 1981 par Deng Xiaoping et renforcée pour maintenir la stabilité interne de la région. Après les événements de 1989 et à cause des opérations des forces séparatistes qui sont devenues l'une des menaces principales à la stabilité du Xinjiang, Jiang Zemin a changé la nature de **la mission du Corps de production**.

Sa mission

À sa création, son objectif consistait à stopper l'ennemi qui pouvait venir de l'extérieur. Dorénavant, il a pour **mission de protéger la sécurité intérieure et relever le niveau culturel des ouïgours**, considérés comme attardés. Son statut et son poids politique sont renforcés. Mais son rôle dans les affaires du Xinjiang est sous-estimé

D'abord, sous l'autorité du ministère de la culture, puis sous la responsabilité du ministère des fermes d'État et d'exploitation des fermes, le CPCX regroupe des unités de personnel militaire et s'occupe du développement de l'agriculture, de l'élevage, de la protection de l'eau, de l'irrigation, de l'industrialisation et du commerce.

Depuis 1990, ce Corps dépend directement du Conseil des affaires d'État (gouvernement chinois). Par les résolutions qu'il a adoptées en comité permanent lors de sa réunion clé sur le maintien de la stabilité au Xinjiang en 1996, le bureau politique a souligné le rôle capital du Corps de production et la nécessité de développer l'organisation pour stabiliser la région. Les 200 000 hommes intégrés à ce Corps, initialement soldats transformés en paysans, se répartissent les tâches en 10 divisions, 5 composées de troupes de l'APL, 4 anciennes troupes du Guomindang et une de minorités nationales.

Cette installation de fermes d'État visait à contrer l'influence des soviétiques, très présents dans la région. L'armée populaire de libération focalise ses efforts sur la production et la construction en mettant en place des projets de grande envergure, renouant avec une tradition vieille de plus d'un siècle de développement et de protection des zones frontalières, où des troupes sont stationnées et cultivent la terre.

Cette politique n'est pas nouvelle. Elle rejoint celle conduite par les Romains lors de leurs conquêtes, il y a 20 siècles, notamment à l'époque où la Gaule ou Rome sédentarisait des soldats devenus paysans.

Au cours de ses 50 années d'existence, *le bingtuan* a construit des fermes, des bourgades et des villes et installé des millions de migrants, principalement des Hans. Les productions les plus importantes sont le coton, les tomates, le ketchup, le raisin.⁷⁰ Il a développé les industries agroalimentaires et exploité des mines. Il a investi dans des projets de transport. Il s'est engagé également dans diverses activités du secteur tertiaire, comme la vente, la distribution, l'immobilier, tourisme, la construction et même les assurances. En 2020, il employait aux alentours de 3 millions de personnes au Xinjiang. Il a été accusé d'avoir recours au travail forcé, en particulier des ouïgours et des kazakhs, ce qui a conduit le président Donald Trump à ordonner les sanctions comme le gel des avoirs aux États-Unis de tout actif du *Bingtuan* ou la saisie par les douanes des produits contenant du coton produit par ce Corps.

Le Corps possédait un système d'éducation séparée qui couvrait de l'enseignement primaire et secondaire au supérieur car il possède deux Universités. Il est glorifié en Chine par ses partisans comme la pierre angulaire de la stabilité et de la prospérité dans une région qui serait sujette à de graves troubles et stigmatisé comme un instrument majeur de la colonisation et de la sinisation par les soutiens à la dépendance du Turkestan oriental.⁷¹

Ce Corps de production est aussi une organisation **de gestion des camps de travail forcé**, appelée officiellement « *camps de rééducation* » ou « *laogai 劳改*⁷² », dont nous parlerons longuement à la fin du chapitre 2. Ces camps accueillait des condamnés, majoritairement Hans de l'intérieur de la Chine, qui, une fois leur peine purgée, se voyaient contraints de rester vivre au Xinjiang.

Dans ces phases radicales, notamment, lors des combats précédents (1958–1960) ou lors de la révolution culturelle (1966–1976), Mao chercha à réduire les différences entre ces minorités et les Hans, faisant de leur assimilation forcée dans la grande masse chinoise l'objectif central de son action. C'est cette politique qui devait resurgir postérieurement sur l'initiative de Xi Jinping.

En 1994, l'appareil administratif du corps est réduit et simplifié. En 1998, l'organisation reçoit le statut de « *corporation* », il s'agit d'une nouvelle entité appelée : la nouvelle corporation de construction du Xinjiang qui a pour mission de faciliter les opérations économiques des Corps en Chine et à l'étranger.

70. Jean-Baptiste Malet, *L'empire de l'or rouge*, Fayard 2017.

71. Rémi Castets, *Opposition politique, nationalisme et islam chez les ouïgours du Xinjiang*, CERF, octobre 2004.

72. *lao gai*, désigne les camps de travaux forcés en république populaire de Chine. La traduction littérale signifie « *rééducation par le travail* ». À partir des années 50, et d'après le modèle soviétique des goulags, Mao Zedong fait construire un très grand nombre de ces camps à travers tout le pays.

Possédant leurs propres organes, les Corps de production sont décrits comme une « *entreprise–armée–gouvernement–parti* » (Dang zheng Juntuan zuzhi 党政军团组织). Ils disposent de structures légales, administratives et d'affaires, ainsi que d'écoles, de prisons et d'hôpitaux propres. Ils ont également leur propre sécurité publique, leurs organes judiciaires, leurs forces armées de police et des divisions de réserve. Leur budget est indépendant du gouvernement de la région du Xinjiang. Ils agissent grâce au soutien du gouvernement central : environ 80 % de leur budget annuel d'un milliard de yuans provient de subvention du pouvoir central, mais ce n'est pas suffisant, car les banques leur ont prêté 20 milliards de yuans entre 1990 et 1997.

En plus de leur statut politique, la taille de la population a considérablement augmenté au cours de ces 10 dernières années environ. Ils connaissent également un rajeunissement, dû à la venue de migrants qui seront principalement placés dans « *les bings Tuan 兵团* ». 100 000 membres sont enregistrés dans les années 1950. En 2000, un han sur trois, enregistré au Xinjiang, appartient au Corps de production. Ceux-ci sont à 90 % Hans. Aussi, restent-ils aujourd'hui un pilier essentiel à la domination chinoise sur le Xinjiang.

La zone des corps de production s'est également fortement étendue. Plusieurs nouvelles villes ont été construites dans des zones isolées, par exemple, Shihezi, Wu Jiaqu, Alar et Belitung. D'autres villes situées, le long d'un axe médian du Xinjiang, sont directement gérées par le Corps, Urumqi, la capitale, à la frontière, une ville comme Shihezi, la capitale des Corps de production, compte une population de 300 000 habitants. Ce chapelet de villes sert de « *bastions* » pour la mise en valeur de terres à l'abandon et pour le maintien de la stabilité. Il y a aussi des stations nationales de production de coton et d'exploitation de pétrole comme Korla.

De leur côté, les soldats ont créé 172 oasis. Ils ont exploité une douzaine de rivières, construit 96 réservoirs et 117 centrales hydrauliques. Ils ont aussi transformé 14 000 ha de terres en friche en terre arable et développé 173 fermes et 1323 entreprises selon Yang Zheng. Les Corps constituent donc un élément important dans le développement économique du Xinjiang, car ils **ont développé 1/3 des terres productives**. Les Corps contrôlent alors plus de 740 000 hectares, soit 30 % des terres arables de la région. Leur part dans l'économie de la province est substantielle : en 1999, 16 % du produit intérieur de la province et 1/5 de son commerce extérieur. Les Corps produisent, dans la production industrielle du Xinjiang, 40 % de son textile, 24 % de la production agricole et 40 % de son électricité, Donc le site est devenu riche avec un PIB élevé, mais cette richesse ne profite pas aux minorités nationales.⁷³

73.伊力哈木·土赫提, *la Situation juridique et politique du Xinjiang*, Professeur de l'université de Xinjiang, 2015, édité par ChinaChange.org, le CPCX

Cette organisation est à la fois paramilitaire et civile. Pour sa fonction paramilitaire, elle comprend des organes de sécurité séparée : un Corps de police armée et une milice avec officiellement 100 000 membres. Ces agents sont de loin plus efficaces militairement que les milices civiles, principalement parce que les Corps sont organisés le long de lignes militaires et comprennent les unités de milice d'élite d'urgence. Dans les années 90, le gouvernement de Pékin prévoit un scénario déstabilisant, interne ou externe. Aussi, renforce-t-il le contrôle des frontières, étend les corps, renforce la police armée, ainsi que la police civile. Mais l'organisation exerce aussi une fonction importante dans la défense des frontières : 58 unités de Corps se situent le long des frontières internationales, couvrant plus de 2000 km, 38 sur une première ligne, la ligne de front et les 20 autres sur une seconde ligne de défense. Cela permet une surveillance permanente des régions frontalières et une intervention plus rapide des forces militaires régulières quand elle est nécessaire. La situation ambiguë du Corps conduit à des impasses. **Il ne peut pas répondre aux questions soulevées par le droit local d'un point de vue juridique et ne peut compter que sur le gouvernement central pour le régler.** Mais le règlement du gouvernement central n'a pas non plus un fondement juridique. De même, le système juridique et le système de procuration du corps sont confrontés également à ce problème.

B) L'armée populaire de libération

Contribue, également, à cette surveillance **l'armée populaire de libération (APL)**, complémentaire des CCPX au Xinjiang. On constate ainsi que tous les organes du pouvoir sont sollicités pour contrôler la région. L'armée populaire n'a pas seulement la fonction de défendre la région, elle a aussi deux missions : le maintien de l'ordre public avec la police armée populaire (Wujing武警) et la supervision de la milice (Minbing民兵) et des activités non militaires, liées au développement économique, à la construction d'infrastructures comme des routes, barrages, centrales électriques, qui ont une importance stratégique.

Sur le plan strictement militaire, l'armée populaire est dirigée par le district militaire du Xinjiang, qui est subordonnée à la région militaire de Langzhou, une des 5 régions militaires en Chine. L'importance stratégique du sud du Xinjiang est vérifiée par sa position dans le cadre organisationnel des forces militaires chinoises.

Le district militaire du Sud du Xinjiang devient ainsi le seul district militaire dans la région qui dispose d'un pouvoir équivalent à celui d'un Corps armé. La taille de l'APL du Xinjiang est difficile à évaluer. Surtout avec l'exemple du groupe de Shanghai en 1996, qui deviendra en 2001, l'organisation de coopération de Shanghai et dont l'un de ses objectifs est la création d'une zone démilitarisée de 200 km de chaque côté des frontières.

Un grand nombre de troupes a dû être démobilisé. Ces troupes ont été transférées dans la police armée populaire, chargée du maintien de l'ordre. Des spécialistes estiment entre 200 000 et 400 000, le nombre dans les forces armées dans le Xinjiang, alors que, dans le reste de la Chine, une grande fraction de ces troupes opérationnelles sont majoritairement engagées dans le travail de construction. Mais les infrastructures et la logistique de l'armée populaire au Xinjiang ont été constamment modernisées autour des années 90. Les aéroports et les stations de radar ont été équipées avec du matériel moderne. De nouveaux postes frontaliers et des installations militaires ont été construits, en particulier dans le sud. Les points de passage les plus sensibles ont été renforcés, Minken au sommet de la frontière sino-afghane et à Tashkurgan à la frontière sino-kirghize.

Cette politique n'est pas sans enjeux : pour les communistes chinois, la colonisation du Xinjiang se construit, en premier lieu, sur la politique de nationalité chinoise (*minzu zhence* 民族政策), largement inspirée de celle de Staline. L'objectif de cette politique est de réintégrer cette région fuyante et de la rattacher de façon définitive au territoire chinois. Elle permet à l'État d'imposer son autoritarisme, afin d'assimiler tous les peuples en un seul grand peuple chinois, sans tenir compte de la diversité des 56 ethnies ou *minzu* 民族 qui peuplent son territoire.

Cette philosophie se base sur la supériorité de l'ethnie han, majoritaire en Chine, puisqu'elle représente 92 % de la population, les 55 autres ethnies ne représentant que 8 %. Il faut rappeler que les Hans contemporains sont les héritiers de l'une des premières dynasties chinoises qui a régné sur la Chine. Ils se considèrent ainsi comme la « *nation phare, support de toute modernité et de tout progrès* », en comparaison avec les autres minorités perçues comme arriérées et « *dotées d'un folklore joyeux* », d'après l'expression employée par la sinologue Françoise Aubin.⁷⁴

74. Aubin, *Les ouïgours au vingtième siècle*, Paris, AFEMOTI, CEMOTI, numéro 12 janvier juin 1998.

§2 « La colonisation » par l'immigration de Hans

Le projet de sinisation de la région passe par l'immigration massive de « **colons Hans** » sur le territoire. C'est ce que les autorités chinoises définissent par « *ajouter du sable* », c'est-à-dire épaissir le ciment han, afin de mieux contrôler les frontières et surtout les ressources fondamentales que possède la région. Il s'agit de la politique du « *hanhua 汉化* », ce qui signifie à peu près « *les faire devenir chinois* » les ouïghours. Cette immigration, d'abord forcée de chinois Hans, a également pour objet de relever le niveau culturel des ouïghours, de développer leur économie et les guider vers le socialisme.⁷⁵

Cette politique tire son origine de deux traditions, d'une part, par l'approche développée par le **Guomindang KMT** et d'autre part, par la conception stalinienne des nationalités.

La première tradition est issue du souci des révolutionnaires de 1911 de conserver les frontières de l'empire mandchou et d'intégrer dans la république de Chine l'ensemble des populations qui y habitaient. La politique de Mao reposait sur plusieurs principes, assimiler des populations ethniquement proches des Hans en supprimant les pratiques sociales, culturelles ou religieuses spécifiques, coloniser les régions nord-ouest et développer l'exploitation des ressources et leur drainage par des axes de communication vers l'est. Le but étant de consolider l'emprise chinoise sur le territoire par une politique massive d'immigration han. **A ces principes s'ajoutait déjà la politique de restriction des naissances des ouïghours.**

La conception soviétique des nationalités est plus complexe. La république appliqua avec une certaine souplesse les caractères constitutifs d'une nationalité élaborée par Staline : langue, territoire, vie, économie et mode de pensée communs. Cette souplesse s'imposait dans la mesure où certaines ethnies minoritaires ne répondaient pas à l'ensemble de ces critères. Par exemple, la seule spécificité entre les Hui et les Han étaient la religion musulmane des premiers. D'autre part, si 53 minorités possèdent leur propre langue, 29 connaissent une transcription écrite et les linguistes ont identifié 72 parlé distinct.⁷⁶

Il faut ajouter que le terme choisi en chinois pour traduire nationalité *minzu 民族*, est ambigu, car il signifie à la fois nation et race. Le parti communiste chinois ne s'est pas embarrassé de cette subtilité. Il a constamment qualifié les ethnies minoritaires : *shaoshu minzu 少数民族*, termes traduits dans les textes en expressions ambivalentes de « *minorités nationales* ».

75. Sinicising, *Xinjiang under Xi Jinping*, Nathan Ruser, James Leibold, Kelsey Munro and Tilla Hoja, Australian strategic policy institute 2020; *Sinicising of muslims in Xinjiang must go on, staff and agencies*, 2018

76. *我的西域你的东土*, 王力雄, p304.

Depuis 1949, la Chine est un État unitaire multinational et seule la notion d'autonomie a été empruntée à l'URSS. Celle-là s'est imposée progressivement. Dans un premier temps, furent établis un certain nombre de préfectures et de districts autonomes à partir de 1952. Puis, en 1955, le Xinjiang est devenu, nous l'avons dit, la seconde région autonome après la Mongolie intérieure. Enfin, le Guangxi et le Ningxia ont acquis progressivement ce statut.

Au début des années 50, la politique du gouvernement chinois était relativement tolérante. La stratégie du « *front uni 统一战线* » préconisait l'établissement de liens avec les « *membres progressistes* » des élites sociales et religieuses, ce qui nécessitait à son tour une ingérence minimale dans les affaires, la pratique religieuse ou les normes sociales. Cette politique avait également pour bût de s'attirer les faveurs des pays musulmans. À la conférence de New Delhi des pays asiatiques, en avril 1955, le leader politique ouïgour et vice-président du comité de Chine au congrès, Ai Funin, était présent, afin de faire connaître la nouvelle politique chinoise envers le Moyen-Orient. L'année suivante, Burhan Shahi Di, ouïgour du Xinjiang, président de la société islamique de Chine, suivit une délégation de pèlerins pour promouvoir la pratique du pèlerinage à la Mecque et de la nouvelle politique chinoise.

À la même époque, le Parti prit progressivement le contrôle des institutions religieuses par le biais de l'association islamique de Chine, ainsi que par la confiscation des mosquées et le remplacement forcé des tribunaux religieux par des « *tribunaux du peuple* ».

Au cours de cette même période, le Parti traita, sans compromis, avec les séparatistes et ceux qui essayaient d'utiliser la religion pour susciter la résistance aux autorités communistes. En 1956, Mao lance la campagne des « *cent fleurs* » qui conduit les intellectuels et les étudiants à critiquer la bureaucratie et le régime. Mais dès 1957, le parti se ressaisit par le mouvement anti droitier, conduisant nombre d'intellectuels à démissionner et être envoyés dans des camps de rééducation, surtout dans le Xinjiang.

Puis '*le grand bond en avant*'⁷⁷ de Mao, commencé en 1958, conduit le Xinjiang à réclamer une homogénéisation rapide pour accompagner et faciliter le Bond. Cela impliquait naturellement de réduire considérablement la tolérance à la différence. L'ethnicité elle-même était devenue un obstacle au progrès. C'est pourquoi, le Parti a été conduit à intensifier ses attaques contre l'islam et d'autres « *coutumes arriérées* ».

77. Le grand bond est le nom donné à une politique économique lancée par Mao et mise en œuvre de 1958 à 1960. Concepteur du grand bond en avant, Mao voulait donner une nouvelle orientation politique à la Chine. Irréaliste, ce programme se révéla être un fiasco. En effet, une grande famine sévit en 1958 et 1962 en conséquence de cette politique que l'on évalue à une trentaine de millions de morts pour la période 1958 1961 auquel s'ajoutent 27 millions de décès pour la période 1962 1963. Mais, selon d'autres historiens les estimations actuelles varient entre 15 et 55 millions de Chinois décédés à cause de la famine.

Mais la politique du grand bond en avant, suite à une mauvaise gestion et à la détérioration des usines, a eu pour effet de provoquer une terrible famine entraînant des flux de population.⁷⁸ Beaucoup de Hans, pour la fuir, se sont retrouvés dans le Xinjiang, ce qui a permis à l'immigration Han d'atteindre plus de 800 000 personnes par an, son niveau le plus élevé, jamais enregistré.

En 1959, de nombreux réfugiés ont été accueillis dans des fermes du parti communiste chinois, provoquant un ressentiment accru de la part des ouïgours vis-à-vis des Hans. On estime qu'en 1962, plus de 60 000 ouïgours et Kazakhs fuirent à travers la frontière pour se rendre en Union soviétique, exaspérés par les politiques du parti communiste et attirés par une propagande radiophonique incessante annonçant des conditions de vie bien supérieures du côté soviétique. Des agents consulaires soviétiques auraient même participé à cet exode massif, en distribuant des documents de voyage déjà préparés. Ces ouïgours avaient reçu une formation militaire leur permettant de participer à la cause de « *l'impérialisme social soviétique* », en aidant à prendre le Xinjiang par la force. Ce qui conduit le gouvernement chinois à fermer la frontière et obliger des milliers de familles à quitter la zone frontalière.

La politique de « Minzu » a, de nouveau, changé de cap, au milieu des années 60, avec l'avènement de la campagne d'éducation socialiste, puis de la **révolution culturelle**. Les officiers, qui opéraient dans la province, manifestaient une extrême intolérance à l'égard de la différence culturelle entre les Hans et les ouïgours. De leur côté, les gardes rouges, répondant à l'exhortation de leurs dirigeants à détruire « *les quatre vieilleries* ».⁷⁹ Ils brûlaient les livres, les peintures, détruisaient des mosquées. Comme au Tibet, ils ciblaient la culture non-Han, interdisaient le port des vêtements traditionnels en imposant les vêtements de Mao, faisaient raser les barbes des hommes et enlevaient les écharpes des femmes. Les ouïgours se voyaient imposer de dire à chaque rencontre « *longue vie au président Mao* » (毛主席万岁), mais surtout les gardes rouges n'hésitaient pas à torturer des ouïgours. Le célèbre linguiste Ibrahim Mutte en fut victime.

La révolution culturelle, puis une politique postérieure **ont généré trois phénomènes**. Tout d'abord, beaucoup d'intellectuels ouïgours ont été persécutés, envoyés dans des usines ou dans les champs pour élever des cochons. Ensuite, la destruction des mosquées pour noyer la revendication identitaire des ouïgours a incité de nombreux Chinois à s'installer au Xinjiang, ce qui eut pour effet de nourrir un ressentiment particulièrement vif chez les ouïgours vis-à-vis des Hans.

78. Yang Jisheng, *Stèles*, Seuil, 2008. Jean-Luc Domenach, *La grande famine en Chine, 1958–1961*, Edition la marche de l'histoire, 8 novembre 2012.

79. Lors de la révolution culturelle, L'un des objectifs affirmés était de mettre fin aux « *vieilles idées* » ; « *vieilles cultures* », « *vieilles coutumes* », « *vieilles habitudes* ».

Enfin, en 1963, le parti du Turkestan oriental est créé secrètement, afin de tirer parti de la révolution culturelle et s'articule autour de trois organisations : l'organisation révolutionnaire, les vengeurs de Tengritakh et le Ular Tengritakh, implantés un peu partout dans le Xinjiang et formant des groupuscules d'action prêts à se manifester et à se battre pour l'indépendance du Turkestan oriental.

La migration spontanée, qui apparaît au même moment que la migration planifiée, provient essentiellement des régions de Gansu, Henan, Sichuan et Shandong. Mais elle constitue moins d'un tiers des immigrants entre 1950 et 1970. Au cours de cette période, les immigrants viennent au Xinjiang, plus pour le travail qu'en tant que colons permanents. Ils envoient régulièrement des versements à leur famille et, à la fin de leur séjour, retournent dans leur région d'origine pour leur retraite et après avoir fait quelques économies.

Dans les années 70, la part de la population han dans celle du Xinjiang est à son paroxysme, alors que l'immigration inverse s'effectue dans les années 80. On passe de 41 % en 1980 à 37 % en 1990. En effet, depuis 1978, les tendances migratoires changent. Un nombre croissant de migrants reste de manière permanente, car la plupart souhaite atteindre spontanément leurs propres objectifs économiques.

Ils considèrent de plus en plus le Xinjiang comme une maison permanente, contrairement aux migrants planifiés. Depuis les années 90, un large flux de migrants spontanés partent au Xinjiang, de sorte que le taux net de migration devient positif. Ils sont attirés par les stratégies économiques nationales et les politiques industrielles au Xinjiang qui se développent à grande vitesse, et aussi par l'abondance des ressources naturelles. En effet, le gouvernement tente d'inciter les migrants Hans des provinces intérieures de la Chine les plus pauvres à venir s'installer au Xinjiang, aussi bien dans les zones urbaines que rurales, à l'aide de mesures en leur faveur : politique agricole économique favorable aux nouveaux colons, comme la mise en place de culture massive de coton, une vie commerciale, la possibilité de fonder un foyer. S'opère aussi l'ouverture de nouvelles terres « *vierges* », des projets de grande irrigation et un vaste transfert des droits de propriété de la terre du système collectif aux contrats individuels responsables. Même de nouveaux migrants n'hésitent pas à s'installer au Xinjiang de façon permanente, en s'aventurant dans la partie méridionale de la région, mais la migration est surtout urbaine au Xinjiang.⁸⁰

Les objectifs des immigrants au Xinjiang diffèrent, mais sont surtout d'ordre économique. La plupart des migrants spontanés viennent plutôt de provinces développées comme le Jiangsu, le Zhejiang, dans l'est de la Chine. L'objectif de Pékin est en bonne voie pour être atteint.

Restent deux problèmes à régler, celui des femmes et celui des enfants.

80. *Xinjiang*, Professeur de l'université de Xinjiang, 伊力哈木 土赫提, 2015, édité par ChinaChange.org, l'immigration han.

En ce qui concerne **les femmes**, à la suite du départ dans les années cinquante, de beaucoup de ouïgours ayant fui le régime pour s'installer dans les pays voisins, le Xinjiang possède un déficit important de femmes. Il importe donc de trouver des compagnes pour les nouveaux arrivants chinois qui ne peuvent espérer faire la conquête d'une ouïgoure, d'autant que peu de femmes ouïgoures désirent se marier avec des Hans.

C'est pourquoi, on encourage l'immigration de jeunes femmes de Tianjin, Shandong, Shanghai et Hunan. La plupart d'entre elles se marient à des soldats, transférés pour les travaux civils. L'État lance une campagne d'immigration pour trouver des femmes dans la Chine, en promettant de les aider pour le mariage, le logement, l'emploi et le lieu de résidence enregistré. L'émigration maritale constitue donc une part importante dans la migration des années cinquante et soixante. Le sexe ratio des immigrants de 1969 à 1974 est de 84 hommes, 100 femmes, pour passer, quelques années plus tard, à 101 hommes pour 100 femmes.⁸¹

En ce qui concerne **les enfants**, le gouvernement de Pékin autorise la naissance de trois enfants par famille pour s'adapter aux habitudes, au mode de vie de la population ouïgoure. Pour encourager les naissances, il accorde un certain nombre d'avantages financiers.

Ce brassage de population a plusieurs effets. D'abord, les habitudes alimentaires se modifient à l'égard des immigrants chinois qui s'adaptent à la vie du pays et qui apportent parfois des plats jusqu'alors ignorés des ouïgours. Ensuite, des échanges linguistiques conduisent parfois à une inévitable intégration de mots de mandarin en ouïgour et vice versa. Mais, beaucoup de ouïgours supportent mal cette invasion.

Pour s'efforcer de gommer ou du moins de réduire cette hostilité, en 1980, l'un des plus jeunes dirigeants du comité central du parti, fit pression pour une grande politique d'ouverture. Hu Yao Bang, qui devait bientôt être promu au poste de secrétaire général, s'était rendu au Tibet pour enquêter sur les conditions locales, d'où il était revenu horrifié par la misère. Pour la réduire, il avait préconisé « *une véritable autonomie des politiques économiques adaptées aux besoins locaux, la renaissance de projets culturels, éducatifs et scientifiques et le transfert progressif à l'intérieur des villes de Hans.* » Mais, il avait considéré que ces réformes, qui s'imposaient au Tibet dans la mesure où la présence du dalaï-lama constituait une menace séparatiste, n'étaient pas nécessaires au Xinjiang.

Progressivement, avec la mort de Mao, en 1976, et l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping, la politique a évolué permettant la réouverture de mosquées. Cette politique s'est exprimée par un faisceau de textes qui se sont succédé sur plusieurs décennies, reconnaissant l'autonomie de certaines provinces. Il conviendra, ensuite, de s'interroger sur le point de savoir quelle a été l'incidence de ces textes sur la vie des minorités.

81. Cabestan, op.cit. p568.

Section 2 Les textes généraux

L'ensemble des textes constitutionnels et législatifs pose pour leur application des problèmes du fait des insuffisances et des limites du système de protection des minorités nationales.

Le droit des minorités souffre de deux handicaps qui empêchent son effectivité.

D'abord, ce droit est limité par les priorités de la république populaire de Chine, à savoir son idéologie et la nature même de ce régime. Il souffre d'une protection lacunaire résultant de l'absence de définition de la notion de « *discrimination* » et une définition du concept de « *minorités nationales* » contestables.

Le dispositif juridique de protection des droits des minorités en Chine rappelle et condamne tout acte de discrimination à l'encontre de l'individu mais à aucun moment la notion de discrimination de l'objet d'une définition.

La définition même du concept de « minorités nationales » est contestable et fait l'objet de controverses. Quant aux droits dits « culturels » de minorité, ils sont fragiles en raison de la priorité donnée aux impératifs de sécurité nationale et d'ordre public. Du fait de la nature même du régime chinois, la priorité était inexorablement donnée à la « *sécurité nationale* » à « *l'ordre public* » et ceci au détriment des droits de l'homme en général et du droit des minorités en particulier.

En conséquence, toute revendication émanant d'une minorité ethnique tendance à la différencier du reste de la nation peut être considéré à tort ou raison, comme une menace indépendantiste potentielle et dans ce cas sévèrement réprimé.

En résumé, on peut donc dire que **les minorités nationales n'ont jamais la possibilité d'exercer pleinement les droits qui leurs sont reconnus dans les diverses législations chinoises, sous peine d'être accusées de tentative de division de la nation.**

§ 1 Les dispositions constitutionnelles

Les Constitutions de 1978 et 1982 ont fait évoluer le système chinois vers un élargissement des droits à l'égard des groupes minoritaires, du moins théoriquement. Des modifications lui ont été apportées postérieurement en 1988, 1993 et 2004.

Aux termes de l'article 4 : 1) *toutes les nationalités de la république populaire de Chine sont égales en droit et les intérêts légitimes de toutes les minorités nationales, maintiennent et développent les rapports entre les nationalités selon le principe de légalité, de la solidarité et de l'entrée. Toute discrimination ou toute oppression à l'égard d'une nationalité, quel qu'elle soit, est interdite ; tout acte visant à saper l'unité nationale et établir un séparatisme ethnique est proscrit.* ⁸²

Dans le contexte du Xinjiang, le message du gouvernement est que Hans et ouïgours partagent le même destin : consolider les relations ethniques socialistes, afin de développer la politique publique, l'économie et la culture du Xinjiang.

L'État aide les régions des minorités nationales à accélérer leur développement économique et culturel en tenant compte de leurs particularités et de leurs besoins.

Les régions où se rassemblent les minorités ethniques appliquent l'autonomie régionale ; elles établissent des organes administratifs autonomes et exercent leurs droits à l'autonomie. Aucune des régions d'autonomie ethnique ne peut être séparée de la république populaire de Chine.

Toutes les nationalités ont le droit d'utiliser et de développer leur propre langue et leur propre écriture, de conserver ou de réformer leurs coutumes.

On soulignera l'importance de la dernière phrase de cet article 4 qui peut servir à limiter ou à supprimer les droits accordés : la Constitution de 1982 reprend ce principe directeur en ajoutant un principe fondamental « *tout acte visant à saper l'unité nationale et établir un séparatisme ethnique est proscrit* ».

Les articles 113 et 114 prévoient, d'ailleurs, que les responsables de l'assemblée populaire et du gouvernement d'une zone autonome doivent désormais appartenir à l'ethnie majoritaire ou à la principale ethnie de la circonscription. ⁸³

L'article 119 énonce « *les organismes d'autonomie des régions ethniques autonomes administrent librement l'éducation, les sciences, la culture, la santé et les sports de la région, protègent et collectent le patrimoine culturel, ethnique, développent et font développer la culture des nationalités* ».

Puis, l'article 120 énonce que les organismes autonomes des régions peuvent disposer de leurs propres forces de sécurité pour garantir l'ordre social.

82. Cabestan, op.cit., 2014, p198,199.

83. Cabestan, op.cit. 2014, p 564.

Article 121 « *les organismes autonomes des régions ethniques autonomes peuvent, en respectant le système militaire national et les besoins locaux, après approbation du conseil des affaires d'État, organiser des forces de sécurité publique pour garantir l'ordre social* ».

En ce qui concerne la **langue des régions autonomes**, l'article 121 précise : « *les organismes autonomes des régions ethniques autonomes, dans l'exercice de leurs fonctions, utilisent l'une ou plusieurs des langues et écritures en usage dans la région conformément au règlement d'autonomie des régions ethniques autonomes.* » De son côté, l'article 134 vise la langue à utiliser dans les procès.

1) *les citoyens des différentes nationalités du pays ont le droit d'utiliser leur propre langue parlée et écrite au cours des procès. Pour les parties ne possédant pas la langue et l'écriture en usage dans la localité, le tribunal populaire et le parquet populaire doivent assurer la traduction.*

2) *dans les régions à forte concentration d'une ou de plusieurs nationalités, il est obligatoire d'employer, au cours des audiences, la langue parlée en usage dans la région ; les actes d'accusation, verdicts, avis au public et autres documents utilisent, selon les besoins réels, la ou les écritures en usage dans la région* ».

Ces dispositions Constitutionnelles ont été reprises dans la loi du 28 février 2000 sur la langue et l'écriture commune nationale. Il y est rappelé que tout groupe ethnique a la liberté d'utiliser et de développer sa langue et son écriture, c'est-à-dire de recourir aux dispositions prévues dans la Constitution. Ainsi l'article 8 énonce «:1) *tout groupe ethnique possède la liberté d'utiliser et de développer sa propre langue et sa propre écriture.*2) *l'utilisation des langues et l'écriture des minorités ethniques s'appuie sur les stipulations en la matière qui sont inscrites dans la Constitution* ».

§2 Les textes législatifs principaux

Il n'y a pas que les Constitutions chinoises qui traitent des minorités. Il faut également ajouter les règlements et certains autres textes législatifs, dont le plus important est la loi sur l'autonomie des régions ethniques.

A) La loi du 31 mai 1984 sur l'autonomie des régions

Cette loi, en partie amendée le 28 février 2000, met en lumière le type d'autonomie dont disposent ces régions. Elle est divisée en sept chapitres et comporte 67 articles. C'est la loi chinoise la plus importante qui garantit de façon concrète l'exercice de l'autonomie des régions abritant des minorités nationales.

Les articles 1 à 18 traitent de l'organisation des régions autonomes. En vertu de l'article 2, l'autonomie régionale s'applique aux régions où s'agglomère la population de chaque minorité nationale ; une zone d'autonomie nationale peut être une région autonome, un département autonome ou un district autonome. Toutes les zones d'autonomie nationale font partie intégrante de la république populaire de Chine.

Des organismes supérieurs de l'État et les institutions des régions autonomes sauvegardent et développent les rapports des nationalités socialistes dans l'égalité, la solidarité et l'assistance mutuelle (article 9).

L'article 10 de la loi énonce : « *les institutions autonomes d'une zone d'autonomie nationale garantissent à toutes les minorités nationales le droit d'utiliser et de développer chacune sa propre écriture ainsi que la liberté de conserver ou de réformer chacune de ces us et coutumes.* » ⁸⁴

Bien entendu, la création d'une région autonome et la définition de ses frontières ainsi que son appellation doit résulter de la discussion et de la négociation entre les organismes supérieurs de l'État, les organismes locaux de l'État et les représentants des nationalités intéressées. Conformément à la loi, un rapport est soumis pour obtenir ensuite l'autorisation (article 14). De son côté, l'article 15 dispose que tous les organes gouvernementaux autonomes sont « *sous la direction unifiée du conseil d'État et lui sont subordonnés* » et l'article 19 confère au congrès national du peuple le pouvoir d'approuver ou de refuser les statuts, avant qu'ils ne soient mis en vigueur.

Enfin, il faut souligner que cette loi autorise les régions d'autonomie à adapter ou à suspendre l'application des décisions administratives issues des échelons supérieurs avec l'accord de ces derniers. Elle entérine les avantages financiers et fiscaux dont bénéficient ces régions et garantit l'enseignement et l'usage de la ou des langues locales.

En somme, le gouvernement de Pékin reconnaît l'autonomie des minorités dans la mesure où elles n'entravent pas le système socialiste chinois, politique, économique et culturel et ne menacent pas l'unité et la sécurité du pays.

Après le lancement du « *Shehui zhuyi hexie shehui 社会主义和谐社会* » (société socialiste harmonieuse), le premier octobre 2006, le bureau d'information du conseil d'État de la PRC proclamait que la direction du parti communiste chinois incitait chaque groupe ethnique à collaborer avec les autres, afin de construire une « *vie confortable et une belle maison* », caractérisée par l'égalité, l'unité, l'entraide et l'harmonie.

84. Cabestan, op,cit,2014,p557.

En particulier, la capitale Urumqi a été officiellement décrite comme un endroit différent où ses habitants « *vivent harmonieusement, construisent des villages et développent des cultures riches et fascinantes* » et sa stabilité devrait servir d'exemple pour les autres villes du Xinjiang.

Cependant, derrière cette image idyllique, il faut garder à l'esprit d'autres questions importantes. En plus d'une législature qui garantit les droits politiques et économiques égaux, et en plus d'une réforme du Xinjiang pour construire une société harmonieuse, la clé pour établir ceux-ci, est de mieux coordonner les relations entre les groupes sociaux. Ainsi, une question fondamentale se pose pour tous les éléments de cette société (groupe majoritaire et minoritaire). Sont-ils prêts à coopérer pour la poursuite d'une société harmonieuse ? Ce n'est qu'en examinant la rhétorique officielle et en analysant les différentes stratégies employées par les Hans et les ouïgours dans le domaine des relations ethniques que l'on pourra comprendre leurs désirs de partager la même terre.

Urumqi est le centre politique et économique du Xinjiang depuis 1955. Hans et ouïgours étudient et travaillent généralement dans les mêmes écoles et entreprises, mais ils vivent dans des districts séparés. La plupart des ouïgours résident dans la partie la plus ancienne de la ville, située au sud-est. Ils se caractérisent des autres par leurs tenues vestimentaires, mais la jeune génération se partage entre une mode traditionnelle ouïgour et une mode occidentale.

-- les langues en matière de justice

Les citoyens de toutes les minorités de Chine ont le droit d'utiliser leur langue maternelle écrite et parlée dans la procédure judiciaire. Les tribunaux et les procédures du peuple doivent fournir à toutes les parties en cause, qui ne connaissent pas la ou les langues couramment utilisées dans la localité, des services de traduction (**article 46**).

Dans une région peuplée par une minorité nationale, des auditions devant les tribunaux se déroulent dans les langues couramment utilisées dans la localité conservée ; les actes d'accusation, les jugements, les avis et autres documents doivent être rédigés, selon les besoins, dans cette langue. Les tribunaux et les procureurs du peuple doivent fournir des services de traduction à toutes les parties en cause, qui ne connaissent pas la langue couramment utilisée dans la localité.

Mais, dans la pratique, un grand nombre de litiges civils ou d'affaires pénales qui se dérouleraient normalement en Chine continentale sont souvent politisés au Xinjiang, ce qui fait que de petites affaires deviennent de grandes affaires séparatistes et que des gens honnêtes sont contraint de devenir des « *terroristes* ».

Cette attitude alourdit la peine qui, tôt ou tard, est prononcée pour des raisons imprévues et se transforme en « *un arbre de terreur sans bourgeons* ».

En ce qui concerne les langues dans l'administration publique, le putonghua demeure la langue officielle de l'État.⁸⁵ L'article 21 de la loi sur l'autonomie des régions ethniques le reconnaît. Mais, il est également précisé que la langue de travail doit être celle de la nationalité autonome de la région (article 21).

De son côté, l'article 49 prévoit que les fonctionnaires chinois doivent même apprendre la langue des minorités et ceux qui maîtrisent plus de deux langues doivent être récompensés. Enfin l'article 23 précise que « *lors du recrutement des ouvriers dans les entreprises ou dans les établissements d'une région autonome les personnes des minorités nationales sont choisies en priorité* ».

- Les langues dans l'éducation

Pour tous les Hans, le « *putonghua 普通话* » est obligatoire dans tous les établissements d'enseignement du pays. Pour les minorités nationales, l'État a promulgué plusieurs lois et décrets, comme la loi sur l'éducation, la loi touchant les enseignants, les règlements sur les cours par correspondance ou ceux pour résoudre le problème de l'analphabétisme. Mais, le texte le plus important est la loi sur l'autonomie des régions et dont l'article 36 détermine les droits reconnus : « *conformément à la politique de l'éducation de l'État, les institutions autonomes peuvent déterminer, d'après la loi, les plans de l'éducation dans la région, l'installation de différentes écoles, la scolarité, les formes, les méthodes, les programmes d'enseignement, la langue employée dans l'enseignement et les règlements de sélection des élèves ou des étudiants* ».⁸⁶

Aux termes de l'article 37 de la loi sur l'autonomie des régions, il est prévu que toutes les écoles primaires et secondaires sont au frais de l'État chinois. Notamment, ce texte précise : « *les écoles qui recrutent principalement des élèves de minorités nationales doivent utiliser, dans la mesure du possible, les manuels en langues minoritaires et dispenser l'enseignement en langues minoritaires, les cours de chinois doivent être*

85. Texte adopté lors de la 2e session de la 6e assemblée populaire nationale.

86. Xinjiang, Professeur de l'université de Xinjiang 伊力哈木·土赫提, 2015, édité par ChinaChange.org, système éducation.

créés pendant les trois dernières années de l'école primaire pendant l'école secondaire, afin de promouvoir le putonghua, langue commune utilisée dans tout le pays ».

Au début des années 90, soit six ans après l'adoption de la loi sur l'autonomie des régions ethniques, on dénombrait près de 14 millions d'élèves issus des minorités dans les différentes écoles, ce qui représentait environ 1 % de l'effectif total de la Chine. Il faut se souvenir que 80 % des enfants étaient analphabètes en 1949 ; en 1998, le nombre des élèves minoritaires atteignait 18 millions. Mais, progressivement la politique du parti évolue.

Progressivement, la législation chinoise a installé la langue chinoise comme langue obligatoire dans l'enseignement. C'est ainsi que la loi sur l'éducation de 1995 énonce clairement que le chinois demeure obligatoire :

Article 12 :1 « *la langue chinoise, tant à l'oral qu'à l'écrit, est la base de la langue d'enseignement oral et écrit dans les écoles et les autres établissements d'enseignement. Les écoles et d'autres établissements d'enseignement destinés essentiellement aux enfants des minorités nationales peuvent employer pour leur instruction la langue maternelle ou celle de la nationalité généralement en usage dans cette région* ».⁸⁷

2 « *les écoles et les autres établissements d'enseignement doivent dans leurs activités pédagogiques répandre le chinois national parlé, ainsi que les règles des caractères* ».

Il faut cependant nuancer la loi de 1995.

En ce qui concerne **l'école primaire**, 98 % des enfants fréquentent l'école primaire. L'enseignement d'une langue minoritaire est dispensé dans plus de 90 000 écoles primaires et dans plus de 11 000 écoles secondaires. Mais, des amendements, introduits **en 2000** à la loi fondamentale sur l'autonomie des régions, instaurent désormais **l'apprentissage du chinois**. On devine la logique de cette évolution : afin de favoriser une meilleure intégration des minorités et d'améliorer leurs perspectives d'emploi, la maîtrise du mandarin doit être encouragée, dès le primaire.

Enfin, force est de constater que la loi ne peut s'appliquer selon une répartition équitable. Des disparités régionales apparaissent.

Tout d'abord, on constate une inégalité entre le Nord et le Sud du Xinjiang. Dans le nord, les ouïgours sont relativement plus aisés et ont donc plus de facilité pour envoyer leurs enfants à l'école. En revanche, dans le sud, les ouïgours, souvent agriculteurs, sont très pauvres. Certes, l'école est gratuite, mais de nombreux frais de scolarité restent à la charge des parents. Lorsque les familles ont deux enfants, il est fréquent qu'elles

87. *我的西域你的东土* (Mon ouest, ton est), 王力雄, p111, 127.

décident d'envoyer un enfant dans une école « *minkaohan* 民考汉 » (apprentissage de la langue chinoise) et l'autre dans une école « *minkaomin* 民考民 » (apprentissage de la langue ouïgoure).⁸⁸ Le pourcentage des enfants ouïgours fréquentant l'école reste très faible. On l'estime à 6 %. Pourtant, beaucoup de familles considèrent qu'il est important que leurs enfants aillent en classe pour faire connaissance et communiquer avec leurs camarades ouïgours ou chinois. C'est un élément essentiel de leur développement social, ainsi qu'un moyen de faire en sorte qu'ils soient connectés à la culture ouïgoure. On soulignera, cependant, le décalage important de réussite entre les enfants ouïgours et les autres. Ce pourcentage n'est que de 37 % pour les enfants ouïgours, alors qu'il est de 87 % pour les enfants Hans.

À partir des années 2000, les autorités du Xinjiang ont commencé à envoyer des enfants de zones rurales pauvres dans les meilleures écoles des grandes villes de Chine continentale. Les élèves appartenant à la minorité de cette « *classe du Xinjiang* », non seulement étudient le chinois, mais ont également des élèves chinois pour les aider dans la mesure où ils sont loin de leur environnement linguistique. Au cours des cinq premières années, seuls 1000 étudiants ont été envoyés en Chine, mais leur nombre a rapidement augmenté pour passer à 10000 en 2014 et il est en croissance continue. Les autorités n'ont pas nié vouloir procéder à une sorte de sinisation de ces enfants ouïgours en les coupant de leurs racines, de leurs habitudes et pratiques religieuses. On voit par cette mesure l'amorce d'une sinisation effective.

Renforcer l'appui au parti communiste chinois, aimer la patrie socialiste comme une mère, préserver l'éducation unifiée de la Chine, promouvoir l'éducation de l'unité nationale, tels sont les objectifs affichés des autorités.

Une réserve cependant est à apporter, pour les écoles destinées à l'agriculture et à l'élevage des moutons, où une priorité à l'instruction dans les langues minoritaires est affirmée. Ensuite, on doit souvent déplorer une pénurie du personnel à enseigner dans la langue des minorités. De ce fait, il apparaît que près de la moitié des langues des minorités nationales ne sont pas enseignées. Il faut ajouter que le personnel enseignant n'a pas toujours la formation suffisante pour enseigner le mandarin de façon correcte. Beaucoup d'enseignants perdent leur emploi, tandis que beaucoup d'élèves gardent un accent ouïgour prononcé.

La même remarque peut être faite en ce qui concerne **l'enseignement secondaire**, où l'on observe que beaucoup d'élèves adolescents ont une meilleure maîtrise du mandarin que leurs enseignants.

88. *Xinjiang*, Professeur de l'université du Xinjiang 伊力哈木·土赫提, 2015, édité par ChinaChange.org, système éducation.

Il faut insister sur le fait que le retard de l'éducation des minorités ethniques n'est pas seulement un problème pédagogique. Il tient à la langue ouïgoure elle-même. En effet, il existe de nombreux mots du vocabulaire de la science et de la technologie moderne, qui ne peuvent pas être enseignées, tout simplement parce que le vocabulaire n'existe pas dans la langue ouïgoure. Cela tient au fait que les faiblesses de la langue ouïgoure moderne sont liées à la politique linguistique du Xinjiang après 1949. Les linguistes n'ont pas procédé à l'adaptation de nouveaux mots scientifiques en langue ouïgour.

Avant 1949, l'ouïgour était écrit en arabe et contenait de nombreux mots étrangers venant de Russie. Après la « libération », les langues minoritaires furent placées sous la juridiction du comité national de travail sur les langues du Xinjiang, qui avait d'abord remplacé l'alphabet cyrillique, mais après le conflit sino-soviétique, il avait été substitué par l'alphabet latin pour empêcher la communication entre la minorité du Xinjiang et à la république soviétique.

Pendant la révolution culturelle, en raison de la discrimination à l'égard de diverses cultures appartenant à des minorités ethniques, de la suspension plus grave de la scolarité, une confusion s'est opérée entre l'alphabet cyrillique et l'alphabet ouïgour.⁸⁹

Il appartenait au comité national de la langue et de la rédaction de moderniser la langue. Il s'est refusé à le faire dans le souci de ne pas intégrer des mots étrangers en provenance de Russie pour donner la priorité au vocabulaire chinois. Dès lors, il revenait aux autorités du Xinjiang le soin de clarifier la situation. Elles ont eu tendance à ne pas intervenir pour inciter les ouïgours à cesser d'apprendre l'ouïgour et faire l'apprentissage du mandarin.

Il ne faut pas oublier, qu'avant 1978, la langue étrangère principale était le russe et qu'après leur départ, les écoles Hans de troisième année ont commencé à dispenser des cours de langue ouïgoure aux élèves Hans, afin que les élèves Hans parlent ouïgours et que les enfants Hans et ouïgours communiquent ensemble, mais aujourd'hui, c'est l'anglais qui est devenu la langue étrangère la plus importante du système éducatif.

À partir de 1978, l'enseignement de la langue ouïghour a été dispensé dans plus de 11 000 établissements. Puis progressivement le mandarin s'est imposé comme langue obligatoire, bien évidemment avec l'anglais. Pour ce qui est de **l'enseignement supérieur**, le gouvernement a créé une douzaine d'Universités à l'intention des minorités. La mission principale de ces Universités est surtout de former des cadres et des enseignants destinés aux divers établissements, institutions et entreprises régionales.

89. *Xinjiang*, Professeur de l'université du Xinjiang 伊力哈木·土赫提, 2015, édité par ChinaChange.org, système éducation.

Bien évidemment, la plupart des cours sont dispensés en chinois ou en anglais, sauf pour les cours de langue et de pédagogie liés à un groupe spécifique. Ces spécialités concernent des secteurs de la culture et de l'élevage, parfois la médecine et la médecine vétérinaire.

Depuis 2002, dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang, l'utilisation des langues minoritaires a été bannie de toutes les Universités. Dorénavant, seul le chinois et l'anglais y sont admis. Il n'existe que deux Universités coraniques dans le Xinjiang (à Urumqi et à Kashgar) qui scolarisent en arabe quelques centaines d'étudiants. À partir de l'Université, les étudiants ne peuvent plus parler ouïgour dans le cadre de leurs enseignements. De nombreux intellectuels chinois vont même plus loin en souhaitant que tous les ouïgours soient diplômés quand ils sortent de l'université. Ce qui serait la preuve qu'ils maîtrisent parfaitement le mandarin.

En conclusion, on peut se demander si le nouvel enseignement bilingue a pour objectif de promouvoir l'identité nationale, plutôt que l'appropriation locale. Il n'est pas nouveau pour l'État d'utiliser l'éducation pour inculquer la conscience civique des étudiants, mais la politique de bilinguisme n'est évidemment pas simplement pour inculquer la conscience civique, étant donné que le parti communiste adopte une vision générale de l'identité chinoise.

Si certains ont affirmé que l'éducation bilingue au Xinjiang avait pour finalité de faire perdre l'identité culturelle et linguistique des ouïgours, d'autres ont contesté cette analyse et déclaré que, même cette éducation « *bilingue* »⁹⁰ la plus immersive, ne garantissait pas pour autant une assimilation à la culture han comme pouvait le souhaiter le gouvernement. On a estimé que de nombreux étudiants qui participent au plan de classe du Xinjiang maintiennent toujours une distance sociale avec leurs camarades de classe Han.

Tous les étudiants interrogés ont exprimé une forte reconnaissance à la culture et à la tradition ouïgoure, ce qui soulève également la question suivante : bien que l'éducation « *bilingue* » du Xinjiang constitue une menace pour la langue ouïgoure, recueille-t-elle pour autant une approbation formelle ?

L'influence de la culture mondiale de la jeunesse à travers la musique et Internet est peut-être tout aussi importante, à condition toutefois que l'accès à cette culture ne soit pas interdit par le pouvoir. En vérité, on peut se demander si le problème ne consiste pas simplement dans le fait que la communauté ouïgoure n'a peut-être pas été consultée et par conséquent n'a pu donner son avis, que grâce à des manifestations et des attentats. Le souci de tout parent n'est-il pas de vouloir pour ses enfants le meilleur avenir possible et celui-ci ne passe-t-il pas par l'apprentissage du mandarin, qui seul pourra permettre un meilleur avenir ?

90. *Xinjiang*, Professeur de l'université du Xinjiang 伊力哈木·土赫提, 2015, édité par ChinaChange.org, système éducation.

- La presse

Les minorités disposent de journaux et magazines publiés dans leur langue respective. Mais ceux-ci n'occupent qu'un très faible tirage qui ne se compare aucunement avec la presse sinophone.

On peut faire la même observation pour la presse électronique. Les stations radiophoniques centrales ne diffusent quotidiennement que des programmes de deux heures. Dans le cas de la télévision, la plupart des stations qui diffusent des programmes de langues minoritaires offrent une programmation bilingue. Mais dans la pratique, il semble bien que la majorité des ouïgours préfère lire, entendre ou regarder des programmes en ouïgour plutôt qu'en mandarin.

Enfin, la Chine contrôle étroitement le réseau Internet. Les internautes ont accès à une version allégée de la toile avec des sites censurés, notamment les sites d'information et tous ceux jugés subversifs par les autorités centrales.

B Les autres textes législatifs

1 Les textes

Le droit d'utiliser des langues et des écrits est garanti pour les différentes nationalités par des dispositions dans un certain nombre de lois, telles que la loi organique des tribunaux du peuple (article 6), le code de procédure pénale (article 6), la loi électorale du congrès national du peuple et du congrès local du peuple (article 20), le code de procédure civile (article 9), la loi organique du congrès national du peuple (article 19), le règlement de la république populaire de Chine sur les cartes d'identité du résident (article 3), la loi sur l'éducation obligatoire de la république populaire de Chine (article 6).

Il est évident que l'impact des dispositions consacrant l'autonomie a été très variable selon les minorités concernées. En apparence, l'État chinois pratiquait une politique linguistique assez libérale à l'égard de ces minorités nationales. Mais la législation chinoise est trompeuse, car elle correspond davantage à une façade juridique destinée à maquiller les pratiques réelles. Dans ce pays, il n'y a pas beaucoup de place pour ceux qui refusent de se mouler dans le conformisme chinois : c'est l'assimilation, tant linguistique que culturelle des Hans, qui est proposée.

Au cours des 20 dernières années, du moins au Xinjiang, le problème de l'autonomie des minorités s'est aggravé. La mise en œuvre de divers travaux législatifs sur **l'autonomie régionale n'a pas progressé**, devenant progressivement une **autonomie de façade**.

2 La mise en œuvre

La réglementation et la loi sur l'autonomie régionale a toujours été difficile à mettre en œuvre. Dans la Constitution et la loi sur l'autonomie régionale, les dispositions claires relatives à l'emploi, la protection culturelle, à l'embauche des cadres et en convictions religieuses de minorités ethniques n'ont pas pu être appliquées efficacement. Des questions ethniques susmentionnées sont essentiellement les raisons pour lesquelles les dispositions pertinentes en matière d'autonomie régionale n'ont pas été prises au sérieux et que les droits des ouïgours n'ont pas été protégés de manière efficace, conformément à la loi.

Section 3 Les effets de l'autonomie

Pour les petites minorités, l'autonomie n'a guère de sens. Le pouvoir central les ignore. En revanche, pour les minorités importantes, comme celle du Xinjiang, la politique chinoise du rouleau compresseur semble avoir moins réussi chez les tibétains que chez les ouïgours. Pour ces derniers, il convient de mesurer qu'elle peut être l'incidence des mesures concernant l'autonomie sur leur vécu. Si, en apparence, la consécration de l'autonomie a eu un effet positif sur la population ouïgoure, il semble bien qu'en réalité on constate un échec de la politique d'assimilation.

§1 Les effets positifs

On peut dégager comme effets positifs, d'une part, une identité revitalisée, et d'autre part, une économie vivifiée.

A) L'identité ouïgour revitalisée

a) Sur le plan religieux

Avec l'arrivée des communistes au pouvoir en 1949, le gouvernement avait imposé aux ouïgours des mesures discriminatoires et adopté dans les années 50 une politique stricte : fermeture de mosquées, interdiction de pratiquer la religion, le jeûne, la prière, l'aumône, le pèlerinage à la Mecque. Mais, au lendemain de la

révolution culturelle, avec l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping en 1978, suite à la mort de Mao, la nouvelle Constitution de 1978 a posé des principes de base concernant la politique des nationalités : elle rappelle que la Chine est un État un et indivisible, l'autonomie est la forme de gouvernement adoptée pour les régions des minorités ethniques. Les différentes ethnies du pays sont égales, la liberté de religion est consacrée, la langue locale doit être respectée.

Mais, il faut rappeler que le Parti communiste chinois s'est toujours montré critique envers les religions. Dans ce domaine, la Chine s'est fortement inspirée de l'approche de l'Union soviétique. Le parti adopte en effet une approche méfiante envers les religions et n'en reconnaît aujourd'hui officiellement que cinq sur le territoire, le bouddhisme, le taoïsme, le catholicisme, le protestantisme et l'Islam. Néanmoins, si ces religions sont tolérées, leurs pratiques sont étroitement contrôlées et supervisées par le parti.⁹¹

Après les réformes des **années 80**, **le gouvernement est devenu plus tolérant** envers l'expression spirituelle et il a garanti la liberté de croyance religieuse. Même si les membres du parti sont athées et devraient essayer énergiquement de répandre l'athéisme, ils considèrent toujours l'islam comme une relique du passé et un outil de manipulation des masses. Le président Xi Jin Ping a affirmé, en avril 2016 : « *nous devons guider et éduquer les cercles religieux et leurs adhérents aux valeurs fondamentales du socialisme* ».

La plupart des Hans considère les ouïgours comme des citoyens de seconde classe, qui ont besoin d'être « *protégés du vortex de l'islam radical* ».

De leur côté, les ouïgours considèrent les Hans comme des êtres sans cœur et matérialistes, en raison de leur manque de spiritualité. Même si la grande majorité des ouïgours n'observe pas pleinement les cinq piliers de l'Islam, presque tous se considèrent comme musulmans. Le manque de respect des devoirs musulmans traditionnels et de la consommation d'alcool chez les ouïgours est justifié par la prétention à croire à l'essence de l'islam et la présence de Hans intolérants soulève des difficultés lors du respect du ramadan et du Hajj. De plus, bien que le nombre d'ouïgours, membre du parti communiste, augmente, 95 % de la population ouïgoure de la capitale est musulmane. L'islam joue un rôle important dans l'identité ouïgour, parce qu'il est une méthode de distinction par rapport aux Hans. Accepter l'islam semble être le moyen pour rejeter le matérialisme des Hans et le processus connexe de modernisation.⁹²

91. Emmanuel Lincot, *Chine et terre d'Islam*, PUF, 2021.

92. Lincot, op, cit.

Sensible à la langue et au temps, l'islam est utilisé comme une méthode pour distinguer le monde musulman ouïghour du monde séculier chinois. Il n'est pas surprenant que sous la domination Qing au Xinjiang, les documents officiels chinois étaient étiquetés ouïgours sous le terme Hui, ce qui signifie musulmans. Cela était fait, en soulignant leur association avec l'islam, en utilisant « Huizi 回子, Huiren 回人, Huimin 回民 », pour étiqueter les ouïgours en Huijiang 回疆, pour le territoire actuel habité par les ouïgours.

Il demeure que la religion est un symbole de la liberté et de l'identité nationale d'un pays, qui ne se classe que derrière la langue et qui, dans les cas extrêmes, sera le dernier sanctuaire spirituel d'une nation.

Les ouïgours, musulmans sunnites, sont héritiers d'une tradition culturelle qui ne doit rien à la Chine et ils partagent leurs origines avec quelques millions de musulmans de l'Asie centrale ex-soviétique. L'islam est un vecteur identitaire important qui a laissé ses marques dans l'héritage culturel commun, la nourriture, l'architecture et la langue (alphabet arabe).

En ce qui concerne les questions religieuses, les problèmes les plus graves ont été posés par les contrôles exercés par le gouvernement local.

Dans les années 80, à la suite de la montée au pouvoir de Deng Xiaoping, le gouvernement chinois a, dans un premier temps, relâché son emprise sur la société et la liberté de la religion, grâce aux dons de fidèles et aux fonds étrangers. Il y a eu environ 24000 mosquées bâties dans le sud du Xinjiang, chaque mosquée ayant un clerc dédié au gouvernement et un cadre responsable pour interdire aux étrangers, aux jeunes et aux personnes ne relevant pas du quota à prier dans la mosquée. Se sont alors développés des centres éducatifs très actifs qui ont trouvé leur projection dans l'idée d'un « *nouvel ordre socio-politique islamique* » dirigé par des musulmans.

Une force religieuse anticolonialiste s'est progressivement constituée dans le sud du Xinjiang. Elle a tenté de réformer la hiérarchie religieuse. En raison du laxisme de l'environnement des mosquées, les religieux qui dirigent les prières ne sont soumis à aucune surveillance test, ce qui leur donne l'occasion contre-révolutionnaire d'utiliser leur statut de religieux pour diffuser des idées et des activités contre-révolutionnaires dans les mosquées. Cette ouverture a permis à une « *réaffirmation identitaire* » et une « *réussite de l'islamisation* », de s'installer selon les termes du chercheur Rémi Castets qui parle de « **réislamisation** ». ⁹³

93. Rémi Castets, « *The Uyghurs in Xinjiang* », *The Malaise Grows, China Perspectives*, numéro 49 septembre octobre 2003) ; Emmanuel Lincot, op.cit.

Ce phénomène a suscité l'inquiétude du gouvernement central, qui a souhaité exercer une surveillance. Ce genre de contrôle strict qui ne prend pas en compte les sentiments des croyants, qui investissent beaucoup de main-d'œuvre et de ressources matérielles, a, tout de suite, entraîné un grand mécontentement parmi la population. Les activités religieuses souterraines se sont alors multipliées. Des idées religieuses étrangères extrêmement conservatrices et fermes venant d'Afghanistan, du Pakistan etc. se sont propagées rapidement et infiltrées dans le Xinjiang.

Certains intellectuels ouïgours ont déploré cette influence. Par exemple, ils ont souligné que les vêtements des ouïgours ne ressemblent plus à des vêtements ouïgours, mais à des vêtements arabes. Enfin, la version ouïgoure du Coran n'existant pas sur le marché, le roi d'Arabie Saoudite a envoyé gratuitement plus d'un million d'exemplaires du Coran qui se sont répandus dans tout le pays. Toutefois, après les incidents de 1996, ces livres ont été repris. Aujourd'hui, des éditeurs clandestins piratent et impriment le Coran. La plupart des intellectuels ouïgours sont vigilants et s'opposent aux extrémistes religieux.

Mais, après les années 80, l'enthousiasme du gouvernement pour la religion est progressivement retombé. Il adhère depuis longtemps à l'athéisme et estime que la foi marxiste est incompatible avec la pratique d'une religion. Spécifiquement au Xinjiang, le gouvernement ignore le statut spécial de la religion dans la société des minorités et, lorsqu'il est question de problèmes religieux, il est presque impossible de distinguer les frontières entre la laïcisation sociale du gouvernement ou bien la suppression de la culture de la minorité.

Pour lutter contre ce retour au religieux, les autorités chinoises ont adopté, en **1988, une législation visant à contrôler** étroitement des **activités religieuses**. La plupart des écoles religieuses ont été fermées en dernier recours. Par frustration, s'est formé un groupe qui a mobilisé l'idéologie nationaliste islamique et qui a eu un impact sur les cercles religieux dans de nombreuses parties de la région. Tout en restant dans la clandestinité, ce groupe a tenté d'infiltrer la société et se préparait à lancer un soulèvement armé de masse, dont le projet révélé a obligé les dirigeants de l'organisation à lancer leur plan d'insurrection à l'avance.

En avril 1990, une manifestation contre le livre publié sur les pratiques sexuelles des musulmans s'est transformée en une émeute anticoloniale à Bahreïn, près de Kashgar. Mais le déséquilibre entre les activités de résistance des radicaux et le calme relatif de la société ouïgoure a fait que ces résistants radicaux ont temporairement abandonné l'espoir d'un soulèvement de grande envergure. Sur la question de l'islam en particulier, le gouvernement oscille souvent entre la confiance de la dictature et la crainte d'un manque de compréhension de base des questions religieuses.

Depuis 1997, le gouvernement local est chargé de la lutte contre les dérives extrémistes de la religion. Ce problème n'est pas propre au Xinjiang. Le monde islamique est aujourd'hui confronté à des problèmes religieux dans le processus de modernisation. La Turquie, la Malaisie, les émirats arabes unis, l'Égypte et d'autres pays ont connu ces difficultés, mais ont eu des expériences réussies dans la résolution des problèmes religieux et la modernisation.

Le gouvernement peut tirer des enseignements de l'expérience acquise à l'étranger et fixer des normes en fonction de la région, de la population ou des unités de la communauté. Pour faciliter la croyance des résidents, un seul site religieux peut être autorisé à être construit dans un certain champ et les personnes religieuses qui ont obtenu des qualifications officielles doivent seules être enregistrées. Il leur appartient de suivre un cycle complet de formation pour obtenir les qualifications officielles, telles que l'association islamique. Outre l'apprentissage professionnel et systématique des connaissances religieuses, ces personnes doivent également disposer de connaissances en sciences sociales modernes pour guider consciemment les personnes religieuses dans le développement et l'adaptation à la société contemporaine, en particulier les religions étrangères et la société moderne. Ce système de formation devrait comporter un dispositif institutionnel à long terme se développant au niveau national et même à l'étranger par le canal d'institutions comme l'institut d'études islamiques du Xinjiang, afin de nourrir leurs propres capacités de recherche dans le domaine religieux.

Il faut déplorer qu'aujourd'hui, il n'y a presque aucun livre religieux ouïgour dans le Xinjiang. Les livres religieux proviennent de l'Afghanistan, du Pakistan et de l'Arabie Saoudite. Les organisations gouvernementales rassemblent et présentent des livres religieux de ces pays pour répondre aux besoins religieux de la société, pour bloquer le marché des publications religieuses extrémistes pérennes, afin de diffuser un concept religieux modéré, ouvert et inclusif. Mais cela suppose qu'il faille augmenter la recherche et l'investissement dans la religion, car, aujourd'hui, les recherches dans ce domaine sont presque vierges, selon les normes académiques modernes.

À notre connaissance, la Chine ne dispose pas d'académie islamique ou d'institut de recherche islamique faisant autorité permettant de renforcer la voie de la Chine dans le monde islamique.

De telles propositions ne sont pas dénuées de sens. Il est évident que les personnes religieuses ont une influence sociale irremplaçable. En particulier, dans les communautés rurales du sud du Xinjiang où l'environnement est relativement fermé, l'économie en retard, la culture relativement conservatrice, c'est à la religion qu'il faut se référer, car, elle seule, dispose le plus de moyens pour diffuser les concepts et les connaissances modernes. C'est grâce à elle que la transformation sociale peut s'opérer. Il est nécessaire que

les personnes religieuses apportent leur expérience, leur intelligence et leur connaissance pour contribuer à cette transformation sociale. Elles sont réticentes à l'idée d'une société de troubles, de chaos et de haine. C'est grâce à elles que la question du pèlerinage peut être résolue. On sait que le pèlerinage à la Mecque est le vœu de tout croyant. L'Arabie Saoudite impose des quotas à chaque pays tous les ans, mais c'est une minorité qui a l'honneur d'obtenir des qualifications pour le **HAJJ**. Or le quota accordé chaque année à la Chine n'était pas gérée de façon claire. Il souffrirait d'une corruption grave qui devait être corrigée.

b) Sur le plan linguistique

On présentera tout d'abord le constat pour évoquer ensuite les réformes que le Parti aurait pu apporter au système.

1 Le constat.

La question de « *l'éducation bilingue* » est la question la plus influente de la société ouïgoure, en plus des problèmes liés à l'emploi. Selon la Constitution de 1982, le mandarin et l'ouïgour sont les deux langues officielles dans les administrations, les journaux, les magasins, les écoles, les banques etc. Les panneaux routiers sont écrits dans les deux langues. Puis, d'énormes caractères chinois suivent au-dessus, même si toute la population n'est pas capable de parler la langue de l'autre groupe ethnique. Les ouïgours ont été élevés dans un système où l'enseignement du mandarin et l'enseignement de la langue de la minorité était enseigné séparément.

Dans le processus de mise en œuvre, l'éducation bilingue dans le Xinjiang est devenue un **enseignement monolingue** (chinois) et il était largement admis dans la société ouïgoure que le gouvernement avait l'intention de créer une « *langue unique, une culture unique* » dirigée par les chinois, afin d'éliminer culturellement la langue ouïgoure pour accélérer l'assimilation. Si bien que malgré la promulgation de l'enseignement bilingue, la langue ouïgoure est en permanence marginalisée dans de nombreux domaines, tels que l'éducation, l'administration et la justice. Si la langue ouïgoure est l'une des langues officielles du Xinjiang, son statut n'a pas été pour autant garanti.

La politique linguistique prévoit que la langue d'enseignement est celle de la minorité nationale, ce qui révèle une certaine ouverture accordée aux minorités nationales. Depuis 1949, **le niveau d'éducation** a beaucoup augmenté dans le Xinjiang.

Au début des années 90, soit six ans après l'adoption de la loi sur l'autonomie des régions, on dénombrait près de 14 millions d'élèves, issus des minorités dans les différentes écoles, ce qui représentait environ 1 % de l'effectif total de la Chine. Il faut se souvenir que 80 % des enfants étaient analphabètes en 1949 et en 1998, le nombre des élèves minoritaires atteignait 8 millions.

En ce qui concerne l'école primaire, aujourd'hui 98 % des enfants fréquente l'école primaire. L'enseignement de langues minoritaires est dispensé dans plus de 90 000 écoles primaires, plus de 11 000 écoles secondaires et 92 établissements d'études supérieures.

Toutefois, des amendements, ajoutés en 2000 à la loi fondamentale sur l'autonomie des régions, introduisent désormais l'apprentissage du chinois dès le primaire. On devine la logique de cette évolution, afin de favoriser une meilleure intégration des minorités et pour améliorer leurs perspectives d'emploi, la maîtrise du mandarin doit être encouragée.

Enfin, force est de constater que **la loi ne peut s'appliquer selon une répartition équitable**. Des disparités régionales persistent.

Tout d'abord, on constate une inégalité entre le Nord et le Sud du Xinjiang, Dans le Nord, les ouïgours sont relativement plus aisés et ont donc plus de facilité pour envoyer leurs enfants à l'école. En revanche, dans le sud, les ouïgours, souvent agriculteurs, sont très pauvres. Certes, l'école est gratuite, mais de nombreux frais de scolarité restent à la charge des parents.

C'est pourquoi, à partir des **années 2000**, les autorités du Xinjiang ont commencé à envoyer des enfants de zones rurales pour dans les meilleures écoles des grandes villes de Chine continentale. Les élèves appartenant à la minorité de ces « *classes du Xinjiang* », assimilent plus vite le mandarin qu'en restant au Xinjiang. Ainsi, **les autorités procèdent à une sorte de sinisation** des enfants ouïgours pour les couper de leurs racines, de leurs habitudes et pratiques religieuses.

Renforcer l'appui du parti communiste chinois, aimer la patrie socialiste comme une mère, préserver l'éducation unifiée de la Chine, au moins promouvoir l'éducation de l'unité nationale, telles sont les objectifs affichés des autorités.

Bien qu'il existe une séparation résidentielle entre les deux ethnies, le contact social est présent, surtout parmi les personnes éduquées. Hans et ouïgours partage des espaces publics et dialoguent avec des collègues dans des lieux gouvernementaux, des universités, des hôpitaux, des banques etc. La plupart des ouïgours ont expliqué que, dans ces cas, ils parlent aux Hans en mandarin, mais leurs conversations sont limitées à des

sujets superficiels, tels que l'emploi, car ils ne veulent pas toucher à des sujets privés ou intimes qui pourraient être confondus avec une tentative d'apprendre à se connaître. Une fois séparés des Hans, les ouïgours parlent leur langue maternelle entre eux. Dans la plupart des cas, journaux, radios, télévisions sont consultés dans leur langue originelle.

À partir de 2017, l'enseignement bilingue a obtenu des progrès remarquables. Le gouvernement de Pékin a décidé d'envoyer 10 000 enseignants dans les régions autonomes du Xinjiang et du Tibet pour contribuer à l'éducation locale. Le ministre de l'Éducation, qui a reconnu le bénéfice que ce programme apporterait à la population locale, a demandé que des normes strictes soient appliquées dans la sélection des enseignants. Aujourd'hui, 78 % des élèves dans les écoles primaires et secondaires reçoivent un enseignement bilingue.⁹⁴ Mais cette promesse du gouvernement de Pékin semble assez illusoire. Dans la pratique, il apparaît qu'en matière d'éducation bilingue, un nombre important d'enfants de langue maternelle ne maîtrisent bien, ni leur langue maternelle, ni la langue chinoise. En conséquence, la qualité de l'enseignement a fortement diminué et les élèves des minorités ne sont pas en mesure d'acquérir des connaissances dont ils ont besoin pour l'école. L'éducation bilingue nécessite que tous les étudiants appartenant à des minorités ethniques suivent des cours de physique, chimie, biologie, mathématiques, uniquement en langue chinoise, parce que la terminologie n'existe pas en langue ouïgoure. Il en résulte que le taux d'abandon scolaire est en hausse. D'un autre côté, on doit déplorer **qu'un grand nombre d'enseignants** locaux ouïgours discriminés sont obligés de quitter leur poste sous la forme d'une retraite anticipée ou d'un travail non lié à l'enseignement scolaire.

Cette évolution a conduit inexorablement à ce que l'enseignement devienne un « *enseignement monolingue* » dans le Xinjiang, ce qui n'est pas sans provoquer de la panique au sein de la société ouïgoure qui se trouve en net recul par rapport à la culture nationale. Cela est surtout vrai dans les zones rurales où vit la majorité de la population. Toute la société du sud du Xinjiang est, de fait, extrêmement en retard, parce que la plupart de ses membres ne comprennent pas le chinois, ce qui entraîne inévitablement que la société est isolée du monde, puisque les livres, les journaux, la radio, la télévision diffusent des informations essentiellement en mandarin. À l'exception d'une poignée d'une élite ouïgoure maîtrisant le chinois ou de jeunes élèves ou d'étudiants qui ont pu faire l'apprentissage de cette langue, la voie de la société traditionnelle à **l'information moderne** est maintenant totalement coupée.,

94.french.xinhuanet.com.

Les ouïgours ont, non seulement du mal à maîtriser les connaissances de la société, mais il leur est difficile de développer une personnalité solide ; ils ne peuvent acquérir la conscience rationnelle, inclusive et ouverte de la société moderne et ils sont facilement happés par la peur d'être abandonnés par la société moderne. Il leur est alors facile de tomber dans l'ignorance, l'étroitesse d'esprit, le désespoir et parfois le terrorisme.

Ce processus inéluctable **de marginalisation** a eu pour effet que la société ouïgoure traditionnelle a connu une forte augmentation du taux de criminalité, un effondrement moral rapide, une prédominance d'extrémisme religieux, un conservatisme religieux et culturel croissant, mais, surtout une **haine grandissante à l'égard des Chinois Hans** qu'ils sont appelés à côtoyer.

Enfin, le retard de l'éducation culturelle ouïgoure n'est pas seulement l'ennemi de la société ouïgoure, mais également celui de la société han. En fait, presque toutes les familles souhaitent que leurs enfants reçoivent une meilleure éducation en chinois et pensent toutes que la véritable « *éducation bilingue* » arrive trop tard, mais qu'en même temps, « *l'éducation bilingue ne peut se faire au détriment de la langue maternelle* ». C'est devenu une opinion dominante de la société ouïgoure. Le statut spécial du chinois en tant que « *langue nationale* » ne peut être invoqué comme source d'assimilation ou de discrimination linguistique. Les valeurs culturelles communes des pays multi-ethniques devraient s'exprimer sous des formes multi-ethniques, plutôt que par le biais d'une « *grande unité* », l'éducation ne pouvant devenir le bourreau de la langue maternelle.

2. Les réformes

Pourtant ce constat d'échec aurait pu être corrigé. Tout d'abord, il aurait fallu **augmenter les investissements** dans les installations et multiplier le nombre d'enseignants pour promouvoir une véritable « *éducation bilingue* » dans les agglomérations ethniques et corriger les graves inégalités existantes entre les groupes ethniques dans la répartition des ressources éducatives.

Ensuite, **lors de l'examen de la sélection des étudiants** appartenant à une minorité, le système actuel de bonus aux examens d'entrée au collège et dans les universités qui reflète la politique ethnique en faveur des minorités et qui pour certains aurait pu être amélioré. Mais, accorder un tel avantage risque de provoquer un conflit avec les Hans qui s'estimeront lésés.

Troisièmement, **il aurait fallu développer la participation** d'un plus grand nombre de spécialistes Hans, notamment nationaux, des intellectuels haut-de-gamme. Aujourd'hui, il faut bien admettre que les intellectuels appartenant à la minorité ethnique du Xinjiang manquent de talent, en raison de la rigidité de la recherche scientifique, du système éducatif et du vieillissement de la structure de connaissance de ces intellectuels.

Depuis la réforme de 1980, l'alphabet arabe était autorisé et largement utilisé par les ouïgours, ce qui a permis une réislamisation de la société ouïgoure.

Il faut reconnaître que, grâce aux Constitutions de 1978 et 1980, la pratique de l'islam a été encouragée, les mosquées réparées ou reconstruites, la possibilité de faire des pèlerinages à la Mecque a donné aux ouïgours de nombreuses opportunités de voyager, de rétablir des connexions avec leurs proches vivants à l'étranger.

Les musulmans ont profité ainsi de la politique d'ouverture de la Chine vers le monde arabe et de l'accroissement des échanges avec le Moyen-Orient pour redécouvrir la pratique de la religion. L'ouverture de la voie du Karakorum a provoqué une augmentation des voyages transfrontaliers des ouïgours. Elle a permis de développer les liens entre ceux vivant en Chine et ceux de la diaspora basée en Asie centrale, en Turquie et au Moyen-Orient. Les pèlerinages à la Mecque, **financés par des fonds privés** venant d'Arabie Saoudite, ainsi que des émirats arabes, ont augmenté considérablement.

De nombreuses mosquées contiennent des écoles pour former les futurs imams. L'enseignement est gratuit et tous les cours sont pris en charge par l'association islamique locale, sponsorisée par le gouvernement central chinois.

Mais, cette relative liberté religieuse reste bien sûr sous couvert du contrôle étatique. Il faut s'assurer que ces jeunes étudiants musulmans respectent l'État chinois et demeurent loyaux à son égard sans être influencé par des idées séparatistes ou terroristes. Ce qui ne les empêche pas de manifester, aussi bien contre les essais nucléaires de la base de Lop Nor, que contre l'immigration encouragée de colons Hans.

c) Sur l'emploi

La question de l'emploi est un problème social qui touche toutes les régions de Chine, bien que le taux de chômage soit relativement bas, mais dans le Xinjiang, il revêt un problème particulier, en ce qui concerne les minorités ethniques.

Aujourd'hui, les **possibilités d'emploi des ouïgours sont faibles**. Dans les zones urbaines, ces possibilités ont montré qu'elles sont concentrées dans le domaine très restreint des services de restauration. Dans les zones rurales, c'est l'activité agricole qui prédomine. Sur ce point, le Xinjiang connaît deux problèmes spécifiques, le chômage des étudiants et l'excédent de main-d'œuvre rurale ouïgoure.

En ce qui concerne les étudiants, selon les statistiques officielles, le taux d'emploi des étudiants ouïgours serait de 17 %, ce qui est bien inférieur à celui des étudiants de nationalité Han. En réalité, selon des enquêtes sociales effectives, ce taux serait inférieur à 15 %. Dans les campagnes, la plupart des ouïgours vivent dans une extrême pauvreté et les surfaces cultivées ne suffisent pas à leurs besoins, d'autres surfaces étant désormais cultivées par des Hans.

Les causes de cette situation sont multiples.

Tout d'abord, dans le **recrutement des fonctionnaires**, d'entreprises ou d'institutions appartenant à l'État, le recrutement d'ethnies appartenant à une minorité est très faible, tout simplement par ce qu'un grand nombre d'annonces de recrutement affirme publiquement que seule la nation Han permet d'accéder à ce type d'emploi. Certaines unités de production n'ont jamais recruté des ouïgours.

En second lieu, la situation **géographique** du Xinjiang explique ce problème. L'urbanisation et l'industrialisation de la région sud, assez désertique, a été très en retard par rapport au nord de la province où se rassemblent les Hans. Celle-ci est une région fortement concentrée en termes de productivité, d'agriculture, d'information, d'éducation et de technologie où les possibilités d'emploi sont étendues.

En troisième lieu, l'investissement dans l'éducation de base est gravement insuffisant. Cet investissement dans le système éducatif est extrêmement différent entre le Nord et le Sud. Dans le sud, en particulier au collège, la répartition des ressources éducatives présente de grandes différences entre les groupes ethniques, qu'il s'agisse de **l'investissement financier** ou **du nombre d'écoles**, les étudiants ouïgours reçoivent beaucoup moins de ressources éducatives que leur population locale pourrait leur offrir.

En outre, nous l'avons vu, le taux de scolarisation dans les écoles secondaires est extrêmement bas, notamment la formation professionnelle est défailante. Ainsi, il n'y a que quelques ouïgours professeurs pour la grande population ouïgoure, telle que Kachel et Sache, qui sont pourtant des villes importantes.

Cette situation est d'autant plus déplorable qu'elle contrevient à des dispositions légales. L'article 23 de la loi sur l'autonomie régionale contient pourtant des dispositions explicites sur l'emploi prioritaire des minorités ethniques dans les entreprises et les institutions de l'État. Même si les difficultés réelles ne peuvent être véritablement mises en œuvre, **les possibilités d'emploi** des ouïgours devraient être progressivement augmentées et **les entreprises administratives** de l'État devraient être progressivement créés. Jusqu'à ces dernières années, le personnel des hôpitaux, bureaux de poste, banques, assurances, notaires, organes

judiciaires, municipalités et autres départements à vocation sociale sont essentiellement l'apanage des Chinois Hans, qui ne parlent pas ouïgour. Si bien que la minorité ouïgoure a beaucoup de difficultés pour faire appel à leurs services ou y trouver une activité professionnelle.

Un effort a été entrepris visant à améliorer les capacités de gestion moderne des services des municipalités en y intégrant des Hans parlant ouïgour et en permettant à des étudiants diplômés issus de la minorité ouïgoure d'intégrer ces services. Le paradoxe est d'autant plus grand qu'aujourd'hui un effort industriel considérable a été entrepris, **une modernisation sans précédent** de la province a été opérée avec un développement des routes et des moyens de transport, la création d'usines, et pourtant, un déficit de main-d'œuvre est fréquent, **peut-être dû à un défaut de qualification professionnelle.**

d) Sur le mode de vie

Une première mesure pour faciliter le mode de vie des ouïghours est la dérogation à un seul fuseau horaire. La Chine comporte une originalité assez étonnante : l'intégralité du territoire est soumise au même fuseau horaire et pourtant, ce pays est assez étendu pour en couvrir plusieurs. Il s'agit d'une particularité mondiale que la Chine partage seulement avec l'Inde.

Depuis 1949, le seul fuseau horaire valable est le Beijing standard Time. Une des raisons de ce particularisme est une volonté de paix nationale. Toutefois, la région autonome du Xinjiang échappe à cette règle. Les ouïghours peuvent utiliser leur propre fuseau horaire correspondant à UTC+6. Cette exception a été prise pour que les habitants ne se lèvent pas trop tôt. Dans la pratique, la population générale suit l'heure du Xinjiang en fonction de son appartenance ethnique. Tous les Hans suivent l'heure de Pékin alors que les ouïghours respectent l'heure du Xinjiang qui est de deux heures de retard sur l'heure officielle chinoise. Par exemple, si les banques Hans ouvrent à 10 heures du matin, pour les ouïghours elles ouvrent à huit heures. N'est-ce pas là un type de résistance cachée face à l'hégémonie des Hans ?

D'autre part, un éventail de mesures a été pris par le gouvernement chinois afin de hausser le niveau de vie des ouïghours, tout en respectant les règles posées par le droit musulman.

Tout d'abord, Il faut rappeler que **la législation** relative à l'enfant unique ne s'est jamais appliquée aux minorités. Les ouïghours ont toujours eu le droit d'élever deux enfants et même trois.

Ensuite, il est intéressant de mettre en parallèle les habitudes de vie des ouïghours et des Hans.

Est-il besoin de souligner que, peut-être à part dans la capitale, les **habitudes de vie sont assez différentes**. **Par exemple**, aucun ouïgour n'est intéressé à prendre des leçons de taijiquan 太极拳 (art martial chinois) ou de taiquandao 跆拳道 (boxe coréenne), ce qui est assez courant chez les Hans. De même, peu de Hans sont intéressés à suivre des cours d'ouïgours *muzikisi* (musique ouïgoure) ou d'ouïgours *usuli* (danses ouïgoures). **Le sens de leur vie** n'est pas du tout le même. Les ouïgours ne connaissent pas la différence entre le plaisir et le travail. Leur priorité est de profiter de la vie, tandis que pour les Hans, il s'agit de travailler à l'amélioration de l'économie chinoise. Certes les deux groupes apprécient les rassemblements. Ce sont des moments importants pour faire société. Mais, une fois de plus, la religion ajoute une autre barrière à travers la viande de porc. Environ la moitié des ouïgours pensent que s'ils invitent des Hans à dîner, ils devront jeter les couverts après avoir mangé, parce que les Hans les ont utilisés dans leur bouche. De même, si un han invite un ouïgour pour le dîner, celui-ci n'accepterait guère en raison de sa crainte de manger du porc et des légumes.

Tel est le tableau que le gouvernement chinois présente habituellement, soucieux de montrer les efforts qu'il emploie dans l'éducation des ouïgours du Xinjiang. En réalité, cela nous paraît être une présentation un peu idyllique.

Enfin, Le financement de la communauté ouïgoure s'est révélé, au fil du temps, très insuffisant. Dans le passé, pour encourager la migration de Hans, le gouvernement les avait aidés financièrement. Les ouïgours peuvent certes, eux aussi, bénéficier de subventions et d'investissements gouvernementaux dans les infrastructures et le développement communautaire et dans les zones autonomes, peuvent obtenir des exonérations fiscales (vérifiées et détaillées) contribuant ainsi à vivifier l'économie. De même, les étudiants musulmans bénéficient d'avantages spécifiques dans leurs universités (majoration de notes). Mais toutes ces aides sont systématiquement réduites par les responsables locaux, qui en détournent une partie à leur profit. D'ailleurs, ces majorations de notes accordées aux étudiants ouïghours sont contestées par les étudiants Han en raison de la rupture d'égalité qu'elles constituent.

B) L'économie vivifiée

Dès 1949, des communistes chinois, soucieux de dynamiser l'économie du Xinjiang avaient entrepris de réorganiser la colonisation humaine par les Hans. Cette migration, souvent forcée, favorisa l'évolution démographique. La priorité du gouvernement était de surmonter ce qu'il appelait les « *trois retards* » (sange luohuo 三个落后) par rapport aux Hans : productivité, développement culturel et niveau de vie.

La présence et le développement de l'exploitation pétrolière et gazière, l'ouverture dans les années 90 de relations commerciales ferroviaires avec l'Asie centrale indépendante, l'exploitation de mines ont fait du Xinjiang le principal moteur économique de la région.

En 1954, rappelons qu'avaient été créés ce que l'on appelle les *bingtuan* 兵团, c'est-à-dire, les Corps de production et de construction du Xinjiang. Chargés au départ de défricher les terres et de construire des infrastructures, ces *bingtuan* ont survécu au lancement des réformes en 1979, car ils servaient les projets politiques et sécuritaires du Parti. En 2004, les *bingtuan* représentaient 2,5 à 3 millions de personnes. Ensuite, une stratégie d'intégration des communautés musulmanes par le développement économique s'est ouverte.

Aujourd'hui, le Xinjiang n'est plus, depuis longtemps, une région pauvre.

La présence de plus en plus importante de Hans, le développement des exploitations pétrolières et gazières, l'ouverture à partir des années 90 des relations commerciales et ferroviaires avec l'Asie centrale indépendante, puis la construction d'oléoducs et de gazoducs transfrontaliers ont fait du Xinjiang une région attractive et riche, le principal carrefour et le moteur économique de la région.

C'est ainsi que par exemple, une nouvelle ligne de TGV, baptisé « Lanxin 兰新铁路 », relie désormais, depuis 2014, la capitale Urumqi à Langzou, la capitale provinciale du Gansu, en douze heures pour une distance de 1800 km. Cette ligne a été construite elle-même à grande vitesse, en seulement cinq ans. Exploit remarquable dans la mesure où cette ligne s'étire à travers les monts Qilian, qui culminent à plus de 5500 mètres, longe une ancienne portion de la Grande muraille, avant de traverser cinq zones battues par des vents violents. Une autre ligne a été construite en 2017, reliant Pékin à Langzou, en 16 heures.

Le niveau de vie y est désormais plus élevé que dans beaucoup de provinces chinoises.

L'article 122 de la Constitution y a contribué en disposant : « *l'État accorde de l'aide financière matérielle et technique aux nationalités minoritaires afin d'accélérer leur développement économique et culturel. L'État aide les régions ethniques autonomes à former parmi les ethnies locales un grand nombre de cadres à tous les niveaux, du personnel spécialisé et des techniciens qualifiés de professions différentes* ».

C'est ainsi que des tickets de rationnement des céréales peuvent être réservés aux citoyens ouïgours. En un demi-siècle, le nombre des cadres de minorités ethniques serait passé de 10 000 à plus de 2,3 millions actuellement. Ces cadres travailleraient dans les organismes du Parti communiste chinois et de l'administration publique, de même que dans les domaines économique, scientifique, technique, culturel, pédagogique, sans oublier la santé. Les principaux postes de direction des 156 autorités locales seraient

occupées par des cadres de minorités. Parmi les dirigeants provinciaux et des ministères, 24 seraient membres de minorités ethniques. Dans la région du Xinjiang, près de la moitié des fonctionnaires appartiendrait aux groupes minoritaires. En 1990, les adhérents au parti communiste représentaient 13,6%, tandis que le nombre de chinois s'élevait à 24%. Mais cette adhésion était insuffisante. L'expérience démontre que les postes attribués aux ouïgours sont toujours de catégorie inférieure. Mais il y a plus, les avantages consentis aux Hans constituent un facteur de frustration qu'il convient maintenant de développer. Malgré cette croissance rapide, demeure un écart important entre le niveau de vie des ouïghours et celui des Hans.

§2 Les effets négatifs

L'une des causes du mécontentement populaire était le rôle dominant des Hans dans l'administration locale. En 1981, Deng Xiaoping effectua un voyage d'inspection dans la province, à la suite de quoi le parti de la région fut réorganisé. Une campagne de formation des cadres « *de toutes les nationalités* » du Xinjiang sur la politique nationale de la Chine fut lancée, accompagnée par un mouvement populaire pour le respect de l'unité nationale. Mais ces mesures ne réussirent pas à calmer des manifestations grandissantes, notamment dans les Universités. Celles-ci, qui étaient pratiquement restées calmes de 1949 à 1979, commencèrent à s'agiter à partir de 1980. Les premiers signes de la demande de démocratisation se sont fait sentir au Xinjiang chez les jeunes « *instruits* » Hans envoyés dans la région lors de la révolution culturelle et qui, en **1985**, commencèrent à manifester pour obtenir le droit de rentrer à Pékin.

À la fin de l'année 85, le mouvement se répandit dans toutes les Universités du Xinjiang ou fut lancé le **mouvement dit « du 12 décembre »**. Un millier d'étudiants manifestèrent devant le quartier général du gouvernement pour demander, entre autres, l'arrêt des essais nucléaires à Lop Nor. Dans ces années-là, se formèrent dans les Universités plusieurs associations qui diffusaient des idées à la fois nationalistes et démocratiques : l'association culturelle et scientifique des étudiants, l'association « *Tanridagh* » présente dans 5 Universités. En 1988, une grande marche sur Urumchi fut organisée ou 14 000 étudiants y participèrent. Ces **troubles** étaient le révélateur que la politique de Pékin devait évoluer.

L'un des **objectifs de la propagande d'État** est de susciter le consentement et le consensus des différentes sections politiques et mesures gouvernementales.

Des années 50 au début **des années 80**, les minorités ethniques ont été utilisées par la Chine comme symbole de divers concepts idéologiques, tels que la prospérité dans un État socialiste, le besoin de progrès et

d'éducation, la sécurité, la stabilité et l'union nationale. Le thème habituel des affiches de propagande ethnique au cours de cette période était de créer une image enfantine, féminine, heureuse et ludique des minorités. Le respect des droits de l'homme sous-tendait les réformes entreprises en faveur de la communauté ouïgoure.

Dans les **années 90**, le grand objectif de transformation sociale et d'endoctrinement politique a été remplacé par la construction de l'opinion publique dans le travail de **propagande**. Le thème de la propagande contemporaine aborde les questions sociales actuelles et vise à obtenir le soutien du peuple pour la politique du Parti. Une évaluation plus réaliste de la situation réelle des zones minoritaires comme le Tibet et le Xinjiang a commencé à apparaître dans le discours officiel.

Les principales orientations des politiques ethniques sous la direction de Deng Xiaoping et de Jiang Zemin étaient les suivantes :

L'exigence d'une mobilisation des minorités et d'un soutien aux politiques de réforme et d'ouverture ; le développement économique des communautés minoritaires et de la région ; la reconnaissance de l'importance d'une théorie pour un travail ethnique à long terme et complexe ; la théorie de la prospérité commune de tous les groupes ethniques ;

La promotion des cadres des minorités ethniques ; l'accentuation de l'importance des questions nationales et religieuses ; Le renforcement des sentiments de lien d'âme à âme, de même souffle et de destin commun (xin lian xin,tong huxi,gong mingyun (心连心, 同呼吸, 共命运).

En réalité, les membres des minorités nationales occupent plus souvent qu'autrement des postes administratifs ou subalternes et très peu de postes impliquant un réel pouvoir. Et lorsqu'ils occupent un poste de pouvoir, c'est parce qu'ils sont complètement sinisés et peuvent jusqu'à ignorer leur langue maternelle. Autrement dit, **le bilinguisme officiel en vigueur** dans les régions autonomes n'existe pas.

Le développement de la Chine s'est poursuivi, pendant plusieurs décennies, en raison d'une dépendance excessive à l'égard des provinces orientales situées le long de la côte, considérées comme plus rentable et plus propices à la croissance sur le plan économique. Il y a eu une tendance à reconnaître le retard culturel comme un facteur déterminant de la léthargie économique des minorités ethniques.

Aujourd'hui, il ne peut plus en être de même. **La langue, les coutumes et la religion des minorités sont de plus en plus considérées comme des obstacles au développement économique.**

Les partisans de cette modernisation publique ont modelé l'opinion publique de telle sorte que de nombreuses personnes en Chine pensent que divers marqueurs de l'identité comme la langue, la religion doivent disparaître dans le processus d'urbanisation, d'alphabétisation et de communication, quitte à mettre de côté le respect des droits de l'homme.

Si bien que s'est en quelque sorte forgée dans l'opinion publique chinoise une image stéréotypée de l'islam comme étant une force, un obstacle contre le développement économique. Un rapide déclin des relations interethniques s'est alors opéré, accéléré par des troubles dans les années 90.

Les malentendus se sont développés. Les ouïgours locaux considèrent que leur richesse contribue à la prospérité économique de la Chine et du peuple han et qu'ils devraient en retirer plus de bénéfices. Du côté des Hans se développent les slogans continus sur l'unification de la Terre mère, mais qui se perdent dans les sables du désert.

Ce n'est que dans la dernière phase du règne de Jiang Zemin que le gouvernement central a commencé à se préoccuper des provinces occidentales et le 10^e plan de développement a été le premier à se concentrer sur les activités économiques à grande échelle dans les zones minoritaires. Les relations interethniques ne se sont pas améliorées pour autant. Les émeutes de juillet 2009 à Urumqi en sont la confirmation. Elles ont révélé, non seulement le clivage interethnique entre les Hans et les ouïgours, mais aussi la faiblesse des fondements sociaux, la mauvaise gestion sociale et l'inefficacité de l'autorité régionale.

Conclusion

En 1987, Deng Xiaoping avait fait remarquer que Mao avait eu raison de ne pas copier le fédéralisme soviétique qui permettait la sécession des zones minoritaires préservant ainsi l'unité de la Chine. Les dirigeants chinois de l'après Deng ont maintenu cette position affirmant que l'autonomie régionale était un système immensément réussi qui s'était avéré un choix judicieux pour promouvoir des relations harmonieuses entre les groupes ethniques.

Mais, l'expérience a montré que le système d'autonomie régionale s'est révélé être un échec et dangereux dans la mesure où il encourageait la naissance de mouvements séparatistes. En 2012, Hu Weiqun avait affirmé qu'au lieu d'améliorer les relations ethniques entre ouïgours et Hans, ce système avait développé des tensions et qu'il avait été judicieux de l'abandonner. Au surplus, les Chinois Hans des zones minoritaires avaient bénéficié de manière disproportionnée des politiques gouvernementales en raison des différences entre les groupes en matière d'éducation, d'accès aux prêts et aux bureaux gouvernementaux.

De côté des ouïgours, bien qu'un nombre croissant d'étudiants aient obtenu chaque année un diplôme universitaire, l'expansion rapide de l'enseignement supérieur en Chine a dévalué les diplômes qu'ils recevaient. Plus important encore, la formation universitaire d'un candidat issu d'une minorité ne se traduisait pas nécessairement par un emploi après l'obtention du diplôme.

En outre, certaines politiques gouvernementales avaient été mises en œuvre au détriment des intérêts minoritaires. Par exemple la migration écologique avait été encouragée au nom de la protection du système écologique dans les zones minoritaires, mais cette politique avait impliqué des économies.

Enfin, il était nécessaire que le soutien de l'État à la réduction de la pauvreté se concentre sur les zones appauvries en soutenant tous les groupes ethniques de ces zones.

Pour mieux comprendre la difficulté à résoudre les conflits opposants la minorité musulmane ouïgoure à la politique engagée par le gouvernement chinois, il est intéressant d'évoquer ici les réflexions faites par l'écrivain chinois Wang Li Xiong, dans un de ses ouvrages intitulé : « *Mon Ouest, Ton Est* 我的西域你的东土 ». ⁹⁵

Dans cet ouvrage, il s'efforce d'expliquer **l'opposition irréductible entre ouïgours et Hans**. Nous en donnerons quelques exemples.

Tout d'abord, le mode de vie est très différent entre ces deux communautés génère très peu d'interactions. Les ouïgours, surtout dans le sud de la province, ont un niveau de vie bien plus faible et les habitudes alimentaires sont différentes ; l'interdiction de manger de la viande de porc pour les musulmans est incomprise par les Hans, , tandis que ceux-ci ne supportent pas l'odeur du porc frit chinois ; conséquence : une grande difficulté d'échanges entre les communautés, le renforcement de l'identité musulmane par une pratique plus forte de la religion musulmane qui conduit les ouïgours à la mosquée le vendredi, alors que les Chinois sont athées. Les ouïgours sont plus prolifiques que les Hans, or l'aide médicale est limitée.

Ensuite, cette incommutabilité est dû à la langue. L'enseignement du mandarin devrait être dispensé par des Hans, afin de permettre aux jeunes ouïgours de maîtriser la langue. Or ce n'est pas le cas, soit par ce que les familles ouïgoures n'ont pas les moyens financiers pour envoyer leurs enfants à l'école, bien que celle-ci soit gratuite, soit parce qu'elles préfèrent les utiliser comme main-d'œuvre à la ferme.

95. Wang lixiong, *Mon Ouest, Ton Est*, 大槐文化, 人文出版社, 2007

Une statistique nous apprend que parmi les ouïgours fréquentant une école chinoise, 40 % deviendraient des Chinois Hans, 40 % se situeraient au milieu et 20 % auraient une conscience ethnique extrême. En effet, certains ouïgours pensent que « *lorsqu'un enfant ouïgour fréquente une école chinoise, il ne devient ni ouïgour, ni han, un genre de personne assez étrange. En d'autres termes, il ressemble aux ouïgours, mais son âme ne l'est pas* ».

En troisième lieu, en ville, l'habitat traditionnel auquel les ouïgours sont attachés est progressivement remplacé par des immeubles modernes, alignés sans caractère où logent des fonctionnaires Hans, faisant perdre toute convivialité, et, à la campagne, l'habitat, souvent récupéré par des Hans, oblige les ouïgours à se réinstaller ailleurs. La gestion des terres n'est plus maîtrisée par les agriculteurs ouïgours, elle est désormais planifiée par l'autorité administrative. Pour Wang Li Xiong, **il n'y avait pas d'issue possible, d'entente entre ces deux communautés.**⁹⁶

À part quelques exceptions, les deux communautés vivent plutôt en parallèle. Beaucoup de Chinois fonctionnaires envoyés par l'État central font peu d'efforts pour comprendre la mentalité musulmane, mais, de leur côté, les ouïgours supportent mal d'être envahis par des étrangers sur un territoire dont ils ont la conviction qu'il a toujours été le leur.

C'est ce qu'exprime Rehile, une femme ouïgoure : « *Xinjiang était le nôtre pour commencer. Alors vous êtes venus et vous nous avez volé notre place* ». ⁹⁷

Beaucoup de ouïgours se replient dans des instances musulmanes pacifiques, tandis que d'autres, notamment, des jeunes sans travail, sont tentés, soit de partir à l'aventure dans un pays voisin s'ils le peuvent, soit de commettre des attentats dans le Xinjiang ou d'être recrutés par Al Qaïda ou par Daech, avec le secret espoir de reconstituer un jour l'État indépendant du Turkestan oriental. Ils gardent en mémoire le souvenir de Wang Zhen, ce militaire chinois, déjà évoqué, qui, dans les années 50, massacrait la population des villages. Et dont les anciens leur ont rapporté les méfaits.

Ces analyses peuvent en partie expliquer l'impossible accord entre les ouïgours et le Parti.

Confronté à ces désordres, constatant que la politique, jusque-là conduite, était un échec, le gouvernement de Pékin, soucieux d'y mettre un terme, s'est finalement résolu à combattre l'autonomie, qui était en réalité une autonomie de façade, mettant à mal une identité chèrement acquise, du moins dans les textes.

96. Wang Lixiong, op.cit.

97. *Uyghur Resistance to Han Rule in Xinjiang*, Gardner Bovingdon.

En même temps, un nouveau problème est apparu, depuis les attentats de Lhassa et de Urumqi, rendant l'avenir encore plus confus. Il ne s'agit plus de discuter de la manière de mettre en œuvre l'autonomie régionale, mais bien plutôt de débattre de la question de son abolition.

Un groupe d'érudits, représentés par Ma Rong et Yang Shenming, universitaires et chercheurs nationalement reconnus, ont publiquement condamné le principe de l'autonomie, qui ne peut-être qu'un ferment de division de l'unité du pays. Ils ont évoqué le processus de désintégration de l'Union soviétique en 1989, ouvrant la voie à la création d'une multitude d'États. Ces chercheurs ont proposé, à l'opposé la « *théorie de l'annulation nationale* », en vue d'écarter ce qu'ils appellent « *la conscience de la séparation nationale* », c'est-à-dire qu'ils considéraient que le principe même de l'autonomie des régions devait être posé.

Le gouvernement a été sensible à leur argumentation et a progressivement effectué un virage à 180° pour rejeter l'autonomie, longtemps consacrée.

Chapitre 2 L'identité musulmane ouïgoure combattue

Il faut d'abord souligner que les textes consacrant l'autonomie contiennent en eux-mêmes des dispositions qui la limitent. C'est ainsi que la **loi du 28 février 2001** demande aux minorités d'accepter la direction du Parti communiste chinois et que l'ensemble des « *organes autonomes* » qui administrent ces populations doivent « *appliquer le principe du centralisme démocratique* » (article 3). Dans ces circonstances, les notions d'autonomie et d'autogouvernement sont évidemment vidées de leur sens.

Ensuite, au fil des années, le clivage au sein de la population ouïgoure, s'est accentué. D'importantes disparités demeurent, non seulement entre urbains et ruraux, qui disposent d'un revenu trois fois inférieur aux premiers, mais aussi entre le Nord et le Sud du Xinjiang. En effet, le nord est essentiellement peuplé par les Hans, surtout le long de la voie ferrée. En revanche, dans le sud du Xinjiang, la communauté musulmane l'emporte. Il y a donc deux Xinjiang, l'un où les Chinois sont chez eux, l'autre où ils se sentent étrangers.

Pendant la campagne des cent fleurs qui donnait la possibilité aux ouïgours de s'exprimer et de donner leur opinion, plusieurs mouvements de revendication avaient déjà eu lieu.

Mais devant des excès, les communistes avaient alors, très vite, décider de changer de politique : de nombreux dirigeants furent écartés du pouvoir, les frontières sévèrement contrôlées.

Ensuite, la présence chinoise se faisant de plus en plus lourde, il devenait évident que l'accès à la réussite sociale devait passer par l'apprentissage de la langue et du système de normes officielles chinoises, alors que, de l'autre côté, les ouïgours étaient attirés par des rêves d'émancipation de leur identité et de la religion. C'est entre ces deux identités inopposables, que les ouïgours étaient tiraillés : une identité islamique communautaire et la sinisation à la culture et au mode de vie des Chinois Hans.

Enfin, pour faire face aux tensions nationales issues de 1989, juste après les événements de Tiananmen, les autorités chinoises avaient décidé de poster partout dans le pays des slogans au titre : « *unité, amitié, progrès* ». Pour rassembler et unifier les peuples de Chine. Les slogans étaient postés et traduits dans toutes les langues jusqu'à la langue minoritaire ouïgour. Pourtant, la même année, le livre « *coutumes sexuelles* » déjà cité, provoquait des tensions entre les différentes ethnies musulmanes majoritaires ouïgours et hui et le gouvernement chinois. Décrivant les pratiques sexuelles des musulmans, le livre offensait ceux-ci et était considéré comme les « *versets sataniques de Chine* ». La parution de ce livre provoqua un élan de protestation et une solidarité musulmane sans précédent dans toute la Chine.

Confronté aux problèmes nationaux toujours croissant au Xinjiang, en particulier aux défis du terrorisme, le gouvernement chinois a toujours réagi avec une poigne de fer. Il a donc été conduit à développer des mesures de contrainte, vis-à-vis des Ouïghours, puis de modernisation de la province.

Section 1 Les mesures de contrainte

Depuis 1949, les mesures de contrainte vis-à-vis de la communauté ouïgoure n'ont cessé de croître en intensité. On peut toutefois distinguer deux périodes, la première se développe de 1949 à 2001, la deuxième depuis 2001 jusqu'à 2014, calquées sur la politique chinoise en dents de scie de l'époque.

§1 L'historique des mesures

A) 1949 à 2001

Durant la première période, l'attitude du gouvernement chinois vis-à-vis des ouïgours se développe, en alternant des phases d'indulgence et des phrases de sévérité.

La proclamation, en 1955, du Xinjiang comme province autonome, consacre une relative indulgence vis-à-vis de la population ouïgoure. La religion musulmane est respectée, la langue locale est reconnue.

Mais, dès 1958, l'invasion du Tibet a des répercussions dans la province. Des manifestations se produisent conduisant à des arrestations.

Puis, la politique du grand bond en avant qui invite les Chinois à lutter contre les quatre vieilles se développe dans tout le pays. La révolution culturelle de 1966 à 1976 s'exprime dans le pays, notamment, par la destruction de mosquées, la suppression de l'alphabet arabe.

Les constitutions de 1978 et 1982 qui réaffirment l'autonomie des minorités trouvent leur prolongement dans la province par le respect de la vie musulmane : reconstruction des mosquées, pratique de la langue arabe.

Les événements de Tiananmen marquent un coup d'arrêt à cette politique, mais, en 1990, la tolérance envers la population s'installe à nouveau jusqu'en 1996. Puis, cette même année, la Chine lance une grande opération de lutte contre la criminalité se traduisant par une campagne de perquisitions et d'arrestations de la diaspora ouïgour.

Celle-ci avait mis en circulation une résolution votée par le comité central du Parti consistant en un programme en dix points pour le maintien de la stabilité au Xinjiang, prévoyant des purges dans les instances gouvernementales, le contrôle des activités religieuses, l'interdiction des échanges scolaires avec d'autres pays et l'usage de moyens de pression sur les États abritant la diaspora. Plusieurs milliers de personnes furent arrêtés et quelques dizaines exécutées au mois de mai 1996. Ce qui inquiéta le plus les autorités fut la découverte de caches d'armes assez importantes prouvant l'existence de réseaux organisés. D'autre part, l'imam de la mosquée de Kashgar, réputé pour son loyalisme au régime communiste et président de l'association islamique du Xinjiang, fut victime d'une tentative d'assassinat.

À la même époque, au mois de juin, des partisans ouïgours attaquèrent une colonne de véhicules chinois dans le désert du Taklamakan.

Cette agitation ouïgoure avait pour origine un mouvement populaire qui s'était développé dans la clandestinité, le **mouvement des meshrep**. Ce mouvement avait débuté en 1994. Les meshrep étaient des réunions dans un village, rassemblant trente à quarante personnes qui veulent discuter de la défense de leurs droits et des traditions nationales, arts du spectacle, tels que la musique ouïgoure, la danse, le théâtre, les arts populaires, l'acrobatie, la littérature orale et les jeux, mais jamais de politique.⁹⁸ Le mouvement eut beaucoup de succès et se répandit dans toute la région autonome. Bientôt, il y eut près de 400 meshrep. Devant cette importance, le gouvernement prit peur, les meshrep, furent interdits et certains des orateurs arrêtés. En février 1997, trois bombes explosèrent dans un autobus à Urumqi faisant des morts et des blessés.

L'État essaya de réguler la pratique du ramadan, ce qui conduisit à de nombreuses violences débouchant la même année sur l'arrestation de 35 personnes et à des exécutions à mort.

B) 2001 à 2014

À partir de 2001, les événements du 11 septembre 2001 fournissent une nouvelle opportunité à la Chine de renforcer ses mesures dans la région en les intégrant dans la nouvelle rhétorique de « *lutte mondiale contre le terrorisme* », adoptée par l'administration Bush. La Chine emboîte le pas et développe un ensemble de mesures destinées à lutter contre le séparatisme et le terrorisme. Au Xinjiang, cette politique trouve sa projection dans une réglementation du mode de vie de la communauté ouïgoure, plus rigoureuse.

98. En novembre 2010, la Chine a demandé avec succès à l'Unesco d'ajouter le meshrep traditionnel à sa liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

§2 la réglementation du mode de vie

A) Langue

En premier lieu, la politique chinoise s'est attaquée au problème de la **langue**. Elle impose la nécessité de maîtriser le mandarin, car celui-ci est omniprésent dans l'administration, l'économie, afin d'accéder par exemple à des postes de responsabilité. Cette exigence aboutit inévitablement à une sorte de clivage entre la population han et la minorité ouïgoure. C'est ainsi qu'à Urumqi, les panneaux de signalisation routière, les noms de rue, les numéros des arrêts de transport en commun, les informations dans les moyens de transport public, les enseignes sont écrits dans les deux langues, en caractères simplifiés pour le chinois et en caractères perso-arabe pour le ouïgour, écrit en plus petit que le mandarin, ce qui fait dire aux ouïgours que leur écriture constitue les « *sourcils* » de l'écriture chinoise, afin de souligner ses petites dimensions et par conséquent insister sur le **statut minoritaire de la langue ouïgoure**.

B) Éducation

En ce qui concerne **l'éducation**, elle est devenue une des causes de ressentiment les plus fortes. Les communautés ouïgoures et Hans ont, en principe, leurs propres écoles. Mais ce programme d'éducation bilingue n'existe que dans les villes. Dans les campagnes, ce bilinguisme ne peut être mis en place à cause du manque d'enseignants maîtrisant le putonghua, le refus des enseignants de déménager dans les zones rurales, ainsi que des difficultés de la part des enfants à étudier sans l'aide de leur langue maternelle.

Si bien que faute de financement, **l'enseignement du mandarin s'impose**. C'est ce qu'affirme **l'article 12** de la **loi sur l'éducation de 1995** qui énonce clairement que le chinois demeure obligatoire. Au terme de cet article : « 1° *la langue chinoise, tant à l'oral qu'à l'écrit, est la base de la langue d'enseignement oral et écrit dans les écoles et les autres établissements d'enseignement. Les écoles et d'autres établissements d'enseignement destinés essentiellement aux enfants des minorités nationales peuvent employer pour leur instruction la langue maternelle ou celle de la nationalité généralement en usage dans cette région.* 2° *les écoles et les autres établissements d'enseignement doivent dans leurs activités pédagogiques répandre le chinois national commun parlé ainsi que les règles des caractères écrits* ».

Ainsi, en théorie, deux principes sont énumérés pour l'éducation des minorités nationales : d'une part, tous les étudiants doivent apprendre le chinois et leur langue nationale ; d'autre part, sont mises en place un certain nombre de dispositions destinées à vérifier le contenu des livres publiés, afin d'enseigner dans la langue des minorités ethniques. Ces mesures servent à garantir un enseignement et des études bilingues. Les élites

ouïgoures, qui en ont les moyens financiers, envoient leurs enfants dans les classes chinoises dans lesquelles l'enseignement est en mandarin, qui leur garantit de meilleures chances de réussite professionnelle. La langue ouïgoure n'est utilisée que dans la sphère privée.

Mais, dans les zones reculées du Xinjiang, ces classes n'existant pas, les ouïgours n'ont pas d'autre choix que d'envoyer leurs enfants dans des classes ouïgoures dans lesquelles l'enseignement se fait à proximité de leur domicile. Et dans ces classes, même si des cours de langue ouïgoure et en mandarin existent parfois, les élèves ne maîtrisent pas le chinois en sortant de l'école.

Ce manque de moyens et d'accès à l'éducation ne correspond pas à la politique linguistique du parti communiste qui confère aux minorités nationales des droits inscrits dans les textes juridiques.⁹⁹

Enfin et surtout, depuis quelques années, **l'endoctrinement des mineurs** est au cœur de la vaste crise d'acculturation des minorités mis en œuvre par Pékin. À travers un système d'internat obligatoire dans le cadre de l'enseignement public, les mineurs sont soumis, dès la maternelle, à un endoctrinement massif. L'objectif revendiqué par Pékin vise à transformer une génération entière de jeunes musulmans en Hans, l'ethnie majoritaire du pays. « *La Chine veut créer de parfaits petits chinois* » résume Sabine Trebinjac, spécialiste de la question ouïgoure et elle poursuit « *la séparation des familles a pour but d'éloigner les enfants de leur culture et de renforcer l'ethnocide en cours* ».

Les enfants ouïgours n'ont pas le droit de parler leur langue maternelle. Les panneaux de signalisation autrefois bilingues, sont désormais recouverts de peinture ne laissant apparaître que le chinois et parfois l'anglais. Tout ce qui est écrit en **écriture arabe traditionnelle est détruit**. La langue ouïgoure n'est utilisée que dans les émissions télévisées et radiophoniques, ainsi que dans certains journaux. Les manuels d'histoire sont revus et corrigés. Leurs auteurs sont condamnés à vie et l'un d'entre eux a même été exécuté. Tout ce qui pourrait exprimer l'identité ouïgoure est supprimé.

Mais il y a plus.

Comme il a été dit précédemment, le pouvoir est sensible aux critiques formulées par certains universitaires et fonctionnaires chinois qui faisaient valoir que le système d'inspiration soviétique était une erreur, car, en octroyant l'autonomie ethnique aux minorités, le gouvernement n'a pas favorisé l'intégration des ouïgours dans la communauté chinoise. **L'autonomie n'a fait que renforcer l'identité de la communauté musulmane.**

99. Giulia Cabras, *Entre résistance et adaptation : la place de la langue ouïgoure dans l'espace sinisé de Urumqi*, Perspectives chinoises, 2017, numéro 4 (141) page 45.

Sensible à ces critiques, le gouvernement s'est résolu à changer de politique. Il ne se contente plus de contrôler les conditions de l'éducation de l'enfant. Il amorce une politique tendant à disqualifier ou à carrément à faire disparaître les porte-parole de la culture ouïgoure.

Ce ciblage délibéré de l'élite culturelle rappelle les efforts d'assimilation des nazis dans les années 30. Dans le passé, on peut faire un parallèle entre le projet d'épuration nationale de Xi Jinping et celui lancé par Hitler. Reinhard Heydrich, adjoint direct d'Himmler, avait joué un rôle déterminant dans l'organisation de la Shoah en 1939-1942, dont la mission principale était l'extermination des juifs par fusillade. Il classait les individus de la région de Bohême- Moravie en trois catégories, les germanisables, les germaniques potentiels et les non-germaniques, qui devaient être déportés ou exterminés. Dans les zones occupées, les nazis avaient d'emblée considéré que la germanisation exigerait l'élimination de la majeure partie de la classe intellectuelle qui ne peut guère être convertie idéologiquement et représenterait un fardeau en revendiquant constamment le leadership. ¹⁰⁰

Un processus voisin est opéré dans le Xinjiang Comme à l'époque nazie, disparaissent, par centaines, des figures publiques de ouïgours, musiciens, artistes, écrivains. ¹⁰¹

Les ouïgours sont contraints de démontrer patriotisme et loyauté au parti en célébrant la fête du printemps chinoise, en promouvant les mariages mixtes—souvent entre jeunes femmes ouïgoures et migrants Hans—ou en adoptant des codes sociaux et culture « *appropriée* » et « *moderne* », comme la transformation de leur habitat.

Depuis 2018, les ouïgours du sud de la région sont en effet invités par les autorités à adopter un « *nouveau style de vie* », « *une nouvelle atmosphère* » et « *un nouvel ordre* », ou les « *trois nouveaux programmes* » (Sanxin Hudon 三新互动), en supprimant, par exemple, les supa, plateformes surélevées en terre présentes dans toute l'Asie centrale et dans les maisons ouïgoures, pour y installer les canapés.

C) Religion

Pour ce qui est de la religion musulmane, Pékin affirme traiter des affaires religieuses selon la loi et garantit que la liberté religieuse est assurée au Xinjiang comme partout en Chine. La célébration de fêtes religieuses, les mariages, les rites funéraires, les réunions à l'occasion de la circoncision des enfants, les sorties dans les

100. Magnus Fiskesjö, « *Le Xinjiang chinois « nouvelle frontière de l'épuration nationale* », p. 401, in *Penser en Chine*, sous la direction d'Anne Cheng, Gallimard 2021.

101. Magnus Fiskesjö, op.cit, in *Penser en Chine*

marchés de nuit et dans les discothèques destinées à un public ouïgour constituent autant d'espace dans lesquels la langue n'est pas un élément principal : il s'agit d'événements partagés par la majorité des ouïgours, quel que soient leurs préférences linguistiques.

Mais, en réalité, la politique du parti n'est pas conforme aux lois, mais s'appuie sur le document d'une section spéciale du comité permanent du bureau, datant de 1996, relatif au Xinjiang, allant des contrôles intensifs sur les activités religieuses musulmanes jusqu'au besoin de renforcement de la préparation militaire et de la sécurité dans la région. Il demande aux autorités de « *renforcer la direction et le contrôle sur la religion et d'installer la politique religieuse du parti* », c'est-à-dire d'autoriser les seules personnes gouvernementales habilitées dans les clergés.

Alors que Pékin accorde une assez grande liberté religieuse aux Hui, autorisant la construction de nouvelles mosquées et de sanctuaires, il n'en va pas de même pour les ouïgours, dont la **pratique de l'islam est très sévèrement restreinte et même criminalisée**. Depuis les attentats du 11 septembre, le Parti conduit une violente campagne contre les forces du mal que sont le séparatisme, le terrorisme et l'extrémisme religieux.¹⁰²

La définition de ce qui est légal est extrêmement limité. En réalité, seules les activités des mosquées régies par le gouvernement et dirigées par des imams gouvernementaux sont tolérées. Des reportages rappellent l'utilisation de la reconnaissance faciale dans les mosquées. Tout ce qui sort du cadre étatique est considéré comme illégal et est sévèrement réprimé. Au fil des années, la religion fait l'objet d'attaques multiples, comme celles consistant à transformer de nombreuses mosquées, sinon la plupart, en porcherie.¹⁰³

D) Mariage

Quant au **mariage**, le **gouvernement chinois encourage les immigrants Hans à épouser des femmes ouïgoures**, quitte à les forcer. Nous avons évoqué précédemment le problème du déficit de femmes dans la province. Les incitations du gouvernement de Pékin pour encourager des femmes à se rendre au Xinjiang n'ont pas été satisfaites. C'est pourquoi, des tentatives locales sont proposées :

Le comté de Qiemo au sud du Xinjiang, par exemple, avait annoncé en 2014 récompenser les couples constitués d'un han et d'un membre d'une minorité ethnique d'une somme de 10000 yuan (1300 euros) à l'occasion de leur mariage. Les élèves issus d'un mariage interethnique bénéficient d'un doublement de leur bonus au bac et dans l'Université de points d'avance par rapport aux autres étudiants.

102. Vanessa Francgille, Jean-Yves Heurtebise, éditorial. *Les ouïgours : transformation et reconstruction des identités*, Monde chinois, 2020/3 (numéro 63), page 5 à 11.

103. Magnus Fiskesio, *le Xinjiang chinois*, op.cit. p.401.

Pékin pense que « *les mariages interethniques constituent des moyens importants pour promouvoir l'intégration nationale et l'assimilation des ouïgours et autre minorités ethniques au sein de la nation chinoise* » a déclaré l'AFP.

Cette politique n'a pas rencontré un grand succès, puisque seulement, 02 % des ouïgoures s'étaient mariées avec des Hans. C'est ce que confirment des images et vidéos des mariages entre des femmes ouïgoures et des Chinois circulant sur les réseaux sociaux, sur lesquelles souvent les mariées ont une expression de tristesse. De plus, parmi ces mariages qui semblent être organisés par l'État, seule la mariée ouïgoure est habillée en costume traditionnel chinois, pendant que les autres chinoises sont en robe blanche à l'occidentale. Certaines directives gouvernementales vont plus loin. Elles invitent les immigrés Hans à aller dans les familles ouïgoures ou carrément s'installer dans une famille et demander à épouser une fille du ménage. Si elles refusent, les parents de la fille convoitée peuvent être envoyés en prison.

Comme les familles musulmanes sont beaucoup plus fécondes que les familles Hans, le gouvernement chinois a développé une **politique de stérilisation des femmes ouïgoures et kazakhs**.

C'est ainsi que les responsables du parti ont développé des « *mesures de contrôle des naissances à long terme* » chez les femmes en âge de procréer, principalement par la pose de dispositifs intra-utérins, la ligature des trompes et d'autres formes de contrôle des naissances. Les responsables du planning familial doivent procéder à la détection et à l'élimination précoce des femmes enceintes qui enfreignent ces directives et les femmes en âge de procréer doivent être visitées tous les mois et subir des contrôles de grossesse tous les trimestres. Seules les femmes qui sont prêtes à se soumettre à des mesures de contrôle des naissances à long terme sont considérées comme des citoyennes « *dignes de confiance* ».

Des récompenses en espèces sont offertes et à l'inverse de lourdes amendes, des sanctions disciplinaires ou même la menace d'internement pour « *naissance illégale* » sont aussi prévues.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de ce que les universitaires chinois appellent « ***l'optimisation*** » de la **structure de la population du Xinjiang** et l'amélioration progressive de sa « *qualité biologique* », ce qui signifie, en pratique, une diminution des naissances de « *mauvaise qualité* » chez les ouïgours et les autres autochtones.

En revanche, est encouragé la procréation de femmes Hans. Ce type de pensée est profondément ancré dans la pensée chinoise moderne. Il évoque l'attitude de certains pays européens au cours de la première moitié du XXe siècle. (Conf. L'Allemagne nazie).

D'autre part, une « *optimisation* » de la structure démographique du Xinjiang a été réalisée grâce au corps de production et de construction, principal véhicule de colonisation de la région. Il est prévu d'installer 300 000 migrants supplémentaires, principalement des Hans, dans le sud du pays, trop longtemps délaissé. Le président chinois a exhorté le corps de production à « *se développer vers le sud* » à devenir un « *mécanisme de stabilité* » et à rassembler les masses de différentes nationalités en un « *grand creuset* ». ¹⁰⁴

Pour y parvenir, les régiments du corps recrutent activement des paysans et des ouvriers Hans dans toute la Chine. Ils produisent des vidéos émouvantes sur les réussites des migrants, les richesses des paysages du Xinjiang et l'attrait des épouses ouïgoures. Ils offrent également des incitations lucratives : terres ou emplois garantis, transports gratuits, logements subventionnés, prestations médicales et éducatives gratuites, et même des paiements forfaitaires en espèces pouvant atteindre 20 000 RMB.

Malgré ces incitations, les résultats sont modestes. La population du Xinjiang a augmenté d'environ 143 000 personnes, soit 4.6 % en 2019. La cohorte a connu un taux de natalité de 5.79 pour 1000 personnes et un taux d'accroissement naturel de seulement 1.61 pour 1000.

5)Habitat

Pour ce qui est de l'**habitat**, il est **profondément modifié**. Tout ce qui faisait le charme et la tradition de certaines villes disparaît. Sous les bulldozers, des mosquées anciennes sont détruites, ainsi que les cimetières. On estime qu'un tiers des sites sacrés ont été détruit et qu'un tiers a été endommagé.

À Hotan, la ville du jade d'antan, l'architecture du centre de la ville est entièrement refaite au goût chinois. Dans la capitale, Urumqi, s'élèvent désormais des buildings sans grâce. Une extrême variété de populations s'agite dans la ville. Contrastant avec l'austère tenue de musulmanes, des femmes venues d'ailleurs, souvent très maquillées, portant jupes courtes et hauts talons, arpentent les rues. La ville de Kashgar a été entièrement démolie puis reconstruite, sous le prétexte d'éventuels tremblements de terre !

D'inévitables tensions apparaissent régulièrement entre ouïgours et Hans. Et même entre ouïgours, il y a ceux qui adhèrent à la politique de Pékin et qui collaborent et ceux qui restent fidèles à leurs engagements politiques et religieux.

104. Formule attribuée à Sun Yat-Sen, 孙中山

La répression des autorités chinoises à l'encontre des groupes ethniques locaux peut être résumée comme suit : « *prendre l'initiative, les frapper lorsqu'ils montrent la tête, devant ses ennemis* », puis « *les frapper, même lorsqu'ils ne montrent pas la tête, et les poursuivre* ». Ceci est conforme à la politique de Pékin après le 4 juin 1989 qui consiste à « *tuer toute instabilité dans l'œuf* ».

Un chapelet de mesures tend à imposer à la population ouïgoure un mode de vie à la chinoise pour combattre l'identité ouïgoure. Du fait de la faible participation ouïgoure à la vie politique sociale et économique s'établit un véritable déséquilibre entre les ouïgours et l'ethnie han. Le sentiment de supériorité han est affirmé. Les ouïgours sont dénigrés, leur culture dégradée et ils sont présentés comme des « *natifs sensuels* ».

Section 2 Les mesures de modernisation

Pendant longtemps, le gouvernement chinois s'était employé à privilégier la modernisation des provinces situées à l'est de la Chine. À partir des années 2000, le gouvernement a considéré qu'il convenait d'entreprendre des réformes dans la province du Xinjiang en engageant une politique de grande ampleur destinée à faire de cette province l'une des plus attractives de la Chine. Un effort considérable a été entrepris qui s'explique à la fois par des raisons économiques et des raisons politiques. Partant du constat que le problème du Xinjiang tient à son enclavement et au manque de capitaux, le gouvernement central a fait le pari que le développement économique permettrait de faire reculer la pauvreté et la contestation ouïgoure. Un livre blanc publié en 2021 par le bureau de la formation du conseil des affaires d'État, affirme que la marche vers la modernisation dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang ne sera stoppée par aucune force et son avenir est prometteur et assuré, tout en respectant les exigences de l'écologie.

§1 Raisons économiques

Le gouvernement chinois entreprend une politique d'envergure pour exploiter les richesses du Xinjiang, qui ont eu pour effet direct de favoriser la communauté han par rapport à la communauté ouïgoure.

La stratégie du gouvernement central est de développer l'économie du Xinjiang, les ouïgours étant trop sous l'emprise de leurs voisins d'Asie centrale et l'économie centrasiatique encore solidement dirigée par les Russes. Pékin pensait que le lancement d'un programme de développement permettrait s'étouffer le désir d'indépendance des ouïghours. En 2000, Pékin lance un **programme de développement**. Cette politique de développement de l'économie et des infrastructures, (routes, trains) de la région devrait bénéficier aux

ouïgours : le pouvoir d'achat et la consommation augmentèrent et les conditions de vie s'améliorèrent relativement vite. ¹⁰⁵

Mais dans la mesure où le marché recherche le profit et l'efficacité, voire la justice et l'égalité, les Chinois Hans furent forcément avantagés par rapport aux ouïghours. En effet, la maîtrise du chinois constitue à elle seule le principal obstacle à l'emploi et au développement des ouïghours.

Ces deux facteurs encouragent les Hans à venir s'installer dans le Xinjiang. On s'aperçoit très vite que la plupart des postes à responsabilité dans les régions du Xinjiang sont occupés par des Chinois Hans. L'économie de marché ne dissout pas les tensions ethniques, mais crée plutôt davantage de conflits.

Si, dans le passé, la question ethnique était encore principalement liée à l'histoire et aux questions macro-économiques et était éloigné de la vie quotidienne des gens, aujourd'hui, le fossé économique est clairement sous les yeux de chaque personne, plein de détails de la vie réelle, et les conflits ethniques ne sont plus métaphysiques, mais concernent chaque personne, suscitant des tensions de plus en plus profondes.

Ne dépassant pas 4 % de la population, en 1949, les Hans sont aujourd'hui presque majoritaires. Cette migration a une incidence sur l'habitat, profondément rénové.

Le régime communiste chinois créé ainsi **un héritage humaniste fracturé** et la nouvelle génération de bureaucrates professionnellement éduqués possède le savoir, mais pas le cœur, vénère les puissants et méprisent les faibles, ne se fie qu'au système et aux tactiques du pouvoir, et n'est bonne qu'à administrer et réprimer. La rigueur, la sévérité et la lourdeur qui sont toujours sur les lèvres semblent être efficaces pendant un certain temps, mais elles sont un remède aux symptômes et non la cause profonde ou même un moyen d'étancher la soif. Le manque d'humanisme empêche les ouïgours de pouvoir accéder au domaine de la culture, de l'histoire, de la foi et de la philosophie et les solutions aux problèmes sont monotones et violentes, stupides et moralisatrices. Il faut une âme humaniste raffinée pour trouver la bonne façon de traiter la question nationale. De ce seul point de vue, il était inévitable que la question nationale chinoise se trouvait dans une impasse et qu'il n'y avait pas d'issue, car on ne pouvait faire appel à un renouveau de l'esprit.

Cet effort économique sans précédent permet au Xinjiang de devenir une région riche et stratégique.

A) Région riche

En premier lieu, le Xinjiang est une **région très riche en matières premières** dont l'exploitation s'est largement développée en quelques années. Depuis 2020, la province est devenue la seconde région

105. Rémi Castets, *La question ouïgoure et sa dimension centre asiatique*, Armand Colin, 2006/numéro 64 p. 89.

productrice de pétrole du pays avec 27 millions de tonnes de bruts par an, soit un million de tonnes de plus qu'en 2007. Elle assure près de 14 % de la production domestique nationale. Sinopec, premier raffineur d'Asie, a doublé sa production en quelques années.

La province fournit également 1/3 de la production nationale en **gaz naturel**, avec 24 milliards de mètres cubes par an. Pétro china, numéro un chinois de l'énergie, a doublé sa production et l'achemine jusqu'à Shanghai, grâce au premier gazoduc traversant le pays construit en 2005.

Première productrice de **charbon**, la province concentre 40 % des réserves nationales. Aujourd'hui, 1/5 de l'éolien est produit dans cette province dans les parcs de Dabanchang.

Il faut y ajouter **l'uranium**, qui a été trouvé dans le bassin de Yili en 2008. Le sous-sol recèle 138 sortes de minerais, cuivre, plomb, zinc, mais aussi de nombreux métaux précieux or et argent et, ce qu'il est convenu d'appeler, les terres rares.¹⁰⁶ Jusqu'en 1990, ces ressources étaient encore peu exploitées, à cause de l'éloignement de la région et du manque d'infrastructures.

B) Région stratégique

En second lieu, cette province représente une zone géographiquement stratégique. Frontalière de l'Afghanistan et des ex-républiques musulmanes de l'ex URSS, le Kazakhstan, le Tadjikistan et le Kirghizistan, le Xinjiang se trouve au carrefour des routes des hydrocarbures. Avec la construction de l'oléoduc sino-kazakh qui relie Arasu (centre du Kazakhstan) à Alashankou (à l'ouest de la Chine), en 2007, Pékin a réussi à renforcer son indépendance énergétique vis-à-vis du pétrole. Désormais, les Chinois sont assurés de l'accès stratégique à la mer Caspienne et achètent à bon prix le gaz et le pétrole que la Russie ne fournit plus à l'Union européenne depuis son agression de l'Ukraine.

Le gazoduc reliant le Xinjiang au champ gazier turkmène, au Kazakhstan, est devenu opérationnel à partir de 2010. Du fait de cette position stratégique, la région est maintenant une grande zone de raffinage d'industrie pétrochimique.

Mais l'ancien Turkestan oriental sert également à la Chine sur le plan géostratégique.

Alors que, dans le passé, le Xinjiang était plutôt une zone tampon, notamment au moment du schisme sino-soviétique, aujourd'hui, ce rôle s'est inversé de manière à devenir un pont pour permettre à Pékin de projeter son influence économique et géopolitique vers les régions adjacentes, en Asie du Sud, en Asie du Sud-Est et

106. Alice Ekman, *La Chine dans le monde*, CNRS ÉDITIONS, Paris, 2018, P65.

au-delà vers le Moyen-Orient, concurrençant la Russie en ce domaine. La Chine vise à établir une liaison avec l'Iran, dont elle est le principal partenaire commercial.

Enfin, la zone abrite le site **d'essais nucléaires** de Lop-Nor, le plus grand au monde. C'est là qu'une quarantaine d'essais atomiques ont eu lieu de 1964, jusqu'au moratoire de 1996. Mais le régime y réalise toujours des essais balistiques, voire bactériologiques, selon certains experts.

Le Xinjiang dispose enfin d'une sorte de ville secrète, Malan, qui abrite un institut de recherche en physique nucléaire et qui aurait été utilisée comme une base nucléaire cachée.

Il demeure cependant que, malgré les efforts de modernisation du pays, de nombreuses zones rurales ont pris du retard dans l'évolution de l'économie, de l'éducation et les services médicaux et une grande partie des zones rurales reste encore dans la pauvreté.

Les ressources énergétiques du Xinjiang n'ont pas impulsé de dynamique, de création de richesse, puisqu'elles ont été directement exportées pour être traitées dans d'autres régions. Certains responsables ouïgours ont parlé à ce propos de « *pillage des ressources naturelles* ». Bien que le gouvernement chinois ait initialement souhaité garder la mainmise sur les gisements pétroliers, il a décidé dans les années 90 de faire appel à des entreprises étrangères pour financer ses projets. De nombreux aménagements ont donc été réalisés comme la construction d'une autoroute, d'un oléoduc et d'un chemin de fer. L'enjeu pétrolier acquiert donc une dimension régionale et offre au Xinjiang un emplacement stratégique.

Toute la promotion de ces programmes d'industrialisation à grande échelle générant une discrimination mal vécue a été l'une des sources majeures de ressentiments indigènes. Il n'est alors pas étonnant que, dans les années 2000, les idéologues djihadistes aient exploité ce ressentiment pour recruter des partisans et aient apporté à certains un logistique pour aller combattre en **Syrie**. Avant d'être innocentés et libérés, 22 ouïgours ont été arrêtés pour activités terroristes par les États-Unis en Afghanistan puis enfermés à Guantanamo. Un réfugié ouïgour a même confié qu'il n'était pas impossible que ce soit le gouvernement chinois lui-même qui ait encouragé ce virage djihadiste, lui permettant de se débarrasser de plusieurs milliers de jeunes ouïgours et justifier une nouvelle vague de répression sévère à l'échelle de la société.¹⁰⁷

C) La route de la soie

Le nom générique de « *Route de la soie* » désigne un certain nombre de voies qui reliaient autrefois la Chine à l'empire romain. Seule la Chine possédait, dès le milieu du III^e siècle avant J.-C., les secrets de la fabrication

107. Anne Cheng, op.cit. p. 398.

de la soie, matière précieuse à la fois douce, résistante et chatoyante, très prisée en Europe.

La légende veut que la façon de dérouler les cocons de vers à soie aurait été découverte par une impératrice, femme de l'empereur jaune, Huang di, souverain mythique qui aurait régné environ 2600 ans avant J.-C. Les Chinois fixent l'ouverture de cette route au voyage de Zhang qan entre -38 et -26 av. J.-C., mais la route de la soie s'est développée surtout sous la dynastie han (206 av. J.-C. moins de 220 après J.-C).

La longue et sinueuse route qui traverse le nord-ouest de la Chine est donc riche d'une histoire de plus de deux mille ans. Pendant des siècles, cette voie antique a vu alterner des phases de prospérité entre 618 et 907 sous la dynastie des Tang, puis de sommeil. L'abandon de la route de la soie correspond au début de la période des « *grandes découvertes* », durant laquelle les techniques de transport maritime deviennent de plus en plus performantes. C'est à cette époque que les empereurs développent des expéditions maritimes similaires.

Le président xi Jinping veut redonner naissance à cette route, mais de façon beaucoup plus ambitieuse, soucieux d'accroître sa zone d'influence, puisque 138 pays asiatiques, africains et européens, soit quasiment les 2/3 du monde, ont signé des accords dans le cadre de ce programme. ¹⁰⁸

En 2013, le président Xi Jinping a donc lancé ce projet planétaire consistant à réaliser des infrastructures permettant d'assurer l'acheminement des produits vers l'Union européenne, premier partenaire économique de la Chine. L'initiative Belt and Road (BRI), appelée « *ceinture économique de la route de la soie* », est la politique étrangère et économique extérieure emblématique du président chinois Xi Jinping. Elle vise à faire revivre l'ancienne route de la soie pour relier la Chine et l'Europe par le commerce et l'investissement, mais aussi par les infrastructures. ¹⁰⁹ Mais la guerre en Ukraine risque d'affecter durablement cette réalisation.

L'importance du Xinjiang est là : il existe deux axes d'approvisionnement majeur de la région conduisant vers l'Union européenne : l'axe de Duisbourg, premier port fluvial d'Allemagne, ancienne ville industrielle, devenue le terminus de lignes ferroviaires qui la relie à Chongqing en Chine, via le Kazakhstan, la Russie, la Biélorussie et la Pologne. L'autre « hub » ferroviaire d'ampleur est celui de Korghos, ville kazakhe au sud du Xinjiang, important nœud des routes de la soie, point de passage de tous les réseaux ferroviaires énergétiques vers l'Europe, mais aussi vers l'Iran, le Caucase, la France. Depuis 2011, des trains circulent quotidiennement entre la Chine et l'Europe via le Xinjiang, sans pour autant entamer la suprématie du fret

108. Florent Detroy, *Les nouvelles routes de la soie*, Entremise, 2021. Peter Frankopan, *Les routes de la soie*.

109. *La France face aux nouvelles routes de la soie chinoises*, études de l'Ifri, octobre 2018. *Les nouvelles routes de la soie : la voie chinoise de la mondialisation*, institut des hautes études sur la justice. 2014. Courrier international, *Atlas de nouvelles routes*, septembre octobre 2018, *la Chine tisse sa toile*, page 24. la presse la plus récente nous informe que l'on assiste de certain déclin des routes de la soie, le monde, 16/17/octobre 2022.

maritime qui réalise 99% des échanges. Toutefois, la solution ferroviaire est de plus en plus privilégiée par certaines multinationales, car elle offre une alternative compétitive pour l'approvisionnement rapide des industries manufacturières et des marchés particulièrement sensibles au temps.

La BRI (la ceinture et la route) est avant tout une initiative de politique économique visant à aider les entreprises chinoises à se développer grâce à des projets et des marchés à l'étranger et obtenir des actifs stratégiques, notamment des ressources naturelles et des technologies. En tant qu'initiative de politique étrangère, Pékin espère que des liens économiques plus étroits par le biais de la BRI renforceront des relations diplomatiques entre la Chine et les pays situés le long de ses routes, ainsi que la promotion d'un ordre mondial multipolaire.

Dans le projet terrestre de la route de la soie, les premiers pays visés pour le développement de l'infrastructure énergétique, de transport et de télécommunications sont les républiques d'Asie centrale, du Pakistan et de l'Afghanistan. Or, ces États sont à la fois le berceau et la cible de groupes djihadistes, et ils présentent également, des vulnérabilités politiques internes, en raison de régimes politiques instables ou pouvant basculer dans l'instabilité au gré des transitions de pouvoir.

L'un des projets d'infrastructures les plus ambitieux est le « *corridor économique Chine Pakistan* » visant à relier Kashgar dans la province du Xinjiang à Gwanda, un port en eau profonde, au sud-ouest du Pakistan. Il comprend la construction d'autoroutes, de voies ferroviaires, d'infrastructures énergétiques et portuaires.

Certains de ces projets d'envergure se déploient dans des régions à risque, telles que le Gilgit-Baltistan (frontalier avec la Chine, l'Afghanistan et l'Inde) le Khyber Pakhtunkhwa, les zones tribales et le Baloutchistan. Cette province étant frontalière avec l'Afghanistan, le risque sécuritaire pèse tant sur la construction de ces projets d'infrastructures que sur leur sécurité à long terme.

La première question qui se pose alors est la **sécurisation des chantiers de construction** et des ouvriers et ingénieurs chinois qui y travaillent. Les pays traversés contribuent à cette sécurisation, comme le Pakistan, qui a créé, en 2015, une division spécialement destinée à la protection de la route de la soie. La sécurisation du littoral autour de Gwanda est assurée, essentiellement par une unité de la marine spécialement dédiée à cette tâche.

L'Afghanistan est certainement le pays qui pose le plus de problème à la Chine en raison de son instabilité, le risque d'intervention de groupements Jihadistes, susceptibles de détruire telle ou telle installation. Daech, la bannière de « *L'État islamique du Khorasan* » s'est implanté depuis 2015 dans la province de Nangarhar, dans l'est du pays pour y installer des camps d'entraînement.

Dans un article publié en 2016, Rémi Castets nous décrit comment l'islam politique radical ouïgour en liaison avec le mouvement islamique d'Ouzbékistan a harcelé, à partir des années 90, les ouvriers travaillant sur le chantier de la route de la soie, conduisant Pékin à lancer des opérations de représailles et des bombardements pour réduire les combattants talibans.¹¹⁰

Vers les années 2000, la menace est plutôt venue de l'extérieur. La crise syrienne a catalysé la montée en puissance d'un djihadisme ouïgour difficile à réduire.¹¹¹

C'est pourquoi Pékin envisage de construire une route Tadjikistan-Afghanistan-Iran pour développer les échanges entre ces pays et faciliter la surveillance des chantiers. Pour y contribuer, indépendamment des forces policières ou armées des pays traversés, la Chine a fait largement appel à des sociétés de sécurité privée qui présentent l'avantage d'une grande flexibilité d'emploi en fonction des besoins, d'intervenir en appui ou en substitution des forces de sécurité nationales. La réinstallation des talibans en Afghanistan, après le départ des américains, en août 2021, ne contribue pas à améliorer la situation. Aujourd'hui, le pays s'enfonce dans la misère et la famine, dans l'indifférence mondiale.

La deuxième question est le souci du gouvernement de Pékin que cette route de la soie soit **sécurisée dans le temps**. D'où la nécessité de contrôler fermement la communauté ouïgoure.

La réponse de la Chine à la lutte contre le terrorisme et à la résolution des conflits régionaux repose sur le développement économique, un domaine dans lequel la Chine a une histoire à raconter.

La Chine promeut à l'étranger un système économique et politique. Par exemple, la construction de « *zones économiques et de commerce* », identifiées par la Chine, le label des « *nouvelles routes de la soie* » est directement inspiré de l'expérience de la construction de zones similaires sur le territoire chinois au cours des 40 dernières années.

Ce que la Chine propose c'est une **conception spécifique de l'économie**, basée sur une forte planification et un rôle majeur de l'État, ainsi qu'une concentration des investissements étrangers dans des zones géographiques dédiées et limitées. Selon les chiffres de 2018, plus de 80 zones de ce type ont été construites ou en cours avec le label des « *nouvelles routes de la soie* », ¹¹² Ainsi, la Chine aide un nombre croissant de villes africaines, d'Amérique du Sud ou d'Asie du Sud-Est à développer leur dimension « *intelligentes* ». ¹¹³

110. Rémi Castets, *Les racines du problème*, Diplomatie, mai juin 2016, numéro 80, page 32–37.

111. Rémi Castets, *Djihad sur les routes de la soie*, Diplomatie, juillet août 2021 numéro 110.

112. Alice Ekman, op.cit. p. 172.

113. Alice Ekman, *La Smart City chinoise : nouvelle sphère d'influence ?* Étude de l'Ifri, décembre 2019.

Son objectif est double. D'une part, elle espère limiter sa dépendance aux réseaux d'infrastructures gérées par des entreprises et pays étrangers. D'autre part, devenir un leader du secteur de la construction d'infrastructures, mais aussi un leader technologique. Elle espère ainsi s'imposer comme le pays développant une stratégie de gouvernance mondiale la plus ambitieuse.

La Chine pense qu'il s'agit d'une solution plus fondamentale et à plus long terme aux conflits que le changement de gouvernement ou les interventions militaires extérieures, tout comme la médecine chinoise est un traitement à plus long terme des racines de la maladie que la médecine occidentale, qui traite des symptômes.

Aujourd'hui, l'économie du **Xinjiang** est florissante.¹¹⁴ Il est la province du « *Grand Ouest* » chinois qui dispose du **PIB par habitant le plus élevé**, et se classe au 12^e rang des 31 provinces chinoises, alors qu'elle était, à la traîne, il y a une trentaine d'années. Le PIB est passé de 791 millions de yuans en 1952 à 1 200 000 000 de yuans en 2018. Cela représente une multiplication par 200 avec un gain annuel moyen de 8.3 %. Le PIB par habitant au Xinjiang est passé de 166 mille yuans en 1952 à 49 000 en 2018, soit une augmentation environ 37,7 fois en termes réels, soit une croissance annuelle moyenne de 5.7 %.¹¹⁵

La capacité de production agricole globale de la province et sa possession d'équipements modernisés se sont considérablement améliorés. La région possède le plus grand centre de production de **coton** de Chine et fabrique beaucoup de vêtements vendus à des pays occidentaux à bas coût, grâce à la main d'œuvre ouïghour. À cela, il faut ajouter que certaines technologies de production concernant la nouvelle énergie, la fabrication de nouveaux matériaux en ont pris la tête au niveau national et même mondial. Toutes les préfectures et les villes sont reliées par des autoroutes et des trains.

La situation géographique de la région autonome lui offre aussi des avantages considérables. Le **tourisme** a explosé avec 150 millions de touristes nationaux et une croissance de 40 % d'une année à l'autre et en 2019, la région a reçu 200 millions de visites. Ce qui lui a permis de consacrer plus de 70 % de ses dépenses publiques à l'amélioration des moyens de subsistance, le renforcement continu des programmes de protection sociale axée sur l'emploi, l'éducation, les services médicaux, la sécurité sociale et le logement. De nouveaux complexes touristiques ont vu le jour pour inciter les Hans à visiter la région pour éventuellement s'y installer.

114. Alain Cariou, *Le nouveau Xinjiang : intégration et recompositions territoriales d'une périphérie chinoise*, EhoGeo, numéro 9.2 1009.

115. Le monde, 15 décembre 2018 : *Au cœur du projet chinois des « nouvelles routes de la soie »*.

Le gouvernement chinois espérait, en développant les mesures de modernisation sur le plan économique, élever le niveau de vie des ouïghours et réduire le fossé entre ceux-ci et les Chinois. L'expérience a montré que ce sont les premiers qui ont principalement tiré bénéfice de ces améliorations. Ce ne sont pas les réformes économiques qui peuvent résoudre les conflits ethniques.

L'identité politique ouïgoure, qui avait été une espérance pour la minorité au lendemain des années 50, a été progressivement vidée de son contenu, à partir des années 2000, avec une accélération rapide, lorsque le président Xi Jinping a pris le pouvoir en 2013. Dès sa prise de fonction, il a entendu renforcer l'unité du pays en développant, vis-à-vis du Xinjiang, une politique de sinisation radicale, que certains qualifient de génocide vis-à-vis de la minorité musulmane ouïgoure. Il espère aussi que la modernisation entreprise contribuera à améliorer le niveau de vie des ouïgoures et freinera leurs revendications d'indépendance.

§2 Raisons politiques

Dès les années 80, Un groupe d'érudits, représentés par Ma Rong et Yang Shenming, universitaires et chercheurs nationalement reconnus, avaient fait remarquer que le traitement préférentiel des minorités avec l'affirmation de leur autonomie renforçait une conscience ethnique indépendante conduisant inévitablement au séparatisme, aux troubles ethniques et même au terrorisme. **L'État devait donc plutôt prôner l'assimilation, au nom de l'unité nationale.**

Il est de notoriété publique que la femme de Mao, Jiang Qing détestait les minorités ethniques qui, à ses yeux, n'étaient que des « *étrangers* » déloyaux, en particulier ceux du Xinjiang dont la culture lui semblait « *excentrique* ».

Dans le passé, on peut citer l'exemple de la Grande-Bretagne qui en a fait la douloureuse expérience en Inde, lorsque les colons ont favorisé l'éducation, ce qui a conduit effectivement à renforcer le nationalisme et même promouvoir de nouvelles formes de conscience de soi et de résistance.

L'effondrement du régime soviétique en 1989, à l'époque de Gorbatchev, avait conduit à un éclatement du régime, avec la création, dans le sud du pays, de beaucoup de républiques indépendantes, Turkménistan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan. Le régime de Pékin avait craint que ce processus ne soit un exemple pour le Xinjiang pour s'engager dans cette voie de l'indépendance.

Ces universitaires proposaient, à l'opposé, la « *théorie de l'annulation nationale* », en vue d'écarter ce qu'ils appelaient « *la conscience de la séparation nationale* », c'est-à-dire l'idée que le principe de l'autonomie des régions devait être posé.

Cette analyse avait été en mise en sommeil pendant de longues années. Le principe de l'autonomie des minorités restait affirmé, bien que des règlements d'application de la loi sur l'autonomie régionale n'aient pas encore vu le jour.

Mais, au cours des 20 dernières années, du moins au Xinjiang, le problème de l'autonomie des minorités s'est aggravé. La mise en œuvre de divers travaux législatifs pour l'autonomie régionale n'a pas progressé. ¹¹⁶

Sensible aux critiques formulées dans le passé par ces universitaires, xi Jinping s'y est rallié et s'est engagé dans une politique rejetant cette autonomie. Cette politique tend à disqualifier ou carrément à faire disparaître les porte-parole de la culture ouïgoure. Des figures de ouïgours tels que des stars de la musique, des universitaires, des religieux, des athlètes, des auteurs et des poètes ont disparu par centaines. C'est ce qu'affirme un journaliste. ¹¹⁷

Dans la Constitution et la loi sur l'autonomie régionale, les dispositions claires relatives à l'emploi, la protection culturelle, à l'embauche des cadres et aux convictions religieuses des minorités sont restées lettre morte. Les questions ethniques susmentionnées sont essentiellement les raisons pour lesquelles les dispositions pertinentes en matière d'autonomie régionale n'ont pas été prises au sérieux et les droits des ouïgours n'ont pas été protégés de manière efficace conformément à la loi.

La réglementation et la loi sur l'autonomie régionale avaient, du reste, été toujours été difficiles à mettre en œuvre. Elles avaient rencontré beaucoup d'obstacles, émanant tant des administrations que des habitants.

En même temps, un nouveau problème était apparu, ce qui rendait l'avenir encore plus confus et qui mettait en question le principe même de l'autonomie régionale. C'est le **terrorisme**.

A la suite des attentats survenus à Lhassa **en 2014** et à Urumqi en 2015, le groupe de scientifiques, ayant à sa tête, le chercheur très reconnu Ma Rong, spécialiste du Xinjiang, ainsi que Yang Shenming se sont à nouveau manifesté en s'opposant publiquement à l'autonomie. Ils ont fait le bilan des politiques nationales et ils ont estimé qu'il n'était **pas souhaitable de maintenir cette politique**.

Lorsque ces experts en ethnologie avaient mis en doute l'autonomie régionale dans la Constitution, peu de personnes avaient osé se lever pour la mettre en question. Peut-être parce que l'opinion publique estimait que l'assimilation obligatoire des minorités était un principe émanant de l'État, qui ne pouvait être discuté.

Yang Sheming a indiqué dans son rapport d'enquête sur les questions ethniques au Xinjiang que l'identité nationale des ouïgours apparaissait, du moins sur le terrain, supérieure à celle de la nationalité han.

116. Cabestan, *Le système politique chinois*, p563-569.

117. Brice Pedroletti, *le Monde : la purge systématique et féroce de l'élite ouïgoure*, 24 et 25 mai 2021.

En réalité, cette analyse était erronée. La société ouïgoure n'est pas ouverte, elle résiste aux mariages interethniques. Elle est rétive aux réformes. Le chercheur considère que s'engager dans la voie du séparatisme, abolir l'autonomie régionale est sans doute extrêmement dangereux, mais la réaffirmer conduira de plus en plus de personnes appartenant à des minorités ethniques à être poussées au désespoir et à revendiquer une indépendance irrationnelle qui, si elle était accueillie, ne peut que mettre en danger l'intégrité de la Chine. Il était préférable de tourner la page de l'autonomie et **s'orienter vers une intégration forcée de la minorité ouïghour** dans le giron de la Chine profonde.¹¹⁸

Mais peut-être cette analyse était-elle excessive, si l'on étudie comment, **dans le monde**, les pays multi-ethniques ont pu résoudre leurs problèmes avec leurs minorités.

Pour beaucoup d'entre eux, l'autonomie régionale, presque sans exception, a été, au moins partiellement, consacrée. C'est le cas de la Suisse, de l'Espagne, de la Belgique, de la Grande-Bretagne, de la France, du Canada.

Pour ce qui est de la **France** par exemple, la minorité corse, qui a une langue propre, une terre propre, une identité propre, souhaitait son indépendance, et avait multiplié les attentats pour y parvenir. Cette revendication, si légitime qu'elle fut, était inenvisageable : d'abord, parce que, sans industrie, le pays n'était pas viable et ensuite parce que la Corse, depuis Napoléon, est toujours restée dans le giron français.

Finalement, les Corses ont accepté de rester dans la France, à condition d'obtenir à la fois un certain nombre d'avantages fiscaux et la création d'assemblées locales représentatives leur permettant la gestion de la communauté corse et espèrent obtenir plus.

En revanche, il est vrai que les Basques, population située dans le sud-ouest de la France, à cheval avec l'Espagne, disposant d'une histoire, d'une langue, d'une tradition, avaient émis, depuis très longtemps, des revendications régionalistes ou parfois indépendantistes. Ils n'ont pratiquement pas obtenu satisfaction auprès du gouvernement français, malgré toute une série d'attentats meurtriers, auxquels ils ont mis fin en 2011.¹¹⁹

Toutefois pour la première fois, le Pays basque français s'est vu délivrer une structure administrative territoriale officielle.

Mais il faut reconnaître que **le séparatisme se développe dans certaines régions du monde.**¹²⁰

118. A. KUMUL le « séparatisme » ouïgour au XXe siècle : histoire et actualité, cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde qu'on iranien, 1998 numéros 25. ; Rémi Castets, *opposition politique, nationalisme et islam chez les ouïgours du Xinjiang*, étude du Séric, numéro 110 2004.

119. Toutefois, a été créée, le 1er janvier 2017, La communauté d'agglomération du Pays basque.

120. Gounin, *Les dynamiques d'éclatement d'État dans l'union européenne*, Politique étrangère 2013/4 page 11 à 22.

On rappellera le mouvement de séparation du Québec, qui n'a finalement pas abouti, où le général De Gaulle lors de sa visite à Montréal, avait prononcé cette phrase célèbre : « *vive le Québec libre* ». Plus récemment, on peut citer le cas de la Catalogne, dont les élus avaient demandé à se séparer de l'Espagne pour devenir un État indépendant. Ils ont une terre, une langue, le catalan, des traditions. Pourtant, ils n'ont pas obtenu satisfaction, du moins pour le moment.

Il faut citer l'exemple de l'IRA, armée républicaine irlandaise provisoire qui, au siècle dernier, avait milité pour l'indépendance complète de l'Irlande du Nord pour l'instauration d'un État républicain.

On peut mentionner, également, le cas de l'Écosse qui, elle aussi, a une terre, une langue, souhaiterait se détacher de la Grande-Bretagne et devenir un État indépendant pour adhérer à l'Union européenne.

Toutefois, dans le reste du monde, grâce au développement de l'économie, à la mise en œuvre des droits civils, à l'adaptation des institutions, la violence et le séparatisme ont été constamment marginalisés, la force centripète est renforcée, l'unité nationale est préservée et la pression internationale est éliminée.

Mais, force est de reconnaître enfin et surtout que, ce qui est possible dans une partie du monde, est difficilement être transposable en Chine.

C'est un véritable continent, composé d'une multitude d'ethnies dont il faut assurer la cohésion, si l'on ne veut pas être conduit à un délitement de l'État, à son éclatement. En ce domaine, l'expérience russe est riche d'enseignements.

Au Xinjiang, la situation est particulière dans la mesure où, d'un côté, les ouïgours considèrent qu'ils ont toujours occupé la province, qu'à deux reprises, un gouvernement central a affirmé son indépendance vis-à-vis de la Chine, tandis que de l'autre, la république chinoise affirme que, depuis la dynastie Qing, le Xinjiang fait partie intégrante de la nation chinoise.

Des lors, un observateur français est mal placé pour proposer une solution. Tout au plus, pouvons-nous suggérer quelques pistes.

On pourrait tout d'abord promulguer et mettre en œuvre « *l'auto réglementation nationale de la région autonome ouïgoure du Xinjiang* » et les « *règles d'application de la loi sur l'autonomie régionale nationale* », en soutenant l'application des lois et règlements pertinents de la loi sur l'autonomie nationale pour bénéficier de garanties juridiques parfaites.

Les règlements autonomes nationaux sont la manifestation la plus fondamentale de l'autonomie des hommes, mais, jusqu'à présent, aucune déréglementation relative à l'autonomie en vigueur dans la région autonome du Xinjiang et dans les préfectures autonomes et les six comités autonomes sous leur juridiction n'a été introduite.

En second lieu, il eut été nécessaire de développer une discussion sur la complète autonomie régionale ethnique pour la sauvegarde de l'unité nationale, parce que c'est une condition préalable à la réalisation d'un équilibre entre l'autonomie ethnique régionale et la réunification nationale dans le Xinjiang.

Enfin, lorsque le gouvernement central met en œuvre une politique d'aide au Xinjiang en développant un soutien à l'économie de la région, il ne doit pas ignorer la culture. Or, à l'heure actuelle, la construction de l'aide économique en faveur du Xinjiang se projette essentiellement dans le bénéfice qu'en retire de grandes entreprises du Xinjiang sur le continent et notamment à Pékin plutôt que de façon locale.

On observe également que l'aide accordée à la région a plutôt un effet d'éviction des capitaux étrangers. **La culture, les traditions, la religion**, qui constituent le ciment de toute société, sont manifestement **mis à l'écart** au Xinjiang.

Pour résoudre cette difficulté d'intégration d'une minorité musulmane, il n'y avait que deux options possibles : la première, pour intégrer une minorité musulmane, aurait été bien évidemment qu'elle se plie aux règles posées par la législation en vigueur, mais qu'elle puisse conserver ses modes de vie, ses habitudes, sa pratique religieuse.¹²¹

Cette première solution aurait été **d'accepter cette minorité** avec son mode de vie, ses pratiques, sa religion sous la condition essentielle qu'elle se plie aux principes essentiels qui gouvernent la Chine.

C'est ce qu'avaient tenté les Constitutions successives, en posant le principe d'une autonomie. Cette solution a été un échec. Les ouïgours n'ont pas réussi à s'intégrer, à trouver des emplois, à avoir une vie plus facile et le fossé entre les deux communautés n'a cessé de s'agrandir.

Une observation du même ordre peut être faite en France où l'on a souvent souligné la difficulté pour un jeune, d'origine musulmane, de trouver un emploi. Pour faciliter l'embauche, le gouvernement a été conduit à imposer, pour les demandes d'emploi, des CV, sans photo d'identité, ni nom de la personne candidate au poste.

121. On se gardera ici de faire un parallèle avec la situation des musulmans vivants en France, qui sont des immigrés, plus ou moins fraîchement venus d'un pays qu'ils ont, volontairement quitté, dont ils ont apporté les traditions et la religion, mais dont la pratique doit être conforme aux principes posés par le pays d'accueil, la France. Ils ne peuvent, en aucun cas, être un État dans l'État, comme certains membres de cette communauté le souhaiteraient.

En revanche, cette analyse peut être appliquée aux huis, qui sont des musulmans chinois qui n'ont pas un territoire défini, ni une propre langue.

La deuxième solution est celle qu'a choisie le président Xi Jinping depuis 2014. C'est la ligne dure, la voie de la **fermeté**. La domination actuelle de la Chine sur le Xinjiang est apparemment stable, mais elle perd de plus en plus le cœur et l'esprit de la population locale.

En continuant sur la voie empruntée par le parti communiste chinois actuel pour approfondir l'hostilité ethnique et pousser les deux parties à se séparer, **le conflit à venir pourrait être violent** et le Xinjiang risquerait de devenir le prochain Moyen-Orient ou la prochaine Tchétchénie. Les ouïgours rêvent de pouvoir faire le pèlerinage à la Mecque, mais, pour l'instant, **ils ne peuvent le faire, car le Coran conseille que le pèlerinage ne doit pas être fait, tant que la patrie est encore occupée par « l'ennemi. » (Hans)**. Pour chaque ouïgour, leur patrie, le Xinjiang ne fait pas partie de la Chine. Leur terre n'est qu'une colonie de la Chine.

Si un génocide, s'il est prouvé, suffit à maintenir la souveraineté de la Chine sur le Xinjiang, certains se demandent raisonnablement si des millions de ouïgours ne se feront pas tuer sans combattre. Pourtant, le groupe ethnique dominant, les ouïgours, ne représente que quelques points de pourcentage de plus de la population totale que les Chinois Hans (46 % de ouïgours et 40 % de Hans en 2015).¹²¹

De leur côté, **les intellectuels Hans**, y compris certaines élites de haut niveau, qui ont normalement l'image d'être éclairés et rationnels, **ont une acceptation et une tolérance très faible pour les traditions culturelles des étrangers**. Ils sont également froids et cruels envers les populations locales. Un certain nombre d'universitaires approuve fortement la politique de leur gouvernement. C'est le cas du professeur de l'Université de Fudan à Shanghai, Shen Dingli.¹²³

D'ailleurs, les Chinois Hans connaissent-ils la situation du peuple ouïgour ? Ils ne le perçoivent que très partiellement à travers que les activités terroristes, les actes de violence ont contribué en partie à la perception chinoise du terrorisme comme étant associé aux ouïgours. Dès lors, il était inévitable que des tensions se développent entre les deux communautés. Au fil des années, elles n'ont fait que croître en intensité pour déboucher sur des solutions extrêmes prises par le gouvernement de Pékin et qu'une part importante de la communauté internationale condamne.

122. Jared Dimamond, *Effondrement, Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Gallimard, 2006.

123. Interview à l'émission du 8 février 2022, ARTE consacrée aux ouïgours. Rémi Castets, *le nationalisme ouïghour au Xinjiang : expression identitaire et politique d'un mal-être*, perspectives chinoises, 2003-2004, 1^{er} août 2003.

Conclusion :

L'ensemble des mesures de contrainte et de sécurité qui avait comme finalité principale de développer l'industrie et les transports dans la province n'ont pas amélioré le niveau de vie des ouïghours. Elles n'ont eu pour effet que de conduire au développement de tensions entre le pouvoir central et les ouïghours.

Le manque d'humanisme empêche les groupes de pouvoirs d'accéder aux domaines de la culture, de l'histoire, de la foi et de la philosophie, et les solutions apportées aux problèmes locaux sont monotones et violentes, stupides et moralisatrices.

Certes, Pékin avait tenté de promulguer de nombreux textes visant à réduire les inégalités ethniques et à préserver les cultures minoritaires. Cependant, il semblait plus enclin à mettre en œuvre des politiques et des lois visant à réduire les inégalités ethniques qu'à préserver les cultures minoritaires. En outre, lorsqu'une quelconque agitation ethnique se produisait, la première réponse de Pékin a toujours été un appel à davantage d'efforts de la part du gouvernement pour réduire les disparités entre les minorités Han et ouïghour en matière d'éducation, d'emploi et de revenus, mais le gouvernement chinois n'y est jamais parvenu. Ces contrastes sont compréhensibles compte tenu de la politique de fusionnée « ronghe 融合 » de Pékin.

Pékin a toujours maintenu que la réduction de l'inégalité ethnique était essentielle pour résoudre la question de la nationalité en Chine, ce qui explique pourquoi le gouvernement était manifestement plus disposé à s'attaquer à l'inégalité ethnique qu'à promouvoir les cultures minoritaires.

Malgré l'idéologie ronghe (fusionnée) de Pékin, de nombreux universitaires étaient persuadés que l'assimilation n'était pas dans un horizon immédiat. On prétendait que "*dans une large mesure, de nombreux groupes minoritaires pouvaient encore être clairement identifiés et ne pouvaient pas fait l'objet d'aucune assimilation majeure avec les Han*" (Wong 2000, p.54). Mais, on avait souligné la prise de conscience de certaines minorités depuis les années 1980 : « *Des travaux universitaires ont noté cette montée des sentiments identitaires chez des peuples comme les Hui), les Zhuang et les Yao de la région sud-ouest du Guangxi et d'ailleurs). Les observateurs accordaient plus d'attention aux minorités ethniques comme les Tibétains et les Ouïghours, mais cela ne signifiait pas qu'ils étaient les seuls à avoir connu une identité ethnique croissante.* » . Cela était dû, en partie, parce que les cultures minoritaires sont résilientes et résistent aux pressions d'assimilation de Pékin. Dans certaines régions minoritaires telles que le Tibet et le Xinjiang, il y a eu des réveils religieux et une conscience ethnique croissante, accompagnés d'un regain d'intérêt parmi les minorités pour leurs langues et leurs arts.

Dans l'ensemble, nous avons vu que le PCC s'était bien efforcé de réduire les inégalités ethniques en RPC en encourageant le développement économique dans les régions où vivent les minorités et les programmes d'action positive. Les zones minoritaires sont plus développées et les groupes ethniques minoritaires sont mieux lotis aujourd'hui qu'en 1949. Il ne fait aucun doute que les groupes de minorités ethniques sont mieux éduqués, ont davantage accès aux services publics et sont moins marginalisés politiquement et économiquement.

Cependant, l'inégalité ethnique s'est intensifiée dans le cadre des réformes du marché après 1978, car les zones Han se développent à un rythme plus rapide que les zones minoritaires, et les Chinois Han s'en sortent mieux que les minorités. Pékin soutient plus les régions que les minorités qui y séjournent.

Les Chinois Han des zones minoritaires ont bénéficié de manière disproportionnée des politiques gouvernementales en raison des différences entre les groupes en matière d'éducation, d'accès aux prêts. En outre, l'effet des programmes d'action positive a diminué en raison du déclin des entreprises publiques, et le secteur privé n'est pas soumis à une politique gouvernementale. Bien qu'un nombre croissant d'étudiants issus de minorités obtiennent chaque année un diplôme universitaire, l'expansion rapide de l'enseignement supérieur en Chine a dévalué les diplômes que les étudiants reçoivent. Plus important encore, la formation universitaire d'un candidat issu d'une minorité ne se traduit pas nécessairement par un emploi après l'obtention du diplôme. En outre, certaines politiques gouvernementales ont été mises en œuvre au détriment des intérêts minoritaires. Par exemple, la migration écologique a été encouragée au nom de la protection du système écologique dans les zones minoritaires, mais cette politique impliquant la fin des économies et des modes de vie nomades a été très controversée. Enfin, un développement majeur dans les relations ethniques est une proposition récente du PCC pour limiter ou réduire de manière significative les droits des minorités en RPC. Zhu Weiqun a déclaré en février 2012 que le soutien de l'État à la réduction de la pauvreté devait se concentrer sur les zones appauvries en soutenant tous les groupes ethniques de ces zones. Selon lui, le développement du Grand Ouest et le développement de la région frontalière ne signifient pas que l'accent soit mis exclusivement sur l'amélioration des chances de vie des minorités ethniques. Le gouvernement devrait s'assurer que tout le monde est égal devant la loi afin que les minorités ethniques se placent aux mêmes niveaux que les Chinois Han. Mais dans la pratique, l'expérience a démontré que les efforts colossaux de modernisation de la

province réalisés par le gouvernement central ont essentiellement bénéficié aux Hans, entraînant une frustration de la minorité ouïgoure et d'inévitables tensions entre le pouvoir central et les ouïghours.

Titre 2 Les tensions entre le pouvoir central et les ouïghours

Le Xinjiang demeure, du point de vue historique, une voie de confluence où se sont mêlées un grand nombre de populations et de cultures d'origines diverses, symbolisées par la célèbre Route de la soie. Cette province, située aux antipodes de la Chine, est une terre d'Islam en territoire chinois. Kachgar, la ville historique est le berceau de l'Islam au Xinjiang.¹²⁴

S'y trouve environ un million de Kazakhs, ainsi que de nombreux kirghiz. Depuis des siècles et aujourd'hui encore, la communauté religieuse, culturelle, historique et ethnique entre cette province et les terres musulmanes d'Asie centrale étaient très proches.

D'où la crainte de la part du gouvernement chinois qu'émerge un ressentiment nationaliste séparatiste, notamment chez les plus jeunes permettant alors à la société ouïgoure de se forger une véritable identité. C'est la raison pour laquelle les ouïghours ont formulé un certain nombre de revendications les unes pacifiques, les autres agressives.

Confronté à cet éventail de revendications de plus en plus dures, débouchant souvent sur des attentats terroristes, le pouvoir de Pékin, après des variations dans sa politique, à partir des années 80, dates à partir desquels l'autonomie jadis généreusement accordée, a été progressivement rejetée, puis dans un 2^e temps, s'est engagé, avec l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping, à partir de 2014, une politique visant à anéantir la civilisation ouïgour en engageant progressivement un processus d'assimilation à marche forcée de l'ensemble de la province du Xinjiang.

A un séparatisme revendiqué succède une assimilation programmée. L'islam a dû face à une campagne de contrôle et de recadrage vivement étendue dans la province.

Au sein de ce chapitre, on présentera d'abord, dans une première section, l'éventail des revendications formulées par la communauté ouïgoure, pour étudier, ensuite, dans une seconde section, les dispositions de rééducation prises par xi Jinping débouchant sur un enfermement systématique, arbitraire et féroce de ouïghours, politique qu'une partie de la communauté internationale et certains chercheurs qualifient de crime contre l'humanité ou de génocide.

124. Emmanuel Lincot, op.cit., PUF 2022

Chapitre1 Les revendications des ouïgours

Au sein de ce chapitre, on présentera d'abord, dans une première section, l'éventail des revendications, timides et mesurées, formulées par la communauté ouïgoure, pour étudier, ensuite, dans une seconde section, les revendications agressives vers lesquelles se sont progressivement orientés les ouïghours pour faire entendre leur voix. .

Section 1 Les revendications pacifiques

Il faut tout d'abord rappeler qu'à l'époque maoïste, la population locale du Xinjiang avait une haute opinion de Mao. Elle était la première à être vigilante pour protéger la frontière contre les incursions de pays étrangers et elle était très solidaire de la politique conduite par le président. Même après la disparition de Mao, on a fait remarquer que les Hans n'étaient pas systématiquement hostiles aux ouïgours. (Wang lixiong) On a cité le cas d'un chauffeur de taxi han, qui avait fait l'éloge des ouïgours en disant qu'ils étaient honnêtes et que le Xinjiang n'était pas aussi effrayant qu'on le disait. D'ailleurs, un certain nombre de ouïgours avaient participé à l'administration de la région.

Mais dans la pratique, la capacité d'action des ouïgours restait très faible. Il n'y avait aucune organisation politique ouïgoure interne connue à ce jour au Xinjiang. Vu le quadrillage de la région et la coopération des États voisins avec la Chine en matière sécuritaire, cette possibilité était totalement exclue.

La « *résistance* » des ouïgours s'est organisée sur le plan infra politique : habitudes alimentaires et vestimentaires, pratiques religieuses et culturelles, humour, poésie, refus des mariages mixtes. Seuls les Ouïgours de la diaspora disposent de relais pour faire entendre leur voix à travers les O.N.G, localisées dans les pays où ils vivent et grâce au congrès mondial ouïgour établi à Munich. Sinon, La plupart des représentants ouïgours ne font que de la figuration. ¹²⁵

Ce que les ouïgours réclament c'est simplement : Conserver leur identité, obtenir une égalité sociale, ainsi que des libertés.

125. Le monde, 28 et 29 octobre 2018.

§1 La conservation de leur identité

A) La langue

La langue est un facteur de cohésion sociale pour toute population désireuse de conserver son identité. Au début des années 50, le parti communiste chinois avait favorisé la création d'associations et d'organisations religieuses animées par des élites musulmanes. Les Constitutions de 1978 et 1982 consacraient un élargissement des droits à l'égard des groupes minoritaires, notamment l'article 4 énonçait « *toutes les nationalités ont le droit d'utiliser, de développer leur propre langue, leur propre écriture* ». Mais, au fil des années, cette exigence a été progressivement altérée.

Le caractère sacré de l'écriture arabe reste essentiel, non seulement pour les musulmans chinois, mais aussi pour les musulmans russophones du nord-ouest. Jusqu'en 1956, les ouïgours du Xinjiang utilisaient l'alphabet arabe. Le passage à l'alphabet cyrillique avait été annoncé à l'époque, mais n'avait pas été mis en œuvre. Une autre modification fut apportée en 1958, lorsque l'alphabet latin fut adopté.¹²⁶

Cependant, malgré la prétention du régime communiste selon laquelle l'alphabet latin était censé être « *cohérent avec les plans d'autres régions de Chine* » -les ouïgours, les Kazakhs, les kirghiz et les Ouzbeks ont apparemment conservé leur attachement à leur écriture sacrée et l'initiative du gouvernement de modifier l'écriture ne fit que renforcer cet attachement.

Certes, dès le début, pour éviter une tension croissante entre le gouvernement central et la minorité musulmane de Chine, les autorités avaient pris des mesures ostensiblement conciliantes, comme la création d'associations sino-musulmanes en 1953 et accordé l'autorisation pour un petit nombre de pèlerins musulmans de faire le pèlerinage à la Mecque en 1955.

Mais ces mesures ne faisaient qu'illustrer le problème en question, car le régime, s'il ne peut pas convaincre les musulmans, doit toutefois répondre à leurs attentes et à leurs besoins. C'est dans ce contexte que l'autorité nationale pour les nationalités (NAN) a publié des rapports sur *l'Aïd el Fitr*,¹²⁷ grâce auxquels la communauté musulmane organisait des cérémonies religieuses, des dîners et des fêtes.

Ces manifestations ont fait l'objet d'une publicité répercutée par les imams musulmans qui avaient exprimé leur attachement pour le communisme, la révolution et la pleine liberté de religion dont ils jouissaient. Des dignitaires et des étudiants musulmans étrangers avaient pris part à ces célébrations, ce qui leur avait donné une dimension panislamique véritablement universelle. À Pékin, les imams musulmans avaient exprimé

126. *Xinjiang*, Professeur de l'université de Xinjiang 伊力哈木·土赫提, 2015, édité par ChinaChange.org, la langue et la culture.

127. Fête musulmane marquant la rupture du jeûne durant le mois de ramadan.

l'amitié entre les musulmans de Chine et les peuples d'Asie et d'Afrique en affirmant : « *aucune puissance au monde ne peut rompre cette amitié. Les musulmans de Chine sont aux côtés des musulmans du monde entier dans leur lutte contre l'impérialisme, le colonialisme et le néocolonialisme dirigé par les États-Unis* » .

Rappelons que, durant la révolution culturelle, le gouvernement chinois supprima l'utilisation de l'alphabet arabe et introduit le pinyin, système de transcription politique du chinois. Durant cette période, les rapports des groupes d'études sur la pensée de Mao abondaient au Qinghai, au Ningxia et au Xinjiang. En mars 1968, l'annonce régulière du festival musulman organisé à la mosquée de Pékin indiquait également, qu'après le service, les musulmans chinois présentaient à leurs compatriotes musulmans asiatiques et africains des livres de citations de Mao.

La pleine floraison du culte de la personnalité de Mao pendant la révolution culturelle avait donné naissance à un certain nombre d'histoires, dont certaines ont été racontées par des musulmans. Par exemple, un berger Kazakh s'était plaint que, lorsqu'il déménageait dans un nouveau pâturage, sa principale préoccupation était de savoir comment transporter le portrait de Mao en toute sécurité.

Ensuite, au fil des années, la pratique de la langue ouïgoure a été inexorablement en perte de vitesse du fait de l'accroissement de la population de Hans, chargée de réduire l'importance numérique des ouïgours et du fait que l'enseignement de la langue ouïgoure, en principe obligatoire dans l'enseignement primaire, s'était réduite, laissant place au mandarin obligatoire dans l'enseignement secondaire et supérieur (article 37 de la loi 1984). En 2006, les autorités ont pris des mesures qui font du chinois le principal véhicule de l'enseignement au niveau préscolaire. **Des amendes** sont infligées, si les ouïgours prononcent un mot de leur langue. ¹²⁸

On peut citer, pourtant des exemples de ouïgours, soucieux de s'intégrer complètement dans la culture chinoise. C'est ainsi qu'une chanteuse ouïgoure de 31 ans qui était « *l'une des premières chanteuses de la minorité à avoir été formé avant 1949* » avait étudié dans un conservatoire dont le programme comprenait des cours de langue et d'histoire chinoise. Elle avait été citée pour ses chansons. Sa plus grande réussite a été sa libération de la sphère ouïgoure, car, non seulement elle avait appris l'histoire et la langue chinoise, mais ne faisait plus de distinction entre sa propre minorité et les autres groupes ethniques. ¹²⁹

128. Magus Fiskesjo, *le Xinjiang chinois « nouvelle frontière » de l'épuration nationale*, in, *Penser en Chine* sous la direction d'Anne Cheng, édition Gallimard page 392.

129. Abdullah Arslan, *Aspect de la langue ouïgour au Xinjiang*, annuaire de l'école pratique des hautes études, 2006 2007 p. 357.

Le comité des droits de l'enfant des Nations unies a appelé la Chine à « *veiller à ce que tout le support d'enseignement et d'apprentissage pour le primaire et le secondaire soit également disponibles dans les langues des minorités ethniques et que le contenu tienne compte de la culture* ». ¹³⁰

B) La religion

Le parti communiste chinois s'est toujours montré attentif envers les religions. Il s'est fortement inspiré de l'approche de l'Union soviétique. Dans une certaine mesure, l'identité ethnique est liée à la religion et au patrimoine culturel des différents groupes ethniques.

Conformément à la reconnaissance de l'identité, le gouvernement de la république populaire de Chine a pris des mesures pour défendre la liberté religieuse et protéger le patrimoine culturel des minorités ethniques. L'article 36 de la Constitution et l'article 11 de la loi sur l'autonomie régionale offrent aux minorités ethniques des libertés de croyances religieuses, dans la mesure où les activités religieuses ne perturbent pas l'ordre public ou nuisent à la santé des citoyens. L'objectif d'une telle mesure est probablement de faciliter l'harmonie et l'unité au sein de l'État.

Comme l'a souligné Jiang Zemin « *notre politique de liberté religieuse consiste à rassembler ceux qui ont une foi religieuse avec ceux n'en n'ont pas et ceux qui ont une foi religieuse différente* ». De son côté, en avril 2016, le président Xi Jinping affirmait : « *nous devons guider et éduquer les cercles religieux et leurs adhérents aux valeurs fondamentales du socialisme* ». ¹³¹

Même dans un pays athée comme la Chine, la culture mixte du bouddhisme et du taoïsme est protégée, étudiée en tant que partie intégrante de la culture chinoise.

Parce que cette liberté est étroitement liée à la vie et aux coutumes des gens, le fait de la nier, c'est nier sa propre identité nationale. Ainsi, tant qu'il y a un État national, la religion et la conscience de la nation peuvent être garanties. Les personnes ayant une conscience religieuse peuvent ainsi devenir nationalistes. ¹³²

Mais la position du président Xi Jinping est en réalité réductrice, car elle exclut bien évidemment les autres religions, catholique ou musulmane.

De ce fait, il est évident que les ouïgours ne peuvent être intégrés dans la Chine, que dans la mesure où ils renonceraient à leur pratique religieuse, quand bien même serait-elle très libre. Car beaucoup de ouïgours ne font pas le ramadan, boivent de l'alcool.

130. Jean-Pierre FILIU, *Le cauchemar de la rééducation de musulmans en Chine*, le monde, 2 décembre 2018.

131. REF, *La gouvernance de la Chine*, Xi Jinping, op. cit.

132. Jean-Pierre FILIU, *Le cauchemar de la rééducation de musulmans en Chine*, le monde, 2 décembre 2018.

La révolution culturelle avait comme objectif d'anéantir l'islam dans le Xinjiang en détruisant les mosquées, en fermant les écoles coraniques et en nommant les imams par le gouvernement. En 1987, l'État chinois allait jusqu'à essayer de réguler la pratique du ramadan.

À partir des années 90, la Chine s'ouvre au monde et notamment au monde musulman. Les musulmans du Xinjiang bénéficient de cette politique d'ouverture vers le monde arabe qui réalise un accroissement des échanges avec le Moyen-Orient et permet aux ouïgours de redécouvrir la pratique de leur religion. Un mouvement général de réislamisation s'opère alors. La construction de mosquées, d'écoles coraniques est reprise.

Mais, **dès des années 2000**, cette politique a été progressivement abandonnée et des restrictions aux pratiques religieuses ne cessent de s'accroître : campagne contre le port du voile intégral ou celui de la barbe, allant jusqu'aux interdictions ou limitations d'observer le ramadan pour les fonctionnaires et les étudiants.

À la suite d'une vague d'attentats sans précédent sur son territoire, **le gouvernement chinois renforce sa lutte contre la pratique de la religion musulmane**. Les autorités maintiennent un contrôle strict sur les mosquées et les religieux en intervenant dans la nomination des imams de la région, en déployant des forces de police à l'intérieur et à l'extérieur des mosquées et en surveillant étroitement les activités religieuses. A Urumqi, une vidéo montre la présence de système de reconnaissance faciale à l'entrée de plusieurs mosquées. Les autorités chinoises compliquent également les démarches des ouïgours, souvent cultivateurs, qui tentent d'effectuer le pèlerinage à la Mecque, qui est une obligation pour tous les musulmans pratiquants.

Depuis 2017, la politique chinoise envers la religion musulmane **se durcit**. Beaucoup de mosquées ont été détruites, ainsi que des cimetières musulmans. On estime qu'un tiers des sites sacrés ont disparu et qu'un tiers a été endommagé. La pratique religieuse des familles est surveillée. Le ramadan est simplement toléré. Mais bien évidemment, depuis longtemps, le pèlerinage à la Mecque n'est plus possible.

§2 Les égalités sociales

A) Éducation et mode de vie

La colonisation à grande échelle du Xinjiang a empêché les minorités ethniques de partager les fruits de la richesse. Pour les Chinois Hans locaux, la **langue** ouïgoure n'est jamais utilisée. Rappelons que dans le Xinjiang, Il y a deux écoles. Les enfants peuvent librement choisir entre Min kao Han ou Min kao Min.

Min kao Han a un enseignant chinois. L'enseignement chinois est entièrement chinois, mais les frais de scolarité sont assez chers. C'est pourquoi, la plupart des familles ouïgoures qui sont pauvres ne peuvent

qu’inscrire leurs enfants dans les Min Kao Min. Le professeur est ouïgour et l’enseignement se fait en ouïgour, mais il est très limité, si bien qu’il est difficile pour un élève d’entrer à l’Université ou de trouver un emploi, car les enfants ouïgours ne maîtrisent pas le mandarin. Ils se trouvent cantonnés dans la paysannerie ou dans des activités générant peu de ressources et ne nécessitant aucune qualification.

Pour résoudre le problème de l’abandon scolaire, l’école a rendu obligatoire la prise en charge des élèves par les enseignants s’ils ne viennent pas à l’école. On a cité le cas d’une région du Xinjiang où plus de 60 des quelque 90 enseignants ont acheté des motos pour aller chercher les élèves. Les enseignants devaient payer les frais de scolarité et les droits d’inscription de ceux-ci, même s’ils ne pouvaient pas les percevoir. En conséquence, les enseignants doivent ont été conduit à obliger les étudiants à payer tous les frais de scolarité et les droits d’inscription, ce qui a exacerbé le conflit entre les enseignants et les parents des étudiants. Toutefois, les élèves des campagnes ne doivent payer que 30 à 60 yuans pour les frais de scolarité et les livres sont gratuits. ¹³³

Dans les zones de minorités du nord-ouest, dans la seule préfecture autonome de Zhanghi Hui du Xinjiang, 581 écoles furent créées contre 435 avant la réforme de l’examen d’entrée à l’université. Cette aide fut prolongée par l’octroi de bourses délivrées aux étudiants ouïgours poursuivant leurs études dans les universités.

De leur côté, des hommes d’affaires ouïghours avaient investi dans la philanthropie pour inciter les jeunes ouïgours à aller faire leurs études dans des universités de qualité. À titre d’exemple, on citera le cas de Ablimit Halis Hajim, un entrepreneur qui, enrichi dans l’immobilier, a créé, en 1994, le fonds Halis à cette fin. Un autre jeune entrepreneur Nurtay Hajim Iskender a fondé dans la ville d’Ili, la première école d’orphelins qui porte son nom.

Malgré ces efforts, il faut reconnaître la défaillance du système éducatif. Dans les années 1980-1995, la plupart des intellectuels ouïgours pensaient qu’ils pourraient s’épanouir dans le domaine de la science, de la technologie et de la connaissance et qu’ils pourraient acquérir le même statut social que les Hans.

Il n’en a rien été. En effet, ces intellectuels ont réalisé qu’il n’y avait aucune possibilité pour les ouïgours et les Chinois Hans de se développer ensemble, que cet objectif ne serait jamais atteint, et que plus le rythme de réforme et d’ouverture s’accélérait, plus le fossé entre les cultures et l’éducation des deux peuples se

133. 王力雄 Wang lIXiong, *我的西域你的东土, Mon l’Ouest, ton l’Est*, 人文出版社, 2007, p111.

creusait de manière évidente. Les ouïgours en concluaient qu'ils ne pourraient jamais atteindre un environnement social identique à celui atteint par les Hans.

Cela est dû essentiellement aux **difficultés d'emploi** auxquels sont confrontés les minorités ethniques. En ce qui concerne les étudiants, les statistiques officielles révèlent que leur emploi n'est que de 17 %, ce qui est bien inférieur à celui des étudiants de nationalité han. Dans les zones rurales, on observe un chômage important en raison du fait que la superficie cultivée par habitant est très faible.

Dans le domaine économique, ce n'est que dans les années 1980 que de **grands projets de développement** avaient été mis en place, permettant à de nombreux ouïgours d'y être associés et de bénéficier de revenus plus importants. **Les institutions autonomes** peuvent créer des écoles primaires ou secondaires dans les régions de pâturage, dans les régions montagneuses ou les minorités nationales demeurent et vivent avec des difficultés économiques. Ces écoles reçoivent, aux frais de l'État, principalement les pensionnaires et les boursiers. Cependant, une partie du budget du gouvernement central a été progressivement réduite, ce qui a entraîné une augmentation des frais de scolarité. En outre, les salaires des enseignants sont payés par les municipalités, de sorte que quand les fonds dans les campagnes sont trop modestes, il y a moins de ressources dans les zones rurales que dans les zones urbaines où vivent des Hans.

En milieu urbain, on doit déplorer également une très faible proportion de minorités ethniques, même dans la ceinture économique du versant nord du Tian Shan, où se regroupent beaucoup de villes. Cette région concentre un grand nombre d'activités, banques, organes judiciaires, transports, éducations, technologies, informations, industries etc. À tous ces secteurs, les ouïgours ne peuvent généralement y prétendre du fait du défaut de maîtrise du mandarin et de l'absence d'une compétence affûtée dans ces domaines. Tous les rouages de l'activité économique du pays sont aux mains des Chinois Hans.

Pour combler ces handicaps, il serait souhaitable d'augmenter les investissements dans l'éducation de base dans les zones de minorités ethniques, perfectionner l'éducation bilingue. Mais ces efforts sont-ils souhaités par les Hans ? On peut en douter.

La conséquence directe de cette relative indifférence se traduit par une **forte augmentation de la criminalité, une prédominance d'un extrémisme religieux, un conservatisme culturel croissant et une haine grandissante à l'égard de la communauté han**. C'est sur ce terreau que le terrorisme a pu se développer au fil des années, que le djihadisme a prospéré. Si bien que cette indifférence de la société han se retourne contre elle par les attentats que le terrorisme génère.

Depuis 2017, la région autonome des ouïgours turcophones du Xinjiang, est le théâtre d'une répression brutale exercée par le gouvernement chinois sous couvert de lutte contre l'islamisme.

L'endoctrinement des mineurs est au cœur de la vaste crise d'acculturation des minorités mise en œuvre par Pékin. À travers un système d'internat obligatoire dans le cadre de l'enseignement public, les mineurs sont soumis, dès la maternelle, à un endoctrinement massif. L'objectif revendiqué par Pékin vise à « *transformer une génération entière de jeunes musulmans en Hans, l'ethnie majoritaire du pays.* » résume l'anthropologue Sabine Trebinjac, spécialiste de la question ouïgoure. Et elle poursuit « *la séparation des familles éloigne les enfants de leurs mères et renforce l'ethnocide en cours* ». ¹³⁴

Cette politique d'assimilation d'un peuple entier est extrêmement coûteuse. Shohrat Zakir, chef adjoint du parti communiste chinois au Xinjiang, a révélé que le gouvernement central a transféré 210 milliards d'euros à la région entre 2012 et 2018. Elle permet au Parti d'éradiquer de diminuer la culture ouïgoure et d'éradiquer toute velléité d'indépendance des minorités, sans pour autant leur dispenser des ressources attribuées en priorité aux membres du Parti.

Toutefois, en ce qui concerne le mode de vie, le gouvernement a introduit diverses mesures visant à préserver la culture des minorités ethniques telles que : le droit des minorités à préserver leurs traditions et coutumes ; la préservation du patrimoine culturel des minorités ethniques, la promotion artistique et culturelle des minorités, la préservation et le développement de la médecine traditionnelle, enfin le développement des sports traditionnels. ¹³⁵

Cette générosité financière du gouvernement s'explique tout simplement parce que le Xinjiang est devenu pour les Chinois, indépendamment de la route de la soie, une destination touristique assez prisée, qui pour être attractive, doit présenter les traditions et coutumes de la communauté ouïgoure.

B) Aides sociales

Les ouïgours, pour leur grande majorité, sans grandes ressources, réclament le développement des aides sociales. Ils bénéficient d'une assistance médicale gratuite et de certains avantages sur le plan fiscal.

Depuis 1949, la région autonome du Xinjiang a bénéficié d'importants transferts par des subventions fiscales, des dotations aux entreprises d'État, de prêts et d'allocations budgétaires. C'est l'une des provinces qui en a le plus bénéficié. Jadis, la région la plus pauvre de Chine, elle est aujourd'hui la province du « *Grand Ouest* » ayant le PIB par habitant le plus élevé, se plaçant au douzième rang sur 31 provinces de Chine.

134. TrebinJac, Chine et ouïgour : Un colonialisme interne civilicide, LESC, 236 : 191-204.

135. Permanent mission of the People Republic of china 1990.

Ainsi au **début de l'année 2000**, la région a été incluse dans « *le plan de développement du Grand Ouest* », qui a été largement diffusé dans le but de réduire les écarts de développement entre l'Est et l'ouest de la Chine. **Le gouvernement central a continué à augmenter ses allocations au budget provincial** concerné. Dans le Xinjiang, ses recettes ont augmenté de près de 22 % entre 2003-2004, représentant plus de 60 % du budget régional.

Cependant, l'investissement étranger qui constitue le deuxième moteur du plan de développement n'existe pas. Les investisseurs sont souvent effrayés par la corruption rampante du gouvernement local, un environnement juridique plus instable que dans le reste de la Chine et une main-d'œuvre peu qualifiée. En conséquence, après avoir doublé entre 2001 et 2002, les investissements étrangers dans le Xinjiang ont continué à stagner entre 40 et 45 millions de dollars entre 2002 et 2004, et la région ne se classait que vingt-huitième parmi les provinces chinoises en termes d'investissement direct étranger.

Enfin, outre le financement dans des plans de développement, le problème de la répartition de la richesse générée par les plans de développement demeure. Une grande partie des minorités ethniques, en particulier **les ouïgours, n'ont pas du tout bénéficié des améliorations générales des infrastructures** telles que les transports, la santé et l'éducation, et des améliorations dans les zones urbaines et bien évidemment n'ont pas reçu le moindre avantage fiscal.

La croissance des niveaux économiques et du niveau de vie dans le Xinjiang continue de bénéficier aux régions à majorité Han ou aux fonctionnaires locaux. Ainsi, en 2004, dans les trois États de Tacheng, Bayangole et Changji (Xinjiang) où les Chinois Hans sont majoritaires et où le nombre de membres du corps de production et de construction est élevée, le revenu moyen des ménages ruraux était respectivement de 5268 RMB, 5968 RMB et 6225 RMB (Yuan). Dans les États d'Aksu, de Kashgar et de Tan4, (Xinjiang du Sud) où les ouïgours constituent la principale composition ethnique, ce chiffre tombe respectivement à 3508 ,1707 et 1167 yuans.¹³⁶

Comme le reste de la Chine, les disparités de revenus se creusent au Xinjiang. Dans certaines régions, elles s'approfondissent selon des lignes ethniques en raison de l'impact des politiques d'investissement destinées à encourager la colonisation de la région. Tant que Pékin et le gouvernement local n'en tiendront pas compte, une stratégie de stabilisation basée sur le contrôle politique étroit et une croissance robuste risque d'exacerber les tensions ethniques au Xinjiang.

136. Wang Lixiong, op.cit., p202.

C) Libertés

Les ouïgours revendiquent en premier lieu le droit à une **liberté de conscience**. Ce sont surtout les étudiants qui sont avides de liberté. Ils ont obtenu le droit d'organiser des meetings pour renforcer leur appartenance à une même ethnie, de faire des fêtes et des réunions. Mais toutes ces manifestations sont fortement contrôlées par le pouvoir central.

Les ouïgours réclament aussi le droit à une **liberté de déplacement**.

Jusque dans les années 89, les voyages transfrontaliers étaient autorisés permettant aux ouïgours résidant dans le Xinjiang de se rendre à l'étranger pour rencontrer la diaspora ouïgoure.

Les pèlerinages à la Mecque étaient financés par des fonds privés provenant d'Arabie Saoudite.

Par ces différentes mesures, ces différentes concessions, le gouvernement de Pékin cherchait à satisfaire au mieux ce besoin d'affirmation ethnique et religieuse des ouïgours, car le Xinjiang est une zone stratégique qu'il convenait de ménager. C'était un lien précieux avec le monde musulman oriental et les émirats du pétrole.

Pendant longtemps, les ouïgours avaient une liberté de déplacement complète. Ils pouvaient se rendre à la mosquée, faire le pèlerinage de la Mecque, se réunir à l'occasion des fêtes musulmanes comme' ai Kébir ou à l'occasion du nouvel an chinois.

Mais, à partir des années 97, à la suite des attentats à la bombe, le gouvernement a exigé que les déplacements des personnes soient contrôlés dans les lieux publics pour éviter les attentats. Si les inspecteurs ne jetaient qu'un regard superficiel sur les sacs des Chinois Hans, ils étaient particulièrement attentifs aux sacs des personnes d'origines ethniques locales. Les enfants ouïgours et chinois han ne jouent plus ensemble. Un vieux dicton dit que lorsque deux ou trois moutons sont mis dans un troupeau de chèvres, les moutons sont tous d'un côté et les chèvres de l'autre ; lorsque quelques chèvres sont mises dans un troupeau de moutons, les chèvres sont toujours du côté est et les moutons du côté ouest.¹³⁷ C'est la situation actuelle.

Cette discrimination ethnique apparente s'est rapidement répandue dans toute la Chine et dans n'importe quelle ville, la police arrête et interroge souvent des personnes qui ressemblent aux habitants du Xinjiang. Les taxis ne les prennent pas en charge et les hôtels en refusent l'accès.

Un professeur d'université d'origine ouzbèke, qui avait l'apparence d'un érudit et qui était élégant, a raconté qu'à l'occasion d'un voyage à Shanghai, il était entré sous la pluie dans un petit hôtel près de la gare et que

137. Le pèlerinage vers la Mecque des ouïgours de Chine nécessite de la part de ses membres à chercher des voies alternatives pour y participer, référence Middle east eye. Dru Glaney, *La question ouïgoure, entre islamisation et ethnicisation*, ANNALES, histoire sciences sociales, 2004/5 p. 1157.

la réception avait refusé de l'accueillir avec cette réponse que selon le règlement du gouvernement municipal de Shanghai, les habitants du Xinjiang ne pouvaient se rendre que dans un hôtel désigné « **ouïghour habitant** », c'est-à-dire un hôtel réservé pour les musulmans.

Certains habitants du Xinjiang s'étaient insurgés contre ces pratiques en demandant au gouvernement de changer ce type de discrimination. Celui-ci n'en a pas tenu compte et un jeune homme ouïghour qui s'était borné de contester cette injustice a été emprisonné et condamné. Cette discrimination conduit, à elle seule, à dresser les ouïghours contre les Chinois. On peut faire ici un parallèle avec la situation en France où un certain nombre de personnes, d'apparence maghrébine font l'objet, d'après elles, d'interpellations systématiques de la police.

Mais à partir des années 2000, force a été de constater par les ouïghours que ces concessions consenties par le gouvernement de Pékin se réduisaient au fil des années et que leur seule issue, pour faire entendre leur voix, était de développer des revendications agressives.

Section 2 Les revendications agressives.

Les ouïghours ont eu recours à deux stratégies très différentes, le séparatisme et le terrorisme.

§1 Le séparatisme

A) le concept

Le séparatisme menace et porte atteinte à l'intégrité territoriale et souveraine du pays, causant des dommages importants à l'ordre politique international. Il viole le droit international, détruit la stabilité et le développement d'un pays. Les organisations séparatistes engagées dans des activités terroristes violentes détruisent la vie politique économique et sociale.

C'est la raison pour laquelle, dans la mesure où le séparatisme menace directement les intérêts fondamentaux d'un pays, aucun État ou gouvernement ne tolérera le séparatisme et fera tout son possible pour le combattre afin de sauvegarder les intérêts et la sécurité du pays. C'est la responsabilité générale du pays et du gouvernement.¹³⁸

138. Rémi Castets, *La Chine face au terrorisme islamiste*, Questions internationales, numéro 75, septembre octobre 2015 pages 105–109.

La communauté internationale s'oppose également au séparatisme. C'est le consensus de la communauté internationale qui invite à respecter la souveraineté territoriale et l'intégrité d'un pays. **L'ONU et les organisations internationales** ont adopté un certain nombre de résolutions ou déclarations qui expriment clairement l'attitude de la communauté internationale contre le séparatisme.

Parmi les différents types de séparatisme, le séparatisme national est le plus important. La masse théorique de la division du séparatisme ethnique est ce que l'on appelle la lutte pour l'autodétermination nationale et l'obtention d'autres droits. À l'heure actuelle, le maintien de ses propres caractéristiques culturelles est de plus en plus l'une des principales préoccupations de tous les groupes ethniques du monde. Maintenir les caractéristiques de sa propre culture dans la communauté internationale d'aujourd'hui ne devrait pas être un obstacle à ce que les différentes cultures demeurent.

L'ONU préconise le pluralisme culturel : de nombreux pays ont inclus la diversité culturelle dans la catégorie de la protection juridique en tant que reconnaissance de ce droit. Cependant, le séparatisme ethnique a poussé à l'extrême le droit à l'existence culturelle qui devient une revendication et appelant à la simplification de la culture dans le domaine de sa propre zone résidentielle. Ce genre ne favorise pas le développement de la nation, car il s'agit essentiellement de la politisation des droits culturels, qui est la même que la politisation des droits religieux par l'extrémisme religieux.

Le mouvement séparatiste ouïgour a été encouragé dans ses objectifs par le fait que la **plupart des pays qui entourent le Xinjiang partagent la même religion**. Cette province a une longue histoire d'échanges culturels et économiques avec l'Asie, reliant l'Europe au continent asiatique. Cette liaison existe depuis plusieurs siècles et continuera selon toute vraisemblance à remplir son rôle clé en matière d'échanges commerciaux et culturels. La Chine ne peut ignorer que le sort qu'elle réserve à ses minorités musulmanes est l'objet de toutes les attentions des grands pays musulmans, qui considèrent les ouïgours « *comme partie de la communauté des croyants* ». Pourtant, la Chine s'est engagée dans une politique visant à combattre le séparatisme ouïgour.

B) Application

En 1989, juste après les événements de Tiananmen qui avait ébranlé le pouvoir, les autorités chinoises ont choisi de s'engager vers une politique plus dure. La même année, la parution du livre « *coutumes sexuelles* » décrivant les pratiques sexuelles des ouïgours avait offensé ceux-ci et provoqué des tensions entre les différentes ethnies musulmanes et le gouvernement chinois, aboutissant à des manifestations, des soulèvements et des attentats.

Ensuite, l'effondrement de l'Union soviétique en décembre 1991 met un terme à de longues années de tension entre deux grandes puissances voisines. La Chine entend profiter de cette nouvelle voie libre pour gagner en influence sur l'Asie centrale. De crainte de voir les nouveaux États indépendants d'Asie centrale contaminer les ouïgours dans leur quête d'indépendance, le gouvernement central chinois, à la suite d'attentats de plus en plus graves commis dans le Xinjiang, mais aussi dans le reste du pays, accentue sa politique de répression de manière considérable. Il met en place une véritable politique préventive contre le séparatisme et entreprend la sinisation du Xinjiang.¹³⁹

Le mécontentement croissant des minorités ethniques dans les zones autonomes ethniques et la montée du nationalisme ethnique parmi les minorités ethniques ont constitué des terrains fertiles pour les mouvements séparatistes. Cela est vrai aussi bien pour le Tibet que pour le **Xinjiang**.

C'est, en effet, **à partir des années 80** qu'on a assisté à une **résurgence du séparatisme ouïgour**. Après les années noires de la révolution culturelle, la relative ouverture qui a suivi l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping laisse la voie ouverte à un vaste mouvement de revitalisation identitaire sur fond de réaction anticoloniale. Peu à peu, la population tente de réaffirmer une identité culturelle islamique qui avait été largement brimée durant la période de la révolution culturelle. Ce mouvement bénéficie en même temps de l'attitude bienveillante de certains cadres issus des minorités.

En effet, durant les années 80, dans une logique visant à contrebalancer les excès de la révolution culturelle, les autorités centrales tentent de promouvoir le recrutement de cadres issus des minorités. Cependant, beaucoup d'entre eux sont favorables à une autonomie renforcée.

L'indulgence, voire la collaboration de certains cadres locaux, contribue donc à étendre les espaces dans lesquels ce mouvement de revitalisation identitaire sur fond de revendications anticoloniales s'opère. Se développent alors des vagues de manifestations en 1985, 1988 et 1989, débouchant sur le djihad pour la libération du Turkestan oriental lancé à Barin, près de Kachgar en avril 1990 par un « *parti islamique du Turkestan oriental* », sans doute inspiré par le succès des Afghans.

En effet, au même moment, les grands événements politiques qui secouent l'Asie centrale amènent de nombreux militants à penser que le temps de la lutte pour la libération est venu. Pour certains, la défaite des soviétiques en Afghanistan montre que des musulmans aguerris peuvent chasser de leur territoire l'armée d'un empire communiste, aussi puissant soit-il.

139. Rémi Castets, « Michael Dillon, *Xinjiang-China's Muslim Far North West* », Perspectives chinoises, 89 main-juin 2005, mis en ligne le 16 mars 2007.

Parallèlement, la chute du totalitarisme communiste en Europe, l'écroulement de l'URSS et l'indépendance des républiques d'Asie centrale galvanise un sentiment anti colonial et pro démocratique qui avait profité du climat politique moins strict des années 80 pour s'exprimer au Xinjiang. ¹⁴⁰

Après 1980, beaucoup de militants voient, dans l'émergence d'États nationaux voisins, une légitimation de leurs aspirations indépendantistes. Ces événements font naître l'espoir de trouver de nouveaux soutiens de l'autre côté des frontières. La diaspora ouïgour centre asiatique abrite en effet, depuis longtemps de nombreux militants nationalistes et encourage des actions plus dures.

L'année 1996 marque un véritable tournant dans la politique du gouvernement contre les menaces séparatistes. Témoin le document confidentiel du comité central du parti qui indique clairement la position stricte adoptée par le gouvernement central pour faire face à la situation. Le rapport du comité du parti communiste chinois intitulé « *document numéro sept* »¹⁴¹ du bureau politique du parti met en avant la situation d'État d'urgence dans lequel se trouve le Xinjiang et insiste particulièrement sur les activités religieuses illégales, les influences étrangères et les infiltrations dans la région. Puis, le document indique au dirigeant chinois les « *quatre codes de conduite à suivre* » : améliorer les conditions de travail et la qualité du corps de production, entraîner un certain nombre de cadres des minorités ethniques, prendre des mesures pour entraîner des cadres Hans, enfin choisir des cadres du parti de toutes nationalités pour les envoyer dans les villes du sud de la région.

Le document d'une grande ampleur donne une liberté totale aux autorités locales pour exercer une répression sur toute activité qui échapperait au contrôle direct du gouvernement. Une activité qui n'est pas approuvée par le gouvernement risque de subir le « **rouleau compresseur chinois** » (c'est-à-dire la politique de répression chinoise). S'ensuit une arrivée massive de chinois Hans dans la région, afin de contrer toutes menaces séparatistes. Dans un discours, prononcé le 15 juin 2018 à Urumqi, Chen Guangdong a affirmé : « *les forces séparatistes et les personnes « à double face » (traîtres) doivent être écrasées et réduites à néant !* ».

§ 2 Le terrorisme

L'action terroriste n'est pas nouvelle. Nous avons dit que, dès les années 50, les ouïgours avaient commis des attentats. En 1954, des soulèvements avaient eu lieu dans la ville de Khotan et en 1960 le Xinjiang avait résisté à la révolution culturelle avec beaucoup plus de force que d'autres parties de la Chine. Toutefois, avec le vote de la nouvelle Constitution de 1978 consacrant l'autonomie des minorités ethniques, puis la politique

140. Hooman Peimani, *Asia times, Bangkok, et ouïgour poussé à l'extrémisme*, in courrier international, numéro 618.5 11 septembre 2002.

141. « Document n.7 », *你的西域我的东土*, 王力雄, 2014, p44.

de modernisation entreprise sur l'ensemble du territoire, et le mouvement général de « *réislamisation locale* »), l'action terroriste fut mise en sommeil quelque temps.¹⁴²

Mais, dès 1989, la publication du livre « *coutumes sexuelles* » qui décrivait les pratiques des musulmans avait gravement offensé les ethnies ouïgoures et huis.¹⁴³

1° une première vague de violences se développe à cette époque, à laquelle la diaspora ouïgoure n'est pas étrangère. À la suite de l'emprisonnement de ouïgours à Urumqi pour avoir émis des protestations, des soulèvements ont lieu en 1990 à Attouch, afin de libérer la « *république du Turkestan oriental* ».

On dénombre soixante morts et de nombreux dégâts. Puis, la même année, pour protester contre la fermeture de nombreuses écoles et de mosquées par les autorités locales, les étudiants descendent dans les rues dans le sud du Xinjiang et scandent des slogans.

Le parti islamique du Turkestan oriental dirigé par Zeydin Yusuf, planifie une attaque contre les bâtiments officiels de la ville de Baren en appelant aux armes tous les ouïgours qui le désirent. C'est dans ce contexte que ressurgit l'affirmation de l'identité ouïgour. Les ouïgours clament dans les rues « *chinois hors du Xinjiang* », « *Indépendance pour le Xinjiang, longue vie au Xinjiang* ! », « *Couper la voie ferrée de Pékin à Urumchi, non au transfert de population chinoise au Xinjiang* ».

C'est alors que ressurgit l'exigence des ouïgours pour proclamer une identité territoriale, ethnique, culturelle et religieuse. Ils souhaitent se fédérer face aux voisins d'une Asie centrale, où ont émergé des républiques indépendantes depuis 1991.

En effet, le modèle de l'éclatement de l'URSS offre un point de comparaison intéressant par la forte similarité structurelle qui existe entre les deux empires : système de nationalités différentes au sein d'un même État, régions autonomes, politique d'intégration et de répression, direction du parti, présence d'une partie de l'empire en Asie centrale, des liens économiques forts entre les deux régions, des relations diplomatiques de longue date.

142. Rémy Castets, « *La Chine face au terrorisme islamique* » *Questions internationale*, numéro 75, septembre octobre 2015. p.p. 105 à 109). Marc Julienne, « *Le terrorisme en Chine, un phénomène en expansion* », *China Analysis*, numéro 51, octobre 2014, pages 33 à 37). Marc Julienne, *Le défi terroriste : enjeux de sécurité nationale et déterminant de la politique régionale*, p. 153, in : *La Chine dans le monde*, sous la direction d'Alice Ekman : Marc Julienne, *le terrorisme en Chine, un phénomène en expansion*, *china Analysis*, numéro 51, octobre 2014, p. 33–37.

143. Majoritaires par rapport aux Hans.

Mais, c'est surtout l'existence de mouvements ouvertement indépendantistes dans ces deux zones eurasiatiques qui émergent. La minorité ethnique ouïgoure a de fortes affinités avec ses cousins.

À partir de 1992, se développent des violences dans la région du Xinjiang : Kashgar, Urumqi, Khotan connaissent des émeutes. Elles se situent dans le sud du Xinjiang où les ouïgours sont encore largement majoritaires.

Ces nouveaux « colons » han, prioritaires sur une terre qu'ils viennent d'acquérir, exaspèrent les ouïgours. La politique de déplacement des populations est donc mise en place auprès la peur des autorités locales, face au déclin de la proportion de chinois Hans dans la population du Xinjiang à cause d'un taux de naissance très bas. Les ouïgours n'hésitent pas à faire appel aux organisations de la diaspora, en demandant à la communauté d'agir face à cette violation constante des droits des ouïgours. En 1993, la base nucléaire de Lop Nor est attaquée. Dans le même temps, des mouvements se poursuivent dans la clandestinité. Nous avons exposé le développement de meshrep sur l'ensemble du Xinjiang. Ce sont des réunions rassemblant trente à quarante personnes qui viennent discuter de la défense de tradition nationale, mais jamais de politique. ¹⁴⁴

Le mouvement a beaucoup de succès et se répand il y a bientôt toute la région autonome. Il y a bientôt près de quatre cents mehreps qui conduisent à de grandes assemblées générales et régionales qui inquiètent les autorités. Inquiet de cette prolifération, le gouvernement interdit les meshreps.

Mais les manifestants vont plus loin, ils n'hésitent pas à assassiner un dirigeant officiel d'origine ouïgoure, ainsi que sept autres cadres et jettent des bombes à intervalles de plus en plus réguliers.

Toutefois, des tentatives sont faites pour adoucir les relations entre ouïgours et Hans : malheureusement, offrir en cadeau pour la fête du printemps une tête de cochon au peuple musulman ouïgour pour célébrer l'année du même signe pour les han en gage de bonne volonté n'est pas perçue comme une avancée, mais comme une insulte !

En 1996, une intense campagne de **répression** aboutit à l'arrestation de plus de 18 000 activistes et sympathisants de la cause ouïgoure. C'est la politique du frappé fort qui s'impose finalement. Plus de 1700 personnes sont retenues. Plusieurs ouïgours en poste dans l'administration chinoise sont limogés pour avoir eu des « *sentiments séparatistes* » et des organisations défendant un Turkestan oriental sont qualifiées de séparatistes. Les membres du gouvernement local qui assistent aux prières à la mosquée sont punis.

144. Rémi Castets, *Opposition politique, nationalisme chez les ouïgours du Xinjiang*, étude du CERI, n.110 (Inscrit en 2010 sur la liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente, les meshrep sont largement concentrées dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang. Il constitue le principal vecteur culturel des traditions ouïgoures).

En 1997, l'État tente, de réguler la pratique du ramadan, qui était source de nombreuses violences, interdit l'accès de la mosquée aux jeunes de moins de 18 ans et ne l'autorise que le vendredi. Le muezzin est interdit. Des affrontements de grande ampleur ont lieu à Yining, faisant une dizaine de morts selon les autorités, mais une centaine selon les ouïgours. Mais, comme fait justement remarquer un ouïgour, Erkin Apelkin, c'est un mouvement de révolte qui revient à faire le jeu du chinois : « *c'est leur offrir sur un plateau l'occasion rêvée d'en finir avec nous* ».

Au Xinjiang, la **banalisation de la torture** dans les interrogatoires, les mauvais traitements, les exécutions publiques à la chaîne contrastent avec la relative pacification de l'appareil répressif dans le reste de la Chine. La proportion de ouïgours condamnés à mort est dix fois supérieure à celle recensée dans la population chinoise. Cette montée des enchères provoque une volonté farouche de s'opposer de plus belle au gouvernement chinois.

Sous la pression politique sociale économique chinoise, des dissensions internes au sein des ouïgours eux-mêmes apparaissent de nouveau.

D'abord, la communauté religieuse ouïgoure est divisée entre soufi et non soufi. Ensuite, certains proclament une lutte violente, tandis que d'autres optent pour une revendication pacifiste. Enfin, il y a des ouïgours assimilés, que l'on peut qualifier de collaborateurs du régime chinois. S'il y a des velléités indépendantistes, elle se retournent finalement. Quant aux mouvements indépendantistes exilés, ils sont peu actifs et de plus en plus assimilés à leur pays d'adoption.

En 1998, pour faire face à la détérioration de la situation de violences croissantes, le gouvernement chinois envoie plus de mille militaires et policiers dans la province de Yining et interdit aux jeunes de moins de dix-huit ans d'assister à la prière dans les mosquées de la région.

On assiste donc à une sorte de surenchère, d'escalade entre les ouïgours et le gouvernement de Pékin. La politique chinoise répressive envers les ouïgours sert les ambitions de sinisation et d'éradication de toute forme de volonté de sécession.

Dès juillet 1998, lors de sa visite au Xinjiang, le président de la république populaire de Chine, Jiang Zemin a prononcé un discours avec un ton de nationalisme unitaire confirmé : « *une société stable et une politique stable sont les conditions pour un progrès social et économique. L'unité des groupes ne peut être achevée qu'avec l'opposition ferme au séparatisme national et en renforçant la sécurité du pays, maintenant que notre grand pays devient de plus en plus fort, le séparatisme va définitivement échouer* ». ¹⁴⁵

145. James Millward, *Violent séparatisme in Xinjiang*, page 70.

Enfin, des années 90 et le **début des années 2000**, le parti communiste chinois a utilisé son monopole sur les médias chinois pour faire valoir que les tensions du Xinjiang étaient l'œuvre des « *3 forces* » d'origine étrangère : **l'extrémisme religieux, le séparatisme ethnique et le terrorisme international**. Il les a progressivement transformés en menaces pour la sécurité nationale et régionale.

Puis, après les émeutes meurtrières qui ont eu lieu à Urumqi en juillet 2009, Pékin a continué d'insister sur le fait que les conflits étaient exclusivement le fait de forces terroristes internationales, par conséquent, a affirmé qu'elles devaient être combattues dans le cadre de la « *guerre contre le terrorisme* » mondial.

En fin de compte, le discours sécuritaire de Pékin a transformé ce qui avait été décrit comme un conflit politique, social et idéologique en 1990, en un problème de sécurité nationale et internationale qui devait prétendument être résolu. Les tensions socio-politiques, économiques et religieuses du Xinjiang ont été complètement figées. Puis, en tant que menace pour la sécurité nationale, elles ont souvent été traitées par des mesures de sécurité, qui ne s'attaquaient pas aux causes profondes des tensions, mais visaient plutôt à éliminer la dissidence par la force.

2° une deuxième vague de violences traverse le Xinjiang à l'occasion des attentats du 11 septembre 2001. Le surgissement de Ben Laden sur la scène internationale avec son installation en Afghanistan a suscité des vocations de la part de certains ouïgours venus rejoindre son armée. Le gouvernement de Pékin a été conduit à réprimer leurs activités. C'est ainsi qu'en juillet et août 2004, près de la frontière avec l'Afghanistan, des armées chinoises et pakistanaises se déploient.

Le djihad en tant que guerre pour la défense des terres d'Islam est alors apparue aux yeux des ouïgours comme une **méthode de lutte efficace contre la domination han**. La montée en puissance de l'organisation **Al Qaïda** dans les années 1990 et surtout les attentats du 11 septembre 2001 ont fait prendre conscience que les djihadistes ont un pouvoir de nuisance à l'échelle locale ou internationale.

Al Qaïda a eu ainsi une influence idéologique déterminante sur les mouvements radicaux au Xinjiang, qualifiés de mouvement islamique du Turkestan oriental (MITO). Présenté comme une organisation terroriste par Pékin, le Mito est en réalité un label pour qualifier tout individu lié à la contestations ouïgoure, prônant des revendications autonomistes, séparatistes ou menant des actions violentes. Toutefois, parmi le spectre que recouvre le Mito, au moins une organisation est véritablement identifiée comme terroriste : le parti islamique du Turkestan oriental (PITO) dont le nom est ensuite changé en parti islamique du Turkestan (PIT).

Depuis son ascension à partir de 2013, **Daech** a également gagné en influence sur les djihadistes ouïgours. Le mouvement islamique, aujourd'hui établi en Afghanistan, intitulé de parti islamique du Turkestan, PIT, englobant l'ensemble du Xinjiang. Beaucoup d'ouïgours sont venus grossir les rangs du djihad à l'étranger, notamment en Syrie et posent aujourd'hui le problème de leur retour dans leur pays natal.¹⁴⁶ Certains ont été identifiés, dès 2014, après avoir été abattus ou fait prisonniers par les forces irakiennes kurdes lors de combats, d'autres sont apparus sur les réseaux sociaux. L'idéologie de ce mouvement a évolué dans le temps, ne visant plus la seule cause ouïgoure, mais la création d'une nation centre asiatique turcophone et islamique. Dans ce contexte, la présence des ouïghours en Syrie peut s'expliquer par leurs besoins de gagner de l'expérience sur le plan militaire pour combattre la Chine.

Toutefois, le nombre de combattants originaires de Chine est sans commune mesure avec ceux du côté d'Al Qaïda, les mêmes estimations évoquant plusieurs centaines.

Avec le retrait de la force internationale d'assistance et de sécurité (FAS) de l'OTAN en 2014, le risque d'instabilité et de retour des talibans en Afghanistan en 2021 s'est fait plus aigu. Les nouveaux maîtres de l'Afghanistan ont du mal à asseoir leur autorité dans le pays. Ils ont deux handicaps principaux à surmonter, d'abord leur impossibilité à gouverner le pays, faute de financement et avec une famine considérable, ensuite, à cause de la présence de Daech dans le pays qui, par ses attentats, les fragilisent.

Pour la république populaire chinoise, cette déstabilisation de l'Afghanistan constitue une menace directe sur ses frontières et potentiellement sur sa sécurité intérieure, si des organisations séparatistes comme le PIT trouvent le champ libre en Afghanistan pour s'y développer. C'est la raison pour laquelle la Chine a accordé une aide financière au gouvernement afghan.

Il faut ensuite rappeler que la mise en place, en septembre 2013, d'une ceinture économique de la route de la soie nécessite le développement d'infrastructures très importantes et impose la sécurisation des chantiers de construction et des ouvriers et ingénieurs chinois qui y travaillent.

Dans la décennie 2001-2013, on assiste dans le Xinjiang à une montée de la violence qui n'émane plus seulement des ouïgours. Désormais, il arrive que des Hans, mais dans une moindre mesure, s'insurgent contre ce processus ascensionnel de montée de la violence dans la région.

Bien évidemment, ces événements terroristes traumatisent toute la société chinoise. En 2008, un attentat contre un poste de police à Kashgar fait 16 morts, et à Kuqa, en 2009, un attentat suicide à l'explosif est

146. Fanny LOTHAIRE, op.cit., p 60 à 80.

commis dans un immeuble de la capitale. En 2010, de violentes manifestations dans la province provoquent la mort d'au moins 140 personnes et faisant au moins 800 blessés.

Mais ce sont les années **2013 et 2014 qui ont représenté un tournant dans la manifestation de la violence militante ouïgoure** pour trois raisons.

D'abord, le **nombre de victimes a augmenté de façon considérable**. De quelques dizaines de morts, il est passé à une centaine en 2013 et à 300 en 2014.

En second lieu, les **attaques les plus meurtrières** ont visé des lieux très fréquentés (place Tiananmen, gares, marchés) plutôt que des symboles de l'autorité chinoise.

Enfin, les attaques n'ont pas seulement frappé le Xinjiang, mais aussi d'autres **grandes villes du reste de la Chine**. Ce fut notamment le cas de l'attentat suicide à la voiture piégée sur la place Tiananmen à Pékin en octobre 2013, de l'attaque à l'arme blanche à la gare de Kunming, en mars 2014 (31 morts 140 blessés), ainsi que deux attaques à l'arme blanche à la gare de Canton en mai 2014 et mars 2015. Ces attaques, dont certaines ont été revendiquées par le PIT, témoignent d'une évolution des modes opératoires, inspirés notamment par des groupes islamiques étrangers, et du recours à une violence que l'on peut qualifier de terroristes.¹⁴⁷ Cette litanie d'attentats émeut particulièrement **Xi Jinping**. Celui-ci arrive à la tête du parti communiste chinois en 2012 et devient président en 2013.

Le dernier jour de son déplacement dans le Xinjiang, le 30 avril 2014, un attentat à la bombe fait un mort et 79 blessés à Urumqi, la capitale de la province. Dès lors, « *Xi Jinping veut régler le problème ouïgour. Il veut faire disparaître toute forme de contestation qui remettrait en question la souveraineté de l'État chinois. Il ne veut plus en entendre parler, il veut l'écraser* » analyse Remi Castets, sinologue reconnu de la question ouïgoure.

Dans les plus hautes instances du pouvoir, le débat se focalise désormais sur la manière d'empêcher ou de détruire la formation chez les indigènes colonisés d'une conscience de soi jugée indésirable. Pour y parvenir, seule une assimilation rapide et forcée des ouïgours, kazakhs et autres populations minoritaires s'impose comme une évidence. L'ouverture d'une nouvelle route de la soie destinée à développer une infrastructure commerciale à toute l'Asie centrale et vers l'Europe, la nécessité de sécuriser au mieux ces routes, rend urgente l'élimination totale des cultures indigènes en tant que telles.

147. Marc julienne, *Du Xinjiang à la Syrie, La Chine face au terrorisme transnational*, Diplomatie, Mars, avril 2018, numéro 91

Conclusion :

L'expérience a démontré que les revendications pacifiques réclamées par les ouïghours ne pouvant être satisfaites, les ont conduits à s'engager dans des revendications de plus en plus dures débouchant inévitablement sur l'action terroriste. Le gouvernement de Pékin ne pouvait rester impassible. Très vite, il s'est engagé dans une politique de plus en plus répressive.

Chapitre 2 Les ripostes du gouvernement chinois

C'est dans ce contexte que le gouvernement chinois développe des stratégies de réponse sur deux plans. D'abord, il s'inscrit dans l'affirmation d'une coopération régionale sécuritaire pour associer les États voisins à sa politique. Ensuite, concernant la population ouïgoure, le président réactive les mesures de rééducation existantes en les durcissant conduisant à ce que beaucoup occidentaux qualifient de génocide ou, à tout le moins, de crimes contre l'humanité.

Ces ripostes se situent sur deux plans, au plan international et au plan interne.

Section1 Au plan international

La menace terroriste en Chine s'est progressivement renforcée au cours de la dernière décennie, notamment en raison d'un contexte régional et international qui influence et favorise la connexion de la Russie, et de la Chine entre des groupes djihadistes locaux et des réseaux internationaux.

Confronté à cette menace transnationale, il est apparu que seule la coopération interétatique était susceptible d'apporter des solutions pérennes. Les attentats du 11 septembre 2001 ont ébranlé le monde. En Asie, les États ont été conduits à reconsidérer la menace terroriste à laquelle ils faisaient face jusqu'alors et les méthodes employées pour lutter contre.

La stratégie du gouvernement chinois s'est développée dans 3 domaines : l'organisation de coopération de Shanghai, le renforcement de la coopération antiterroriste régionale, enfin, des mesures destinées à contrôler la récente menace afghane.

§1 L'organisation de coopération de Shanghai

Pendant longtemps, la Chine s'était limitée à entretenir des relations avec les États d'Asie centrale sur une base bilatérale. En avril 1994, le premier ministre chinois Li Peng s'était rendu en Ouzbékistan, Turkménistan, Kazakhstan et Kirghizistan. Il s'était borné à énoncer quelques principes pour le développement des relations entre la Chine dans lesquels ressortait le souci de maintenir une coexistence de bon voisinage et d'assurer le respect de l'indépendance et de la souveraineté de chaque pays.

La montée en puissance du terrorisme a conduit le gouvernement chinois à modifier sa politique.

Afin de combattre les mouvements séparatistes et terroristes ouïgours, la Chine renforce la coopération sécuritaire avec ses pays voisins au sein de l'organisation de coopération de Shanghai, créé le 15 juin 2001. Cette organisation regroupe la Russie, la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan.

À l'origine, le groupe de Shanghai avait été mis en place pour régler les conflits de frontières qui subsistaient entre la Chine et la Russie, mais il évolua rapidement en un mécanisme de sécurité ayant pour objectif de combattre la montée du militantisme islamique. En effet, à la suite de l'effondrement de l'URSS, le régime de Pékin a craint que les républiques d'Asie centrale, nouvellement créées, aident les indépendantistes ouïgours.

D'ailleurs, certains comme le Kazakhstan et le Kirghizistan avaient, dans un premier temps, prêté asile aux nouveaux réfugiés, reconnaissant par-là, des organisations de diaspora défendant l'indépendance du Turkestan oriental. Il s'agissait donc d'empêcher que des organisations séparatistes du Xinjiang ne bénéficient de ce soutien extérieur. Aussi la Chine a-t-elle redoublé d'efforts diplomatiques pour mettre en place une coopération sur la base d'un traité. Pour essayer de briser la résistance à l'intérieur du Xinjiang, elle a essayé d'isoler et d'affaiblir les mouvements pro-indépendantistes à travers les frontières et les organisations ouïgoures installées en Asie centrale. ¹⁴⁸

§ 2 Le renforcement de la coopération antiterroriste régionale

En août 2016, avait été signé par l'Afghanistan, la Chine, le Pakistan et le Tadjikistan, un organisme de contrôle, de coordination appelait « *mécanisme de coordination et de coopération quadrilatérale* » (MCCQ) pour lutter contre le terrorisme. Par cet accord, ces 4 pays se sont engagés à coordonner leurs efforts de lutte antiterroriste, notamment par des échanges de renseignements, la fourniture de matériel et de technologies de sécurité, l'entraînement conjoint du personnel.

Pékin, notamment, a activé une coopération bilatérale avec le Tadjikistan, à la suite d'importantes rencontres officielles dont la finalité consistait à lutter contre le terrorisme, l'extrémisme, le séparatisme, les trafics d'armes et de drogue. La concrétisation de cette opération de coopération a pu être observée à l'occasion du financement de la construction par la Chine de 11 avant-postes sur la frontière tadjik–afghane, ainsi que l'établissement d'un centre de formation pour les gardes-frontières.

148. Jean-Pierre Cabestan, *La politique internationale de la Chine*, 3ème édition, 2022, p420.

Dans le même domaine, il faut noter la « *conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie* », forum intergouvernemental, lancé en 1999 par le président kazakh, regroupant aujourd'hui 6 États membres et 12 observateurs.

Les ministres des affaires étrangères et les membres de cette conférence se réunissent tous les 2 ans. Notamment, la Chine, a présidé, en 2014 et 2016, les réunions de cette conférence, à l'occasion desquelles la lutte antiterroriste est apparue comme l'objectif central des préoccupations des intervenants à cette conférence.

§ 3 L'Afghanistan

Après le retrait de la force internationale d'assistance et de sécurité de l'OTAN en décembre 2004, le risque d'instabilité et de retour à la guerre civile en Afghanistan s'était fait plus aigu. Le Jihad, en tant que « *guerre pour la défense des terres d'Islam* » était apparue, aux yeux d'ouïgours radicaux comme une méthode de lutte efficace contre la domination han et une voie vers l'indépendance du « *Turkestan oriental* ». Il est significatif que, dans le livre blanc consacré aux « *politiques chinoises sur la coopération sécuritaire* », publié en Chine en 2017, la question afghane figurait à la seconde place des priorités sécuritaires.

Pour la Chine en effet, un risque de déstabilisation de l'Afghanistan constituerait une menace directe sur sa frontière et potentiellement sur sa sécurité, si des organisations séparatistes trouvaient le champ libre en Afghanistan pour se développer. La Chine craignait aussi la pression exercée sur les autres États frontaliers par des mouvements terroristes qui pourraient fragiliser la région et menacer les projets de développement économique chinois, essentiellement la route de la soie.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement chinois s'est montré très actif dans le processus de paix en Afghanistan par des échanges diplomatiques à partir de 2014. Dès cette date, la Chine accordait une aide financière significative au gouvernement afghan pour le développement de l'économie et des infrastructures du pays d'un montant de 290 millions de dollars.

Le départ des troupes américaines d'Afghanistan au mois d'août 2021 n'a pas manqué de susciter beaucoup d'inquiétude, notamment de ses voisins immédiats comme la Chine. Ces pays pourraient, en effet, craindre que l'Afghanistan ne serve désormais de base arrière pour des groupes terroristes en provenance du Xinjiang. La Chine, surtout, pourrait redouter la réémergence du East Turkestan Movement (ETIM), une organisation ouïgoure qui, nous l'avons vu, avait commis plusieurs attentats terroristes en Chine en 2008 et 2015. Ses membres ont été formés dans des camps en Afghanistan dans les années 90 et ont pris part à la campagne de

Syrie, aux côtés du front al–Nostra, la branche locale d’Al Qaïda. Lorsque les islamistes ont été mis en déroute en Syrie, les combattants de l’ETIM se sont repliés sur l’Afghanistan.

C’est la raison pour laquelle, depuis l’annonce du retrait américain en août 2021, Pékin avait renforcé sa présence le long du corridor de Wakhan, une bande de terres montagneuses de 70 km.

Outre une infiltration de terroristes islamiques, la Chine est en train de subir un afflux de réfugiés afghans. La résurgence des talibans pourrait aussi enhardir les groupes terroristes au Pakistan, au Tadjikistan, au Kirghizistan et au Kazakhstan, des pays cruciaux pour le projet des « *nouvelles routes de la soie* », où se trouvent de nombreux ressortissants et projets d’infrastructures chinois. En juillet 2021, des travailleurs chinois ont d’ailleurs péri dans une explosion de leur bus au Pakistan.

Alice Ékman avait évoqué la crainte d’une nouvelle déstabilisation, suite au retrait de la force internationale d’assistance et de sécurité de l’OTAN.¹⁴⁹

La réinstallation de talibans en Afghanistan en août 2021 ne risque-t-elle pas de poser un problème nouveau ? Faut-il croire le mollah Baladar, chef et cofondateur du mouvement intégriste, qui, dans une allocution télévisée au moment de la chute du gouvernement de Kaboul, a fait un discours de chef d’État, en affirmant que les talibans devaient passer le test de l’épreuve du pouvoir et se mettre au service du peuple.

La Chine a plusieurs cartes en main. Elle entretient des relations cordiales avec l’Afghanistan. Depuis longtemps, en effet, en 2007 un accord commercial avait été conclu entre la Chine et l’Afghanistan, d’un montant de 3 milliards de dollars pour exploiter une mine de cuivre. En 2011, la China National Petroleum a obtenu une licence pour 3 blocs d’exploration du bassin de l’Amu Daria contenant du gaz et du pétrole. En juillet 2021, le ministre des Affaires étrangères chinois a rencontré le dirigeant taliban Baradar à Tianjin, pour lui demander de couper les ponts avec l’ETIM. Alors que le personnel de la plupart des ambassades étrangères à Kaboul a fui, la représentation chinoise continue d’opérer normalement.

Cette crainte de la Chine paraît infondée dans la mesure où les talibans rejettent maintenant, du moins pour le moment, le mouvement Al Qaïda, une branche de l’État islamique dans lequel des militants ouïgours s’étaient entraînés et auquel on attribue les deux attentats à Kaboul, survenus, le 26 août 2021, et plus récemment encore, d’attentats qui ont fait plusieurs dizaines de morts. Les talibans sont, sans doute, la seule entité à avoir réussi à combattre victorieusement, à la fois la Russie et les États-Unis, tout en survivant et en prospérant. Ils sont les alliés idéals d’une Chine en expansion qui se heurte à une résistance de toute part.

149. Alice ÉKMAN, *La Chine dans le monde*, CNRS éditions, 2018, p.165.

D'après le Figaro, les talibans ont besoin de la Chine. Ils espèrent bénéficier de son soutien dans l'arène internationale, notamment pour éviter les sanctions et bénéficier de son aide financière. Mais en retour, « *la Chine fera tout pour mettre la main sur les minéraux stratégiques de l'Afghanistan* » a titré le Figaro. ¹⁵⁰

Dans son analyse dans ce journal, la journaliste Armelle Bohineust rappelle qu'en 2010 les recherches géologiques entreprises avaient révélé l'existence de ressources minières pétrolières et gazières dans le sous-sol afghan, pour une valeur dépassant 1000 milliards de dollars. Un eldorado qui pourrait transformer l'Afghanistan en « *Arabie Saoudite du lithium* », affirmait, en 2012, une note interne du ministère de la défense américain. En bref, le sous-sol afghan contient de nombreux minerais indispensables aux véhicules électriques et aux autres technologies de la condition énergétique comme à celle des armées.

Dès lors, il n'est pas étonnant que, quelques heures à peine après la prise de Kaboul, un porte-parole de Pékin se disait « *prêt à une coopération amicale et un rôle constructif avec l'Afghanistan* ». De son côté, le taliban Suhail shaheen a répondu que la Chine était la bienvenue « *pour participer à la reconstruction du pays* ».

En 2022, plusieurs rencontres ont eu lieu entre les dirigeants chinois et Afghan. En mars, le chef de la diplomatie chinoise s'est rendu à Kaboul pour assurer le pays de son soutien. En avril, la Chine a demandé que le territoire Afghan se garde d'accueillir tout membre de la minorité musulmane ouïgoure. Cette exigence est d'autant plus nécessaire qu'au bout d'un an, août 2022, l'Afghanistan, ignorant les engagements tenus, s'enfonce dans la désorganisation et une profonde crise humanitaire et économique. De nouveaux attentats viennent d'être commis en avril 2022 par l'État islamique-à khorasan, puis au mois d'août par Daech.

Section 2 Au plan interne

À partir **des années 90**, à la suite de la grande campagne nationale « *frapper fort* », ¹⁵¹ sous couvert de lutter contre les séparatistes ouïgours, le parti communiste chinois met en place un système de surveillance étroit des musulmans ouïgours et s'adonne à des campagnes de répression pour éliminer tout risque de mouvements indépendantistes, quitte à ce que ces mesures soient anticonstitutionnelles.

150. *Le figaro*, le 26 août 2022.

151. Marc Julienne, *le défi terroriste*. Alice Ekman, op, cit p.153. (La campagne frapper fort a été lancée au cours de la première phase de reconstruction juridique en Chine, lorsque le système juridique avait été presque détruit lors de la révolution culturelle. Le but de cette campagne était de rassurer la population face à la montée de la criminalité en donnant toute latitude aux tribunaux pour expédier les affaires, ce qui s'est traduit par des centaines d'exécutions.).

Il est courant que des ouvrages soient enlevés des rayons des bibliothèques, car suspectés de propager les idées malsaines ou même brûlés en place publique, le cas le plus connu étant celui des ouvrages de Turghun Almas sur l'histoire des ouïgours. Les mosquées sont sous surveillance, le chant du muézin est interdit, les écoles religieuses non enregistrées sont fermées et l'enseignement est strictement encadré.

Sur le plan extérieur, Pékin s'est employé à couper les militants de leurs soutiens extérieurs et des influences subversives étrangères. Il réussit à affaiblir les réseaux séparatistes ouïgours en obtenant l'extradition des militants enfuis et la désactivation des réseaux indépendantistes implantés sur place.

Cette politique s'accroît après le 11 septembre 2001. La Chine dépêche quatre divisions de l'armée dans le sud du Xinjiang dans le but d'anéantir les séparatistes et de les empêcher de s'infiltrer depuis la frontière. Les inquiétudes sur la sécurité sont intensifiées.

Pour légitimer cette action, en novembre 2001, le ministre des affaires étrangères chinois déclare devant les Nations unies que « *les forces terroristes du Turkestan oriental sont entraînées, équipées et financées par des organisations terroristes internationales* ». En janvier 2002, le conseil des affaires d'État publie un rapport ambigu qui insiste sur les liens supposés entre Al Qaïda et l'opposition ouïgoure regroupée sous le label faussement unificateur de Dongtu, forme abrégée de Turkestan oriental en chinois.

Ce conseil défend la thèse selon laquelle des membres de ces formations, en particulier le mouvement islamique du Turkestan oriental (MITO), se seraient entraînés dans des camps en Afghanistan. Les dirigeants du MITO, formation jusqu'alors inconnue, auraient rencontré Ben Laden au début de l'année 1999 et en février 2001, celui-ci acceptant de les financer. Ce rapport accuse le MITO d'avoir établi au Xinjiang des cellules de formation au maniement des explosifs et d'avoir constitué d'importants stocks d'armes et de produits destinés à fabriquer des explosifs.¹⁵²

Il est possible que ces mouvements aient eu des contacts avec le réseau Ben Laden et plus encore avec le mouvement islamique d'Ouzbékistan (MITO). D'ailleurs, le fait que les dénominations de ces deux groupes soient très proches, mais surtout la présence d'ouïgours dans les rangs des talibans, faits prisonniers dans le nord de l'Afghanistan, vont dans ce sens. Il est certain qu'Al Qaïda a exercé une influence idéologique déterminante pour les mouvements radicaux au Xinjiang.¹⁵³ Les autorités chinoises ne cessent de dénoncer les liens avec ses réseaux, alors que Ben Laden ne s'est jamais prononcé sur le Turkestan oriental. De plus,

152. Les rapports chinois de 2001–2002 affirment une connexion directe entre Al Qaïda et le PITO, bien qu'Hassan Mahsum ait nié toute relation dans une interview de 2002. Voir « *Uyghu separatist Denies links to Taliban, Al Qaïda* » radio Free Asia, 28 janvier 2002. in Alice Ekman, *la Chine dans le monde*, page 163.

153. Alice Ekman, op.cit., p. 161.

en janvier 2002, le leader du Mito, Hasan Mahsum affirme que son objectif ultime est la libération du Xinjiang et nie tous liens organiques avec Al Qaida.

Mais le lobbying chinois réussit.

La Chine obtient en effet du gouvernement des États-Unis, puis des Nations unies, le droit d'inscrire sur la liste des entités liées à Al Qaïda, le Mito, celui-ci étant nommé sous le triple nom de Mito, de parti d'Allah du Turkestan et de Parti islamique du Turkestan oriental. En fait, la décision américaine est plus liée à l'exportation par la Chine de technologies dites sensibles qu'à la lutte contre le **terrorisme international**.

Le Mito est inscrit sur cette liste noire, afin de satisfaire la Chine et de l'amener à stopper ses ventes de missiles vers des pays potentiellement agressifs dangereux. En effet, au même moment, en 2002, la Chine met en place de nouveaux règlements encadrant ses exportations de missiles. De cette manière, la diplomatie chinoise se montre très habile et isole l'opposition ouïgoure.

Le 11 septembre inaugure ainsi un rapprochement antiterroriste avec les États-Unis. PEKIN accepte le renversement du régime des talibans en Afghanistan et retient ses objections à l'intervention en Irak en 2003. Après 1980, 2001, un troisième coup d'accélérateur est donné avec l'accession en 2012 de Xi Jinping à la tête du pouvoir.

Pour renforcer la répression, le président fait appel, en 2016, à Chen Quanguo, ancien militaire et haut cadre du parti communiste chinois, à la tête de la province du Xinjiang. Au début de sa carrière, dans le Hebei, il a eu recours aux méthodes de rééducation (lavage de cerveau), initialement destinées aux partisans de la secte Falun gong. Il a poursuivi sa carrière au Tibet et s'est illustré dans la « *pacification* » de cette autre région dite « *autonome* ». Comme nous allons le voir, il est « *l'exécutant d'une politique d'extermination de l'opposition extrêmement violente, sans commune mesure avec le Tibet* », a dénoncé Rémi Castets.¹⁵⁴

La lutte contre le terrorisme conduit le gouvernement de Pékin à développer un **éventail de mesures**.

Il faut tout d'abord souligner que si **la répression** est principalement dirigée contre la minorité ouïgoure, elle n'est pas la seule.

Si les premiers à avoir souffert des camps d'internement sont les **ouïgours, les Kazakhs, les kirghizes, les Ouzbeks, les Tadjiks et même les Huis** ont parfois été victimes **de persécutions et d'internement**. La base de données Shahit contient plus de 11 000 témoignages d'incarcération qui ne concernent pas seulement les ouïgours. On y trouve plus de 2400 témoignages de kazakhs enfermés dans des camps, mais aussi dans une

154. Courrier international numéro 1482 du 28 mars au 3 avril 2019.

faible mesure de kirghizes, d'Ouzbeks, de Tadjiks, de Tatars et même de Huis. Donc, toutes les minorités, principalement musulmanes, de la région du Xinjiang sont concernées et représentées.

Ensuite, **les condamnations à mort pleuvent**. À titre d'exemple, on citera le cas de deux hauts responsables ouïgours qui ont été condamnés à mort pour séparatisme dans la région autonome du Xinjiang au mois d'avril 2021. Toutefois, ces condamnations ont été assorties d'un sursis de deux ans, c'est-à-dire en pratique, que la peine a été commuée en prison à perpétuité. Ces deux responsables dirigeaient respectivement des administrations de la justice et de l'éducation dans la région.

Un **projet de loi antiterroriste** a été présenté lors de la 11^e session du comité permanent du 12^e congrès national du peuple, qui a examiné le projet de « *loi antiterroriste de la république populaire de Chine* ». Dans son Article 2, il est précisé : « *l'État s'oppose à toutes les formes de terrorisme et les interdit. Toute personne qui promeut, incite et commet un acte terroriste, sans distinction de nationalité, de race ou de conviction religieuse, est passible de la responsabilité juridique* ».

L'État n'accorde pas asile et le statut de réfugié à une activité terroriste ».

L'Article 3 précise ensuite : « *l'État incorpore la lutte contre le terrorisme dans sa stratégie de sécurité nationale* ». La Chine, pour justifier sa stratégie, s'est appuyée sur la politique engagée par les puissances occidentales à partir des attentats de 2001. Elle a modifié son récit du problème ouïgour pour le présenter comme un problème de terrorisme intégré dans la guerre mondiale contre le terrorisme. Il est significatif que ce soit, peu après le 11 septembre, que la Chine a qualifié la population ouïgoure de menace terroriste dans une déclaration de la mission permanente de la Chine auprès de l'ONU. En 2019, Washington a placé 28 organisations chinoises sur liste noire.¹⁵⁵

Force est de constater l'existence d'un fossé entre les principes proclamés et la pratique qui les met en œuvre. Certes, le gouvernement chinois avait affirmé qu'il appréciait hautement la déclaration universelle des droits de l'homme, considérée comme « *un idéal* » et en 2004, dans la dernière Constitution, l'article 33 énonçait : « *l'État respecte et protège les droits de l'homme* ».

Mais, depuis quelques années, les droits de l'homme n'ont pas bonne presse en Chine.

Liu Xiaobo 刘晓波, prix Nobel de la paix en 2010, est mort pour les avoir défendus. Il avait participé aux événements de la place Tiananmen. Il était partisan de la non-violence et s'était appuyé sur la Constitution

155. Le 1er janvier 2016 la loi antiterroriste nationale entre l'application.

chinoise qui prévoit la liberté d'expression.¹⁵⁶ En 2008, il était un des rédacteurs de la charte 08, qui n'a évidemment pas de valeur juridique, mais qui exprimait un idéal bien différent de celui du pouvoir chinois, qui, instruit de l'effondrement de l'Union soviétique, ne voulait surtout pas d'un Gorbatchev chinois. Cette charte, inspirée de la Charte 77 des dissidents tchécoslovaques et signée par plus de 300 personnalités appelait à l'instauration d'une véritable démocratie. Elle dressait la litanie des violations des droits de l'homme et rappelait qu'en 2008 le gouvernement chinois avait signé deux importants pactes internationaux sur les droits de l'homme, qu'en 2004 la dernière Constitution avait affirmé pour la première fois « *respecter et protéger les droits de l'homme* », qu'enfin il s'était engagé à promouvoir un « *plan national d'action en faveur des droits de l'homme* ».

Cette charte rappelait que les droits de l'homme ne sont pas octroyés par un État, mais sont inhérents à la personne humaine. Elle proposait l'instauration d'un comité des droits de l'homme, responsable devant l'organe législatif suprême du pays. Elle demandait également l'instauration d'une république fédérale chinoise qui garantirait réellement les droits des minorités nationales. Liu Xiaobao est arrêté en 2008. Condamné à 11 années d'emprisonnement, il mourra d'un cancer en prison en 2017.¹⁵⁷

Le changement radical de politique pénale a été opéré par le président Xi Jinping, depuis qu'il est au pouvoir. Cela s'explique par un climat d'insécurité qui s'est installée dans le Xinjiang et même au-delà.

Il faut rappeler que les ouïgours, soucieux d'acquiescer leur indépendance, ou du moins de conserver une relative autonomie, avaient multiplié une succession d'attentats dans le Xinjiang, mais aussi sur l'ensemble du territoire chinois générant des troubles que le gouvernement s'était employé à réduire (entre 1987 et 1990, la Chine aurait connu plus de 200 attentats à la bombe, certains meurtriers, mais surtout dirigés d'abord contre des bâtiments officiels et des bureaux du contrôle des naissances,).

Le surgissement de Ben Laden sur la scène internationale avec son installation dans beaucoup de pays, dont le Xinjiang, a conduit certains ouïgours à rejoindre ce mouvement et à se lancer dans la commission d'attentats. Le mouvement Al Qaida a exercé une influence idéologique déterminante sur des mouvements indépendantistes ouïgours. Certains de leurs membres ont été encouragés à commettre des attentats ou à

156. Jean-Philippe Beja, *A la recherche d'une ombre chinoise. Le mouvement pour la démocratie en Chine (1919–2004)*, Paris, le seuil, 2004. La Charte fait référence à la Charte 77 des dissidents tchécoslovaques. Béja et Goldman, *l'impact du 4 juin sur le mouvement démocratique, Perspectives chinoises*, volume 107, numéro 2. 2009, page 19.

157. Pierre Haski : Liu Xiao Bao, *l'homme qui a défié Pékin*, Lille, Hikari éditions, 2019.

s'installer dans les pays voisins, comme l'Afghanistan, plus loin comme la Syrie, constituant une menace permanente pour la stabilité de l'État chinois.

Le 5 juillet 2009, Urumqi fut secouée par de violentes émeutes. Des groupes enragés d'un millier de ouïghours s'en prirent avec férocité à la population Han dont 197 tués et 2000 autres blessés plus ou moins gravement. Des bâtiments furent incendiés et de nombreux véhicules brûlés. La répression qui suivit vit disparaître plus d'une cinquantaine de personnes. Cinq mois après les émeutes 9 furent condamnés à mort exécuté et en 2010, 26 autres condamnations à la peine capitale furent prononcées.

Les attentats de Pékin en 2013 (une voiture piégée avait foncé sur la foule place Tiananmen, mais les explosifs n'avaient pas fonctionné) et surtout d'Urumqi la même année, au dernier jour de la visite du chef de l'État ont traumatisé la société chinoise.

Ces attentats ont été et sont toujours la principale justification apportée par le gouvernement chinois à sa politique de répression dans cette région dite « *autonome* ».

Le président a décidé de faire disparaître toute forme de contestation qui remettrait en question la souveraineté de l'État chinois. Comme l'a écrit Rémi Castets « il ne veut plus en entendre parler (de contestation) il veut l'écraser ». C'est-à-dire procéder à un **remodelage de l'individu**. ¹⁵⁸

Le président Xi suit maintenant les traces de Sun Yat-sen, qui avait appelé les Tibétains, les Mongols et les autres peuples frontaliers à « *fondre ensemble dans un seul fourneau* » avec la majorité han pour former un « *État-race* » fort et unique. C'est ce que Xi appelle « *la grande fusion, minzu 民族大熔炉* », « *La coalescence du sens et de l'esprit* » pour forger la conscience collective de la nation chinoise.

Certains aspects de la nouvelle orientation politique de la Chine sont certainement destructeurs, mais leur intention vise à modeler de façon radicale, définitivement, mais non à exterminer le paysage physique et social du Xinjiang et des régions périphériques.

Il s'agit de modifier activement les pensées et les comportements de ce que les autorités chinoises perçoivent comme une sous-section « *arriérée* », « *déviant* » et intrinsèquement « *dangereuse* » de sa population, en améliorant sa « *qualité biologique* » (suzhi 素质) et en supervisant sa renaissance en tant que citoyen chinois loyaux, patriotes et civilisés.

158. Magnus Fiskesio : *Le Xinjiang chinois « nouvelle frontière » de l'épuration nationale*, in *Penser en Chine*, sous la direction d'Anne Cheng, folio Gallimard ,2021, p. 391et s.

Dans ce processus, le Parti joue un rôle plus déterminé et interventionniste pour forger le tissu idéologique, culturel et spirituel de ce que le président appelle la « *conscience collective* » de la « *nation chinoise (中华)* ».

Par conséquent, ces changements de politique vont bien au-delà du Xinjiang et font partie d'une refonte fondamentale de la façon dont le Parti gère la diversité ethnoculturelle et s'applique à l'ensemble du territoire chinois.

Cette analyse rejoint celle qui avait été faite après l'effondrement spectaculaire de l'URSS en 1991 par un groupe d'intellectuels et de responsables politiques, qui avait mis en garde sur le risque que la Chine suive les traces de l'Union soviétique et s'effondre le long de ses marges ethniques, « *si elle n'adoptait pas une approche radicalement différente de nation-buildings* ». ¹⁵⁹

En mars 2019, certains journalistes et universitaires ont repris ces idées. Dans un article qui a fait effet d'une bombe, son auteur principal, Ma Rong n'avait pas hésité à dénoncer le **système de l'autonomie des minorités comme obsolète et en décalage avec l'esprit et la lettre de la Constitution**.

Cet auteur mettait en garde contre une « *voie unique* » et le « *double soutien inconditionnel* »—soutien absolu à toutes les décisions du président Mao et soutien absolu à toutes ces directives—avant de conclure : « *les roues de l'histoire vont toujours de l'avant, et les lois et règlements du pays doivent également changer en fonction des progrès sociaux fondamentaux et les situations contradictoires, en procédant aux révisions et ajustements nécessaires dans l'esprit de rechercher la vérité à partir des faits et de rester en phase avec l'époque* ».

Cet auteur proposait donc **la suppression progressive de tous les privilèges ethniques accordés aux minorités**, mais c'était principalement le Xinjiang qui était visé : notation majorée pour les étudiants issus de minorités, bilinguisme, sinisation de la religion etc.

Le président xi a fait, immédiatement, siennes ces suggestions, en prenant un éventail de mesures permettant une totale sinisation de la nation chinoise, en allant même plus loin que Ma Rong l'avait envisagé.

En Chine, le gouvernement abandonne discrètement ce qu'il appelait autrefois « *l'éducation à l'unité ethnique* », qui mettait trop l'accent sur les « *particularités ethniques* » et pas assez sur l'identité nationale partagée. ¹⁶⁰

Pour réussir cette assimilation, le gouvernement s'est lancé dans la lutte contre les trois démons : le terrorisme,

159. Magnus Fiskesio : *Le Xinjiang chinois « nouvelle frontière » de l'épuration nationale*, in *Penser en Chine*, sous la direction d'Anne Cheng, folio Gallimard, 2021, p. 391 et s.

160. James Leibold, *Diplomatie*, juillet août 2021 p.p. 38–43.

le séparatisme, l'extrémisme religieux. « *Il faut réduire à néant les séparatistes et les traîtres* » a affirmé Chen Quanguo.

Pour parvenir à ce résultat, le gouvernement de Pékin a eu recours à deux méthodes, un contrôle du mode de vie qui s'exprime par une surveillance renforcée, et un contrôle de la religion et des naissances, mais surtout par une privation de liberté plus ou moins grande par une rééducation obligée, que l'on peut appeler le contrôle d'un mode de pensée.

§1 Le contrôle d'un mode de vie

Ce contrôle vise l'ensemble de la population chinoise, mais s'exprime vis-à-vis des ouïgours avec une particulière rigueur.

A. La surveillance renforcée

C'est en février 1997 que l'on observe les premières manifestations d'une surveillance orwellienne dans la ville de Ghuija qu'on appelle Yining en chinois. Cette ville est située près de la frontière kazakhe au nord-ouest de la Chine. Des étudiants avaient manifesté pour demander que l'on respecte l'autonomie réelle de leur région, avec par exemple des livres universitaires écrits en langue ouïgoure. Ces mouvements avaient été réprimés de façon dure par le gouvernement chinois, comme toutes les manifestations le sont partout dans le pays, même quand elles sont pacifiques. Certains manifestants, surtout des jeunes hommes, avaient été arrêtés et emmenés dans des camions comme du bétail, puis embarqués là où il y avait de la place, par exemple dans des stades de foot, pour y être torturés. Certains avaient été relâchés, d'autres disparurent. Suite à cet épisode, beaucoup s'exilèrent lorsqu'ils le purent.¹⁶¹

C'est à partir de cet événement qu'un éventail très large de mesures de surveillance ont été prises par les autorités, qui sont beaucoup plus poussées que celles développées, plus tard, à partir de 2008 sur l'ensemble du territoire chinois.¹⁶² L'auteur écrit : « *l'œil de la libellule est composé de 28 000 facettes, dont chacun est un petit œil en soi. La libellule peut reconnaître des images 5 ou 6 fois plus vite que l'homme, tout en gardant une vue de 360°* ». ¹⁶³ C'est à l'occasion des JO de 2008 que la Chine suivant la voie des États-Unis a eu

161. François Bougon, *Dans la tête de Xi Xinjiang*, Actes Sud, 2017. Ursula Gauthier, *Xi Jinping, le dictateur et son complexe*, l'Obs, 27-1-2022, Kai-Fu Lee, *A La plus grande mutation de l'histoire*, p. 39. Brice Pedroletti, *les ouïghours, un peuple sous surveillance*, le monde, 7 mars 2014

162. Ce que Kai Strittmater, dans son ouvrage *Dictature 2.0* appelle « *l'œil de la libellule* ». p.238.

163. Kai strittmater *Dictature 2.0*, Tallandier, 2021 p238

recours aux technologies de surveillance en introduisant des caméras à reconnaissance faciale. Le gouvernement s'y est engagé au multipliant des millions de caméras intelligentes. Un total de plus d'un milliard de ses caméras a été installé dans les villes du monde, grandes ou petites, dont 54 % dans la seule Chine. Dans le top 20 des villes les plus équipés au monde, 18 sont chinoises, Chongqing dans le centre compte caméras pour ses habitants, Shanghai, une caméra pour 9 habitants. A Nice, la ville la plus couverte en France, c'est une caméra pour 130 habitants. Des drones, munis de caméras et de haut-parleurs peuvent nous interpeller en pleine rue par votre nom et vous demander de mettre votre masque si vous ne l'avez pas.¹⁶⁴

Dans les années 2000, la Chine lance le **système de crédit social**,¹⁶⁵ applicable aux Chinois comme aux étrangers vivant en Chine, présenté comme un « *système de confiance en la société* », dans un souci de protection de la société et des investissements et d'augmenter le niveau de vertu des citoyens ». Dans une note de juillet 2019, publié sur le site de l'institut Thomas More, le chercheur Emmanuel Dubois de Prisque associe le crédit social « *à la tradition confucéenne dans sa volonté de « civiliser » la société chinoise et d'augmenter le niveau de vertu des citoyens* ». ¹⁶⁶

Contrairement au reste de la Chine où la mise en place de ce système est loin d'être généralisée et ne s'ouvre que si un chinois commet une infraction ou une incivilité, dans la province du Xinjiang, cette ouverture semble toujours automatique.

Comme dans un permis à points, chaque citoyen se voit attribuer un capital de départ de 1000 points qui peut être amélioré par de bonnes actions ou au contraire déprécié par de mauvais comportements. Selon sa conduite, la notation du citoyen peut aller de AAA (exemplaire) à D (malhonnête) selon une échelle empruntée ou l'agence internationale de notation pour les entreprises.

Testé dans 16 villes et province, le système Skynet de caméras de surveillance à la reconnaissance faciale doit couvrir l'ensemble du pays et devrait être capable de scanner l'ensemble des 1 370 000 000 de Chinois en une seconde et ce quel que soit l'angle et la luminosité. !

Le système a évolué vers l'idée d'une évaluation de la solvabilité des citoyens et des entreprises chinoises. Le conseil des affaires de l'État a lancé un schéma de programmation et de « *sensibilisation à l'intégrité et à la crédibilité au sein de la société* » pour finalement aboutir à 4 objectifs :», « *l'intégrité commerciale* », « *l'honnêteté dans les affaires du gouvernement* », « *l'intégrité sociétale* » et « *une justice crédible* ».

164. France Info Isabelle Labeyrie, 9/12/2020.

165. Inspiré du crédit score des États-Unis

166. *Le système de crédit social chinois*, Futuribles, 2020/1 page (numéro 434).

Toute la logique du système repose sur une évaluation chiffrée permettant d'attribuer à chaque citoyen une note sociale aboutissant à catégoriser les citoyens : les « *bons citoyens* » et les « *mauvais citoyens* ».

La clé du système est le traçage de la population et d'autorisation préalable engendrée par la mise en place du « *crédit social* », afin de « protéger » les « *bons citoyens* ». Les « *mauvais citoyens* » sont responsables en raison de leur conduite des mesures d'arrestation ou de détention prises par les autorités. ¹⁶⁷

Alors que les seconds sont stigmatisés, frappés de mort sociale, les premiers peuvent pratiquer leurs activités quotidiennes, sans pour autant être exclu du fichage quotidien au cas où ils seraient tentés de désobéir. À titre d'exemple, en 2018, 17 millions de Chinois n'auraient pas eu le droit de prendre l'avion et 5 millions de chinois le train à grande vitesse. ¹⁶⁸

L'un des plus puissants instruments de surveillance de masse dans le Xinjiang et la « *plate-forme intégrée pour opération commune* » (IJOP), un système bâti sur l'intelligence artificielle, qui collecte des données surtout les citoyens du Xinjiang et dont les algorithmes préviennent ensuite de la présence de suspects potentiels. Human Rights Watch nous apprend que les fonctionnaires peuvent collecter les données « *de chaque individu dans chaque foyer* ». ¹⁶⁹

A cet effet, la présence policière a été fortement augmentée pour mieux cibler la population ouïgoure. En 2017, les mesures de sécurité ont augmenté avec le recrutement de 100 000 nouveaux policiers, l'installation généralisée de postes de police.

Elle a été dotée de pouvoirs exorbitants par rapport au reste de la Chine. Le programme mis en place bloque l'accès à plusieurs sites Internet, empêche l'installation de certaines applications bannies par les autorités et permet à la police de récupérer à distance diverses informations sur le propriétaire du téléphone, comme les numéros appelés ou encore les autres applications utilisées. La police peut procéder à de nombreuses investigations : prise d'échantillon de sang, visites médicales obligées, confiscation des passeports, création de fiches détaillées sur les comportements individuels.

Les propriétaires de voitures sont obligés d'utiliser un système de navigation GPS « *made in china* », afin de permettre aux autorités de mieux surveiller les déplacements. Toutes les coordonnées GPS sont associées à l'identité des individus ainsi traqués. Leurs noms, les informations concernant le numéro, la date de naissance, l'adresse, leur famille sont enregistrés.

167. Rémi Castets, *Les ouïgours à l'épreuve du « vivre ensemble » chinois*, Le Monde diplomatique, mars 2019.

168. Cyrille Dalmont, *L'engrenage d'une notation des citoyens*, le Figaro, 18 janvier 2022, p. 14.

169. « *China's Algorithms of Répression. Reverse Engineering a Xinjiang Police Mass Surveillance App* » Human Rights Watch, 1er mai 2019; Le figaro, 30 septembre, Wang xiaohong, le fidèle cerbère de XiJinping, est chargé d'assurer cette surveillance de façon énergique.

Chaque monument est aussi relié à la caméra de surveillance ayant permis de récupérer l'image analysée par le programme de reconnaissance faciale. Ces dispositifs vidéo sont identifiés par leur emplacement sous l'appellation « *mosquée* », « *café Internet* » ou encore « *restaurant* », formant ainsi une immense toile d'araignée digitale, qui s'étend sur toute la province. D'après cette base de données, il existerait près de 5000 capteurs SenseNet, dans la seule ville d'Urumqi, la capitale provinciale et près de 1300 dans la commune voisine de Changji, qui compte près de 400 000 habitants.

À ce dispositif de surveillance ont accès un grand nombre d'organisations, commissariats de police, hôtels et « *d'autres entreprises* », qui peuvent consulter en temps réel ces informations.

Les efforts de la Chine, pour étouffer un mouvement séparatiste violent de certains membres de ouïgours à majorité musulmane, ont transformé la région autonome en un laboratoire de contrôle social high-tech très performant. Des drones déguisés en oiseaux constituent depuis 2018 la dernière arme dans l'attirail de surveillance de la population ouïgoure.¹⁷⁰

Selon une note rédigée par le ministère de la police en 2014, la police s'efforce, dans le domaine du big data, de mettre en place un « *système d'alerte préventif* » qui déclenche une alarme en cas de « *comportement anormal* » de citoyens. Il s'agit donc, pour les autorités, d'identifier, parmi des centaines de millions de simples particuliers, ceux dont la pensée diverge de ceux qui, pour eux, passent pour « *normale* ». ¹⁷¹ Le parti n'hésite pas à appeler les habitants à la **délation** en offrant des primes de 2000 yuans pour toute dénonciation de personnes « *dont la tête est couverte* » ou de « *jeunes arborant de longues barbes* ». Les autorités seraient même allées jusqu'à promettre 5 millions de yuans pour quiconque « *frappe, tue, blesse ou maîtrise des émeutiers* ». Chaque année, le gouvernement publie la liste des prénoms interdits.¹⁷² Par précaution, le gouvernement intervient aussi directement au sein de certaines nouvelles entreprises. Ce dispositif aurait permis l'arrestation de plus de 2 millions de ouïgours d'après des organisations comme Human Rights Watch et, bien évidemment une **baisse sensible de la délinquance**, comme cela a été constaté dans le reste de la Chine. Le gouvernement chinois proclame même qu'aucun attentat n'a été commis depuis la mise en place de cette surveillance.

170. Le Dauphiné Libéré, 26 juin 2018.

171. *Le big data au service d'une surveillance totale*, le monde 26 novembre 2019.

172. Cf. la suggestion émise lors de la campagne présidentielle en France par Zemmour.

Cette surveillance s'étend même au-delà de la Chine, empiétant sur la souveraineté d'autres États pour harceler et menacer les membres de la population. C'est le cas de la Mongolie.

Ce recours à l'intelligence artificielle qui se perfectionne de jour en jour est appelé par les Chinois « *un réseau céleste* ». ¹⁷³ Avec l'épidémie du Corona virus, cet arsenal technologique a explosé. Des logiciels capables de reconnaissance faciale malgré le port de masques ont été développés ; l'implantation des caméras thermiques a été généralisée sur les casques des policiers, ainsi que dans les bus. Par ailleurs, le système de paiement mobile du géant chinois Alibaba livre désormais une analyse fine des déplacements de chacun. ¹⁷⁴

Ce système, poussé à l'extrême et surtout dans le Xinjiang, peut paraître excessif. Le père de ce système de surveillance de masse est Chen Quanguo, qui s'est fait une réputation de « *pacificateur* » ethnique en Chine. Inscrit sur une liste noire américaine, il avait pendant 5 ans développé avec succès le même dispositif au Tibet. Il a, depuis, amélioré ce système de surveillance pour le rendre plus efficace et omniprésent. ¹⁷⁵

À titre d'exemple, on peut citer le fait suivant : En 2017, les autorités ont envoyé un message sur le smartphone de résidents dans la région pour les enjoindre d'installer une application, sous peine d'être enfermés pendant 10 jours. Ce programme bloque l'accès à plusieurs sites Internet, empêche l'installation de certaines applications bannies par les autorités et permet à la police de récupérer à distance diverses informations sur le propriétaire du téléphone, comme les numéros appelés ou encore les autres applications utilisées.

Le « *document numéro 14* » nous apprend qu'en novembre 2019, l'un des plus puissants instruments de surveillance, le IJOP avait pu, en juin 2017, identifier dans le sud du Xinjiang 24 412 **suspects**, dont 15 683 ont ensuite été internés dans un camp de « *formation supplémentaire et permanente* ». ¹⁷⁶

Pékin interdit aussi à la population locale d'utiliser des services de messagerie autre que WeChat, l'application du géant chinois Tencent, qui a accepté de partager le contenu des communications avec la police. ¹⁷⁷

173. Strittmatter op.cit. p.259.

174. J-M Guéhenno, *Chine et Occident convergeront ils vers une gestion des individus par algorithme ?* le monde, 28 décembre 2021.

175. Yuval Noahharart, *la plus grande mutation de l'histoire*, le Guardian, 2021.

176. Cité par kai strittmatter op. cit. p. 277.

177. Institut de rechercheTencent 人工智能, :国家人工智能战略行动抓手 (intelligence artificielle : Une initiative stratégique nationale pour l'IA) éditions de l'université du peuple de Chine, novembre 2017.

Les QR code sont aussi devenus des armes de surveillance massive. L'O.N.G. Human Right Watch a dénoncé, en 2017, l'installation de ce système, scannable à l'aide d'un smartphone, sur les portes des maisons dans les localités où la proportion de musulmans est la plus forte. Cette technologie permet à la police de se rendre dans un appartement pour savoir qui achète des couteaux dans la région.

Dans toutes les villes, ont été édifiées de petites tours de contrôle avec des soldats pour surveiller ce qui se passe à l'extérieur. La police assure régulièrement des contrôles d'identité, principalement dans les quartiers où domine une minorité musulmane.

Une surveillance, « au plus intime » des ouïgours, s'invite au sein même des familles, déployée lorsque les autorités chinoises imposent à une famille la compagnie de cadres appelés « *cousins* », tant ils sont intrusifs. L'État a organisé la « *semaine de l'unité ethnique* » permettant aux cadres chinois de vivre au sein des familles ouïgoures pour y dormir une semaine par mois, en tant que « *cousins* » de la famille qui les reçoit. Un million de Chinois y aurait été envoyés.

L'objectif du gouvernement est de vérifier que ces familles ne montrent aucun signe de radicalisation, à l'aide de grilles d'évaluation, de photos et de tests plus discutables les uns que les autres. Ils cuisinent par exemple ensemble des beignets vapeur à la viande, sans préciser lesquels, afin de vérifier « *si les ouïgours s'inquiètent qu'ils soient au porc* ». ¹⁷⁸

Les femmes ouïgoures vivent dans la peur du harcèlement ou du viol de la part de ces intrus installés à domicile. Les jeunes filles protestent contre la « *tenue correcte exigée* » et revendiquent la liberté de s'habiller comme elles l'entendent. Ces mesures montrent le « *pouvoir de contrôle social sur le corps des femmes* ».

Une législation contre les vêtements « *extrémistes* » a été mise en place depuis 2015. Par exemple sont interdits des T-shirts au drapeau marqué du croissant islamique.

Le budget consacré au travail de planification familiale a augmenté de façon spectaculaire. De 500 millions en 2016, il a été doublé en 2019 pour dépasser un milliard de RMB.

La survenance de l'épidémie de covid a été pour les autorités chinoises une opportunité inespérée pour durcir le contrôle de la communauté ouïgoure. Des campagnes massives de vaccination ont été organisées dans le Xinjiang placé « *sous surveillance renforcée* ». ¹⁷⁹

178. Les Ouïghours font face à une véritable surveillance orwellienne, Usbek & Rica, 2020.

179. 乔治拜登的儿子投资中国‘老大哥’监视技术, iYouPort, www.iyouport.org, March 19, 2020.

La presse nous révèle que les autorités chinoises auraient fait installer dans des commissariats du Xinjiang, des caméras équipées d'un système d'intelligence artificielle, capable de **détecter les émotions**. Un système qui serait destiné à renforcer la surveillance de la minorité ouïgoure, déjà persécutée dans le pays.

Un ingénieur, qui a participé à l'installation du système, décrit au média britannique des « *chaises de contention* » sur lesquelles les « *suspects* » seraient attachés et filmés. Le logiciel analyse ensuite les plus infimes expressions du visage pour établir un graphique en camembert qui révèle la part des sentiments négatifs ou l'anxiété.

L'ingénieur assure que ces résultats sont utilisés en guise de « *préjugement, sans la moindre preuve crédible* ». « *C'est un système choquant* » a commenté la directrice de Human Right Watch en Chine. « *Ces gens sont placés sous une énorme pression et leur nervosité est considérée comme un indice de culpabilité* ». ¹⁸⁰ Selon un universitaire américain cité par la BBC, les ouïgours devraient déjà se soumettre à des prélèvements ADN. Finalement, la vie des ouïgours se résume à une accumulation de données.

C'est la raison pour laquelle la société américaine Thermo Fischer a annoncé qu'elle arrêterait de livrer à la province chinoise du Xinjiang du matériel dans un vaste programme de fichage des ouïgours. Cette décision intervient au lendemain de la publication d'une vaste enquête du New York Times sur l'utilisation par la Chine de séquences génétiques de ce fabricant.

En revanche, certains industriels n'hésitent pas à établir des investissements et des transactions commerciales à l'étranger. C'est le cas de Hunter Biden, le fils du président américain, qui a créé en Chine une société d'investissement, dont on ne connaît pas avec précision le domaine d'activité.

Il faut cependant être prudent sur la généralisation de ce système. D'abord, il n'est réalisable que dans les villes de grande ou moyenne importance, pas dans les campagnes. Ensuite même, même dans les grandes villes, à en croire des amis chinois, il est loin d'être complètement installé. Généralement, il ne s'ouvre qu'à partir du moment où un chinois commet une infraction. Mais dans le cas du Xinjiang, il semble que l'ouverture du crédit social soit automatique.

La Chine exporte massivement ses matériels de surveillance dans les pays en développement ou lorsque les régimes y sont autoritaires, ces derniers sont attirés par les possibilités inédites de contrôle social. Les accords portant sur l'exportation de ces équipements high-tech de surveillance sont souvent inclus dans le programme de nouvelle route de la soie et peuvent toucher des pays lointains comme le Zimbabwe, dans le

180. 乔治拜登的儿子投资中国‘老大哥’监视技术,op.cit.

cadre d'un accord commercial de cette nature. Mais, à l'inverse, plusieurs entreprises européennes ont contribué à doter la Chine de matériel de surveillance, notamment de reconnaissance faciale. L'O.N.G. Amnesty International évoque le géant français, Idemia., l'un des leaders mondiaux du secteur de la biométrie.

En France, nous connaissons depuis longtemps un embryon de cette formule avec le permis à points qui sanctionnent les mauvais conducteurs et l'assurance automobile qui, par la majoration de son montant, les pénalise. L'introduction de **la passe vaccinale** en France s'engage dans cette voie. Un auteur voit dans ce choix la première étape vers un instrument de contrôle de la population, qui n'est pas sans évoquer la notion des « *bons citoyens* » et des « *mauvais citoyens* » en vigueur en Chine.¹⁸¹ Dans le même sens, un diplomate, Jean-Marie Guéhenno s'interroge. Il se demande si ce modèle autoritaire, fondée sur les nouvelles technologies, ne pourrait pas séduire les sociétés libérales. Il écrit : « *les autorités chinoises essaient de mettre en place ce que j'appelle une dictature préventive, un contrôle si efficace de chacun des moments de nos vies confirmées dans une bulle de bonheur préfabriqué par les autorités nous l'aurions même conscience d'être dans une prison : ce serait la version technologique d'un idéal commun oriental « d'harmonie ».* »¹⁸²

Dans ce contexte de camisole de force sociale et de carcan politique intégral, la seule liberté dont peut encore espérer le peuple chinois est celle de consommer. « *Le voilà plongé dans un univers de consumérisme forcené qui fait le bonheur et la fortune des grands conglomérats de vente en ligne, tel le géant Ali Baba. Une immense vague de matérialisme a submergé la Chine, même si les Chinois sont de plus en plus nombreux à rechercher une vie spirituelle* ». ¹⁸³ Cette analyse est rejointe par Jean-Pierre Cabestan qui écrit : « *Les autorités ont le sentiment que la jeunesse leur échappe. Les jeunes ont grandi dans une Chine où le consumérisme domine. Leurs mondes présents tournent autour de l'Internet, des distractions en ligne et de l'argent devenu immatériel* ». ¹⁸⁴

181. Cyrille Dalmont, *L'engrenage d'une notation des citoyens*, le Figaro, 18 janvier 2022.

182. Le monde, 27 décembre 2021.

183. Donnet, op cit, p 33, voir également Claude Meyer, op cit, loc cit.

184. Le Un hebdo, numéro 382, Chine, *l'envers de la médaille*, 2 février 2022.

Mais le Parti se présente aussi comme un bienfaiteur dans la capitale de la province du Xinjiang : dans les maternelles de la ville de Urumqi, chaque enfant de moins de 6 ans reçoit quotidiennement une poche de lait gratuite au dos de laquelle sont imprimés les vers de la chanson : *ah, le Parti, ma mère aimée !* Tandis que d'autres enfants sont placés dans des centres de bienfaisance, lorsque l'État a mis leurs parents dans des camps : ce sont des orphelins de la rééducation, à qui il sera facile de leur faire perdre rapidement leur identité ouïgoure. ¹⁸⁵

En résumé, pour établir un contrôle total de la population ouïgoure, les autorités chinoises s'en remettent aux nouvelles technologies et tentent d'installer une base de données exhaustives de suivi des individus. Dans ce gigantesque fichier de filtrage d'une population entière, chaque personne se voit attribuer un « *commentaire* ».

S'il est positif, l'intéressé peut continuer à mener sa vie, tout en se gardant de tout écart qui conduirait à revoir ce « *commentaire*. » Si le commentaire est négatif, ceux qui en sont affectés sont envoyés en camps d'internement ou un million de personnes au moins serait retenu selon des estimations. Désormais, le Big data est au service d'une surveillance totale des ouïgours.

Ce dispositif ne concerne pas seulement les citoyens. Il s'applique également aux entreprises chinoises. Il s'agit par exemple de vérifier si elles remboursent à temps leur crédit, si elles respectent la réglementation ou tel objectif fixé par le gouvernement. Il s'agit aussi de collecter des centaines de données sur les entreprises vendant des Smartphones, des réseaux sociaux ou encore des grandes plates-formes numériques. Comme le note François Heisbourg, ce système est à l'image de celui imaginé par Georges Orwell dans son ouvrage prémonitoire, 1984. ¹⁸⁶ Il permettra de conforter le pouvoir du parti communiste chinois.

L'intérêt évident du crédit social est qu'il avait baissé sensiblement le taux de la délinquance : détection plus rapide des potentialités criminelles, arrestations facilitées.

En revanche, une telle technique présente des dangers liberticides puisqu'elle constitue une véritable atteinte à la vie privée. Avec ce système, toute opinion politique dissidente pourra être repérée et sanctionnée.

185. Emily Feng, *Uighur Children Fall Victim to China Anti-Terror Drive*, Financial Times, 10 juillet 2018.

186. François Heisbourg, *Le temps des prédateurs*, Odile Jacob 2000.

En faisant appel à l'intelligence artificielle, le parti pense ainsi régénérer son pouvoir. Cette technique évoque les suggestions faites par Jérémie Bentham pour perfectionner le système carcéral. Rappelons que cet auteur avait imaginé, ce qu'il avait appelé le « *panopticon* » une prison permettant une meilleure surveillance des prisonniers. ¹⁸⁷

Dans cet ouvrage, ce philosophe britannique du XVIII^e siècle imagine une prison moderne. Cet établissement était un bâtiment circulaire, doté de nombreux niveaux de cellules de l'intérieur, donnait sur une cour au centre de laquelle était édifée une tour de contrôle permettant aux gardiens de surveiller de façon circulaire tous les détenus. Popularisé par les travaux de Michel Foucault, il constitue, depuis, une référence courante pour les sciences sociales. « *Celui qui est soumis à un champ de visibilité, reprend à son compte les contraintes du pouvoir, il les fait jouer spontanément sur lui-même ; il inscrit en soi le rapport de pouvoir dans lequel il joue simultanément les deux rôles* ». ¹⁸⁸

La modernisation du Xinjiang, qui a débuté à la fin des années 70, a fait de la région, ce que beaucoup considèrent comme un « *miracle économique* », avec un PIB supérieur à celui de l'Europe et de la Chine elle-même. Le gouvernement chinois a poursuivi, depuis quelques années, une large politique d'investissement et de modernisation de l'économie. La grandiose initiative chinoise « *One Belt, One Road* » (OBOR) de 2013, ¹⁸⁹ destinée à construire une ceinture économique de la route de la soie, et la coopération internationale qu'elle implique, s'appuie sur le Xinjiang comme porte d'entrée en Asie centrale. ¹⁹⁰

La stabilité du pays est dès lors essentielle pour la réussite de ce projet. Bien que le Xinjiang jouisse d'un niveau élevé de développement économique, certainement bien plus élevé, en comparaison avec les autres provinces de la Chine occidentale, il est normal que le gouvernement exerce un contrôle plus important sur son économie qu'ailleurs dans le pays, quelque 80 % de son industrie lourde appartenant à l'État.

Par cette politique le gouvernement chinois espère réduire le risque d'explosion de violence ethnique en ouvrant le marché étroitement contrôlé à la population ouïgoure. Celle-ci est sous représentée dans les secteurs publics et industriels. Ce marché devrait créer davantage d'opportunités pour les ouïgours et

187. Jérémie Bentham, *le panoptique*, Paris, 2002.

188. Michel Foucault, *Surveiller et punir, Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 234.

189. Boulnois L. , *La route de la soie. Dieux, guerriers et marchands*, 2001, édition Olizane, Genève.

190. Alexandre Cornet, *Les enjeux stratégiques des routes de la soie, entretien avec Emmanuel Lincot*, Asia Focus#71, mai 2018. Michel Foucault, *surveiller et punir*, Gallimard 1975 pages 234 ; Kai Srittmatter, *dictature 2.0, Quand la Chine surveille son peuple*, texto 2020.

affaiblir ceux qui, parmi eux, seraient tentés de se lancer dans de nouveaux troubles. Il permettrait aussi d'envoyer un message positif aux pays musulmans d'Asie et du Moyen-Orient, notamment la Turquie, concernant les intentions de la Chine pour la région.

Mais cette politique n'exclut pas que soit multiplié un éventail de mesures de contrôle. Elle s'appuie sur **la peur**.

Sur ce point, la science vient au secours du gouvernement. La complicité des géants chinois de la technologie dans la perpétration ou la facilitation des violations des droits de l'homme jette une ombre sur les valeurs, l'expertise et les capacités que ces entreprises apportent avec elles sur les marchés mondiaux. Bon nombre de ces entreprises collaborent avec des Universités étrangères sur le même type de technologie qu'elles utilisent pour soutenir la surveillance et les violations des droits de l'homme en Chine.

En résumé, le « *crédit social* » des citoyens fait passer les devoirs avant les droits.

B Le contrôle de la religion

Le durcissement de la politique chinoise peut être illustré dans le domaine religieux. En effet, en juin 2018, le conseil des affaires d'État a adopté une version révisée du règlement relatif aux affaires religieuses qui devait entrer en vigueur le 1^{er} février 2019. Celle-ci prévoyait un contrôle considérable de l'État sur tous les aspects des pratiques religieuses et renforcer les pouvoirs des autorités à tous les niveaux de gouvernement en matière de surveillance, de contrôle et de sanction, le cas échéant, de ses pratiques.

Ces modifications, qui mettaient en avant la sécurité nationale et avaient pour objectif déclaré d'empêcher « *l'infiltration et l'extrémisme* » qui pourraient être utilisées pour accroître davantage encore la répression du droit à la liberté de religion et de conviction, notamment à l'encontre des bouddhistes tibétains, des musulmans ouïgours. Les pratiquants du Fa Lun Gong ont été la cible de persécutions, de détentions arbitraires, de procès iniques ainsi que des actes de torture et d'autres mauvais traitements. Accusée « *d'utilisation d'un culte néfaste dans le but d'assujettir les ouïgours* » et « *de nuire au maintien de l'ordre* », Che Huixia, une des responsables, était en détention depuis 2007. À notre connaissance, son procès n'a pas été tenu.

Bien évidemment, le pèlerinage à la Mecque n'est plus possible depuis longtemps. Reste l'assistance à la mosquée le vendredi, lorsqu'elle existe encore, mais l'interdiction est faite de s'y rendre un autre jour que le vendredi, ainsi que de faire du prosélytisme religieux.

En 2019, Pékin a annoncé une nouvelle offensive en faveur de la « *civilisation* » des religions, s'attaquant cette fois à la doctrine même du nouveau testament ainsi que des supra bouddhistes. Les représentants des principaux cultes en Chine ont été convoqués pour mettre en application les décisions du 4^e plénum du Parti qui a décrété le renforcement de sa mainmise idéologique sur la société, avec pour ambition d'affermir un contre modèle à la démocratie occidentale. L'objectif est de « *former graduellement un système idéologique religieux aux caractéristiques chinoises* ». Il est vrai que, depuis 1949, la république populaire surveille étroitement les religions. Mais, jamais le parti n'était allé aussi loin. « *La volonté de retoucher la Bible est une première* ». L'illustration de cette orientation nouvelle est l'installation de banderoles de propagande dans les mosquées. Récemment, un portrait du président n'a-t-il pas remplacé la vierge Marie et l'enfant dans une église catholique à Ji'an, dans la province du Jiangxi ? a rapportée l'O.N.G. Bitter Winter qui milite pour la liberté religieuse à travers le monde.¹⁹¹ Le pouvoir a pour mission de gouverner le pays, la société, mais pas les croyances.¹⁹²

C le contrôle des naissances

Alors qu'en Chine la politique de l'enfant unique a été abandonnée, les autorités chinoises prennent des mesures drastiques pour faire réduire la natalité au sein de la communauté ouïghour et d'autres minorités. À partir de 2017, le gouvernement de Pékin a développé une campagne de stérilisation forcée au nom de la répression contre le terrorisme et le séparatisme. Ainsi le taux de natalité a chuté de 24 % au Xinjiang en 2019, six fois plus que la moyenne nationale chinoise de 4.2 %. Dans les régions à fort peuplement ouïghour comme à Kashgar, les naissances ont même plongé de 60 % en 2015 et 2018 selon les dernières statistiques disponibles et depuis effacées des sites officiels. « *Ce genre de chute est sans précédent et exprime une forme de brutalité. Cela fait partie d'une campagne de contrôle plus vaste visant à assujettir les ouïgours* », estime le chercheur allemand Adrian Zenz.

Ces résultats spectaculaires ont été obtenus par la coercition, en imposant stérilets et avortements forcés aux mères de ces minorités entre 19 et 59 ans¹⁹³ Les autorités brandissent même une menace d'internement en cas de grossesse ou de tests positifs. Des sanctions peuvent être prononcées contre des femmes qui violeraient ces prescriptions. Ainsi a été condamné à 7ans de prison une femme qui avait eu 8 enfants.¹⁹⁴

191. Le Figaro, 23 décembre 2019.

192. Claude Meyer, Le monde 25 oct 2022 : Claude Meyer, Xi Jinping et *l'impossible contrôle des esprits*, et sur tous ces points ouvrage précité.

193. The Storm Média, 10 avril 2022.

194. The Storm Média, op.cit.

Le budget consacré au planning familial a augmenté de façon spectaculaire puisque le financement a plus que doublé en 2019 pour atteindre 166 millions de dollars américains. Les documents de mise en œuvre préconisent une enquête de type « *filet de sauvetage* » sur les naissances illégales dès le début des années 90 et même avant et des sanctions sérieuses sur les naissances illégales à partir de 2017.

Dans le comté reculé d'Ulughhohat, à la frontière avec le Kirghizistan, où plus de 90 % de la population n'est pas Han, mais principalement kirghize, les responsables du Parti ont mis en place une ligne téléphonique d'urgence pour signaler les naissances illégales et offrent une récompense de 75 \$ pour les dénonciations réussies, tandis que dans le comté de Heijing, qui comprend 51 % de minorités, les responsables du Parti ont encouragé les contrevenants à se confesser en récompensant ceux qui dénonçaient leurs voisins, tandis que les cadres de base qui n'agissent pas, signent des rapports ou sont de connivence avec la population locale, sont sanctionnés.

Le signalement des naissances illégales et le maintien de données démographiques exactes sont désormais des indicateurs de performance clés pour les fonctionnaires. Le fait de ne pas atteindre les objectifs en matière de planification familiale bloque automatiquement toute promotion et toute prime de performance. La violation des réglementations en matière familiale est désormais un motif de rétrogradation immédiate, voire de renvoi du Parti et des postes gouvernementaux. Le gouvernement chinois précise chaque année quels prénoms peuvent être donnés aux enfants et lesquels sont interdits.

La directive de 2017 sur la réduction du taux de fécondité a fixé un objectif de diminution du taux de natalité sensible par rapport au niveau de 2016, afin de « *résoudre de manière efficace et approfondie la croissance rapide de la population dans les 4 préfectures du Sud du Xinjiang* ». En réalité, les objectifs au niveau des comtés et les taux de natalité réelle ont dépassé cet objectif de réduction de 4 pour 1000.

La mise en œuvre s'est concentrée, non seulement sur la réduction de la fécondité, mais aussi sur l'éradication de l'application laxiste des objectifs de planification familiale.¹⁹⁵

Les responsables de la planification familiale doivent procéder à « *une détection précoce et à une élimination précoce des femmes enceintes trouvées en violation de la politique* » et les femmes en âge de procréer doivent être visitées une fois par mois et subir des contrôles de grossesse trimestriels. Seules les femmes qui sont prêtes à subir des mesures de contrôle des naissances à long terme sont considérées comme des citoyennes « *dignes de confiance* ».

195. Le point international, mai 2021.

Le résultat, comme l'admettent ouvertement les responsables du gouvernement chinois, est une baisse significative du taux de natalité des minorités. Le gouvernement a éliminé les vieux concepts et la cognition liée à la procréation et les pensées arriérées et dépassées sur la sélection du partenaire et la procréation en guidant activement les femmes à « *émanciper leur esprit* » et à adopter « *l'idée d'une vie moderne civilisée* » en limitant leur reproduction.

Ce type de pensée eugéniste est profondément enraciné dans la pensée chinoise moderne, mais était également courant en Occident pendant la première moitié du XXe siècle.

Le renforcement du contrôle des naissances reprend une longue et ancienne stratégie du pouvoir communiste visant à réduire le fossé démographique entre les populations autochtones et les colons Hans, afin de contrôler plus étroitement ses confins indociles.¹⁹⁶ L'objectif n'est peut-être pas d'éliminer complètement la population ouïgoure, mais cela diminuera considérablement sa vitalité et permettra de l'assimiler.

Mais, certains chercheurs, dont Adrien Zenz, s'interroge sur le point de savoir si cette stratégie délibérée « *d'entrave des naissances* » contre un groupe ethnique n'ouvre pas la voie à une accusation de génocide envers la Chine. Certes, l'ensemble de ces mesures altère fortement le mode de vie de la population, affecte douloureusement les femmes ouïgoures, mais constitue-t-elle pour autant un génocide ? On peut s'interroger sur ce point. Il est vrai que la convention pour la répression la prévention de la répression du génocide de 1948 énumère, dans son article 2, les actes commis notamment « *d) mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe* ». **Mais la Chine n'a jamais signé cette convention.**

La politique de l'enfant unique, de 1979 à 2015, qui a forcément nécessité des stérilisations, réalisées par la Chine pendant une décennie n'a pas, à notre connaissance soulever beaucoup de protestations des pays occidentaux. On sait que la politique de planification des naissances s'est appuyée sur des méthodes autoritaires à partir des années 80, ce qui a entraîné des résistances illégalement réparties dans le territoire chinois. Durant cette politique, on estime que 13 millions d'avortements ont été réalisés chaque année, ce qui conduisait à des stérilisations et à des avortements forcés.¹⁹⁷ Cette politique de stérilisation programmée ne permet-elle pas de parler le génocide, dans la mesure où elle ne visait pas l'élimination de la race chinoise ? Il en va différemment en ce qui concerne les ouïghours où la politique entreprise semble tendre à les éliminer.

196. Le Figaro, 29 juillet 2020.

197. Pascal Rocha, *la politique de l'enfant unique en république populaire de Chine*, mémoire 2006.

À partir de 2016, les autorités imposent des stérilisations forcées dans des proportions bien supérieures au reste de la Chine. La conséquence de ces mesures est que la croissance naturelle de la population a considérablement diminué, depuis 2017. Cette campagne pour réprimer la croissance de la population minoritaire a été complétée par des efforts pour accroître la population han, grâce notamment à l'immigration. Cette politique ne pourrait-elle pas être assimilée à une campagne de génocide selon la convention des Nations unies pour la prévention et la répression de ce crime, dans la mesure où une stérilisation généralisée conduira inévitablement à la disparition de la minorité ouïgoure ? ¹⁹⁸

Beaucoup de pays dans le monde, indépendamment des nazis, ont pratiqué à certaines périodes une politique d'eugénisme, la Suisse, le Danemark, la Finlande, la Suède, certains États américains. ¹⁹⁹

Mais c'est surtout, la création ou plutôt la renaissance, puis la multiplication des camps d'internement des ouïgours, destinés, selon les dires de Pékin, à leur assurer une formation professionnelle qui pose un problème. La multiplication de ces camps, les conditions d'arrestation et d'incarcération semble bien constituer des atteintes aux droits de l'homme. La question se pose de savoir si on est en présence d'un génocide programmé.

§2 Le contrôle d'un mode de pensée

On assiste ici à un processus identique à celui du **Tibet**, avec une spécificité liée à la région du Xinjiang,

Il n'est pas inutile ici de rappeler comment s'est opérée l'assimilation progressive des Tibétains.

C'est, dès 1950 que l'armée populaire de libération intervient au Tibet et l'envahit. Dès cette époque, le gouvernement central de la république populaire de Chine tente progressivement de mettre en œuvre une politique de migration active de chinois au Tibet, au moyen d'aides attractives et des conditions de vie favorables. Mais les Hans n'adhèrent pas à cette politique. En 1959, le Tibet connaît une tragédie humaine sans précédent. Avant le lancement de la révolution culturelle en 1966, les monastères sont démantelés, un système d'éducation commune est imposé, les nomades sédentarisés de force, les activités religieuses sévèrement contrôlées conduisant à l'arrestation et à l'exécution de nombreux Tibétains restés attachés au dalai-lama.

Il a fallu attendre l'arrivée au pouvoir de Hu Yao bang en 1978, pour qu'il soit mis fin à ce désastre. Les monastères furent restaurés ou construits, les activités religieuses moins régentées. ²⁰⁰

198. Claude Meyer, *le renouveau éclatant du spirituel en Chine*, Bayard 2021 p. 197 ; Libération, *Ouïgours, génocide en cours*, 21 juillet 2020.

199. Libération, *Ouïgours, génocide en cours*, 21 juillet 2020.

200. Magnus Fiskesjo, Art.prec., in, *Penser en Chine* sous la direction d'Anne Cheng, Gallimard, 2021.

Il veut promouvoir une politique pragmatique, demandant le retrait de milliers de cadres han, pensant qu'il fallait donner les pouvoirs aux tibétains pour administrer leurs propres affaires.

Parmi ses propositions de réforme, négligées par le Parti, on peut noter : octroi d'une autonomie régionale, ; retrait des cadres superflus ; aides aux tibétains pour l'élevage et l'agriculture ; relance de l'économie. Ce réformateur, favorable à la démocratie, meurt d'un infarctus le 15 avril 1989. Sa mort a été un élément déclencheur majeur des manifestations de la place Tiananmen. Après le retour officiel de la pratique religieuse et des fêtes se terminant dans la joie en 1987, celles de 1988 et 1989 entraînent des manifestations violentes et des exécutions capitales des moines.

C'est à cette époque que le dalaï-lama, en décembre 89, obtient le prix Nobel de la paix pour sa recherche d'une « *solution pacifique basée sur la tolérance et le respect mutuel dans le but de préserver l'héritage culturel et historique de son peuple* ». Il fuit le Tibet pour se réfugier en Inde, suivi par environ 100 000 Tibétains. Devant une population tibétaine plus revendicatrice et à la suite de plusieurs vagues d'incidents, la loi martiale est proclamée en mars 1989 et Hu Yao bang, est remplacé par Chen Quanguo, ancien militaire et cadre du parti communiste chinois, d'une fermeté rare.

Depuis cette époque, le parti communiste table sur le développement économique et du tourisme pour domestiquer les Tibétains. Depuis quelques années, on assiste à un éventail de mesures draconiennes : caméras de surveillance, arrestations, internements systématiques. Les militants des droits de l'homme revendiquent largement une multitude de violations du droit international. Selon le dernier rapport d'Amnesty international sur la Chine « *la situation des droits humains a continué d'être marquée par une répression systématique de la dissidence* » et que les régions tibétaines ont été particulièrement sujettes à « *une répression menée sous couvert d'« anti-séparatisme » ou de « contre-terrorisme* ». Dans son rapport sur la situation des droits de l'homme, le centre tibétain pour les droits de l'homme et la démocratie, basé en Inde, a affirmé que Pékin utilisait une quantité considérable de technologies de surveillance pour « *réprimer les Tibétains et susciter la peur* » et « *violer le droit à la liberté d'expression et de vie privée des journalistes, blogueurs et défenseurs des droits humains* ».

Un rapport du département d'État a souligné que les réglementations gouvernementales « *contrôlent tous les aspects du bouddhisme tibétain, y compris les lieux religieux, les groupes, le personnel et les écoles* » et que, dans d'autres régions tibétaines, ont été constatés des disparitions, des arrestations, la torture, les sévices physiques y compris des abus sexuels et des détentions prolongées sans jugement d'individus en raison de leur pratique religieuse.

D'anciens détenus ont déclaré avoir été battus, perdus connaissance et électrocutés avec des matraques électriques. Selon certaines informations, des moines et des nonnes ont été forcées de porter des vêtements militaires et de subir un endoctrinement politique dans les centres de détention. Et le rapport poursuit « *le gouvernement a continué de restreindre la taille des monastères et d'autres institutions et de mettre en œuvre une campagne lancée en 2016 pour expulser les moines et les nonnes des monastères et leur interdire de pratiquer ailleurs* ». Les autorités chinoises ont expulsé entre 6000 et 17 000 moines et nonnes tibétains et chinois Hans des instituts bouddhistes tibétains Larung Gar et Yachen Gar. La star américaine Brad Pitt a été bannie, une fois de Chine, pour avoir joué dans le film « *7 ans au Tibet* ».

Cette politique s'est progressivement durcie au fil des années, sans pour autant atteindre celle conduite vis-à-vis des ouïgours. En effet, Le Xinjiang est une région plus vaste, mais qui dispose de potentialités beaucoup plus étendues que **le Tibet**.

Xi Jinping, dès le début de sa nomination a prononcé une série de discours réservés à l'administration, appelant à combattre sévèrement le terrorisme, l'infiltration et le séparatisme dans le **Xinjiang**. Au cours de ces discours, il demande à s'inspirer de la guerre contre le terrorisme menée par les États-Unis et à observer l'exemple du bloc soviétique, dont il dit que la croissance économique n'a pas empêché l'éclatement. La campagne est appelée « *frapper fort contre l'extrémisme violent* ».

Si le contenu de ses discours n'a pas été rendu public, les médias nationaux y ont fait parfois référence. Xi mentionne en particulier sa volonté d'utiliser des outils de dictature pour éradiquer l'islam radical en Chine. Il s'oppose à l'opinion de hauts fonctionnaires qui disent qu'il ne faut pas discriminer les ouïgours, porter atteinte à leur liberté de culte, ni chercher à éliminer toute trace décelable dans le pays en faisant valoir que les populations chinoises musulmanes peuvent pratiquer leur religion quotidienne plus librement qu'avant les années 1990. L'empereur prône la mise en place d'une rééducation des ouïgours. « *ne montrez aucune pitié* » proclame-t-il.

A) Historique de la rééducation

La rééducation en Chine ne date pas d'aujourd'hui. Elle a une longue histoire qu'il importe de raconter brièvement. ²⁰¹ Sur le modèle soviétique des goulags, Mao Zedong avait eu l'idée de créer des camps de travail

201. Jean-Luc Domenach, *L'Archipel oublié*, Fayard, 1992 ; Harry Wu, Laogai, *Le goulag chinois*, Dagorno, 1999.

pour permettre la rééducation des éléments déviants par le travail : « *le grand nombre de criminels emprisonnés qui attendent d'être jugés, constituent une importante force de travail. Pour les rééduquer, résoudre le problème de la propreté des prisons et ne pas permettre que les contre-révolutionnaires emprisonnés soient nourris à ne rien faire, il faut immédiatement instituer un système de rééducation par le travail* ». ²⁰²

Le système *laogai* faisait partie du système pénitentiaire officiel dans lequel les détenus étaient condamnés par des procédures judiciaires. Mais, au fil des années, ces « *laogai* 劳改 » étaient progressivement tombés en désuétude. Au moment de leur fermeture, on dénombrait environ 150 000 détenus de façon plus ou moins arbitraire.

Mais, on a assez vite estimé que l'incarcération de personnes, sans poursuites judiciaires, au seul gré des autorités de police, devait être abandonné dans une société moderne, régie par l'État de droit (*jiaoyu zhuanhua* 教育转化), le terme chinois *zhuan* 转 signifiant littéralement transformer.

En décembre 2013, la Chine avait mis fin officiellement à la politique des *laogai*. Cependant, ce dispositif concentrationnaire perdurait en 2017 avec 5 à 8 millions de personnes. À l'époque, la communauté internationale ne s'était pas fortement émue de ce traitement qui visait l'ensemble des Chinois.

Un exemple pertinent est le cas de Tang Hui, qui avait été placé au *laojiao* 劳教 en 2012, pour avoir protesté contre des peines clémentes infligées à ceux qui avait forcé sa fille à se prostituer, provoquant une indignation publique considérable. Si leur abolition avait été décidée, de nombreux établissements *laojiao* 劳教 étaient, en dernier lieu, devenus des centres de traitement de désintoxication isolés coercitifs pour les toxicomanes.

Au début des années 2000, un autre terme pour la rééducation était apparu. Afin de convertir les adeptes de la secte du Falun Gong et les inciter à cesser leurs activités, l'État a initié des classes de « *transformations par l'éducation* » (*jiaoyu zhuanhua* 教育转化). Le terme chinois *zhuanhua* 转化, qui transforme effectivement « *l'éducation* » en rééducation (politique) signifie littéralement « *transformer* » ou « *convertir* ». Il est également utilisé pour décrire le processus chimique d'isomérisation par lequel une molécule est transformée en une autre. Un rapport des médias d'État, datant de 2001, décrit l'initiation de « *cours de rééducation* », liée au Falun Gong dans tout le pays.

202. A. Donnet, *Le système pénitentiaire en Chine*, p. 103 ; Chen Xuanliang, *Aperçu sur les prisons chinoises*, page 112 ; R. Barnett, *Torture, Mauvais traitements et exécutions au Tibet*, p. 176.

Ce terme est également utilisé pour la « *transformation par l'éducation* » dans des contextes éducatifs. Les soi-disant « *étudiants à problèmes* » sont soumis à une « *transformation par l'éducation* », bien que cela se passe souvent dans des contextes scolaires normaux et parfois seulement dans des contextes de formation fermés ou dans des institutions dédiées. Enfin, la « *transformation par l'éducation* » est un concept commun dans le contexte de la désintoxication coercitive de la Chine.

Les attentats du 11 septembre 2001, aux États-Unis, ont été une bénédiction pour le Parti. Ils ont légitimé une guerre sans merci contre le terrorisme, ont permis au Parti de relier toutes les agitations parmi les minorités musulmanes de Chine à des mouvements islamiques radicaux étrangers et, si certains ouïgours sont effectivement partis combattre en Syrie, il n'y a eu que peu ou pas de preuves d'une telle influence radicale.²⁰² C'est à partir de cette époque que le pouvoir s'est engagé sur la voie d'une incarcération de grande ampleur.

B) Mise en œuvre

Le gouvernement chinois, persuadé que l'ensemble du peuple ouïgour est composé de dangereux terroristes, considère qu'il faut réaliser une assimilation totale de la minorité ouïgoure pour quelle se fonde dans le creuset chinois.

En août 2016, Chen Quanguo, qui s'était fait remarquer au Tibet pour avoir rétabli l'ordre auprès des manifestations et une série d'immolation par le feu de moines bouddhistes, est nommé dans la province du Xinjiang, pour durcir la répression et intensifier les mesures de rééducation.

En avril 2017, la région a déclenché une campagne de rééducation sans précédent, les taux d'internement dans les régions à majorité musulmane semblant surtout correspondre au ratio énoncé par le secrétaire du comté de Khotan.

D'une manière générale, il ressort des expériences de rééducation entreprise en 2014 et 2016 que, plutôt que de se concentrer sur les « *personnes à problèmes* », il est préférable d'interner une grande fraction de la population adulte dans des établissements de rééducation nouvellement construits ou rénovés. Dans une large mesure, cet internement à grande échelle se déroule sous le couvert d'une formation professionnelle.²⁰⁴

Pour y parvenir, le pouvoir définit 75 critères, permettant de procéder, sans aucune justification, à des arrestations et des internements. Au Xinjiang, s'installe le règne de la terreur.

203. Nicolas Werth, Patrick Rotman et François Aymé Goulag, *Une histoire soviétique*, éditions du Seuil.

204. Magnus FISKEJO, *op.cit*, *lop.cit*, 20.

À tout moment, un ouïgour peut être arrêté sous n'importe quel prétexte. Notamment est organisé un système de dénonciation systématique émanant des voisins ou des proches. Ce système fait partie du discours théorique et de la conception institutionnelle du **système légaliste**. Dans la Chine impériale, **le confucianisme et le légalisme** n'étaient pas seulement incarnés comme un concept culturel, mais aussi caractérisés comme un ensemble de dispositions institutionnelles qui ont profondément influencées le paysage politique et le fonctionnement de la Chine impériale. Aujourd'hui, la « *dénonciation* » est remise à l'honneur, car son auteur peut en tirer quelques profits financiers.

La majorité du peuple chinois manifeste sur ce sujet une certaine indifférence. Mais peut-être est-il mal informé de ce qui se passe au Xinjiang. Seules quelques voix se sont élevées pour condamner cette politique. Magnus Fiskesjo a cité le cas de l'ancien ministre chinois de la culture, Wang Meng, qui a publiquement rejeté cette campagne alarmiste à un moment où elle se renforçait. ²⁰⁵

Cette politique se développe en plusieurs étapes. Elle peut se réaliser d'abord par des arrestations, qui peuvent déboucher sur une détention dans un camp pour y subir une rééducation, éventuellement par un transfert dans un autre établissement.

Les sources d'information qui nous permettent de connaître la politique chinoise en la matière sont de **deux ordres**.

D'abord, les chercheurs. En ce domaine le chercheur qui fait référence est, essentiellement, Adrian Zenz, dont les travaux font autorité et auxquels beaucoup de sinologues s'associent. Mais le professeur Margolin de l'Université d'Aix-Marseille, spécialiste de l'histoire de l'Asie au XXème siècle, s'interroge : *neo-maoïsme ou génocide ?*²⁰⁶ Un rapport d'Amnesty international de juin 2021 déplore une répression très sévère contre les minorités musulmanes et réclame la libération d'ouïghours enfermés au Xinjiang.

Ensuite, des informations venant du Xinjiang, Des fuites se sont produites à plusieurs reprises. D'abord, dans le New York Times, le 19 novembre 2020, ou grâce à des témoignages de responsables chinois. Tout récemment en mai 2022 quelque cent mille documents (fiche d'identité, registre, notes, photos, rapports de travail) ont été piratés à partir des ordinateurs du bureau de la sécurité publique offrant une plongée dans l'univers carcéral des camps de concentration au Xinjiang et remis par une source anonyme au sinologue allemand Adrian Zenz, qui les authentifiés et décortiqués avant de les livrer au consortium international des journalistes d'investigation. Ces documents couvrent la période de 2000 à 2018, offrant une vue glaçante de

205. Magnus Fiskesjo, op.cit. in *Penser en Chine*, op. cit.p. 398.

206. *Asia 2/2 : 2020*.

ces goulags déguisés dans le nombre se serait élevé à environ 380 en 2020, selon l'institut de politiques stratégiques du gouvernement australien. C'est ainsi qu'une instruction piratée de 2018 adressée aux agents de la rééducation de la province de Shufu leur demande de tirer sur des mineurs qui tenteraient de s'échapper. La politique répressive conduite par le Parti au Xinjiang s'exprimerait, soit par les arrestations arbitraires, soit par des incarcérations.²⁰⁷ Les fuites parvenues en mai 2020 nous informent par des milliers de documents de la police chinoise l'obsession sécuritaire régnant du Xinjiang. Alors que Michèle Bachelet qui se trouvait en Chine pour visiter les sites d'incarcérations, tardait à remettre son rapport.

1° Les arrestations

Les **arrestations** préventives des ouïgours se font donc sur une liste **de 75 « signes de radicalisation »**, qui inclut des pratiques culturelles courantes dans le Xinjiang, comme le port d'une longue barbe, le fait de ne pas avoir, ni bu, ni fumé, l'étude de la langue arabe ou la prière en dehors des mosquées. Avec le temps, les motifs d'arrestation deviennent de plus en plus mineurs : en 2018, la possession d'une application mobile de lecture du Coran, le fait d'aller à la mosquée un autre jour que le vendredi, un contact à l'étranger.

Un recrutement important de policiers a été effectué. C'est ce que révèle un agent à la retraite Wang Leizhan devant le « *tribunal Ouïghours* » un groupe d'avocats et d'experts des droits humains réunis à Londres en 2021. Ce recrutement vise à accompagner la montée en puissance de l'appareil de coercition du Xinjiang.

Le système opère en dehors du système judiciaire, sans procès, ni défense. On estime que plus de 20 % de la population a été victime d'arrestation. Selon les cas, ou bien l'intéressé est finalement libéré ou bien il est placé en détention. D'après les propres données du gouvernement chinois, pour 2017, les arrestations représentaient 21 % de toutes les arrestations en Chine, contre 2 % 10 ans plus tôt. Souvent, dans 10 à 20% des cas, l'arrestation débouche sur une incarcération.

2° la rééducation massive

Selon un reporter ouïgour, le nombre de détenus s'élèverait à plus d'un million d'individus, le système d'internement s'est affiné en plaçant les détenus en trois niveaux de sécurité et de durée des peines.

Le premier groupe consiste à incarcérer des fermiers ouïgours analphabètes qui n'ont pas commis d'autres crimes que de ne pas parler chinois.

207. Une lanceuse d'alerte révèle être à l'origine des fuites sur l'internement des ouïgours en Chine, à la suite des informations publiées dans le New York Times. Le monde, 25 mai 2022, les « *Xinjiang police file* ».

Le deuxième groupe comprend des personnes qui avaient été surprises chez elles ou sur leur Smartphone en train de lire des contenus religieux ou des documents dits séparatistes.

Enfin, le dernier groupe est constitué de ceux qui avaient étudié la religion à l'étranger et étaient revenus et que la police pensait qu'ils étaient affiliés à des éléments étrangers. Dans ces derniers cas, les détenus sont souvent condamnés à des peines de prison de 10 à 15 ans.

C'est, peu après l'arrivée de **Chen Quanguo** que sont construits les premiers camps de « *rééducation* », selon les termes de Pékin. « *Après 2016, la situation a changé* » rappelle Ershat Alimu, originaire de Urumqi et résidant en France : « *la famille nous a conseillé de ne pas rentrer cet été-là, pour notre sécurité. Début 2017, on a commencé à enfermer les gens* ». C'est à partir de cette époque que s'engage une procédure à marche forcée de sinisation du pays, conduisant certains chercheurs, à très vite, parler de génocide.

C'est à partir de **2014**, que s'engage véritablement, une politique de lutte contre l'extrémisme, initialement appelée de sinisation forcée, pour devenir, bien vite, d'après beaucoup de chercheurs et de médias occidentaux, une **tentative d'assimilation de la population ouïgoure** par l'éventail de mesures que beaucoup de médias occidentaux qualifient de génocidaires.

Pour y parvenir à cet objectif, Pékin utilise deux moyens, **financier et législatif**.

Sur le plan financier, les dépenses du gouvernement régional en matière de sécurité publique ont explosées en 2017, s'élevant à plus de 9 milliards de dollars.

Sur le plan législatif, a été mis en place la première **loi nationale chinoise sur le contre-terrorisme** en décembre **2015**, suivie d'une loi en août 2016 et de règlements portant sur la « *désextrémification* », en mars 2017. Une grande partie de ce programme législatif a été explicitement présentée par les autorités chinoises comme constituant une approche préventive du contre-terrorisme, semblable à celle entreprise sous la rubrique « *lutte contre l'extrémisme violent* » par divers autres États pour s'attaquer aux causes du terrorisme. Toutefois, le contenu de cette législation montre que, pour Pékin, les causes profondes du terrorisme sont en fin de compte inhérentes à l'identité ouïgoure et que, par conséquent, une approche préventive exige la transformation fondamentale de cette identité.

C'est en 2020 que le journal, the New York Times nous a fourni des révélations sur l'importance de la répression des ouïgours en livrant le compte rendu de quelques 403 pages de documents internes au parti qui fournissent des éléments inédits sur la politique d'internement massif de la minorité musulmane ouïgoure. La fuite est attribuée à une personnalité de « *l'establishment chinois* » qui « *espère que ces révélations empêcheront les dirigeants du parti, dont le président xi Jinping, d'échapper à la responsabilité* ».

Lancée début 2017, cette politique d'enfermement n'a jamais été, au départ, reconnue par l'État chinois. Mais elle est attestée par de nombreux travaux de chercheurs et un nombre croissant de témoignages. Les documents exfiltrés comportent des discours du président, jamais rendus publics, dans lesquels il exprime son exaspération après la série d'attentats de 2013–2014, attribués à des djihadistes ouïgours et le lancement, cette année-là, de la « *guerre contre le terrorisme* ». Il se plaint des méthodes « *primitives* » des cadres du Parti jusqu'à aujourd'hui, et encourage à « *être beaucoup plus durs* » et à « *ne montrer absolument aucune pitié* ». ²⁰⁸

Cette politique cible les intellectuels, les universitaires et artistes ouïgours de premier plan, afin d'effacer l'identité ethnique ouïgoure.

Le 25 mars 2019, l'Uygur Human Right Project avait identifié plus de 386 intellectuels ouïgours détenus et disparus depuis 2017. Par exemple, Rahile Dawut, un anthropologue de l'université du Xinjiang, qui a étudié les sanctuaires musulmans, les chants traditionnels et le folklore, a été détenu en décembre 2017 et n'a plus donné signe de vie depuis. De même, l'ancien président de l'Université du Xinjiang Tashpolat Teyip, l'écrivain et critique Yalqun Rozi et l'ancien directeur du bureau de supervision de l'éducation Satar Sawut ont disparu en 2017, alors qu'ils critiquaient peut-être les politiques de plus en plus dures de la Chine dans la région ouïgoure. Un peu plus tard, un professeur d'économie ouïgoure, basé à Pékin, Ilham Tohti, a été condamné à la prison à vie. Cet universitaire était largement respecté au niveau international en tant que voie modérée au sein de la communauté ouïgoure. Tout au long de son procès de deux jours à Urumqi, il a affirmé qu'il s'était toujours fortement opposé au séparatisme et qu'il avait passé sa vie à essayer de promouvoir de meilleures relations entre les ouïgours et la majorité Han. Aujourd'hui, on ne sait pas ce qu'il est devenu. Rappelons qu'il avait obtenu le prix Sakharov en 2019.

Il faut ici déplorer l'attitude radicale du gouvernement chinois. Ces personnalités offraient une voie modérée, ou les ouïgours pouvaient poursuivre leur pratique religieuse et culturelle, sans recourir à des idées extrêmes et isolationnistes. Ils étaient en fait des bâtisseurs de pont pour l'intégration de la société ouïgoure au sens large dans la société et l'économie chinoise moderne. Le professeur Bruce Jacobs, de l'université Monash, voit dans l'emprisonnement à vie de Tohti, qui n'a fait que critiquer les stratégies de Pékin, une tentative délibérée du parti communiste pour pousser les ouïgours vers le radicalisme et l'extrémisme.

208. New York Times, 16 novembre 2020.

Les ouïgours n'ont pas le choix. En jetant le professeur Tohti en prison pour le reste de sa vie ou même simplement en le condamnant, les officiels chinois démontrent que l'action modérée n'a aucun avenir. Les seules actions susceptibles d'aboutir sont les actions radicales, parce que l'État colonial chinois est si violent et rigoureux pour repousser toute sorte de conscience de soi ouïgour. Cette analyse est partagée par beaucoup d'experts de la Chine : en détenant une telle quantité de personnes sans raisons légales, la Chine court le risque de radicaliser ces personnes et de créer les conditions parfaites pour qu'un extrémisme violent ne se produise à l'avenir.²⁰⁹

Même si de telles observations relèvent du bon sens, elles sont balayées par la politique chinoise qui veut utiliser le radicalisme, l'extrémisme et le séparatisme comme prétexte pour poursuivre sa politique génocidaire, qui sera utilisée pour annihiler l'identité ouïgoure.

Pour, Rebiya Kadeer, présidente honoraire du congrès mondial des ouïgours, « *c'est un système arbitraire total, une sorte de détention préventive, basée sur la détention administrative, c'est-à-dire qu'il n'est pas nécessaire d'avoir été condamné pour être emprisonné. Nulle procédure, nulle possibilité de recours à un avocat et même nul chef d'inculpation. On peut rester dans ces camps très longtemps, certains à perpétuité* ». ²¹⁰

Un document de recherche potentiellement influent a été publié, en juin 2017, par l'école du Parti à Urumqi. Il révèle que « *la punition des auteurs d'infractions pénales et la transformation par l'éducation sont les éléments clés du travail de dénonciation* ». Afin de démontrer le « succès » de la rééducation, le document de recherche porte sur les résultats d'enquêtes auprès de 588 personnes rééduquées dans les préfectures d'Illi, d'Aqsu, de Kashgar et de Khotan. Alors qu'avant la rééducation, 68 % des personnes interrogées n'étaient pas au courant de leur « erreur », 99 % étaient capables à l'issue de l'internement de reconnaître *leur erreur* ou étaient disposées à dénoncer d'autres personnes qui transgressaient les réglementations légales. En conséquence, le document recommande la création d'une « *transformation centralisée par le biais de centres de formation* » dans toutes les préfectures et comtés, avec des capacités d'au moins 300 personnes chacune.

Depuis quelques années, le nombre d'arrestations et d'inculpations a été augmenté sensiblement, en 2017, par rapport aux années précédentes, confirmant l'ampleur extraordinaire qu'a prise la répression par les autorités chinoises de la minorité ethnique ouïgoure. L'O.N.G. China Human Right Defenders (CHRD), basée à Hong Kong a calculé que le nombre officiel d'arrestations avait été multiplié par 8 entre 2016 et 2017

209. Le monde, *la purge systématique et féroce de l'élite ouïgours*, 23 25 mai 2021.

210. Le monde, 28 décembre 2019.

pour atteindre 227 882, soit 21 % du total des arrestations dans toute la Chine. Les condamnations, de type politique ou pour des questions liées au « *terrorisme* » ou à l'« *extrémisme* » sont extrêmement lourdes avec des chances de recours bien inférieur à celle du reste de la Chine. Bien entendu, Pékin a immédiatement contesté cette évaluation parlant de manipulation politique. Il en va de même pour les détentions qu'elle a fini par reconnaître.

Enfin, selon un document de 2017, publié sur le site du ministère de l'éducation environ un demi-million d'enfants aurait été séparé de leur famille et envoyé dans des internats, afin d'être immergé dans la culture han et ne pouvant rendre visite à leurs familles que deux fois par semaine.²¹¹

Chen Quanguo, va développer un programme de « *déradicalisation* » en ayant recours au développement de nouveaux camps d'internement où sont pratiqués les méthodes de rééducation, décrits comme des centres de formation professionnelle.

Nous envisagerons successivement les **camps de rééducation, le concept et les méthodes de rééducation, enfin les activités professionnelles** qui y sont proposées.

a) Les camps de rééducation

Pour accélérer l'assimilation des ouïgours dans la nation chinoise, Chen Quanguo eut alors l'idée de ressusciter le système du « *laogai 劳改* » pour procéder à l'incarcération et à la rééducation des ouïgours. En 2016 sont créés des centres de formation professionnelle et, c'est à partir de 2017 qu'est mis en place le travail forcé des ouïgours. Le règlement du laogai du parti communiste chinois en précise la finalité : « *la tâche essentielle de nos installations du laogai est de punir et de réformer.... Pour définir concrètement leur fonction, elles remplissent leurs tâches dans les 3 domaines suivants :*

1 punir les criminels et les garder sous surveillance,

2 réhabiliter les criminels

3 faire participer les criminels et à la production créant ainsi de la richesse pour la société.

Nos installations du laogai sont à la fois des services de l'État et des entreprises spécialisées. »

Les modalités de l'organisation du travail coïncident avec les 11 indicateurs du travail forcé énumérés par l'organisation internationale du travail c'est-à-dire :

211. Claude Meyer, op. cit , page 197.

-Être soumis à des intimidations et des menaces, telles que la menace d'une détention arbitraire et être surveillé par le personnel de sécurité et les outils de surveillance numérique.

-être placé dans une situation de dépendance et de vulnérabilité, par exemple en raison de menaces pesant sur les membres de la famille restée au Xinjiang.

- restriction de la liberté de mouvement, par exemple par des usines clôturées.

- Isolement, comme le fait de vivre dans les dortoirs séparés de prison.

- conditions de travail abusives, telles qu'endoctrinement politique, poste de garde,

- interdiction de pratique religieuse, des heures excessives comme les cours de mandarin et des séances d'endoctrinement politique.

Le nombre de condamnations, souvent pour des motifs religieux, a été multiplié par 10 entre 2016 et 2018 pour atteindre 143 000. La sévérité des peines prononcées est d'environ 5 ans de prison ou plus pour 87 %, de ouïgours contre 14 % pour le reste de la Chine.²¹²

Le réseau de camps de rééducation a un objectif différent de celui du système pénitentiaire. Il est là pour endoctriner presque toute une minorité ethnique que les autorités estiment entre 10 et 20 pour cent de la population pour influencer positivement le reste de la population en la canalisant à travers ce système spécifique. Il est donc très vaste. Il est conçu pour trier la population. Certains détenus seront condamnés à une peine de prison pour y rester longtemps, tandis que d'autres sont soumis à une rééducation. Par exemple, seront internés des ouïgours parce qu'ils ont voyagé ou séjourné à l'étranger, Pékin étant très préoccupée par l'influence que peuvent exercer des pays musulmans et des pays arabes sur les ouïgours. Cette rééducation est présentée comme une formation professionnelle permettant aux détenus d'acquérir un savoir-faire pour leur devenir. Les médias d'État chinois affirment que cette main-d'œuvre est volontaire en niant toute utilisation commerciale du travail forcé.

En réalité, il est évident que, dans les usines situées en dehors du Xinjiang, la vie est loin d'être libre, peu de liberté de mouvement pour les travailleurs, isolés de leur famille, moins bien payés que les Hans.²¹³

La Chine a suivi de près les expériences américaines de Guantanamo et du réseau de prison noires, c'est-à-dire des lieux de détention illégale de la CIA. On dit même que Pékin se serait inspiré du projet français de 2016 de créer des centres de « *déradicalisation* » en France.²¹⁴

212. Claude Meyer, op.cit. 2021, p.196.

213. Le monde, 26 novembre 2019.

214. Pascale Nivelles, L'ombre des « *prisons noires* », Libération, 1 avril 2009 ; Régis Soubrouillard, *Chine : Le scandale des prisons secrètes*, Marianne, 12 novembre 2009.

En septembre **2020**, les autorités chinoises ont publié **un livre blanc sur l'emploi au Xinjiang**. Ce document précise que, pour aider la population à trouver un emploi, une formation a été dispensée à près de 1.3 millions de résidents chaque année depuis 2014 dans des « *centres d'éducation et de formation professionnelle* » où les gens apprennent le mandarin et acquièrent des compétences. Ces centres seraient destinés à les aider à trouver un emploi et à lutter contre la pauvreté afin de les éloigner de la détention de l'extrémisme islamiste. Le parti reconnaît donc officiellement l'existence de camps d'internement qu'il a longtemps niée.

Mais, contrairement à ce qu'il prétend, la vocation de ces centres dépasse largement la formation professionnelle. Pour le chercheur allemand Zenz « *les centres de formation professionnelle nettoient le cerveau des personnes qui ont été ensorcelées par les idéologies religieuses extrêmes* ». ²¹⁵

Selon beaucoup de médias, un génocide est méthodiquement mis en place au Xinjiang. ²¹⁶

La rééducation en Chine peut se présenter sous deux formes : la rééducation débouchant le plus souvent sur l'incarcération dans un camp ou le transfert de main-d'œuvre.

1 La vie des camps

Malgré les dénégations et les entraves officielles, nous disposons d'informations détaillées sur la situation de ces camps d'internement. Certaines proviennent de rapports d'anciens détenus ou d'anciens professeurs ouïgours contraints d'enseigner dans les camps, tandis que d'autres proviennent d'enregistrements vidéo secret. ²¹⁷ Les photographies satellites fournissent également des informations importantes, notamment sur l'emplacement, la taille et le nombre des camps.

C'est, durant **l'été 2018**, que **l'existence de camps de rééducation** a pu être établie avec certitude grâce aux investigations des chercheurs. Et c'est en 2019, à l'ONU, que la Chine a finalement reconnue l'existence de camps de formation. ²¹⁸

Un document chinois énumère **trois types d'installation de rééducation** : « *transformation centralisée par des centres de formation* », « *école du système juridique* » et « *centre de correction et de réadaptation* ». Toutes offrent des dispositifs de construction liés à ces installations, clôtures, barbelés, systèmes de surveillance, salles de garde. ²¹⁹

215. Claude Meyer, op cit. page 194.

216. Libération, 21 juillet 2020.

217. Reportage sur la chaîne Arte, 6 septembre 2022.

218. Le Point, 10 octobre 2019.

219. Jean-Michel Morel, « *ouïgours* » « *Un système de détention préventive de musulmans chinois*, Orient XX1, 11 octobre 2018 ».

Selon ce document, des installations de rééducation peuvent être installées dans des centres de détention criminelle existant, dans des centres de formation de la police ou être nouvellement construits.

En août 2017, Meng Jianzhu, alors secrétaire de la commission des affaires politiques et juridiques de Chine, a visité les prisons et les centres de détention du Xinjiang. Il souligne que l'éducation, la formation professionnelle, les interventions psychologiques et de nombreuses autres méthodes doivent permettre une transformation de l'éducation initiale pour la réformer en profondeur.

En février 2018, Zhang Chunlin, membre du comité permanent du parti du Xinjiang, a visité le comité de Yak An dans la préfecture de Kashgar et a rendu un rapport.

Ce type de rapport a pour but de permettre à la population de mieux comprendre les mesures de rééducation à grande échelle. En avril 2017, le gouvernement de la préfecture de Khotan avait déjà publié un document bilingue chinois ouïgour, intitulé « *la transformation par les classes éducatives est comme un traitement hospitalier gratuit pour les masses ayant la pensée malade* ».

Beaucoup de parents, de proches et de la population générale ne comprenant pas la transformation à travers les cours de formation et ayant des doutes, ce document permet de dissiper ces craintes en vantant les avantages de la « *transformation par l'éducation* » comme un « *traitement* » gratuit, assimilant efficacement la religiosité à une toxicomanie dangereuse. Selon cette logique, remplacer les croyances religieuses par une idéologie d'État « *correcte* » par le biais de la rééducation s'apparente à un processus de désintoxication, fourni gratuitement par un État bienveillant. Dans d'autres contextes, l'État assimile la lutte contre « *l'extrémisme* » à « *l'éradication des tumeurs* ».

Ce parallèle évoque les pratiques utilisées par les médecins nazis pour justifier l'utilisation de la population des camps de concentration.

Ces analogies médicales expliquent pourquoi l'État n'a pas besoin de mettre en place des procédures légales appropriées pour la rééducation, mais simplement d'imposer des quotas d'internement extrajudiciaire arbitrairement élevés, la rééducation étant présentée comme un « *remède* » et une « *dépendance* ». Elle ne peut avoir des effets néfastes et doit être appliquée sans discrimination. Un fonctionnaire chinois explique cette approche en termes simples. : « *Vous ne pouvez pas déraciner les mauvaises herbes cachées parmi les cultures... vous devez pulvériser et utiliser des produits chimiques pour les tuer tous... la rééducation de ces personnes est comme la pulvérisation de produits chimiques sur les cultures* ».

C'est pourquoi, il s'agit d'une rééducation qui n'est pas limitée à quelques personnes, mais qui est générale.

Le plan pluriannuel de Chen Quanguo débute par la classification des personnes en vue du projet d'épuration nationale. Ces personnes sont réparties sur une échelle de fiabilité, allant de « *sûre* », « *normale* », à « *dangereuse* ». Selon certains observateurs, ces catégories sont codées grâce à un système de couleur.

Cette classification des personnes en vue d'un projet d'épuration nationale peut être comparée à la méthode mise en œuvre par Reinhard Heydrich dans l'Allemagne nazie, lorsqu'il était gouverneur dans le protectorat de Bohême Moravie au début des années 40.

2. Les possibilités de contact avec la famille sont interdites. Les autorités se bornent à leur dire que leurs proches sont dans des centres de formation et que sans être accusés d'un quelconque crime, ils ne peuvent pas en sortir librement. Ils ajoutent que la durée de l'internement sera fonction du comportement du détenu. Si la famille insiste, les policiers répondent à la famille que ses proches ont été « *infectés* » par le virus de l'extrémisme islamique et doivent en être guéris par une quarantaine ! Les appels téléphoniques sont réglementés.

Une étude de juin 2017 publiée dans les journaux nationaux chinois affirme que la majorité des personnes enfermées ne comprend pas ce dont on les accuse au moment de l'arrestation et ajoute que la quasi-intégralité des personnes libérées (98.8 %) dit avoir compris son erreur et changer de mode de vie à la sortie des camps.

3. Les conditions de vie dans les camps sont les suivantes. En détention provisoire, une cellule carrée de 10 m de côté fait tenir 18 hommes. Ils portent des uniformes bleus pour les crimes de droit commun et des uniformes orange pour les crimes politiques. Les détenus sont ensuite envoyés dans des camps où sont séparés les hommes des femmes. Dans certains camps, l'usine est attenante au bâtiment : on y fait travailler les détenus. Tout au long de la journée, les détenus sont obligés de « confesser » un crime, celui d'être différent, et de nier leur identité d'origine et leur indépendance. En effet, est recherché une sorte de conformité forcée qui, pour les ouïghours et les Kazakhs, implique non seulement la destruction de toute capacité de penser de manière indépendante, mais jusqu'à la capacité de penser librement dans leur propre langue, ce qui est une nouvelle forme de génocide à la chinoise.

Les personnes internées se réveillent avant l'aube, chantent l'hymne chinois et célèbrent le lever du drapeau chinois à 6h30 chaque matin. Ils ont ensuite des cours d'une durée de 2h30 minimum, apprenant des chants communistes, étudiant l'histoire et la langue chinoise. À midi, ils ne mangent que de la soupe de légumes et

du pain accompagné de riz, mais très peu de protéines. Les douches sont rares et surveillées. Se laver les mains ou les pieds est considéré comme une ablution musulmane et donc très contrôlée. Des fonctionnaires leur font des discours sur les dangers de l'intégrisme religieux et de l'indépendantisme et leur font passer des tests sur les dangers de l'islam : en cas de réponse fausse, ils reçoivent un châtiment corporel. Souvent, on compte deux personnes par lit et certains camps peuvent organiser des tours de sommeil pour limiter le nombre de lits nécessaires ! Dans certains camps, les détenus sont enchaînés, sans doute au début de leur internement, avant d'être initié à une formation professionnelle.

Selon les directives de 2017, les participants doivent passer leur temps « à *crier des slogans, chanter des chants révolutionnaires et apprendre par cœur le classique des 3 caractères 三四经* ». (un des classiques chinois écrit au 12^{ème} siècle à l'époque de la dynastie Song) Une tâche particulièrement difficile pour les détenus qui ne parlent pas chinois ou sont illettrés. Dans certains camps, les prisonniers sont obligés de remplacer la bénédiction musulmane habituelle, dite avant de manger, « *bismillah* » par des remerciements à Xi Jinping. Les détenus sont forcés à manger du porc et à boire de l'alcool. Ils doivent aussi faire leur autocritique et la critique de leurs proches. Bien évidemment, ils doivent apprendre le chinois.

Ils ne sont pas autorisés à utiliser les toilettes pendant de longues périodes, ni consulter un médecin lorsqu'ils sont malades et sont contraints d'effectuer les exercices comme des soldats. Si un détenu n'obtempère pas, il est envoyé en cellule d'isolement, privé de nourriture et, ou, de sommeil pendant une longue période, battu ou torturé physiquement et, ou, psychologiquement. Ces traitements sont appliqués indépendamment du sexe ou de l'âge des détenus.

Une femme ouïgoure, Mihrigul Tursun (29 ans), a raconté aux journalistes à Washington qu'elle avait été interrogée pendant 4 jours d'affilée sans dormir, qu'on lui avait rasé les cheveux, qu'elle avait été électrocutée et qu'elle avait été soumise à un examen médical inclusif. « *J'ai pensé que je préférerais mourir plutôt que de subir cette torture et je les ai suppliés de me tuer* » a-t-elle déclaré aux journalistes.²²⁰

Selon des témoignages, des femmes musulmanes sont stérilisées, via des injections et victimes de violences sexuelles. Une sinologue, Marie Holzman signale que 80 % des stérilets posés en Chine concernent le Xinjiang.

La survenance de coronavirus a dû décimer un grand nombre de détenus, fragilisés par leurs conditions de vie.²²¹

220. New York Times, 16 novembre 2020.

221. Magnus Fiskesjö, op.cit, p421.

La **torture** est aussi utilisée. Un homme réfractaire témoigne avoir passé 5 heures debout contre le mur, ou avoir été mis à l'isolement et privé de nourriture pendant 24 heures. Des femmes racontent avoir subi des électrochocs. Si la violence n'est pas systématique, chaque témoignage de personne arrêtée l'inclut à un moment ou à un autre de son séjour.

De nombreux camps sont également accusés d'organiser un **travail forcé**, en particulier dans l'industrie textile.

En juin 2021, certains médias ont évoqué la possibilité que des **organes** soient prélevés sur les prisonniers des camps.²²² Des experts mandatés par l'ONU indiquent avoir reçu des « *informations crédibles* », selon lesquelles des prisonniers issus de minorités ethniques, linguistiques et religieuses, dont les ouïgours, sont soumis à des prélèvements forcés d'organes en Chine.²²³

Le **transport** entre les camps se réalise dans des conditions inacceptables. Une vidéo, datée de 2018, semble montrer des détenus acheminés vers des camps. En septembre 2019, une autre vidéo, filmée par drone, montre des centaines d'hommes aux yeux bandés, avec le crâne rasé et les bras attachés dans le dos, portant des vestes indiquant « *centre de détention de kasher* ». Les déplacements fréquents d'un camp à l'autre pourraient être une tactique contre la surpopulation du premier camp avec des centaines de personnes arrivant chaque jour au début de la campagne d'internement. Pour se faire une idée précise des conditions d'enfermement, il faut lire le témoignage d'un kazakh dont le livre vient d'être publié, en mai 2021.²²⁴ Pendant 5 mois, elle a été chargée de « *former* » des détenus kazakhs et ouïgours d'un camp d'internement secret, situé non loin de la frontière du Kazakhstan entre novembre 2017 et mars 2018. Un soir de novembre 2017, elle est convoquée avec 200 autres cadres à une grande réunion où leur est présenté le projet de « *déradicalisation* » des « *autochtones dans la tête est polluée par des idées nauséabondes et perfides* ». Très vite, elle doit accomplir toutes sortes de missions. En mars 2017, elle est arrêtée chez elle par des policiers qui lui passent une cagoule noire et l'emmène pour un interrogatoire, qui se répète plusieurs fois. Puis, en novembre 2017, les policiers lui donnent rendez-vous à minuit et elle est emmenée, cagoule sur la tête vers une destination inconnue. On lui fait signer une promesse de ne jamais rien révéler et elle est placée dans une petite cellule avec une tenue militaire. À 7 heures du matin, elle est conduite dans sa classe et fait face à 56 élèves « *yeux cernés de bleu*,

222. Les témoignages de Gulbahar Haitiwaji , *Rescapée du goulag chinois*, édition Équateur, 2021 et de Sayragul Sauybay et Alexandra Cavellius, *Condamnée à l'exil*, édition Hogo, doc 2021.

223. Agence France Press, *Les minorités visées pour le prélèvement forcé d'organes en Chine accusent des experts de l'ONU*. Médiapart, 9 fév 2020
vég :Justine Reix, *Comment la Chine vend les « organes halal » de ses prisonniers ouïgours aux riches*, Vice, 19 juin 2020.

224. Sayragui Sauybay, *Condamnée à l'exil*, Hugo-Doc, 2021

mains mutilées, tâche sombre sur la peau, vêtements maculés de crasse et de sang ». Il y a là des intellectuels, des cadres, des agriculteurs, en majorité des hommes. Elle doit leur enseigner le chinois, expliquer les coutumes des Hans. Régulièrement, elle est convoquée pour lire des circulaires. L'une d'entre elles spécifie que « *les cadavres des prisonniers morts dans les camps doivent disparaître sans laisser de traces* ».

Elle estime le nombre de détenus à 2500, plus de la moitié kazakhe. En mars 2018, on la renvoie soudainement à son travail. Quelques jours après, ses supérieurs lui demandent de démissionner. Elle réussit alors à s'enfuir et, avec son mari, obtient l'asile politique en Suède.²²⁵

Pour ce qui est du **nombre de détenus**, Amnesty international et l'organisation des Nations unies l'évaluait en 2018 à un million de détenus. En mai 2019, le gouvernement américain a revu cette estimation à la hausse en estimant que le nombre de détenus serait de 3 millions.

Pour ce qui est des **camps**, de 2017 à 2020, plus de 260 camps fortifiés auraient été construits. Certaines constructions mettent moins de 6 mois à être finalisées. Elles ont généralement des murs de béton épais et des miradors et de nombreuses usines sont rattachées à des bâtiments d'internement existant, ce qui soutient la thèse du travail forcé dans les camps. Sur ces 260 camps, 92 sont confirmés comme étant des camps d'internement et 176 ne sont identifiés que par observation satellite.

La construction des plus grands camps a commencé début 2018, mais la majorité a été réalisée en 2019. Une cinquantaine de camps, construits à côté d'anciennes prisons, sont démilitarisés, avec un retrait des barbelés et des miradors. Certains experts supposent qu'il s'agit d'une transition vers des camps à base de sécurité, pendant que les autres prisonniers sont transférés vers les nouveaux camps, plus sécurisés.

Le plus grand camp se trouve à Dabancheng. Long de 2 km, il a gagné encore 1 km de largeur en 2019.

Il semble que d'autres camps aient été construits en dehors de la région du Xinjiang, terre d'élection des ouïgoures. Cela s'explique principalement par le fait que les autorités tentent de cacher au monde le nombre de personnes internées, afin d'éviter une réaction internationale négative.

Pour se faire une idée plus précise du nombre de camps de détention, des chercheurs canadiens ont eu recours à l'examen des images satellites nocturnes du Xinjiang.

Comme la grande majorité des camps ont été construits sur des terrains auparavant inutilisés dans des zones éloignées ou périurbaines, il a été possible de comparer les zones éclairées au cours des premiers mois de 2017, avant que la plupart de ces camps ne soient construits, avec les zones actuellement éclairées. Les

225. *Une ouïgoure raconte l'enfer vécu dans le camp où elle était enfermée pour avoir simplement « séjournée à l'étranger »*, le monde 26 novembre 2019.

nouvelles zones d'émission lumineuses nocturnes ont été croisées avec des images satellites diurnes à haute résolution qui montraient beaucoup plus de détails. Ces chercheurs ont découvert que beaucoup de ces zones, nouvellement éclairées dans ces régions du Xinjiang étaient, soit des centres de détention nouvellement construits, soit de nouveaux points de contrôle routiers importants, utilisés pour surveiller les mouvements de personnes à travers le Xinjiang.

De leurs études, ces chercheurs canadiens et australiens ont abouti au nombre de 380 camps de détention. Mais ils ont la modestie de penser que tous les centres de détention n'ont pas encore été localisés et accueillent toutes informations pouvant conduire à l'inclusion de nouveaux camps dans leur base de données.²²⁶

b) le concept de rééducation, « *rééducation par le travail* » (laojiao 劳教) est remis au goût du jour et se présente sous des formes diverses.²²⁷

Par exemple, un rapport officiel sur le village de Dunbar (préfecture de Kashgar) établit une distinction entre :

- Les condamnés (panxing 判刑, c'est-à-dire en prison) ;
- Les suspects qui ont été détenus (shouya 收押 ; c'est-à-dire dans des centres de détention, en attente de jugement)
- Ceux en rééducation politique (jiaoyu zhuanhua renyuan 教育转化人员).

Généralement, l'utilisation du terme « *transformation par l'éducation* » au Xinjiang est limitée à la rééducation politique de la population en général (en particulier des minorités musulmanes), la rééducation politique particulière, qui vise les soi-disant « *personnes à deux visages* » (liangmianren 两面人²²⁸) les personnes détenues pour désintoxication forcée.

Toutefois, de temps en temps, ce régime s'applique également aux personnes incarcérées, généralement celles pour lesquelles s'opère une « *extrémification* » (probablement à l'égard des « *extrémistes religieux* »).

Cependant, le terme le plus courant pour la rééducation des personnes condamnées à une peine d'emprisonnement est jiaoyu gaizao 教育改造, semblable à « *réformer par le travail* » (laodong gaizao 劳动改造).

226. Une information toute récente fournie par un reportage sur la chaîne Arte nous informe qu'Adrian Zenz estimerait à 1300 le nombre de ces camps (Arte, 6 septembre 2022).

227. *Uyghurs for sale*, @ASPI_ICPC, Xinjiang's labor transfer program, 2021.

228. *Personne à deux visages*, est un terme politique chinois souvent par le Parti communiste chinois pour décrire un fonctionnaire ou un membre du parti corrompu ou idéologiquement déloyal envers le parti.

En ce qui concerne les différents noms des établissements, la réforme par le travail a généralement lieu dans les prisons (jianyu 教育), tandis que le système de rééducation par le travail se situe dans des « *installations* » ou « *camps de rééducation* (laojiao 劳教).

Plus tard, au début des années 2000, le gouvernement a lancé des cours de « *transformation par l'éducation* » débouchant sur la desextremication.

Cette rééducation est nouvelle. Elle peut se présenter sous différentes formes, plus ou moins subtiles. On peut avoir recours à l'éducation, ou la rééducation qui, si elle ne porte pas ses fruits, débouche sur l'incarcération.

Ce n'est qu'en 2014 que le concept de « *transformation par l'éducation* » au Xinjiang a été utilisé dans des contextes plus larges que le Falun gong, le manquement à la discipline du parti ou la réhabilitation des toxicomanes.

Avant cette date, les références publiques à la « *transformation par l'éducation* » dans le contexte de lutte contre l'extrémisme religieux et le maintien de la stabilité étaient très rares.

Un district de la ville de Turpan, une région majoritairement ouïgoure, a rapporté qu'en août 2013, il entreprenait une « *transformation par le biais du travail éducatif* », afin de traiter 4 types de personnes. Il ne s'agissait en aucun cas d'un internement dans une installation spécialisée, mais d'un travail éducatif.

Très rapidement, est apparu la possibilité d'internement. Un reportage d'août 2014 a décrit une nouvelle initiative de rééducation centralisée, soumettant 259 « *personnes à problèmes* » à 10 jours d'entraînement consistant à des discussions et des vidéos éducatives.

Ceci est l'un des premiers cas où la rééducation s'opère dans un cadre fermé et sur une période de temps limitée. On peut citer également qu'en 2015, dans le comté de Chaptal, dans la préfecture d'Ili, une formation de 15 jours avait été réalisée dans un site totalement fermé. Cette formation visait 42 personnes placées dans la catégorie « *classe A* » (c'est-à-dire la plus récalcitrante). La formation comprenait des exercices militaires, des chants patriotiques, une procédure de rééducation, de déclarations et de réflexions personnelles, enfin « *la mise en scène de représentation théâtrales* » et d'autres activités. Selon un rapport, toute la classe s'était levé, avait fondu en larmes, les participants annonçant avec émotion qu'ils devaient « *se repentir* » et « *devenir de nouvelles personnes.* ».

Parallèlement, le système de rééducation a commencé à évoluer vers un réseau d'installations dédiées. Un reportage, publié en novembre 2014, indiquait qu'à Shufu avait été imaginé un système de « *transformation par l'éducation* », système qui a commencé au niveau des comtés, des communes et des villages.

Un système de rééducation à trois niveaux a été mis en place progressivement. En 2015, est apparu le premier rapport de presse indiquant la capacité réelle d'une installation de rééducation centralisée. C'est ainsi que la même année un centre de désintoxication a été construit dans la ville de Khotan, utilisant une « *gestion de type militaire* ».

Il aurait détenu jusqu'à 3000 ouïgours, dont la pensée était « *profondément touchée* » par « *l'extrémisme religieux* ». La « *transformation par l'éducation* » a été réalisée grâce à l'éducation, aux conseils psychologiques, aux conférences sur la politique gouvernementale.

Parallèlement, les méthodes de rééducation sont devenues de plus en plus sophistiquées. En 2014, le district de Ghujia, une région majoritairement ouïgoure, a soumis 5000 personnes à une rééducation. Afin d'améliorer l'efficacité transformationnelle, les « *personnes ciblées* » ont été regroupées en 4 groupes, en fonction de la gravité perçue.

Le groupe A, le plus récalcitrant des « *détenus en situation* » a reçu 20 jours de formation.

Le groupe B, le groupe « *têtu de la pensée* » a eu 15 jours de formation.

Le groupe C visait ceux qui avaient une « *pensée instable* » et qui étaient influencés par la pensée extrémiste, soumis à une formation de 7 jours.

Le groupe D concernait ceux qui avaient reçu « *une légère influence* » du fait de leur pensée instable et influençable, déjà réformés, (4 jours de formation).

Le même système de rééducation en 4 groupes aurait été mis en place dans le comté de Yuli, pour 1/3 de la population ouïgour. Selon le rapport de travail du gouvernement, il y avait eu 96 « *cours de transformation par l'éducation* » ou 91 % des participants ont été « *transformés* » avec succès. Le système en 4 groupes a continué à être déployé dans les années suivantes.

À la fin de 2015, le secrétaire d'un comté du Xinjiang a déclaré que dans un village musulman typique, 70 % de la population avait changé simplement grâce à un environnement favorable et était donc facilement transformable. En revanche, les 30 % restants étaient « *pollués par l'extrémisme religieux* », nécessitant une éducation concentrée par le travail, à l'issue de laquelle 5 % appartenait à la fraction endurcie.

En avril 2017, la région a déclenché une campagne de rééducation sans précédent, les taux d'internement dans les régions à majorité musulmane semblant surtout correspondre au ratio énoncé par le secrétaire du comité de Khotan.

D'une manière générale, il ressort des expériences de rééducation entreprise en 2014 et 2016 que, plutôt que de se concentrer sur les « *personnes à problèmes* », il est préférable d'interner une grande fraction de la population adulte dans des établissements de rééducation nouvellement construits ou rénovés.

Dans une large mesure, cet internement à grande échelle se déroule sous le couvert d'une formation professionnelle. C'est courant 2016 que commencent les internements de masse.

C'est dans ce contexte que Chen Quanguo est intervenu en mettant à profit les expériences conduites dans différentes régions du Xinjiang, pour intensifier la rééducation. ²²⁹

Le nombre de ces camps augmente de façon exponentielle. Chen distribue les discours du président à tous les hauts fonctionnaires de la région et il les exhorte à « *rafler tous ceux qui doivent l'être* » (ying shou jin shou 应收尽收). Cette politique n'a pas recueilli l'adhésion de tous ses subordonnés.

Plusieurs hauts fonctionnaires ont exprimé leur désaccord avec ces mesures, opposant à Chen qu'elles aggraveront les tensions raciales et empêcheront la croissance économique dans la région. La sanction ne s'est pas faite attendre. La plupart du temps, ils perdent leur emploi. L'un en particulier, Wang Yongzhi, est emprisonné après avoir signé une profession d'ivresse au travail et après avoir libéré secrètement plus de 7000 prisonniers. En tout, 12 000 membres du Parti au Xinjiang font l'objet d'une enquête pour leur opposition aux mesures de répression. ²³⁰

3° les activités professionnelles

La formation professionnelle comprend la fabrication de vêtements et de chaussures, la transformation des aliments, l'assemblage de produits électroniques, la composition et l'impression, la coiffure et le commerce électronique. Grâce à ces formations, les ouïgours sont censés « *faire l'expérience de l'émancipation idéologique* » et bénéficier de meilleures opportunités d'emploi. Toute cette activité est commercialisée au profit d'entreprises occidentales spécialisées dans les produits manufacturés comme les vêtements ou les chaussures, qui, comme nous allons le voir, ont y ont attiré la foudre des gouvernants et entraîné des poursuites judiciaires. Bien entendu, il s'agit toujours d'un travail forcé. ²³¹

229. Sylvie Lasserre, *Voyage au pays des ouïgours* édition Hesse, 2020 p. 9.

230. Régis Soubrouillard, *Chine : Le scandale des prisons secrètes*, Marianne, 12 novembre 2009.

231. Claude Meyer op cit.,p.1 86.Laurence Defrenoux, *Travail forcé des ouïghours*, libération 14 décembre 2020.

L'organisation internationale du travail s'est saisie du problème du travail forcé en 2022. Un éminent collègue d'experts du droit du travail a exprimé, en février 2022, sa profonde inquiétude face au traitement des minorités ethniques et religieuses dans le Xinjiang et a exhorté Pékin à changer ses méthodes, dans un rapport de l'organisation internationale du travail.

Ce comité, formé de 20 experts indépendants chargés d'évaluer l'application des conventions de l'organisation internationale du travail, exprime « *sa profonde inquiétude au regard des orientations des politiques* », répertoriés dans de nombreux documents officiels chinois, dans un rapport annuel destiné à faire le point sur le respect des conventions de l'OIT, pays par pays. Le comité d'experts exige de la Chine qu'il « *réoriente le mandat des centres de formation professionnelle et d'éducation* » qui sont actuellement « *des centres de rééducation politique basés sur des détentions administratives* ». Il exhorte la Chine à faire en sorte que les activités de formation professionnelle et de placement « *aident les minorités ethniques et religieuses dans leur propre intérêt et en accord avec leurs aspirations, en tenant compte des besoins de la société* ».

La Chine a rejeté en bloc ces accusations, tout particulièrement le travail forcé porté par la confédération syndicale internationale et corroboré par de nombreuses publications d'O.N.G. Pour Pékin, ces informations sont des accusations « *fausses et motivées politiquement* ».

La politique a poussé des européens, à mentionner la question du travail forcé dans l'accord sur la protection des investissements au lequel ils sont parvenus avec Pékin, la 31 décembre 2020. Les occidentaux réclament avec insistance la ratification des conventions sur le travail forcé.

Pékin affirme qu'il s'agit de centres de formation professionnelle destinées à éloigner les Ouïghours du terrorisme et du séparatisme.

Lorsque la campagne de rééducation a porté ses fruits, que tous les stagiaires ont été diplômés, ils sont désormais contraints de travailler dans des usines, situées à l'intérieur du Xinjiang. Mais des usines chinoises se trouvant en dehors de la province s'approvisionnent également en transfert de main-d'œuvre relancée et exploitée par le gouvernement.

La technique du transfert de main-d'œuvre a été développée approximativement à partir de 2017. Son objet est de transférer des ouïghours, soit à l'intérieur du Xinjiang, soit vers d'autres provinces dans des usines locales. A l'issue de leur internement, les détenus sont orientés dans une multitude de camps situés sur l'ensemble du territoire chinois.

Les données recueillies auprès des médias d'État chinois indiquent que plus de 80 000 travailleurs ont été transférés hors du Xinjiang entre 2017 et 2019. Ces transferts ont augmenté progressivement et les autorités affirment avoir dépassé à plusieurs reprises leurs objectifs.

À titre d'exemple, en 2017, selon les médias d'État, 20 859 travailleurs ruraux excédentaires ont été transférés pour travailler dans d'autres provinces.

Ces transferts s'inscrivent dans « *la campagne de grève contre l'extrémisme violent* » lancée au Xinjiang. Elle vise à développer un processus de rééducation. Le programme de transfert est devenu une priorité politique de plus en plus importante pour le gouvernement chinois ces dernières années.

Mais, à part les incitations politiques, l'activité « *d'achat* » et de « *vente* » de main-d'œuvre ouïgoure peut-être très lucrative pour les gouvernements locaux et les courtiers commerciaux.

Les travailleurs sont rémunérés. Comme le personnel des camps ne perçoit pas toujours de salaire versé par l'État, ce sont les prisonniers qui les financent. Ce qui explique qu'il n'y ait pas d'extermination ciblée dans les camps chinois comme sous les nazis. Les gardiens ont intérêt à ce qu'ils restent en vie pour pouvoir les exploiter. À titre d'exemple, le salaire minimum légal à Urumqi était de 1620 yuans (232 \$) par mois en 2018.

Des publicités pour le « *travail ouïgour parrainé par le gouvernement* » ont commencé à apparaître. C'est ainsi qu'en février 2019, une entreprise, basée à Qingdao, a publié un avis faisant la promotion d'un grand nombre de travailleurs « *qualifiés sûrs et fiables* » pour un transfert dans une dizaine de provinces de Chine. Une autre annonce prétendait pouvoir fournir 1000 travailleurs ouïgours âgés de 16 à 18 ans.

En réalité, on peut craindre que ce transfert de main-d'œuvre ne soit qu'un moyen détourné de diffusion des minorités du Xinjiang dans la Chine entière, afin de les couper de leur lieu d'origine. Et les isoler de leur patrimoine culturel.

Le dernier rapport du chercheur allemand Adrian Zenz, publié le 2 mars 2021, contient des révélations inédites sur le travail forcé des jeunes ruraux ouïgours. L'essentiel des développements ci-dessous est emprunté au remarquable livre de Pierre- Antoine Donnet, *Chine, le grand prédateur*,²³²

Déjà en décembre 2020, le chercheur avait publié un premier article, consacré au transfert forcé de travailleurs ouïgours, dans lequel il établissait l'existence de deux types de travail forcé.

232. Éditions de l'Aube, septembre 2021.

Le premier concerne les détenus dans des camps de rééducation. Une fois « *diplômés* », c'est-à-dire jugés « *déradicalisés* » et aptes à retourner à une « *vie normale* », ces détenus ne sont pas libérés, ils ne reviennent pas dans leur famille, mais sont contraints de travailler, soit dans des usines voisines, proches du camp, soit dans des fermes d'État, généralement pour y cueillir le coton.

C'est ce coton qui permet la fabrication de vêtements achetés pour le compte de marques occidentales et qui a soulevé l'indignation du monde, obligeant certaines d'entre elles à cesser tout contact avec la Chine.

Le deuxième type de travail forcé concerne potentiellement un segment beaucoup plus important de la population ouïgoure. Il s'agit de ce que les chercheurs chinois appellent « *la main-d'œuvre surnuméraire du sud du Xinjiang* ». ²³³ Dans cette région pauvre où les ouïgours représentent 90 % de la population, beaucoup de jeunes sans emploi sont recrutés par le gouvernement chinois pour les former avant de leur trouver un emploi dans des industries chinoises de textile ou dans des mines.

C'est en étudiant ces problèmes que le chercheur allemand Adrian Zenz s'est rendu compte que ces transferts n'étaient pas volontaires, mais forcés, conclusions qu'il a livrées dans son rapport du 2 mars 2021. ²³⁴ Zenz s'est appuyé sur nombre de documents publics émanant d'organismes chinois officiels, notamment, le « *rapport Nankai* » de 2018, issu de l'Université de Tianjin.

Il montre que ce transfert de plus en plus massif ne répond pas à des objectifs économiques prioritaires pour réduire l'extrême pauvreté. Il pense que l'objectif de Pékin est de casser les structures familiales et villageoises sur lesquels se fonde la communauté ouïgoure. Le chercheur allemand puise ses sources sur « *les publications de chercheurs chinois qui révèlent selon lui l'existence d'un plan à long terme visant à « prolétarianiser » cette jeunesse rurale en l'envoyant travailler de gré ou de force dans les zones industrielles, dans le but de modifier radicalement la structure de la société ouïgoure. Un autre but de ces mesures est de « modifier la façon de penser de ces jeunes ruraux, de les sortir de leur « arriération », leur « étroitesse d'esprit », ... de les rendre plus « modernes », plus « mobiles », plus « productifs », plus attirés par l'argent et les « valeurs matérielles* ». ²³⁵

On peut craindre que cette politique de contrainte, la création d'installations d'enseignement professionnel, la diffusion d'usines dans l'ensemble de la Chine, ne développe un regain de violence, qui pourrait être alimenté par la diaspora ouïgour et fasse perdre assez rapidement leur identité aux détenus transplantés.

233. Donnet, op.cit. p. 45.

234. Publié par plusieurs organes de presse, *le think tank américain Jamestown foundation*, Le Nouvel Obs, la BBC, le Sudddeutsche Zeitung.

235. Donnet, op.ci3°

Les autorités chinoises et les universitaires chinois estiment, pour leur part, que ces efforts ont eu des « *effets positifs* ». En octobre 2018, le gouverneur du Xinjiang, Shorat Zakir, a déclaré que la région était à l’abri des incidents violents, depuis près de deux ans, grâce à cette politique.

Cependant, l’appréciation et l’évaluation des effets réels de cette politique n’ont pas encore été faites. D’un point de vue théorique, il est peu probable que les tentatives d’influencer les expressions religieuses, culturelles et politiques de la minorité ethnique par des méthodes involontaires et des interventions directes soient efficaces. Au contraire, cela pourrait conduire à une escalade des tensions ethniques au Xinjiang.

C) Un génocide programmé ?

Des rapports crédibles, toujours plus nombreux, nous informent de l’existence d’un vaste réseau de camps de « *rééducation politique* » où plus d’un million de personnes seraient détenus arbitrairement. Ces rapports font état de violations généralisées et systématiques des droits de l’homme, notamment de torture ou de traitements cruels, inhumains et dégradants, de stérilisations forcées, de violences sexistes et sexuelles et de séparation forcée d’enfants. La liberté de religion, les libertés de circulation, d’association et d’expression, ainsi que la culture ouïgoure, feraient l’objet de sévères restrictions. Il ressort des témoignages des rescapés qui ont réussi à quitter le Xinjiang que la volonté du gouvernement chinois n’a cessé de s’amplifier dans la province évoquant la situation du Tibet. Exilés en France, en Turquie ou au Kazakhstan, les rescapés des camps de rééducation chinois livrent des témoignages terribles, mais précieux pour comprendre la politique à l’œuvre dans la région du Xinjiang. Ajoutons à cela, la reconnaissance tardive par le gouvernement chinois de l’existence de ces camps, qui prétend qu’il s’agit d’établissements pour faire acquérir aux ouïgours une formation professionnelle.

Ce tableau, très pessimiste, devrait convaincre aisément tout chercheur de la preuve de violation de droits de l’homme ou d’actes de génocide.

Pourtant, il convient d’être prudent. Il est malaisé de s’appuyer sur des témoignages ou des fuitages de documents adressés à la presse pour affirmer avec une certitude absolue que la politique conduite par le gouvernement de Pékin constitue un génocide comme l’affirment les médias et les chercheurs. En effet, à l’heure actuelle, il n’est pas possible de se rendre au Xinjiang pour vérifier de telles affirmations. Ce que l’on peut dire, c’est qu’il y a une très forte probabilité que de tels agissements se produisent, mais pas une certitude absolue. Nous ne mettons pas en doute la conscience professionnelle d’un chercheur comme Adrian Zenz. Mais les observations satellitaires d’où l’on déduit le nombre de camps d’internement peuvent paraître contestables. Il est vrai qu’un tout récent rapport d’un expert de l’ONU, publiée le 17 août 2022, évoque du

« *travail forcé* » au Xinjiang, ce qui pourrait constituer un crime contre l'humanité. Le document évoque une « *surveillance excessive* » des employés, des « *restrictions de déplacement* par l'internement », des « *menaces de violences physiques et/ou sexuelles et autres traitements inhumains et dégradants* ». Cependant, ajoute le rapport, cela « *mérite une analyse indépendante plus approfondie* ». Si bien que comme nous le verrons plus loin, l'affirmation de l'existence d'un génocide pose question.

Soucieux de lutter contre la politique d'assimilation du gouvernement chinois vis-à-vis de la minorité ouïgoure, contre les atteintes répétées aux droits de l'homme, des États dont la France se mobilise et pose la question de savoir si de telles atteintes ne relèvent pas du crime de génocide. Les instruments juridiques sont de deux ordres, d'une part, le code pénal français, d'autre part les instruments diplomatiques internationaux. L'étude de ces documents nous permettra de nourrir le débat.

1° Les instruments juridiques

a) En France

En droit français, le génocide est un crime contre l'humanité introduit dans le code pénal français en 1994. Il est prévu et réprimé par les articles 211-1 et 213-à à 213-5 du code pénal au titre Ier du livre 2, intitulés « *Des crimes contre l'humanité* ».

Ce crime est défini comme « le fait, en exécution d'un plan concerté tendant à la destruction totale ou partielle d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux, ou d'un groupe déterminé à partir de critères arbitraires, de commettre ou de faire commettre, à l'encontre de membres de ce groupe, l'un des actes suivants :

atteinte volontaire à la vie ;

atteinte grave à l'intégrité physique ou psychique ;

soumission à des conditions d'existence de la nature à entraîner la destruction totale ou partielle du groupe ;

mesures visant à entraver les naissances ;

transfert forcé d'enfants ».

Il a été jugé que l'avortement, dans les limites autorisées par la loi, était étranger à l'incrimination de génocide. Les auteurs ou complices du crime de génocide sont punis de la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une peine de sûreté d'une durée maximum de 22 ans. S'y ajoute un éventail de peines complémentaires.

La différence entre génocide et crime contre l'humanité réside dans le fait que le génocide vise des actes commis dans l'intention de détruire un groupe national, ethnique, racial ou religieux, alors que le crime contre l'humanité vise des actes commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique lancée contre des populations civiles.

b) Au plan international

Deux documents officiels internationaux définissent le génocide : la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, le 9 décembre 1948 et le statut de Rome de la Cour pénale internationale, adopté le 17 juillet en 1998.

La convention en son article 2 et le statut dans son article 6 entendent par (crime de) génocide :

« L'un quelconque des actes ci-après commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :

a) meurtre de membres du groupe ;

b) atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe

c) soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle

d) mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe

e) transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe ».

Et qu'en est-il du crime contre l'humanité ? Il s'agit d'une infraction spécifique commise dans le cadre d'une attaque de grande ampleur visant des civils, quelle que soit leur nationalité. Ils comprennent, la torture, les violences sexuelles, l'esclavage, la persécution, les disparitions forcées, etc. Cette incrimination a été créée en 1945 dans le statut du tribunal militaire de Nuremberg établi par la charte de Londres.

En droit international, le génocide et le crime contre l'humanité sont des incriminations distinctes, mais ce dernier a aussi un sens embrassant alors des crimes comme le génocide.

Les catégories et les définitions du statut de la cour pénale internationale, créées et séparées à dessein lors de la conférence de Rome de 1998, sont sans ambiguïté.

Le génocide est un cas particulier, ni un crime contre l'humanité, ni un crime de guerre. Les génocides ne relèvent pas de la compétence de la cour « *en particulier lorsqu'ils s'inscrivent dans le cadre d'un plan ou d'une politique ou lorsqu'ils font partie d'une série de crimes analogues commis sur une grande échelle* », telle qu'exprimée dans l'article 8 sur les crimes de guerre.

Si cette convention a été largement acceptée par la communauté internationale, notamment la Cour pénale internationale et ratifiée par la grande majorité des États, la Chine s'est refusée à la ratifier.

D'ailleurs, l'intentionnalité de la destruction, la volonté politique manifeste font l'objet de controverses qu'il convient d'exposer.

Le professeur Sermet a relevé la difficulté que soulève le génocide qui vise un « *groupe national, ethnique, racial ou religieux, et non la population civile en soi, laquelle est liée à la notion de crime contre l'humanité*. Cette difficulté « *réside dans sa proximité avec l'ethnocide* ». Or, précise-t-il « *la construction de la notion même d'ethnocide pose question* ». Toutefois, la déclaration de San José sur l'ethnocide du 11 décembre 1981, adoptée sous le patronage de l'Unesco, fournit un élément de réponse : « *l'ethnocide signifie que l'on dénie aux membres d'un groupe ethnique, collectivement ou individuellement, le droit d'utiliser, de développer et de transmettre leur langue et leur culture propre. C'est là une forme extrême de violation massive des droits de l'homme* ». ²³⁶

À ce jour, l'ONU reconnaît trois génocides : le génocide des Arméniens commis par l'empire ottoman en 1915–1916 ; le génocide des juifs commis par les nazis, entraînant 6 millions de morts ; le génocide des Tutsi commis par le pouvoir hutu, au Rwanda, en 1994. Il faut y ajouter le massacre de 7000 à 8000 musulmans de Bosnie commis par des Serbes en 1995 à Srebrenica, reconnu par le tribunal pénal pour l'ex Yougoslavie, ainsi que la traite des Noirs commise par la France. La loi du 21 mai 2000 a reconnu que la traite négrière et l'esclavage constituaient des crimes contre l'humanité.

Mais il y a également d'autres massacres dont le caractère génocidaire est discuté. La liste est longue. Pour nous en tenir aux plus récents, on peut citer les massacres des Kurdes commis par Saddam Hussein entre 1960 et 2003, ceux du Kampuchéa démocratique entre 1975–1979 par Pol Pot et les Khmers rouges, qui avaient ordonné le massacre des leurs, ceux du Darfour au Soudan en 2004, celui du Tibet en 1959, lors de l'invasion par les autorités chinoises de la province. (Qualification donnée par le gouvernement tibétain et la commission internationale de juristes)

Si on prend le cas du Cambodge, Pol Pot avait ordonné le massacre de son peuple dans un but avoué « *d'uniformisation* » ethnique, religieuse et idéologique, causant la mort de 1,7 millions de Cambodgiens. Près de 40 ans plus tard, en novembre 2018, le tribunal international, parrainé par l'ONU, a déclaré les deux derniers grands dirigeants, encore en vie coupable de « *génocide* ».

236. Sermet, *Une anthropologie juridique des droits de l'homme : Les chemins de l'océan Indien*, Paris, Edition des archives contemporaines, 2009, page 266.

2° Le débat

Il porte sur deux points essentiels, d'une part, les violences, arrestations et internements des ouïgours adultes et, d'autre part, la politique de séparation des parents de leurs enfants.

a) en ce qui concerne les **adultes**, les violences dont est victime la population ouïgoure, de par leur gravité, relèvent-elle du crime de génocide ? L'intention de détruire, le génocide sont, avec la persécution, les seuls crimes contre l'humanité qualifiés d'un dol spécial, à côté du dol ordinaire, à savoir l'intention de commettre.

1. Le génocide se distingue d'autres crimes en ce qu'il comporte un **dol spécial**, ou dolus specialis. Le dol spécial d'un crime est l'intention précise requise comme élément constitutif du crime que le criminel ait nettement recherché à provoquer le résultat incriminé, à savoir celui de détruire le groupe ciblé. En d'autres termes, « *la perpétration de l'acte incriminé dépasse alors sa réalisation matérielle pour s'insérer dans la réalisation d'un dessin ultérieur, qui est la destruction totale ou partielle du groupe* ».

En d'autres termes, le contenu de l'intention génocidaire réside dans **la conscience de participer à une entreprise de destruction et la volonté de sélectionner des victimes**. L'exigence de l'intention est requise.²³⁷

Par conséquent, la commission de l'un des actes susmentionnés ne serait pas qualifiée de génocide, si l'auteur n'avait pas l'intention de détruire en tout ou en partie le groupe, même lorsque les victimes sont très nombreuses. Le contenu de l'intention génocidaire réside dans la conscience de participer à une entreprise de destruction et la volonté de sélectionner les victimes.²³⁸ En revanche, l'existence du dol spécial permet de punir l'auteur pour génocide, alors même que le nombre des victimes est très limité.

Bien que le dol spécial demande à être prouvé clairement dans tous les cas d'espèce, sa preuve peut être directe ou se déduire des circonstances de l'affaire, telle la dimension des atrocités commises ou l'attaque systématique d'individus en raison de leur appartenance à un groupe déterminé.

En revanche, il n'est pas nécessaire pour l'existence du dol spécial, que l'intention de l'auteur se situe dans le cadre d'un plan ou d'une politique d'un État ou d'une autre institution, de manière que le génocide pourrait être commis par un seul individu.

Cette conclusion, suivie par la jurisprudence internationale, qui a indiqué qu'un plan ou une politique étatique ne pourrait fournir la preuve du dol spécial, sans en être un élément constitutif, semble toutefois être contesté

237. M.L.Rassat, *Droit pénal spécial*, 2018, n°774

238. Mathieu Jacquelin, *L'incrimination de génocide, Étude comparée de la cour pénale internationale et du droit pénal français*, Centre de droit pénal spécial, 2014 ; voir eg. Lepage et Matsopoulou, *droit pénal spécial*, PUF, 2014, p22.

par le droit applicable à la cour pénale internationale, selon lequel le comportement de l'auteur doit s'inscrire dans le cadre d'une série manifeste de comportements voisins dirigés contre le groupe.

2 En second lieu, la définition du génocide proposé dans la Convention de 1948 pose la question de savoir si la destruction du groupe envisagée par l'auteur du crime doit s'entendre au sens physique ou biologique ou si d'autres formes de destruction de l'identité d'un groupe, culturel, politique ou sociale peuvent également avoir un rôle à jouer. La jurisprudence internationale s'en est jusqu'ici tenue à une interprétation restrictive, qui puisse être clairement confirmée en droit international coutumier.

Dans cette optique, on a affirmé que l'attaque limitée au caractère culturel ou sociologique d'un groupe humain, pour anéantir ces éléments qui donnent une seconde identité par rapport au reste de la communauté, ne serait pas susceptible d'être qualifié de génocide. Le qualificatif d'ethnocide, si l'on suit cette décision, ne pourrait donc pas être retenu.

Malgré cette jurisprudence, le débat reste ouvert car, lors de l'élaboration de la Convention, avait également été envisagé cette hypothèse et la proposition ne fut abandonnée qu'après un vote. Le texte actuel se borne à parler de destruction, sans la qualifier autrement, bien qu'un recours aux travaux préparatoires mène à la conclusion que la destruction culturelle d'un groupe n'est pas comprise dans la notion de génocide retenue par la Convention. Mais on peut se demander si la lettre du texte ne peut pas se prêter à une interprétation plus large qui permettrait d'y inclure le génocide culturel, c'est-à-dire l'ethnocide.

De surcroît, et même si l'on s'en tient à l'interprétation restrictive donnée par la jurisprudence, et s'il est vrai que la convention a pour but de codifier le droit coutumier, on peut se poser la question de savoir si cette codification est exhaustive et reflète le droit coutumier dans toute son ampleur ou si l'exclusion du génocide culturel n'est pas plutôt due à l'opposition de quelques États au cours des négociations qui ont abouti à la conclusion de la convention et se situe par conséquent seulement au niveau du droit conventionnel.

La restriction de la notion de destruction du groupe ciblé que l'on vient de mentionner a posé le problème de savoir si elle implique également que la liste des actes punissables est une liste fermée, ou si d'autres actes pourraient constituer des actes de génocide. La question a été soulevée dans le cadre de la commission systématique d'actes de violences sexuelles, au cours du génocide au Rwanda en 1994.

Bien que ces actes ne figurent pas dans la liste de la Convention de 1948, la jurisprudence a conclu qu'ils pouvaient être inclus dans la définition de génocide, car ils contribuent à la destruction du groupe. Tout

particulièrement, on a affirmé que **c'est le cas des viols « ont eu pour effet d'anéantir physiquement et psychologiquement des femmes tutsies/hutues, leur famille et leur communauté »**. La violence sexuelle faisait partie intégrante du processus de destruction particulièrement dirigée contre les femmes tutsies/hutu, et ayant contribué de manière spécifique à leur anéantissement et à celui du groupe tutsi/hutu, considéré comme tel. Cette décision a été reprise de façon constante dans la jurisprudence concernant le génocide rwandais.

3. Est-ce à dire qu'un pays pourrait être traduit devant la cour pénale internationale, basée à La Haye, fondée par le statut de Rome de 1998 et fonctionnelle depuis 2002 ?

On sait que l'État ne peut être traduit devant cette Cour. Seules peuvent l'être des personnalités tenues pour responsables, les dirigeants, chefs d'État, ministres qui ont commis ou ordonné ces crimes. Dans le passé, en 2014, la justice espagnole avait demandé à Interpol d'émettre des mandats d'arrêts internationaux contre Jiang Zemin et d'autres responsables chinois pour génocide présumé au Tibet.²³⁹ En l'espèce, pourraient être visés le président Xi Jinping et Chen Quangdong.

Mais la Chine, comme les États-Unis, la Russie ou Israël n'ayant pas ratifié le statut de Rome, une telle perspective doit être écartée. Sans doute, le Conseil permanent de sécurité de l'ONU pourrait, dans l'absolu, être saisi, sauf qu'en l'occurrence, la Chine est un membre permanent du Conseil de sécurité et possède à ce titre un droit de veto. Si bien que, dans la configuration actuelle, les chances de voir Xi Jinping et Chen Quangdong, traduits devant une Cour internationale, sont nulles.

Il en sera de même pour les plaintes déposées contre la Chine, Pékin et le président Xi Jinping pour leur rôle supposé dans la propagation de la pandémie.

Sans doute, des recours sont parfois possibles.

En Syrie, l'Assemblée générale de l'ONU a créé, en 2016, des mécanismes d'enquête, afin de contourner le blocage du conseil de sécurité, qui a son bureau à l'arrêt depuis 2017. Des équipes dédiées peuvent enquêter et rassembler des preuves et des témoignages contre Bachar el-Assad, en espérant un jour, un procès.

De son côté, la Cour internationale de justice, émanation de l'ONU, peut aussi être saisie, comme elle l'a été, en 2019 par la Gambie contre le Myanmar, au sujet des Rohingyas, pour ne pas avoir respecté la Convention de l'ONU sur le génocide. En janvier 2020, la Cour a ordonné au Myanmar de prendre les mesures nécessaires

239. Journal les Echos, fév 2014

pour protéger cette minorité. Cette décision de la Cour est censée être contraignante. En théorie, elle s'impose aux États. La même année, une plainte a été déposée à la Cour de La Haye.²⁴⁰

On voit que le droit international est très riche, mais la souveraineté des grandes puissances s'impose encore et la superbe de l'empereur chinois domine. Pour l'atteindre, ne peut-on pas alors retenir le génocide dans le cas des enfants séparés de leurs parents ?

b) Les droits de l'enfant

Deux voies paraissent possibles.

D'abord, l'article 2 de la Convention pour la prévention et la répression du génocide vise dans son alinéa « *le transfert forcé d'enfants d'un groupe à un autre* ». Mais, la Chine n'ayant pas ratifié cette convention, cette voix est fermée.

En revanche, ne pourrait-on pas faire référence à la Convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989, dont l'article 30 énonce : « *dans les États où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques ou des personnes d'origine autochtone, l'enfant autochtone ou appartenant à l'une de ces minorités ne peut être privé du droit d'avoir sa propre vie culturelle, de professer et de pratiquer sa propre religion, d'employer sa propre langue en commun avec les autres membres de son groupe* ».

La Chine ayant ratifié cette Convention n'est-elle pas obligée de s'assurer que les minorités nationales bénéficient de la protection concernant les « *minorités ethniques, religieuses ou linguistiques* » ? La Chine elle-même n'est-elle pas allée plus loin, ne s'est-elle pas liée les mains, lorsque l'assemblée populaire nationale avait adopté, le 3 avril 1992, la loi relative aux délégués de l'assemblée populaire nationale et des assemblées populaires locales. Dans ce texte, l'article 38 énonce : « *dans l'exercice de leurs fonctions, les délégués des minorités nationales devront recevoir l'aide nécessaire et les services concernés devront dûment tenir compte de leur langue et coutumes respectives* ».

La presse nous apprend que la Chine sépare les jeunes enfants ouïgours de leur famille pour leur inculquer l'idéologie du parti. Lorsque les parents sont incarcérés, leurs enfants sont pris en charge par les autorités locales et installés dans des camps éducatifs ultra sécurisés, dans lesquels ils sont placés dans une immersion totale de la culture chinoise, apprentissage du mandarin, endoctrinement politique etc. avec interdiction de parler ouïgour sous peine de sanctions.²⁴¹

240. Sur les massacres commis en Ukraine, voir Didier Rebut, *crimes de guerre en Ukraine : ce que peut ou non la cour pénale internationale*, le monde, 15 avril 2022.

241. Le monde, 12 juillet 2019, Meyer p197.

Pour Adrian Zenz, la séparation des familles « *Constitue un élément distinct et stratégique de la campagne de rééducation menée au Xinjiang et pas seulement une conséquence de l'enfermement des parents. Le but est que toute une jeune génération soit élevée loin des lieux de culte, parle couramment chinois et connaissent l'idéologie du parti sur le bout des doigts* » mais le traumatisme infligé aux enfants arrachés de force à leurs parents pourrait s'avérer à double tranchant. « *Les enfants découvriront un jour qu'ils sont différents, que leur identité a été réprimée par la force. Certains pourront répondre par la radicalisation et l'extrémisme. Cela peut créer, à terme, une nouvelle forme de terrorisme ou de séparatisme* ».

Cette politique consistant à séparer les enfants de leurs parents tombe sur le coup d'une autre incrimination visée à l'article 211-1 de code pénal relatif au génocide, sanctionnée d'une peine de réclusion criminelle à perpétuité dont on pourrait faire également application.

S'il est établi que, dans la communauté musulmane ouïgoure, les enfants sont séparés de leurs parents, n'est-il pas possible de faire référence à cette Convention ? Il faut simplement remarquer que ces textes datent de 1989 et 1992. Or le président a pris ses fonctions fin 2013 et doit considérer ces textes comme obsolètes.

Il semble maintenant clairement établi que la politique répressive du gouvernement chinois cible la population musulmane, dans la région du Xinjiang, en ayant recours à des procédés constituant une « *atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe* ». Notamment, l'endoctrinement des mineurs est au cœur de la vaste entreprise d'acculturation des minorités mises en œuvre par Pékin. À travers un système d'internat obligatoire dans le cadre de l'enseignement public, ces mineurs sont soumis, dès la maternelle, à un endoctrinement massif et même sont incités à dénoncer leurs propres parents.²⁴²

Nous ne pensons pas que la Chine veuille détruire tout ou partie de la population ouïgoure. À notre avis, comme l'a confirmé Adrian Zenz, **l'intention du gouvernement chinois n'est pas d'anéantir la communauté ouïgoure, mais de la rendre productive.** Il a donc tout intérêt à la laisser en vie. Il a fait un parallèle avec le génocide du Cambodge ou Pol Pot insistait sur la nécessité d'une purification de la nation, convaincu que cette dernière ressortirait renforcée.

La politique du Parti ne vise pas la mort des ouïgours, mais faire disparaître la religion, la langue et la culture ouïgoure, politique accompagnée d'une vaste campagne de destruction matérielle des mosquées et des cimetières pour parvenir à « *remodelage forcé* » de l'individu, selon l'expression d'Adrian Zenz. Pour lui, l'élimination physique des ouïgours « *n'est pas du tout l'objectif de Pékin* » et « *il est très probable qu'elle n'aura pas lieu* ».

242. Libération, 5 octobre 2019.

Son analyse est confirmée par ses dernières recherches publiées en 2021 sur le travail forcé des jeunes ouïgours qui sont classés en deux catégories, ceux qui sont détenus dans des camps de rééducation et, une fois diplômés, sont contraints de travailler dans des usines voisines et ceux que les chercheurs chinois appellent la main-d'œuvre surnuméraire du sud du Xinjiang, qui sont placés d'office dans les usines. Dans les deux cas, leur travail obligatoire produit des revenus à la fois pour leurs gardiens et pour les responsables des camps, qui n'auraient aucun intérêt à les faire disparaître.

Mais d'autres chercheurs ne partagent pas ce point de vue. Pour Kyle Matthews, directeur de l'institut montréalais d'études sur le génocide des droits de la personne : « *on peut parler d'une forme de génocide, selon les termes de la convention du génocide des Nations unies* », signée par 150 pays, y compris la Chine. De son côté Hélène Dumas, historienne, considère que « *la séparation des enfants de leurs parents figure parmi les actes constitutifs de génocide selon la définition de 1948* ».

Le professeur Rouland, dans un article publié dans le Quotidien du peuple du 23 février 2022, écrit, pour sa part : « *Il est évident que la Chine n'a pas l'intention de détruire tout ou partie de la population ouïgoure .la Chine veut mettre le peuple ouïgour hors de danger. Cette action ne peut être qualifiée de génocide. Chaque État a recours à la force publique pour assurer l'ordre social et protéger sa population contre les auteurs infractions pénales* ». Nous ne partageons pas cette analyse lénifiante. Notamment, nous nous désolidarisons de la seconde phrase qui présuppose que les ouïgours arrêtés ont précédemment commis des infractions !

Pour notre part, nous hésitons sur le qualificatif à retenir. Le qualificatif d'ethnocide, proposé par certains, (Jean-Philippe Beja ; Rémi Castets ; Marie Holzman) nous paraît, au premier abord, plus adapté. Il se définit comme la destruction de l'identité culturelle d'un groupe ethnique, sans détruire physiquement le groupe. Ce semble être le cas. Mais, nous l'avons dit, le pouvoir chinois se veut pas détruire physiquement les ouïghours, qui constituent une source de revenus.²⁴³

Certes, si on considère l'ensemble du dispositif mis en place : internement, travail forcé, contrôle des naissances, persécution religieuse, surveillance de masse, séparation des enfants de leurs parents, on est bien dans la définition de la Convention internationale de 1948, dont l'article 2 définit le génocide : l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, tels : meurtres de membres de groupe, atteinte grave à l'intégrité physique ou

243. *Le temps*, tribune signée par 38 spécialistes de la Chine, 17 octobre 2018.

mentale de membres du groupe ; soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ; mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ; transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.

Quand bien même ce génocide ne serait pas prouvé, la politique de l'empereur envers les ouïgours ne peut être admise. **On ne peut bâtir une politique sur la peur.** Le noyau dur des droits de l'homme impose un minimum d'exigences. Toute arrestation, toute détention nécessite une justification préalable, des recours possibles, l'assistance d'un avocat, bref, tout un arsenal juridique que le droit international et les législations internes s'accordent pour imposer le respect élémentaire des droits de l'homme. La séparation des enfants constitue, à elle seule, un crime de génocide.

Le gouvernement chinois justifie sa politique par des avis émis, depuis longtemps, par des spécialistes. Certains universitaires et fonctionnaires chinois avaient fait remarquer que le traitement préférentiel des minorités renforçait une conscience ethnique indépendante conduisant au séparatisme et au terrorisme et que l'État devrait plutôt promouvoir l'assimilation au nom de l'unité nationale.

Le plan pluriannuel de Chen Quanguo 陈全国 est un projet d'épuration nationale qui a été comparé par Magnus Fiskesjio à la méthode mise en œuvre par Reinhard Heydrich en tant que gouverneur nazi du protectorat de Bohême Moravie (wehrkreis bohmen und mahren).²⁴⁴

Il s'agit là d'une politique délibérée visant à détruire le sentiment de fierté que les ouïgours éprouvent vis-à-vis de leur culture et l'identité qu'elle sous-tend. Une liste de personnes arrêtées disparus recensait 435 noms. Dans le remarquable article écrit par Magnus Fiskesjio, l'auteur cite l'artiste virtuose de renommée internationale Sanubar Tursum, qui n'a pu se rendre à Rennes pour y donner son concert en 2019. Il cite l'anthropologue Rahile Dawut, arrêtée alors qu'elle quittait Urumqi, ou encore Ablajan, célèbre chanteur de pop.²⁴⁵

Ces figures publiques de la société ouïgoure étaient toutes susceptibles d'avoir de l'influence. Il fallait donc les neutraliser.

Pourtant, comme la majorité des gens, ces intellectuels ne sont évidemment pas des terroristes. Beaucoup d'entre eux ont passé des carrières à s'adapter avec succès aux exigences d'un environnement bilingue sino-ouïgour, à recevoir une éducation chinoise et même à rejoindre le parti communiste. Mais, maintenant, on leur prête un double langage et le souci de dissimuler leur déloyauté envers le parti.²⁴⁶

244. Fiskesjio article précité in *Penser en Chine*, voir éga Sayragul Sauytbay- Alexandra Cavelius, *op.cit.*

245. In Anne cheng, *op.cit.*

246. *Penser en Chine*, sous la direction d'Anne Cheng folio 2017 pages 391.

Ces arrestations doivent être considérées comme des frappes préventives. Le linguiste ouïgour Ayup rappelle que, fondateur d'un réseau d'écoles privées, il avait été arrêté en 2013 et condamné à 18 mois de prison pour « *levée de fonds illégale* ». Dans un article, il évoque un certain nombre d'intellectuels, vu comme des modèles de réussite de la société ouïgoure et qu'il fallait pour cette raison faire taire.²⁴⁷

Ce plan évoque également le goulag qui était l'organisme central qui gérait les camps de travail forcé en Union soviétique où seraient passés plus de 18 millions de personnes à l'époque de la dictature stalinienne. Le gouvernement chinois, pour atteindre l'identité ouïgoure, s'est même lancé dans la démolition des cimetières. Jusqu'à ce que cette campagne commence, les cimetières étaient la seule partie de l'espace physique de la vie et de la culture ouïgoure qui n'avait pas été souillée par la position politique à grande échelle du parti communiste chinois.

Un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a déclaré, en réponse aux inquiétudes soulevées par la destruction des cimetières traditionnels que « *le Xinjiang respecte et garantit pleinement la liberté de tous les groupes ethniques... de choisir leur cimetière, leur méthode de funérailles et d'enterrements* ».

Cependant, de nombreux éléments recueillis par les chercheurs, ainsi que des images satellites et des déclarations de responsables du Xinjiang montrent que ce n'est pas le cas et que les cimetières traditionnels font l'objet d'une campagne systématique de profanation. C'est aussi un effort calculé pour couper les liens émotionnels et sanguins avec le passé. On comprend dès lors la violence des réactions occidentales contre cette politique de négation de la personne humaine.

247. Le monde 23, 25 mai 2021 : *la purge systématique et féroce de l'élite ouïgoure*. Le figaro : *Ouïghour du Xinjiang, crime sans châtime*, 18 oct, 2022,

Conclusion :

L'ensemble des mesures radicales prises par le gouvernement chinois pour parvenir à une assimilation complète de la minorité ouïghour soulève un débat important car elles portent **atteinte au respect de la personne humaine**.

Tout d'abord, indépendamment des majeurs, on doit condamner avec une plus grande fermeté la séparation des enfants de leurs parents. Un parallèle s'impose ici car il évoque le conflit ukrainien ou la volonté de russifier « se réalise aujourd'hui par la déportation d'enfants ukrainiens en Russie. Cet acte est retenu par les juristes comme la preuve de l'existence d'un crime de génocide. Il en va de même pour la Chine.

Ensuite, l'objectif de la prévalence du Parti interdisant toute concurrence ne peut conduire à la négation d'une pratique religieuse quelle qu'elle soit ou d'une réécriture de la Bible.

Une observation du même ordre concerne le contrôle des naissances, qui est aussi une négation de la personne humaine.

Enfin et surtout, la politique d'assimilation des ouïghours pour les fondre dans le creuser chinois doit d'être rejeté. Elle contredit les impératifs des documents diplomatiques internationaux consacrant le respect des droits de l'homme. Ils permettent de qualifier les agissements de Beijing envers des Ouïghours, soit de crime contre l'humanité, soit de génocide, soit d'ethnocide.

Lancé par une ONG, Coalition for genocide response, à la demande du président du congrès mondial des ouïghours, Dolkin Isa, **un tribunal s'est ouvert à Londres**, en juin 2021, ayant pour objet de mettre en lumière les tortures, stérilisations, travaux forcés, viols, infligés à des ouïghours de la région du Xinjiang. D'après l'AFP, 9 membres composent ce tribunal ouïghour présidé par Sir Geoffrey Nice. Il s'agit d'un procès informel, car il est dépourvu de toute autorité judiciaire.

Plusieurs séries d'audiences ont eu lieu au cours desquelles des victimes, des universitaires, et des diplomates ont été entendus par le tribunal. Mais à leur issue, aucune peine ne sera prononcée. Il s'agit d'une initiative citoyenne qui offre à la société civile les moyens de déterminer par un jugement fondé sur des preuves si des crimes internationaux ont été commis conformément aux obligations des États ou aux normes internationales.

Ce tribunal a promis de rester « *Impartial* » et gouverné par « *les preuves* ». Les auditions sont une étape importante pour la communauté ouïgoure.

Après plusieurs mois d'enquêtes, le groupe d'avocats et d'experts des droits humains ont estimé, le 9 décembre 2021, la Chine responsable de crime contre humanité.

Bien entendu, Pékin a dénoncé ce tribunal comme étant « *une machine à mensonge* » et le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères, Wang weiben a critiqué ce « *pseudo-tribunal* » qui n'a rien avoir avec la loi.

Cette décision qui n'a aucun effet juridique est cependant très importante. Elle a inspiré le groupe socialiste et apparenté de l'Assemblée nationale française qui, nous l'avons vu, a déposé une proposition de résolution portant sur la reconnaissance du caractère génocidaire de violences politiques systématiques infligées à la communauté ouïgoure par le régime de Pékin.

Cette politique du gouvernement chinois n'a pas manqué de susciter une condamnation très ferme d'une grande partie de la communauté internationale.

Chapitre 3 Les Réactions Occidentales

Les réactions occidentales se situent sur trois plans, le plan scientifique, le plan politique et le plan économique.

Section1 Sur le plan scientifique

§1 Les chercheurs

Les camps de détention, d'abord niés par Pékin, ont finalement été reconnus en 2018 par le gouvernement, tout en contestant leur ampleur et en affirmant que ce sont des camps destinés à la formation professionnelle. La majorité de ces camps est organisée par le gouvernement local. Mais la presse nous apprend que dans certains cas la Chine fait appel à des sociétés étrangères pour les aménager. C'est le cas par exemple pour l'entreprise de sécurité FSG, fondée par Éric Prince, qui a signé un accord préliminaire pour la gestion d'un centre de formation au Xinjiang.²⁴⁸

Les chercheurs, en s'appuyant sur de nombreux témoignages, des photos satellites, et même de responsables chinois ayant laissé fuiter des informations confidentielles, s'accordent pour admettre que ce sont bien des camps de rééducation. Ces chercheurs sont rejoints par la presse et une grande partie de la communauté internationale.

La Chine a annoncé le 30 juillet 2020 que « 90 % des personnes ayant suivi une formation professionnelle ont achevé leurs études et trouvé un emploi » et « sont heureux ». Cette déclaration, reprise par nombre de médias internationaux est invérifiable. « C'est un nouveau mensonge du régime dictatorial et manipulateur chinois », s'insurge la sociologue Dilnur Reyhan, enseignante à l'Inalco. « Parmi des 430 personnes issues des ouïgours détenues au Xinjiang, que j'ai recensé, moins d'une dizaine ont été libérées ces derniers mois. Et mon cousin et son fils, internés depuis décembre 2018 n'ont pas recouvré la liberté ». En revanche, il semblerait que la plupart des femmes ouïgours, mariées à des Pakistanais et qui avaient disparu depuis deux ans, semble avoir pu rentrer chez elles.

Dans ses conclusions, Zenz invite ainsi à réévaluer le nombre de personnes qui ont été internées au Xinjiang à 1, 8 millions, soit 20 % de la population adulte ouïgoure et Kazakh. Pourtant, les directives chinoises

248. Le monde, 5 février 20.

qualifient les détenus « *d'étudiants* » devant « *obtenir le diplôme* ». Ils sont notés par un système d'évaluation par mois qui mesure « *leur transformation idéologique et leur obéissance* ».

Tout au long de l'année 2018, on a constaté une augmentation visible de l'activisme anti chinois au sein de la communauté ouïgoure vivant à l'étranger. Cette tendance a été observée, tant dans le domaine réel que dans le domaine virtuel. Des militants et expatriés ouïgours ont protesté contre la campagne de rééducation aux États-Unis, en Australie, en Turquie, en Allemagne et au Kirghizistan. « *Les utilisateurs ouïgours des médias sociaux ont utilisé des plates-formes en ligne pour promouvoir la solidarité sociale et la résistance à ce qu'ils perçoivent comme une « répression d'État »* ».

Ils ont été particulièrement actifs sur Facebook et Twitter, où ils ont lancé plusieurs pétitions en ligne pour la libération des détenus ouïgours des camps de rééducation. Les activistes ont également recueilli des témoignages de personnes dont des parents ou des amis étaient en détention, condamnés ou disparus, afin de les transmettre à l'ONU et à l'Union européenne. Un Ouïgour du Xinjiang raconte avoir passé deux mois dans un camp de rééducation voisin après avoir été détenu par la police pour avoir récité un verset du Coran lors d'un enterrement. ! Il a déclaré que ces camps « *nourrissent des sentiments de vengeance et effacent l'identité ouïgoure* ».

Mais le Parti veut aller plus loin en séparant les enfants de leurs parents.

Conscient des risques, le Parti communiste chinois a pointé en 2018 l'urgence de « *s'occuper avec amour des enfants de personnes détenues en rééducation* ». Un plan d'action a même été lancé pour leur « *offrir un soutien psychologique rapide et efficace* » et « *compenser l'absence de liens familiaux* ». La doctrine considère à juste titre que la séparation des enfants de leurs parents constitue soit un génocide soit un crime contre l'humanité.

Adrian Zenz, en étudiant les documents administratifs de plusieurs localités du Xinjiang, a pu identifier quels individus étaient classés comme « *détenus pour rééducation* », « *arrêtés* » ou « *en train de purger une peine* ». Il s'agit d'une majorité d'hommes, âgés de 25 à 50 ans. Ce que confirme, note ce chercheur « *la campagne de rééducation et d'internement vise clairement les figures d'autorité et pas seulement la jeune génération, censée avoir besoin de formation comme le gouvernement de Pékin le prétend* ».²⁴⁹

La mise en place d'un tel système a été dénoncée par beaucoup de pays occidentaux et confirmée par la quasi unité des chercheurs et des politiques.²⁵⁰

249. Arte, 6 septembre 2022

250. Donnet, op.cit

C'est ainsi que le 19 janvier 2021, le secrétaire d'État américain, Mike Pompeo a accusé la Chine de mener un « génocide » contre les ouïgours. « *« Je pense que ce génocide est encore en cours et que nous assistons à une tentative systématique de détruire les ouïgours de la part du Parti–Etat–chinois »* a-t-il affirmé dans un communiqué. Il a aussi évoqué des « *crimes contre l'humanité* » menés « *depuis le mois de mars 2017* » par les autorités chinoises et « *d'autres membres de minorités ethniques et religieuses au Xinjiang* ».

De son côté, la France par l'intermédiaire de son ministre des affaires étrangères, a dénoncé, le 24 février 2021, un « *système de répression institutionnalisé* » à l'encontre des ouïgours. Il a répété ses propos devant le Sénat, le 10 mars 2021, souhaitant une mission impartiale, indépendante et transparente d'experts internationaux puisse se rendre dans le Xinjiang le plus vite possible, sous la responsabilité de la haute commissaire aux droits de l'homme, Michelle Bachelet.

Le 26 mars 2021, le ministre est allé plus loin, « *le terme génocide mérite d'être posé et nous sommes prêts à envisager une réflexion. Je souhaite qu'il y ait une clarification visible* », ²⁵¹ l'Élysée avaient informé la presse que le président Macron s'était entretenu par téléphone avec son homologue chinois, sans évoquer avec lui la situation des ouïgours. Mais, devant les protestations du député Raphaëlle Glucksmann, l'Élysée a finalement affirmé que la question avait été évoquée, mais sans que l'on sache dans quels termes.

La même année, plusieurs pays se sont exprimés dans ce sens, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, le Canada dont le Parlement a adopté, à l'unanimité, une motion non contraignante qualifiant la répression chinoise au Xinjiang de « *génocide* ».

Le 22 mars 2021, l'Union européenne, le Royaume-Uni, le Canada et les États-Unis ont simultanément adopté des sanctions contre des responsables chinois au Xinjiang pour dénoncer la politique de Pékin contre les ouïgours prenant pour cible 4 fonctionnaires chinois « *responsables de graves violations des droits de l'homme en Chine, en particulier des détentions arbitraires à grande échelle et des traitements dégradants infligés à des ouïgours et à d'autres minorités musulmanes* » dans la région. La motion est prudente, car elle ne parle pas de génocide. Ces sanctions prévoient un gel des avoirs et l'interdiction de voyager sur le sol de l'Union européenne.

Le ministre chinois des affaires étrangères, Wang Yi a répliqué que le traitement des minorités ethniques au Xinjiang constitue « *un succès éclatant* » et illustre les progrès réalisés en Chine pour la sauvegarde des droits de l'homme. ²⁵²

251. France Info. De son côté, en février 2021

252. Le 22 février 2021, lors d'un forum traitant des relations Chine–États-Unis

§2 La presse

En 2019, le journal le monde a publié une page entière sur la détention des ouïgours. : « *Le fait de jeûner, la prière, le refus de boire de l'alcool, le refus de fumer des cigarettes, qui peuvent être assimilés à des pratiques religieuses, sont devenus des motifs pour être arrêté. Tout comme posséder plusieurs couteaux dans sa cuisine, tout comme être vêtu trop large ou trop caché* » et le journal ajoute « *à ce stade, on peut dire que n'importe qui peut se retrouver en prison à n'importe quel moment* ». ²⁵³

En réponse à ce constat le gouvernement chinois se défend et conteste cette analyse : « *Les centres de formation professionnelle éliminent les pensées religieuses extrémistes de la tête des individus* » affirme le président. Xi Jinping, qui ajoute, il faut procéder au « *remodelage et à la transformation effective par l'éducation des criminels* ».

La Chine, sous couvert d'antiterrorisme, qui avait déjà mené une politique ultra répressive dans les années 2000, a suivi de près les expériences américaines de Guantanamo et du réseau de prisons noires, c'est-à-dire des lieux de détention illégale de la CIA. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères chinois avait déclaré, le 26 octobre 2018, s'être inspiré du projet français de 2016 de créer des centres de déradicalisation dans l'Hexagone. ²⁵⁴

Pourtant, des universitaires étrangers qui ont visité certains de ces camps soutiennent qu'il s'agit de camps de rééducation. C'est le cas du professeur Christian Mestre de l'Université de Strasbourg. ²⁵⁵

Rappelons qu'un consortium de 17 médias, dont le journal le monde, a révélé le 26 novembre 2019, à la suite de fuites, l'existence de directives secrètes destinées à placer des pans entiers de la minorité musulmane dans des camps de rééducation idéologique « *Les données officielles chinoises révèlent que les arrestations au Xinjiang ont été multipliées par 8 en 2016- 2017 pour atteindre 21 % du total de l'ensemble de la Chine* ». « *Plusieurs centaines de milliers de personnes ont été la cible de poursuites judiciaires ces deux dernières années et demie* ».

253. Allocution de Manuel Valls, 1er ministre présentant un plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme, 9 mai 2016.

254. Cheng page 408.

255. Le monde, 26 novembre 2019, initialement publié dans le New York Times du 19 novembre 2020.

Le gouvernement chinois a qualifié les documents de « *pure invention* ». Il note que la région était devenue « *un champ de bataille* », mais que « *depuis que les mesures ont été prises ces trois dernières années, il n'y a pas eu un seul incident terroriste* » et soutient que « *la liberté de religion est pleinement respectée. « Ces mesures ont été efficaces. Le Xinjiang est bien plus sûr. L'an dernier, le tourisme a progressé de 40 % et le PIB local a augmenté de plus de 6 %* ».

Fin 2020, la presse a fait état de documents inédits dévoilant le mensonge d'État orchestré par le régime communiste sur le système concentrationnaire mis en place au Xinjiang. Le New York Times a publié, le 16 novembre 2020, un compte rendu de quelques 403 pages de documents internes au parti communiste chinois fournissant des éléments inédits sur la politique d'internement massif de la minorité musulmane ouïgoure. La fuite est attribuée à une personnalité de « *l'establishment chinois* ». ²⁵⁶ Il nous informe sur les réunions sur les « *centres de formation* » mises en place au nom de la lutte contre la « *terreur* ». Ces écoles pour adultes qui nécessitent une surveillance vidéo permanente, doivent être entourées de murs mirador et protégées par des postes de police.

Les portes doivent être en permanence fermées à clé sur les « *étudiants* » pendant leur « *transformation éducative* », qui doit durer au moins « *un an* » sous une stricte discipline. Avec un programme d'apprentissage à marche forcée du mandarin, ce programme contrôle toutes les activités des étudiants.

En 2021, le journal le monde ²⁵⁷ évoque la purge systématique et féroce de l'élite ouïgour. Des centaines d'intellectuels, de personnalités religieuses et d'entrepreneurs ont été arrêtés et condamnés à de lourdes peines des 2016. ²⁵⁸

L'opinion publique a été sensibilisée par ces révélations. À plusieurs reprises, des associations ont organisé des manifestations dans plusieurs pays, aux États-Unis et en Europe. Par exemple, le 22 avril 2021 à Londres, une manifestation a eu lieu contre le génocide ouïgour, tandis qu'à Paris, le 1er juillet 2021, plusieurs associations de défenses des victimes du régime chinois se sont réunies à proximité du Quai d'Orsay pour que le gouvernement français reconnaisse officiellement la répression des ouïgours. Au mois d'octobre de la même année l'institut de ouïghours d'Europe avait organiser une grande manifestation contre le génocide. Au même moment, Amnesty international a lancé une campagne mondiale pour dénoncer les « *crimes contre l'humanité* » perpétrés contre des millions des ouïghours.

256. New York Times, 16 novembre 2000, *article intitulé : révélations sur la répression des ouïgours*.

257. Le monde, le 23, 25 mai 2021.

258. Article du Figaro, *Nouvelle révélation sur le système concentrationnaire*, 27 novembre 2020.

Comme le souligne, dans sa conclusion Jean-Pierre Cabestan dans son ouvrage sur *Le système politique chinois*²⁵⁹ : « *c'est avec les régions qui sont nouvellement les moins chinoises et aussi les plus importantes que le régime communiste éprouve de réelles difficultés qu'il tente de relativiser en les considérant avant comme des problèmes de sécurité publique et de développement de propagande et d'éducation. En réalité, la politique d'intégration et les tentatives d'assimilation ont eu un effet diamétralement inverse, nourrissant une identité chaque jour plus forte, au premier chef au Tibet et au Xinjiang, forgée autour de langues et de cultures très différentes, mais aussi de vies religieuses et spirituelles que la plupart des cadres du parti communiste chinois ne peuvent comprendre, tant la civilisation matérielle les a aliénées* ».

Section 2 Sur le plan économique

Se pose alors la question de principe de savoir dans quelle mesure la communauté internationale se mobilise contre ce travail forcé imposé à une minorité ethnique.

On peut tout d'abord, constater une indifférence des États à majorité musulmane, pourtant prompts à se rallier à la cause palestinienne où, dans une moindre mesure, à défendre les rohingyas persécutés en Birmanie. Les plus puissants, tels que l'Iran et le Pakistan, espèrent bénéficier de l'initiative chinoise « *la ceinture et la route* », communément appelée, la nouvelle route de la soie.

En revanche, un certain nombre de pays occidentaux s'accordent pour condamner cette pratique. Si les sociétés occidentales souhaitent continuer à utiliser cette main-d'œuvre, alors que, depuis bien longtemps, on prétend, à juste titre, refuser la production d'usines étrangères faisant appel à une main-d'œuvre d'enfants, et qu'elles doivent être sanctionnées. En mars 2020 un rapport publié par l'ASPI, Australien stratégie Policy Institute identifiait 82 multinationales comme complices de travail forcé dans des usines chinoises parmi lesquelles : Adidas, Apple, Dell, Gap, Google, Lacoste, Nike, Nintedo, Kokia, Uniclo, Zara. À l'issue de ces révélations, plusieurs d'entre elles ont décidé comme Lacoste de cesser toute activité avec des fournisseurs et sous-traitants impliqués dans l'exploitation des travailleurs forcés ouïgours. D'autres cependant, s'y sont refusés ; c'est le cas de Nike.

259. Jean-Pierre Cabestan, *Le système politique chinois*, Presses de Sciences-po, Paris, 2014.

En France, en 2020, peu après s'être engagées à bannir le coton produit et filé au Xinjiang, les entreprises poursuivies ont fait l'objet d'un appel au boycottage en Chine, marché majeur pour ces marques. En France, la griffe espagnole Zara a vu, à l'été 2020, plusieurs de ces vitrines vandalisées, occultées d'affiches dénonçant son approvisionnement dans cette région chinoise.

En France deux initiatives intéressantes ont été prises.

Tout d'abord, l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité enquête, depuis 2020, auprès des marques Zara, Uniqlo, Maje, et Claudie Pierlot sur le recours au travail forcé des sous-traitants.

En second lieu, le pôle « *crime contre l'humanité, crimes et délits de guerre* » du parquet national antiterroriste a ouvert une enquête visant ces quatre groupes. L'ouverture de cette enquête a été faite à la suite de la plainte déposée auprès du tribunal judiciaire de Paris par l'association de juristes Sherpa, le collectif éthique sur l'étiquette, l'institut ouïgour d'Europe et une victime ouïgoure. Les parties entendent dénoncer les conditions de fabrication des vêtements de ces enseignes dans les usines du Xinjiang et du Guangdong, où des ouïgours sont contraints de travailler sans rémunération. Pour les plaignants, il s'agit de « *dénoncer la responsabilité, du chef de recel, des entreprises françaises et étrangères qui commercialisent des produits fabriqués en tout ou en partie par des membres des minorités turcophones* », dans le cadre du programme de « *réduction de la pauvreté* » menée par Pékin.²⁶⁰

Aux États-Unis, le Congrès américain travaille sur une législation destinée à contrer les abus de la Chine au Xinjiang. La loi sur la politique en matière de droits de l'homme des ouïgours, promulguée en juin 2020, prévoit la présentation au Congrès de rapports identifiant les responsables chinois qui ont contribué aux violations des droits de l'homme au Xinjiang. En septembre 2020, la chambre des représentants a adopté la loi sur la prévention du travail forcé chez les ouïgours, qui interdit les produits fabriqués dans le cadre du travail forcé au Xinjiang. Imposer des coûts pour les violations des droits de l'homme commise par la Chine au Xinjiang est donc un élément essentiel d'une stratégie plus large visant à pousser Pékin à devenir un acteur mondial plus coopératif. En décembre 2021, Joe Biden a signé une loi interdisant l'importation aux États-Unis d'un large éventail de produits fabriqués dans la province du Xinjiang dans le but de lutter contre le travail forcé de la minorité ouïghour. En mai 2022, la loi sur la prévention du travail forcé est rentrée en vigueur. Désormais, toute importation de produits manufacturés provenant de cette province est interdite. Or l'exportation du coton chinois représenterait 10% des exportation chinoise vers les États-Unis.

260. Le monde : *travail forcé des ouïgours*, 3 juillet 2021.

On doit se féliciter qu'un petit nombre de marques internationales ont signalé qu'elles avaient demandé à leurs vendeurs de mettre fin à leurs relations avec ces fournisseurs en 2020. D'autres, Adidas, Bosch, Panasonic ont indiqué ne pas avoir de relations actuelles directes avec les fournisseurs impliqués dans les systèmes de travail, mais aucune marque n'a pu exclure un lien en aval de sa chaîne d'approvisionnement. L'Australian Strategic Policy Institute a identifié 27 usines dans 9 provinces chinoises qui utilisent de la main-d'œuvre ouïgoure transférée du Xinjiang depuis 2017. Ces usines affirment faire partie de la chaîne d'approvisionnement de 83 marques mondiales connues. C'est ainsi qu'une usine de l'Est de la Chine, qui fabrique des chaussures pour la société américaine Nike, est équipée de miradors, de clôtures en fil de fer barbelé et de poste de garde de la police. Contrairement à leurs homologues Hans, les travailleurs ouïgours ne peuvent pas rentrer chez eux pour les vacances. Dans une autre usine de la province de l'est, prétendant fournir les multinationales du vêtement de sport Adidas, des travailleurs ouïgours ont été aussi directement transférés de l'un des camps de rééducation. Enfin, plusieurs usines chinoises fabriquant des composants pour Apple utilisent cette main-d'œuvre.

Si on veut rendre cette politique efficace, elle doit s'appuyer sur trois piliers essentiels :

D'abord construire une réponse internationale coordonnée au comportement de la Chine au Xinjiang. Ensuite, imposer des coûts économiques et financiers à la Chine, y compris à son gouvernement, ses entreprises et ses particuliers, pour qu'elle modifie ses pratiques et interdise en Occident tous les produits manufacturés provenant d'un travail forcé. Enfin, encourager Pékin à faire des réformes positives dans la province du Xinjiang.

Section 3 Sur le plan politique

§1 La diplomatie

Face à ces dérives, on peut s'étonner du relatif silence ou de la prudence de la communauté internationale. Des ouïgours de la diaspora ont manifesté à Bruxelles, Ottawa et Paris contre ce qu'ils appellent un « *ethnocide* ». Cette démarche, destinée à alerter la communauté internationale, n'a eu, pour l'instant, qu'un effet limité.

A) Les États

L'Union européenne, dans une résolution du 4 octobre 2018, a exprimé sa profonde préoccupation face aux mesures répressives de plus en plus draconiennes prises à l'encontre des minorités chinoises, en particulier les ouïgours et les Kazakhs. Plus récemment, en 2021,²⁶¹ Elle a adopté, au nom des droits de l'homme, un certain nombre de mesures contre la Chine, gel des avoirs financiers, interdiction de voyager etc., ce qui a déclenché la colère des autorités chinoises qui ont répliqué en interdisant l'accès sur son territoire à cinq élus du Parlement européen, ainsi qu'à certains chercheurs, comme l'universitaire allemand, Adrian Zenz et l'homme politique français, Raphaël Glucksmann.

En ce qui concerne la France, le ministre des affaires étrangères a proposé la création d'une « *mission internationale émanant d'observateurs indépendants* », en juillet 2020, tandis que le président Macron a jugé « *inacceptable* » ce qui se passait au Xinjiang, mais sans jamais utiliser le terme de « *génocide* », dans le but de préserver la relation commerciale avec la Chine.

Pour leur part, le 28 mai 2020, aux États-Unis, le Congrès américain a prononcé des sanctions contre de hauts responsables du Xinjiang, en raison des internements de musulmans ouïgours dans cette région. Cette mesure a provoqué la « *vive indignation* » de Pékin, car « *elle calomnie de façon arbitraire les efforts de la Chine en matière de déradicalisation et de lutte antiterroriste* ». Les États-Unis devront en « *payer le prix* ».

Le 18 juin 2020, le président des États-Unis, Donald Trump, a promulgué une loi pour sanctionner des responsables chinois accusés de « *l'internement de masse* » des musulmans ouïgours. « *Cette loi tient pour responsables les auteurs de violations des droits fondamentaux et abus comme le recours systématique à des camps d'endoctrinement, aux travaux forcés et à une surveillance intrusive pour éradiquer l'identité ethnique et les croyances religieuses des ouïgours et d'autres minorités en Chine* ». ²⁶² Puis, la chambre des représentants a adopté, en septembre 2020, un projet de loi interdisant la plupart des importations en provenance de la région chinoise du Xinjiang, afin de bloquer l'entrée aux États-Unis de produits issus du « *travail forcé* » des ouïgours.

Les États-Unis ont récemment considéré que la répression de la minorité musulmane ouïgoure avec des camps de concentration équivalait à un « *génocide* ». Déclaration du secrétaire d'État américain Mike Pompeo affirmant que la Chine commet un génocide contre les musulmans ouïghours. ²⁶³

261. New York Times, 16 novembre 2000, article intitulé : *Révélation sur la répression des ouïgours*.

262. Voir article du Figaro 30 Juin, nouvelle révélation sur le système Les États-Unis ont récemment considéré que la répression de la minorité musulmane ouïgoure avec des camps de concentration équivalait à un « *génocide* ».

263. Le figaro, 19 janvier 2021

Le Canada, s'est associé à cette riposte en dénonçant la détention arbitraire de deux de ses ressortissants et en réclamant leur libération immédiate.

De son côté, Michelle Bachelet, la haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme avait réclamé en vain un accès total à la région du Xinjiang. En réponse, **des autorités chinoises** avaient organisé des visites très encadrées des soi-disant « *centres de formation professionnelle* » pour adultes. Grâce à des images satellites, la BBC a démontré que les miradors et les clôtures avaient au préalable été démontées et des terrains de sport installés exprès pour la visite de Michelle Bachelet. Sa visite, fin mai 2022, a servi d'opération de communication pour Pékin qui a tiré profit de sa venue.²⁶⁴ Malgré la censure implacable de Pékin, les preuves s'accumulent. La Chine a vivement réagi en accusant les Nations unies « *d'ingérence inappropriée* » dans ses affaires intérieures.

Le 11 juin 2022, le parlement Européen a adopté une résolution non contraignante qualifiant la répression des ouïghours des crimes contre l'humanité et demandant à la Commission Européenne d'agir, notamment en bannissant la vente en Europe des produits fabriqués au moyen du travail forcé.

Les parlementaires ont également condamné dans une résolution « *fermement la répression de la communauté ouïghour et d'autres personnes de souche Turque dans la région autonome du Xinjiang.* ». Ils considèrent également que « *les preuves que des enfants ouïghours sont séparés de leur famille, les programmes de stérilisation forcée de masse et le travail forcé parrainé par le gouvernement constituent des crimes contre l'humanité et constituent un risque sérieux de génocide.* ».

Le 10 juillet 2020,²⁶⁵ 22 pays, dont la France, ainsi ont signé une lettre envoyée à l'ONU pour dénoncer la persécution des ouïghours. Une résolution de l'Assemblée nationale française, en date du 20 janvier 2022 a dénoncé le caractère génocidaire des violences perpétrées par les autorités chinoises à l'encontre des ouïghours. Seuls quelques parlementaires de la France insoumise ne se sont pas associés à cette résolution considérant la terminologie inadéquate et préférant parler des crimes contre l'humanité.²⁶⁵

Pour combattre les médias d'État chinois, les gouvernements étrangers, les entreprises et les groupes de la société civile devraient identifier les possibilités d'accroître la pression sur le gouvernement chinois pour mettre fin au recours au travail forcé et aux détentions extrajudiciaires des ouïghours Il s'agit, notamment, de

264. Un diplomate d'Europe centrale, en visite, a pu vérifier que les personnes rencontrées étaient toujours les mêmes. C'était des figurants ! le monde 24 mai 2022.

265. Le monde, 21 Jan,2022.

faire pression sur le gouvernement chinois pour qu'elle ratifie la Convention de l'organisation internationale du travail sur le travail forcé (OIT, 1930) et le protocole additionnel de 2014 à la Convention sur le travail forcé.

Finalement, en avril 2022, le parlement chinois a ratifié les deux Convention internationale de OIT, interdisant le travail forcé. Sans cette ratification, la Chine ne pouvait pas ratifier l'accord bilatéral sur les investissements signé, fin 2021, avec l'Union européenne.

Cette décision mérite d'être souligné par la communauté internationale dans la mesure où elle traduit un changement de cap notable de la Chine.

B) ONU

Les instances onusiennes un très important rapport, en date du 31 août 2022. Ce document, très attendu, à la suite de la visite de Michelle Bachelet, haut-commissaire aux droits de l'homme, dans la province du Xinjiang, dresse un réquisitoire impitoyable contre la répression menée par Pékin contre la minorité musulmane et appelle la communauté internationale à agir. La haute commissaire a, ainsi, in extremis tenu sa promesse, en publiant ce rapport.²⁶⁶

Celui-ci condamne à la fois le fondement juridique de la politique suivie par Pékin que sa mise en œuvre. Il affirme que la politique menée par le gouvernement ces dernières années dans le Xinjiang « *avait conduit à un système de restrictions sévères, injustifiées, d'un large éventail de droits humains* ». Même si le modèle des centres d'éducation et de formation professionnelle a, comme l'a dit la Chine, « *été réduit dans son champ d'application voir supprimé* », « *les lois et les politiques qui le sous-tendent restent en place* » conduisant à un recours accru à l'emprisonnement. Ce rapport estime que 10 à 20 % de la population adulte serait passé par les camps dont la fermeture, d'après la Chine, aurait été effectuée en 2019, ce que les auteurs du rapport n'ont pu vérifier. Les systèmes de détention arbitraire et les modèles d'abus connexes « *au moins de 2017 à 2019* » « *s'inscrivent dans le contexte d'une discrimination plus large* » à l'encontre des ouïgours et d'autres minorités. « *Cela inclut des restrictions de grande ampleur arbitraire et discriminatoire des droits humains et des libertés fondamentales, en violation des lois et des normes internationales* ». Sans les confirmer, le rapport estime « *crédibles* » les accusations de torture et de violences sexuelles dans les établissements d'internement au Xinjiang. Il relève notamment de restrictions à

266. Le monde, 2 septembre 2022 et 3-4 septembre ; le Figaro, 3 septembre 2022.

la liberté de religion, au droit à la vie privée ainsi qu'au droit de circuler librement. Le rapport ajoute que les politiques du gouvernement chinois dans la région ont une nature « *transfrontière* » séparant les familles, « *coupant* » les contacts, produisant un système « *d'intimidation et de menaces* » contre la diaspora ouïgour qui s'est exprimée sur les conditions dans son pays. Sur les accusations de travail forcé, l'ONU reprend les critiques déjà exprimés par le bureau international du travail et estime qu'il y a « un *besoin urgent de clarification de la part du gouvernement* ». L'organisation des Nations unies évoque de possibles « *crimes contre l'humanité* », fait état de « *preuves crédibles* » de torture et de violences sexuelles à l'égard de la minorité ouïgour. « *L'ampleur de la détention est discriminatoire de membres des ouïgour et d'autres groupes à prédominance musulmane «... » peut constituer des crimes internationaux, en particulier des crimes contre l'humanité* » a dit le document de près de 50 pages dans ses conclusions.

Ce rapport « *met à nu, les violations massives des droits fondamentaux par la Chine* » a déclaré Sophie Richardson, directrice de l'O.N.G. Human Rights Watch pour la Chine. Le conseil des droits de l'homme de l'ONU « *devrait utiliser ce rapport pour lancer une enquête exhaustive sur les crimes contre l'humanité du gouvernement chinois* » estime-t-elle. Pour sa part, l'organisation Amnesty International exige aussi que le conseil « *mette sur pied un mécanisme indépendant international pour enquêter* » sur ces crimes au Xinjiang.

On soulignera toutefois que le rapport n'évoque que la possibilité de « *crimes contre l'humanité* », mais ne reprend pas le terme de « *génocide* », utilisé par les États-Unis. Cette option lui était ouverte dans la mesure où le rapport relève une séparation des familles. Or le qualificatif de génocide peut être retenu, nous l'avons dit, par les instruments juridiques internationaux, lorsque l'on procède à la séparation des enfants de leurs parents.

En publiant ce rapport, l'ex-présidente chilienne a tenté de sauver l'image de ces quatre années passées à la tête de l'organe de défense des droits humains. Mais le temps mis à rendre ce texte public restera également dans les esprits, « *témoignage de l'emprise croissante de régimes répressifs sur les institutions internationales* ».²⁶⁷

De son côté, la communauté internationale s'est félicitée du rapport du 23 août 2022, déjà évoqué, qui condamne, une fois de plus, la politique chinoise conduite à l'égard de la minorité musulmane ouïgoure dans la province du Xinjiang. L'Union européenne notamment a salué ce rapport, se joignant à l'appel des experts onusiens « *à surveiller étroitement* » la situation.

267. Le monde, chronique, 3- 4 septembre 2022.

§2 La réponse chinoise

En février 2019, des diplomates de 8 pays auprès de l'ONU se sont rendus au Xinjiang sur invitation du ministère chinois des affaires étrangères. Ces diplomates (Pakistan, Venezuela, Cuba, Égypte, Cambodge, Russie, Sénégal et Biélorussie) ont pu échanger, lors de leur visite avec des apprentis des centres d'éducation et de formation professionnelle, des enseignants religieux et d'autres membres de la population locale. Ils ont convenu que le gouvernement chinois avait progressé dans la lutte contre le terrorisme, puisque depuis plus de 2 ans, aucune activité terroriste n'a été rapportée au Xinjiang.

Le 10 mai 2021, la Chine a réclamé aux États-Unis à l'Allemagne et au Royaume-Uni d'annuler une visioconférence sur la répression de la minorité musulmane des ouïgours et appelé les membres de l'ONU à ne pas y participer, arguant du fait que « *Cet événement est fondé sur de purs mensonges et des préjugés politiques* ».

En janvier 2021, le parti communiste chinois, parfaitement conscient que l'examen international de son bilan en matière de droits de l'homme menaçait sa réputation internationale, a riposté par une campagne d'information de propagande visant la BBC. À la suite des allégations de viols systématiques dans les camps d'internement du Xinjiang, dénoncés par la BBC, s'appuyant sur Youtube, Twitter et Facebook, (plateformes inaccessibles aux citoyens de la Chine continentale), le Parti, par le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Zhao Lijian 赵力坚 a twitté que ces informations étaient erronées. De leur côté, les médias d'État chinois ont créé des contenus sur les médias sociaux qui suggèrent que la BBC et d'autres médias montent ou manipulent des séquences et des reportages pour faire de fausses déclarations.

La loi américaine sur la prévention du travail forcé dans la province du Xinjiang, entrée en vigueur en mai 2022, n'a pas manqué de susciter la colère du gouvernement chinois. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères Wang Wenbin a fait savoir le 22 juin 2022 « *que cette loi était fondée sur un mensonge et conçue pour imposer des sanctions aux entités et individuels concernés au Xinjiang. Cet acte est une preuve solide de l'arbitraire des États-Unis dans la sape des règles économiques et commerciales internationales et des chaînes industrielles et d'approvisionnement mondiales. Cet acte indique clairement que les États-Unis cherchent à engendrer un chômage forcé au Xinjiang par le biais d'actions légales et à découpler le monde avec la Chine. La décision des États-Unis va à contre-courant de la tendance actuelle et est vouée à l'échec.* » Enfin surtout le gouvernement chinois, qui a tout fait pour bloquer le rapport du 23 août 2022, est furieux.

L'ambassade de Chine auprès de l'ONU à Genève affirme qu'un tel document est basé « *sur la désinformation et des mensonges fabriqués par les forces antichinoises* », « *et s'immisce dans les affaires intérieures de la Chine* ». La Chine affirme avec force que les camps sont des « *établissements d'enseignement établis conformément à la loi et destinés à la déradicalisation* », et non des « *camps de concentration* » ou « *les droits et intérêts légaux des travailleurs de tous les groupes ethniques du Xinjiang sont protégés et le « travail forcé » n'existe pas* »

Le Figaro nous informe que le gouvernement de Pékin a dépêché des envoyés au siège de l'ONU à Genève l'ONU pour rétablir la « *vérité* » sur le Xinjiang. Ils ont contesté le rapport du 23 août 2022 en demandant à la communauté internationale « *d'être lucide sur la vérité et les faits relatifs à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme au Xinjiang, et de faire le bon choix entre le bien et le mal, entre le côté clair et le côté sombre, entre ce qui est progressiste et ce qui est rétrograde* ». ²⁶⁸

Conclusion :

La politique d'assimilation massive des ouïgoures conduite à marche forcée par le gouvernement de Pékin interroge d'autant plus le chercheur que précédemment, en 1989, le gouvernement avait présenté une doctrine très élaborée fondée sur le respect des droits de l'homme, saluée à l'époque comme la transposition en Chine des principes posés par la déclaration universelle. Quelques années plus tard, le gouvernement a préféré adopter une conception des droits de l'homme très réductrice, limitée au droit à la subsistance, à une politique de développement et à l'interdiction de toute ingérence étrangère, Si bien que cette conception nouvelle s'éloigne considérablement de la notion de droits de l'homme admise par les sociétés occidentales.

Nous présenterons d'abord dans une deuxième partie, intitulée la Chine dans l'environnement international, les deux conceptions successives des droits de l'homme consacrée par la Chine. Un titre 1^{er} leur sera consacré, dont le contenu pose question la mesure où la notion d'État de droit telle qu'elle est comprise en Chine n'est peut-être pas la même que celle consacrée dans les sociétés occidentales. ²⁶⁹

C'est cette conception nouvelle, succédant à la doctrine que la Chine avait initialement exposée dans ce qu'il est convenu d'appeler le livre blanc de 1989 que le gouvernement chinois a finalement consacré dans sa politique conduite vis-à-vis de la minorité ouïghoure, qui en constitue sa projection à grande échelle.

268. Le Figaro, 22 septembre 2022.

269. Christine Chaigne, Chine et État de droit, cahier Portails, 2018/1, numéro 5. L'auteur s'interroge avec justesse sur le point de savoir si l'expression Yi fa zhi guo 依法治国 à laquelle fait référence la Constitution chinoise de 1999 correspond à la notion occidentale d'État de droit

Il nous appartient donc maintenant d'exposer dans une deuxième partie, intitulée la Chine dans l'environnement international, les deux conceptions successives des droits de l'homme déclinées par la Chine. Un titre 1^{er} leur sera consacré, dont le contenu pose question la mesure où la notion d'État de droit telle qu'elle est comprise en Chine n'est peut-être pas la même que celle consacrée dans la société occidentale. Puis, dans un titre 2, nous étudierons quelle peut-être l'incidence de cette conception nouvelle sur les pays voisins ou périphériques de la Chine qui s'étend même sur la diaspora ouïgoure.

2^e partie La Chine dans l'environnement international

Il peut paraître singulier de parler de droits de l'homme en Chine alors que la communauté internationale se mobilise, du moins en partie, pour déplorer et condamner la politique que le gouvernement chinois entend conduire vis-à-vis de la communauté ouïgoure dans le Xinjiang, ignore les droits de l'homme, tels qu'ils sont compris et consacrés dans les sociétés occidentales.

Pourtant, assez paradoxalement, c'est depuis les événements de la place Tian an men, en 1989, que le débat sur les droits de l'homme s'est ouvert, bien après la proclamation de la déclaration universelle des droits de l'homme, par des juristes chinois, encouragés par le gouvernement pour élaborer une doctrine officielle des droits de l'homme, face aux pressions occidentales.

En 1991, une doctrine officielle des droits de l'homme s'est alors construite sur le modèle des doctrines occidentales, déclinant avec soin l'éventail des droits à respecter. Malheureusement, cette doctrine, qui rejoignait les principes posés par la déclaration universelle de 1948, devait assez vite être profondément abandonnée par les successeurs de Deng Xiaoping (1978–1992), Liyang Zemin (1993–2002) et Hu Jintao (2002–2012), qui s'étaient illustrés par une politique d'une rare fermeté au Tibet et surtout sous la pression de la politique conduite dans le Xinjiang par le nouveau président Xi Jinping, soucieux de restaurer profondément la cohésion de la nation chinoise, dont il veut renforcer l'hégémonie et d'affirmer sa souveraineté. Désormais, sans qu'elle soit précisément énoncée, une deuxième conception chinoise des droits de l'homme s'est construite.

Ces deux approches des droits de l'homme puisent leurs sources à la fois dans le légalisme et dans le confucianisme, auxquels nous consacrerons un chapitre introductif. Puis, **un titre premier** portera sur les **doctrines successives chinoises des droits de l'homme**, à savoir la doctrine originelle des droits de l'homme, puis la nouvelle conception chinoise. Ensuite, un **titre second** sera consacré au **Xinjiang dans son environnement**, où nous envisagerons les relations de cette province avec les pays voisins, et son rôle joué par la diaspora ouïgoure.

Chapitre introductif -Les deux sources des droits de l'homme

En Chine, la conception des droits de l'homme a pris son origine dans une époque charnière au cours de laquelle la société chinoise a été confrontée à la modernité qui se situe pendant la dernière moitié du XIX^e siècle et le début du 20^e.

Pour la plupart des historiens, la guerre de l'opium (1839 1842) marque le début d'une époque moderne dans l'histoire de la Chine. Au cours de cette dernière moitié du XIX^e siècle, deux éléments essentiels et corrélatifs entrent en jeu : d'une part, l'intrusion et le défi des puissances occidentales ; d'autre part, la décadence de la force politique de la Chine des mandchous.

La Chine subit alors une crise, la plus grave depuis le début de son histoire : la souveraineté de la Chine est atteinte par le chapelet de traités humiliants, « *les traités inégaux* ». ²⁷⁰ C'est l'époque du déclin et de l'aliénation. Les Chinois appellent alors cette grave crise « **bianju** 变局 » (littéralement « *la situation du changement* »).

Ce sentiment apparaît dans les documents de l'époque qui font souvent référence à une situation sans précédent depuis des milliers d'années dans l'histoire de la Chine et au fait qu'on n'a jamais connu un changement aussi dangereux depuis cinq millions d'années.

Le terme « **bianju** 变局 » met l'accent sur le fait du « *changement* » et sur le fait de « *répondre à ce changement* ». Par rapport au terme « *crise* », il explique mieux la perception et l'attitude des Chinois de l'époque vis-à-vis de la situation à laquelle ils sont confrontés.

L'essentiel est, pour cet état d'esprit, de laisser apercevoir la fin de la conception « *sino-centriste* ». Selon John K Fairbank, le sino-centrisme est une conception du monde telle qu'aux yeux des Chinois, le pays, qui est l'empire du milieu, s'identifie à la civilisation elle-même, la nation chinoise est supérieure à toutes les autres nations. Cette perception du monde est naturellement fondée sur **la hiérarchie des rapports** avec les autres peuples. La Chine, noble et suprême est au centre du monde, ceux qui vivent en dehors de ses frontières sont des barbares inférieurs. Une telle explication ne ressort-elle pas d'un certain racisme ? En réalité, les Chinois ont une conception plus culturelle que raciale de leur environnement. Ils font appel à la culture et à la morale pour établir le critère grâce auquel ils distinguent l'homme civilisé du barbare. Cette distinction ne s'établit pas sur la race. ²⁷¹

270. John K Fairbanks, *Histoire de la Chine*, édition Tallandier.

271. John K Fairbanks, op.cit

Il est vrai que toutes les sociétés ont une vision ethnocentrique de l'autre, d'autant plus assurée qu'elle est fondée sur l'ignorance. Elles ne jugent de leur conception de l'homme et du monde qu'en fonction de leur propre tradition sociale, politique, religieuse et morale.

Mais il faut reconnaître que le chinois, épris de sa propre civilisation, l'estime la meilleure. C'est pourquoi, vaincus par la civilisation occidentale moderne, les Chinois ont très mal supporté leur effondrement face aux puissances occidentales. Il a fallu plusieurs générations, un travail acharné pour moderniser le pays, développer les réformes, afin d'ouvrir la voie à une nouvelle ère pour la pensée chinoise.

C'est dans ce contexte historique que la conception des droits de l'homme est née. Elle puise ses racines dans le confucianisme qui a donné naissance à une émergence progressive de la doctrine chinoise ouvrant la voie à sa mise en œuvre.

Ce n'est que plus tard que le légalisme s'impose comme un outil coercitif propice à la domination sociale et construit les bases juridiques et théoriques du système de gouvernance de l'État. La naissance du droit chinois contemporain a été influencée par le légalisme qui constitue toujours une contribution indélébile à la notion d'État de droit.

Section 1 le légalisme

§1 Histoire

C'est environ 250 ans après la mort de Confucius qu'un groupe, connu sous le nom de légistes ont apporté un point de vue différent du sien. Ils sont partis du postulat que la société est mauvaise et que, à moins d'être contrôlés, les gens ne s'occuperaient que de leurs propres intérêts. La société fonctionnerait ainsi mieux grâce à un contrôle gouvernemental fort et à une obéissance absolue à l'autorité, avec des lois qui ordonneraient des punitions très sévères et des récompenses pour le comportement des individus.

Ce courant acquit une popularité considérable dans la seconde moitié de la période des royaumes combattants (5ème siècle avant J.-C.). L'idéologie du légisme valorisait l'égalité, la réforme, l'efficacité de l'application de la loi et s'opposait à la hiérarchie et à l'aristocratie. Elle comprenait un système complet et pratique dans lequel les gens seraient récompensés de la même manière pour avoir suivi la loi ou sanctionnés pour l'avoir enfreinte.

L'intérêt d'une telle conception s'est imposé avec évidence au moment de l'effondrement de la dynastie Zhou (256 av. J.-C.), conduisant à un morcellement de la Chine en différents États qui cherchaient le système le plus opportun pour maintenir l'ordre social et mettre un terme à une guerre permanente. Ces États se battirent les uns contre les autres sans pouvoir prendre l'avantage jusqu'à ce que le roi Ying Zheng de Qin, unificateur de l'empire de Chine et fondateur de la dynastie Qin, adopte la philosophie du légisme, menant une politique intérieure et des campagnes militaires selon ce principe pour obtenir la victoire. Les anciennes règles de chevalerie que les armées chinoises avaient toujours respectées ont été ignorées par les Qin, qui ont écrasé un État, l'un après l'autre. Ying Zheng s'est alors déclaré premier empereur de Chine sous le nom de Shi Huangdi (221 av. J.-C.).

L'essence du légisme est la suivante : « *les affaires sont dans les quatre directions, mais le gouvernement central est au centre ; lorsque le sage est aux commandes, les quatre directions suivent* ». Cela signifie que le pouvoir de l'État doit être concentré entre les mains du seul monarque et que ce dernier doit avoir le pouvoir et l'autorité de gouverner le monde. Cette définition l'oppose au taoïsme. Les taoïstes préconisaient de gouverner en ne faisant rien et croyaient en la liberté et la libération et que tout devait être fait en accord avec la nature. En revanche, l'idée centrale du légisme était de gouverner le monde par la loi, en proposant d'enrichir le pays, de renforcer l'armée et de diriger le pays par la règle de droit en préconisant l'utilisation de punitions sévères. Ainsi est assurée la stabilité du pouvoir central. Des légistes ont joué un rôle décisif dans l'essor de l'État Qin.²⁷²

Han Feizi, le grand maître du légisme était le plus représentatif de l'idée de « *loi, de « techniques* », et de « *pouvoir* ». Il maximisait le pouvoir gouvernemental au détriment des intérêts de tous. Le monarque utilisait la loi, contrôlait le pays, mais il ne pouvait pas faire appliquer la loi. Il devait donc créer une vaste bureaucratie et lui céder une partie de pouvoir qui s'acquittait des tâches et des responsabilités liées à l'application de la loi. La tâche principale de l'empereur était de diriger l'ensemble de l'appareil bureaucratique, l'appareil de pouvoir.

Mais il était trop autoritaire, utilisant toutes les idées du légisme. La dynastie Qin était la plus puissante, mais elle est tombée au XIIe siècle. Cependant, malgré son hégémonie, l'autocratie est restée, mais elle n'a plus osé être aussi flagrante. A partir de la dynastie han, le légisme a été conservé comme officiel mais c'était une version beaucoup plus douce que celle des Qin. L'empereur a finalement abandonné, en apparence, le légisme au profit du confucianisme. Le mérite politique et la persuasion éthique ont été les deux principaux

272. Olivier Beydon, *introduction à la pensée juridique chinoise*, édition Larcier, 2014. V.eg Marie Goré, Al-Qing Zheng, *Le droit chinois*, Que sais-je 2022 P9 ets.Xi.Li, *L'esprit du droit chinois : perspectives comparatistes*, RIDC, 1997, p7

moyens par lesquels les dirigeants ont assuré leur règne à travers les âges et ils ont également constitué une partie importante de la culture chinoise du confucianisme externe et du droit interne. Alors que le confucianisme met l'accent sur la règle bienveillante et la persuasion éthique, le légalisme se concentre sur la règle de droit et le mérite politique. Ces deux écoles de pensée se sont mêlées l'une à l'autre au cours de la dynastie han pour former une technique de domination compétente. Le légalisme est resté une philosophie de référence tout au long de l'histoire de la Chine jusqu'à l'époque moderne. Si le confucianisme gagne, pratiquement, la lutte contre le légalisme, c'est une victoire qui, fonctionnellement, annonce un partage de compétence.²⁷³

§2. Notion

Alors que le confucianisme se voit investi du *li* comme éthique sociale, le légiste du *fa* se présente comme un moyen d'administration, de contrôle et de répression. Il permet au monarque de gouverner le pays d'une main ferme et il a joué un rôle important dans l'établissement du système politique autoritaire de la Chine. D'abord, le système du *li* présuppose une relation concrète et particulière entre les personnes, une proximité qui correspondait à celle de l'ancien système de féodalité abolie par la politique légiste. Une proximité de l'ordre de l'oralité qui n'existait plus à partir des han, dès lors qu'il s'est agi de gouverner un pays aussi vaste que l'Europe ou l'administration devait fonctionner sur la base de lois et d'ordres écrits. En fait, le résultat de la politique légiste fut, historiquement parlant, la naissance d'un État unifié et d'une administration capable de gouverner tout le pays.

Les textes légistes mettent en valeur deux concepts : la loi et une technique de pouvoir.

§1 La loi (*fa*) est le concept central dans le système de pensée des légistes. La loi et son application est chargée d'assurer la cohésion sociale. Pour les légistes, la loi doit être universelle, s'appliquer à tous sans distinction ni exception, et être objective. Seul l'acte est pris en compte et non l'auteur, ses intentions ou les qualités bonnes ou mauvaises qui lui sont reconnues. Mais le concept de loi n'est pas le même en Occident et en Chine. Dans la culture juridique occidentale, on fait une distinction entre le mot « loi » lui-même et la fonction attribuée à ce mot. Au contraire, pour la culture juridique chinoise, une telle distinction est impensable. La culture chinoise, dans son hyper réalisme, demande toujours à savoir qui est « *derrière* » les mots. Le cœur de la pensée du légalisme réside dans « *l'État de droit* », c'est-à-dire le gouvernement de l'État

273. Olivier Beydon, *Introduction à la pensée juridique chinoise*, édition Larcier, 2014.

par la loi. Selon les légalistes, l'État est régi par la loi. Il n'existe pas d'État fort ni d'État faible. « *Si ceux qui suivent la loi sont forts, l'État est fort ; si ceux qui suivent la loi sont faibles, l'État est faible.* »

Le confucianisme a repris l'idée traditionnelle selon laquelle le détenteur du pouvoir est désigné par le **Tian** Ming, c'est-à-dire qu'il reçoit de ce dernier le mandat céleste. C'est le ciel, gouverneur suprême de l'univers, qui est supposé le choisir et lui attribuer le pouvoir pour appliquer sa volonté sur terre. C'est aussi, selon cette tradition, que l'on a désigné des empereurs comme Tian Zi, fils du ciel. Pour s'en rendre digne et pour le rester, celui se voit investi du mandat céleste et doit se soumettre au processus continu de perfectionnement de ses qualités personnelles de bonté, de bienveillance, d'indulgence.

Pour les légistes au contraire, la souveraineté s'exprimant dans l'idée de loi est une construction rationnelle créée par les hommes pour les hommes. La naissance du pouvoir politique présentait pour les légistes quelque chose de concret, quelque chose d'empirique.

La première caractéristique est que la loi est absolue. Il n'y a rien qui puisse l'égaliser et il n'y a rien qui puisse servir à la contester. Même le roi qui fait la loi est soumise à celle-ci. L'idée des légistes est que le gouvernement par la loi est supérieur et préférable au gouvernement par les hommes préconisés par le confucianisme. Le règne de la loi évite les préjugés, les incertitudes et surtout que la volonté du roi soit dictée par ses seuls sentiments ou par son entourage.

La deuxième caractéristique est que la législation doit prendre en considération les circonstances historiques naturelles et humaines. Comme la loi n'est pas faite pour exprimer la vertu mais pour régner, les légistes demande au souverain, avant d'arrêter sa volonté par la loi, de tester la population. Le légisme présuppose une méthode d'observation en vue de prendre le pouls de la réalité et de faire des expériences sociales directement sur le corps social. La loi n'a donc rien d'immuable mais doit au contraire changer quand les situations changent. Elle doit épouser les formes de la réalité.

Enfin la troisième caractéristique est l'égalité. L'absolutisme de la loi nécessite que tous soient également soumis à la loi. Personne n'est au-dessus de la loi, ni le **roi**, ni les nobles, ni les lettrés.

§2 La loi, une technique de pouvoir

Les légistes expliquent l'importance du pouvoir pour le roi : ce qui fait du roi un dominant n'est, ni son intelligence, ni sa lignée familiale, ni sa moralité supérieure, mais seulement le pouvoir et l'habileté avec laquelle il réussit à imposer sa volonté. Il faut donc savoir comment garder le pouvoir, le renforcer et le mettre à l'abri de l'usurpation. Il s'agit ici de l'art du roi (le shu 術).

D'abord, il est fondamental que les fonctionnaires ne portent pas ombrage à l'omnipotence de la loi. Quand ils reçoivent délégation de pouvoir, pour éviter toute usurpation de pouvoir, les légistes recommandent certaines précautions : ils ne doivent pas faire à leur guise, la loi doit être claire et détaillée pour être ensuite publiée pour avertir le peuple de ce qu'il attend s'il porte atteinte à la loi.

Ensuite, le deuxième aspect de la loi technique de pouvoir concerne la relation entre la loi et le peuple. Comme ce dernier peut représenter une menace pour la loi, il est tout à fait conforme à l'esprit légiste d'observer que la loi doit d'abord « vaincre » le peuple. La loi est faite par le roi qui exprime sa volonté. Le roi n'a donc besoin ni de raison ni du consentement du peuple.

Pour donner toute son efficacité à la loi, le roi dispose de deux instruments : la récompense et le châtement. Contrairement au confucianisme qui considère que l'homme est bon par nature, les légistes écartent ce postulat. Ils considèrent que l'homme est soumis à ses intérêts. C'est au roi qu'il appartient de calculer les intérêts du peuple.²⁷⁴

La naissance du droit chinois contemporain a été fortement influencée par le légalisme qui constitue toujours une forte contrainte politique, culturelle et morale pour un pays et qui a eu un impact profond sur le système juridique moderne, apportant une contribution indélébile à l'État de droit.²⁷⁵

Section 2 le confucianisme

On accordera ici une importance toute particulière au confucianisme dans la mesure où après le confucianisme original s'est opéré tardivement en renouvellement de cette pensée, puis est apparu plus récemment ce qu'il est convenu d'appeler un néo confucianisme américain. Le président Xi Jinping devait remettre en honneur Confucius et s'appuyer sur lui pour justifier sa politique.

274. Cf *l'utilitarisme de Bentham et de Stuart Mill*)

275. Bjorne melkevik, *Un regard sur la culture juridique chinoise : l'école des légistes, le confucianisme et la philosophie du droit*, les cahiers du droit, volume 37, numéro 3, septembre 1916 page 603, Université de Laval.

§1 Le confucianisme originel

Confucius (551 av. J.-C.–479 av. J.-C.) fut, comme chacun sait, le fondateur de la philosophie chinoise. Il fut le premier à proposer au monde une conception philosophique sur l'homme offrant ainsi une orientation précise au développement de la philosophie et de la culture chinoise.

Avant Confucius, seules quelques rares idées philosophiques, non systématiques et peu attentives à l'homme, se trouvaient dispersées çà et là dans quelques documents anciens.²⁷⁶

À l'époque de la dynastie Shang, on croyait que l'ensemble des phénomènes naturels et des activités humaines étaient contrôlées par l'Être suprême surnaturel, « le Ciel » (天) ou « Dieu » (神) et que l'homme n'était qu'un simple jouet, livré aux forces surnaturelles et inviolées de ce dernier.

Mais cette idée évolua peu à peu et les gens commencèrent à acquérir une conception plus rationnelle du « Ciel ». Au cours du XI^e siècle avant J.-C., la victoire de Chou sur Shang marqua le passage des vieilles conceptions du « Ciel » ou de « Dieu » vers de nouvelles interprétations.

Auparavant, l'autorité de la loi du « Ciel » sur l'homme était générale et absolue et l'ensemble des activités humaines importantes ne pouvait être mené qu'avec la permission de ce dernier. Des idées neuves avaient néanmoins fini, au cours de la dynastie Chou, paraître être acceptées. Même si le souverain devait toujours obtenir la caution du « Ciel », son autorité reposait davantage sur sa morale personnelle et sur sa bonne conduite que sur la grâce céleste. Comme il est écrit dans le li 理 (le livre des rites), « *le peuple de Yin (阴) honore les êtres spirituels, il les vénère avant l'heure des cérémonies. Le peuple de Chou honore les cérémonies et estime hautement l'attribution de faveurs. Mais il vénère les êtres spirituels et les respecte tout en les maintenant à distance* ». ²⁷⁷

Entre-temps, la croyance au « Ciel » s'est modifiée elle aussi. Le « Ciel » n'interfère plus désormais dans les affaires humaines en tant que divinité anthropomorphe, mais joue son rôle en tant que source morale et être suprême dans le monde spirituel. C'est donc l'homme qui détermine son propre destin en fonction de ses

276. En chinois, lijing désigne un ou plusieurs ouvrages attribués aux sages de l'époque Zhou, compilés et commentés par les confucéens.

277. Olivier Beydon, op.cit p408, Sylvie Bermann: *La Chine en eaux profondes*, Stock, 2017, p172 : Confucius superstar

qualités et non plus seulement par la grâce du « Ciel ». « *Il est difficile de dépendre du Ciel* », « **on ne peut accorder sa confiance au Ciel** ». De telles affirmations montrent que l'homme a commencé à acquérir la conscience de son indépendance, ouvrant ainsi la voie à l'émergence d'une philosophie de l'homme.

Confucius fut le représentant de cette pensée nouvelle. Même s'il garda la conviction d'avoir été envoyé par le Ciel afin de remplir certaines missions sacrées, même s'il conserva la croyance traditionnelle en ce « Ciel », il ne chercha pas à savoir comment celui-ci interférait dans les affaires humaines. L'opinion répandue à l'époque exprimait que le « Ciel » était relativement distant, alors que les affaires humaines étaient très proches de nous ; il n'était donc pas nécessaire d'y séjourner fréquemment. « *La voix du Ciel reste lointaine alors que celle de l'homme est à notre portée* ». Nous ne pouvons pas atteindre la première ; par quel moyen pourrions-nous la connaître ? » (**Tso Chuan**).

Confucius adopta une position comparable sur cette question, comme le fit remarquer Zi Gong, l'un de ses disciples. « *Nous sommes en mesure d'appréhender les conceptions du maître concernant la culture et ses manifestations, mais nous ne pouvons appréhender ses conceptions concernant la nature humaine et la voie du ciel* ». Cela signifie que la voie du ciel n'était un sujet de discussion, ni pour Confucius, ni pour son disciple.

A) la bienveillance

Dans l'esprit de Confucius, le ciel comme **source** de l'ordre social et de la pensée morale, n'était plus ce Dieu tout-puissant gérant l'ensemble des affaires humaines. Dans certains cas, son appréhension du ciel avait même certains accents naturalistes. Par exemple, « *le ciel parle-t-il ? Les quatre saisons poursuivent leur cycle et toutes choses sont produites en permanence, mais le ciel dit-il quelque chose ?* ». Comme à l'encontre d'autres êtres spirituels, Confucius exprime ouvertement ses doutes. Répondant à une question de son disciple Fan Chih lui demandant ce qu'était la « sagesse », il déclare : « *Se donner consciencieusement aux devoirs dus aux hommes, tout en les respectant, rester à distance des êtres spirituels, cela peut être appelé sagesse* » (**Analectes,6,20**). Il ne ressentait aucun intérêt pour ce monde pour la vie après la mort. Il ne s'occupe pas de ce domaine.

Ne s'intéressant pas davantage aux problèmes métaphysiques, il préférait porter toute son attention sur l'homme et sur sa vie quotidienne. Répondant à une question de son disciple Chi Lu relative au culte des êtres

spirituels, il déclare : « *alors que tu te montres incapable de servir les hommes, comment peux-tu servir les esprits ?* » (**Analectes, 17.20**). Dans l'esprit de Confucius, le ciel comme source de **l'ordre social** et de la pensée morale n'était plus ce Dieu tout puissant gérant l'ensemble des affaires humaines. Pour lui, la grandeur de l'homme réside en lui-même, car « *l'homme peut donner à la voie (Tao) une certaine grandeur* », alors que « *la voie ne saurait produire la grandeur de l'homme* ».

La contribution essentielle de Confucius à l'histoire de la pensée chinoise réside dans le fait qu'il a su déplacer l'intérêt qu'avait le peuple pour le surnaturel vers l'homme lui-même. L'homme est venu dès lors se placer au centre de la pensée chinoise. La culture chinoise traditionnelle, sous l'influence de Confucius n'a jamais revendiqué la croyance en un Dieu puissant, ni conçu l'idée d'une création de l'homme et du monde par Dieu, ni éprouver ce besoin permanent de croire en l'immortalité de l'âme après la mort. Pour l'école confucéenne, le plus important, c'est la vie de l'homme, son existence dans le monde réel et dans la société, lesquels reposent avant sur ses propres actions.

Des auteurs chinois ont, d'autre part, tenté de montrer que la pensée de Confucius, exposée dans ses **Analectes**, comprend des éléments équivalents à des traits fondamentaux des droits de l'homme moderne, c'est la bienveillance et la résistance à l'oppression.

La doctrine de la bienveillance est pour l'école confucéenne au cœur même de sa philosophie de l'homme. Cette notion est régulièrement présente dans les Analectes de Confucius. Rarement utilisé auparavant et donc relativement récent, ce terme réfère à la bienveillance que le souverain accorde à ses sujets. Confucius lui conféra cependant des interprétations et implications nouvelles pour l'élever au rang de morale générale et de valeur suprême spécifique à l'homme.

D'un point de vue étymologique, le mot bienveillance est composé du signe dit « *double* » et du signe « *homme* » marquant clairement le lien qui existe entre les personnes. Pour le confucianiste, l'homme est toujours en relation avec les autres, intégré au sein d'une collectivité humaine. La bienveillance est ce principe éthique qui régule les rapports entre les hommes.

Pour le confucianiste, l'homme est toujours en relation avec les autres, intégré au sein d'une collectivité humaine. La principale différence entre les hommes et les autres animaux réside dans le fait que l'humanité suit un principe éthique dans ses rapports avec les autres, vivant une existence collective fondée sur une éthique. Dans ce sens, la nature de l'homme est bienveillance.

Dans ses Analectes, Confucius utilise le terme bienveillance 109 fois, lui offrant parfois une interprétation différente. Mais le sens général de la bienveillance, c'est le fait d'aimer tous les hommes. C'est le principe suprême régulant les rapports entre les personnes. Cette sorte d'amour commence par l'amour des relations, puis s'étend à d'autres et finalement à tous. Confucius considère que la bienveillance est profondément ancrée dans la nature humaine, lui est inhérente et innée. D'où sa remarque : « *le Jen est quelque chose d'inaccessible ? Si je le désire, le Jen est à portée de main* » (**analectes ,7,29**). Mencius, son successeur est encore plus explicite : « *la bienveillance, dit-il, c'est l'homme* ». Il assimile ainsi directement la bienveillance à la nature humaine.²⁷⁸

Confucius fut le premier penseur chinois à mettre en avant la question de la nature humaine. Plus tard, les débats et controverses sur ce thème occupèrent l'attention de toutes les écoles philosophiques de la période pré-Qin, lesquelles jouèrent un rôle important pour la diffusion de l'humanisme chinois. L'une des idées essentielles de Confucius, c'est que tous les hommes possèdent une nature identique : « *par nature, dit-il, les hommes sont quasiment des semblables ; ce n'est que par la vie pratique qu'ils deviennent différents* » (Analectes,17,38).

. Cette grande plasticité de la nature humaine, l'une des idées fondamentales de l'école confucéenne, eut une profonde influence sur le développement de la pensée chinoise.

La doctrine confucéenne d'apprentissage de la bienveillance marque la naissance de la conscience de soi dans la pensée philosophique chinoise. L'individu en tant que subjectivité est désormais en mesure d'assumer toutes ses initiatives en tant que sujet. Ce moi-sujet ne repose naturellement pas sur la distinction sujet/objet, ni sur la séparation-opposition homme/nature, mais sur les relations entre ce « *moi* ». » et les « *autres* ».

Même si elle se manifeste dans ses relations aux autres, la bienveillance commence toujours par se révéler dans l'individu lui-même. Alors qu'il explique à ses disciples ce qu'est l'essence de la bienveillance, Confucius leur fait remarquer qu'elle se définit par la formule : « *ne fais pas aux autres ce que tu ne veux pas que les autres te fassent* » (**Analectes,12/2**). Dans un sens plus actif, elle réside encore, dit-il, « *dans une volonté d'asseoir son caractère propre, de conforter aussi le caractère des autres, et dans la volonté de progresser soi-même, d'aider les autres à progresser eux aussi* » (**Analectes,6/28**).

278.Mencius était un philosophe confucéen de la période des royaumes combattants (vers 480–221 av. J.-C.) il est considéré comme le plus grand après Confucius pour son interprétation, sa formulation et sa diffusion des concepts confucéens.

Par conséquent, le modèle de la bienveillance réside dans l'esprit humain, autrement dit, dans sa nature même. En tant qu'il est un sujet moral, l'homme n'est pas déterminé par la contrainte de forces extérieures, mais agit conformément à ses désirs internes. **La bienveillance**, en pratique, **repose sur la volonté plutôt que sur la contrainte**. L'attitude morale se définit à la fois comme une haute conscience de soi et comme une activité réalisante.

La doctrine confucéenne d'apprentissage de la bienveillance se divise en deux branches liées entre elles : la doctrine de l'éducation personnelle fondée sur la recherche de la bienveillance et celle qui vise à apporter paix et bonheur aux autres, fondée sur sa mise en pratique. L'union de ces deux versants constitue la théorie confucéenne originale de l'homme.

La bienveillance de la nature humaine est un postulat des enseignements du confucianisme : ce n'est qu'en atteignant à cette qualité morale que l'on peut véritablement devenir homme. Mais la bienveillance n'est pas innée ; elle ne peut s'acquérir qu'après la naissance par « *l'éducation personnelle* » et l'apprentissage permanent, autrement dit au moyen de longs efforts et en se donnant du mal. Confucius lui-même fit un jour observer que « *l'éducation personnelle* » et les mécanismes d'apprentissage, entre 15 et 70 ans, était sans fin. **Mencius**, son principal disciple, considère par ailleurs que la nature humaine naturellement bonne n'existe qu'en germe et en puissance et ne peut être élevé au niveau moral de la bienveillance que par « *l'éducation personnelle* » et l'apprentissage.²⁷⁹

Pour Confucius, l'éducation personnelle ne constitue pas l'objectif ultime des individus. La bienveillance acquise grâce à celle-ci doit aussi être étendue aux autres. « *Se cultiver soi-même, dit-il, apporte la paix et le bonheur aux autres, aux personnes simples* » (**Analectes,14/45**). L'éducation personnelle est un principe moral immanent, alors qu'apporter paix et bonheur aux autres est l'application de ce principe aux rapports entre les personnes. La bienveillance, l'empathie, consiste à aimer les autres, à les considérer en tant qu'êtres humains, à sympathiser avec eux, à leur donner de l'affection et à les respecter, à les considérer selon la position qu'ils occupent.

Comme le préconise Confucius, l'homme ne doit pas seulement « *aimer les autres* » mais « *déborder d'amour pour tous* ». L'amour tel qu'il le conçoit est donc universel. Pour lui, l'amour pour les autres va bien au-delà de la sympathie pure et simple. Il consiste à vouloir et à faire le bien pour les autres, autrement dit à « *apporter de grands avantages et une vie meilleure à tous* » (**Analectes,7**). On est ici très proche du *christianisme*.

279. You Feng, *Mencius*, traduction d'André Lévy, 2003 ; François Jullien, *Fonder la morale. Dialogue de Mencius avec un philosophe des lumières*, Grasset 1996.

Mais Confucius **est aussi réaliste**. Il ne s'est pas limité à prononcer le discours abstrait sur l'amour universel, mais, partant des réalités de la société chinoise, **préconise un amour différencié**. Pour lui l'amour filial entre les différents membres d'une famille est fondamental, il est le plus naturel et c'est lui qui est source de la bienveillance. « *La piété filiale et la soumission fraternelle, déclare-t-il, ne sont-elles pas la source de toutes les actions bienveillantes ?* » (**Analectes,1**). Commencer par l'amour filial, l'étendre ensuite aux autres, puis à toute la nature humaine et établir ainsi une relation interpersonnelle harmonieuse, là réside tout le secret de la pratique de la bienveillance.

Dans le confucianisme, **la famille**, jouant un rôle important et spécifique, constitue le lien indispensable entre les individus, la société et l'État. Elle forme le noyau, l'identité de base de la vie en collectivité, la société et l'État n'étant qu'une extension et un prolongement de la vie familiale. Aussi longtemps que les relations familiales seront bien vécues, conformément au principe de la bienveillance et ensuite étendues à la société tout entière afin d'établir un lien social de respect et d'amour mutuel, l'État et l'ensemble de la société fonctionneront alors dans la paix et l'harmonie. C'est pourquoi Mencius a pu déclarer : « *le royaume trouve ses racines dans l'État. L'État trouve ses racines dans la famille. La famille trouve ses racines dans la personne individuelle* ».

La conception confucéenne de l'homme réserve une place importante à la question du respect de l'être humain. Lorsqu'il est vertueux, alors il est supérieur aux animaux. L'école confucéenne attache donc une grande importance à la formation de la personnalité et au maintien d'un niveau spirituellement digne. L'homme doit s'aimer et se respecter lui-même, persévérer et se consacrer aux idéaux de la morale. « *L'homme qui est aux commandes d'un grand État, dit Confucius, peut être emporté, mais la volonté, même celle d'un homme ordinaire, ne peut lui être ôtée* » (**Analectes,9/25**). Les gens simples doivent avoir, eux aussi, leurs aspirations propres, il doit être l'objet d'un respect dont personne ne peut être privé.

L'école confucéenne, qui reconnaît les intérêts et désirs individuels, plaide en faveur de la modération et contre l'individualisme extrême et la poursuite aveugle des désirs. Elle souligne combien il est important de maintenir la justice sociale. Lorsque **les intérêts personnels vont à l'encontre des intérêts de la société et que les individus se trouvent confrontés à une responsabilité sociale**, ils doivent alors faire preuve de modération afin de pouvoir maîtriser leur comportement personnel en conformité avec **les normes morales**. Ainsi, l'individualisme excessif n'a pas gagné de terrain dans le passé et toute attitude visant à faire valoir les droits et intérêts individuels a été découragée.

B) La résistance à l'oppression

Mais pour Confucius, on ne doit pas contraindre les autres à faire ce qu'ils ne souhaitent pas. La tolérance débouche sur la liberté d'expression, dont Confucius dit qu'elle peut servir à la critique du gouvernement. Le sage cite ensuite la justice qu'il place au même rang que la bienveillance, à un niveau supérieur à celui de la loi écrite. En découle **un droit de résistance à l'oppression** qui cependant ne va pas au-delà de l'objection de conscience et de la résistance non-violente.

En résumé, plaçant l'homme au cœur de ses préceptes et enseignant le respect d'autrui, l'équité, la générosité, le confucianisme apparaît, dès le départ, précurseur d'une certaine forme des droits de l'homme compatible avec une société. Depuis la métamorphose du confucianisme aux alentours de l'an 1000, l'individu n'est plus qu'un débiteur de devoirs à sens unique envers les bénéficiaires de la chaîne des pouvoirs dont il dépend, chef de famille, administrateurs locaux, empereur. Ses propres devoirs envers l'humanité pesant sur les détenteurs de ces pouvoirs échelonnés, au premier rang desquels se trouve l'empereur, des devoirs que les moralistes confucéens rappellent encore aux grands de ce monde.²⁸⁰

Face à l'humanisme défendu par le confucianisme se dresse le bloc monolithique du droit pénal rattaché à une tradition antique, rival de l'école de Confucius, l'école de la loi, pragmatique, égalitariste et impitoyable. Au cours de leurs deux millénaires de cohabitation au sein du système impérial, les deux idéologies, l'une confiante dans le perfectionnement moral de l'être humain, l'autre cherchant à juguler la pathologie du corps social, ont appris à se supporter et à s'influencer mutuellement et elles sont l'une et l'autre inséparablement une caractéristique de la culture chinoise.²⁸¹

§ 2 Le néo confucianisme chinois

En Chine, la conception des droits de l'homme a pris son origine dans une époque charnière au cours de laquelle la société chinoise traditionnelle a été confrontée à la modernité, qui se situe pendant la dernière moitié du 19^e et le début du 20^e siècle.

280.F.Aubin et autres : *la Chine et les droits de l'homme*, édition l'harmattan, 1991.

281.Norbert Rouland, *La doctrine juridique chinoise des droits de l'homme*, RUDH 1998, volume 10, page 187

L'époque fait souvent référence à une situation sans précédent depuis des milliers d'années dans l'histoire de la Chine. Elle marque la fin de la conception « *sino-centriste* ». Selon John K. Fairbank, « *le « sino-centrisme » est une conception du monde telle que, la Chine, qui est l'empire du milieu, s'identifie à la civilisation elle-même, la nation chinoise est supérieure à toutes les autres nations* ».

Cette perception du monde est naturellement fondée sur la hiérarchie des rapports avec les autres peuples. La Chine, noble et suprême, est au centre du monde, ceux qui vivent en dehors de ses frontières sont des barbares inférieurs. Une telle explication peut exprimer un certain racisme. En réalité, les Chinois ont une conception plus culturelle que raciale de leur environnement. Ils font appel à la culture et à la morale pour établir le critère grâce auquel ils distinguent l'homme civilisé du barbare. Cette distinction ne s'établit pas sur la race. Il est vrai que toutes les sociétés n'ont aucune vision ethnocentrique de l'autre, d'autant plus assurée qu'elle est fondée sur l'ignorance. Elles n'en jugent qu'en fonction de leur propre tradition sociale, politique, religieuse et morale, de leurs cadres mentaux et de leur conception de l'homme et du monde.

En réalité, cette approche n'est pas figée, elle varie selon les modes et les préoccupations du moment, de sorte qu'une même société peut être tour à tour indifférente, curieuse, admirative ou méprisante à l'égard de l'étranger. Les raisons de l'engouement du moment sont cependant toujours révélatrices. C'est par rapport aux autres que chacun se définit.²⁸²

Il est vrai également que le Chinois, épris de sa propre civilisation, l'estime la meilleure. Et pourtant, vaincu par la civilisation occidentale moderne, la Chine a succombé sans combattre. C'est avec regret que les Chinois ont été obligés de s'avouer vaincus. Mais cela les a contraints à opérer un retour sur leur propre tradition. Ils ont cherché à déterminer les causes de ce changement pour en imaginer l'issue. Ce sont tous ces événements qui ont contribué à faire éclore en Chine des idées modernes y compris la notion de droits de l'homme. La conception de l'histoire, inspirée par la philosophie chinoise traditionnelle du « *Yijing* 易经 » (livre des mutations), considère le changement comme la loi générale du développement de l'histoire.²⁸³

Mais la théorie de l'évolution darwinienne de l'Occident a apporté aux Chinois une autre interprétation comme la sélection la plus apte pour lutter pour sa survie. Elle a conduit la Chine à développer une ambition nouvelle pour faire face au changement : devenir un État puissant, une nation indépendante. Pour les Chinois, cette ambition va devenir le but primordial qui va orienter l'esprit du peuple, ainsi que le développement de la société et explique toutes les caractéristiques de la Chine moderne.

282. Gernet, *L'intelligence de la Chine*, édition Guillaume 1994 introduction.

283. *Le livre des mutations* est un corpus de divination de la Chine antique (Yijing).

C'est dans ce contexte historique que la conception des droits de l'homme est née ou plutôt a été remise au jour par des générations d'intellectuels, chercheurs, philosophes, universitaires. Ils ont compris que la puissance d'une nation dépend en définitive d'un facteur plus général dont l'importance dépasse de beaucoup celle des sciences et des techniques : **c'est le facteur politique**. Pour que la Chine retrouve sa puissance, il faut impérativement s'atteler à une réforme de ses institutions politiques traditionnelles, jugées par les intellectuels très autoritaires et sans vitalité.

La notion de « *droits du peuple* » ne se répand pas avant 1890 dans le milieu intellectuel. Il s'agit plus d'une exigence ou **d'un projet de réforme politique** que d'une théorie pure des « *droits* ». Cette notion peut se définir comme l'exigence d'un droit politique du peuple concrétisé par l'établissement d'un parlement. Les institutions traditionnelles doivent donc être réformées. Le gouvernement doit accorder une voie consultative au peuple, afin qu'il prenne part à la vie politique. Pour ce faire, le régime parlementaire doit être établi.

Cette notion s'est sans doute inspirée des régimes démocratiques occidentaux, mais elle est autre chose que l'idée des droits de l'homme et de la démocratie. Par le terme « *droit* », on n'entend, ni les droits naturels, universels de l'homme, ni la souveraineté, l'égalité ou la liberté, ni non plus quelque chose qui s'oppose au régime autoritaire traditionnel chinois. Néanmoins, il s'avère que l'on ne peut engager une réforme adaptée effective qu'à l'intérieur de ce régime qui est considéré comme légitime. La théorie des « *droits du peuple* » se concentre donc sur l'amélioration de la relation entre le pouvoir du peuple, afin de constituer une force unie et plus puissante pour combattre l'étranger et sauver la Chine. Théoriquement, ces « *droits du peuple* » peuvent être légitimement fondés, non pas sur la pensée occidentale, mais sur la doctrine confucéenne qui accorde au peuple un rôle important dans la vie politique du pays. Pour Confucius, les devoirs du souverain sont déterminés par les désirs du peuple dont il doit s'efforcer d'assurer le bien-être. **Le souverain doit agir dans l'intérêt du peuple**. C'est ce qu'on appelle « *le gouvernement par la bienveillance* ». ²⁸⁴

Mencius 孟子 a développé une théorie en quelque sorte « *démocratique* ». Il dit ceci « *obtiens l'affection du peuple, tu obtiendras l'empire ; perds l'affection du peuple, tu perdras l'empire* ». « *Le gouvernement dit ce qui est juste et droit... Le prince qui est vertueux possède le cœur de ses sujets ; s'il possède le cœur, il possède le territoire* ». ²⁸⁵ C'est ce qu'on appelle la doctrine de « *Minben* 民本 », selon laquelle le peuple est le plus important dans l'État ou encore, le peuple est le fondement de l'État.

284.R. Rolland-Gosselin, *la doctrine politique*, de saint Thomas d'Aquin, Paris, Rivière 1928.

285.Xiao Ping li, thèse prec, p151.

Dans la forme de gouvernement proposée par le socialisme, le peuple a le droit de participer effectivement au gouvernement. Il a, par exemple, la possibilité d'exprimer son opinion. C'est en quelque sorte un gouvernement mixte. Cela évoque irrésistiblement la doctrine politique de saint Thomas d'Aquin.²⁸⁶ L'expression « *droits du peuple* » constituait un défi pour la Chine. La critique de la notion de « *droits du peuple* » a été formulée par **Zhang Zhidong (1837–1909)**. Il est un représentant les plus célèbres de la théorie de « **Zhong ti xi yong** 中体西用 (« *le savoir Chinois comme fondement, le savoir occidental pour pratique* »). En se basant sur cette théorie et en s'opposant aux opinions politiques radicales, il a proposé à la fois la nécessité et la limite de la réforme. Cette théorie reprend la formule de spéculation du classique chinois sur « *Dao qi* 道气». Dans cette formule, le « *Dao* 道 » et le « **Yinyang** 阴阳 » sont inséparables, mais les premiers sont fondamentaux et les seconds accessoires, les premiers perpétuels et invariables, tandis que les seconds, variables. La combinaison de ces deux savoirs en un seul était considérée comme une règle d'or. Mais la question était là : le « *savoir Chinois* » est-il compatible avec le savoir occidental ? La notion de « *droits du peuple* » est le fruit de cette théorie.

Mais loin d'être une pensée démocratique, les « *droits du peuple* » n'impliquent qu'une possibilité d'exprimer les opinions du peuple et une réforme à l'intérieur du système existant. Il convient donc de limiter l'étude de ce « *savoir occidental* ». C'est la raison pour laquelle Zhang considérait que « *la force naît du savoir* » d'où le titre justifié de son ouvrage : « *Exhortation aux études* »²⁸⁷ Zhang a condamné violemment la notion de « *droits du peuple* ». Selon lui, en premier lieu, l'idée de « *droits du peuple* » est absolument incompatible avec la morale et le régime politique traditionnel, puisqu'elle s'oppose aux « *trois principes* » qui sont leur fondement. Ces trois principes (**san gang** 三纲), la doctrine confucéenne sur les relations entre le prince et le sujet, le père et le fils, le mari et la femme suppose que dans ces trois sortes de relations sociales, les derniers, inférieurs, doivent naturellement se subordonner au premier supérieur. L'idée de l'égalité dans ses relations naturelles est impensable et inacceptable. En second lieu, Zhang pense que si la doctrine de droits du peuple est appliquée, le désordre arrivera, les lois et les principes moraux seront bafoués.

Est-ce à dire pour autant que le régime chinois soit naturellement raisonnable et invariable ? Les valeurs traditionnelles s'adaptent-t-elles encore à une époque nouvelle ? Toutes ces questions attirèrent l'attention des intellectuels chinois de l'époque ouvrant la voie à une réflexion profonde.

286.R.Rolland-Gosselin,op.cit.

287.Shanghai 1800 (en chinois).

C'est à Kang Youwei que revient le mérite d'avoir, le premier, ressuscité le concept de droits de l'homme à la fin du XIXe siècle.²⁸⁸ Ce courant de pensée a été ensuite prolongé par des disciples jusqu'à se développer beaucoup plus tardivement aux États-Unis.

A) Kang Yeou-wei 康有为(1858–1927).

Né dans une famille intellectuelle traditionnelle, Kang a eu sans doute une bonne formation confucianiste, mais il a reçu aussi bien des influences du taoïsme, du bouddhisme et de la pensée occidentale. Il a toujours eu l'ambition d'être un sage et d'avoir pour mission le salut de l'humanité.²⁸⁹

Il a été incontestablement le précurseur et le chef spirituel des réformes en Chine moderne.

Dans sa doctrine d'un « *Nouveau Monde* », il définit ce qu'est la « *raison réelle* » et ce qu'est le « *droit universel* ». Selon lui, l'homme est un être naturel, rationnel et individuelle, doté d'une double potentialité : « *Amour et hostilité* ». En vertu de cette vision de l'homme, Kang déduit une série de principes qu'il appelle « *droits universels* ». Parmi lesquels les plus importants sont d'après lui « *chacun a le droit* », c'est-à-dire la liberté, « *tous les hommes sont égaux* » et « *faire prospérer l'amour et rejeter le mal* ».

On trouve ici une théorie étrangement analogue à celle de l'école moderne du droit naturel. Pour lui, les relations humaines et les comportements des hommes doivent être conformes à la « *raison réelle* » et au « *droit universel* ». Il développe l'idée d'égalité dans les rapports humains. Notamment, l'idée la plus surprenante est celle de la liberté du mariage. Il reproche au système traditionnel du mariage d'être comme une prison perpétuelle pour les hommes et les femmes qui sont profondément opprimés. Ce système va manifestement à l'encontre du « *droit universel* » et est nuisible à l'humanité. C'est peut-être la première fois qu'un penseur développe cette idée de liberté dans le mariage et d'égalité dans le couple.

D'autre part, il considère que le régime politique doit être fondé sur la « *raison réelle et le droit universel* ».

Il dénie l'autorité absolue du prince. Pour lui, **la souveraineté doit appartenir au peuple.**

Enfin, la liberté et l'égalité doivent être pratiquées dans la vie spirituelle et même le sage saint ne peut pas avoir l'autorité absolue. Chacun doit avoir sa liberté de penser.

En résumé, Kang rejette le système des valeurs de la société et s'inspire des idées occidentales, telles que la liberté, l'égalité et la démocratie. Cependant, il pense que ces idées n'appartiennent pas uniquement au seul Occident, mais à la vérité universelle.

288. Anne Cheng, *la place des droits de l'homme dans la pensée chinoise*, Revue des Deux mondes, février mars ,2018, p.92.

289. Li liang, in Xiao ping li, page 13.

Deux idées essentielles peuvent exprimer la pensée de Kang.

D'abord, pour faire aboutir les réformes sociales et politiques indispensables pour l'évolution de la société, il est nécessaire d'opérer une réforme spirituelle. Il s'attache essentiellement au confucianisme, car il est convaincu qu'une nation, à plus forte raison une civilisation, doit nécessairement avoir une base et cette base est la morale et la religion qui sont, au cœur d'une nation, la ligne directrice de l'humanité. Si la religion chrétienne est la plus adaptée pour la civilisation occidentale, elle n'est pas celle qui convient à la Chine. Celle qui lui convient le mieux est la religion de Confucius. Il propose donc d'ériger le confucianisme en religion nationale de la Chine.

Il insiste fortement sur un retour au vrai confucianisme. Il présente Confucius comme un progressiste et un démocrate. D'après Kang, Confucius percevait l'histoire, non comme une alternance rythmique, mais comme une évolution progressant à travers trois périodes : une période de désordre, une période de paix montante et une période de grande harmonie.

Cette théorie du progrès est valable pour toutes les époques.

Pour sauver la Chine, il faut adopter les institutions modernes, tout en répondant aux exigences de l'évolution. La faiblesse de la Chine vient de l'oubli des enseignements authentiques de Confucius. C'est le moment de restaurer ces vrais enseignements et de les mettre en pratique. Pour y parvenir, Kang a essayé d'introduire des idées nouvelles telles que la liberté, l'égalité, la démocratie et le progrès. Il milite pour la création d'une monarchie constitutionnelle. Pourtant, malgré ces suggestions, la suprématie de Confucius fut battue en brèche, ses dogmes devenus discutables ouvrant la voie à un mouvement anti-confucéen.

En second lieu, Kang avait développé le concept « *d'harmonie universelle* » dans un ouvrage issu d'un texte classique confucianiste (« *liji, liyun 礼记, 礼运* »). Dans ce livre, Kang aspire à une société parfaite, où le bonheur serait généralisé, la liberté, l'égalité, l'autonomie de l'individu régneraient en maître. Cet ouvrage, assez utopique, nous montre cependant que Kang a eu l'idée du droit naturel, qui est analogue à celle des auteurs Occidentaux. Cette idée d'harmonie universelle devait être reprise par Xi Jinping.

La pensée de Kang marque un changement de l'esprit de l'époque qui devait trouver sa projection dans trois auteurs que l'on peut considérer comme les disciples de Kang.²⁹⁰

B) Les disciples de Kang

Ses disciples ont contribué à l'élaboration de la conception de droits de l'homme dans la pensée chinoise moderne.

290. Xiaoping Li, *l'origine de la conception des droits de l'homme en Chine*, Revue générale de droit 1999-2000, volume 30

1° La liberté, Yan Fou 严复(1852–1922)

Cet auteur voit dans la conception chinoise et la conception occidentale de l'histoire une différence irréductible. L'Occident s'est formé une mentalité de progrès, alors que les Chinois ont tenté une conception cyclique de l'histoire aboutissant au conservatisme, voire à l'immobilisme. Si les Chinois ne parviennent pas à croire au progrès, c'est parce qu'ils tiennent à l'harmonie de l'homme avec lui-même, alors que les occidentaux mettent l'accent sur la lutte de l'homme avec les autres hommes et la nature. Pour engager ses compatriotes à changer leur vision de la vie, à réformer les institutions sociales et politiques et à libérer l'individu de ses entraves, Yan Fou introduit la théorie évolutionniste en Chine avec des traductions dont l'influence est énorme. Cet auteur est l'un des rares libéraux en Chine moderne. Il a conçu un idéal de la liberté pour les Chinois qui a exercé une influence considérable sur les générations successives.

2° L'égalité, Tan Sitong 谭嗣同 (1865–1898)

La pensée philosophique de cet auteur est très originale et avant-gardiste. Il propose d'abord une révolution politique. S'inspirant de la Révolution française de 1789, il préconise une révolution par la violence, afin de renverser le gouvernement impérial, d'abolir le régime autoritaire et d'établir une république.

Il réclame aussi une révolution morale en condamnant violemment le système éthique traditionnel. À ses yeux, les morales traditionnelles qui se fondent sur les « *trois principes* » sont plutôt immorales, voire anti-morales, puisqu'elles s'opposent essentiellement à l'esprit de l'égalité et au droit d'indépendance et d'autonomie de l'individu. Il préconise donc d'abroger les trois principes et de bâtir une nouvelle morale qui doit se fonder sur l'égalité et l'autonomie de l'individu, sinon il n'y a pas de normes morales. Il n'y a pas non plus de relations vraiment humaines et raisonnables. Les idées de cet auteur devaient être reprises par Sun Yat sen 孙中山, et plus récemment par les gardes rouges de la grande révolution culturelle des années 60.

3° le « *nouvel homme* » Liang Qichao 梁启超 (1873–1929)

Ses études sur les civilisations chinoises et occidentales le conduisent à une connaissance analogue à celle de Yan fu 严复 : pour lui, la différence essentielle entre les deux civilisations réside dans ce que, derrière les apparences de la science et des institutions sociales, il y a ou non le « *citoyen* ». Si les nations occidentales

sont supérieures à la Chine, c'est parce que leurs peuples sont « *citoyens* ». Tandis que la faiblesse de la Chine consiste en ce que les Chinois ne sont que des « *esclaves* ». D'après lui, la liberté est l'unique critère permettant de distinguer le « *citoyen* » et l'« *esclave* ». Le « *nouvel homme* » se caractérise comme un individu libre, indépendant et vertueux, mais ayant un esprit d'initiative et de courage.

Liang considère que la doctrine du contrat social de Rousseau est la plus adaptable pour la Chine. Il propose de restaurer la souveraineté du peuple chinois et préconise que les affaires d'État soient gouvernées par le peuple. Cette politique démocratique permettra de garantir les droits et la liberté de chaque citoyen. Il pourra alors imposer l'« *État de droit* », où les citoyens pourront jouir de la liberté et des droits, y compris la liberté politique religieuse, la liberté de penser, de propriété, de communication, d'habitation, de manifestations, etc. Pour la première fois, l'idée de droits de l'homme se lie avec l'idée de loi ou d'État de droit.

La théorie du « *nouvel homme* » a été très étudiée par les jeunes de son temps et a exercé une influence considérable sur la pensée chinoise contemporaine.

C'est la synthèse de ces différents auteurs qui a progressivement forgé l'idée des droits de l'homme. À la suite de Kang, ses disciples ont perfectionné et approfondi sa doctrine qui devait, après un demi-sommeil, ou une condamnation, recevoir un nouvel élan avec l'émergence du néo confucianisme américain.

§3 Le néoconfucianisme américain

A) Le courant

1° Jusqu'aux années 70, la majorité des intellectuels asiatiques s'accordait sur le caractère révolu du confucianisme. Ce dernier était relégué au rang d'idéologie réactionnaire et passéiste, responsable du déclin de la Chine au 20^e siècle. Seule une poignée de lettrés continuait à croire en la possibilité de faire vivre l'antique tradition chinoise. Ces penseurs, réunis sous la bannière : nouveau confucianisme, entendaient rénover l'ancien canon confucéen pour l'adapter à la période moderne et aux problèmes spécifiques qui s'y posent. Installés en Chine pendant les premières décennies du XX^e siècle, ils prendront les chemins de l'émigration après l'arrivée au pouvoir de Mao en 1949 pour se réfugier dans les périphéries de la Chine culturelle, Hong Kong, Taiwan, Singapour.

Par la suite, dans les années 60 -70, le centre de gravité du confucianisme moderne se déplaça partiellement vers l'Amérique du Nord où résident aujourd'hui les intellectuels, spécialistes de la question. Si le chinois est toujours la langue dans laquelle sont publiés la plupart des ouvrages sur le sujet, l'anglais est aujourd'hui la langue prédominante.

2° Ce courant de pensée entretint avec l'Extrême-Orient des relations étroites. Ce nouveau confucianisme bénéficiait aux États-Unis d'un contexte démocratique propice à la réouverture d'une réflexion politique. Détaché de son cœur chinois historique, ses tenants y trouvèrent matière aux hybridations intellectuelles, à son redéploiement. Le confucianisme qui, jusqu'aux années 70, semblait condamné par la modernité, apparaît maintenant comme l'idéologie d'un monde globalisé où l'Asie serait en passe de retrouver toute sa place.

Dans ce contexte, le rôle joué par les intellectuels sino-américains est à ce point décisif que l'on parle désormais d'un « *confucianisme de Boston* », pour désigner le courant autour des Universités d'Harvard et de Boston et que l'appellation de New Confucianism s'est largement imposée pour désigner l'actuel mouvement néo confucéen.²⁹¹ Le postulat de ces penseurs sino-américains était double.

Sur le plan temporel, ils faisaient le pari que le corpus inauguré par Confucius au Ve siècle avant notre ère devrait, non seulement être pertinent pour penser et agir aujourd'hui, mais aussi contribuer à dépasser certaines difficultés de la modernité globale.

Sur le plan spatial, selon eux, le confucianisme devrait permettre d'éclairer l'expérience occidentale à la lumière de traditions nées en Asie. Comme l'écrit Thomas Brisson : « *en modernisant le confucianisme, les penseurs sino-américains entendaient confucianiser la modernité et proposer un au-delà de la modernité occidentale* ». ²⁹²

3° L'instauration de la république populaire de Chine força le mouvement confucéen à se relocaliser au sein de la diaspora chinoise d'Asie (Taïwan, Hong Kong, Singapour), voire d'Amérique du Nord. Cette rupture avec le continent chinois mit ce mouvement confucéen face à une exigence. Elle accéléra d'abord le mouvement de refondation d'une tradition dans les origines, mais, en même temps, l'exil fit de ces penseurs les gardiens paradoxaux de l'héritage que le gouvernement chinois s'ingéniait à détruire ou à minorer.

Le gouvernement chinois tenait en effet le confucianisme responsable de la quasi-totalité des tares qui avaient conduit à l'affaiblissement de la Chine. Cette critique avait culminé autour du mouvement du 4 mai 1919, ou

291. Le terme Xin Fujia (*nouveau confucianisme*) sera employé pour la première fois en 1941 par He Lin.

292. Brisson, op.cit. p. 25.

le confucianisme avait été la cible d'attaques d'intellectuels regroupés autour du mouvement de la nouvelle culture qui exhortait à mettre « à bas Confucius and ço » ou encore à « jeter aux toilettes les vieux livres ». Ce mouvement devait se prolonger dans l'épisode de la « révolution culturelle 文革 ».

Taiwan et Hong Kong formèrent les deux principaux points de convergence du mouvement.

4° Une seconde génération, formée aux penseurs occidentaux, se caractérisait par un engagement politique cimenté par un fort anticommunisme et un soutien à l'idée démocratique. Mais elle croyait aussi dans la capacité de la culture chinoise à offrir des solutions aux problèmes de la modernité.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la publication du « manifeste confucéen » en 1958, dont la paternité revient à Zhang. Ce texte s'appuyait sur les deux réalisations majeures de l'Occident : la démocratie et la science. Il appelait le confucianisme à s'inspirer de l'Occident, tout en étant une source d'enrichissement possible pour ce même Occident.

5° Au tournant des années 70- 80, une troisième génération de penseurs se structurait aux États-Unis, où elle enseignait dans des universités américaines (Yale, Washington, Princeton, Chicago, Colombia, Harvard, dotée d'un enseignement du chinois, régulier depuis 1921), alimentée par une forte migration asiatique chinoise, taïwanaise sud-coréenne, singapourienne.

Mais, à partir du milieu des années 70, s'amorça un retour vers l'Asie. C'est Singapour qui devint l'un des centres majeurs du capitalisme global et invita les grands noms du confucianisme mondial à s'installer dans l'île pour rejoindre l'institut tout juste créé, dédié aux services de la cause confucéenne. Pendant trois décennies, Singapour connut l'une des plus fortes croissances économiques au monde à l'issue desquelles le gouvernement, pour relancer l'économie, eut l'idée de faire référence aux valeurs asiatiques et tenta de confucianiser Singapour, non sans difficulté.

B) Les penseurs

1° Les artisans principaux : Tu Wei ming et William Théodore de Bary.²⁹³

D'abord, les confucéens furent chargés d'établir de nouveaux programmes scolaires. Puis, en 1983, fut créé « l'Institute of East Asian Philosophies », pour constituer l'un des centres internationaux de la recherche confucéenne et diffuser la parole gouvernementale.

293.Th. De Bary and Tu Weiming, *Confucianism and Human Rights*, Columbia University Press, New York, 1998; T De Bary, *Asian Values and Human Right, a Confucian Commutarian Perspective*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, London, 1988.

Mais, la conférence de Hawaï en 1995 devait réaffirmer l'autonomie intellectuelle des confucéens. Suivie par des responsables politiques, ainsi que par plusieurs proches du premier ministre chinois, Deng Xiaoping, qui explorait les moyens de réintroduire une dose de confucianisme pour pallier l'effondrement de l'idéologie socialiste, cette réunion eut l'occasion de prendre la mesure des divergences qui s'étaient creusées dans le mouvement confucéen et qui amenèrent les intellectuels à se recentrer sur des positions plus autonomes.

Tu Wei ming, après avoir donné des gages aux dirigeants asiatiques, en mentionnant « *l'interdépendance entre la démocratie, le développement économique et les droits humains* », appuie leurs revendications de souveraineté en s'opposant au « *chauvinisme* » de l'Occident, concluant que « *l'Asie doit être maître de son destin. En ce sens, une perspective confucéenne sur les droits de l'homme vaut la peine d'être explorée* ».

L'axe principal de la critique confucéenne va ainsi à l'encontre d'une modernité européenne qui repose sur l'idée de droits accordés à des individus. Or ces droits individuels entrent en contradiction avec l'idée de bien commun, ce qui est la source des maux politiques qui affligent l'humanité, de notre « *capacité à tolérer des inégalités insensées* ».

On voit ainsi comment Tu Wei ming adoptait une position anti-occidentale pour reprendre un argument présenté par les partisans d'une ligne culturaliste pour qui l'Occident individualiste s'opposerait à une Asie soucieuse d'harmonie collective. Autrement dit, les confucéens considèrent qu'il faut privilégier le collectif sur l'individu ; mais cela ne vaut pas dire que le collectif efface les droits individuels : il est, au contraire, une nouvelle manière de fonder du droit. Les fondements du confucianisme ne sont pas seulement compatibles avec le développement des droits de l'homme, elles peuvent, en réalité, en augmenter l'aura universelle.

Tu Wei ming n'hésite pas à écrire que « *l'idéal de la personnalité confucéenne... paradoxalement pourra être réalisé plus pleinement dans une démocratie libérale que dans une dictature impériale traditionnelle ou dans un régime autoritaire moderne* ». En somme, ce que la démocratie occidentale apporte c'est de fournir un cadre, non un horizon indépassable ou un ensemble de valeurs universelles.

Il faut ajouter que **Tu Wei ming**, après son expérience à Singapour, se rapprocha de la Chine populaire et intégrât diverses organisations internationales, comme l'ONU, où il défendit le point de vue confucéen dans différentes instances qui débattaient autour du dialogue interculturel.

« `redécouvert après un détour philosophique par l'Occident, Ching est une interprète scrupuleuse du confucianisme et montre que ce dernier continue de structurer la vie des sociétés asiatiques, mais cette voie confucéenne ne signifie en rien une incompatibilité avec l'idée des droits de l'homme, même si cette dernière a éclos en Occident. »²⁹⁴

Au tournant des années 80 90, les dirigeants de la Chine populaire commencèrent à s'intéresser à nouveau au confucianisme qu'ils avaient jusque-là méprisé.²⁹⁵

À cette époque, le régime socialiste encourageait le développement d'une économie capitaliste. Soucieux d'éviter les troubles sociaux que ne manquerait pas de créer l'accroissement des inégalités socio-économiques, il chercha à réintroduire dans la doctrine officielle des bribes de morale confucéenne conservatrice et pour cela se tourna vers Singapour.²⁹⁶ Un important colloque se tint à Pékin, en 1989, à l'occasion de la fondation Confucius, créée par le gouvernement en 1984 et par les américains qui apportèrent des fonds publics et privés. Goh Keng Swee, ministre de l'éducation de Lee Kuan Yew animèrent ce colloque.

Lee Kuan Yew, premier ministre, y assista en compagnie de Jiang Zemin, alors à la tête du parti communiste chinois. Celui-ci rappela publiquement l'enseignement confucéen qu'il avait reçu de son père. Une confession, quelques années auparavant, lui aurait causé, si ce n'est la vie, sa carrière, 5 ans plus tard.

2° Deux auteurs du néoconfucianisme, ont insisté sur le droit à la résistance. Il s'agit de **Cheng Chung Ying** et de **Kim DAE Jung**, qui a eu un destin peu commun.

Le premier Cheng, nait en Chine dans la province du Hubei émigre avec sa famille à Taïwan en 1949 pour fuir la guerre civile. Il entre à l'Université nationale de Taipei et se spécialise en langue étrangère. Sa volonté de poursuivre sa formation philosophique occidentale l'amène à prendre le chemin des États-Unis, comme plusieurs confucéens de sa génération. Il étudie à l'Université de Washington avant d'entreprendre une thèse à Harvard. Docteur en philosophie en 1963, il est recruté la même année à l'Université de Hawaï.

Il prend explicitement parti pour le système politique chinois qui importerait les institutions et les techniques politiques de l'Occident, à même de garantir un État de droit. Mais, de l'autre côté, cependant, il maintient la possibilité d'une trajectoire confucéenne pour fonder un système de droit, non seulement parce que la tradition philosophique²⁹⁷ et, en particulier, celle héritée de Mencius, a précisément schématisé les formes de résistance au gouvernement, mais aussi parce que l'idée d'une transformation des vertus en droits permet de

294. Brisson op. cit. p. 127.

295. Sébastien Billioud et Joël Thoraval, *Le sage et le peuple. Le renouveau confucéen en Chine*, Paris, CNRS éditions, 2014 .

296. Sébastien Billioud « *Confucianisme, traditions culturelles et discours officiels dans la Chine des années 2000* », Perspectives chinoises, numéro 3.2 2007, pages 53 à 68.

297. Norbert Rouland, *La doctrine juridique chinois droits de l'homme*, op.cit, RUDH 1998, volume 10, page 23, note 187.

penser les droits de l'homme avec des caractéristiques chinoises et dans une société démocratique plus exigeante que celle qui sert de modèle en Occident. Il écrit : « *la notion de droits de l'homme devrait être répandue pour inclure l'ensemble des vertus qui contribue au développement de la personne humaine et de la société humaine. En ce sens, la tradition humaniste chinoise et la tradition rationaliste occidentale des droits de l'homme pourraient avancer, main dans la main, vers la création d'un ordre social durable et écologique pour le siècle à venir* ». ²⁹⁸

Le second Kim DAE Jung est plus connu comme l'ancien dirigeant de la Corée du Nord que comme ayant eu une carrière universitaire. Entré en politique en Corée du Sud dans les années 60, il fut longtemps le principal opposant à la dictature militaire de Park Chung-Hee. Enlevé en 1973 par les services secrets de ce dernier, avant d'être emprisonné, condamné à mort et finalement gracié pour être assigné à résidence. Exilé aux États-Unis, il enseigna à Boston et Harvard dans les années 80, avant de se réinvestir dans la vie politique coréenne lors de la décennie suivante.

Il se fait connaître notamment par l'article paru dans le Foreign office intitulé « *Is Culture Destiny ? the Myth. of Asia Antidemocratic Values* » en 1994. C'est dans ce texte qu'il cite Mencius. Si l'idée moderne de la souveraineté populaire a été formulée par Locke. Il écrit « *Deux millénaires avant Locke, le philosophe chinois Mencius avait avancé des idées similaires. Si l'on suit sa « politique de la voie royale » le souverain est le « fils du ciel » et le ciel confère mandat à son fils pour gouverner avec justice à l'égard du peuple. Qu'il ne s'acquitte pas de cette tâche, alors le peuple a le droit de se soulever et de renverser le gouvernement au nom du ciel. Mencius alla jusqu'à justifier le régicide, affirmant que le souverain qui aurait perdu le mandat du ciel ne serait plus digne de la loyauté de ses sujets.* ²⁹⁹ **Le peuple passe en premier, disait Mencius, le pays en second et le souverain en troisième** ». ³⁰⁰

Comme bon nombre d'autres confucéens modernes, Kim retient donc de Mencius sa volonté de faire primer le peuple. L'idée du régicide n'est pas sans évoquer plusieurs moments fondateurs des révolutions anglaises et françaises. Plus généralement, l'idée d'un mandat donné au souverain pour le bien du peuple, qui peut lui être enlevé pour cette même raison, résonne fortement avec les procédures démocratiques modernes. Il écrit :

298. Brisson, op cit p. 142.

299. Le professeur Rouland écrit « *en découle un droit de résistance à l'oppression...qui cependant ne va pas au-delà de l'objection de conscience et de la résistance non-violente* », in *la doctrine chinoise et les droits de l'homme*, RUDH p23.

300. Citée par Thomas Brisson op.cit.

« *l'Asie devrait au plus vite établir la démocratie et renforcer les droits de l'homme. Le plus grand obstacle n'est pas l'héritage culturel, mais la résistance de dirigeants autoritaires et de leurs apologues. L'Asie a beaucoup à offrir au reste du monde ; son riche héritage de philosophie et de traditions d'aspiration démocratique peut apporter une contribution substantielle. La culture n'est pas nécessairement notre destinée. La démocratie, si.* ». L'intéressé ne devait pas mettre en pratique ce qu'il avait affirmé.³⁰¹

Conclusion :

Au tournant des années 80 90, les dirigeants de la Chine populaire commencèrent à s'intéresser à nouveau au confucianisme qu'ils avaient jusque-là méprisé²⁶⁷. À cette époque, le régime socialiste encourageait le développement d'une économie capitaliste. Soucieux d'éviter les troubles sociaux que ne manquerait pas de créer l'accroissement des inégalités socio-économiques, il chercha à réintroduire dans la doctrine officielle des éléments de morale confucéenne conservatrice et pour cela se tourna vers Singapour.²⁶⁸

Cette renaissance confucéenne apparue chez un certain nombre d'intellectuels, plus que le fruit d'une introspection provoquée par la modernisation rapide du pays, est née de la volonté de renouveler la légitimité du régime et surtout de donner un État fort à la Chine. Des penseurs comme Kang Xiaogang avaient estimé que la démocratisation lancée dans les années 80 risquait d'aboutir à l'effondrement de l'État et que le seul moyen de l'empêcher consistait à rétablir une forme de religion d'État confucéenne. Un important colloque se tint à Pékin, en 1989, à l'occasion de la fondation Confucius, créée par le gouvernement en 1984 et par les Américains qui apportèrent des fonds publics et privés. Goh Keng Swee, ministre de l'Éducation de Lee Kuan Yew animèrent ce colloque. Lee Kuan Yew, premier ministre y assista en compagnie de Jiang Zemin, alors à la tête du parti communiste chinois. Celui-ci rappela publiquement l'enseignement confucéen qu'il avait reçu de son père. Une confession, quelques années auparavant, lui aurait causé, si ce n'est la vie, sa carrière, cinq ans plus tard.

Nous avons vu qu'elle a été l'importance du néo confucianisme puis du confucianisme américain dans son intégration dans le marxisme léninisme afin de le rendre plus attractif et plus efficace. C'est ce que xi Jinping exprimait par sa formule « *siniser le marxisme* ». Tous ces intellectuels se réunirent autour de la nécessité de créer un État fort, qui pourrait rendre à la Chine la place qui lui était due sur la scène mondiale.

301. Ru Xin, *La personne humaine dans la civilisation chinoise*, P.U.F. 2006/3 numéro 215 p77 à 85.

Titre 1 les doctrines successives chinoises des droits de l'homme

Nous envisagerons successivement la doctrine originelle des droits de l'homme (Chapitre 1) puis la nouvelle conception chinoise (chapitre 2) et enfin les critiques occidentales apportées à la conception chinoise des droits de l'homme (chapitre 3)

Chapitre 1 La doctrine chinoise originelle des droits de l'homme

L'expression droits de l'homme n'a pas vu le jour au lendemain de Tian an men, comme on l'écrit souvent, le 4 juin 1989, mais bien avant.³⁰² Xiaoping Li, dans sa thèse, nous apprend que de 1929 à 1932, un mouvement dit « *mouvement des droits de l'homme* » fut déclenché par l'école littéraire du Croissant.³⁰³ À partir de 1929, les tendances du Croissant évoluent vers les problèmes politiques et sociaux.

Ses membres constatent que « *la faillite des droits de l'homme en Chine d'aujourd'hui devient une actualité impossible à dissimuler* ». ³⁰⁴ Cet auteur juge que le pays est menacé surtout par la dictature du parti unique et condamne âprement la violation des droits de l'homme par le gouvernement du parti nationaliste (Guomindang).

Le professeur Xiaoping Li écrit « *L'initiateur du mouvement est Hu Shi 胡适, le libéral le plus connu* ». Il publie un article intitulé « *les droits de l'homme et la convention* » en proclamant qu'« *il faut établir une convention, le plus rapidement possible, car les droits de l'homme devraient être protégés juridiquement ; le pouvoir du gouvernement devrait être limité par une Constitution, même durant la période de « tutelle », que le gouvernement nationaliste considère comme une phase de transition vers une période de gouvernement constitutionnel ; sinon il ne s'agirait, selon hu Shi 胡适, que de despotisme* ». ³⁰⁵

Le professeur Luo Longji, qui avait étudié à Londres, montre, dans une série d'articles, une conception plus claire et plus complète des droits de l'homme. « Pour Luo Longji, « *l'obéissance envers l'État dépendait même de la capacité de ce dernier à protéger les droits de l'homme. S'il ne les protège pas, la révolution est justifiée. L'État devait seulement agir au nom du peuple pour atteindre certains buts communs, au nombre*

302. Chen Xuanliang, *l'émergence de la notion de droits de l'homme sous l'influence de la réforme économique depuis 1978, in la Chine et les droits de l'homme*, p. 97, l'harmattan. V.eg. Xiaoping LI, thèse, page 199.

303. Cette école ou société littéraire fut fondée en 1923 à Pékin par Liang Qichao.

304. Luo Longji, *Traité des droits de l'homme*, Croissant, volume 2, numéro 5, 1929.

305. Li Xiaoping, la thèse, op.cit

desquels figuraient en premier lieu la protection des libertés civiles et la promotion du bien de tous ». Un mouvement libéral se développe alors à cette époque, mais s'étiolle progressivement et disparaît pour laisser place à un retour à la tradition chinoise.

Lors de la création de la république populaire de Chine, la doctrine marxiste-léniniste occupe une telle place que tout raisonnement de droit n'y trouve sa raison d'être. La condamnation par Marx des droits de l'homme qui se développe dans ses premiers textes, de la critique de la philosophie hégélienne à l'idéologie allemande est totale et constante dans la pensée marxiste. Comme le droit n'est que l'expression de la volonté de la classe dominante, l'affirmation des droits de l'homme est, elle aussi, **pour Marx**, de nature idéologique. Idéologique d'abord, parce que l'État ne les a pas créés. Ils sont le produit de la société bourgeoise. Idéologique ensuite, parce que ces droits se situent originellement dans une déclaration qui remplit elle-même un rôle politique, qui est elle-même un acte politique. Marx voit d'ailleurs à sa manière dans la déclaration des droits de l'homme l'opposition totale de leurs contenus respectifs : *les droits de l'homme se différencient bien comme droits de l'homme et comme droits du citoyen : les droits de l'homme sont ceux de l'individu égoïste, tandis que les droits du citoyen sont ceux de l'individu s'ouvrant à une préoccupation universelle.*

Les quatre droits fondamentaux de l'homme sont d'après la déclaration de 1793 : liberté, propriété, égalité et sûreté. Cependant, **aux yeux de Marx**, ils sont comme « *les droits de l'homme égoïste de l'homme séparé de l'homme, de la communauté* ». ³⁰⁶ Il écrit que tout système du droit qui veut promouvoir la liberté comme son fondement est défini négativement comme « *le droit de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui* », c'est-à-dire comme une limitation réciproque réduisant la liberté de l'homme ; la propriété, c'est le droit de jouir de son bien à son gré ; l'égalité ne signifie que la non-relation horizontale directe des individus ; la sûreté se définit en ce que la relation verticale de chaque individu à l'ensemble du corps social des individus n'a pas d'autre sens que de faire assurer par tous les défaillances de chacun. « *Aucun des prétendus droits de l'homme ne s'étend au-delà de l'homme égoïste* ». ³⁰⁷ Au contraire, les droits du citoyen ne peuvent être exercés en association avec autrui. Ils nient donc directement pour leur exercice les droits de l'homme comme droits de la particularité fixée à elle-même.

C'est la raison pour laquelle l'expression de « *droits de l'homme* » a été absente dans le vocabulaire juridique chinois de **1949** jusqu'à la fin des années **70**. Ce n'est qu'à partir des **années 80** et surtout à partir de **1991** que l'expression « *droits de l'homme* » a été officiellement consacrée.

306. Marx, *La question juive*, Paris, 1926 p. 366.

307. *ibid.* p. 368.

Il faut souligner ici que la langue chinoise témoigne d'une certaine difficulté de la pensée ancienne à concevoir la notion de droits de l'homme. La forme pronominale subjective et singulière (je 我) y est beaucoup moins fréquente. L'expression droits de l'homme se traduit littéralement par « *la situation des droits de l'homme* » (*ren quan zhuang kuang* 人权状况), ce qui n'est pas équivalent.

L'expression droits de l'homme réapparaît pour la première fois dans la publication par le conseil des affaires d'État en 1991 d'un livre blanc, intitulé : Droits de l'homme en Chine. Elle avait été précédée, à partir de la décennie des années 70, d'un certain nombre de documents annonciateurs faisant expressément référence aux droits de l'homme. C'est ainsi que le « *manifeste des droits de l'homme en Chine* », œuvre de « *la ligue chinoise des droits de l'homme* » (fondée en 1979) affirmait que le développement des forces productives ne pourra s'accomplir que simultanément à celui des libertés individuelles, notamment la liberté d'expression. La « *déclaration chinoise des droits de l'homme* » insiste sur les mêmes points.

Rappelons le combat mené par le **dalai-lama** pour son peuple et la défense des droits de l'homme qu'il estime indivisible : « *les droits fondamentaux sont comme la paume, et les droits civils et politiques qui les expriment sont comme les doigts. Les doigts sans la paume ne sont rien, et la paume sans les doigts, que peut-elle ?* ».

³⁰⁸ Depuis la mise en œuvre de la réforme économique et de la politique d'ouverture à l'étranger, réalisée par Deng Xiaoping en 1978, il y a eu un changement considérable, tant pour les idées que pour les pratiques en matière de droits de l'homme en Chine. En mettant le développement économique au centre de son action, en faisant adopter en 1979 le programme des « *quatre modernisations* », qui était l'objectif des réformes de Zhou Enlai en 1975,³⁰⁹ le parti communiste chinois, dirigé par Deng Xiaoping, a lancé aussi la campagne d'« *émancipation de la pensée* » sur le front idéologique.³¹⁰

On a affirmé que « *la pratique était le critère unique de la vérité* », par opposition aux citations de Mao Zedong. C'est par conséquent la « *théorie d'édification socialiste à la chinoise* », développée par Deng Xiaoping, devient l'idéologie orthodoxe. Le mot d'ordre dans cette théorie n'est plus « *la lutte de classe* » ou « *la dictature du prolétariat* », mais « *la réforme économique* », « *l'ouverture* » et « *la modernisation* ».

308. Cité par Badinter, *L'universalité des droits de l'homme dans un monde pluraliste*, RUDH, 1989, p. 3.

309. À savoir : *L'agriculture, l'industrie, la science et les technologies*, la défense nationale.

310. En décembre 1978 l'écrivain Wei Jingsheng avait rencontré un succès phénoménal avec sa proposition de « *cinquième modernisation* » c'est-à-dire la démocratie.

Pour y parvenir, la restauration, le renforcement d'une « *légalité socialiste* » sont nécessaires. Le droit devrait jouer maintenant un rôle, sinon de premier plan, au moins irrésistible et important.

Le mouvement de libération de la pensée depuis **1978** a permis aux chinois, aux jeunes intellectuels, surtout, d'appréhender la notion occidentale de droits de l'homme et ils l'ont montré par plusieurs façons.

D'abord, par une résistance passive lors de la campagne contre la pollution spirituelle (**1982–1983**) ; les participants aux séances de critique discutaient de problèmes théoriques, allaient même jusqu'à critiquer les actes du gouvernement, au lieu de se dénoncer les uns les autres, comme ils l'auraient dû.

Ensuite, par une réflexion critique sur les fonctions de la loi, protectrice et non pas uniquement punitive, à l'occasion de la campagne anticriminalité, organisée par le comité central du Parti de sa propre initiative, sans consultation préalable de l'Assemblée nationale populaire.

En troisième lieu, par un intérêt nouveau pour la Constitution et la légalité précisant le rôle dirigeant du parti communiste. Les professions juridiques qui avaient disparu, le concept de loi, ignoré durant la révolution culturelle, réapparaissent. L'enseignement du droit est restauré et la profession d'avocat est respecté.

Enfin, par une revendication pour la liberté d'expression et d'association et pour l'abolition des privilèges dans le monde démocratique de 1989. Il faut rappeler qu'au moment de la répression de Tiananmen, la population a caché des opposants et ne les a pas livrés à la police, ce qui indique l'émergence d'une notion des droits de l'homme.³¹¹

Tout ceci a naturellement favorisé le développement de la notion de droits de l'homme. Tandis que **le gouvernement chinois**, malgré son point de vue différent, a commencé à reconnaître la notion de loi et a travaillé sur ce thème avec les organisations internationales. **Il a ratifié plusieurs Conventions de l'ONU** sur les droits de l'homme.

L'élaboration de la doctrine chinoise des droits de l'homme s'est donc faite en plusieurs étapes. Tout d'abord, elle a été amorcée par un certain nombre de documents annonciateurs. Puis, le gouvernement chinois a publié en 1991 un livre blanc. Enfin, dernière étape, la Constitution de 2004 a proclamé, à son tour, le principe de l'exigence des droits de l'homme.

311. Chen Xuanliang, *L'émergence de la notion de droits de l'homme sous l'influence de la réforme économique depuis 1978*, in *La Chine et les droits de l'homme*, 1991, l'harmattan, pages 97et s.

Section1 Les documents annonciateurs

Parmi ces documents, on peut citer le « *manifeste des droits de l'homme en Chine* », œuvre de la ligue chinoise des droits de l'homme (fondée en 1979) et la « *déclaration chinoise des droits de l'homme* », adoptée par le comité du mouvement des droits de l'homme en Chine. Nous analyserons tour à tour ces deux documents.

§1 Le manifeste des droits de l'homme en Chine

Proposé en 19 points, ce manifeste, œuvre de la ligue chinoise des droits de l'homme, représente un mot d'ordre devant le nouvel éveil politique du peuple chinois pour l'amener à « *chercher une solution à la situation actuelle* ». ³¹²

Son objectif principal peut s'articuler autour de trois idées : stimuler le développement des forces productives, inciter la cause du progrès, promouvoir la paix mondiale.

A) Le développement des forces productives.

Tout citoyen a le droit de vivre ; bien plus, mieux vivre, tel est le souhait de tous. Pour réaliser ce souhait, il faut donc nécessairement lutter pour l'amélioration des conditions de vie. Les libertés politiques, leur reconnaissance concrète, sont un moyen pour aboutir à cet idéal.

C'est en partant de cette évidence que le manifeste des droits de l'homme réclame pour tous les citoyens la liberté de pensée, de parole et la nécessité de dégager la croyance de la superstition (**Point1**). Il exige le droit de critiquer et de juger les divisions du parti et de l'État : garantie sérieuse d'une réelle démocratie populaire. Confiant en ce système de gouvernement, les citoyens chinois veulent établir dans tous les domaines de leur vie, la légalité, une nouvelle égalité notamment dans le choix de leurs dirigeants à tous les échelons et dans l'exercice du contrôle des divers aspects de la société.

Le manifeste souligne l'urgence de réagir devant le fait de « *se moquer des droits de l'homme de 970 millions de citoyens* » en exigeant l'abolition progressive de la « *propriété d'État des moyens de production et leur transformation en propriété de la société tout entière* », afin de lutter contre les misères infinies des peuples (**point 7**). Par ce manifeste, les citoyens réclament également leur liberté d'information et de création (**Point 17**) et la possibilité réelle de publier et d'imprimer (**Point10**).

312.Extrait de la lettre ouverte de la ligue au comité permanent de l'Assemblée nationale populaire et sa commission législative.

Il affirme enfin qu'en ce qui concerne les droits des minorités, il faut leur accorder une « *part suffisante d'autonomie* », afin d'éviter de tourner le dos au centralisme démocratique.

B) Stimuler la cause du progrès

Le manifeste déclare certains droits essentiels dont l'exercice par tous les citoyens pourrait conduire à stimuler la cause du progrès. Dans le domaine social, il faut donner aux citoyens la liberté de choisir leur travail, reconnaître aux cadres le droit à la permutation, le droit de choisir leur résidence et l'interdiction de l'assignation à vie à leur emploi (**Point11**) ou autres traitements inhumains dont sont victimes les travailleurs agricoles (**Point13**).

En outre, le manifeste exige de l'État de faire disparaître la mendicité, de réprimer la pratique de pots-de-vin et de supprimer les bidonvilles (**Points 12 à 14**). L'État doit, en outre garantir à tout citoyen le droit à la justice avec une amélioration des procédures d'appel.

Enfin, il faut, selon le manifeste, que l'État réduise ou anéantisse le rôle de la police secrète ; une institution qui va à l'encontre des principes de la démocratie socialiste.

C) Promouvoir la paix mondiale

C'est le Point 8 qui, d'une longueur inhabituelle, formule le désir du peuple chinois d'établir des liens d'amitié avec les autres peuples du monde ; les citoyens veulent la détente, afin que puisse se briser la cage de l'idéologie et voir souffler le vent de la liberté sur le peuple, sur sa jeune génération de misère et sur le monde entier (**Point9**). Pour cette raison, le manifeste réclame l'ouverture des frontières pour favoriser les échanges commerciaux et culturels entre tous les citoyens du monde (**Point18**).

En définitive, on pourrait dire que le manifeste des droits de l'homme en Chine a jeté les bases pour apporter des solutions concrètes aux problèmes majeurs posés dans les pays pauvres.

Aussi, pour garantir des droits réels aux citoyens faut-il lutter contre les Constitutions d'appareil et le monopole d'État. En reconnaissant que « *la démocratie et les libertés socialistes* » ne peuvent exister, que si elles se coupent totalement de la civilisation matérielle du capitalisme, la funeste réalité qui est le lot des populations asiatiques : la misère, la mendicité, l'existence des bidonvilles ou cohabitent sous le même toit plusieurs familles.

À bien y réfléchir, il réclame implicitement un droit au développement de ces peuples et leur solidarité avec le reste du monde. C'est ce même esprit d'initiative qui caractérise la « *déclaration chinoise des droits de l'homme* ».

§2 La « déclaration chinoise des droits de l'homme ».

Il faut rappeler que c'est une contribution du comité du mouvement des droits de l'homme à la conquête de la démocratie et des droits fondamentaux en Chine. Tirant les leçons des nombreuses manifestations d'étudiants, il adopte en ses articles ce document en vue de lutter contre la négligence et la différence dans lesquels sont tenus les droits de l'homme dans la société chinoise (préambule) et d'enraciner l'idée de démocratie et de liberté dans le cœur de chaque citoyen. ³¹³

Quels sont ses droits et libertés ?

La déclaration chinoise reconnaît expressément à chaque homme les droits à la vie, à la sécurité et à la résistance à l'oppression (**article 2**). D'après ce texte, tous les hommes naissent libres et égaux, sans distinction d'origine, de position, d'âge, de sexe, de confession, de religion, de parti ou de race (**article 1**).

À partir de ce principe d'égalité, la déclaration affirme que tout individu a le droit à sa vie privée et à sa dignité qui ne saurait être aliénée sans aucun prétexte (**article 6**). Elle évoque également les libertés d'opinion et de pensée car, précise-t-elle, « *la pensée ne saurait être considérée comme criminelle* » (**article 3**). Elle affirme **la diversité de croyance et de circulation, sans intervention d'aucun individu** ou groupe social ou du gouvernement.

La déclaration prévoit que la famille, l'habitation et la correspondance doivent faire l'objet de protection par la loi. Chaque individu a droit à l'éducation. Néanmoins, elle est limitée au niveau supérieur, car elle n'est dispensée qu'en fonction des résultats de l'individu. Toute personne a aussi le droit de participer librement aux rassemblements et de s'associer publiquement ou clandestinement (**article 11**).

Est affirmé, non plus en faveur de l'individu, mais en faveur du peuple, le droit de reprendre le pouvoir à tout homme (groupe social, parti) qu'il aurait obtenu par la violence et le droit du peuple d'être la source de la loi. Le texte met en exergue la mission de l'armée, protectrice du peuple, elle doit garder une attitude de neutralité dans les affaires politiques (**article 15**). Une dernière précision à apporter, c'est que la déclaration chinoise reconnaît en même temps comme droits de l'individu, le droit d'établir de protéger la démocratie et la liberté : gage du bonheur du peuple (**article 16**).

313. On peut se référer à la note explicative sous le texte de la déclaration à l'ouvrage : Chen Lichan et Christian Thimonier, *L'impossible printemps : Une anthologie au printemps de Pékin*, éditions Rivages 1990, p. 108.

Pour conclure sur ce point, on peut dire que cette déclaration, avec la brièveté et la concision de ces dispositions, expose clairement les droits dont les citoyens chinois devraient jouir dans la société nouvelle. Elle y montre le credo : que la démocratie politique se réalise ! L'essentiel est là. Ces deux documents traduisent l'opposition forte d'une part importante de la population, surtout des jeunes contestant le régime actuel. Ils préfigurent l'amorce de la doctrine chinoise des droits de l'homme.

Section 2 Le livre blanc de 1991

À partir des années **80–90**, les dirigeants de la Chine populaire, qui avaient dans le passé fortement rejeté le confucianisme, bras armé des droits de l'homme, commencèrent à s'intéresser à un nouveau confucianisme. Soucieux d'éviter les troubles sociaux que ne manquerait pas de créer l'accroissement des inégalités socio-économiques, le Parti chercha à réintroduire dans la doctrine officielle des éléments de morale confucéenne conservatrice.³¹⁴

C'est dans cette perspective que se développa deux courants, un courant officiel qui exprimait la doctrine du parti relative aux droits de l'homme, développée par **le livre blanc de 1991** et un autre courant qui laissait place à des opinions doctrinales divergentes.³¹⁵ Bien entendu critique.

Le gouvernement chinois expose sa doctrine dans quatre longs textes ou livres blancs visant à justifier sa politique en matière de droits de l'homme : les droits de l'homme en Chine (1er novembre 1991) ; la rééducation des détenus en Chine (12 août 1992) ; Tibet : souveraineté chinoise et droits de l'homme (22 septembre 1992) ; les progrès de la cause de droits de l'homme en Chine (28 décembre 1995).

Le document du premier novembre 1991, c'est-à-dire le premier livre blanc, est le plus important, car il présente la doctrine gouvernementale en matière de droits de l'homme.

Nous envisagerons successivement le contenu du livre blanc, puis le mouvement doctrinal, qui l'a accompagné.

§1 Le contenu

Le document le plus important est le premier intitulé « *les droits de l'homme en Chine* » (ou (livre blanc de 1991) où il est précisé : « *le gouvernement chinois apprécie hautement la déclaration universelle des droits*

314. Thomas Brisson, op.cit., p. 118.

315. Yu Guanghua and Z. Y. Kong, *Le livre blanc sur « Les droits de l'homme en Chine » : de la poudre aux yeux, bulletin de sinologie*, décembre 1991, nouvelle série, numéro 86 pages 13 à 17.

de l'homme et estime qu'en tant que premier document international concernant les droits de l'homme, elle a jeté le fondement de la pratique des droits de l'homme dans le domaine international ».

Cette référence à ce document n'est pas surprenante dans la mesure où, nous l'avons dit et présenté, la Chine avait activement participé à la rédaction de 1948. L'étude des débats qui avaient entouré sa rédaction montre que les participants chinois avaient déploré l'insuffisance des droits collectifs et de ceux accordés aux minorités, ainsi que la prédominance des droits sur les devoirs. L'un d'entre eux, **Luo Zhongshan** avait affirmé « *l'idée d'obligations mutuelles est considérée comme l'enseignement fondamental du confucianisme* ».

Le gouvernement chinois estime que les droits de l'homme sont une « *grandiose expression* », un « *idéal* » ou à un « *noble objectif* ». ³¹⁶

Toutefois, le document chinois limite son universalisme en insistant sur le respect des particularismes et sur la souveraineté des États : « *l'évolution de la situation des droits de l'homme dépend cependant des conditions historiques, sociales, économiques et culturelles des divers pays ; des grandes différences historiques, de celles des régimes politiques, des traditions culturelles et des niveaux de développement économique entre les pays.* » L'idée qu'on se fait des droits de l'homme et de la façon dont on les applique ne sont pas les mêmes.

Quant aux conventions adoptées par l'ONU, les divers pays ont également des points de vue différents à leur sujet en raison de leur situation particulière. Le problème des droits de l'homme a certes une dimension internationale, mais il s'agit aussi d'un problème qui concerne surtout la souveraineté des pays.

Le livre blanc commence par un exergue dans lequel il rappelle que dans l'ancienne Chine régnait l'impérialisme, le féodalisme et le capitalisme bureaucratique (les fameuses « *trois grandes montagnes* 三座大山»). Il n'était pas question de droits de l'homme pour les masses populaires. Les Chinois, qui en ont souffert pendant une centaine d'années, n'ont jamais hésité à se sacrifier et mener une lutte d'une âpreté inouïe, afin de mettre fin à l'oppression des trois grandes montagnes et de jouir des droits de l'homme. La proclamation de la république populaire de Chine en 1949 a permis de changer radicalement la situation des droits de l'homme en Chine.

316. Pierre- Étienne Will, *La contribution chinoise à la déclaration universelle de l'homme*, in *La Chine et la démocratie*, sous la direction de Mireille Delmas Marty et Pierre- Étienne Will, Fayard 2007 p. 357.

À présent, les droits de l'homme sont l'un des grands thèmes qui préoccupent la communauté internationale. Bon nombre de pays soutiennent et respectent les déclarations et les Conventions sur les droits de l'homme adoptées par l'ONU. Le problème des droits de l'homme a certes un aspect international, mais il s'agit aussi d'un problème concernant surtout la souveraineté des pays.

À ce titre, quand on étudie la situation des droits de l'homme dans un pays, on ne peut la séparer de l'histoire de ce pays, ni des conditions concrètes de ce pays.³¹⁷ La Constitution de la république de Chine affirme que tout le pouvoir de la république appartient au peuple. **Les droits de l'homme** en Chine sont marqués par trois caractères :

Ils sont **largement répandus** : les bénéficiaires des droits de l'homme ne se limitent pas à une minorité, ni à une partie des membres d'une certaine classe sociale, mais ce sont tous les Chinois. Les Chinois jouissent largement des droits de l'homme, non seulement du droit à l'existence, du droit à la sécurité et des droits politiques, mais aussi des droits économiques, culturels et sociaux. L'État tient, non seulement beaucoup à défendre les droits de l'homme, mais aussi à garantir les droits de la collectivité.

Tout le monde est égal devant les droits de l'homme. Depuis que la Chine a fait disparaître le système d'exploitation et les classes exploiteuses et pratique le régime socialiste, tous les citoyens jouissent également des divers droits civiques, sans distinction de niveau de fortune, appartenance ethnique, de sexe, de métier, naissance, de religion, de niveau d'instruction et de durée de résidence.

Les Chinois exercent vraiment ces droits.

Pour réaliser les droits de l'homme, l'État développe les garanties dans la législation et dans la pratique....

A) **liste des droits de l'homme**

Sont énumérés la litanie de ces droits, dont nous présentons ici l'essentiel, pour montrer comment, par la suite, la politique chinoise s'est progressivement détachée des principes posés dans sa doctrine initiale des droits de l'homme.

- 1. Droit à l'existence** : le droit de l'homme pour lequel le peuple chinois a lutté en priorité pendant de longues années.

³¹⁷. *Les droits de l'homme en Chine*, le livre blanc publié par les informations du conseil des affaires de l'État de la république populaire de Chine, Beijing information, Pékin, numéro 44, 4 novembre 1991, page 8.

Dans la Chine actuelle, la protection du droit à l'existence et à l'amélioration des conditions de vie continue à être un problème primordial. Comme la Chine est encore un pays en voie de développement et que sa puissance reste encore relativement faible, sauvegarder l'indépendance et la souveraineté du pays et le mettre définitivement à l'abri de toute menace impérialiste continue à être les conditions fondamentales de l'existence des Chinois et du développement économique.

2. Le peuple chinois jouit de droits politiques étendus.

Le peuple chinois a mené une lutte admirable pour les droits démocratiques en même temps que pour le droit à l'existence. La Constitution chinoise dispose : tout le pouvoir de la république populaire de Chine appartient au peuple.

Le peuple est le maître du pays. La Constitution énonce aussi que la république populaire de Chine est un État socialiste de dictature démocratique populaire dirigé par la classe ouvrière et basée sur l'alliance des ouvriers et des paysans... Le Parti communiste chinois est le Parti au pouvoir en Chine socialiste, parti qui représente les intérêts du peuple chinois entier. Son statut de Parti dirigeant est un choix historique du peuple chinois, décidé au cours de sa longue lutte ardue pour l'indépendance et la libération. La direction du Parti recueille les souhaits du peuple et en fait sa propre opinion et politique, puis les soumet aux procédures législatives, pour qu'ils deviennent réalité après décision de l'État, et après l'approbation de l'assemblée populaire nationale.

La Constitution chinoise accorde des droits politiques étendus aux citoyens : **ils jouissent de la liberté de parole, de presse, de réunion d'associations, de défilés, de manifestations, en plus de leurs droits d'élire et d'être élu. En Chine, il n'y a pas de censure....**

La liberté individuelle des citoyens de la république populaire de Chine est inviolable. La détention illégale et tout autre moyen illégal susceptible de priver les citoyens de leur liberté individuelle ou de la limiter, ainsi que toute fouille illégale, sont interdits ; il est interdit d'outrager, de diffamer les citoyens ou de porter de fausses accusations contre quiconque par quelque moyen que ce soit ; le domicile des citoyens est inviolable, toute perquisition illégale ou intrusion au domicile des citoyens est interdite ; la liberté et le secret de la correspondance des citoyens sera sanctionné.

Dans notre histoire, la démocratie et la légalité ont subi de graves atteintes au cours de la révolution culturelle. Cependant, le parti communiste, soutenu par le peuple, a corrigé ses erreurs et a continué à faire progresser sans cesse la démocratie.

3 les citoyens jouissent des droits économiques, culturels et sociaux.

Pour la Chine, les droits de l'homme ne se limitent pas au droit à l'existence et aux droits politiques des citoyens. Ils comprennent aussi les droits économiques, culturels et sociaux. Le gouvernement chinois a toujours attaché une grande importance à la protection et à la réalisation du droit au développement de l'État, de la Nation et des individus sur les plans économiques, culturels, sociaux et politiques.

La Chine socialiste a aboli le système d'exploitation de l'homme par l'homme, si bien que les travailleurs chinois ont obtenu pour la première fois dans l'histoire le droit égal au développement économique. Tout en donnant la prédominance au système de propriété publique des moyens de production, la Chine autorise et encourage le développement des autres secteurs économiques qui sont considérés comme des compléments de l'économie socialiste.... Le droit au travail est un droit essentiel des citoyens. Dans l'ancienne Chine, les Chinois ne jouissaient pas du droit au travail et risquaient à tout moment d'être au chômage. Depuis 1985, le taux de chômage se maintient toujours autour de 2.5 % en Chine, ce qui est beaucoup moins élevé que dans le reste du monde.

4 Les droits de l'homme sont garantis par le système judiciaire chinois

La justice chinoise a pour objectif et tâche de protéger les droits fondamentaux, les libertés ainsi que les droits et intérêts légitimes de tous les citoyens en vertu de la loi, de protéger les biens publics et les biens privés légitimes de tous les citoyens, de maintenir l'ordre public, de garantir le bon déroulement de la modernisation de la Chine et de punir les criminels en vertu de la loi. Cela prouve que la Chine prend en considération la protection des droits de l'homme dans le domaine judiciaire.

Les organes chinois de sécurité publique et de justice observent dans leur travail les principes suivants : tous les citoyens sont égaux devant la loi. On protège les droits et intérêts légitimes de tout citoyen, tout comme on soumet leurs actes criminels à des poursuites judiciaires. Les organes chinois de sécurité publique et de justice, dans leur travail, doivent se fonder sur les faits et se conformer à la loi. Les parquets exercent, en toute indépendance, le droit de poursuite et ne peuvent être l'objet d'intervention de quelques organes administratifs, sociaux ou individuels que ce soit.

Le tribunal doit conduire les procès au public.... Le prévenu a droit à la défense. Comme la majorité des pays, la Chine a encore besoin de recourir à la peine de mort. Mais elle limite au maximum le nombre des condamnations à la peine capitale.

En Chine, on ne considère comme délit que les actes qui enfreignent les lois pénales et non les idées ; personne ne peut être condamné à cause d'un point de vue politique différent. Il n'existe pas en Chine, ce qu'on appelle des détenus politiques....

5 La garantie du droit au travail

Le droit au travail des citoyens est une condition nécessaire pour leur assurer le droit à l'existence. En vertu de la Constitution, les citoyens auront droit au travail, au repos, à la formation professionnelle, à la rémunération, à la protection du travail et à la protection sociale....

6 Les citoyens jouissent de la liberté de croyance religieuse

La Constitution reconnaît aux citoyens la liberté de croyance religieuse. L'État protège les activités religieuses normales et sauvegarde les droits et les intérêts légitimes de groupement religieux....

7 La garantie des droits et des intérêts des minorités ethniques

L'État garantit les droits et les intérêts légitimes des minorités ethniques, maintient et développe des rapports entre les communautés selon le principe de légalité, de solidarité et d'entraide. Toute discrimination ou pressions à l'égard d'une communauté, tout acte visant à saper leur union et toute activité séparatiste sont proscrites....

8 Le planning familial et la protection des droits de l'homme

Le gouvernement chinois encourage le planning familial dans le but de stimuler le développement économique et social, d'élever le niveau de vie, d'améliorer la qualité de la population et de préserver le droit du peuple à une vie aisée....

9 La protection des droits des handicapés

Les handicapés représentent 5 % de la population. Le gouvernement leur accorde une assistance et protection spéciale de façon à atténuer les conséquences de leur infirmité....

10 La participation active aux activités internationales en faveur des droits de l'homme.

La Chine reconnaît et respecte les buts et les principes de la Charte des Nations unies en ce qui concerne la protection et la promotion des droits de l'homme, apprécie et soutient les efforts que les Nations unies

déploient pour promouvoir la réalisation universelle des droits et libertés fondamentaux de l'homme et prend une part active aux activités internationales en faveur des droits de l'homme...

En 1986, au cours des débats généraux qui se sont déroulés à la **41e assemblée générale de l'ONU**, le ministre chinois des affaires étrangères a fait l'éloge du « *pacte international relatif aux droits civils et politiques* ».

La Chine est d'avis que pour renforcer la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme, tous les pays du monde doivent se comprendre et rechercher un terrain d'entente en laissant de côté leurs désaccords.

En résumé, le document définit les trois caractéristiques principales de la conception chinoise des droits de l'homme : leur extension à tous les citoyens chinois, l'égalité juridique de ces derniers, leur authenticité ; L'État assure les garanties matérielles et juridiques permettant la réceptivité. Par ailleurs, l'énumération des droits témoigne sans ambiguïté d'une préférence pour les droits économiques, culturels et sociaux.³¹⁸

B) le document de 1997

En avril 1997, la presse chinoise publia un **nouveau document plus succinct** que celui de 1991, qui renouvelait la position du gouvernement sur les droits de l'homme. Dans ce texte, quatre points étaient soulignés :

D'abord, **la priorité du droit au développement** était réaffirmée, ainsi que le caractère socialiste de la démocratie chinoise.

Ensuite, **l'affirmation des droits des minorités ethniques** et de l'autonomie dont elles jouissent.

En troisième lieu, le document consacrait des développements importants sur **les garanties judiciaires** des droits de l'homme et sur l'aggravation des sanctions contre la criminalité. En quelque sorte, ce texte prolongeait la réforme du code pénal, intervenue en mars 1997, dans lequel un amendement énonçait : « *There should be no conviction or penalty if an act explicitly defined as a criminal act by the Law* ».

Il ne fait guère de doute que la pression internationale a incité la Chine à respecter et à modifier sa politique en matière de droits de l'homme. En effet, on peut affirmer que la réponse de la Chine aux critiques occidentales dans les années 90 n'aurait pas été possible, sans son acceptation préalable du discours sur les droits de l'homme.

318. Le droit à la subsistance est qualifié de droit « *le plus important de tous les droits de l'homme* ».

319. Enfin, le texte accordait une attention particulière aux droits des femmes et des enfants.

Mais la Chine a toujours été très vigilante quant à son image internationale. Elle a ressenti le besoin de justifier sa politique et a accordé une attention particulière aux questions relatives aux droits de l'homme.³²⁰

Avec la politique « *d'ouverture et de réforme* », la Chine a commencé à considérer les États comme des interlocuteurs importants avec lesquels elle devait interagir. Sans ce changement de circonstances dans les relations avec l'Occident, il est peu probable que la Chine, alors dans une situation d'auto-isolement, aurait pris au sérieux les opinions des États occidentaux, indépendamment des pressions ou des éloges. C'est la raison pour laquelle le gouvernement chinois a toujours insisté, à plusieurs reprises, sur cette politique d'ouverture et de réforme après la crise de Tienanmen de 1989.

Cela explique que l'intérêt des chercheurs pour la situation des droits de l'homme en Chine se soit considérablement accru au cours des deux dernières décennies, en particulier depuis 1989. Les universitaires ont couvert divers aspects des droits de l'homme en Chine, alors que la culture chinoise des droits de l'homme devait évoluer avec le temps.

§2 Le mouvement doctrinal

Des débats avaient précédé de près la publication du livre blanc et se sont poursuivis bien après.

C'est après les événements de Tiananmen que se sont développées un certain nombre de manifestations scientifiques.³²¹

Rappelons qu'en 1989 un important colloque se tint à PEKIN à l'occasion du quarantième anniversaire de Confucius. Cinq ans plus tard, l'anniversaire de Confucius fut, à nouveau, le prétexte d'une rencontre dans la capitale chinoise.

Les débats sur les droits de l'homme ont été alimentés à la fois par des colloques et par des publications, ouvrages et revues.

A) Colloques

Le thème fut abordé pour la première fois dans une conférence organisée en 1990 par le centre de recherche sur le développement des sciences sociales (*dépendant de la très officielle commission d'État de l'éducation, dont rendit compte le Quotidien du peuple, dans un article du 17 septembre 1990*).

320. Louis Joinet, *L'impact des pressions internationales sur le gouvernement de la Chine*, in *la Chine et les droits de l'homme*, 1991 l'harmattan, p. 184 et s.

321. Émilie Frenkiel, *Parler politique en Chine*, PUF, 2014.

Depuis lors, de nombreux colloques et séminaires ont pu se dérouler. Le professeur Rouland, à qui revient le mérite d'avoir, le premier, exposé aux chercheurs occidentaux, la doctrine chinoise des droits de l'homme rappelle : « *à titre personnel, nous avons pu, en avril 1997, prononcé tout à fait librement des conférences sur les droits de l'homme dans plusieurs institutions académiques à Pékin (université du peuple, université de Beijing, Académie des sciences sociales)* ». En revanche, l'organisation d'une conférence sur le thème du droit des minorités et des peuples autochtones n'aurait pas été envisageable ». ³²²

Le débat essentiel qui agitait alors la communauté scientifique portait sur la prééminence du droit ou les devoirs dans l'élaboration du droit chinois. À la suite d'un colloque sur les catégories fondamentales de la théorie du droit, tenu en 1988 à Changchun, la majorité des participants conclut rapidement que l'essentiel des débats devait porter sur les droits et les devoirs.

Trois courants se formèrent, l'un insistant sur la primauté du droit, l'autre sur l'harmonisation entre les droits et devoirs, le dernier sur la prééminence des devoirs.

Le premier courant fut défendu par le professeur **Zhang Wenxian** (Université de Jilin). Pour lui, **les droits passent avant les devoirs**, car ils sont l'essence même du droit ; les droits sont les fins et les devoirs, les moyens. Plus encore, les droits expriment l'autonomie individuelle et la liberté de l'action humaine. Leur développement est structurellement lié à celui de l'économie de marché, où les échanges ont lieu entre des parties contractantes librement et sur un pied d'égalité. Ce type d'échanges ne peut se réaliser dans des économies planifiées, mais se réalise aussi bien dans les économies capitalistes que dans le cadre de l'économie socialiste de marché, inauguré par Deng Xiaoping. Il suppose une réorganisation juridique : liberté contractuelle, égalité juridique entre les parties, développement des droits de propriété. Un contrat social s'établit entre le gouvernement et le peuple, la légitimité du premier étant conditionnée par l'exercice de son rôle de protection de la personne.

Un deuxième courant considérait que les droits et les devoirs doivent être égaux. Le professeur **Zhang Buyun** (Université de Nankin) mit **l'accent sur le fait que les hommes ne peuvent exister sans réseau**, faute de quoi l'orientation trop exclusive vers les droits ouvrirait la voie à l'individualisme. Quant au professeur **Guo Yuzhao** (Université du peuple, Pékin), **il soutint qu'une affirmation radicale des droits est abusive**, car elle conduirait beaucoup de jeunes, trop oublieux de leurs devoirs à en abuser au détriment des intérêts de la société.

322. Rouland, article précité, RUDH 30 avril 1998, P. 91. Ciel au-delà du ciel, édition Pacifica 2022.

Enfin, un troisième courant affirmait que la société doit toujours privilégier les devoirs par rapport au droit. Pour le professeur **Zhang Heng shan** (Université d'Anhui), **le droit intervient de deux manières**. Tout d'abord, il a une fonction d'ordre en permettant à l'État de contrôler la société. Ce contrôle revêt surtout une forme prohibitive dans la plupart des cas. En effet, la vie sociale est très largement régulée par des relations de type coutumier. Ces relations n'ont donc pas besoin d'être positivement confirmées par le droit étatique pour jouer correctement leur rôle. Au contraire, l'État doit intervenir pour prévenir et éventuellement sanctionner des agissements de ceux qui contreviendraient au bon fonctionnement des relations coutumières. Mais le droit sert aussi à assurer l'exercice du contrôle de l'État par la société. En ce sens, l'importance des devoirs est capitale, surtout si l'on veut lutter efficacement contre la corruption.

B) Publications

On peut trouver la projection de ces manifestations scientifiques dans un certain nombre de publications, ouvrages ou articles publiés, parfois même avant les manifestations de Tiananmen... On peut dégager plusieurs courants.

Premièrement, un courant progressiste doit être mentionné. C'est ainsi que le professeur **Xu Bing** (Académie des sciences sociale) a évoqué, dans plusieurs publications, l'importance des droits de l'homme. Il écrit « *le drapeau des droits de l'homme au cours de l'histoire a conduit l'humanité de la barbarie à la civilisation, d'un degré inférieur de civilisation à un degré supérieur, de l'autocratie à la démocratie, du gouvernement personnel à celui du droit* ». ³²³

Il reconnaît que, même si les droits de l'homme ont été proclamés en premier par la bourgeoisie, ce fait historique ne suffit pas à disqualifier leur caractère universel, transcendant la division en classes sociales. Ces droits sont ceux que possède tout homme simplement parce qu'il est homme. Il faut souligner que cet article a été publié dans la prestigieuse revue *Studies in Law*. ³²⁴

Le professeur Norbert Rouland fait justement remarquer que cet universitaire est l'un des premiers à aborder franchement la question du décalage entre la constitutionnalisation des droits de l'homme et de leur effectivité. Il cite cet auteur qui écrit « *dans son pays, quel que soit le degré de perfection en de son gouvernement et de son système juridique, il est inévitable que des violations des droits de l'homme puissent occasionnellement se produire ; sans quoi il ne serait pas nécessaire de débattre sur ses droits. Pour des raisons historiques,*

323.Xu Bing, *the Rise and Historical Développement of Human Rights Théory*, *Studies in law*,3 (1989).

324.Xia Long, « *The Origin of the concept of Human Rights* » Chinese University of Politics and Law Press, Beijing, 1992, p. 199.

notre peuple est fort peu familiarisé avec des idées concernant les droits de l'homme ». ³²⁵ C'est pourquoi, Xu bing conclut qu'il faut mettre en œuvre en Chine une éducation à leur sujet.

Un deuxième courant, que le professeur Rouland qualifie de conservateur, représenté par **Zhang Guangbo**, reconnaît que Marx et Engels ne traitent pas systématiquement la question des droits de l'homme, mais rappelle qu'une théorie marxiste en est parfaitement édifiable. Il considère que l'apparition des droits de l'homme n'est que la conséquence de transformation des modes de production. Le principal droit est celui de la propriété privée. Les droits authentiques sont socialistes dans la mesure où le socialisme les étend au peuple tout entier. Ils doivent être complétés par les devoirs de l'homme, afin que les privilégiés n'en soient pas exemptés. Il considère qu'il est préférable de parler des droits des citoyens reconnus par un État à ceux qui possèdent cette qualité, plutôt que l'expression des droits de l'homme, si bien que l'universalité des droits se trouve ici sérieusement affectée. ³²⁶

Enfin, un troisième courant, plus original, est illustré, par exemple, par le professeur **Li Buyun** de l'Académie des sciences sociale et directeur de la revue *Science of Law*, pour lequel des droits de l'homme existent à trois niveaux.

D'abord, en tant que « *droits potentiels* » qui ont vocation à être reconnus (par exemple, droits des parents d'éduquer leurs enfants). Ces droits dépendent du contexte historique et sont donc variables.

Ensuite, ces droits peuvent exister de façon coutumière ou être légalement reconnus, même s'ils n'appartiennent pas **au droit positif**. ³²⁷

Enfin, au troisième niveau, se trouvent des droits qui peuvent ou non faire partie **des droits effectifs**, suivant le degré de démocratisation de la société ou le développement de l'économie.

En 1992, l'Université de Jilin a abordé dans une publication le problème de l'internationalisation des droits de l'homme en distinguant trois types de standards de ces droits.

Les premiers sont qualifiés d'idéologiques. Il s'agit en fait des droits potentiels ou moraux qui nécessitent une coopération internationale et un dialogue entre scientifiques et politiques sur la question des droits de l'homme.

En second lieu, on trouve les standards tenant au pragmatisme politique : l'effectivité des droits dépend de la volonté sincère de les appliquer.

325.Art.prec.

326.Zhang Guangbo (*université de Jinlin*) *insisting on the Marxist View of Human Rights*, Chinese Legal science, 4(1991), p32(en Chnois).

327. *Human Rights : Rights inwich Sense* , Chinese legal science,5 (1991) p . 26.

Enfin, il y a les standards tenant à la positivité que l'on doit envisager à double niveau : au plan national, ces droits doivent être soumis à la contrainte de la souveraineté étatique, sur le plan international, leur aménagement dérive du droit international et des traités.

Dans ces deux derniers cas, il peut y avoir dépassement de la souveraineté interne. Les États, parties à ces traités touchant les droits de l'homme, sont tenus à leur respect : pacta sunt servanda. Il existe d'ores et déjà en droit international des standards universels exprimant un consensus de la communauté internationale dans des domaines limitativement énumérés comme le génocide, la discrimination raciale, le traitement des prisonniers de guerre.

De l'éventail de ces opinions, il ressort l'amorce, l'esquisse d'un dialogue interculturel.

En conclusion, seule une société socialiste peut assurer la protection des libertés et des droits de chacun. ³²⁸

On peut dire que la diversité des opinions émises par la doctrine a été source de débats animés et riches, qui a généré une nouvelle génération de chercheurs dont Xiaoping Li. ³²⁹

Des 1991, le gouvernement chinois pour la première fois depuis 1949, a autorisé des missions de juriste étranger à se rendre en Chine pour s'informer de la situation des droits de l'homme dans ce pays. En juillet 1991, l'Australie envoya la première délégation de ce genre. En octobre de la même année, la France envoya une délégation de cinq juristes indépendants conduites par Paul Boucher, conseiller d'État, dans laquelle se trouvait un sinologue, Jean-Pierre Cabestan.

Section 3 Un système constitutionnel amélioré

Depuis les années 80, s'était développée en Chine une réflexion doctrinale sur le droit et notamment sur les droits de l'homme.

Tout d'abord, la Chine ne connaît **pas la séparation des pouvoirs**. Le pouvoir judiciaire n'est pas indépendant, puisque l'organisation est soumise politiquement à la direction et au contrôle du parti. Mais, des mécanismes judiciaires de protection des libertés individuelles sont prévues. C'est ainsi que la détention, l'arrestation doivent être approuvées et décidées par le parti populaire ou le tribunal populaire et exécutées par l'organe de la sécurité publique. Il en va de même pour le mandat de perquisition. Les procès et les jugements doivent garantir aux justiciables leurs droits, c'est-à-dire assurer la publicité des débats,

328.Xiao ping Li, thèse, op.cit, p327

329.Xiao pingLi, thèse, op.cit, loc.cit

l'assistance d'un défenseur, la possibilité de faire appel. Mais la Chine est absolument opposée à la violation de sa souveraineté dans les affaires intérieures.

Ensuite, **les constitutions** successives de 1982, 1988, 1993, 1999 et enfin 2004 ont contribué à forger la protection des droits.

La **constitution de 1982** reflétait essentiellement des idées de Deng Xiaoping sur la modernisation de la Chine, à savoir la priorité donnée à la stabilité sociale, au développement économique et à l'ouverture. Elle était aussi l'aboutissement d'une quête constante et douloureuse d'une version chinoise du socialisme. Elle tentait de s'orienter vers davantage de libéralisme, en politique, économie, tout en mettant l'accent sur le strict contrôle du parti. Ainsi, le préambule maintenait les « *principes fondamentaux* » et présentait la modernisation socialiste comme « *la tâche fondamentale* ». L'article 18 fournissait une base constitutionnelle formelle aux investissements étrangers et à leur protection, tandis que l'article 11 autorisait le développement de l'économie individuelle en tant que « compléments » de l'économie socialiste. Pour la première fois, elle définissait la notion de propriété foncière.

Bien que présentée comme la « *meilleure constitution depuis la fondation de la république populaire de Chine* », elle fut rapidement amendée, dès 1988, pour légitimer l'existence d'une économie privée en plein essor et apporter une base constitutionnelle aux transferts commerciaux des droits fonciers, ces deux éléments étant à la fois le résultat de la réforme et la condition du développement.

L'adoption au 14^e congrès du parti de la notion « *d'économie socialiste de marché* » en 1992, a conduit à la rédaction d'une nouvelle constitution en 1993.

Un peu plus tard, en **1997**, le 15^e congrès du parti adopta une politique visant à poursuivre les réformes lancées en 1979 et à inclure une version inspirée par dingue du socialisme dans la constitution. Ce qui fut fait dans la **constitution de 1999** ou six amendements sont apportés concernant « *les quatre principes fondamentaux, l'État de droit et la dimension politique économique du « socialisme aux caractéristiques chinoises* ».

La passation de pouvoir de Jiang Zemin à hu Jin tao devait trouver sa projection dans la rédaction d'une nouvelle constitution. En 2003 avait été mis en place un groupe de travail pour élaborer un nouveau projet. Mais ces travaux furent interrompus. Un texte législatif rédigé en 2003 aboutissant à la nouvelle constitution de 2004.

Si l'on fait le bilan des réformes entreprises au cours de ces années, on peut affirmer que leur finalité avait essentiellement pour but la majoration progressive des droits des individus.

Mais, le professeur Li, dans sa thèse, a fait remarquer que ces droits ne sont pas des libertés « *données* » c'est-à-dire des libertés innées à l'homme, mais « *des libertés conquises* ». Il s'agit là d'une idée philosophique aussi bien que d'un fait historique. Théoriquement, jamais une constitution socialiste ne pourrait écrire que « *les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit* » comme l'a proclamé la déclaration française de 1789. Selon les idées marxistes, la liberté est une conquête liée aux transformations de la société. L'homme n'est pas né libre, mais il y a une progression de l'histoire vers la libération de l'individu et cela réside dans la révolution politique et sociale.

La constitution chinoise de **1984** s'inspire évidemment de cette idée en s'appuyant sur le fait historique dans lequel il est rappelé que la Chine féodale s'est progressivement transformée en république chinoise. Désormais, c'est le peuple chinois qui détient le pouvoir de l'État. Mais ce sont des libertés « *dirigées* », c'est-à-dire que les libertés sont conditionnelles : les individus n'ont les moyens pour utiliser leur liberté que dans la mesure où ils les exercent en se conformant aux quatre principes qui sont inscrits dans le préambule de la constitution : la direction du parti communiste, le marxisme-léninisme et la pensée de Mao Zedong, la dictature démocratique populaire, la voie socialiste.

Enfin, ce sont des libertés qui se confondent avec les devoirs. La constitution précise que « *tout citoyen jouit des droits prévus par la Constitution et la loi, en même temps il doit s'acquitter des devoirs prévus par celle-ci* » (article 33, alinéa trois). Le chapitre 2 de la Constitution consacrée aux « *droits et devoirs fondamentaux des citoyens* » comporte 24 articles qui sont déclinés de droits et de devoirs dispersés dans d'autres chapitres. Il y est dit notamment, que les citoyens chinois ont le devoir de respecter la Constitution et la loi, de garder le secret d'État, de prendre soin des biens publics, d'observer la discipline du parti et de respecter l'ordre public et les règles de la morale sociale (articles 53).

En ce qui concerne les droits politiques, la liberté d'expression et d'action en groupement, à savoir la liberté de parole, de presse, de réunion, associations, de cortèges, de manifestations sont reconnues (article 35). La liberté de conscience est conçue correctement comme limitée à la religion (article 36) la pratique religieuse doit être « normale » et ne peut servir que pour l'ordre social. La reconnaissance du respect de la personnalité ou du respect de la vie privée est une exigence fondamentale de la liberté individuelle et correspond à un besoin ou un désir d'activité (articles 38 à 40). Les droits de l'homme sont garantis par le système judiciaire chinois.

Le professeur Li souligne aussi que la justice chinoise a pour objectif de protéger les droits fondamentaux, les libertés ainsi que les droits et intérêts légitimes de tous les citoyens en vertu de la loi, de protéger les biens publics et les biens privés légitimes de tous les citoyens, de maintenir l'ordre, de garantir le bon déroulement de la modernisation de la Chine et de punir les criminels de la loi.

Cela prouve que la Chine prend en considération la protection des droits de l'homme dans le domaine judiciaire³³⁰ Mais l'exercice de ces droits ne peut s'appuyer que sur le pouvoir judiciaire réellement indépendant. La question est devenue d'actualité à partir du moment où la Chine s'est trouvée amenée à participer plus activement à la société internationale. Les droits de l'homme sont devenus alors comme pour tout État un instrument diplomatique privilégié. Le problème s'est notamment posé lorsque la Constitution affirme garantir les droits et les intérêts légitimes des minorités ethniques, maintenir et développer les rapports entre les communautés, selon le principe de légalité, de la solidarité et de l'entraide.

Dans ce domaine, la Chine ne doit pas se tenir à l'écart du monde concernant les droits de l'homme. Elle doit avoir une participation dans les activités internationales en faveur de ses droits. La Chine reconnaît et respecte les principes de la charte des Nations unies, apprécie et soutient ses efforts pour promouvoir la réalisation universelle des droits et libertés des fondamentaux de l'homme. Elle compare aux activités internationales en faveur des droits de l'homme.

Par exemple, en 1986, au cours des débats qui se sont déroulés à la 41^e assemblée générale de l'ONU, le ministre chinois des affaires étrangères avait fait l'éloge du « *pacte international relatif aux droits civils et politiques* » et du « *pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* » adoptés par les Nations unies à l'occasion du 20^e anniversaire de publication en soulignant : « *les deux pactes sont d'une signification positive pour réaliser les principes de la charte des Nations unies en ce qui concerne le respect des droits de l'homme* ».

C'est dans cet esprit que la Chine a ratifié de nombreux traités (plus de 26) en la matière : par exemple les quatre conventions de Genève de 1949, la convention pour la prévention, la sanction du crime de génocide, la Convention internationale sur la punition et l'interdiction du crime d'apartheid, la convention sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes, la Convention internationale sur l'interdiction de la torture et autres traitements ou châtiments inhumains ou dégradants, la Convention sur les droits des enfants, la Convention sur l'égalité de rémunération entre hommes et femmes pour un même travail.

330.xiaoping li, thèse P 63.

C'est dans cette perspective que la **Constitution de 2004** s'est orientée. Considérée comme « *la matrice de l'ensemble des lois* », elle fixe des paramètres pour les évolutions juridiques ; toute avancée recèle potentiellement des conséquences importantes pour le développement du constitutionnalisme dans le pays. Elle vise à inclure des décisions politiques prises par le congrès du parti, notamment l'adoption comme principe directeur du parti des « *trois représentativités* » en plus des « *quatre principes fondamentaux* » de la théorie de Deng Xiaoping.

Cette Constitution comme beaucoup d'autres est empreinte d'idéologie. Mais aucun texte ne l'est autant que le préambule de la Constitution. Ce qui rend cette dernière si particulière est la constante évolution de la notion de socialisme et les principes directeurs pour l'édification du socialisme aux caractéristiques chinoises. Pour être complet, il faut ajouter qu'en 2018, un amendement a été apporté à la Constitution pour supprimer la limitation de mandat du président de la République par un vote de 2958 pour, deux voix contre et trois abstentions. Il est certain que cet amendement a été maintenu lors du 16^e congrès du parti qui doit se tenir dans la capitale chinoise en septembre 2022 et s'étendre jusqu'en mars 2023.

Lorsque Deng Xiaoping était arrivé au pouvoir, il avait réussi à répudier les idées prêchées pendant la révolution tout en maintenant le statut de dieu séculaire conféré à Mao Zedong et les « *principes fondamentaux* » dans la Constitution. Lorsque Deng Xiaoping a cédé le pouvoir à Zemin, ce dernier avait aussitôt élevé les idées de Deng sur l'édification du socialisme et la modernisation de la Chine au rang de principe constitutionnel sous le nom de théorie de Deng Xiaoping.

Quand Jiang Zemin se retire, il souhaite lui aussi laisser sa trace. Il parvient à faire modifier la Constitution du Parti, lors du 16^e congrès, en faisant inscrire la formule « *gouverner le pays selon la loi* ». Ainsi, l'alinéa 12 du préambule du parti réalisé dispose désormais : « *le parti communiste chinois guide le peuple dans la promotion de la démocratie socialiste et dans l'édification d'une civilisation politique socialiste. Il continue d'étendre la démocratie socialiste, il renforce le système légal socialiste, il dirige le pays selon la loi, édifie un pays socialiste gouverné selon la loi et consolidé par la dictature démocratique du peuple* ».

Cette même révision précise que « *le parti communiste chinois guide le peuple dans ses efforts visant à l'édification d'une civilisation spirituelle, matérielle et politique, et à l'alliance du gouvernement du pays selon la loi et du gouvernement du pays par la vertu* ». Aux quatre principes fondamentaux et à la théorie de Deng, la révision ajoute « *les trois représentativités* » de Jiang Zemin, en tant que « doctrine » importante qui guidera l'action du parti.

L'expression « *trois représentativités* » signifie que le parti représente les « *forces productives avancées* » de la Chine en tenant compte de leur évolution, des orientations de la culture avancée de la Chine et des intérêts fondamentaux de l'écrasante majorité du peuple chinois. Ces trois représentations sont interprétées comme un moyen pour le parti d'intégrer les élites issues de la libéralisation de 1978 dans l'appareil du parti.

En d'autres termes, le parti représente ce qu'il considère comme les « *forces* » avancées de la société à un moment donné. Le raisonnement politique qui sous-tend cette « *nouvelle doctrine* » est clair : en incarnant les forces « *avancées* », le parti peut maintenir à la fois son contrôle de la société, sa légitimité dans la société et son utilité pour la société.

En même temps, la promotion du « *développement coordonné d'une civilisation matérielle, politique et spirituelle* » est ajouté à l'article 16 du préambule. Ce dernier explique un principe nouvellement inscrit de « *gouvernement du pays selon la loi* » auxquelles s'ajoutera celui de « *gouvernement du pays par la vertu* », formule qui tente de renforcer le rôle de la direction du parti comme porteur de l'idéologie correcte tout en alliant loi et moralité dans le gouvernement du pays.

Ce principe est important dans la mesure où il signifie qu'il n'y a pas de contradiction formelle entre le capitalisme et le communisme. Dès lors, dans le cadre de cette nouvelle doctrine, le parti invite les capitalistes à adhérer au parti ce qui revient à dire que s'enrichir est, non seulement glorieux, mais aussi prestigieux. Par ailleurs, des mesures de protection de la propriété privée peuvent aussi être considérées comme conséquence de cette nouvelle doctrine.

Mais la révision la plus importante, la plus frappante est sans doute, dans la Constitution de 2004, l'introduction sans réserve et sans détours de la formule « *l'État respecte et protège les droits de l'homme* » (article 33).

Cette formule « *droits de l'homme* » a connu une histoire plutôt mouvementée en république populaire de Chine. Dans le passé, ce terme était utilisé dans le langage officiel **et les Constitutions** précédentes utilisaient la formule « *droits du citoyen* » qui rejette implicitement toute notion d'universalité des droits de l'homme et implique la nature de classe de ces droits, c'est-à-dire qu'une différence peut être établie entre les citoyens en fonction de leur origine de classe. Cette expression « *droits du citoyen* » pouvait habilement servir à exclure les étrangers ou les apatrides présents en Chine. Par un singulier paradoxe, l'expression « *droits de l'homme* » n'a commencé à être utilisé en Chine après les événements de Tiananmen, le 4 juin 1989, notamment après

la publication par le conseil des affaires d'État en 1991 du livre **blanc**.

Cette révision a eu plusieurs conséquences importantes.

D'abord, cette déclaration sans réserve signifie que la Chine a finalement accepté l'universalité des droits de l'homme après s'être orienté sur une conception « *asiatique* » ou « *chinoise* » des droits de l'homme.

Ensuite, la notion de droits de l'homme peut désormais être interprétée comme incluant, non seulement les droits fondamentaux tels qu'ils sont définis dans le chapitre de la Constitution, mais aussi ceux contenus dans au moins deux textes internationaux relatifs aux droits de l'homme dont la Chine est signataire, à savoir le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, signé en 1987 et le pacte international relatif aux droits politiques et civils, signé en 1998. Il faut y ajouter le droit de grève aboli dans la Constitution de 1982.

Désormais, la déclaration relative au respect et à la protection des droits de l'homme pourrait permettre un tribunal d'interpréter « *tous les citoyens sont égaux devant la loi* » comme signifiant « *toutes les personnes sont égales devant la loi* » si l'on veut rendre à l'article 33 sa pleine efficacité. À l'avenir, les tribunaux chinois pourront et devraient prendre en compte la protection des droits de l'homme dans leurs décisions, tout au moins lorsque la loi chinoise n'est pas claire et ambiguë sur certains points.

C'est la raison pour laquelle, en 2018, plus de 300 intellectuels chinois, cadres du parti, citoyens avaient signé un manifeste pour une Chine démocratique. Il ne furent pas entendus.

Chapitre 2 La nouvelle conception chinoise

Tout en continuant la politique de Deng Xiaoping, son successeur Jiang Zemin qui avait fortement réprimé les manifestations de la place Tiananmen en 1989, engage une politique de répression très dure dans le Tibet, puis Hu Jintao prend sa suite en 2013, poursuit cette politique d'extrême fermeté au Tibet ce qui lui valut le nom de « *boucher de Lhassa* » et en 2013 des poursuites devant une juridiction espagnole. Il développe aussi un programme de « *société harmonieuse* ». C'est sous leur influence que se développe une nouvelle doctrine chinoise des droits de l'homme, que nous préférons qualifier de mouvement ou de conception plutôt que de doctrine dans la mesure où ce mouvement n'a pas la structure du livre blanc de 1991. Cette conception nouvelle trouve son épanouissement avec Xi Jinping.

Puis, Xi Jinping, dès sa promotion, se rendit en pèlerinage à Qufu, la ville natale de Confucius. Dans un discours, tenu devant des érudits confucéens, il expliqua pourquoi la politique du Parti était la conséquence logique et inévitable de la pensée de la Chine ancienne. On ne devait voir en effet dans l'idéologie et la culture de la Chine actuelle que « *le prolongement et l'affinement de l'idéologie et de la culture chinoise* ». ³³¹

C'est dans ce discours qu'il vanta les instituts Confucius qui se développaient dans le monde. ²³²

Le succès de ces établissements montrait à quel point l'Occident était affamé de doctrine en provenance de Chine. « *Leur théorie selon laquelle le capitalisme est le bien suprême vacille au moment même où le socialisme vit un miracle* ». La conscience de soi de l'Occident est atteinte.

C'est dans ce contexte que, grâce à Confucius, ressuscité par l'empereur qui s'est développée une nouvelle doctrine chinoise des droits de l'homme qui devait émerger avant d'être exposée dans « *un livre blanc* », publié en 1989, pour être finalement réinterprétée, à sa manière, par Xi Jinping. ³³³

Dans sa tâche, il a été favorisé par le contexte asiatique dont ses membres rejetaient l'universalisme des droits de l'homme (section1). Désormais, cette nouvelle conception, fondée sur la souveraineté s'impose (section2) ouvrant la voie à une nouvelle politique de Xi (section3).

331.Cai Streemaster, op.cit

332.Xiaoping Li, *l'origine de la conception du droit de l'homme en Chine*, Revue générale de droit, 11/03/2021.

333.Xi Jin Ping, *La gouvernance de la Chine*, conférence.

Section 1 Le contexte asiatique

Au lendemain des sanctions imposées par les pays occidentaux à la suite du massacre de Tiananmen, les dirigeants du parti communiste se sont mis à chercher une parade contre la « *diplomatie des droits de l'homme* » qui leur causait un tort considérable. C'est de cette période que date l'invocation des « *valeurs asiatiques* » sorte de réponse « *anti-impérialiste* » au « *prétendu universalisme* » des valeurs défendues par le parti s'est alors rallié à ce concept imaginé » par les régimes autoritaires d'Asie du Sud-Est pour se réclamer d'une culture différente.

Tous les dirigeants des pays asiatiques critiquèrent la conception occidentale des droits de l'homme comme un instrument de l'hégémonie de l'Occident. Ils subordonnaient les libertés au développement économique et qualifiaient le discours sur les droits de l'homme « *d'impérialisme culturel* » à la manière du « *choc des civilisations* », défini par Samuel Huntington.³³⁴

Cette théorie des valeurs asiatiques qui consacre la prééminence du collectif sur l'individuel a été formulée principalement par les anciens premiers ministres singapouriens Lee Kuan Yew et malaisien Mahathir Mohamad.³³⁵

Toutefois, peut-être pour des raisons idéologiques, l'idéologie révolutionnaire communiste ne s'accordant pas du tout avec les valeurs chinoises traditionnelles, le gouvernement chinois s'était refusé pendant longtemps à soutenir les « *valeurs asiatiques* ». Ce qui ne l'empêchait pas de nier, maintenant, l'universalité des droits de l'homme et d'insister sur le relativisme, déterminé à la fois par l'adoption marxiste de caractère de classe et par les différences culturelles.

L'actualité régionale en Asie a été enrichie par l'adoption de la déclaration sur les droits de l'homme : « *la déclaration de Bangkok* », une œuvre des États et organisations non-gouvernementales asiatiques, adoptée en avril 93. Disons plutôt, le conseil régional des droits de l'homme en Asie avait préparé et adopté un document sur « *les devoirs fondamentaux des peuples et des États asiatiques* ».

Rappelons brièvement cette déclaration pour comprendre la conception globale qui sous-tend la notion de droits de l'homme dans cette région.

334.Samuel Huntington, *Clash of civilisations*, Odile Jacob, 2021

335.Kouevi, *Les déclarations non occidentales des droits de l'homme*, mémoire de DEA de théorie juridique, Faculté de droit d'Aix-en-Provence 1993.

§1 La déclaration des devoirs fondamentaux des peuples et des États asiatiques, 1983

Le conseil régional des droits de l'homme en Asie a décidé de mettre définitivement fin à « *cette situation de misère, et de désespoir* ». Ce sont des mots qui sont la cause de la dépréciation de la vie et de la dignité humaine et les facteurs du retard du développement des asiatiques. Il ne faut pas oublier que cette déclaration est une déclaration de devoirs, imposant aux États et aux peuples certains « *devoirs fondamentaux* » dont l'exercice permettra le respect des droits individuels et collectifs.

A) L'exigence des devoirs des peuples et des États : conditions de réalisation des droits de l'homme.

Dans ces principes fondamentaux, il appartient à l'État de garantir, de protéger et de respecter à tout moment les libertés et les droits fondamentaux des individus et des peuples, tels qu'ils sont garantis dans sa Constitution et dans les documents internationaux. Il appartient aussi à l'État de veiller au développement politique, économique, social et culturel autonome de son peuple, de lutter contre toute forme de contrôle ou de domination étrangère. On peut également citer, au nombre de ses autres devoirs, la gestion et l'exploitation judicieuse des ressources naturelles, la mise en place d'un système efficace de services sanitaires. Enfin, **l'article 8** décline d'autres devoirs : préserver la dignité des femmes, des enfants, des personnes âgées, et reconnaître les mêmes droits aux différentes composantes de la communauté culturelle.

Ensuite, **l'article 9** vise les obligations des États. Pour les peuples, il s'agit de défendre leur souveraineté, de promouvoir leurs droits, tout en préservant leur identité. Ils doivent respecter la dignité de tous les types de travaux et services, de tous les travailleurs quel que soit leur échelon. En ce sens, on pourrait dire que, par son pragmatisme, elle dépasse d'autres déclarations de même nature qui évitent soigneusement la question. Aussi, comme le manifeste chinois et la déclaration chinoise, cette déclaration des devoirs exprime son souci pour la paix et dans le non-alignement et le désarmement. Déclaration des devoirs certes, mais par endroits, on peut relever les droits fondamentaux des individus et des peuples.

B) Les droits fondamentaux de l'homme et des peuples

Tout d'abord, en ce qui concerne les individus, le texte précise leurs droits essentiels fondamentaux. Partant du droit à la vie et du principe de l'égalité devant la loi, il rappelle les libertés de pensée, de réunion et de religion auxquelles sont ajoutées les droits économiques et sociaux : le droit au travail, à la santé pour tous. L'article 6 ajoute-t-elle que chaque individu a le droit de découvrir et de développer ses talents innés.

En second lieu en ce qui concerne les peuples, il est affirmé que le droit à l'existence, à la souveraineté, à l'autodétermination et au développement sont les droits des peuples (**article 1**) qu'ils doivent exercer dans «

un esprit de solidarité humaine ». Le peuple a également le droit de participer à tous les niveaux aux affaires publiques de la nation.

En résumé, la déclaration des devoirs fondamentaux des États et des peuples asiatiques, tout en traitant des devoirs, reconnaît explicitement, un droit au développement dans sa double dimension individuelle et collective. Elle ajoute qu'elle écarte toute forme d'aide qui pourrait porter atteinte « *à la souveraineté nationale qui favorise la dépendance à l'égard de capitaux étrangers* (**article 2.26**).

L'éventail des droits et des obligations déclinés dans cette déclaration rejoint par certains côtés la formulation de la déclaration de Bangkok.

§2 La déclaration de Bangkok, 1993

C'est à l'occasion de la préparation de la deuxième conférence sur les droits de l'homme en juin 1993 qu'a été organisée à Bangkok une réunion dont les travaux ont débouché sur l'adoption de cette déclaration.

A) Le contenu de la déclaration

Dans cette déclaration, il est énoncé que les peuples asiatiques réaffirment leur attachement aux principes énumérés dans la Charte des Nations unies et dans la déclaration universelle des droits de l'homme. Les peuples asiatiques demandent que soient reconnues les particularités régionales nationales liées aux conditions historiques, culturelles et religieuses (point 9).

C'est dans cet esprit que la déclaration de Bangkok énonce : « *si les droits de l'homme ne sont pas par nature universels, ils doivent être envisagés dans le contexte du processus dynamique et évolutif de fixation des normes internationales, en ayant à l'esprit l'importance des particularismes nationaux et régionaux comme des divers contextes historiques, culturels et religieux* ». Ce texte réaffirme le droit à l'autodétermination des peuples, un droit par lequel ceux-ci peuvent déterminer librement leur statut politique et assurer leur développement économique, social et culturel (**Point 12**).

Cependant, l'exercice de ce droit ne doit pas porter atteinte à l'intégrité territoriale et à la souveraineté. Exposée en ces termes, la déclaration de Bangkok soulève quelques remarques.

B) Observations

De la lecture de cette déclaration on peut tirer deux observations principales.

En premier lieu, cette déclaration est une déclaration de principe dans la mesure où elle vise les droits fondamentaux de l'homme. Son application doit déboucher d'une part sur l'instauration au plan national d'une démocratie et au plan international sur une coopération internationale.

Sur le plan national s'impose la nécessité d'établir une égalité entre les diverses catégories de droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques. On peut remarquer d'ailleurs les places de ces qualificatifs dans leur énumération tout au long du texte. Cela n'est pas innocent à notre avis.

Sur le plan international, cette déclaration, si elle affirme l'universalité des droits de l'homme doit cependant tenir en compte des spécificités régionales ou nationales.

En réalité, derrière les valeurs asiatiques opposées à la conception occidentale des droits de l'homme se dissimule des gouvernements autoritaires qui, au nom de ses valeurs, ignorent la démocratie. C'est la juste observation faite par le professeur Michel Levinet qui a remarqué : « *sans doute, l'invocation des valeurs asiatiques se muait en un outil politique au service d'une élite qui détient le pouvoir politique et économique.* ».³³⁶ Effectivement, plusieurs gouvernements asiatiques, tout en proclamant leur attachement aux droits de l'homme et à leur universalité, ont « *cherché à redéfinir cette notion en mettant en question son applicabilité universelle dans des contextes culturels, économiques et sociaux divers* ».

En résumé, les participants ont considéré que l'universalité des droits de l'homme ne peut-être qu'une universalité conditionnelle. Pour deux raisons :

D'abord, en raison du bouddhisme qui est une religion qui se veut mondiale, s'attaque aux religions monothéistes et en particulier au christianisme, ce qui justifie clairement le refus de tout injonction venant de l'Occident.

Ensuite, en raison du système des castes qui implique que chacun a une place assignée par la naissance et, dès lors, légitime les pires discriminations. Par exemple, c'est le cas des intouchables en Inde. Ce qui est tout à fait contraire au principe de légalité considéré comme un principe transversal en droit international.

En résumé, la réponse asiatique aux critiques sur la violation des droits de l'homme prend la forme d'un réquisitoire contre l'Occident. **Le concept des droits de l'homme est considéré comme une invention occidentale** et une abstraction à base culturelle imposée par une hégémonie occidentale vis-à-vis d'un monde peu enthousiaste.

336. Norbert Rouland, *A propos des droits de l'homme : un regard anthropologique* in *Droits fondamentaux*, numéro 3 janvier décembre 2003.

La déclaration de Bangkok a été reformulée sous d'autres termes et surtout dans un tout autre contexte au paragraphe 5 de la déclaration finale de la conférence de Vienne : « *tous les droits de l'homme sont universels, indissociables interdépendants et intimement liés. La communauté internationale doit traiter des droits de l'homme globalement, de manière équitable et équilibrée, sur un pied d'égalité et en leur accordant la même importance. S'il convient de ne pas perdre de vue l'importance des particularismes nationaux et régionaux et la diversité historique, culturelle et religieuse, il est du devoir des États, quelle qu'en soit le système politique, économique et culturel, de promouvoir et de protéger tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales* ». ³³⁷

Conclusion :

Les valeurs asiatiques inventées par les pays d'Asie du Sud-Est, la Malaisie et Singapour pour se réclamer d'une culture différente et justifier leur autoritarisme est un concept discutable. Quel rapport entre le Coran qui guide une partie des dirigeants malais et le confucianisme défendu par Lee Kwan Yew, qui a fait des études à Cambridge, complètement étranger à la culture confucéenne ? Le seul point commun est un concept géographique unissant la Thaïlande, l'Inde et l'Indonésie qui sont, tous, des pays d'Asie du Sud-Est.

Section 2 La souveraineté affirmée

Le terme de souveraineté n'est pas nouveau. Déjà les livres blancs de 1991 y faisaient référence. Celui consacré au Tibet était intitulé : « *souveraineté chinoise et droits de l'homme* » (22 septembre 1992), tandis que le livre blanc du 1^{er} novembre 1991, intitulé « *les droits de l'homme en Chine* », avait pris soin de préciser que « *l'évolution de la situation des droits de l'homme dépend cependant des conditions historiques, sociales, économiques et culturelles des divers pays* ». Enfin, le document d'avril 1997, qui renouvelait la position du gouvernement sur les droits de l'homme, avait pris soin de réaffirmer la priorité du droit au développement.

La souveraineté chinoise se justifie pour plusieurs raisons :

- d'abord par un particularisme chinois lié aux institutions du pays et à la politique qui s'y rattache,
- ensuite, par le confucianisme restauré,
- enfin, grâce à un système constitutionnel amélioré.

337. Article préc. RTDH.

Mais c'est surtout l'action de Xi Jinping, qui doit être soulignée, dont l'ambition est d'affirmer la notion de droits de l'homme par une souveraineté du pays retrouvée permettant de restaurer les valeurs marxistes pour que se réalise, ce qu'il appelle le rêve chinois, auquel tous les ressortissants chinois, notamment les ouïgours, doivent être associés **dans le présent et dans l'avenir** et que se réalise une « *société harmonieuse* ». ³³⁸

§1 Un confucianisme réhabilité

Pendant longtemps, au cours du XXe siècle, les réformistes chinois, comme par exemple, Lu Xun rejetaient le confucianisme sur lequel « *le peuple chinois devait se tapir depuis plus de deux millénaires* ». ³³⁹ Lu Xun attaquait la « *mentalité d'esclave* » du peuple, tandis que le penseur libéral Hu Shi proclamait en 1919 : « *détruisez la boutique de Confucius* ». Les plus acharnés à combattre Confucius se trouvaient dans les rangs du parti. Mao se vantait d'avoir fait enterrer vivant 460 confucéens.

La réhabilitation de Confucius par le parti communiste ne fut donc pas facile à opérer. Elle avait commencé déjà sous l'autorité des prédécesseurs de Xi Jinping, Jiang Zemin et Hu Jintao qui avaient ressuscité le concept confucéen de « l'harmonie ». Les TGV à vitesse sont baptisés sous ce nom « d'harmonie ». Rappelons pour mémoire que le principal palais de la cité interdite porte le nom de salle de l'harmonie suprême.

À partir de 1978, sous l'influence de la réforme économique, le mouvement de libération de la pensée a permis à beaucoup de Chinois d'appréhender la notion occidentale des droits de l'homme, d'abord, par une résistance passive lors de la campagne contre la pollution spirituelle (1980–1983), époque au cours de laquelle les participants aux séances de critiques discutaient de problèmes théoriques et allaient même jusqu'à contester les actes du gouvernement, ensuite par une réflexion critique sur les fonctions de la loi, protectrice et non pas uniquement punitive, à l'occasion de la campagne anti criminalité, organisée par le comité central du parti de sa propre initiative, sans consultation préalable de l'assemblée nationale populaire.

338. Jean-Luc Domenach, *la Chine m'inquiète*, édition Perrin, 2008.

339. Expression attribuée à Lu Xun. Sylvie Bermann, *op.cit.*, p172

Puis, xi Jinping, dès sa promotion, se rendit en pèlerinage à Qufu, la ville natale de Confucius. Dans un discours, devant des érudits confucéens, il expliqua pourquoi la politique du parti était la conséquence logique et inévitable de la pensée de la Chine ancienne. On ne devait voir en effet dans l'idéologie et la culture de la Chine actuelle que « *le prolongement et l'affinement de l'idéologie et de la culture chinoise* ». C'est dans ce discours qu'il vanta les instituts Confucius qui se développaient dans le monde.

Le succès de ces établissements montraient à quel point l'Occident était affamé de doctrine en provenance de Chine. « *Leur théorie selon laquelle le capitalisme est le bien suprême vacille au moment même où le socialisme vit un miracle* ». La conscience de soi de l'Occident est atteinte.

En réalité, **Xi Jinping s'est abrité derrière le confucianisme** qui prône la bienveillance pour justifier la politique conduite aussi Xinjiang, lutte contre la pauvreté, acquisition d'une formation professionnelle à ces pauvres ouïgours **pour justifier une politique d'assimilation** de la minorité musulmane avec les atteintes aux droits de l'homme que l'on connaît.

§2 Une nouvelle conception chinoise des droits de l'homme

a) La Chine propose une **conception nouvelle des droits de l'homme**, mais dont les contours sont assez difficiles à délimiter. La doctrine initiale des droits de l'homme de 1991 avait eu le mérite de présenter une sorte de corpus définissant la notion de droits de l'homme, extrêmement détaillé qui était en quelque sorte la projection des principes posés par la déclaration universelle de 1948. Ce n'est pas le cas ici. Mais on peut trouver l'amorce de cette conception dans la politique conduite par les prédécesseurs de xi Jinping, Jiang Zemin et Hu Jintao, affirmant la souveraineté de la Chine sur le Tibet.

Ensuite, dans le livre blanc de 1991, la Chine affirmait que le droit à la souveraineté constituait un droit **essentiel** pour la Chine. Il fait partie des droits de l'homme en tant que droits collectifs des chinois.

L'histoire récente de la Chine, depuis les guerres de l'opium jusqu'à la guerre contre le Japon ont amené la Chine à faire sienne l'idée de droits de l'homme et à comprendre profondément que là où il n'existe pas de droits du pays et de la nation, il n'y a pas de souveraineté nationale et on ne peut pas commencer à parler de droits de l'homme.

b) L'ingérence en Chine au XIXe siècle des puissances occidentales n'est pas prêle oubliée. Elle a contribué à imposer à la Chine que le droit à la **souveraineté** fait partie des droits de l'homme

Si le gouvernement chinois apprécie la déclaration universelle des droits de l'homme, il faut bien admettre que l'évolution de la situation de ceux-ci dépend des conditions historiques, sociales, économiques et culturels des divers pays. À cause des différences de passé, de régime politique, de tradition culturelle et de développement économique entre les divers pays, l'idée qu'on se fait des droits de l'homme et la façon dont on les applique ne sont pas les mêmes.

Quant aux conventions adoptées par l'ONU, les divers pays ont également différents points de vue à leur sujet du fait de leur situation particulière. Certes, le problème des droits de l'homme revêt cet aspect international, mais il s'agit aussi et surtout d'un problème concernant la **souveraineté** des pays.

À ce titre, quand on étudie la situation des droits de l'homme dans un pays, on ne peut la séparer de l'histoire de ce pays, ni les conditions concrètes de ce pays. On ne peut partir d'un certain modèle ou de la situation dans certains pays ou certaines régions pour juger de la situation des droits de l'homme. Il faut partir de la réalité et rechercher la vérité dans les faits.

c) Le président xi Jinping, dès son intronisation, a répété que la Chine n'avait aucune leçon à recevoir de l'Occident en matière de droits de l'homme. Il l'a fait lors des cérémonies du 40e anniversaire de la réforme économique, ainsi qu'à l'occasion du 70e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme. « Tout en reconnaissant que cette déclaration avait une importance cruciale » Il a ajouté « la Chine a constamment combiné l'universalité des droits de l'homme avec la réalité des temps modernes et la nation poursuit un chemin de développement des droits de l'homme aux caractéristiques chinoises en ligne avec ses propres conditions ».

d) Quels sont ses caractéristiques ? La Chine considère le droit à la subsistance et au développement comme des droits humains de base primaire et coordonne le développement des droits économiques, politiques, sociaux, culturels et environnementaux, afin de garantir la justice et l'égalité sociale et de promouvoir partout le développement humain.

Fin 2018, le gouvernement publie un document intitulé *Progrès en matière de droits de l'homme durant 40 ans de réforme et d'ouverture en Chine* ». Dans ce texte sont énumérés tous les progrès obtenus : la réduction de la pauvreté, la qualité de l'alimentation, les conditions de logement, l'amélioration des transports, la protection du droit d'avoir un emploi, la liberté de correspondance et la sécurité de l'information.

Dans cette énumération, se trouve posée le problème de la hiérarchie entre les droits de l'homme et la souveraineté interne des Etats. Il apparaît également chez les juristes : les auteurs occidentaux travaillant sur les droits de l'homme les considèrent souvent comme supérieurs au droit positif. Dans les relations internationales, ce point de vue forme la base théorique qui permet de se servir des droits de l'homme comme excuse pour intervenir dans les affaires intérieures des autres pays.³⁴⁰ Une quasi-unanimité règne même chez les auteurs chinois.

Il y a là un point de convergence entre la conception occidentale et la conception chinoise de l'homme. La Chine affirme « *c'est un fait que les Chinois n'ont jamais joui d'autant de droits de l'homme qu'aujourd'hui* ». Seule une société communiste peut réaliser la protection des droits et des libertés des individus, un des buts majeurs étant de lutter pour les droits universels.

Pour Confucius, s'il existe bien un ordre moral, celui-ci est créé par l'homme non par la nature. De plus, il ne débouche pas sur le droit pour les individus de l'évoquer pour limiter le pouvoir des gouvernants. Il les oblige seulement à parfaire leur autorité en se rapprochant de leurs sujets.

Du côté de l'école des lois (troisième siècle avant notre), seul compte la capacité du gouvernement à faire des lois, plutôt sévères que permissives, un ordre moral supérieur à ce pouvoir législatif n'existant pas.

On peut bien évidemment dénoncer cette analyse, mais il n'est pas sûr que les Chinois ne partagent pas, dans leur grande majorité, le point de vue exprimée par leur gouvernement. Alors que les occidentaux dénoncent l'omniprésence des caméras de surveillance et les techniques de reconnaissance faciale utilisée dans les lieux publics chinois, alors qu'ils les développent dans leur propre pays, nombre de Chinois se félicite de la sécurité que sont supposés apporter ces dispositifs, notamment avec la réduction de la délinquance, mais cette opinion est maintenant contestée par beaucoup.³⁴¹

340. Shen Zongling, *Human Right: Right in which sense ?* Chinese legal science (1991) p.22.

341. Lemaître, *la Chine, patrie de « l'homo economicus »*, le monde, 20 décembre 2018

De toute façon, il semble que la société chinoise est actuellement détournée du politique. Le professeur Cabestan estime que la société civile chinoise contourne le politique en s'investissant ailleurs, en particulier dans les activités sociales caritatives, l'éducation, la culture ou même le religieux, y compris sur Internet.³⁴²

e) Plusieurs **centres d'études des droits de l'homme** ont été créés en Chine. Par exemple : L'Institut de recherches sur les droits de l'homme de l'université de sciences et de technologie de Hanzhong, les centres d'études des droits de l'homme de l'université de Jilin, de l'université de Nankai, de l'université du nord-ouest des sciences politiques et du droit.³⁴³ Depuis 2011, la Chine a créé au total 14 institutions nationales d'éducation et de formation aux droits de l'homme dans des universités. Ces institutions visent à promouvoir et en renforcer la recherche théorique, les échanges et la coopération en matière de droits de l'homme.

Tous les ans, se succèdent dans des universités des colloques nationaux ou internationaux ayant pour thème : les droits de l'homme. Par exemple, le 8 avril 2021, l'université de Jilin et la société chinoise pour l'étude de l'homme ont organisé à Changchun un colloque intitulé : le parti communiste chinois et les droits de l'homme. Il a rassemblé, à côté des universitaires chinois, des étrangers dont le professeur Norbert Rouland. Les thèmes en étaient très variés : la théorie marxiste des droits de l'homme, les droits de l'homme et la lutte contre la pauvreté, les différentes conceptions des droits de l'homme etc.

Sous le feu des critiques pour son traitement des minorités musulmanes du Xinjiang, la Chine a défendu sa vision à cette occasion. Le ministre des affaires étrangères Wang yi a consacré une partie importante de son discours à légitimer l'action de Pékin au Xinjiang en expliquant la manière dont la Chine perçoit les libertés fondamentales de ses citoyens. Centré sur la prospérité et la sécurité, le concept, étayé par le ministre chinois des affaires étrangères, a mis en avant le bien-être économique reléguant au second plan les notions d'égalité, de liberté de religion, d'expression, d'opinion. Il a affirmé : « *la Chine considère le droit à la subsistance et au développement comme des droits humains fondamentaux et primaires* ». La Chine juge donc les « *droits économiques* » comme ayant préséance sur les « *droits politiques* ». ³⁴⁴

342. Cabestan, *Demain la Chine*, op.cit. voir aussi Claude Meyer, *Le renouveau éclatant du spirituel en Chine*, Bayard, 2021.

343. Norbert Rouland, *La doctrine juridique chinoise*, article précité, page 15

344. La matinale, 1er février 2021.

f) Signe de cette réalité, les autorités associent systématiquement leurs performances économiques à la défense de leur bilan en matière de droits de l'homme. « *Au cours des 60 dernières années, le PIB par habitant du Xinjiang a été multiplié par 40 et l'espérance de vie dans la région est de 72 ans* » a déclaré le porte-parole du gouvernement en réponse à une question de la presse étrangère.

Le 28 février 2022, le Quotidien du peuple nous rapporte les propos tenus par Xi Jinping, à l'occasion d'un séminaire. Le président invitait à déployer davantage d'efforts pour prêter attention aux droits de l'homme, les respecter et les sauvegarder. Le problème de la pauvreté ayant été résolu, la lutte contre le covid 19 efficace, il a mis l'accent sur les six principales caractéristiques du développement des droits de l'homme en Chine : maintien du leadership du parti, respect de la position principale du peuple, prise en compte des réalités nationales, maintien des droits à la subsistance et au développement en tant que droits de l'homme primaire, sauvegarde des droits de l'homme conformément à la loi, ainsi que la participation à la gouvernance mondiale des droits de l'homme.

g) Le gouvernement chinois prône ainsi un **relativisme des valeurs**. Cette manière de promouvoir les « *droits humains à la chinoise* » vise à concurrencer directement les valeurs démocratiques libérales. « *Les droits de l'homme ne sont pas le monopole d'un petit nombre de pays et ne doivent pas être utilisés comme levier pour faire pression sur d'autres pays en se mêlant de leurs affaires internes* » a affirmé Wang yi. Ce relativisme des valeurs est en porte-à-faux avec le caractère universel de la déclaration des droits de l'homme. Les « *valeurs asiatiques* », fondées sur le relativisme culturel, ont été, souvent, mise en avant pour s'opposer à la conception occidentale des droits de l'homme.

Rappelons que cette théorie des valeurs asiatiques, qui consacre la prééminence du collectif sur l'individuel, avait été formulé principalement par les anciens ministres singapouriens, Lee Kuan yen et malaisien Mahatir Mohamad pour des raisons idéologiques. Leur intérêt était bien évidemment de s'abriter derrière le paravent des droits de l'homme pour justifier des régimes dictatoriaux.

C'est sans doute pour ces raisons idéologiques, l'idéologie révolutionnaire communiste ne s'accordant pas du tout avec les valeurs chinoises traditionnelles, que le gouvernement chinois s'était refusé pendant très longtemps à soutenir ouvertement les « *valeurs asiatiques* ». Ce qui ne l'empêchait pas de nier l'universalité des droits de l'homme et d'insister sur le relativisme, déterminé à la fois par la notion marxiste de caractère de classe et par les différences culturelles.

Ce relativisme culturel ne nie pas complètement l'universalité des droits de l'homme, mais il souligne que la situation réelle des droits de l'homme diffère grandement de la perception qu'ont les gens, en raison des différences de niveau de développement politique, économique et sociale entre les pays, les régions et en particulier le développement culturel. En conséquence, les droits de l'homme ne doivent pas être mesurés à l'aune d'une norme absolue et homogène de l'homme dans le monde et ne doivent pas servir de prétexte à une ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays.

À partir du milieu des années 90, le gouvernement chinois avait semblé se rapprocher d'une vision universaliste des droits de l'homme, tout en continuant à insister sur ses spécificités historiques culturelles et sociales. Toutefois, il avait toujours opposé à l'Occident deux arguments essentiels que le président Xi Jinping ne cesse de répéter.

Il considère que la Chine en tant que pays en développement doit s'occuper en priorité de son développement économique et résoudre les besoins de logement et d'alimentation de l'ensemble de la population. D'autre part, il se fonde sur la réalité historique des agressions, mainmise et ingérence des puissances impérialistes étrangères sur la Chine durant la période moderne (1840–1919). Il affirme que le **droit à la souveraineté** fait partie des droits de l'homme, en tant que droit collectif des Chinois.

S'inscrivant dans cette perspective, le gouvernement chinois voit l'augmentation du niveau de vie des Chinois comme un indicateur de l'amélioration de la situation des droits de l'homme. Il est intéressant de noter qu'à l'issue du débat entre Daniel Bell et Joseph Chan, ce dernier rappelle que les droits de l'homme sont le produit de l'histoire et du développement historique : « *par conséquent, le contenu de ces droits serait selon les contextes historiques et culturels flexibles et changeants* ». ³⁴⁵

Le gouvernement chinois reconnaît cependant qu'il rencontre des **problèmes significatifs en matière de droits de l'homme**, telles que l'accès impartial au droit ou le recours à la torture. De leur côté, officieusement, beaucoup de fonctionnaires chinois considèrent que dans un pays en développement, la Chine ne peut avoir les moyens de respecter les droits de l'homme comme le font les pays développés. Elle souligne que, dans le passé et même aujourd'hui, beaucoup de pays occidentaux ont eux-mêmes ignorés les droits de l'homme lors de leur ascension économique.

345. Dans ce débat Joseph Chan a rappelé que « *les droits de l'homme sont le produit de l'histoire et de son développement* ». 诺伯特·鲁兰，人权的
具体普遍性-一种人类学的叙事。

Il n'est pas possible de demander à un pays comme la Chine, qui, en quelques décennies, a rattrapé son retard économique et a sorti de la misère 800 millions de Chinois d'avoir une conception des droits de l'homme aussi élaborée que celle que les pays occidentaux se vantent d'avoir, alors qu'ils ont mis des siècles pour se hisser au niveau qu'ils ont maintenant.

2 La prétendue universalité des droits de l'homme.

On a fait observer que, depuis longtemps, les pays occidentaux essaient de propager les droits de l'homme comme s'ils en avaient l'exclusivité, s'efforçant avec une énergie sans cesse accrues, d'exporter leurs valeurs et leur conception des droits de l'homme en obligeant les autres pays à accepter la conception de ces valeurs et en faisant montre d'une ardeur toujours plus grande dans leur utilisation des problèmes de droits de l'homme comme excuse ou comme alibi pour intervenir dans les affaires intérieures des autres pays.³⁴⁶ Ils déclarent que les droits de l'homme ne connaissent pas de frontières et que le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures ne s'applique pas aux problèmes des droits de l'homme.

Pourtant, de toute évidence, en ce qui concerne les droits de l'homme, les différentes nations ont chacune leur interprétation et chacune insiste sur des points différents. Ce n'est que si les opinions diffèrent sur la conception des droits de l'homme et que leur interprétation sont reconnues et respectées qu'il sera possible de promouvoir la coopération internationale et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. A l'inverse, si l'on adopte une attitude consistant à rejeter et attaquer les opinions qui diffèrent, si l'on impose l'idéologie et les valeurs de l'Occident, et si cette attitude est le moyen réalisé pour atteindre certains objectifs politiques, l'action des Nations unies dans le domaine des droits de l'homme fera inmanquablement fausse route.³⁴⁷

Cette analyse rejoint celle développée en Occident. Il faut bien reconnaître que souvent les pays occidentaux concentrent leurs attaques sur la Chine. Ils déclarent que le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures ne s'applique pas au problème des droits de l'homme.

Dans le débat entre deux universitaires, l'un chinois, l'autre américain, autour des années 2000, il a été reconnu que le contenu des droits de l'homme était fonction de l'état d'avancement de la société. Dans les pays peu développés ou en voie de développement, le droit à la subsistance constitue le droit fondamental sur

346. Xiao ping Li, thèse, prec. p256

347. Xiaoping li, these, prec, page284 Levis-Strauss, *histoire*, Unesco 1952, réédition 1987, Denoel.

lequel il est impossible d'élaborer d'autres droits. Le gouvernement chinois considère que « *le premier des droits de l'homme est le droit à l'existence, sans lequel il n'est point question d'autres droits de l'homme* ». Il est donc plus important d'avoir assez de nourriture, de vêtements chauds, de bénéficier de soins médicaux que de se lancer dans des discussions stériles sur les droits de l'homme. La pratique montre qu'accorder la priorité au droit à l'existence et au droit au développement et améliorer l'ensemble des droits de l'homme dans le cadre de la réforme du développement et de la stabilité est conforme à la situation du pays et aux intérêts fondamentaux de la nation et reconnue par l'opinion mondiale.

Il y a près de 20 ans, Cohen Jonathan avait fait remarquer que le **statut universel n'impose pas l'uniformité absolue**. Il doit se concilier avec le pluralisme du monde contemporain. Il doit prendre en compte la diversité des cultures, y compris des cultures que les minorités veulent sauvegarder à l'intérieur d'un même pays. L'universalité des droits de l'homme doit « *s'accommoder du pluralisme de la civilisation* ». ³⁴⁸

L'empereur ne cesse de faire comprendre qu'il situe son propre règne dans la lignée des grandes époques des anciennes dynasties. Son « *rêve chinois* » est la « *résurrection de la grande nation chinoise* » et son retour à son ancienne grandeur. C'est l'objectif vers lequel s'efforce de tendre la politique entreprise par Xi Jinping depuis 2014.

Il convient de rappeler que, dans le **livre blanc de 1989**, le gouvernement insistait déjà sur l'exigence du **respect de la souveraineté des États** et le texte affirmait : « *C'est une vérité simple pour tout pays ou nation, que le droit à la subsistance (Shengcun quan 生存权) est le plus important de tous les droits de l'homme sans lequel il n'y a pas d'autres droits* ». Le document postérieur, de 1997, parmi les quatre objectifs retenus, rappelait la nécessité du **droit au développement**.

C'est le président Xi Jinping qui, dès son intronisation, a répété que la Chine n'avait aucune leçon à recevoir de l'Occident en matière de droits de l'homme. Il l'a fait lors des cérémonies du 40^e anniversaire de la réforme économique, ainsi qu'à l'occasion du 70^e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme. « *Tout en reconnaissant que cette déclaration avait une importance cruciale* » Il a ajouté « *la Chine a constamment combiné l'universalité des droits de l'homme avec la réalité des temps modernes et la nation poursuit un chemin de développement des droits de l'homme aux caractéristiques chinoises en ligne avec ses propres conditions* ». ³⁴⁹

348. Cohen Jonathan, Universalité et singularité des droits de l'homme, RTDH, 2003, page 3.

349. Le monde, 24 mars 2021.

Quelles sont ses caractéristiques ? « *La Chine considère le droit à la subsistance et au développement comme des droits humains de base primaire et coordonne le développement des droits économiques, politiques, sociaux, culturels et environnementaux, afin de garantir la justice et l'égalité sociale et de promouvoir partout le développement humain* ».

Fin 2018, déjà évoqué, le gouvernement avait publié un document intitulé « *Progrès en matière de droits de l'homme durant les 40 ans de réforme et d'ouverture de la Chine* ». Dans ce texte, étaient déclinés tous les progrès obtenus : la réduction de la pauvreté, la qualité de l'alimentation, les conditions de logement, l'amélioration des transports publics, la protection du droit d'avoir un emploi, la liberté de correspondance et la sécurité de l'information.

Signe de cette réalité, les autorités associent systématiquement leurs performances économiques à la défense de leur bilan en matière de droits de l'homme. « *Au cours des 60 dernières années, le PIB par habitant du Xinjiang a été multiplié par 40 et l'espérance de vie dans la région est passé à 72 ans* » a déclaré le porte-parole du gouvernement en réponse à une question de la presse étrangère.

Le 28 février 2022, le Quotidien du peuple nous rapporte les propos tenus par Xi Jinping, à l'occasion d'un séminaire. Le président a invité à déployer davantage d'efforts pour prêter attention aux droits de l'homme, les respecter et les sauvegarder.

Le président considère que le problème de la pauvreté a été résolu, que la lutte contre le covid 19 est efficace, et met l'accent sur six principales caractéristiques du développement des droits de l'homme en Chine : maintien du leadership du Parti, respect de la position principale du peuple, prise en compte des réalités nationales, maintien des droits à la subsistance et au développement en tant que droits de l'homme primaire, sauvegarde des droits de l'homme conformément à la loi, ainsi que la participation à la gouvernance mondiale des droits de l'homme.

Peut-être pour ces raisons idéologiques, l'idéologie révolutionnaire communiste ne s'accordant pas du tout avec les valeurs chinoises traditionnelles, le gouvernement chinois s'était refusé pendant très longtemps à soutenir ouvertement les « *valeurs asiatiques* ». Ce qui ne l'empêchait pas de nier l'universalité des droits de l'homme et d'insister sur le relativisme, déterminé à la fois par la notion marxiste de caractère de classe et par les différences culturelles.

En résumé, **la civilisation chinoise et la civilisation occidentale représentent deux « modèles » totalement différents** et se dirigent vers deux directions. Elles ne doivent pas être regardées selon un étalon commun.³⁵⁰

Cette analyse est rejointe par Jacques Gernet qui répète que « *l'histoire de la Chine ne peut être mis en parallèle avec celle de l'Europe. Ces civilisations sont les résultats d'itinéraires historiques différents* ». ³⁵¹

Ces analyses croisées par un penseur chinois et un historien français débouchent sur la considération que le **droit à la souveraineté** fait partie des droits de l'homme, en tant que droit collectif des Chinois.

S'ouvre alors le débat de savoir **si le droit à la souveraineté ne fait pas échec aux droits des minorités.**

3 Droits de l'homme et droits des minorités

Les droits individuels des minorités font souvent référence à la liberté d'action, à la liberté d'association et à la non-discrimination. Les membres des groupes ethniques minoritaires ont également le droit de protéger et de promouvoir leur langue et leur culture et ont droit à des programmes d'égalité des chances dans l'éducation et l'emploi.

Avant 1989, il n'existait pas d'espace juridique pour les interventions humanitaires. Pendant longtemps, l'intervention internationale a été considérée comme un jeu dans lequel « *les puissants font ce qu'ils veulent et les faibles acceptent ce qu'ils doivent* ». Les questions relatives aux minorités nationales étaient considérées comme relevant strictement de la politique intérieure et les droits des minorités ne bénéficiaient pas d'une attention internationale suffisante.

Depuis lors, la communauté internationale a progressivement pris conscience que les droits des minorités ne sont pas toujours garantis par la politique majoritaire et peuvent donc se situer en dehors de la juridiction exclusivement interne d'un État. Les interventions humanitaires, y compris les critiques, les sanctions ou même les actions militaires des acteurs internationaux sont nécessaires, si un État supprime ou ne protège pas les nationalités minoritaires. Les interventions humanitaires sont justifiées d'un point de vue éthique car elles aident des populations opprimées à lutter contre la tyrannie de la majorité afin, d'établir un gouvernement soucieux de leurs droits.

350. Liang su ming, les civilisations orientale et occidentale et leurs philosophies, Beijing 1922, p.158.

351. Jacques Gernet, L'intelligence de la Chine, Le sociale et le mentale. Gallimard, Paris, 1994, pp 10, 11, 12

Depuis des années 90, les minorités ethniques, étant considérées comme possédant certains droits internationaux légitimes, il est de plus en plus difficile pour un État, accusé de maltraiter ses minorités ethniques de se défendre contre les critiques ou les sanctions internationales en arguant que les questions relatives aux minorités relèvent de la politique intérieure. La communauté internationale a progressivement pris conscience que les droits des minorités ne sont pas toujours garantis par la politique majoritaire et qu'ils peuvent donc se situer en dehors des limites de la juridiction exclusivement interne d'un État.

La protection des droits des minorités est devenue une composante essentielle de la sécurité régionale ou internationale. La reconnaissance de la souveraineté de l'État est de plus en plus subordonnée à la capacité de celui-ci à protéger les droits de l'homme, y compris les droits des minorités. Une action internationale, sans le consentement de l'État cible, est justifiée et la condition justificative est une violation flagrante des droits de sécurité des personnes. Dès lors, la communauté internationale a l'obligation d'intervenir pour remédier à la capacité de l'État à protéger les droits des minorités.

Ces points de vue ont été de plus en plus acceptés comme faisant parti de la gouvernance mondiale par un grand groupe d'États-nations, comme en témoignent le génocide rwandais et les politiques de nettoyage ethnique au Soudan et en ex Yougoslavie. Ainsi, c'est par **la restriction de la souveraineté des États que la dignité humaine individuelle est promue**, au même titre que la paix, en tant que valeur universelle.

La reconnaissance de la souveraineté de l'État est de plus en plus subordonnée à sa capacité à protéger les droits de l'homme, y compris les droits des minorités. Une action internationale sans le consentement de l'État-cible est nécessaire et justifiée. La communauté internationale a l'obligation d'intervenir pour remédier à la capacité de l'État à protéger les droits des minorités et à maintenir un ordre international juste.

En ce qui concerne la Chine, certains chercheurs occidentaux ont développé **deux versions de sa politique étrangère** sur les droits des minorités dans la politique internationale.

La première version dépeint Pékin comme un acteur calculateur dans les relations internationales qui serait guidé par ses intérêts politiques et ne tiendrait pas compte des droits des minorités dans les pays concernés. Cette version est étayée par exemple par le veto opposé par Pékin, en 1999, à l'extension d'une force de maintien de la paix en Macédoine (en raison des liens diplomatiques de la Macédoine avec Taïwan,) ou encore l'opposition de Pékin à l'utilisation de la force par l'ONU pour résoudre la crise du Kosovo, malgré l'escalade de la violence contre les civils d'origine albanaise. Ces votes ont été motivés, soit par son idéologie, soit par son obsession de la non-ingérence dans la politique internationale.

Une deuxième version affirme que la politique étrangère de la Chine est inspirée en partie par le désir de maximiser ses droits et ses intérêts et de minimiser ses responsabilités et ses coûts normatifs. Par exemple, Pékin avait menacé d'utiliser son veto au conseil de sécurité de l'ONU pour protéger Khartoum des sanctions et des résolutions édulcorées sur le Darfour, afin de protéger ses intérêts au Soudan. Pékin a été accusé de faire passer des intérêts pétroliers avant les droits des minorités. Il a défini les questions de nationalité comme faisant strictement parti de ses affaires internes qui ne sont pas soumises à la critique étrangère. C'est ainsi que Li Baodong, ambassadeur de la Chine auprès des Nations Unies, avait critiqué, en 2009, Madame Navanethem Pillay, haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, pour avoir ignoré ces faits en Chine et lui avait demandé de respecter les principes de neutralité, d'objectivité et d'impartialité et d'adhérer strictement au mandat donné par l'Assemblée générale après qu'elle ait soulevé les questions des droits des minorités en Chine. (Organisation des Nations et des peuples non représentés, 2009).

Il n'en est pas question pour Pékin. Le gouvernement chinois a toujours maintenu sa politique envers les minorités nationales en insistant sur la suprématie de la souveraineté de l'État et de l'intégrité territoriale sur les droits individuels et les garanties collectives des minorités.

Les critiques étrangères du régime des droits des minorités de Pékin ont généralement été qualifiées de tentatives de désintégration de la Chine et ne sont donc pas acceptables. Rappelons que Pékin a toujours rejeté l'énorme « *occidentalité* » en matière de droits de l'homme et a fait valoir que les questions relatives aux droits de l'homme (y compris les droits des minorités) doivent être replacés dans leur contexte historique et culturel. Ainsi, les normes en matière de droits de l'homme sont fondées sur des valeurs occidentales mettant l'accent sur les libertés civiles et ne sont pas adaptées à la Chine. La modernisation économique est un équivalent des droits de l'homme, y compris des droits des minorités en Chine. Néanmoins, on peut se demander si cette analyse n'est pas complètement dépassée.

On soulignera **d'ailleurs** que le droit à la **souveraineté** proclamée par la Chine peut être **écarté** quand cela l'arrange. Ainsi, la **Mongolie intérieure** fait l'objet, depuis 2020, d'une tentative d'assimiler sa population à celle de l'ethnie han majoritaire dans le pays, en imposant des mesures d'assimilation similaires à celles imposées aux Tibétains et aux ouïgours : abandon de la langue locale, destruction des symboles et cours de patriotisme. Cette intrusion a suscité, pendant l'été 2021, des manifestations de mongols désireux de défendre leur langue.³⁵²

352. Le Figaro, 1er septembre 2020 ; le monde, septembre 2020.

Si l'on en croit même certains témoignages, des projets de développement des camps installés au Xinjiang pourraient se développer dans les années 2025–2035 au Kirghizistan, puis au Kazakhstan et dans autres pays voisins de la Chine, grâce aux nouvelles routes de la soie et à des investissements massifs.³⁵³

Pour les autorités chinoises, les critiques adressées à la Chine par les pays occidentaux sur la question des droits de l'homme correspondent dans une large mesure à une nouvelle forme d'interventionnisme. Elles forment le socle de la doctrine de « *l'évolution pacifique* », à savoir que l'Occident finirait par obtenir l'adhésion de la Chine au mode de vie et de pensée occidentaux par des moyens pacifiques et des « *révolutions de couleur* » considérées par la Chine comme résultant de manipulations des anciens pays de l'Est par l'Occident.

À l'appui de la position chinoise officielle, on peut invoquer **le principe de non- intervention**, affirmé par l'article 2, paragraphe 7, de la Charte de l'ONU, ainsi que dans plusieurs résolutions (notamment la résolution numéro 36–103 du 9 décembre 1981), et dans l'acte final de la conférence d'Helsinki.

Mais, on peut y opposer une décision de la Cour internationale de justice, qui a décidé, dans un arrêt de 1970,³⁵⁴ que les principes et les règles concernant les droits fondamentaux de la personne humaine constituent des obligations envers tout le monde : tous les États y sont tenus. Il faut ajouter que les violations graves et répétées des droits de l'homme constituent un danger pour la paix mondiale et ne peuvent donc être couvertes par le principe de non-intervention.

Reste que sur le plan politique, l'argument chinois n'est pas dénué de tout fondement, à condition toutefois de ne pas en abuser, comme ont pu le faire l'URSS, l'Irak, l'Iran, le Chili.³⁵⁵

En résumé, le gouvernement chinois préfère ignorer les droits légitimes d'une minorité, réduire à une peau de chagrin les droits de l'homme, affirmés en 1991, au profit de la souveraineté de l'État. L'arrivée de Xi Jinping, aux commandes de l'État, n'a fait que renforcer cette observation.

353. *Penser en Chine*, page 391.

354. Arrêt Barcelona Traction du 5 février 1970, recueil IJ 1970 page 32.

355. Cabestan, *Quel ordre international veut la Chine ? Entre réformisme et révisionnisme*, dossier spécial, Perspectives chinoises, 2016/2, page 3–36.

Section 3 La politique de Xi Jinping

Devant la multiplication des attentats commis par des terroristes ouïgours sur l'ensemble du territoire chinois, le président Xi, désormais aux manettes depuis 2013, a prolongé la politique de ses prédécesseurs, en rejetant l'idée d'autonomie, précédemment consacrée, pour s'engager sur la voie d'une **assimilation de la minorité ouïgoure**.

Pour justifier sa politique nouvelle, le Parti se dit menacé par le séparatisme et le terrorisme ouïgour. Sa crainte s'exprime par l'allégeance de groupes terroristes islamiques à Al Qaïda et à l'État islamique. La stratégie chinoise consiste à affirmer que la lutte contre le séparatisme et le terrorisme est son seul objectif qui justifie à elles seules des mesures prises à l'encontre de la population du Xinjiang. Dans ce cadre, le Parti se voit conduit à mettre en œuvre une politique de déradicalisation du Xinjiang et ne montre aucun signe d'apaisement face aux critiques qui mettent en cause sa souveraineté sur ce carrefour stratégique d'Asie centrale. Toutes les discussions concernant le Xinjiang se heurtent systématiquement au refus catégorique de la Chine. Elles s'opposent également à toute rédaction de résolution au sujet des ouïgours affirmant qu'il s'agit d'une affaire interne qui interdit toute ingérence étrangère.

Dès sa prise de pouvoir en 2013, le président chinois « réussit le tour de force de remettre Mao et Marx au premier rang sur l'autel de la vénération des ancêtres et parvint à placer Confucius à leurs côtés ». ³⁵⁶

Son arrivée marque une rupture radicale par rapport aux principes de la direction collective qui prévalait depuis la mort de Mao. Pour imposer une autorité quasiment sans limites, le nouveau président s'est octroyé très rapidement de nouveaux pouvoirs qui lui permettent de contrôler en direct tous les domaines essentiels. L'hebdomadaire britannique The Economist l'a ainsi qualifié de : chairman of everything, « le patron d'absolument tout ». ³⁵⁷

Après avoir laissé croire qu'il allait continuer sur la voie de l'ouverture et de la réforme lancée par Deng Xiao Ping, sur la tombe duquel il se rendit, dès sa prise de pouvoir, l'empereur rouge a rapidement dévoilé son visage de conservateur et a tracé clairement la ligne qu'il était déterminé à ne pas laisser franchir. Continuateur de la politique de ses prédécesseurs, notamment Hu Jintao, d'une exceptionnelle fermeté Il accentue la mainmise du Parti sur l'économie et exige une loyauté absolue au sein de l'appareil d'État.

356. François Bujon de L'Estang, *la Chine puissance mondiale ou super-Dragon régional ?* Revue des deux mondes, décembre 2014 p.34.

357. Lemaître, *la Chine, patrie de « l'homo economicus »*, Le Monde, 20 décembre, 2018 ; *The Economist*, 2 avril 2016.

C'est le grand bond à gauche de Xi Jinping.³⁵⁸ Comme l'écrit Rana Mitter, un sinologue à l'université d'Oxford, « *Xi n'est pas un nouveau Mao, il est obsédé par l'ordre et le contrôle, alors que le « Grand timonier» régnait par le chaos révolutionnaire.* ».³⁵⁹

Désormais aux commandes et ayant ouvertement affiché le projet de rester, durablement, au pouvoir, il entend affirmer la dictature du parti communiste sur la société chinoise. Depuis janvier 2020, il a été élu « *dirigeant du peuple* », une appellation dont seul Mao Zedong avait bénéficié jusqu'à présent et qui en dit long sur le poids politique de l'actuel numéro un. En juillet 2021, Xi célèbre le centenaire du parti communiste en exaltant « *la mue de la Chine en superpuissance* ».³⁶⁰ Pour son 67e anniversaire, le 15 mai 2020, **He Yining**, vice-président de l'école centrale du parti, a publié une tribune sur le site de l'école comparant le secrétaire général du parti à Karl Marx. Il vient de confirmer son autorité en obtenant un troisième mandat en octobre 2022.

Le président impose un culte de la personnalité sans pareil depuis Mao. Écoliers, étudiants, fonctionnaires, membre du parti, doivent régulièrement ânonner « *la pensée de Xi Jinping* ».

Tout en se défendant de vouloir exporter son « *modèle* », **Xi pousse son avantage en dénonçant chaque jour l'approche universaliste des droits de l'homme, en vantant les avantages de son système de gouvernance.** Il est désormais devenu, ce que des travaux récents soulignent, un grand prédateur.³⁶¹ **Extrême centralisation du pouvoir, reprise en main du parti, répression de toute dissidence,** le nouvel empereur « *s'emploie à tuer dans l'œuf toute menace de contre-pouvoir* ».

Faut-il s'étonner de cette volte-face de l'empereur ? Des dirigeants communistes dont le principal mot d'ordre était : « *A bas la boutique de Confucius* » se réclament aujourd'hui du vieux philosophe qu'ils présentent comme un grand éducateur. Jadis, ils se dressaient contre le confucianisme, idéologie officielle de l'empire, au nom de l'égalité des droits. Ils rendaient la culture traditionnelle responsable de l'immobilisme qui avait frappé leur patrie. Aujourd'hui, ils tressent des lauriers à Confucius.

Cette renaissance confucéenne, apparue chez un certain nombre d'intellectuels, ne peut s'expliquer que par la volonté de renouveler la légitimité du régime et surtout de donner un État fort à la Chine.³⁶² Certains craignaient que la marche vers la démocratisation lancée dans les années 80 ne risque d'aboutir à

358. Le Figaro, 15 septembre 2021.

359. Cité par le Figaro, 15 septembre 2021.

360. Le Figaro, de 20 juillet 2021.

361. François Heisbourg, *Le temps des prédateurs*, éditions Odile Jacob 2020 ; Pierre Antoine Donnet, *Chine, le grand prédateur*, éditions de l'Aube, 2021.

362. Claude Meyer, *le renouveau éclatant du spirituel en Chine*, Bayard, 2021.

l'effondrement de l'État et que le seul moyen de l'empêcher consistait à rétablir une forme de religion d'État confucéenne.³⁶³

Les idéologues du parti ont adopté une double stratégie, d'abord en défendant la thèse selon laquelle les droits de l'homme dépendent du niveau de développement des différents pays, ensuite en invoquant la « *culture traditionnelle chinoise* », dans laquelle la conception des droits serait très différente de la conception libérale occidentale. C'est le « *national-confucianisme* » que Xi Jinping devait porter à son maximum en le transformant en confuciano-marxisme.

Dans cette nouvelle pensée proposée au monde pour remplacer le consensus sur la démocratie, les droits de l'homme n'ont pas leur place ou une place très imitée. Cette position était très contestable dans la mesure où la Constitution de 2004 devait affirmer dans son article 33 : « *l'État respecte et protège les droits de l'homme* ». ³⁶⁴ Elle devait conduire à un véritable dévoiement de la doctrine chinoise que les universitaires avaient eu, dans le passé, tant de mal à faire émerger. « *Tout au long du XXe siècle, écrit Jean-Philippe Bèjà, des intellectuels modernistes se sont élevés contre le confucianisme et ont cherché à introduire les catégories de liberté, égalité et de fraternité, insistant sur l'égalité des droits entre hommes et femmes, entre riches et pauvres, entre jeunes et vieux.... Il y a seulement 44 ans Mao Zedong avait lancé un mouvement de critique de Confucius au nom du Marxisme-léninisme* ». ³⁶⁵

Pour justifier sa politique nouvelle, le Parti se dit menacé par le séparatisme et le terrorisme ouïgour. Sa crainte s'exprime par l'allégeance de groupes terroristes islamiques à Al Qaïda et à l'État islamique. La stratégie chinoise consiste à affirmer que la lutte contre le terrorisme.

Pour expliquer sa politique, le gouvernement chinois avait publié, **le 21 juillet 2019, un « livre blanc sur des questions historiques liées à la région autonome ouïgoure du Xinjiang. »** Les autorités chinoises justifiaient la répression au Xinjiang par l'histoire. Ce livre qualifie les camps de « *centres de formation professionnelle* » assurant même que « *la plupart des stagiaires ont été diplômés et trouvent de bons emplois* ».

Dans ce contexte tendu, ce livre est l'occasion pour les autorités chinoises de justifier une fois de plus leur politique et de répondre aux « *forces hostiles à l'intérieur et à l'extérieur de la Chine, en particulier les séparatistes, les extrémistes religieux et les terroristes* », qui tentent de « *diviser le pays en déformant*

363. Jean-Philippe Bèjà « *Naissance d'un national-confucianisme ?* », Perspectives chinoises, numéro 30, 1995, page 6 ; Michel Aglietta « *La Chine développe un capitalisme qui ouvre une voie originale vers le XXIe siècle* », le monde 21 avril 2018.

364. Jean-Philippe Bèjà, *les droits de l'homme sont une invention des occidentaux destinés à lutter contre les pays socialistes*. Communications 2019/1 (numéro 104).

365. David Ownby, « *Kang Xiaoguang et le projet d'une religion confucéenne* » Perspectives chinoises, 2009/4, page 109.

l'histoire et les faits ». « *La Chine est un pays ethnique unifiée, et les différents groupes ethniques au Xinjiang font depuis longtemps partie de la nation chinoise* ».

Pour y parvenir, Xi Jinping accentue la mainmise du Parti sur l'économie et exige une loyauté absolue au sein de l'appareil d'État.

C'est le grand bond à gauche de Xi Jinping.³⁶⁶ Comme l'écrit Rana Mitter, un sinologue à l'université d'Oxford, « *Xi n'est pas un nouveau Mao, il est obsédé par l'ordre et le contrôle, alors que le « Grand timonier* » régnait par le chaos révolutionnaire. ».³⁶⁷

Désormais aux commandes et ayant ouvertement affiché le projet de rester, durablement, au pouvoir, il entend affirmer la dictature du parti communiste sur la société chinoise. Depuis janvier 2020, il a été élu « *dirigeant du peuple* », une appellation dont seul Mao Zedong avait bénéficié jusqu'à présent et qui en dit long sur le poids politique de l'actuel numéro un. En juillet 2021, Xi célèbre le centenaire du parti communiste en exaltant « *la mue de la Chine en superpuissance* ». ³⁶⁸ Pour son 67^e anniversaire, le 15 mai 2020, **He Yining**, vice-président de l'école centrale du parti, a publié une tribune sur le site de l'école comparant le secrétaire général du parti à Karl Marx.

Le président impose un culte de la personnalité sans pareil depuis Mao. Écoliers, étudiants, fonctionnaires, membre du parti, doivent régulièrement ânonner « *la pensée de Xi Jinping* ».

L'ambition du président Xi Jinping est double. Dans l'immédiat, son souci est de mettre un terme aux problèmes que pose la minorité musulmane ouïgoure en engageant une assimilation radicale. Dans le futur, il veut restaurer les valeurs marxistes pour que le rêve chinois devienne réalité

Le processus de remise en cause de la doctrine chinoise des droits de l'homme s'est opéré progressivement.

Il s'est réalisé en trois étapes successives.

D'abord, les **attentats du 11 septembre** 2001 aux États-Unis avaient provoqué un véritable séisme dans le monde. Pour y faire face, les Américains se sont lancés dans le développement de techniques d'investigation destinées à faciliter la prévention d'attentats sur leur territoire. Profitant de cette inattendue opportunité, le gouvernement chinois, dirigé par Jiang Zemin, s'est alors engagé dans cette voie.

366.François Heisbourg, *Le temps des prédateurs*, éditions Odile Jacob 2020 ; Pierre Antoine Donnet, *Chine, le grand prédateur*, éditions de l'Aube.

367.Alice Ekman, p20.

368.Xi Jin ping, *in La gouvernance de la Chine*, préc.

Ensuite, ignorant **la charte 08 du 10 décembre 2008** qui demandait au gouvernement le respect des droits humains, **Jiang Zemin** (1993–2002) mais surtout Hu Jintao (2002–2012) tout en continuant la politique d’ouverture et de réforme de leur prédécesseur, engagent une politique répressive rigoureuse dans la province du Tibet.³⁶⁹ À leur suite, **Xi Jinping**, opère des réajustements profonds dans la politique antérieurement suivie, en entreprenant une sinisation de la minorité ouïgoure du Xinjiang en utilisant des méthode de justification.³⁷⁰

&1 Les méthodes de justifications

Pour justifier et en quelque sorte légitimer sa position, le gouvernement chinois a recours à deux méthodes. D’abord, il utilise auprès des instances internationales des stratégies de contournement. Ensuite, il dénonce les violations des droits de l’homme, pratiquées par les pays occidentaux.

A) Les stratégies de contournement.

1) La première méthode est une démarche multilatérale consistant principalement à **enrôler des pays en développement** (dont un assez grand nombre ne respecte pas les droits de l’homme) pour former un « *front uni* » au Conseil des droits de l’homme de l’ONU, afin de s’opposer à tout projet de résolution et à toute recommandation concernant la Chine, en avançant comme principale excuse que les questions de droits de l’homme sont par essence des questions de politique intérieure.

Cette stratégie se révèle des plus efficaces et a permis à la Chine de remporter des succès, que ce soit devant la Commission des droits de l’homme qu’auprès du Conseil des droits de l’homme qui lui a succédé en 2006. Pékin a souvent réussi à faire annuler tout débat sur un sujet le concernant. Chaque fois, le gouvernement chinois s’en est félicité dans la presse nationale, saluant l’échec des « *propositions anti chinoises* » avancées par certains pays occidentaux. Il va de soi que cela implique pour le gouvernement chinois de renvoyer l’ascenseur à ces pays qui coopèrent avec lui, en ne votant pas les résolutions du Comité des droits de l’homme qui les condamnent où les sanctionnent.

369.Jiang Zemin fit l’objet dans le passé de plusieurs plaintes pour génocide devant la justice espagnole qui devait conduire en 2013 à une décision de la cour nationale espagnole émettant des mandats d’interpellation contre Jiang Zemin et quatre autres anciens dirigeants chinois soupçonnés d’avoir bafoué les droits de l’homme au Tibet.

370.Texte intégral, le Point 08/10/2010, voir annexe.

On peut fournir l'illustration de cette pratique à plusieurs reprises. Déjà, en 2006, la Chine avait été élue au nouveau Conseil des droits de l'homme pour un mandat de 3 ans, grâce au vote de 146 États membres des Nations unies sur 191. En 2020, elle a renouvelé cet exploit.³⁷¹

Rappelons que le Conseil des droits de l'homme est l'instance de l'organisation des Nations unies, basée à Genève, chargé d'examiner les situations de violations des droits de l'homme dans le monde et de formuler des recommandations aux États. Dans cette instance, la Chine a été accusée par une communauté internationale de plus en plus mobilisée sur le sujet, de commettre de graves violations des droits humains au Xinjiang, à Hong Kong et au Tibet. Lors de la dernière session (22 février–23 mars 2021) du Conseil des droits de l'homme, la Chine a déployé une stratégie diplomatique visant à se dégager de sa responsabilité sur ces violations. Les 5 et 12 mars 2021, la Biélorussie et Cuba ont respectivement porté les positions conjointes de 71 et de 64 pays visant à soutenir la politique répressive chinoise au nom du principe de souveraineté. Ces États ont dénoncé des « *allégations infondées* » visant à « *freiner la croissance des pays en développement* ». En réponse aux préoccupations formulées par plusieurs membres de l'ONU, confirmés par plusieurs experts indépendants et O.N.G. qui produisaient une documentation abondante sur des violations massives et systématiques des droits humains, perpétrées par les autorités chinoises contre des minorités ethniques et religieuses au Xinjiang et au Tibet, ainsi que des violations de droits humains à Hong Kong. Antoine Madelin, directeur du plaidoyer de la FIDH affirme : « *le soutien que certains pays apportent à la posture autoritaire de la Chine vis-à-vis de Hong Kong est inquiétant, car il vient mettre en doute les travaux des experts des droits humains de l'ONU. Aucun État se revendiquant de la démocratie et des droits humains ne peut tolérer ce genre d'attaque* ». ³⁷²

2 La seconde méthode est une démarche bilatérale consistant à **négoier avec des pays occidentaux**, en particulier sur des questions concrètes de droits de l'homme. Il s'agit d'un système de donnant-donnant permettant d'aboutir à des accords sur des points précis, par exemple en expulsant de Chine, sous différents prétextes, des dissidents politiques ou des militants chinois des droits de l'homme, en particulier vers les États-Unis, ce qui revient en fait à un bannissement politique.

371. Zhang Zhulin, « *Victoire. La Chine réélue membre du conseil des droits de l'homme* », Courrier international, 14 octobre 2020.

372. FIDH, 26 mars 2021.

3 une troisième méthode consiste à incorporer des éléments de la diplomatie des droits de l'homme dans les **relations bilatérales** par exemple, en mettant en place des discussions au niveau des commissions bilatérales, en organisant des programmes de coopération relatifs aux droits de l'homme, comme la formation d'avocats, de juges ou de syndicalistes.

4 Enfin, une autre méthode indirecte est de jouer **la carte économique**. Celle-ci consiste à influencer les pays occidentaux en concluant avec eux quantité de contrats, en achetant avions et centrales nucléaires, en invitant les capitaux étrangers à participer à la construction d'infrastructures. Sans être directement destinée à détourner l'attention occidentale de la question des droits de l'homme en Chine, cette méthode a des visées stratégiques. Pour faire face à des besoins économiques réels, la Chine choisit ses partenaires en espérant des concessions sur l'attention portée aux droits de l'homme. Ce n'est pas une politique affirmée, mais une forme que prennent fréquemment les échanges internationaux.

Ces différentes techniques se sont révélées très positives pour la Chine. En octobre 2020, la Chine est entrée, une nouvelle fois, au Conseil des droits de l'homme des Nations unies dont la mission officielle est de « *renforcer la région et la protection des droits de l'homme autour du globe* ». Beijing a déclaré avec un certain aplomb : « cette décision reflète « *la reconnaissance par la communauté internationale du développement et du progrès de la cause des droits de l'homme en Chine* » ! Aux côtés notamment du Pakistan et de la Russie, la Chine a maintenant autorité pour 3 ans, c'est-à-dire, jusqu'en 2023, sur l'examen périodique universel par lequel l'ONU est censée vérifier le respect de ses valeurs par tous les pays.

Tous ces procédés ont fortement dégradé l'image internationale de la Chine dans le monde.

B) La violation des droits de l'homme par l'Occident

Il est facile pour le gouvernement chinois d'affirmer que la tradition des droits de l'homme en Occident n'est pas particulièrement ancienne, ni générale.

Dans le passé, beaucoup de pays occidentaux ont allègrement ignoré les droits de l'homme avec les massacres aux États-Unis des autochtones, avec l'esclavage, puis le colonialisme en Afrique, pratiqués par beaucoup de pays européens, dont la France et la Belgique.³⁷³

373. A titre d'exemple, *Le roi des belges qui s'était emparé du Congo ne faisait-il pas couper la main les noirs qui refusaient de travailler.*

Aujourd'hui, les États-Unis avec la prison de **Guantanamo** ont incarcéré de façon délibérée, arbitraire, beaucoup de supposés délinquants. Dans les mois qui ont suivi les attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis ont capturé des centaines d'hommes, soupçonnés de liens avec Al Qaïda. Qualifiés « *d'ennemis combattants* », ils ont été privés de leurs droits et aucun autre calendrier que la fin de la guerre contre le terrorisme n'avait été fixé pour leur jugement ou leur libération. La plupart d'entre eux ont depuis été libérés, quelques-uns, après plus de 10 ans de détention. Aujourd'hui, il n'en resterait que 39. Le maintien de cette prison embarrasse de plus en plus la Maison-Blanche.

En Europe, la Cour de justice prononce régulièrement des condamnations pour violations des droits de l'homme à l'encontre de certains pays, dont la France pour détention arbitraire ou conditions inhumaines de détention de condamnés. Par exemple, le 31 janvier 2020, la cour a condamné la France pour les conditions inhumaines et dégradantes de ses établissements pénitentiaires ;³⁷⁴ le 30 avril 2020 en matière de recours à la force policière ;³⁷⁵ le 2 juillet 2020, pour avoir violé l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme interdisant les traitements inhumains et dégradants : elle n'a pas assisté des demandeurs d'asile, contraints de vivre dans la rue et privés de moyens de subsistance. Cette décision a marqué la 4^e condamnation en l'espace d'un mois. Le Quotidien du peuple vient de publier un discours de Xi Jinping sur le respect par la Chine des droits de l'homme, dans sa nouvelle conception (15 mai 2022).

Soucieux de mettre un terme aux problèmes que pose la minorité musulmane ouïgoure, il s'engage dans une assimilation radicale de cette minorité pour qu'elle soit associée à la restauration des valeurs confuciano-marxistes pour que le rêve chinois devienne réalité.

§2 le rêve chinois : 中国梦

Le rêve chinois est un slogan politique lancé par Xi Jinping, alors secrétaire général du Parti communiste depuis 2012, et repris dans de nombreuses occasions. Il met en garde contre la possibilité d'un effondrement de la Chine à l'image du modèle soviétique en 1991. En effet, dans plusieurs de ses discours, le président n'a cessé d'évoquer, comme slogan, le rêve de la nation chinoise, auquel l'ensemble des provinces chinoises doit être associé. Déjà, le 29 novembre 2000, dans un discours prononcé lors de la visite de l'exposition : les voies du redressement, il disait : « *selon moi, réaliser le grand renouveau national incarne le plus grand rêve des Chinois depuis le début de l'ère moderne* ».

374. <https://www.dalloz-actualite.fr/flashZcedh-france-condamnee-pour-ces-prisons-indignes>.

375. <https://www.village-justice.com/articles/les-violences-policieres-en-france-et-la-cedh/> .

Le 6 juin 2014, devant les Chinois d'outre-mer, il affirmait : « *de nos jours, le peuple chinois œuvre à réaliser les objectifs des deux centenaires et le rêve du grand renouveau de la nation chinoise* ». Car, « *le rêve chinois constitue, non seulement celui du pays et de la nation, mais également celui de tous les Chinois* ». La même année, à l'occasion d'une rencontre avec des représentants de Taiwan, faisant référence aux souhaits de Sun Yat Sen, il rappelait que « *le rêve chinois est une esquisse vivante du désir de la nation chinoise* ». ³⁷⁶

Cette expression évoque le rêve américain exprimé dans un livre de l'écrivaine sino-américaine, Helen H.Wang. ³⁷⁷

Cette expression a été immédiatement reprise par le président chinois. ³⁷⁸

Depuis la fin du XIXe siècle, on parlait de faguo meng 法国梦, le rêve. L'idée de « *renaissance* » est présente dans le vocabulaire politique chinois depuis plus d'un siècle, puisque c'est Sun Yat Sen qui l'a formulé. Le terme de « *renaissance* 复兴 » *redressement* a persisté durant la période républicaine et jusque dans les années 80.

La formulation « *renaissance* » est apparue avec Jiang Zemin dans les années 90, dans un contexte de grande campagne d'éducation patriotique post-Tiananmen.

Aujourd'hui, le rêve ressuscité est un formidable outil de propagande déjà savamment décliné par le pouvoir chinois, jusque dans les manuels scolaires.

En novembre 2016, le président rendait un hommage appuyé à la culture traditionnelle chinoise devant plus de 3000 écrivains et journalistes leur demandant de considérer la culture traditionnelle comme la base de la « *grande renaissance de la nation chinoise* ». Son « *rêve chinois* » s'appuie sur le renouveau culturel qui doit s'enraciner dans les valeurs traditionnelles de la Chine. L'entreprise de « *sinisation* » engagée par le pouvoir est soutenue par un courant intellectuel qui, depuis les années 90, promeut le concept de « *sinitude* ».

Dans les grandes villes du pays (Pékin, Chengdu, Chongqing) sont placardés des affiches portant le logo « *rêve chinois* », sur lesquelles on peut voir une petite fille au regard rêveur et le slogan « *mon rêve, le rêve chinois* », un jeune homme à l'air déterminé à côté duquel était écrit : « *les jeunes sont forts ; la Chine est forte* ». La dimension collective, nationaliste est donc primordiale.

Contrairement au rêve américain, qui est tourné vers l'avenir et fait des États-Unis une terre de promesses, le rêve chinois regarde vers un passé glorieux qu'il veut recréer ; c'est un rêve de reconnaissance, de revanche

376. Voir ses conférences dans la gouvernance de la Chine, p39 p64, Edition en langues étrangères.

377. Intitulé: *The Chinese Dream :The Rise of the World's Largest Middle Class*.

378. Alice Béjà, *Après le rêve américain le rêve chinois ?* op.cit. Sylvie Bermann, *madame ambassadeur*, Tallandier, 2022, p211

aussi contre une période noire, pendant laquelle les occidentaux ont déchu la Chine de son juste rang et profité de ses richesses.

Les États-Unis se présentent comme une nation « *exceptionnelle* », qui a une mission particulière, liée à ses valeurs, à sa puissance, aux circonstances de sa fondation.

Pour la Chine, il ne s'agit pas de revendiquer l'exception, mais, au contraire, la règle, la normalité. L'empire du milieu a toujours été le plus puissant pays du monde, il est donc logique qu'il le redevienne. Les posters exaltent les vertus d'harmonie, de piété filiale et d'économie. Le retour aux vertus traditionnelles associées au confucianisme n'est pas nouveau et cette campagne ne peut que prolonger une tendance qui dure depuis plus de 30 ans. Pour François Bougon, journaliste à Médiapart « *ce rêve chinois est d'abord un rêve han* ».³⁷⁹

On est bien loin du slogan « *à bas la boutique de Confucius* » du 4 mai 1919 et de la condamnation par le régime communiste de Mao, notamment pendant la révolution culturelle, des valeurs confucéennes, perçues comme archaïques et incompatibles avec le communisme.

Pourtant, le rêve chinois n'est pas une sortie du communisme. Au contraire, des affiches faisant référence au régime lui-même sont rares, mais le communisme n'en demeure pas moins l'horizon du rêve ou les libertés fondamentales en sont exclues.

Pour le dirigeant chinois, le rêve est une défense contre la diversité, une recreation de l'empire du milieu, centralisé et autoritaire : la diversité (même si elle est aujourd'hui revendiquée dans le discours du parti), qui met en avant une Chine « *multiculturelle* » est un cauchemar, car elle signifierait la perte de territoires (Tibet, Xinjiang) et la perte du pouvoir (pluralisme politique). Le régime autoritaire han est incapable de comprendre ce qui échappe à son identité, à l'image de Hong Kong, qui n'a pas la même langue et qui revient de plus de 180 ans d'influence anglaise.

L'accent est mis sur la qualité du développement interne, des applications et en retour à la grandeur du passé. Davantage slogan, c'est la vision d'une société, qui, si le peuple suit les orientations du parti, si chacun apporte sa contribution, arrivera à maturité au milieu du siècle, c'est-à-dire en 2049, année du centenaire de la révolution communiste.³⁸⁰ Alors, dit la promesse, la Chine sera une société forte et « *harmonieuse* », aura

379. Dans la tête de xi Jinping, Actes sud, 2017.

380. Cabestan, *Demain la chine*, p 49.

laissé derrière elle la pauvreté et la corruption et aura une place au soleil dans le monde. Le rêve sera ainsi réalisé.³⁸¹ Mais, pour y parvenir encore faut-il que le peuple fasse des sacrifices.

En ce qui concerne l'élimination de **la pauvreté**, l'empereur considère qu'il a atteint son but. Le 25 février 2021 dans un discours télévisé d'une heure, il a annoncé une « *victoire totale* » sur l'élimination complète de la grande pauvreté dans les zones rurales. « *La direction du parti communiste chinois et le système socialiste sont les garanties fondamentales contre les risques, les défis et les difficultés rencontrées sur la route du développement du pays* » a-t-il affirmé. La Chine a réussi à extraire 850 millions de ruraux de l'extrême pauvreté en un temps record, « *un succès sans précédent* », qu'aucun autre pays n'a réussi à égaler dans l'histoire moderne. « *Éradiquer l'extrême pauvreté est un autre miracle de l'humanité d'une portée historique. C'est là, un grand honneur qui appartient au parti communiste chinois* », a affirmé le président.

Victoire réaffirmée le 4 mars 2021, lors d'un grand rassemblement organisé pour marquer les réalisations du pays en matière de lutte contre la pauvreté et récompenser ses combattants modèles contre la pauvreté.³⁸²

Patatras, une vidéo, tournée dans le Jiangsu, témoigne de la **misère** qui sévit encore au cœur de la seconde économie mondiale. Une mère de 8 enfants a été trouvée attachée à une lourde chaîne en métal dans une mesure en pierre, réduisant en miettes les réalisations glorieuses de l'éradication de la pauvreté. Pour beaucoup, cette affaire n'est qu'une nouvelle illustration des manquements d'un régime sacrifiant la protection des individus sur l'autel de « *l'harmonie sociale* », sans aucun contre-pouvoir. Un internaute courageux chinois écrit : « *le fait qu'en plein XXIe siècle, une femme puisse être enchaînée impunément, que les lois ne soient qu'une façade, que les autorités locales protègent les malfaiteurs et que les villageois trouvent cela normal, est une véritable honte nationale* ». ³⁸³

Il appartient à Xi de se préoccuper aussi de **la classe moyenne**. C'est l'un des objectifs de la « *prospérité commune* », « *une politique économique qui, à moyen terme, doit permettre à chacun de s'enrichir, notamment en remédiant aux inégalités entre villes et campagnes et qui, à court terme, montre les riches du doigt et les contraint à faire acte de philanthropie* ». ³⁸⁴ Elle se préoccupe aujourd'hui de la situation des affaires dans le pays, s'inquiète de l'effondrement du marché immobilier, la faillite de banques.

381. *L'arrogance chinoise*, Pluriel 2011.

382. Donnet, page 287.

383. Le monde, 18 février 2022.

384. Le monde, 31 août 2022 ; ROCCA, La classe moyenne a besoin d'être rassurée, le monde diplomatique, octobre, 2022, p12

Enfin, le président demande aux plus **riches** des efforts de solidarité.

Dans la perspective du congrès du Parti prévu à l'automne 2022, l'empereur entend conforter ses pouvoirs et utiliser sa stratégie de zéro covid comme une arme politique.³⁸⁵

Il a vanté son bilan, le 27 juillet 2022, devant plus de 200 hauts cadres réunis à Pékin : « *Nous devons tenir bien haut la bannière de socialisme aux caractéristiques chinoises* ». Pour les cinq prochaines années, « *et au-delà* ».

Pour parvenir recours à la réussite économique, l'empereur a recours à deux outils, le renforcement du parti, d'une part, l'épuration permanente, d'autre part.

A) Le renforcement du Parti

Xi Jinping se considère désormais comme le penseur d'une nouvelle forme de marxisme. Pour lui, le marxisme est une théorie basée sur la pratique, capable de s'adapter aux évolutions du contexte et à la modernité. C'est une théorie ouverte qui serait en développement constant. Le président revendique ainsi un marxisme changeant, capable d'évolution, en accord avec son temps. Lui-même et d'autres dirigeants évoquent également un processus de « *sinisation du marxisme* », processus qui a déjà commencé avec Mao, et dont xi assurerait la continuité.

1. En politique intérieure

Au début de sa présidence, Xi Jinping et en particulier son premier ministre avaient opté en faveur d'une réduction de l'intervention de l'État dans l'économie. Sept ans plus tard, non seulement le secteur privé n'a pas gagné de terrain par rapport au secteur public, mais le pouvoir du parti s'est renforcé dans les entreprises, qu'elles soient publiques ou privées. Les cellules du parti, déjà présentes au sein de chaque entreprise d'État, se sont vivifiées davantage depuis le 19^e congrès (octobre 2017) et les entreprises privées ont été appelées à créer davantage de cellules en leur sein. Cet appel a été suivi d'une mise en application large et toujours en cours actuellement. Des organisations directement rattachées au parti sont aujourd'hui présentes dans la quasi-totalité des entreprises d'État et dans beaucoup d'entreprises privées. Sont mises en place au sein de ces entreprises des sessions d'études politiques et idéologiques, ainsi que des réunions de critiques et d'autocritique présentée comme des réunions d'évaluation de la performance.

385. Le figaro, 10 août 2022.

Par ailleurs, le recrutement, la promotion et le licenciement des cadres dirigeants des grandes entreprises sont supervisés par le parti. Par exemple, les dirigeants des entreprises d'État doivent demander l'autorisation auprès du ministère des affaires étrangères chinois pour obtenir ou utiliser leur passeport, demander un visa, effectuer des visites à l'étranger dans le cadre de leurs fonctions. Certes, ces mesures ne sont pas nouvelles, mais elles sont suivies par le Parti avec beaucoup d'attention.

Le secteur bancaire demeure quasi entièrement contrôlé par l'État et la monnaie chinoise n'est pas entièrement convertible. La propriété privée existe, mais ne concerne pas la propriété de la terre, qui reste collective. L'économie est toujours planifiée avec des plans quinquennaux et autres plans à moyen et long terme.

Les entreprises d'État continuent à être les premiers investisseurs directs chinois à l'étranger et à jouer un rôle important dans l'économie nationale. Elles représentent plus de 50 % des revenus dans la catégorie d'industrie considérée comme essentielle (automobile, construction, électronique, technologies, équipement manufacturier, métaux, acier).

Le parti est omniprésent et puissant. Il compte plus de 90 millions de membres et les recrutements se stabilisent autour de 2 millions par an, ce qui est une volonté du Parti qui a durci les règles de recrutement, afin d'en préserver la qualité. Le président affiche clairement sa volonté d'investir dans l'émergence de jeunes cadres témoignant d'une « *loyauté totale* » envers le Parti et capables de le défendre et d'assurer la relève dans les prochaines décennies.

Dans sa ligne de mire, il y a l'islam, qui doit faire face à une campagne de contrôle et de recadrage particulièrement étendue, en particulier dans la province autonome du Xinjiang, menant au plan actuel des mesures de détention massive de la population ouïgoure. De leur côté, les moines tibétains sont également surveillés et d'une manière générale, le bouddhisme est victime d'un mouvement de « *sinisation* », lancé par le président, plus virulent que les précédents.

De manière générale, toutes les religions sont perçues comme un contre-pouvoir illégitime, une menace potentielle pour le parti communiste chinois qui se présente officiellement comme une institution athéiste.³⁸⁶

Ce qui n'empêche pas le président d'utiliser lui-même des mots à consonance spirituelle face aux cadres du Parti, lorsqu'il les invite en août 2019 à « *consolider leur foi* ». ³⁸⁷

386.Alice Ekman, *rouge vif*, p116.

387.Alice Ekman, P20.

2. En politique étrangère

Dans un discours de janvier 2013, l'empereur affirmait déjà « *nous devons construire un socialisme qui est supérieur au capitalisme et poser les bases d'un avenir où nous gagnerons cette initiative et occuperons la position dominante* ». Cette idée de supériorité du système politique chinois est revendiquée dans la communication officielle qui n'hésite plus à insister, en contraste, sur les faiblesses des autres systèmes et, en premier lieu, des démocraties occidentales. Les appels à rejeter les valeurs et idées occidentales se multiplient pour privilégier la préférence nationale dans la vie quotidienne (médecine chinoise, vêtements traditionnels chinois, noms chinois, auteurs chinois etc.).

Cette supériorité du système politique chinois est d'autant plus assumée actuellement que des ressorts émotionnels l'animent et, en premier lieu, un fort désir de reconnaissance à l'international.

Face aux critiques de nombreux pays sur son action au Xinjiang, le gouvernement chinois a rassemblé, le 29 octobre 2019, 54 pays pour défendre son action au sein de l'ONU, dépassant par surprise un autre groupe de pays, 23 au total, qui souhaitait dénoncer le manque de liberté culturelle et religieuse dans la province.

Si le Parti communiste ne soutient plus spécifiquement les mouvements révolutionnaires étrangers, il encourage un nombre croissant d'acteurs étrangers (Partis politiques, gouvernements, fonctionnaires, diplomates etc.) à s'inspirer du système politique et économique chinois pour le développement de leur pays espérant qu'à terme le capitalisme sera marginalisé dans le monde.

Les concepts et initiatives de la diplomatie chinoise sous Xi Jinping, tel que « *communauté de destin commun* », ou « *nouvelle route de la soie* », sont à comprendre dans ce cadre internationaliste.

B) L'épuration permanente

Dès son arrivée au pouvoir, (14 mars 2013), le numéro un chinois engageait la campagne de l'épuration permanente rappelant la période triste de la révolution culturelle, en imposant la censure et le culte de la personnalité.

En avril 2013, un « *rapport sur la situation dans la sphère de l'idéologie* » appelé par la suite, **document numéro 9**, est diffusé auprès des permanents du Parti, dans lequel les « *valeurs occidentales* », les « *principes occidentaux* » ou les « *idées occidentales* » étaient contestées comme inadaptées au monde non occidental. Concrètement, ce document appelait les membres du Parti à engager, dans tout le pays, le combat contre «

les sept périls », ³⁸⁸ qui menaceraient la suprématie du Parti communiste, des concepts comme la société civile, la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice ou des médias, autant d'idées qui s'étaient développées dans les trois décennies précédant l'arrivée de Xi Jinping au pouvoir.

À partir de ce moment, l'Occident redevint l'adversaire idéologique, ce qui impliquait dans la Chine même un certain nombre de mesures visant les lieux de pouvoir et de pensée et la lutte contre la corruption, tout en mettant en avant des fonctionnaires modèles.

1. Lieux de pouvoir et de pensée

L'une des premières cibles fut l'**Académie chinoise** des sciences sociales, un lieu qui n'avait cessé de produire, au cours des années précédentes, des penseurs originaux et indépendants. En juin 2014, un cadre de haut niveau de la puissante commission disciplinaire centrale accusa l'Académie d'avoir des « *problèmes idéologiques* » et dénonça une dangereuse imprégnation par des « *influences étrangères* ».

Quelques jours plus tard, l'Académie annonça docilement que, désormais, elle porterait l'accent sur la vérification de la pureté idéologique de ses chercheurs.

Le rêve chinois a des frontières très claires, notamment en matière politique, comme l'illustre l'affaire de l'hebdomadaire cantonnais Nanyang Zhoumo, l'une des publications les plus libérales. Peu de temps après le discours de Xi sur le rêve chinois, l'un des membres de la rédaction, Dai Zigong rédigea un éditorial intitulé « *le rêve chinois, le rêve du constitutionnalisme* », qui devait paraître en janvier 2013. Dans ce texte, il en appelait au retour à la Constitution (qui garantit notamment le respect des droits humains), à la création d'une nouvelle société mêlant les traditions chinoises et occidentales, qui garantisse les libertés de chacun et permette à tous de réaliser leur rêve. L'article fut jugé trop libéral par le rédacteur en chef, qui le coupa abondamment et en transforma le titre (devenu « *nous sommes plus près que jamais de notre rêve* ») avant de le soumettre à la censure. Les autorités de la propagande demandèrent de nouvelles modifications avant la publication et l'article devint un véritable hymne à la gloire du régime.

La brutalité de la censure, interne et externe, s'est répercutée dans les médias internationaux. Le rêve chinois n'est pas celui des constitutionnalistes et ceux qui réclament l'application du texte constitutionnel en seront pour leurs frais. Le « *livre bleu sur la sécurité de l'État* » de 2014 a d'ailleurs attribué à l'intervention

388. Ces sept sujets sont : Les valeurs universelles, la liberté de la presse, la société civile, les droits civiques, les erreurs historiques du parti, le capitalisme de connivence au sein du pouvoir, l'indépendance judiciaire.

des « *forces hostiles américaines* » les manifestations de lecteurs et de journalistes en soutien au Nanfang Zhoumo 南方周末.

En septembre 2015, les journalistes furent à nouveau ciblés et reçurent l'ordre de ne respecter que les « *valeurs marxistes de l'information* ».

Puis, ce fut le tour de beaucoup de **membres du Parti**, de fonctionnaires, victimes d'une « *perte de croyance et de déchéance morale* ». Comme l'écrit Strittmater, assez joliment, « *les cadres devaient reprendre une injection de marxisme, une sorte de vaccin qui leur permettrait de ne pas s'épuiser dans une course à la démocratie occidentale, aux valeurs universelles et à la société civile* ». ³⁸⁹

Ensuite, les **artistes** furent invités à créer désormais des œuvres qui « *servent le peuple et le socialisme* », référence à un célèbre discours de Mao, prononcé en 1952, qui devait, pendant des décennies, bloquer toute création artistique.

A leur tour, les **avocats** furent la cible de la répression, du moins, ceux appartenant plus ou moins directement au mouvement de « *défense des droits* », qui s'était développé depuis quelques années en Chine, demandant, non pas la fin du régime, mais simplement l'application de la loi. L'exemple plus frappant est celui de Xu Zhiyong, condamné le 22 janvier 2014, à 4 ans de prison. Il était l'un des fondateurs du « *mouvement des nouveaux citoyens* » et ne s'était pas toujours situé dans le cadre légal. À partir du moment où son mouvement a organisé des manifestations au niveau national et ne s'est plus limité à la défense de tel ou tel cas précis, le régime a voulu marquer les limites à ne pas dépasser.

Les **Universités** ne furent pas en reste. Dans tous les pays, les Universités ont toujours été regardées avec beaucoup d'attention, car elles constituent souvent des alertes pour une société en devenir. Dès le mois de décembre 2013, le président Xi avait exigé dans un discours, une réorientation des établissements d'enseignement supérieur. Quelques semaines plus tard, le ministre de l'Éducation, Yuan Guiren, désigna sa cible : les valeurs occidentales et les manuels occidentaux. Les directeurs et les secrétaires du Parti, au sein des universités, ordonnèrent immédiatement une purge du cursus et des amphithéâtres.

La surveillance des professeurs et des étudiants est devenue de plus en plus oppressante dans les établissements d'enseignement supérieur, où règne la censure, l'espionnage et la délation. Pour éviter les ennuis, professeurs et chercheurs doivent éviter les « *questions sensibles* » notamment les trois T, Taiwan, Tibet, Tiananmen. Les articles académiques sont rigoureusement contrôlés et toute critique de la gouvernance du pays est immédiatement sanctionnée.

389. Strittmater, in *Penser en Chine*, op.cit. p197.

Les professeurs qui osent critiquer l'appareil d'État ou traiter de questions délicates sont très sévèrement sanctionnés. Ce fut le cas de Xu Zhang, un professeur de droit constitutionnel à l'Université Qing hua de Pékin qui, dans un article, avait critiqué la suppression de la limite de deux mandats pour le président chinois et proposait de revenir à ce système en vigueur en 1982 et 2018. Il a été alors suspendu et a été entreprise une procédure disciplinaire à son encontre. Deux ans plus tard, il récidivait en critiquant la gestion de la Chine pour le traitement de la pandémie du Covid 19. Il a été arrêté en 2020 et a été emprisonné quelque temps.

De leur côté, en échange de quelques avantages, des « *étudiants informateurs* » sont utilisés pour surveiller et signaler des universitaires et des étudiants « *franchissant la ligne* ». ³⁹⁰ Toute opinion hétérodoxe exprimée par l'enseignant ou des camarades de classe peut entraîner sanction ou limogeage. Cela a été le cas notamment de Xia Yeling, ancien professeur d'économie à l'Université de Pékin, licencié en 2013, pour avoir fait des remarques « *anticommunistes et antisocialistes* » en classe. Selon ses dires, des étudiants dénonciateurs avaient joué un rôle dans ce limogeage.

Au lieu des idées occidentales, affirma le ministre, il fallait développer les idées marxistes et rédiger de nouveaux manuels qui devaient implanter des « *gènes rouges* » aux élèves. Les Universités les plus prestigieuses de Pékin n'échappèrent pas à la censure du ministre qui les critiqua pour la « *faiblesse de travail idéologique et politique* », en demandant qu'elles se soumettent immédiatement et intégralement à la direction exercée par le Parti. ³⁹¹

Pour y parvenir, fut introduit le « *bonus de stabilité* », versé par l'Université aux enseignants dociles leur permettant de toucher une indemnité substantielle. Il fallut plusieurs années pour que ces établissements se plient aux injonctions du pouvoir. Trois ans plus tard, le ministre de l'Éducation annonçait fièrement que les étudiants en étaient à se battre pour obtenir une place dans les cours de marxisme.

Au-delà des débats théoriques, la campagne contre les **valeurs occidentales** a porté ses fruits. La dénonciation des fêtes de Noël, par exemple : célébrer Noël était devenu une activité populaire en Chine, au cours des deux dernières décennies.

Dans différentes provinces, les directions du Parti communiste ont demandé à leurs membres de ne pas participer aux célébrations et aux usages occidentaux. Cette prescription vaut aussi pour halloween, la Saint-Valentin et même pour les poissons d'avril ! Mais c'est Noël qui est particulièrement ciblé, qualifiée de fête

390. Claude Meyer, *op.cit*, page 83.

391. Émilie Frenkiel, *Parler politique en Chine*, *op.cit*.

de l'humiliation. Noël est une fête des chrétiens, elle n'est pas faite pour les Chinois. « *Nous ne devrions jamais oublier l'histoire infamante de notre pays* ». ³⁹²

Cet auteur fait justement remarquer que l'histoire du christianisme en Chine est aussi ancienne que celle du christianisme en Amérique, qu'il y a en Chine, 70 millions de chrétiens, que les Chinois s'habillent et se coiffent à l'occidentale, se règlent sur le calendrier grégorien, croient plus en la médecine occidentale que dans la médecine chinoise traditionnelle, envoient leurs enfants dans des Universités occidentales, comme le président l'a fait pour sa fille, parti étudier à Harvard, enfin surtout l'idéologie que le président prêche aujourd'hui a été inventée par un philosophe allemand.

Si Xi Jinping fait référence à la tradition de la Chine, en particulier à Confucius, c'est d'abord parce que les principes que celui-ci avait posés doivent l'aider à injecter de la stabilité et de la morale dans une société chinoise désorientée. Le recours au confucéen doit permettre d'inculquer cette identité et ces valeurs qui manquaient tellement au peuple. Et d'un autre côté, le président pouvait ainsi étayer l'affirmation de « *caractère unique* » de la Chine et de son contexte national, c'est-à-dire immuniser son peuple contre les séductions exercées par les valeurs et les pratiques occidentales et conforter l'idée qu'il n'y a qu'une nation Han.

C'est dans cette perspective que le Parti et le gouvernement ont publié, en 2017, leurs propres documents visant à « *mettre en œuvre le projet de diffusion et de développement de la grandiose culture nationale chinoise* ». ³⁹³

Dans ce document, il est écrit que les traditions sont « *les vaisseaux sanguins et la patrie de son esprit* ». Les idées et la sagesse unie de la culture chinoise inspirent au peuple de Chine fierté et confiance en soi. Elles apportent ainsi une contribution essentielle « *à la construction d'un État socialiste puissant, doté de particularités chinoises, au soft power culturel de l'État et à la mise en œuvre du rêve chinois d'une remontée grandiose de la nation chinoise* ». ³⁹⁴

Deux ans plus tard, en 2019, le Parti a publié des « *directives pour la construction de la morale des citoyens dans l'ère nouvelle* », qui prévoit aussi bien une éducation au « *valeurs socialistes centrales* » qu'une « *éthique du cyberspace* ». Cette dernière incite à la « *propagation de contenus positifs* », mais aussi à la « *surveillance des plates-formes de médias sociaux* ».

392.Strittmater, op.cit, page 205.

393.Conseil d'État de la république populaire de Chine et bureau du comité central du PCC.

394.Conseil d'État de la république populaire de Chine et bureau du Comité central du PCC.

En 2021, dans un discours fleuve, le président, après avoir fait le bilan des réformes entreprises avec succès et après avoir rendu hommage à Mao Zedong, Deng Xiaoping, Jiang Zemin et Hu Jing tao rappelle que le marxisme et la pensée directrice fondamentale du Parti et de l'État est qu'il « *faut mettre à l'honneur ces valeurs communes à toute l'humanité que sont la paix et le développement, l'équité et la justice, la démocratie et la liberté* ».

Le rêve chinois est ainsi avant tout destiné aux Chinois eux-mêmes : il est là pour exalter le nationalisme, pour mettre en valeur la Chine éternelle et pour offrir des perspectives de richesses et de bien-être aux citoyens de l'empire du milieu.

Ces perspectives doivent s'imposer à tous, notamment aux ouïghours. Ils doivent être pleinement intégrés dans la Chine profonde, dans ses valeurs et ses projets.

Mais c'est également un outil de propagande extérieure, la Chine devant reprendre sa place, sa juste place sur la scène internationale. Du reste, une chanteuse de l'armée, Chen Sisi, dans la balade « *rêve chinois* », qui a trôné longtemps en tête du hit-parade, associe le « *rêve d'une nation riche* » au « *rêve d'une armée forte* ». C'est exactement l'expression utilisée par Xi, en décembre 2013, lors d'une visite auprès des forces navales en Chine du Sud.

Cinquante ans après la révolution culturelle, cet état d'épuration permanente de la deuxième puissance économique mondiale réinstaura le culte de la personnalité et développe un chapelet d'arrestations de cadres corrompus ou de dissidents.

2. La corruption

La république populaire de Chine est victime, on le sait, depuis très longtemps, d'une très large corruption, trafic d'influence, détournement de fonds, népotisme etc., qui touche toutes les provinces et tous les niveaux de la pyramide sociale.³⁹⁵ C'est la corruption qui fut la source du ras-le-bol fédéral qui mena aux manifestations de la place Tiananmen en 1989. Depuis lors, la corruption n'avait pas seulement ralenti, mais s'était amplifiée et répandue dans tout le pays.

À plusieurs reprises, des intellectuels chinois avaient critiqué le gouvernement pour sa confiance aveugle dans le marché, accélérant l'érosion de son autorité et sa perte de contrôle sur les agences et agents locaux depuis 1992. La corruption politique, la recherche de rentes, le détournement de fonds, pratiqués, non

395. Quatre-vingt-huitièmes, En 2008, La Chine était classée 80ème sur 176 pays selon l'indice de perception de la corruption 2012 de Transparence international, Dix ans plus tard, la Chine est classée au 88ème de rang.

seulement par les officiels du parti communiste chinois, mais aussi par les industriels, constructeurs d'usines ou d'immeubles.

Cette corruption était facilitée en raison de la vieille tradition chinoise du **guan xi**(关系)³⁹⁶ qui consiste à établir son réseau d'affaires par le biais de cadeaux, d'invitations ou de services rendus. Cette pratique, habituelle dans le monde des affaires augmente le risque de corruption à tous les niveaux : le guanxi étant incontournable, il devient difficile pour une entreprise de déployer son activité sans jouer le jeu de cet échange de faveurs. Il en va de même pour les particuliers, sollicitant l'accélération de démarches.

Enfin, les affaires retentissantes de lutte contre la corruption en Chine sont souvent le résultat de combats entre factions pour le pouvoir au sein du parti, les opposants utilisant la « *guerre contre la corruption* », comme argument pour évincer leurs rivaux du parti ou d'entreprises publiques.

Le président, depuis son ascension au pouvoir en mars 2013, a décidé de s'attaquer à ce fléau. Cette campagne est considérée par le Parti comme un « *mouvement* » yundong(运动), terme également employé pour désigner le grand bond en avant ou la révolution culturelle. Même si ces mouvements ne sont pas comparables, ils s'inscrivent dans la même dynamique de renforcement de la discipline politique et idéologique au sein du Parti, telle qu'elle existe depuis 1949.³⁹⁷

Cette campagne a sanctionné plus d'un million de fonctionnaires sur la période 2013–2017, selon les chiffres officiels et continue de se déployer sur le territoire chinois, mais aussi de plus en plus à l'étranger. C'est devenu chez le président une véritable idée fixe. Avant même cette période, dans un discours du 22 janvier 2013, il affirmait : « *nous devons poursuivre l'édification de systèmes de punition et de prévention de la corruption, renforcer l'éducation pour l'intégrité et contre la corruption, ainsi que le développement d'une culture de bonne gouvernance, renforcer la législation nationale contre la corruption* ».

Son discours du 29 avril 2013 est intitulé : « *Promouvoir la lutte pour l'intégrité et contre la corruption avec une sagesse historique* ». Le 14 janvier 2014, lors de la 3^e session plénière de la 18^e commission centrale de contrôle de la discipline, il considérait que la lutte contre la corruption devait viser « *aussi bien les tigres ou les mouches* », pour maintenir une pression forte sur les éléments corrompus.³⁹⁸

396. Stéphanie Balme Chine, *le visage de la justice ordinaire*, presse sciencepo 2016.

397. Barthélémy Courmont, Emmanuel Lincot, *la lutte anticorruption en Chine : « La chasse aux tigres et aux renards »*, Revue internationale et stratégique 2016/1 (numéro 101) page 131. Sylvie Bermann, op.cit, p106

398. Echo Xie, « *Chinese president Xi Jinping says corruption remains biggest threat to communist party* », SCMP, 23 Jan 2021. Lire ses conférences dans l'ouvrage : *la gouvernance de la Chine*, édition langue étrangère, 2015.

Des campagnes anticorruptions ont été conduites avec la création de mécanismes institutionnels, comme le comité central pour l'inspection disciplinaire dirigée par un proche du président, Wang Qishan.

Les résultats ne se sont pas fait attendre : les statistiques officielles, publiées depuis 2013, attestent une augmentation importante du nombre de cadres poursuivis. Entre 2012 et 2017, 1,53 millions de membres du parti ont fait l'objet de sanctions disciplinaires pour corruption contre environ 670 000 au cours des 5 années précédentes (2007-2012).³⁹⁹

En 2018, le président est revenu à la charge, une nouvelle fois, en déplorant que, lancée à son arrivée au pouvoir, la lutte contre la corruption n'était pas terminée et qu'il fallait développer une campagne de moralisation des pratiques.

A été créé et doté de pouvoirs étendus d'enquête et de détention la **commission nationale de supervision**. Lors de la 3^e réunion de la 1^{re} session de la 13^e assemblée populaire nationale a été votée le projet d'amendement de la Constitution donnant à cette commission un statut constitutionnel d'organe d'État.

Cette commission va entièrement couvrir la supervision des employés de la fonction publique détenteurs de pouvoir. Des médias étrangers comme l'agence Reuter ont relevé que cette réforme était bénéfique pour réduire la corruption.

Cette commission est censée poursuivre et approfondir la campagne de lutte contre la corruption conduite jusqu'à présent par la commission de discipline du Parti et qui avait permis la destitution de dizaines de hauts responsables.

L'opinion internationale accorde une haute importance à ces nouvelles mesures pour faire avancer la lutte contre la corruption. Même si les pays occidentaux ont institué de nombreuses politiques pour prévenir et sanctionner la corruption, le phénomène persiste dans de nombreuses formes et prend même des modalités insidieuses, se glissant souvent dans les interstices de la loi. Ces pays seront très attentifs au succès de ces nouvelles réformes.

Ces mesures ont commencé à porter leurs fruits : Deux politiciens puissants ont pu être arrêtés, le premier était un ancien chef de la sécurité, Zhou Yongkang, le deuxième, Bo Xilai était le chef du parti de la province de Chongqing. En 2021, la commission nationale anticorruption a révélé qu'une enquête a été ouverte contre l'ex-ministre de la Justice coupable de corruption. La même année, Fu Zhanghua, ancien responsable des enquêtes de police visant des personnalités politiques accusées de corruption, a été emprisonné. En 2019, on

399. Desmond Shum, *La Roulette chinoise*, Saint-Simon, 2022.

a pu noter un quasi doublement des poursuites. Un total de 18 millions de personnes a été poursuivi en justice pour corruption.

Les peines peuvent être très sévères. C'est ainsi que l'ancien patron de fonds d'investissement a été condamné à mort en janvier 2021. Mais, déplore Jean-Pierre Cabestan « *pour autant structurelle, la corruption a de fortes chances de perdurer* ». ⁴⁰⁰

S'exprimant le 22 janvier 2021 devant la conférence annuelle de la commission centrale de la discipline du parti communiste, le président Xi a déclaré : « *plus grande menace pour la gouvernance du parti, la corruption existe toujours. La lutte entre la corruption et les efforts déployés pour lutter contre elle va continuer d'exister pendant une longue période à venir* ». ⁴⁰¹

Après avoir fait le ménage à la fête du Parti communiste et dans l'appareil policier et judiciaire, le président s'efforce de réduire la corruption qui gangrène les grands entrepreneurs de l'économie numérique. ⁴⁰²

À lire les perspectives que nous offrent les sinologues contemporains sur le devenir de la Chine, celles-ci ne sont guère brillantes et justifient d'autant plus une mobilisation de la communauté internationale qui s'insurge contre les dérapages de la politique conduite par les autorités chinoises, surtout par le président Xi. ⁴⁰³

400. *Demain la Chine*, op.cit. page 53

401. Echo Xie, « *Chinese president Xi Jinping says corruption remains biggest threat to PCC* », SCMP, 23 Janvier 2021.

402. *Courrier international*, 10 février 2022

403. Donnet, *Chine la grande le prédateur, 2021* ; Heisbourg François, *Le temps des prédateurs*, Odile Jacob, 2020.

Chapitre 3 La doctrine chinoise critiquée

Il n'est pas question ici d'exposer la conception occidentale des droits de l'homme, qui a été très souvent présentée, discutée, contestée. Nous voudrions simplement préciser les traits qui la différencient de la conception chinoise, qui explique les réactions de l'Occident qui propose des compromis.

Les droits de l'homme sont nés en Occident. Ils portent la marque de la culture occidentale et expriment des concepts occidentaux. La déclaration française de 1789 la qualifie dans son préambule de « *naturelle, inaliénable et sacrée* ». La déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 qualifie la famille « *d'élément naturel et fondamental de la société* » (article 163-3). C'est un concept à la fois philosophique, juridique et politique, selon lequel tout être humain possède des droits individuels, inaliénables, quel que soit le droit positif ou d'autres facteurs locaux tels que l'ethnie, la nationalité ou la religion.

De son côté, le préambule de la déclaration américaine des droits et des devoirs (30 avril 1948) énonce que les hommes « *sont dotés par la nature de raison et de conscience* ». Reste à savoir quel est le substrat de cette nature humaine. Dieu peut l'avoir créé. Mais son existence étant indémontrable, la réponse ne peut convaincre les agnostiques et les athées. Elle peut aussi dériver de l'état des choses. Elle peut aussi résulter d'une définition volontariste. Dans ce cas, elle est moins donnée que construite. Elle dépend donc de la découverte de sa propre humanité par le cheminement historique.

La référence à la raison a été développée par les philosophes européens des dix-septièmes et dix-huitièmes siècles, ce qui permettait à Voltaire de penser que même un régime despotique pouvait être source de progrès, à condition qu'il fut « *éclairé* » par les lumières de ladite raison.

Pendant longtemps, la vision individualiste des droits qui place l'individu au centre et met l'accent sur la primauté des droits individuels a dominé. Les droits individuels sont fondamentaux et sont la raison d'être de l'existence de l'autorité gouvernementale. En même temps, cette conception des droits a toujours cherché à imposer des limites à l'autorité du gouvernement, afin d'éviter une tendance à trop interférer avec la liberté individuelle et à centraliser la vie sociale des gens.

Il est clair que le système étatique occidental moderne a très longtemps été fondé sur la conception des droits basés sur l'individu. Cette conception a progressivement évolué.

Depuis longtemps, les critiques de l'universalité des droits de l'homme fusent (Rawls, Habermas, Ricoeur).

L'ouvrage de Michel Villey sur le droit et les droits de l'homme, publié en 1983, a été un véritable succès d'édition. Toutes ces analyses ont conforté la Chine qui considère que les droits de l'homme sont des valeurs occidentales et que l'universalisme est une idée occidentale.

Comme l'a justement fait remarquer Petros Pararas,⁴⁰⁴ ces droits ne peuvent s'étendre de façon systématique à toutes les sociétés et cela est dû à la nature même de ces droits.

D'abord parce qu'ils s'auto réfutent, mais en même temps qu'ils imposent le respect de la différence et des valeurs.

Cette analyse a été reprise par Martine Bulard en 2013 : « *au nom des valeurs universelles que sont censées incarner les pays occidentaux, les États-Unis, pays de la liberté et la France, patrie des droits de l'homme, des croisades sont menées pour affaiblir ceux qui, tout simplement contrarient les intérêts nationaux de ces mêmes occidentaux* ». Elle ajoute : « avec force : « *l'universel n'est pas un titre de propriété occidental* ». ⁴⁰⁵

En second lieu, parce que ces droits expriment une philosophie politique occidentale et une stimulation intellectuelle profondément influencée par le christianisme, à savoir par des valeurs qui ne sont pas acceptées par d'autres sociétés. Le droit à la différence est aujourd'hui proclamé ⁴⁰⁶ est « *à l'ère du soupçon* ».

Il y a plus de 30 ans, René- Jean Dupuy avait fait remarquer que « *la prise en compte des différences légitimes en elle-même n'est réalisable que dans la mesure où elle n'emporte ni rupture ni exclusion, et où elle demeure à l'intérieur d'un cadre universel* ». ⁴⁰⁷

Mais, on note un retour à l'universalisme sous la pression écologique. Il est significatif qu'aujourd'hui, les écologistes occidentaux mettent l'accent sur le devoir de l'homme envers une société plus vaste que lui. ⁴⁰⁸

L'affirmation des droits de la nature par les partisans d'une écologie radicale ne risque-t-elle pas s'imposer et mettre à l'écart des droits de l'homme et du citoyen ? ⁴⁰⁹

Ces réserves faites, il est important d'abord de rappeler l'éventail des réactions de la communauté internationale qu'ont suscitées le dévoiement de la doctrine chinoise initiale des droits de l'homme. Mais il ne suffit pas de critiquer, il faut proposer. Il conviendra d'avancer quelques solutions de compromis que la communauté internationale pourrait faire et auxquelles le gouvernement chinois pourrait adhérer.

404. *l'impossible universalité des droits de l'homme*, RTDH 2011 p22

405. Martine Bulard, *l'occident est-il fanatisé ?* Revue internationale et stratégique, 2013, 99, 83-91

406. Rouland et l'universalité des droits de l'homme.

407. René Jean Dupuy, *les droits de l'homme, valeur européenne ou valeur universelle*, ? Académie des sciences morales et politiques, 1989, p.25

408. Norbert Rouland, *Le droit à la différence*, université Aix-Marseille, 2002.

409. Frédéric Dufoing, *Écologie radicale*, deep ecology, 2012.

Section 1. Les réactions de la communauté internationale

Les réactions de la communauté internationale sont nombreuses.

Il faut rappeler ici la déclaration de Bangkok, qui, tout en affirmant l'universalité des droits de l'homme, dans un tout autre contexte au paragraphe 5 de la déclaration finale de la conférence de Vienne : *« tous les droits de l'homme sont universels, indissociables, interdépendants et intimement liés. La communauté internationale doit traiter des droits de l'homme globalement, de manière équitable et équilibrée, sur un pied d'égalité et en leur accordant la même importance. S'il convient de ne pas perdre de vue l'importance des particularismes nationaux et régionaux et la diversité historique, culturelle et religieuse, il est du devoir des États, quel qu'en soit le système politique, économique et culturel, de promouvoir et de protéger tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales »*.³¹⁰ cette déclaration suggère l'analyse suivante :

« Cette formule synthétique peut donner lieu à deux interprétations. Soit elle exprime une position de compromis qui reflète un consensus illusoire. Soit elle porte en germe un programme spécifique pour ce début du XXIe siècle en proposant une nouvelle méthode de compréhension des droits de l'homme universel ; cette méthode permet de prendre en compte de manière dynamique des facteurs particuliers tels que la culture de l'individu ». C'est certainement à la seconde interprétation que se rattache la doctrine chinoise.

Notamment les États, en particulier les démocraties occidentales, mais aussi des organisations internationales ou non gouvernementales.

Les militants dénoncent les violations des droits de l'homme dans le passé, notamment lors du grand bond en avant, une politique qui a causé la mort de 20 à 30 millions de chinois sous-alimentés, ou après les manifestations de la place Tiananmen en 1989, lors de la répression qui a suivi et qui a fait de 400 à 2000 morts. Bien que le gouvernement chinois ait reconnu l'existence de manquements majeurs, **il affirme que la situation des droits de l'homme progresse et qu'elle est aujourd'hui meilleure que jamais**. La conjonction des JO d'été de 2008 de Pékin et les manifestations au Tibet ont été sévèrement réprimées et ont été l'occasion de remettre au premier plan de la scène internationale la violation des droits de l'homme.

Depuis quelques années, convergent vis-à-vis de la Chine des réactions provenant de l'ONU, des États et des O.N.G.

410. Norbert Rouland Note À propos des droits de l'homme : un regard anthropologique, Droits fondamentaux, numéro3, janvier-dec-2003.

§ 1 ONU

À la suite du 11 septembre 2001, le président George Bush annonçait une ère nouvelle, celle d'un ordre mondial soucieux du droit international et de la paix, dont la coopération accrue des États au sein de l'ONU serait la pierre angulaire. L'expérience a très vite démontré l'impuissance de l'ONU. La situation au Xinjiang a cristallisé les oppositions au sein de l'ONU.

Deux coalitions humaines y mènent une lutte diplomatique. La première coalition, composée d'États d'Europe de l'Ouest, du Canada, du Japon et de l'Australie, dénonce la politique chinoise de persécution culturelle et religieuse à l'encontre des ouïgours. La seconde, constituée, notamment de la Russie, de l'Argentine, de la Corée du Nord, ainsi que de certains pays d'Afrique et du Moyen-Orient, saluent, au contraire, la politique chinoise. Ces États félicitent la Chine pour sa politique efficace de lutte contre le terrorisme.

Dans cet esprit, le 17 décembre 2020, le Parlement européen a adopté une résolution en urgence sous l'impulsion du député européen Raphaël Glucksmann, accusant explicitement la Chine de violer les droits de l'homme au Xinjiang.

Le 29 mars 2021, des experts des droits de l'homme des Nations unies ont exprimé leur vive réprobation concernant les allégations de détention et de travail forcé de ouïgours musulmans en Chine. Ils ont demandé un accès sans entrave à la Chine pour mener une mission d'enquête et ont exhorté les entreprises nationales et internationales à examiner de près l'origine de la provenance de la chaîne d'approvisionnement. Plusieurs experts nommés par le conseil des droits de l'homme ont déclaré avoir reçu des informations établissant un lien entre plus de 150 entreprises chinoises étrangères domiciliées dans le pays et de graves allégations de violation des droits de l'homme à l'encontre de travailleurs ouïgours. Selon des sources, les travailleurs ouïgours auraient été soumis à des conditions de travail et de vie abusives pouvant constituer une détention arbitraire, une traite des êtres humains, une réduction en esclavage par le recours au travail forcé. Ils estiment que de nombreuses entreprises et usines impliquées dans les pratiques abusives feraient parties des chaînes d'approvisionnement de nombreuses marques mondiales bien connues.

L'ONU, confronté à cette disparité d'analyse, considère qu'il faut maintenir un équilibre diplomatique entre les deux blocs. En résulte le rôle et la marge de manœuvre limitée de la commission des droits de l'homme attachée à l'assemblée générale. En réponse à l'universalisme avancé par la déclaration de 1948, le président Xi s'est engagé, en novembre 2018, à « *maintenir la voie du développement de l'homme qui s'adapte au contexte chinois* ».

Cependant l'accession au pouvoir de Xi Jinping en 2013 n'explique pas seules les violations des droits de l'homme du peuple ouïgour. Elles prennent racine dans l'héritage du président Hu Jintao, qui, dans ses fonctions de 2003 à 2013, avait entériné la répression sanglante des émeutes tibétaines de 1989 et avait amorcé un autoritarisme chinois liberticide, entraînant une plainte instruite en 2013 par une juridiction espagnole.

La violence, et notamment celle de l'organe militaire, est comprise comme l'outil rétablissant le calme au sein du territoire national. Le président Xi poursuit son effort par la mise en place de mesures brimant les libertés personnelles et de droits, censure de la presse, répression des dissidents politiques, enlèvements, prisons, corruption de l'appareil judiciaire.

Pourtant, le 13 octobre 2020, la Chine fait son retour au sein du conseil des droits de l'homme et annonce son objectif : « *renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme autour du globe* ».

Toutefois, le 6 juillet 2000, deux organisations défendant la cause du « *Turkestan oriental en exil* » ont appelé la cour pénale internationale à enquêter sur des possibles « *crimes contre l'humanité* » et déposant des « *preuves* » à Londres. Il y a peu de chances que ce dossier aboutisse, car la Chine n'est pas membre de la cour pénale internationale. Des avocats ont cependant évoqué le précédent des Rohingyas en Birmanie pour traîner en justice la Chine.

C'est cette exigence que l'on retrouve pour l'essentiel dans la réaction de la communauté internationale.

Depuis 2018, plusieurs déclarations de pays membres de l'ONU ont été présentées devant le conseil des droits de l'homme, recueillant chaque fois toujours plus de signatures. En juillet 2020, une déclaration conjointe de 27 pays dénonçant les détentions arbitraires et la surveillance de masse dans le Xinjiang a été déposée. En octobre 2020, lors d'une réunion de la 3^e commission de l'assemblée générale des Nations unies, 39 pays ont exhorté la Chine « *à respecter les droits humains, particulièrement les droits des personnes relevant de minorités religieuses et ethniques, notamment au Xinjiang et au Tibet* ».

Le 29 mars 2021, des experts des droits de l'homme des Nations unies ont exprimé leurs vives inquiétudes concernant les allégations de détention et de travail forcé de ouïgours musulmans en Chine. Ils ont demandé un accès sans entrave en Chine pour mener une mission d'enquête et ont exhorté les entreprises nationales et internationales à examiner de près l'origine de la provenance de leur chaîne d'approvisionnement. Plusieurs experts nommés par le conseil des droits de l'homme ont déclaré avoir reçu des informations établissant un lien entre plus de 150 entreprises chinoises étrangères domiciliées dans le pays et de graves allégations de violation des droits de l'homme à l'encontre de travailleurs ouïgours. Selon des sources, les travailleurs ouïgours auraient été soumis à des conditions de travail et de vie abusives pouvant constituer une détention arbitraire, une traite des êtres humains, une réduction en esclavage par le recours au travail forcé.

Ils estiment que de nombreuses entreprises et usines impliquées dans les pratiques abusives feraient parti des chaînes d'approvisionnement de nombreuses marques mondiales, bien connues. La promotion des droits de l'homme entre ici en collision avec le principe de non-ingérence, principe hérité du traité de Westphalie. Au contraire de l'Union Européenne, l'ONU ne prend pas appui sur une intégration régionale qui favorise l'addition à un socle de valeurs communes. La vision universaliste de l'ONU limite ses moyens d'action en faveur de la défense des droits de l'homme.

Ainsi la république populaire de Chine, en appelant au respect de ce droit, en invoquant un droit de défense des droits de l'homme **oppose à l'Occident** son système de valeurs. À l'occasion des cérémonies pour le centenaire du parti communiste, le président chinois a affirmé que « *le peuple chinois n'a jamais malmené, opprimé, asservi d'autres peuples. Il ne l'a jamais fait et il ne le fera jamais* ». ⁴¹¹

Le gouvernement chinois, pour justifier sa politique, a publié le 21 juillet 2019, un « **livre blanc sur des questions historiques liées à la région autonome ouïgoure du Xinjiang** ». Les autorités chinoises justifient la répression au **Xinjiang** par l'histoire. Ce livre qualifie les camps de « *centres de formation professionnelle* », assurant même que « *la plupart des stagiaires ont été « diplômés » et trouvent de « bons emplois* ».

§ 2 Les États

Les réactions de la communauté internationale à ces cas de violation des droits de l'homme est ambivalente. Certains pays se distinguent par leur silence, d'autres les dénoncent et mettent en place des sanctions économiques. D'autres encore considèrent qu'il faut prioriser la lutte contre le terrorisme islamique. En Europe, des manifestations se sont déployées dans plusieurs pays comme l'Allemagne ou la France. En juillet 2020, la France, par la voix de son ministre des affaires étrangères, Jean-Yves le Drian, a « *condamné les camps d'internement* », jugeant ses pratiques « *inacceptables* », sans pour autant parler de génocide.

L'Institut ouïgour d'Europe a lancé une pétition en 2021 pour que les États reconnaissent l'existence d'un génocide des ouïgours. En avril 2021, l'institut a interpellé le président Macron, ainsi que le ministre des affaires étrangères pour que la France reconnaisse officiellement le génocide des ouïgours.

411. Le monde, 2 juillet 2021.

A) Les États-Unis

Les États-Unis s'inspirent des théories de John Locke : le gouvernement ne peut exister que pour défendre les libertés individuelles. Ces droits ont été énumérés dans le Bill of Right. Aussi, en aucun cas, le gouvernement ne peut violer ces droits fondamentaux.

Les États-Unis ont déclaré qu'en dépit d'une certaine amélioration en 2003 et des signes encourageants de la part du gouvernement chinois, il restait beaucoup à faire.

Ils ont fermement condamné la politique répressive de la Chine au Xinjiang. C'est ainsi qu'ils ont entrepris de **refuser des visas** aux responsables chinois impliqués dans la répression au Xinjiang et au Tibet. Ils ont placé onze entreprises sur liste noire, accusées d'avoir recours au travail forcé des ouïgours. Les services des douanes américaines ont mis en place 4 décrets pour **interdire l'importation** aux États-Unis de produits capillaires, de coton, de pièces informatiques ou textiles fabriquées dans des entreprises de la région autonome. Un autre décret vise tous les biens fabriqués dans les camps de travail forcé.

Le 15 juillet 2021 le Sénat américain a, à l'unanimité, approuvé un texte de loi interdisant les importations de produits fabriqués au Turkestan oriental pour lutter contre l'ignominie du travail forcé. Rappelons la loi américaine de mai 2022 sur le travail forcé en Chine interdisant toute importation aux États-Unis de produits fabriqués dans la province du Xinjiang. Il faut savoir que 20% des vêtements importés chaque année contiennent du coton du Xinjiang.

Ces textes ont suscité la colère de la Chine. Le prétendu travail forcé au Xinjiang est un « *gros mensonge concocté par les forces antichinoises* ». La Chine met en avant une enquête indépendante commandée par Skechers (fabricant de chaussures) qui aurait révélé qu'il n'y a aucune preuve de travail forcé en Chine.

De leur côté, les entreprises se défendent. De son côté, la marque japonaise 'Uniqlo' a déclaré qu'il n'y a pas de travail forcé dans ses chaînes d'approvisionnement. Elle s'engage à coopérer avec les enquêteurs.

B) L'Union européenne

Les dernières sanctions de l'Union européenne contre Pékin remontaient à l'embargo sur les armes mises en œuvre après les événements de Tiananmen, il y a plus de 30 ans. Le 17 décembre 2020, le Parlement européen a adopté massivement une résolution condamnant le système chinois de travail forcé mis en place dans les minorités ouïgoures, kazakhe et kirghize. Il y est dit que cette oppression « *porte atteinte à leur dignité humaine, viole leur liberté d'expression culturelle, de croyances religieuses, leur droit à la liberté de parole et d'expression, ainsi que leurs droits à la liberté de réunion et d'association pacifique* ». Les euro députés ont exhorté Pékin à mettre immédiatement un terme à ces atteintes aux droits de l'homme.

Réunis à Bruxelles en mars 2021, avec Michelle Bachelet, haute commissaire aux Nations unies aux droits de l'homme, les ministres européens des affaires étrangères ont **interdit de visas** dans l'Union européenne et gelé les avoirs de 4 hauts fonctionnaires chinois. Quelques heures après l'annonce de ces sanctions contre Pékin, Washington, Londres et Ottawa ont annoncé à leur tour des mesures restrictives contre des personnalités et des entités chinoises.⁴¹²

Déjà, en juillet 2019, 22 pays dont la France et d'autres, hors Union européenne, Australie, Suisse, Danemark, Norvège, Japon avaient envoyé au Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme une lettre de protestation contre ce qu'ils estimaient constituer des violations des droits de l'homme commises par le gouvernement chinois envers les minorités ethniques peuplant le Xinjiang, notamment les ouïgours.

En réponse, 37 États, dont la Russie, la Corée du Nord, le Nigéria, les Philippines, l'Algérie, le Qatar et l'Arabie Saoudite avaient apporté leur succès à la Chine. Ils avaient félicité le gouvernement chinois pour sa lutte efficace contre l'extrémisme, le séparatisme et le terrorisme et loué, tout en déplorant les persécutions religieuses et culturelles affligées à la population ouïgoure, turcophone et musulmane, ses avancées en faveur des droits humains. En octobre 2019, lors d'une session de la commission des affaires sociales, humanitaires et culturelles, 54 pays approuvent un plaidoyer complimentant Pékin pour son contrôle de la région autonome du Xinjiang. Les États-Unis, le Royaume-Uni et 21 autres nations répliquent en dénonçant les persécutions religieuses et culturelles infligées à la population, turcophones et musulmanes.

Le 30 juin 2020, 27 pays, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la France et l'Allemagne entre autres, signent un communiqué alarmant quant à la situation des ouïgours dans le Xinjiang. Le lendemain, la Biélorussie présente une déclaration officielle signée par 46 nations dans laquelle une campagne de désinformation anti chinoise est dénoncée, tandis que les opérations antiterroristes chinoises et le respect par la Chine des droits des minorités y sont applaudies.

Le 22 mars 2021, l'Union européenne, le Royaume-Uni, le Canada et les États-Unis ont simultanément adopté des sanctions contre des responsables chinois au Xinjiang pour dénoncer la politique de Pékin contre les ouïgours, une initiative coordonnée qui laisse le régime de Pékin plus isolé que jamais. L'Union européenne a adopté les premières sanctions contre des responsables chinois depuis le massacre de la place Tiananmen, prenant pour cible 4 officiels chinois et une entité chinoise tenue pour responsable d'avoir participé activement à la répression contre les ouïgours. L'Union européenne a déterminé que ces individus et cette

412. Le figaro, 23 mars 2021 ; Le monde, 24 mars 2021.

entité « *sont responsables de graves violations des droits de l'homme en Chine, en particulier des détentions arbitraires à grande échelle et des traitements dégradants infligés à des ouïgours et à d'autres minorités musulmanes* » dans la région. Ces sanctions, qui prévoient sur le sol de l'Union européenne, ont été adoptées par les ministres des affaires étrangères des 27 pays membres de l'Union, lors d'un conseil des affaires étrangères, immédiatement consignées dans une loi européenne.

Le gouvernement chinois a aussitôt répliqué par des sanctions contre les personnalités européennes dénonçant des actes « *portant gravement atteinte à la souveraineté et aux intérêts de la Chine et des mensonges ainsi que de la désinformation* ». ⁴¹³

L'une des conséquences probables de cette escalade et qui serait un autre coup dur serait la non-signature du traité sur les investissements conclus le 30 décembre 2020, après 7 ans de difficiles négociations entre Pékin et Bruxelles, et que le régime chinois voyait comme un possible instrument pour paralyser le lien entre l'Union européenne et les États-Unis. Pour entrer en vigueur, ce traité doit encore être voté au Parlement européen et ratifié par les 27 membres de l'Union européenne, une perspective de plus en plus improbable. Le 4 mai 2021, le vice-président de la commission européenne a annoncé que « *dans la situation actuelle avec les sanctions de l'UE contre la Chine et les contre sanctions chinoises y compris contre des membres du parlement européen, l'environnement n'est pas propice à la ratification de l'accord* ».

Le 21 octobre 2021, 43 pays ont renouvelé auprès de la Chine l'exigence de respecter les droits des ouïgours. Cette déclaration commune a été lue à l'ONU par la France afin de « *garantir le respect de l'État de droit* » à l'égard des ouïgours où le respect des droits humains reste « *particulièrement* » préoccupant. L'ambassadeur de France, lors d'une réunion virtuelle de la 3^e commission de l'Assemblée générale de l'ONU, spécialisée dans les droits humains, a déclaré : « *nous sommes particulièrement préoccupés par la situation dans la région autonome ouïgour du Xinjiang* » a-t-il précisé, en évoquant des informations crédibles sur l'existence « *de camps de rééducation où plus d'un million de personnes sont arbitrairement détenues* ».

La déclaration commune aux 43 pays parle de torture, de traitement cruels, inhumains et dégradants, de stérilisations forcées, de violences sexuelles et sexistes et de séparations forcées d'enfants, ciblant « *de manière disproportionnée les ouïgours et les membres d'autres minorités* ».

413. Le monde, 24 mars 2021.

Dénonçant un « *complot pour nuire à la Chine* » l'ambassadeur à l'ONU, Zhang Jun est rapidement intervenu dans la réunion pour dénoncer et rejeter des « *accusations infondées* ». « *Le Xinjiang jouit du développement et le peuple s'émancipe chaque jour et est fier des progrès réalisés* » a-t-il dit, notamment appuyée par Cuba, qui a critiqué une ingérence dans les affaires intérieures de la Chine.

Ces confrontations diplomatiques successives font apparaître sur la scène politique internationale deux blocs opposés : d'un côté, des démocraties libérales, tels que les pays d'Europe, les États-Unis, le Japon et l'Australie, et, de l'autre, des régimes considérés comme autoritaires, tels que la Chine, la Russie, l'Égypte et l'Arabie Saoudite. La conception occidentale des droits de l'homme, de la souveraineté nationale et du contrôle social est contestée par des nations d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie, qui trouvent dans la Chine un puissant modèle, légitimant leurs pratiques socio-politiques internes. Sur les 50 États qui apportent leur soutien à la Chine, 23 sont des États à population majoritairement musulmane.

Le 25 mai 2022, Le président chinois a défendu le bilan de son pays en matière de droits de l'homme après de nouvelles révélations de la presse sur la répression contre la minorité musulmane du Xinjiang.

En novembre 2020, dans son livre : *Un temps pour changer*, le pape François évoque, pour la première fois, la persécution des ouïgours : « *je pense souvent aux peuples persécutés : les Rohinghas, les pauvres ouïgours, les yazidis ou les chrétiens d'Égypte et du Pakistan par des bombes qui ont explosé pendant qu'ils priaient à l'église* ».

§3 Les O.N.G.

L'ampleur inégalée de la répression des ouïgours a été dénoncée en septembre 2018 par l'O.N.G. Human Rights Watch. De plus, les enquêtes d'O.N.G. et de journalistes d'investigation se sont multipliés, mettant en évidence l'existence de camps d'internement et le travail forcé.

Dans un rapport très documenté de 160 pages, Amnesty international qualifie de « *crime contre l'humanité* » le traitement infligé aux ouïgours et à d'autres minorités musulmanes en Chine. L'organisation de défense des droits humains a réclamé une commission d'enquête des États-Unis. Dans ce rapport, l'O.N.G. a dévoilé des dizaines de nouveaux témoignages d'anciens détenus détaillant les « *mesures extrêmes prises par les autorités chinoises depuis 2017 pour déraciner tradition religieuse, pratiques culturelles et langue locale* » des minorités musulmanes de la région.⁴¹⁴

414. Dans une information publiée le 10 juin 2021, Amnesty international a appelé au démantèlement « *immédiat* » des camps et à la mise sur pieds d'une enquête des Nations-Unis.

Un collectif de 180 O.N.G. a dénoncé, à la même époque, le recours au travail forcé des ouïgours dont bénéficieraient de nombreuses entreprises chinoises et internationales exportant leurs produits jusqu'aux États-Unis, les marques Nike, Apple ou bien Gap, parmi d'autres citées.

Malgré les protestations d'une partie de la communauté internationale, il est certain que la Chine continuera d'agir comme elle le souhaite. Il est difficile en effet de contrarier la deuxième puissance économique mondiale. D'autant que l'arrivée de Xi Jinping au pouvoir en 2013 a été marquée par un renforcement du nationalisme, ainsi que du pouvoir autocratique affaiblissant fortement les libertés individuelles. Toutefois, on peut se demander si ces protestations sont forcément vouées à l'échec.

Tout d'abord, il est certain que l'image de la Chine s'est fortement dégradée dans une partie du monde et que les Chinois en sont les premiers conscients. Le bannissement de l'importation des produits du Xinjiang par les États-Unis et certains pays européens, la réindustrialisation amorcée par l'Union européenne, le boycott diplomatique des J.O. par 4 pays occidentaux a affecté Pékin qui prévoit des mesures de rétorsion.

Ensuite, le remplacement du très efficace Chen Quanguo par Ma Xingui, le jour de Noël, période utilisée par la Chine pour expédier des affaires délicates, signale un ajustement de l'appareil.

La stratégie de contrôle des ouïgours entraînés dans un système de rééducation de masse a mis le gouvernement de Pékin en porte-à-faux. L'appareil est conscient que la relève de Chen Quanguo 陈全国 pourrait donner l'impression qu'il s'est fourvoyé dans une stratégie à l'emporte-pièce du « *tout sécuritaire* ». Pour restaurer son image, la Chine ne pourrait-elle pas s'orienter vers une solution de compromis ?

Section 2 les solutions de compromis

Il n'est pas question pour nous de nous engager dans un débat philosophique pour rappeler les analyses conduites par des penseurs comme Michel Villey, Charles Taylor ou Paul Ricoeur, qui prônait la recherche du juste. Un tel débat sort du cadre de notre thèse. ⁴¹⁵

Pour concilier la doctrine occidentale avec la doctrine chinoise, ne pourrait-on pas s'accorder sur des solutions de compromis, c'est-à-dire rechercher si l'on ne peut pas identifier, dans l'éventail des droits de l'homme, un standard de droits minimums qui seraient considérés comme « *interrogeables* » ou « *intangibles* »? ⁴¹⁶

415. Paul Ricoeur dans son ouvrage : le juste écrit en 1995 constate l'existence d'un rapport d'altérité, que le droit doit prendre consistance au sein d'une société et avoir pour finalité la recherche d'égalité. Seul le juge peut arbitrer le débat.

416. <https://exilae.fr> 2020/12/01 condamnation-de-la-France.

Ce **standard de droits minimum** devrait accueillir l'adhésion de l'ensemble des pays, dont la Chine.⁴¹⁷

Existe-t-il des droits auxquels les États ne peuvent déroger quelque soient les circonstances ? (§1) A tout le moins, ne peut-on **pas alors** proposer quelques suggestions pour contraindre la Chine à modifier quelque peu sa politique ? (§2).

§1 Les propositions doctrinales occidentales

Un certain nombre d'universitaires européens ont proposé des solutions, dont nous donnerons, à titre d'exemples, quelques illustrations.

Pour Frédéric Sudre, ces droits constituent « *les attributs inaliénables de la personne humaine fondée comme telle sur des valeurs que l'on retrouve en principe dans tous les patrimoines culturels et systèmes sociaux* ». ⁴¹⁸

Pour Claude Katz, ce sont des droits « *applicables à toute personne quelque soient les circonstances de temps et de lieu* ». La définition d'un **noyau intangible** permet ainsi selon l'auteur « *la mise en place d'un espace non susceptible de dérogation conventionnelle par les États, même en cas de circonstances exceptionnelles, ces droits constituant une sorte d'absolu pour l'humanité, d'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations, car exprimant une volonté supérieure aux États. Elle définit cette limite naturelle de la souveraineté de l'État constituée par la sphère d'application des droits de l'homme* ». ⁴¹⁹

Cette thèse considère alors qu'il y a un standard minimum de valeurs humaines qui s'appliquent universellement, communément appelé en anglais « core rights ». Et c'est le concept de jus cogens qui permet le mieux, en droit international, de cerner la notion de **noyau intangible**, puisqu'il représente l'ensemble des règles essentielles et impératives relevant de l'ordre public international.

Selon Catherine Maya, mis à part la position minoritaire selon laquelle aucun droit de la personne ne serait encore entré dans la sphère de l'ordre public international, l'attitude la plus répandue consiste à faire preuve d'une extrême prudence en la matière, en avançant que seuls certains droits auraient d'ores et déjà acquis une nature impérative.⁴²⁰ D'où la restriction généralement opérée du jus cogens aux seuls droits de l'homme « *intangibles* », « *absolus* » « *réservés* », « *essentiels* », ou « *primordiaux* », à ces « *basic Rules* » qui forment un « *irréductible core* ».

417. Geneviève Medevielle, *La difficile question de l'universalité des droits de l'homme*, Transversalité, 2008/3 (numéro 107).

418. Frédéric Sudre, *Droit européen et international des droits de l'homme*, Édition Dalloz, 2021.

419. Claude Katz, *pour la proclamation par la communauté internationale d'un noyau intangible des droits de l'homme*, RTD H, 1996 p. 540 et S.

420. Maya, *l'ONU et l'établissement d'un ordre international des droits de l'homme*, cité par Gueldich, *les droits inderrogeables*, Revue tunisienne des sciences juridiques 2017.

La **Chine** elle-même semble admettre, sans le dire expressément, qu'il y a une hiérarchie des droits, puisqu'elle considère comme priorité le **droit à la subsistance**. Les penseurs occidentaux, eux aussi, ont développé des analyses très enrichissantes, qui, sous les vocables divers, se rejoignent.⁴²¹

A) L'hétérogénéité des droits

Madame Delmas Marty dans un de ses ouvrages,⁴²² considère que si la déclaration universelle de 1948 a présenté les droits de l'homme avec la même force, sans restriction apparente, pourtant l'article 29-2 de cette déclaration admet l'existence de « *limitation* », précisant qu'elles doivent être « *établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique* ». C'est donc une échelle des valeurs qui sous-tend les droits de l'homme, est-il précisé dans le pacte de l'ONU sur les droits civils et politiques, ainsi que dans les Conventions européennes et américaines des droits de l'homme.

Cette échelle comprend en réalité 4 degrés, car chaque catégorie se subdivise en protection absolue ou quasi absolue et en protection relative forte ou faible.

Tout en haut, se situent quelques droits à protection absolue, c'est-à-dire pour lesquels aucune dérogation, exception ou restriction n'est admise, même en cas de guerre ou « *dans le cas où un danger public exceptionnel menace l'existence de la nation et est proclamée par un acte officiel* ». Cette définition exclut de la catégorie des droits à protection absolue, le droit à la vie, car les textes énoncés admettent tous l'exception de la peine de mort et de la légitime défense.

C'est dire qu'il y a, dans la hiérarchie des valeurs, un bien plus précieux que la vie qui s'exprime par un interdit : interdit de la torture et des traitements inhumains ou dégradants, interdit de l'esclavage et de la servitude, interdit des expulsions collectives, dont le support est le respect de la dignité inhérente à la personne, c'est-à-dire « *l'irréductible humain* », selon la formule du secrétaire général de l'ONU, lors de son discours inaugural à la conférence mondiale sur les droits de l'homme (Vienne juin 1993).

421. Mustapha Afroukh, *Une hiérarchie entre droits fondamentaux ? Le point de vue du droit européen RDLF*, 2019, chronique numéro 43

422. Delmas Marty, *Pour un droit commun*, Le seuil, 1994

Au second rang, devrait logiquement apparaître l'interdit de la destruction physique, corollaire du droit à la vie. Mais la question est beaucoup plus complexe, d'une part, en raison de la difficulté à situer le commencement d'un tel droit et le moment où il prend fin, d'autre part, en raison de conceptions différentes quant aux exceptions admises, telles que, par exemple, la légitime défense, la peine de mort ou l'euthanasie. Donc, le droit à la vie n'est jamais à protection absolue, il appartient à la catégorie des droits à protection quasi absolue, c'est-à-dire protégés sans exception ni restriction, mais pouvant être temporairement suspendu en cas de guerre ou de menace pour la vie de la nation (clause dérogatoire ou de « *sauvegarde nationale* », inscrite dans les textes précités, comme l'article 15 de la Convention européenne, ou l'article 27 de la Convention américaine). Appartiennent à cette même catégorie le droit à la non-discrimination ainsi que le droit à la présomption d'innocence pour les personnes « *accusées en matière pénale* » et plus largement le droit aux garanties d'un « *procès équitable* ».

Quant aux autres droits énoncés, ils sont à protection relative, c'est-à-dire qu'ils peuvent, en permanence, faire l'objet d'exception ou de restriction. C'est le cas, par exemple, du droit à la liberté et à la sûreté, selon le pacte de l'ONU (article 9) et selon la Convention européenne (article 5). Il en résulte que la protection est relativement faible lorsque des exceptions ou des restrictions sont laissées à l'appréciation des États.

De cette dernière catégorie (protection relative faible) relèvent notamment le droit à la libre circulation selon le pacte de l'ONU (article 3), le droit au respect de la vie privée et familiale, la liberté de penser, de conscience et de religion, la liberté d'opinion et d'expression, la liberté de réunion pacifique et d'association, le droit à la propriété privée.

A ces droits « *civils et politiques* » s'ajoutent parfois dans les mêmes textes (Convention américaine et Charte africaine), dans des textes différents (Charte sociale européenne, pacte de l'ONU,) des droits « *économiques, sociaux et culturels* », droits « *de l'homme* » et aussi « *des peuples* », complétés en particulier par la déclaration de l'Assemblée générale de l'ONU sur le droit au développement.

Cette énumération donne une idée de l'hétérogénéité des droits reconnus et des risques de conflits qui ne peuvent manquer de surgir.

B) les droits indérogeables

Pour Hajer Gueldich, le noyau dur des droits de l'homme, les droits inderogables seraient « *les droits de l'homme de caractère impératif auquel il n'est pas permis de déroger en aucune circonstance, pas même en*

*état de crise ou de menace de guerre, de danger public exceptionnel, de proclamation d'un état d'exception etc. ».*⁴²³

Ce noyau dur est composé de quatre droits qui ne peuvent être écartés sous aucun prétexte : **le droit à la vie, l'interdiction de la torture et des traitements inhumains ou dégradants, l'interdiction de l'esclavage, la non-rétroactivité de la loi pénale, la légalité des délits et des peines.**

Ces quatre droits sont la partie commune à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme de 1950, la Convention interaméricaine des droits de l'homme de 1969 et le Pacte international sur les droits civils et politiques de 1966. Ces droits sont inviolables et sacrés. Cela ne signifie pas que la liste soit exhaustive. Mais, d'une manière générale, **tous les droits de l'homme sont porteurs de dignité.** Toutefois, les droits du noyau dur pourraient être considérés comme le seuil suprême de cette dignité.

De surcroît, l'intangibilité de certains droits entraîne des obligations absolues pour les États. D'une part, les États ne peuvent porter atteinte aux droits affirmés. D'autre part, l'État doit protéger les individus pour que leurs droits ne soient pas atteints.

Cette auteure en conclut que les droits intangibles ou inderogables constituent le « *noyau dur* » des droits de l'homme. Ce sont des droits individuels bénéficiant d'une protection absolue face aux atteintes des États, alors que les autres droits de l'homme peuvent être considérés comme conditionnels dans la mesure où ils peuvent faire l'objet de suspension ou d'éventuelles dérogations.

Ces droits sont : le droit à la vie, le droit à ne pas subir de tortures ou de traitements inhumains, le droit à ne pas être placé en esclavage et les principes de la légalité des délits et des peines et de la non-rétroactivité de la loi pénale. Ce sont des droits individuels bénéficiant d'une protection absolue face aux atteintes des États, en tout temps et en tout lieu. Leur protection nécessite, d'une part, un consensus universel autour de l'acceptation de ces droits à travers la ratification des textes internationaux relatifs aux droits de l'homme et, d'autre part, des mécanismes institutionnels responsables de la protection internationale de ses droits, comme l'ONU ou des O.N.G.

Mais madame Gueldich fait remarquer que l'état actuel des droits de l'homme dans le monde depuis le début du XXI^e siècle, surtout suite aux attentats du 11 septembre 2001, est plus qu'inquiétant. Jamais les droits et libertés de l'être humain n'ont été, à ce point, bafoués. Dans certains pays, l'arbitraire et le manque de démocratie sont devenues chroniques, surtout sous les régimes autoritaires.

423. Gueldich, Dictionnaire de droit international sous la direction de Jean Salmon, 1996.

Aujourd'hui, et au nom de la lutte contre le terrorisme international, plusieurs mesures dites de sécurité sont prises, aussi bien dans les pays traditionnellement démocratiques que dans les pays qui le sont moins.

Par conséquent, plusieurs garanties relatives aux droits de l'être humain ont été remises en question et certains droits civils, politiques, sociaux et même culturels ont été considérablement limités depuis.

Pour mener leur guerre contre le terrorisme, les États-Unis et leurs alliés ont pu justifier, contre toute légalité internationale, toutes ces violations sans précédent des droits de l'homme et des Conventions internationales qui garantissent leur respect. Si les quatre droits précités sont dits comme intangibles, ils demeurent néanmoins sensibles, notamment, face à des obsessions sécuritaires de plus en plus alarmantes, ce qui oblige à apporter un tempérament certain à leur pleine effectivité aujourd'hui.⁴²⁴

Il est donc malaisé pour la communauté occidentale de reprocher à la Chine des violations aux droits de l'homme qu'elle s'autorise.

C) la construction d'un interdit commun : l'approche française

En 2011, le professeur Laurent Sermet a pensé possible, à partir du droit international des droits de l'homme, de proposer la construction dans le droit de l'interdit commun.⁴²⁵

Certains droits sont inderogables et donc à vocation véritablement universelle. Soit, selon l'interprétation de l'article 4 du pacte international sur les droits civils et politiques : le droit à la vie, l'interdiction de la torture, l'interdiction de l'esclavage et de la servitude, de l'emprisonnement pour dettes, de la rétroactivité de la loi pénale ; les droits à la liberté de penser, de conscience et de religion. L'article 6 du 2^e protocole facultatif de ce même pacte interdit la peine de mort.

Certains droits peuvent être qualifiés de droits inderogables dérivés (respect des personnes privées de liberté, interdiction de la prise d'otages, droits des minorités, interdiction de la déportation forcée, interdiction de la propagande de guerre). La cour pénale internationale a en outre affirmé l'absolue l'inderogabilité des crimes contre l'humanité et des génocides.

La notion de crime contre l'humanité s'inscrit dans un contexte de répression pénale judiciaire visé par la cour pénale internationale dans son article 7 § 1^{er} qui énumère les actes commis dans le cas d'une attaque généralisée systématique lancée contre une population civile et en connaissance de cette attaque, c'est-à-dire

424.Hajer Gueldich, *Les droits de l'homme inderogables*, Revue tunisienne des sciences juridiques et politiques, 2017, p.45 et s.

425.Laurent Sermet, *Une anthropologie juridique des droits de l'homme : les chemins de l'océan Indien*, thèse Aix, Éditions de paris des archives contemporaines, 2009.266 pages.

extermination, réduction en esclavage, déportation, transfert de population, persécution, emprisonnement, torture, viol, etc.

Le crime de génocide, visé par le statut de la cour pénale internationale à l'article 6 pose problème. Comme l'écrit le professeur Sermet : *« la difficulté que soulève le génocide, qui vise un « groupe national, ethnique, racial ou religieux », et non la population civile en soit, laquelle est liée à la notion de crime contre l'humanité, réside dans sa proximité avec l'ethnocide »*.

On remarquera que ne figure pas dans cette liste le droit à la diversité culturelle, même s'il est postulé par de nombreux instruments internationaux concernant les minorités et les peuples autochtones. C'est ainsi que l'article 8 de la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, adoptée le 13 septembre 2007, dispose que : *« les autochtones, et individus, ont le droit de ne pas subir d'assimilation forcée ou de destruction de leur culture »*. L'article 27 du pacte international sur les droits civils et politiques, du 16 décembre 1966, prévoit que les minorités ont droit à la préservation de leur langue, religion et culture.

La nécessité de la construction de l'interdit commun est évidente, lorsqu'on constate que le droit à la diversité culturelle ne peut être absolu : si l'excision est explicable, on ne peut pour autant la légitimer, pas plus que l'infanticide des filles etc.

Plusieurs documents internationaux posent le principe du caractère relatif de la diversité culturelle.

L'article 4 de la déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle, en date du 2 novembre 2000, dispose : *« la défense de la diversité culturelle est un impératif éthique, inséparable du respect de la dignité de la personne humaine. Elle implique l'engagement de respecter les droits de l'homme et des libertés fondamentales, en particulier les droits des personnes appartenant à des minorités et ceux des peuples autochtones. Nul ne peut invoquer la diversité culturelle pour porter atteinte aux droits de l'homme par le droit international, ni pour en limiter la portée »*.

La déclaration de 2007 sur le droit des peuples autochtones, en son article 34, dispose, de son côté : *« les peuples autochtones ont le droit de promouvoir, de développer et de conserver les structures institutionnelles et leurs coutumes, spiritualité, tradition, procédure ou pratiques particulières et, lorsqu'ils existent, leur système juridique, en conformité avec les normes internationales relatives aux droits de l'homme »*.

Ces dispositions ne devraient-elles pas s'appliquer à la situation des ouïgours qui subissent une destruction systématique de leur culture, de leurs traditions, de leur religion ?

D) La construction d'un interdit commun : l'approche brésilienne

Dans un ouvrage de synthèse paru en 2016, *La construction du noyau commun des droits humains*, dont on peut retrouver des extraits dans l'article intitulé : « *Entre l'universalité des droits humains et le discours relativiste ; un problème apparemment insoluble* », la juriste brésilienne Viviany Galvao s'inscrit dans ce courant ouvrant une troisième voie entre l'universel uniformisant et le particularisme de fermeture.

Pour appuyer sa démonstration, elle cite l'auteur canadien W.Kymlicka.⁴²⁶ Il met, à juste titre l'accent sur les possibles dérives du multiculturalisme : il peut servir à la perpétuation des inégalités sociales ou de genre, et à celle des traditions injustes. De plus, comme la notion juridique de coutume, les traditions et les cultures ne sont pas immuables, même et parce qu'elle s'inscrit dans une histoire.

Le noyau dur des droits de l'homme doit donc se construire à partir de la notion de combat, c'est-à-dire de la reconnaissance à les partager.

En 2008, un autre juriste brésilien Fredys Sorto, avait précisé ce que serait le noyau essentiel des droits de l'homme. À juste titre, Viviany Galvao remarque que ce noyau commun n'est pas qu'une hypothèse théorique. Il est construit sous nos yeux par les principaux traités de droit international qui, dans des conditions diverses, prennent le pas sur les droits nationaux. Elle rejoint ici l'analyse de Laurent Sermet. Ce même droit international n'en protège pas moins le droit au respect des particularités culturelles, du moins dans certaines limites.⁴²⁷

Madame Galvao conclut que les droits des minorités et des peuples autochtones sont donc validés dans la mesure où ils étendent les droits humains, et rejetés dans la mesure où ils les restreignent. Ce droit international s'insère à des degrés divers dans les droits nationaux.

La proposition d'un noyau dur est stimulante dans la mesure où elle constitue en quelque sorte la barrière qu'aucun État ne pourrait franchir. Mais la difficulté du problème vient de ce que certains États occidentaux qui adhèrent à une telle proposition la méconnaissent parfois, ce qui fragilise leur argumentation (États-Unis). Cela ne veut pas dire pour autant qu'il faille jeter aux orties cette proposition occidentale, dans la mesure où la notion de droit à la subsistance, accompagnée par l'interdiction du droit d'ingérence, vantée par la Chine, paraît beaucoup trop réductrice. Dès lors, les pays occidentaux ne peuvent-ils pas, eux aussi, avoir recours à des stratégies de contournement, de pression, qui, à plus ou moyen terme, seraient susceptibles de faire fléchir la position chinoise.

426.W.Kimlicka,*Multiculturalismo liberal e direitos humanos* in Daniel Sarmento,Daniela Ikawa, Flavia Piovesan (dir) *Igualdade,Diferença e direitos humanos*, Rio de Janeiro,lumen juris, 2008.

427.Le monde, Christine Lagarde. *Les impacts négatifs de la démondialisation*, 27 avril 2022 .

§ 2 Quelques suggestions

Si séduisantes que soient ces analyses, si novatrices, habiles qu'elles paraissent, elles ne me semblent pas, pour le moment, pouvoir convaincre le gouvernement chinois. Les sinologues avertis considèrent que la réalité politique de la Chine aujourd'hui est « *une Chine forte, dirigée par un système politique autoritaire, arrogant et populaire qui restera encore longtemps au pouvoir, mais qui, à terme, est condamné* »⁴²⁸ Jean-Pierre Cabestan décrit l'avenir politique de la Chine « *vers un régime autoritaire et impérial* ». ⁴²⁹

On pourrait formuler des suggestions que l'on peut situer à la fois sur le plan économique et sur le plan politique.

A. Sur le plan économique

Tout d'abord, la Chine a manqué de loyauté vis-à-vis du monde en masquant les origines de la pandémie malgré les alertes du corps médical.⁴³⁰

Ensuite, cet événement planétaire a révélé au monde occidental combien il était dépendant de la Chine du fait de la politique de délocalisation entreprise depuis trois décennies par beaucoup de pays européens. Pour limiter cette dépendance et réduire la politique du travail forcé au Xinjiang, nous nous hasardons à quelques suggestions.

Au préalable, ne faudrait-il pas convaincre, outre les États-Unis, l'Union européenne qui représente près de 450 millions d'habitants à parler d'une seule voix dans sa politique vis-à-vis de la Chine, afin d'interdire la cession d'infrastructures vitales pour l'économie du pays (Italie, Grèce par exemple) et s'engager dans un mode de vie plus économique.

Il faudrait **réindustrialiser l'économie occidentale**, surtout dans les domaines vitaux, comme la santé, la pharmacie, les semi-conducteurs ou même la fabrication des vêtements, quitte à les payer un peu plus cher et dans des produits en forte valeur ajoutée : faire l'inventaire des lacunes dans les chaînes de valeur européenne et les stratégies de remédiation à mettre en œuvre, identifier les secteurs innovants et adopter des règles sur l'investissement, la concurrence, le commerce extérieur qui afin de rétablisse l'équilibre par rapport à la Chine et aux États-Unis.

428. Jeffrey Cimmino, *un cadre stratégique pour contrer les violations des droits de l'homme au Xinjiang*.

429. Cabestan, *Demain la Chine*, op.cit , p279.

430. Pierre Antonie Donnet, *20 ans après ses entrées à l'OMC, la Chine a trahi bien ses promesses*, 15 décembre 2021, Asialyst.

C'est dans cette perspective que s'oriente le président Macron qui a déclaré, le 2 février 2022, « *les prochaines années doivent être celle de la reconquête industrielle, mais aussi urbaine, culturelle et sanitaire* ». L'Union européenne, par la voix de Thierry Breton, propose d'engager 42 milliards pour réaliser une réindustrialisation de l'économie européenne.⁴³¹ Elle doit permettre de :

- restreindre les importations et condamner les entreprises les réalisant. Dans ce cas, développer des plans de soutien ou activer l'économie locale.
- procéder à **l'identification des entreprises utilisant de la main-d'œuvre au Xinjiang avec du travail forcé**. Des rapports convergents révèlent que les ouïgours et d'autres minorités sont contraints au travail forcé, notamment dans les champs de coton. Le Xinjiang produit environ 20 % du coton mondial et les exportations chinoises de coton, de fil, de textile et de vêtements représenteraient près de 10 % de la valeur de toutes exportations chinoises en 2018.

Un rapport, publié au début de l'année 2020, a identifié plus de 80 entreprises internationales en symbiose avec des chaînes d'approvisionnement qui sont liées à des entreprises chinoises utilisant le travail forcé des ouïgours.

Avant de se contenter de condamner la Chine pour des travaux forcés, l'Occident ne devrait-il pas s'interroger sur le fait que c'est lui qui encourage ou du moins tolère le maintien de ces chaînes d'approvisionnement et que, pour y mettre un terme, il doit cesser tout achat. La loi américaine de mai 2022 sur le travail forcé en Chine montre la voie.

Dans tous les cas, si on est en présence de **travail forcé, la justice doit être saisie**, comme ça été le cas en France où le parquet national antiterroriste a ouvert une enquête grâce à son pôle « *crime contre l'humanité, crimes et délits de guerre* », à la suite d'une plainte de l'institut ouïgour d'Europe qui souhaite dénoncer les conditions de fabrication des vêtements de certaines enseignes internationales où les ouïgours sont contraints de travailler sans rémunération (Zara, Uniqlo et Claudie Pierlot)

De son côté, l'Union européenne, sensibilisée par le rapport de l'ONU de mai 2022 dénonçant la violation des droits de l'homme dans la province du Xinjiang, débat, en septembre 2022, des techniques qui pourrait être mises en œuvre afin d'interdire l'importation de produits manufacturés en provenance de Chine, lorsqu'il est établi qu'ils sont le produit d'un travail forcé, imposé à la minorité ouïgoure.

431. Le monde, 6 février 2022. Voir également. Jean-Pierre Robin, le pays s'est-il réindustrialisé sous le quinquennat Macron ? Elie Cohen qui vient de publier Souveraineté industrielle, en doute, cité dans l'article, le Figaro, 1er février 2022. À Grenoble, une usine de semi-conducteurs de 5,7 milliards d'euros va être créée par STMicro et GlobalFoundries.

On doit se féliciter qu'un petit nombre de marques aient demandé à leurs vendeurs de mettre fin à leurs relations avec ses fournisseurs en 2020. C'est ainsi que le groupe de textiles suédois H&M s'est ému des informations faisant état de travail forcé dans les champs de coton du Xinjiang et a déclaré en 2021 ne plus se fournir en coton provenant de cette région.

Cette déclaration a suscité une véritable fièvre et fureur dans les réseaux sociaux chinois. Certains intervenants sur Weibo ont appelé la marque à quitter le sol chinois et les Chinois un boycott de ses produits, tandis que certains hôtels seraient allés même à poster une affichette à l'entrée informant que celle-ci serait refusée aux personnes portant des habits H&M ! Au total, plusieurs dizaines d'acteurs ou chanteurs ont déclaré mettre fin à leurs liens avec ces marques occidentales qui dénigrent les produits chinois, tandis que la star de la pop de Hong Kong, Eason Chan a décidé de couper les ponts avec Adidas.

L'émotion soulevée en Chine révèle l'impact de ces mesures sur la population chinoise.

- Les pays du G7 devraient également mettre en place des structures pour **soutenir les ouïgours fuyant les persécutions**. Par exemple, les États-Unis pourraient étendre le statut 2 réfugié de priorité aux ouïgours fuyant la Chine. Cela faciliterait le processus de demande de réinstallation des ouïgours aux États-Unis. D'autres démocraties, l'Union européenne en particulier, devraient envisager des politiques similaires, permettant aux ouïgours d'échapper plus facilement aux persécutions et de faciliter la reconstruction de leur vie.

Mais l'Occident peut faire plus. Pour contraindre la Chine à modifier sa politique et admettre une conception minimale des droits de l'homme, ce noyau dur, dont parle l'Occident, invite à porter l'effort, non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan politique.

B. Sur le plan politique

L'éventail des mesures qui pourraient être prises contre la Chine est très large.

Il conviendrait de :

- **multiplier les sanctions** contre les responsables du Parti et leurs familles : interdiction de visas, blocage des avoirs. Ces mesures pourraient être prises par les États-Unis, l'Union européenne, ainsi que les pays qui voudraient s'y associer, comme la Grande-Bretagne.

- développer la politique de la **chaise vide**, comme ce fut le cas en Chine en février 2021 par l'absence de diplomates aux jeux olympiques d'hiver et dans les manifestations internationales à caractère culturel, sportif. Sur le plan économique, il est certain que les occidentaux ont été dupés par la Chine qui a ruiné des pans entiers de notre économie en subventionnant ses propres entreprises. Il importe l'on procède à un

rééquilibrage des relations commerciales, et à une réforme des règles de l'OMC. Il est inadmissible que l'Occident s'accommode du travail forcé pratiqué au Xinjiang.⁴³²

Dans cette perspective, des élus américains avaient exhorté, le 18 janvier 2022, la haute commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, Michelle Bachelet qui avait demandé un accès et sans entraves au Xinjiang, a pu s'y rendre, pour une visite de 5 jours en mai 2022. À l'évidence, elle n'a pu voir ce qu'elle voulait. Au nom de la situation épidémique, une stricte bulle sanitaire l'a tenue à l'écart de la presse étrangère. Sa visite a été l'occasion pour la Chine « *pour promouvoir son propre narratif et défendre son propre piètre bilan en matière de droits de l'homme* ». Il est regrettable que la haute commissaire aux droits de l'homme se soit laissé manipuler. Elle n'aurait jamais dû s'y rendre et a bien fait de ne pas solliciter un second mandat.⁴³³

En revanche, on doit se féliciter qu'en avril 2022, l'Assemblée nationale populaire chinoise ait finalement ratifié la convention de 1930 sur le travail forcé et celle de 1957 sur l'abolition du travail forcé.

Le remplacement discret au Xinjiang de Chen Quanguo par Ma Xingrui en décembre 2021, n'est-il pas aussi un signe encourageant ?

§3 La riposte chinoise

Depuis la fin du XIXe siècle, le gouvernement chinois a prôné l'établissement d'un État fort pour assurer la prospérité économique et l'harmonie sociale. La conception chinoise des droits, telle qu'elle est formulée par des penseurs comme Liang Qichao se concentre sur les obligations du citoyen d'assurer un État prospère et puissant sur l'obligation du gouvernement de garantir des libertés. Celui-ci soutient que la notion de droits de l'homme devrait inclure des normes de qualité de vie, des mesures de santé et de prospérité économique. Il voit dans l'augmentation du niveau de vie des Chinois un indicateur de l'amélioration de la situation des droits de l'homme. Il insiste sur la réduction de la pauvreté. Certes le gouvernement reconnaît que la Chine rencontre des problèmes significatifs en matière de droits de l'homme, tels que l'accès impartial aux tribunaux ou bien le recours à la torture. Mais il faut être patient.

Au début des années 2000, deux événements structurants ont été particulièrement bénéfiques pour la Chine : D'une part, les attentats du 11 septembre 2001, qui ont eu pour objet de focaliser les États-Unis sur le Moyen-Orient et l'Afghanistan et qui ont largement joué en faveur des intérêts stratégiques chinois et russes ; c'est grâce au 11 septembre que la Chine a pu s'engouffrer dans la politique américaine et, à leur suite, justifier un

432.Louis Joinet, *L'impact des pressions extérieures sur le gouvernement de la Chine*, in *La Chine et les droits de l'homme*, op. cit, p. 184.

433.*Déclaration d'Alkan Akad*, militant d'Amnesty international, fin mai 2022.

éventail de mesures antiterroristes. D'autre part, en novembre de la même année, l'intégration de la Chine au sein de l'organisation mondiale du commerce a accéléré la désindustrialisation des pays occidentaux au profit de Pékin.

Deux années s'écourent entre cette année charnière et l'arrivée fracassante au pouvoir de Xi Jinping contre son grand rival d'alors, Bo Xilai. La politique globale se focalise alors dans le développement du grand Ouest de la Chine, qu'accompagne une sanctuarisation systématique de ces régions périphériques par la création de l'organisation de coopération de Shanghai et la mise en avant du prestige national, JO de Pékin en 2008, exposition universelle de Shanghai en 2010.⁴³⁴

Le président Xi voit loin et un an seulement après son arrivée au pouvoir, il lance le projet Yi dai Yi lu (一帶一路), mieux connu en France sous l'appellation de nouvelles routes de la soie. Ce projet, suffisamment explicite dans ses intentions hégémoniques, permet d'exalter une supériorité nationale et nourrir un esprit de revanche vis-à-vis des occidentaux et du Japon coupable, selon le régime, du déclin de la Chine. Il permet aussi de renforcer la cohésion nationale, mise à mal avec les troubles survenus aux marges de l'empire au Tibet et au Xinjiang, ainsi qu'à Hong Kong. Les nouvelles routes de la soie sont un gage de stabilité que recherche le régime dans l'élaboration de sa politique et un besoin vital en matière de politique énergétique et de rattrapage technologique vis-à-vis de l'extérieur. Ces routes, traversant le Xinjiang, ne peuvent être insécurisés par des attentats commis par des ouïgours. Il est capital de recueillir leur adhésion de gré ou de force.

Dans leur publication intitulée : *Soft Power Chinois*,⁴³⁵ Emmanuel Lincot et Lea Robert nous apprennent que les caciques du régime chinois découvrent les travaux de Joseph Nye, universitaire américain qui explique la capacité d'un État à séduire par son modèle, sa culture, un autre État ou à faire en sorte que cet autre État veuille la même chose que lui sans le contraindre. Le levier d'action réside donc uniquement dans l'image véhiculée par l'État dans le monde. C'est ainsi que s'est bâti le rêve américain.⁴³⁶

Il faut rappeler aussi les travaux, plus connus en Russie, de Samuel Huntington sur *Le choc des civilisations*.⁴³⁷ Dictatures et démocraties s'inspirent de ces recherches.

434. Cabestan, op. cit., titre du chapitre 6.

435. *Diplomatie*, septembre 6-octobre 2021, N°111 (septembre octobre 2021), p.p. 81-85).

436. Joseph Nye, homme politique, secrétaire d'État aux États-Unis, auteur de plusieurs publications comme *The Paradox of American Power*, s'est fait le chantre du Hard Power et du Soft Power, ouvrages publiés en 2004 et 2011.

437. Ouvrage paru en 1996, Odile Jacob, dans lequel était élaboré un nouveau modèle conceptuel pour décrire le fonctionnement des relations internationales après l'effondrement du bloc soviétique à la fin des années 80.

C'est Xi Jinping qui va se saisir de ces idées, car le problème en Chine est qu'aucune initiative émanant de la société civile chinoise ne peut être réalisée sans l'assentiment du Parti. Dans un grand discours du 29 novembre 2011, à l'occasion de la visite de l'exposition « *les voix du redressement* » Il affirme : « *chaque personne a ses idéaux, ses aspirations, un rêve qu'elle voudrait réaliser. Aujourd'hui, tout le monde parle du « rêve chinois ».* « *Selon moi, réaliser le grand renouveau national incarne le plus grand rêve des Chinois depuis le début de l'ère moderne* ». ⁴³⁸ **L'empereur considère que le droit à la subsistance et le droit au développement constitue le cœur de la doctrine des droits de l'homme** que le Parti doit protéger.

Cela implique la mobilisation des moyens de propagande de discours exclusif, qui est celui de l'État-Parti. Les instituts Confucius relaient ce discours. Certains hommes politiques français sont séduits, malgré la capacité chinoise à répandre des fakes news et à développer la diplomatie des « *loups guerriers* », comme l'ambassadeur de Chine en France, convoqué par deux fois, en 2021, pour remontrances par Jean-Yves Le Drian. Comme l'écrit Jean-Pierre Cabestan dans son dernier ouvrage « *la république populaire est engagée avec nous dans une guerre idéologique qui ne dit pas son nom* ». ⁴³⁹

Malgré ses efforts, en Occident, on assiste à un déclin certains de ses instituts Confucius dans le monde. Aux États-Unis, la moitié ont fermé. En Europe du Nord, la totalité. ⁴⁴⁰ Car l'image de la Chine est exécrable. À la différence de la Corée du Sud ou du Japon, elle ne sait pas séduire les jeunes occidentaux, alors que « *l'industrie américaine, forte de son archétype hollywoodien, continue de faire rêver une majorité de Chinois* ». ⁴⁴¹

L'attitude de la Chine à l'occasion de la pandémie a été condamnée. Le régime chinois a menti sur la crise et des épidémies en faisant pression sur l'organisation mondiale de la santé, en refusant un premier diagnostic impartial concernant la crise survenue à Wuhan. Par ailleurs, les mensonges du régime chinois sur le nombre réel des victimes, son opacité sur les origines du virus, sa prétendue capacité à maîtriser la crise ont ajouté au climat de défiance. L'hostilité croissante des populations au projet chinois des nouvelles routes de la soie, comme en témoignent les récents attentats contre des ressortissants chinois au Pakistan traduit une hostilité grandissante de beaucoup de pays dans le monde. Enfin, l'économie chinoise est en perte de vitesse, avec la stratégie du zéro covid. Le coût de la main-d'œuvre en Chine oblige maintenant le pays à se tourner vers

438. Xi Jinping, in *La gouvernance de la Chine*, p. 39.

439. Cabestan, *Demain la Chine, dictature ou démocratie*, Gallimard, 2018.

440. Donnet, *Vers la fin des instituts*. *Asialyst*, 29 juillet 2021.

441. Lincot et Robert, *Diplomatie*, septembre octobre 2021, numéro 111, pages 81 à 85, Published by : Areion Group.

d'autres États pauvres comme l'Érythrée par exemple. La population vieillit ce qui représente une lourde charge pour le pouvoir et la population active jeune est insuffisante.

La neutralisation des institutions internationales en créant en parallèle des organisations alternatives ou en achetant les voix de certains États, en transformant les diplomates de carrière en idéologues, conduit le gouvernement chinois à altération de son image dans le monde.⁴⁴²

Mais il faut bien reconnaître que la puissance économique de la Chine s'explique en partie par la réticence ou le soutien inconditionnel des pays à prédominance musulmane et par le fait qu'elle sait attirer la sympathie en présentant sa répression comme une campagne contre l'extrémisme.

Néanmoins, il semble que les groupes de la société civile dans les pays à majorité musulmane deviennent plus critiques à l'égard de la Chine. Par exemple, une O.N.G. basée en Malaisie, l'Islamic Renaissance Front, conteste la propagande chinoise sur le gouvernement pour qu'il défende les ouïgours.

Il semble qu'une nouvelle étape s'amorce dans la remise au pas de la province rétive. Pékin procéderait au **démantèlement de centres d'internement** pour mettre l'accent sur le développement économique de la province. Si cette constatation devait se vérifier, il faudrait s'en féliciter. Le président Xi s'est rendu au Xinjiang en toute discrétion en juillet 2022. Il a salué les progrès socio-économiques et a appelé à l'unité de la nation chinoise.

L'attitude ferme de la Chine vis-à-vis de la minorité musulmane ouïgour se retrouve dans son environnement voisin, qu'il s'agisse des pays limitrophes ou de la diaspora ouïgoure qu'elle poursuit.

442.Lincot et Robert, article précité.

Titre 2 Le Xinjiang dans son environnement

Pour mesurer l'ampleur de la politique de répression de Pékin vis-à-vis des ouïgours, il importe de situer le Xinjiang dans son environnement.

Tout d'abord, la présence des ouïgours se diffuse bien au-delà de la province et des pays voisins immédiats comme la Russie et la Chine, mais aussi dans les **pays musulmans ou périphériques**, dans lesquels la Chine craint que les musulmans atteignent la sécurité de l'État chinois. Pour y faire face, le pouvoir chinois considère que la politique d'assimilation de la minorité musulmane doit s'étendre au-delà des frontières de la Chine.

Mais, il va même plus loin, dans la mesure où il entend prolonger sa politique jusque dans la **diaspora ouïgoure**, partout où elle se diffuse dans le monde, ce qui conduit, de la part du gouvernement chinois, à des poursuites de plus en plus croissantes.

Nous envisagerons donc successivement, dans un premier chapitre, les pays voisins, puis, dans un deuxième chapitre, la diaspora ouïgoure.

Chapitre1 Les pays voisins

La politique répressive conduite par la Chine ne semble pas avoir beaucoup inquiété les pays voisins, qu'il s'agisse de la Russie ou des ex-républiques soviétiques, devenues indépendantes et de confession musulmane. Elle est pourtant réelle et active.

Section 1 La Russie

Depuis longtemps, la frontière entre la Chine et la Russie ont été source de conflit, d'accords, de contestations, de nouveaux traités. Depuis la chute de l'URSS, les 5 anciennes républiques socialistes d'Asie centrale ont gardé des liens très forts avec la Russie depuis la chute de l'URSS. Mais la présence de plus en plus active de la Chine dans la région, depuis le début des années 2000, pourrait représenter un fort contentieux entre les deux grandes puissances dans le futur.

Il faut tout d'abord rappeler que l'empire russe s'est tourné vers l'Asie centrale dès le XIXe siècle sous Alexandre II, puis Alexandre III, laissant une trace importante dans le paysage culturel de la région. Les liens avec la plupart de ces pays se sont renforcés au cours du XXe siècle sous l'URSS, puis également entre eux, depuis la chute de celle-ci, créant une forte dépendance économique (la Russie est aujourd'hui le premier exportateur vers le Kazakhstan et l'Ouzbékistan, et le deuxième vers le Kirghizistan et le Turkménistan). De plus, la plupart des pays d'Asie centrale font partie d'un certain nombre de groupes politiques dominés par la Russie, dont l'organisation du traité de sécurité collective (OTSC) ou encore l'espace économique commun (EEU).

De son côté, la Chine a également des rapports anciens avec la région, ce qui a donné lieu à une certaine proximité culturelle, notamment avec la présence de communautés ouïgoures (originaire de la Chine de l'Ouest) au Kazakhstan, en Ouzbékistan et au Tadjikistan. Aujourd'hui, la Chine a des liens économiques forts avec la région : elle est le premier partenaire commercial du Tadjikistan et du Kirghizistan et le premier importateur de produits turkmènes. De plus, la Chine s'est intéressée à un rapprochement politique avec ces pays depuis son indépendance en adhérant à certaines organisations politiques, comme l'organisation de coopération de Shanghai (OSC) et le programme régional de coopération économique en Asie centrale (CAREC), ou plus récemment en mettant en place la banque asiatique d'investissement pour les infrastructures. Cette dernière soutient le projet phare de la Chine dans la région, la nouvelle route de la soie.

Ainsi, les objectifs différents qu'ont les deux pays vis-à-vis de la région suscitent des tensions depuis ces dernières années.

En effet, le rôle de l'Asie centrale s'est intensifié depuis en raison de la décision de l'État chinois de se tourner vers l'ouest avec son projet économique de nouvelles routes de la soie, dans lequel l'Asie centrale joue un rôle essentiel.

De son côté, la Russie, qui subit les conséquences d'une baisse des coûts du pétrole et de sa mise à l'écart en Occident, suite à l'annexion de la Crimée et sa guerre en Ukraine et son installation dans le Donbass a été mise à l'écart accélérée à la suite de son agression militaire dans ce pays, générant un chapelet de sanctions prononcées par les États-Unis et l'Union Européenne, ce qui a renforcé sa coopération avec l'Asie centrale, dont les pays sont des acteurs essentiels de sa nouvelle alliance économique, l'Union économique eurasiatique. Ainsi l'Asie centrale représente une zone d'intérêt politique économique majeur pour les deux pays, qui en ont une vision et des objectifs différents. Il est donc intéressant d'étudier le rôle de l'Asie centrale dans les relations sino-russe et d'estimer son potentiel conflictuel à travers des projets d'intégration économique russe et chinois et de leurs intérêts sécuritaires dans la région.

§1 le rôle économique de l'Asie centrale dans les relations sino–russes

S'opposent ici deux projets différents : un projet russe et un projet chinois

A) Le projet d'intégration russe

Depuis 2010, la Russie a augmenté ses projets d'intégration avec l'Asie centrale à travers différents partenariats.

Tout d'abord, en 2010, est créé l'Union douanière qui rassemble, indépendamment de la Russie, le Kazakhstan, la Biélorussie et le Kirghizistan depuis 2014.

En second lieu, en 2012, la Russie, le Kazakhstan et la Biélorussie créent l'espace économique eurasiatique.

Enfin et surtout, en 2015, une Union économique eurasiatique ou Union économique eurasienne est constituée.

Elle est fondée sur le modèle européen et constitue le développement final de ses précédents accords en vue d'une intégration économique des pays de la CEI. Cette Union comprend, outre la Russie, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Arménie. Ces projets ont pour but l'ouverture des marchés des pays membres, la libéralisation des taux de change, la mise en place d'une politique monétaire, commerciale et tarifaire commune, ainsi que la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux.

Cette politique de ce vaste marché d'Asie centrale de plus de 60 millions de consommateurs, devrait permettre l'augmentation du commerce extérieur russe à travers la vente de produits finis, la facilitation des investissements russes dans cette région lui ouvrant la voix dans certains secteurs de l'économie centre-asiatique.

Sur le plan énergétique, la Russie vise à protéger et à étendre son contrôle du marché des énergies centre-asiatiques, lui assurant des revenus financiers continus et lui permettant de renforcer sa position, notamment vis-à-vis de l'Europe.

Cela est indispensable pour la Russie qui doit soulager les défauts de sa propre industrie vieillissante, car les prévisions de la production de pétrole sont pessimistes, à partir de 2035, du fait de la défaillance de technologie d'exploration avancée.

L'intérêt de ce projet est capital contenu des perspectives concernant sa démographie. En effet, la population russe est en déclin. Cela est dû à différents facteurs : une espérance de vie faible le recours massif à l'avortement à la drogue et à une forte émigration. La population de la Russie, aujourd'hui de 243 millions, devrait tomber à environ 100 millions en 2063.

La guerre que la Russie a déclenché en Ukraine et qui est appelé à durer ne fera qu'affaiblir son économie et aura des répercussions sensibles sur le niveau de vie de ses habitants et leur nombre, si devant la perspective d'une mobilisation de la population, certains de ses membres quittaient la nation.

B) Le projet d'intégration chinois

Si l'on se tourne vers la Chine, les perspectives sont beaucoup plus optimistes. L'économie chinoise fait preuve d'une grande vitalité dans le domaine des télécommunications des transports des matières premières et grâce à la création en 2014 de la banque asiatique d'investissement. Le pays a pour mission de développer le commerce régional, mais surtout de faire avancer son projet de route de la soie lui permettant d'avoir accès aux énergies des pays d'Asie centrale. Le souci de l'écologie est maintenant une préoccupation des gouvernants chinois qui souhaitent progressivement diversifier ses énergies et abandonner le recours au charbon au profit du gaz.

C'est la raison pour laquelle Pékin préfère se tourner vers l'Asie centrale en investissant dans un pipeline en provenance du Kazakhstan et à destination du Xinjiang, et en multipliant les accords avec d'autres pays voisins pour monter les exportations vers la Chine.

Cette politique devrait permettre de faciliter l'intégration de la région du Xinjiang dans le cœur de la Chine. En effet, cette région est une source de tension pour le pays permanente depuis une dizaine d'année. Mais l'agression de la Russie en Ukraine a pour effet de rapprocher les deux pays. Désormais, la Russie est en position de faiblesse vis-à-vis de ses voisins.

C) De possibles affrontements

Les projets d'intégration russe et chinois semblent donc être en contradiction sur un certain nombre de points. Tout d'abord, l'importance des énergies pour les deux pays a eu évidemment pour effet de permettre aux pays exportateurs de majorer les prix.

En second lieu, le projet russe qui postulait une entente entre les pays membres de l'UEE est maintenant compromis dans la mesure où les pays voisins, Kazakhstan, Kirghizistan sont partagés sur la politique à mener et ont tendance à favoriser la Chine.

Enfin et surtout l'influence politique de chacun des deux pays est en rivalité constante. Il est certain que l'expansion économique et militaire de la Chine se réalise désormais au détriment de la Russie qui est en perte de vitesse.

D) Une possible coopération

Pour éviter des risques de confrontation importants, on peut trouver des points de convergence contribuant à rendre possible une coopération entre les deux pays.

D'abord, depuis 2014, le marché européen, client principal de la Russie et de l'Asie centrale pour les énergies, avait adopté une série de mesures pour réduire sa dépendance envers le marché russe, avec sa « *stratégie européenne pour la sécurité énergétique* ». Ceci, couplé à la faiblesse de la croissance européenne, faisait que les prédictions de la demande de l'Europe pour l'énergie russe sont à la baisse. Mais l'agression de la Russie en Ukraine a eu pour effet de mettre un terme à cette coopération. L'Union européenne, solidaire de l'Ukraine, entend définitivement couper ses relations avec la Russie, quitte à en souffrir économiquement et culturellement.

En revanche, les prévisions de croissance concernant l'énergie chinoise sont en pleine hausse : l'agence internationale de l'énergie prévoit un bond de la demande chinoise en gaz de 85 milliards de mètres cubes en 2008 à 395 milliards de mètres cubes en 2035. On peut donc imaginer qu'un rapprochement entre Chine et

Russie sur le marché de l'énergie s'opérera, d'autant plus que Moscou a souligné son envie de stabilité dans ses livraisons d'énergie dans un marché de plus en plus instable. La Russie et la Chine ont déjà signé un accord d'une valeur de 400 milliards de dollars en 2014, pour la livraison de 38 milliards de mètres cubes de gaz russe par an à la Chine sur une durée de 30 ans à travers le gazoduc « *Power of Siberia* ».

Ensuite, l'ensemble des pays de l'Asie centrale souhaite à présent ne pas devenir des vassaux de la Chine. Ce positionnement neutre, à l'image de la politique de « *neutralité passive* » du Turkménistan, devrait également rassurer les autorités russes quant à l'affaiblissement de leurs relations avec l'Asie centrale. En réalité, cette politique d'indépendance peut n'être que de façade. Les républiques d'Asie centrale comme le Kazakhstan font appel à la Russie, dès l'instant que des troubles surviennent et qu'elles sont dans l'impossibilité de les maîtriser. De toute façon, il apparaît maintenant que le président Poutine, soucieux de reconstituer la Grande Russie, témoin l'agression de l'Ukraine, souhaite contrôler étroitement les républiques d'Asie centrale.

Enfin, les liens directs entre la Russie et la Chine sont importants.

Sur le plan politique, le président chinois a assuré Poutine, le 16 juin 2022, du soutien indéfectible de Pékin, bien qu'il se soit abstenu, lors du vote au conseil de sécurité de la résolution condamnant l'agression russe.

Sur le plan économique, avec plus de 133 milliards d'exportations chinoises vers la Russie en 2014 et 37 milliards d'exportations russes vers la Chine la même année, les échanges sont importants et ne pourront que s'accroître depuis la décision de l'Union Européenne de se priver de l'énergie russe. D'ailleurs, les deux pays partagent également une grande méfiance vis-à-vis de l'Ouest et en particulier des États-Unis, qu'ils voient comme impériaux, ce qui tend à les rapprocher. Cette proximité politique est clairement exprimée lors des différents votes du conseil de sécurité de l'ONU.

Il faut ajouter et c'est certainement le point le plus important, la Russie avait annoncé des 2004 qu'elle était prête à s'associer et à coopérer pour la mise en place de la route de la soie.

Dans cette perspective, avait été signé entre les deux pays une déclaration conjointe en 2015, afin de coordonner les deux projets pour créer un espace économique commun en Eurasie (incluant un accord de libre-échange entre la Chine et l'UEE).

La guerre en Ukraine a rapproché des deux pays, bien que la Chine n'ait pas approuvé l'agression russe. Elle s'est abstenue au Conseil de sécurité. Un pacte entre les deux pays **aurait été signé en 2022** pour contrecarrer les sanctions imposées à la Russie, suite à son invasion de l'Ukraine, qui aurait pour effet de bousculer l'hégémonie occidentale. La livraison de gaz et de pétrole vers l'Union européenne étant progressivement fermée, a conduit la Russie à se tourner vers la Chine.

Le 15 septembre 2022, en marge du sommet des dirigeants des états de l'organisation de coopération de Shanghai, Poutine et xi Jinping se sont rencontrés à Samarcande. Si les deux chefs d'État se rejoignent sur leur opposition aux États-Unis et aux démocraties occidentales et partagent la même volonté de se maintenir le plus longtemps possible au pouvoir, il demeure que la Chine reste sur sa réserve. Si elle n'a pas condamné l'intervention de Moscou en Ukraine, elle s'est abstenue au Conseil de sécurité. Elle commence à trouver le temps long et s'inquiète des conséquences néfastes pour la marche de l'économie mondiale que commence à avoir ce conflit qui s'éternise.

Il faut ajouter que la multiplication des attentats commis par les ouïgours a développé des tensions sécuritaires en Asie centrale qui affectent directement les deux pays et les rapprochent.

§2 Le rôle sécuritaire de l'Asie centrale dans les relations sino–russes

A) Tensions en Asie centrale

À la suite du retrait des troupes américaines d'Afghanistan en août 2021, le vide sécuritaire a inquiété les voisins de ce pays. L'instabilité que peut créer le nouveau régime taliban qui vient de s'installer et a du mal à prendre ses marques et à s'imposer pourrait avoir des conséquences dommageables, aussi bien pour la Russie que pour la Chine. Parmi les nouveaux venus, fraîchement installés en Afghanistan se trouvent des combattants ouzbèks, tadjikes, ouïgours qui avaient rejoint l'État islamique. La présence de Daech sur le territoire, sa radicalité qui génère des attentats constitue une source de troubles permanents. De ce fait, la sécurité interne des pays d'Asie centrale semble pour le moment relativement instable, avec des mouvements de protestation ou des révoltes récurrentes.

Tout récemment, au Tadjikistan, une guerre civile latente perdure notamment dans la région autonome du Haut-Badakhchan... En janvier 2022, des manifestations se sont produites au Kazakhstan conduisant le président à limoger son gouvernement et a déclaré l'état d'urgence, avant d'appeler au secours la Russie.

Ces différents événements et problèmes montrent à quel point la situation sécuritaire est tendue en Asie centrale et risque de perdurer dans le futur. Ces instabilités dérangent Pékin et Moscou, pour qui il est difficile de mettre en place leurs objectifs politiques et économiques dans ce cadre. Ces objectifs visent la volonté de stabilité politique des pays, la sauvegarde des régimes laïques, la promotion du développement économique de ces régions. Ceci passe par le fait de combattre le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme. De plus, ces instabilités ne menacent pas seulement les intérêts économiques de la Chine et de la Russie dans la région,

mais aussi leur propre territoire et sécurité nationale. C'est pourquoi, les deux pays ont pris un certain nombre de mesures pour répondre à ces dangers.

B) Mesures prises par la Russie

Trois dangers importants dus à la stabilité de l'Asie centrale menacent la Russie.

Le premier d'entre eux est la propagation de **l'islamisme radical** à travers l'Asie centrale, notamment dans le Caucase. L'État islamique avec ses différentes composantes, Al Qaïda, Daech, y a fortement contribué. On sait qu'un certain nombre de ouïgours ont rallié Al Qaïda et se sont dispersés dans différents pays, Afghanistan, Syrie et certains pays d'Asie centrale.

Le deuxième est le **trafic de drogue** en provenance d'Afghanistan. L'Afghanistan est le pays le plus important producteur d'opiacés et exporte cette production à l'étranger par des réseaux centre-asiatiques dans les 5 pays d'Asie centrale, qui passent ensuite cette production en Russie. Ce trafic a créé une épidémie d'addiction à l'héroïne en Russie, qui en est le plus grand marché au monde selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime : 20 % de l'héroïne provenant d'Afghanistan serait consommé en Russie annuellement. Les effets sanitaires sont désastreux puisqu'on compte 1.5 millions de consommateurs d'héroïne en Russie. La réinstallation des talibans en Afghanistan ne pourra que majorer le trafic de drogue. L'incapacité des talibans à gérer le pays, l'état de famine qui s'y installe, le blocage des avoirs ne pourra qu'encourager le développement des plantations de pavot par les paysans, sources de revenus à la fois pour ceux-ci et pour le gouvernement.

Consciente de ces différentes menaces, la Russie a pris une série de mesures pour parvenir à sécuriser l'Asie centrale dont la principale est la création de l'OTSC (Organisation du traité de sécurité collective). Cette organisation est une alliance militaire regroupant plusieurs anciennes républiques soviétiques autour de la Russie. Elle permet à la Russie d'avoir accès à la région, de conserver des bases au Kazakhstan, au Kirghizistan et de prévoir des exercices antiterroristes.

L'accord prévoit également l'augmentation des troupes russes au Tadjikistan. Les membres de cette organisation ont également signé un accord pour créer une force collective de réaction rapide ayant pour but de repousser les agressions militaires, de mener des actions antiterroristes et de combattre le trafic de drogue transnational. Enfin, la Russie a augmenté le nombre d'exercices antiterroristes au sein de cette organisation. Le troisième danger, le plus grave, est l'isolement de la Russie, grâce à l'action combinée des États-Unis et de L'Union européenne.

B) Mesures prises par la Chine.

Comme on la déjà dit, le gouvernement chinois doit combattre ce qu'il appelle les « *trois démons* », terrorisme, séparatisme et extrémisme religieux dont l'importance dans le Xinjiang est considérable. Cette région, et plus particulièrement le mouvement d'indépendance du Turkestan oriental (MITO), auxquels les ouïgours sont très liés culturellement, ethniquement et linguistiquement, constitue la plus grande menace pour Pékin. Ce mouvement, fondé par des militants ouïgours dans le but d'obtenir un État indépendant (le Turkestan oriental) est considéré comme terroriste par le gouvernement chinois. Pour lutter contre les attentats, la Chine a pris, nous l'avons dit, un certain nombre de mesures pour répondre efficacement à ces menaces.

Pékin a par exemple, développé ses liens diplomatiques avec les pays d'Asie centrale dans le but de réduire l'activité ouïgoure dans ces pays, afin de permettre **l'extradition des ouïgours** réfugiés dans les pays voisins comme le Kazakhstan ou le Kirghizistan. La Chine a également mis en place des partenariats avec les pays d'Asie centrale dans le domaine de la sécurité et de la coopération militaire, afin d'affaiblir directement ces menaces. Les troupes chinoises s'occupent par exemple du contrôle de la frontière sino-tadjik et Pékin participe à plusieurs exercices militaires bilatéraux avec les pays d'Asie centrale. De plus, les enjeux sécuritaires de la région étant aussi important pour la Chine que pour la Russie, les deux pays ont mis en place des accords politiques pour coopérer et faire converger leurs stratégies.

C) Coopération Russo–chinoise

Pour assurer la sécurité et la stabilité de l'Asie centrale, l'accord le plus important est certainement la création de l'organisation de coopération de Shanghai, déjà évoqué. Cette organisation avait pour but à l'origine de régler les problèmes frontaliers de manière pacifique entre les pays membres, notamment avec des accords signés à Shanghai puis à Moscou en 1997, afin de réduire les forces militaires présents le long des 7000 km de l'ancienne frontière sino-soviétique. Ses domaines d'activités se sont élargis au fil des années pour inclure de la coopération économique, politique, culturelle. Au fil des années, l'organisation a recueilli l'adhésion de nouveaux membres et organise des exercices bilatéraux ou multilatéraux avec ses membres.

Conclusion

L'ensemble des pays d'Asie centrale constitue pour la Russie comme pour la Chine des intérêts vitaux. Les ressources énergétiques qu'il possèdent les rendent très attractifs pour ces deux pays. Plutôt que de se livrer à une guerre sans merci, la Russie et la Chine ont compris qu'il était préférable de choisir la voie de la coopération, bien plus profitable pour tous les deux.

Reste cependant que la concurrence aura toujours sa place dans les relations économiques et commerciales et les problèmes créés par la présence des deux acteurs sur le même terrain ne disparaîtront pas grâce à cette coopération. Les intérêts sécuritaires que représente l'Asie centrale sont néanmoins très importants pour la Russie et la Chine, et la coopération déjà en place dans ce domaine tend à apaiser ces relations.

Ainsi, pour le moment, l'Asie centrale semble plutôt constituer un rôle modérateur dans les relations russo-chinoises qu'un terrain d'affrontement. En effet, il est difficile de prévoir quelles seront les volontés de la Chine dans le long terme, une fois que l'Asie centrale sera stabilisée et que Pékin y aura atteint ses objectifs d'intégration économique. Le président Poutine, qui a certainement regretté que les républiques d'Asie centrale lui échappent, voudrait sinon les récupérer, du moins les tenir en main. Mais, de son côté, la Chine souhaite en garder le contrôle, compte-tenu des ressources considérables en pétrole et en gaz de ces pays. La Chine, qui est de plus en plus forte, pourrait ne plus souhaiter la présence russe dans la région et accélérer son départ à travers des politiques plus agressives. La guerre en Ukraine qui affaiblit sensiblement la Russie pourrait y contribuer.

De plus, un certain nombre de sujets continuent de diviser la Chine et la Russie, mettant en exergue une certaine fragilité dans leurs relations.

La Chine, pour qui l'indépendantisme et le séparatisme sont deux de ses trois démons, s'est, pour sa part, éloignée diplomatiquement de la Russie, lors de ses interventions en Géorgie et en Ukraine, (la Chine a exhorté toutes les parties à la « retenue » après l'intervention militaire se refusant à décrire l'attaque comme une « invasion du pays d'Europe centrale ») ainsi que durant la prise d'autonomie de l'Ossétie du Sud, de l'Abkhazie et de l'annexion de la Crimée. La coopération est à l'ordre du jour entre la Russie et la Chine en Asie centrale, tant au niveau économique que sécuritaire, mais, dans le moyen terme, l'évolution du contexte de la région pourrait fortement retendre leurs relations si, de nouveaux acteurs venaient perturber l'entente Chine Russie.

Section 2 Les pays musulmans

Le nombre des musulmans dans le monde est estimé à 1.8 milliards d'individus, soit 24 % de la population mondiale, ce qui fait de l'islam la deuxième religion du monde. Elle est présente dans 57 pays.

Pourtant, peu de voix s'élèvent dans le monde musulman pour déplorer la politique conduite par le gouvernement chinois vis-à-vis des ouïgours. Il est **difficile de trouver des pays musulmans pour**

condamner cette politique. Si les opinions publiques de certains de ces pays peuvent être révoltées par le sort réservé aux ouïgours, leurs dirigeants ne se mobilisent pas pour condamner la Chine. Il n'y a aucune culture ou habitude de manifestations, de protestations ou de solidarité publique dans ces pays.⁴⁴³

Ce qui ne veut pas dire que les gens ne ressentent rien dans leur for intérieur. Mais il y a un mythe, qui existe seulement chez les islamistes et les islamophobes, qui est celui qui consiste à croire qu'il y a un monde musulman qui a la même vision du monde et qui vibre à l'unisson. Cela n'a jamais existé, depuis l'époque du prophète jusqu'à aujourd'hui.

Les États, contrairement à ce que pense le mythe islamophobe ou islamiste, ne réagissent jamais au nom de l'islam. Par exemple, l'Arabie Saoudite, qui a de très bons rapports avec la Chine ou l'Iran, se garde de mettre Pékin dans l'embarras. Les opinions publiques de ces pays doivent être révoltées par ce qui est fait aux ouïgours, mais leurs gouvernements font de la politique. Jamais aucun gouvernement n'a été mobilisé par la solidarité islamique, à part la Turquie.

La 44^e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, tenue du 30 juin au 17 juillet 2021, a été marquée par la signature d'un document affirmant le soutien des **pays musulmans** à la politique de Pékin dans la province du Xinjiang, connu pour sa communauté musulmane des ouïgours. Le député européen Raphaël Glucksmann s'est indigné d'une telle prise de position. 27 signataires sur 46 ont l'islam comme religion majoritaire. Ils **appuient la politique « antiterroriste » de la Chine dans le Xinjiang.** Ils saluent la sauvegarde « *des droits de l'homme des personnes de tous les groupes ethniques du Xinjiang* » et dénoncent « *des allégations infondées contre la Chine* », issues, selon eux, d'une campagne de « *désinformation* ». Ils rejettent ainsi les accusations de violation des droits de l'homme et parlent de « *centres de formation professionnelle* ». Le Premier ministre pakistanais, Imran Khan, dit douter de la répression sévère contre la minorité musulmane dans l'ouest de la Chine. La Palestine lui a emboîté le pas.

La présidente de l'institut ouïgour d'Europe a dénoncé dans une tribune, en décembre 2021, **l'immobilisme des pays musulmans face aux crimes contre l'humanité perpétrés par Pékin à l'encontre des ouïgours.** Or, l'influence des musulmans chinois a été très présente dans l'histoire de la Chine. Des personnalités musulmanes ont joué un très grand rôle dans l'histoire des empires chinois. Est-il besoin de rappeler que le plus grand amiral de l'histoire de la marine chinoise, par exemple Zhen He(郑和), était un musulman, qui a vécu au XV^e siècle. Sur les 55 minorités officiellement reconnues en Chine, 10 sont majoritairement de confession musulmane sunnite.

443.Pascal Hebrard, Loup Bureau, Slimane Zeghidour, « *Ouïgours : pourquoi le monde musulman ne réagit il pas face aux persécutions du gouvernement chinois* », TV5MONDE, 26 mai 2019

§1 Turquie

Plus que le gouvernement officiel turc, ce sont surtout les nombreux fondations, associations et cercles intellectuels nationalistes ou pan–islamique créés par la diaspora qui organise l'accueil et le soutien à cette communauté installée surtout à Istanbul, mais aussi dans d'autres villes comme Kayseri et Antakya. En parallèle, dans leur grande majorité, avec plus ou moins de discrétion, tous les gouvernements ont aussi fait preuve de solidarité et de soutien explicite pour les ouïgours. À plusieurs reprises, le président de la République ou le premier ministre dans les années 80 90 ont reçu le leader de la communauté ouïgoure. Et en 1995, un parc a même été inauguré à la mémoire de Youssouf Alptekin.⁴⁴⁴

Allant plus loin, Recep Tayyip Erdogan a vivement critiqué, en 2009, la répression chinoise contre les ouïgours en utilisant le terme de « *quasi-génocide* ». ⁴⁴⁵ Ces propos avaient très fortement irrité les autorités chinoises et failli faire rompre les relations avec la Turquie. Toutefois, à peine un an après, cette mini crise turco–chinoise n'a nullement empêché les deux pays de signer en 2010 un accord de partenariat stratégique. En effet, malgré la forte sympathie de l'État et de l'opinion publique pour la cause ouïgoure, l'aide de la Turquie à ses frères est de plus en plus restreinte et se limite à des positions rhétoriques.

Ankara devait à plusieurs reprises prendre ses distances avec les associations ouïgoures de Turquie. En 2019, le pouvoir turc a décidé de renvoyer des milliers de migrants clandestins. Des manifestations organisées à Istanbul en octobre 2020 ne l'ont pas fait fléchir. À mesure que la Chine s'est affirmée sur la scène internationale et que l'ouverture de l'économie a profité de ses relations, la politique de la Turquie vis-à-vis de la cause ouïgoure en a été durablement affectée. La Turquie se trouve imbriquée dans le maillage de la nouvelle stratégie chinoise baptisée « *la nouvelle route de la soie par la Chine* » et qui planifie sa nouvelle politique d'ouverture vers le monde. Le président Erdogan a participé en personne au forum de lancement de cette route, en mai 2017. Pour le pouvoir turc, la construction, désormais achevée, de la ligne ferroviaire Bakou Tbilissi Kars, trois ponts sur le Bosphore, un nouvel aéroport à Istanbul ont achevé de faire basculer la Turquie dans le giron chinois.

Isolée sur la scène internationale, n'ayant plus la possibilité de rejoindre l'Union européenne, ayant fait l'objet de sanctions y compris économiques par les États-Unis, la Turquie, bien que membre de l'OTAN, a, plus que jamais, besoin de se trouver de nouveaux appuis et partenaires ailleurs, notamment en Chine. Il en résulte que

444. Jean-Baptiste Bonaventure, *De la Chine à la Turquie : l'exil des ouïgours* (<https://asialyst.com/fr/wp-content/uploads/2016/01/Turquie-ouïgours.jpg>).

445. Ankara condamne la persécution des ouïgours par la Chine (<https://www.lemonde.fr/international/article/2019/02/11/ankara-condamne-la-persécution>).

la diaspora ouïgoure d'environ 50 000 personnes se sent menacée. **Un nouveau traité**, signé en janvier 2021, **prévoit d'extrader vers la Chine des réfugiés ouïgours** soupçonnés de terrorisme et liés aux séparatistes radicalisés. Un ouïgour expulsé risque jusqu'à 20 ans de prison, voire une condamnation à mort, si le pouvoir estime que vous êtes un dangereux activiste. ⁴⁴⁶

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que le président Erdogan, qui, en 2018, avait réclamé la fermeture des camps qui représentaient « *une honte pour l'humanité* », ait pu retourner sa veste à l'occasion d'une invitation officielle à Pékin et déclarer que les gens vivaient « *heureux* » au Xinjiang !

§2 Syrie

Dans la deuxième moitié des années 90, un certain nombre de ouïgours du Sud du Xinjiang se sont installés en Syrie et ont organisé des camps d'entraînement accueillant des ouïgours souhaitant se former aux combats contre l'État chinois. Le groupe était protégé par les réseaux du commandant taliban Al Haqqani et s'était rapproché du mouvement islamique d'Ouzbékistan (MIO), à la suite de son installation en Afghanistan en 1999. Il n'a été découvert par l'Occident qu'après son intervention contre l'émirat islamique en 2001 et la capture d'ouïgours par les forces pakistanaises et américaines. Connu sous le nom du mouvement islamique du Turkestan oriental (MITO), il disposait encore, à cette époque, de moyens limités. Il dispensait dans ses camps à la fois un enseignement religieux et un entraînement au combat et aux actions terroristes. Il était en contact avec les milieux taliban, mais ne disposait que d'une influence limitée au sein de la nébuleuse djihadiste.

La situation a changé après les événements du 11 septembre 2001. Le régime chinois a utilisé l'existence marginale de cette formation pour tenter de légitimer sa double lutte contre l'opposition ouïgoure nationaliste et l'opposition islamiste. En réalité, ces deux oppositions étaient divisées sur le plan idéologique, mais Pékin a voulu en faire une seule et même nébuleuse terroriste et ainsi insérer sa lutte contre le séparatisme ouïgour violent et non-violent dans la dynamique internationale de lutte contre les réseaux djihadistes.

Le groupuscule s'est alors affaibli par l'intervention de l'OTAN en Afghanistan. Certains combattants ouïghours ont été capturés et internés à Guantanamo. D'autres se sont réfugiés au Waziristan, sous la protection des talibans locaux, aux côtés des autres groupes issus de la nébuleuse djihadiste internationale.

Le réseau réapparaît un peu avant les JO de Pékin de 2008. Sous le nom de parti islamique du Turkestan (PIT), il renforce ses réseaux et se fait surtout connaître à partir de 2014–2015, en s'illustrant dans les batailles

446. Le monde, 7 janvier 2021.

aux côtés du front al-Nosra . Il mobilise alors des réseaux de soutien en Turquie et en particulier dans la diaspora locale, celle des pays musulmans. Il propose aux réfugiés ouïgours en fuite de s'installer avec leur famille aux côtés d'autres ouïgours désireux de faire le djihad.

C'est à cette époque que le président Erdogan recrute des djihadistes ouïgours pour lutter contre le gouvernement syrien dans le but de changer le régime. Ce projet militaire a été conçu, établi par les États-Unis. Mais quelques années plus tard, le président Erdogan abandonnait cette idée.

Désormais bien équipés, ils sont respectés et combattent avec leurs homologues ouzbeks, tchéchènes et syriens. Ils n'ont pas de plan B et sont destinés à rester sur place jusqu'à la mort.⁴⁴⁷

§3 Les pays musulmans périphériques

L'idée d'une zone économique d'Asie centrale comprenant le Kazakhstan, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan, le Turkménistan, le Kirghizistan et le Xinjiang était un objectif peu réaliste bien que louable. Chacun de ces pays musulmans tirerait sans doute profit de sa formation, et l'établissement de cette zone leur permettrait de participer à un regroupement des ressources et d'obtenir par conséquent le bénéfice d'une voie d'accès à la mer. Il atténuerait également les tensions politiques. Cette idée a souvent été évoqué, mais paraît peu réaliste. En effet, dans une conception alternative de région centre asiatique en tant que zone économique, les frontières devraient être pensées comme des zones de contact plutôt que comme des frontières linéaires, alors même que de nouveaux États cherchent à se construire et que les questions de sécurité inquiètent les gouvernements. Une illustration de ce désir d'indépendance peut nous être fourni par le conflit ukrainien. Plusieurs pays d'Asie centrale ont pris leurs distances avec Moscou, illustrant la perte d'influence de celle-ci.

Le Kazakhstan a rejeté la demande de participation de ces troupes offensives en Ukraine et ne reconnaîtra pas les supposés républiques de Donetsk et de Lougansk. Bien plus, un avion transportant de l'aide humanitaire est parti pour l'Ukraine le 3 mars 2022. D'autres pays voisins ont envoyé de l'aide humanitaire à l'Ukraine.

447. Stephen Sahiounie, Des milices d'Al Qaïda formées de « *djihadis ouïgours* » chinois envoyés en Syrie, 12 novembre 2016 (<https://arretsurinfo.ch>)

A) Kirghizistan

Les ouïgours représentent environ 0.9 % de la population totale du Kirghizistan, soit le 5^e groupe ethnique le plus important. Certaines communautés sont installées dans le pays depuis plusieurs générations, tandis que d'autres sont arrivés plus récemment. Face à la dégradation des relations soviétiques au cours des années 60, les membres de la communauté ouïgoure ont bénéficié d'un traitement favorable de la part des autorités de la république socialiste soviétique du Kirghizistan.

Mais, à partir des années 90, les contacts sino-kirghizes se sont intensifiées. Il en est résulté que le gouvernement kirghiz a commencé par condamner publiquement à plusieurs reprises le séparatisme sous toutes ses formes et les activités hostiles à la Chine. Puis, en 1993, un accord de coopération a été conclu entre le ministère de la sécurité chinois et le ministère de l'intérieur kirghiz. En 1996, le ministère de la justice interdit pendant trois mois les activités de l'association ouïgoure et la même année est signé, entre la république populaire de Chine, le traité de Shanghai avec la Russie, le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Tadjikistan. Ce traité a permis à la Chine d'empêcher les minorités ouïgoures présentes dans les pays d'Asie centrale de soutenir les mouvements ouïgours du Xinjiang. Il a également fourni un cadre juridique permettant d'extrader les militants politiques de ces communautés vers la Chine.

En 2001, le groupe informel, dit « *groupe de Shanghai* », est devenu, nous l'avons vu, l'organisation de coopération de Shanghai. Ce traité vise à étouffer et lutter contre le séparatisme ouïgour. À la suite d'attentats, les ouïgours ont été arrêtés, ce qui a permis aux autorités kirghizes de lancer une propagande contre l'activisme ouïgour en l'assimilant progressivement au terrorisme et à l'islamisme radical. Certains demandeurs d'asiles ouïgours, originaires du Xinjiang, ont ainsi fait l'objet de rapatriements forcés vers la Chine.

Le Kirghizistan, qui était dans le passé une composante de l'URSS, est devenu maintenant, surtout avec le groupe de Shanghai, dans la main de la Chine, notamment avec les instituts Confucius. Le pays serait convoité par la Chine pour y installer des camps dans les années 30–35.⁴⁴⁸ Il en va de même pour les pays voisins, avec lesquels les relations ne sont pas toujours bonnes. En 2022, le pays entretient des combats frontaliers avec le cas le Tadjikistan.

448. Brice Pedroletti, *Au Kirghizistan, l'indésirable présence de la Chine*, le monde, 7 février 2021.

B) Tadjikistan

La Chine a commencé à s'intéresser véritablement au Tadjikistan dans les années 90, en raison de ses ressources naturelles et de l'impératif de sécurisation de son espace de l'URSS. Depuis, son influence n'a cessé de croître comme dans le Kirghizistan avec lesquels elle partage des frontières communes.

En ce qui concerne la coopération entre ce pays et la Chine, le secteur minier y est privilégié par les entreprises chinoises qui ont réalisé de grands travaux, routes, tunnels, ponts. D'autre part, la Chine a développé l'agriculture. Enfin, tout récemment, l'emprise chinoise s'est traduite par l'aménagement d'une base militaire dans le pays, la deuxième après Djibouti et dans le monde.

Une partie de la classe politique locale s'est très tôt émue de cette présence chinoise. Les fraudes électorales, ainsi que la corruption d'une partie de l'élite dirigeante du pays, soupçonnée de concussion favorable à la Chine ont radicalisé le mouvement des manifestations. Mais comment reprocher aux dirigeants d'un des pays les plus pauvres du monde d'accepter l'offre chinoise ?

Plus que tout, Moscou, comme son partenaire chinois, ont redouté que ces troubles ne fassent à terme le jeu des islamistes ou de mouvements séparatistes. Ainsi, en août 2016, l'ambassade chinoise à Bichkek avait été la cible du premier attentat d'envergure, touchant les intérêts de Pékin à l'étranger. L'enquête a privilégié la piste de **radicaux ouïgours**.

À ce défi, la Chine a répondu par des investissements sur le long terme en optant pour une pacification de la région, afin de la rendre moins perméable aux risques de déstabilisation. Des velléités de coup d'État ne sont pas à exclure. Il faut savoir par exemple qu'un tadjik a assumé le commandement militaire de Daech et qu'il y aurait environ 1000 combattants dans les rangs de cette organisation terroriste.

Pour y faire face, alors que l'influence américaine est en repli et que la puissance russe est remise en question, la présence chinoise s'installe tous azimuts. Les instituts Confucius occupent un espace important dans le pays.

C) Kazakhstan

Le Kazakhstan est devenu, en quelques années, le second partenaire de la Chine dans l'espace postsoviétique, après la Russie. C'est le plus vaste de ces pays musulmans voisin de la Chine. Pékin a su profiter de la disparition de la menace soviétique pour lancer son programme de développement du « *Grand Ouest* » et ouvrir le Xinjiang aux pays frontaliers, tandis que les États d'Asie centrale, en quête de nouveaux partenaires, ont cherché à tirer profit du dynamisme chinois et à intégrer la zone de prospérité de l'Asie-Pacifique. Le Kazakhstan bénéficie d'un statut particulier. Il est devenu le deuxième pays le plus riche de l'espace

postsoviétique, avec un déséquilibre de puissance considérable entre la Chine et le Kazakhstan au profit de la Chine. En 1995, la Chine représentait le **cinquième partenaire commercial** du Kazakhstan, derrière la Russie, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Suisse. En 2000, elle n'est plus dépassée que par la Russie.

Mais c'est surtout avec le Xinjiang que des relations commerciales se sont développées.

Dès l'automne 1991, le premier ministre chinois Li Peng inaugure une foire internationale dans le but de développer les relations économiques extérieures du Xinjiang avec le Kazakhstan et le Kirghizistan. Le commerce entre les deux régions devient exponentiel à partir de 2002. Le Kazakhstan est devenu le principal investisseur étranger au Xinjiang, tandis que les investisseurs chinois du Xinjiang sont concentrés dans la région d'Almaty.

La proximité géographique a permis de renforcer les liens entre le Kazakhstan et la Chine dans le domaine des transports terrestres. Plusieurs autoroutes ont été créées, ainsi que des lignes de chemin de fer. Pendant longtemps, l'économie du Xinjiang était dominée par la production et l'exportation de matières premières et marquait un certain retard technologique. Mais, depuis 2015, la Chine a entrepris, nous l'avons dit, des investissements considérables dans le Xinjiang, lui permettant de rattraper son retard et de relancer sa place dans les relations commerciales avec les ex-républiques soviétiques. Or ce pays est devenu un lieu de mobilisation pour les organisations traitant de la cause des minorités musulmanes.

Les citoyens chinois d'ethnie kazakhe sont, comme **les ouïgours**, la cible d'une répression extrêmement violente en Chine. Parmi eux, nombreux sont ceux qui ont été détenus dans les camps d'internement créés par le gouvernement chinois, afin de rééduquer les populations musulmanes du Xinjiang, soupçonnées de radicalisation religieuse et de séparatisme. Après avoir subi des tortures et du travail forcé, certains ont fui la Chine, mais leur calvaire ne s'est pas arrêté à la frontière. Pékin n'hésite pas **à traquer ces citoyens hors de son propre territoire**. En 2021, des manifestations de kazakhs réclamant la libération des membres de leur famille emprisonnés au Xinjiang se sont produites à Almaty, capitale du Kazakhstan. Les opposants dénoncent les mauvais traitements et l'enfermement illégal des membres de leur famille. En janvier 2022, des manifestations et des luttes contre les dirigeants se sont produites dans la capitale, obligeant le dirigeant du pays à demander du secours à ses voisins, en faisant appel à l'organisation du Traité de sécurité collective. La Russie a répondu immédiatement en envoyant l'armée, pour rétablir l'ordre. En remerciement, le Kazakhstan, a refusé d'autoriser un défilé en Ukraine, alors que les tensions augmentent dans la société kazakhe en raison de ce conflit armé qui a provoqué des sanctions économiques occidentales sans précédent contre Moscou.

En revanche, la Chine s'est montrée plutôt prudente, affirmant qu'il s'agissait d'une affaire intérieure. Pourtant, à l'instar des Russes, les Chinois ont de nombreux intérêts chez leur voisin kazakh avec lequel ils partagent près de 1800 km de frontières. Cette prudence initiale répond au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États souverains auxquels les responsables chinois sont, disent-ils, très attachés : mais cet attachement est à géométrie variable (cf.Ukraine).

Il n'en va pas de même pour le Kazakhstan. Le déclenchement de la guerre en Ukraine a poussé le pays à s'éloigner de la Russie. Il affiche maintenant clairement sa volonté de se rapprocher économiquement et politiquement de l'Europe et des États-Unis. La présidente de l'Union européenne aurait fait, en juillet 2022 un déplacement dans le pays pour tenter d'obtenir des sources d'énergies pour l'Union.

En ce qui concerne la question ouïghour, l'heure est à l'apaisement, grâce à la politique consistant à privilégier de bonnes relations avec PEKIN. La Chine est un voisin trop puissant et un partenaire économique trop important pour que le Kazakhstan se laisse aller à soutenir la communauté des ouïghours ou à fermer les yeux sur l'activisme des 20,000 ouïghours séjournant dans le pays.

Le 13 septembre 2022, Dans un article publié dans la presse ouzbèke, le président Xi Jinping souhaite coopérer avec le Kazakhstan dans la lutte contre le trafic de drogue et le crime organisé international, ainsi que contre les trois « fléaux », le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme religieux. ⁴⁴⁹.

Le 13 septembre 2022, le président xi a promis de défendre la sécurité commune avec le Kazakhstan, avant sa visite sur place. Dans un article publié dans la paix ouzbèke, le président chinois souhaite coopérer avec le Kazakhstan dans la lutte contre le trafic de drogue et le crime organisée internationale ainsi que contre les trois « fléaux », le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme religieux.

Comme le Kirghizistan, le Kazakhstan serait dans l'orbite chinoise dans les années 30-35, afin de s'y implanter plus ou moins.

D) Turkménistan

Conquis par la Russie au XIXe siècle, il devient la république socialiste soviétique en 1925, à la suite de la révolution d'Octobre, puis partie intégrante de l'URSS. En 1991, le territoire devient indépendant sous la dictature d'un président à vie, qui impose un culte de la personnalité. Le régime est fortement critiqué pour

449. Depuis le 17 septembre 2022, La capitale du pays est redevenu Almaty, quittant son ancien nom Noursultan, qui était le nom de son ex-président.

son irrespect des droits de l'homme., une absence de pluralité politique, de liberté de la presse ou encore de liberté religieuse. La torture reste courante dans le pays. En 2017, le Turkménistan occupe la 154^e place sur une échelle de corruption de 176 pays.

L'économie du pays est fortement dépendante de l'exploitation de son gaz naturel, ainsi que de son pétrole qui s'exportent vers la Chine et la Russie. La Chine a investi des milliards de dollars dans le développement de l'industrie du gaz, mais en 2021, le pays a totalement remboursé sa dette. Dans le domaine de l'agriculture, la moitié des terres est utilisée pour cultiver le coton.

Le pays s'est rapproché de la Chine et, en juillet 2021, il lui a exprimé son soutien dans les affaires liées à Hong Kong et au Xinjiang, lors d'une session du conseil des droits de l'homme des Nations unies.

E) Ouzbékistan

Le pays doit son existence à l'URSS qui forme cette nouvelle entité territoriale en 1924. Pendant la seconde guerre mondiale, l'Ouzbékistan a accueilli plusieurs centaines de milliers de familles soviétiques évacuées de l'Ouest, ce qui accéléra la russification de la république, surtout la capitale Tachkent. Le pays compte 31 millions d'habitants. Son activité principale est le développement intensif de la monoculture du coton, mais dispose également d'importantes richesses minières. Aujourd'hui, l'Ouzbékistan est le second partenaire de la Chine en Asie centrale, bien que les deux pays n'aient pas de frontière commune. Les Ouzbeks, qui ne sont que 14 000 en Chine, ont commencé à jouer un rôle important dans la construction de liens transfrontaliers.

Longtemps dirigé par un dictateur, Kasimov, décédé en 2016, il s'ouvre progressivement à la démocratie et surtout au **tourisme**. Il y a une forte présence chinoise et russe. Durant l'été 2019, le pays a signé une lettre de **soutien à la politique chinoise dans le Xinjiang** puis, la même année, un **traité d'extradition** est entré en vigueur. Déjà, en 2006, un ancien activiste ouïghour avait été détenu trois mois avant d'être livré aux autorités chinoises. En octobre 2021, il était toujours détenu.

Bien que très dépendant de la Russie au plan économique, le pays a osé prendre ses distances avec Moscou pour la guerre en Ukraine. Le 27 mars 2022, le ministre ouzbek des affaires étrangères a affirmé : « *l'Ouzbékistan reconnaît l'indépendance de l'Ukraine, sa souveraineté et son intégrité territoriale* », et tout en demandant que soit trouvée au plus tôt « *une solution négociée* » le pays ne « *reconnait pas les républiques de Louhansk et de Donetsk* ».

Bien que n'ayant pas de frontières communes avec le Xinjiang, un certain nombre d'ouzbeks sont victimes d'internement par le gouvernement chinois au Xinjiang. En 2018, un ouzbek a été condamné à 15 ans de prison par la Chine en raison d'études à l'étranger.

Dans un article publié dans la presse ouzbèke, en septembre 2022, le président chinois a souligné que « *le Pakistan avait un rôle unique à jouer pour résoudre la question afghane* » et promet de « *renforcer la coopération en matière de sécurité* ».

F) Mongolie intérieure

La Mongolie, elle aussi, n'a pas de frontière commune avec le Xinjiang. Son cas est intéressant dans la mesure où l'on prédit qu'après le Xinjiang, le gouvernement chinois tentera d'assimiler sa population à celle de l'ethnie Han, majoritaire dans le pays. S'il n'y a pas de camps d'internement ou d'arrestations massives, des **mesures d'assimilation similaires à celles imposées aux Tibétains et aux ouïgours** sont appliquées : abandon de la langue locale, destruction des symboles et cours de patriotisme.

En septembre 2020, des milliers d'écoliers, d'élèves et d'étudiants mongols ont manifesté dans les rues pour la sauvegarde de leur langue.⁴⁵⁰ L'épicentre des troubles s'est situé dans la préfecture de Tongliao, dans l'est de la Mongolie intérieure, où la population d'ethnie mongole représente 45 % de la population, contre environ 16 % pour l'ensemble de la région autonome de Mongolie intérieure, à côté de la majorité dominante han.

De nouvelles directives pédagogiques, sous le couvert d'une politique dite de « *bilinguisme* », tendent à substituer le mandarin au mongol dans l'enseignement de la quasi-totalité des matières autres que la langue et la littérature. Pendant l'été, à la suite de fuites de documents officiels, les enseignants avaient été convoqués pour des colloques à huis clos sur ces réformes et avaient dû signer un engagement à ne pas en parler, ni s'y opposer. À la rentrée des classes de septembre 2021, ces réformes ont été durcies avec entre autres, le retrait des livres traitant de l'histoire et de la culture mongole dans tout l'enseignement primaire et secondaire.

Début mars 2021, le président xi a donné pour instruction aux autorités locales de généraliser l'usage de la langue chinoise dans les écoles, afin d'apaiser les tensions ethniques. « *Il doit y avoir des efforts solides et méticuleux* » pour consolider l'unité ethnique et l'usage de la langue chinoise en parlé et en écrit dans les manuels scolaires. *Toute la jeunesse en Mongolie intérieure doit parvenir à une compréhension générale de*

450.« *Chine : des Mongols manifestent pour défendre leur langue à l'école* », le Figaro, le 1er septembre 2020 ; Brice Pedroletti, les Mongols de Chine manifestent pour la défense de leur langue et de leur identité, Le monde, 2 septembre 2020.

*la politique du parti communiste chinois et de son héritage révolutionnaire. L'identité culturelle est la forme la plus profonde de l'identité. C'est là, la racine et l'esprit de l'unité culturelle et de l'harmonie ».*⁴⁵¹

Pour nombre de mongols, cela constitue la première étape d'une disparition forcée de leur identité. Des milliers d'entre eux avaient signé des pétitions, manifesté et retiré leurs enfants de ces établissements scolaires. Selon le Financial Times, il s'agit du mouvement de protestation mongol le plus important de ces dix dernières années.

Le parallèle entre les mongols et les ouïgours est effectivement assumé par les autorités. Suite au mouvement de protestation de septembre 2020, le ministère de l'éducation de la région avait expliqué que « *c'est la volonté du pays d'utiliser des manuels identiques à l'échelle nationale. Les deux régions autonomes du Tibet et du Xinjiang les ont aussi utilisés. En tant que région autonome modèle, notre région va appliquer ces réformes avec résolution* ».

La politique chinoise visant à effacer l'identité mongole ne peut qu'encourager la fuite des ressortissants du pays, alimentant la diaspora ouïghoure.

451.Mimi Lau, « *Two sessions: xi Jinping tells Inner Mongolia's NPC deputies to put Mandarin first in schools* », SCMP, 6 mars 2021. <<https://www.scmp.com/news/china/politics//3124370-two-sessions-xi-xining-tells-inner-mongolias-npc-deputies-put>>

Chapitre 2 la diaspora ouïgoure

Toute opposition politique en exil ne constitue pas une diaspora et le cas des ouïgours donne matière à débattre. En effet, la notion de diaspora, telle qu'elle a été forgée à partir de l'exemple du peuple juif, implique la dispersion forcée d'un peuple à la suite d'un désastre, d'un cataclysme original qui provoque la perte du territoire.

Mais on s'accorde aujourd'hui pour admettre que l'approche qualitative permet de parler de fonctionnement en diaspora, même à propos de groupes qui ne sont pas issus de la dispersion massive d'un peuple. Les diasporas modernes résultent de migrations volontaires ou imposées vers un ou plusieurs pays hôtes. Elles possèdent une identité ethnique explicite, expriment une cohésion sociale et culturelle, ce qui leur permet d'avoir une capacité potentielle de conflit ou de coopération à la fois avec la patrie et le pays hôte. Ce fut le cas par exemple, avant la seconde guerre mondiale pour les réfugiés espagnols en France. Il est donc légitime de parler de la diaspora ouïgoure.

La migration ouïgoure contemporaine commence à la fin du XIXe siècle, lorsque l'empire chinois de la dynastie Qing envahit la province jusque-là autonome. Mais la migration vers l'Occident commence dans les années 50 après la mainmise de la Chine communiste sur le Turkestan. Aujourd'hui, il n'y a pas un chiffre officiel du nombre de ouïgours à l'extérieur. Les pays turcophones de l'Asie centrale comprennent le plus grand nombre de migrants ouïgours par la proximité géographique, linguistique et culturelle. Certains pays qui ont une politique migratoire active accueillent un nombre assez important de ouïgours. C'est le cas de la Turquie, du Canada ou de l'Australie. Un autre pôle-américano nippon comprend essentiellement les intellectuels et scientifiques ouïgours qui y sont installés pour des raisons professionnelles. Un dernier pôle migratoire est représenté par les pays d'Europe occidentale et scandinave, dont la particularité se trouve sur la migration politique.

Depuis les années 90, les ouïgours à l'étranger ont, non seulement réussi à se regrouper en institution internationale en créant dans chaque pays des organisations interconnectées, mais ont également retrouvé la connexion avec leur pays d'origine. L'arrivée d'Internet a très largement contribué à la mondialisation des réseaux ouïgours.

L'arrivée de Xi Jinping au pouvoir a provoqué une très forte augmentation du nombre des Chinois demandeurs d'asile à l'étranger, puisque les Nations unies relèvent une majoration de plus de 700 % depuis 2012. Mais bien entendu, cette majoration concerne les Chinois dans leur globalité, et pas seulement les ouïgours.

Ces derniers, qui avaient pu fuir au début de l'accession au pouvoir de xi, ne peuvent plus le faire aujourd'hui, en raison de défaut de passeport et du blocage des frontières.

La Chine est actuellement partagée entre la nécessité d'ouvrir ses frontières aux flux économiques et la volonté d'isoler l'opposition ouïgoure. Soucieuse de poursuivre la colonisation démographique et de durcir la répression contre les activités politiques et religieuses considérées comme terroristes, elle **ferme**, aujourd'hui, tout espace de **dialogue avec les mouvements ouïgours** et en **freinant l'exode** de cette population, puis en se lançant, dans le monde, à **la poursuite des ouïgours**.

Section1 La diaspora ouïgoure diffusée

§ 1Les pays d'accueil asiatiques

Aujourd'hui, les communautés de la diaspora ouïgour résident dans une vaste zone géographique qui s'étend de l'Asie centrale à la Turquie, de l'Europe aux États-Unis et au Canada et à l'Australie. Bien que le nombre exact de ouïgours de la diaspora ne soit pas clair, les estimations indiquent que ce nombre se situe entre 500 000 et 600 000, ce qui représente environ 5 à 6 % de la population ouïgoure mondiale. ⁴⁵²

Dans le cas des ouïgours, ils ont longtemps souffert des conditions contraignantes imposées par l'exode : les réfugiés n'ont pas choisi leurs destinations, ils n'ont pas été libres de se regrouper, et ils sont restés longtemps sans contact les uns avec les autres. D'autre part, la fracture est ouest a longtemps séparé les ouïgours d'Asie centrale soviétique de leurs compatriotes exilés dans d'autres pays.

Or, cette communauté est numériquement la plus importante, la plus dense, et a surtout l'avantage d'être massée à la frontière du pays d'origine. Enfin la circulation des idées ou des informations étaient handicapée par la différence de l'alphabet, les ouïgours d'Asie centrale utilisant le cyrillique, les autres émigrés l'alphabet latin, tandis que ceux du Xinjiang sont, depuis la réforme de 1980, revenues à l'alphabet arabe.

Progressivement, le rétablissement des communications et de la circulation des personnes a été un important facteur d'homogénéisation. Les communautés échangent informations et délégations, se font représenter aux commémorations retrouvant ainsi le sentiment d'un vécu commun. Par exemple, la mort d'Isa Yusuf Alptekin a été présentée comme un deuil national.

452.Frédérique-jeanne Besson, *Les ouïgours hors du Turkestan oriental : de l'exil à la formation d'une diaspora*, Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien in les ouïgours au XXe siècle, 25/1998.

A) Asie

La plus grande partie de la diaspora ouïgoure vit en Asie centrale, mais le nombre total de ouïgours dans la région est incertain et varie selon les pays.

Pour parer à toute contagion islamiste, la Chine a obtenu du Pakistan qu'il ferme ses frontières aux étudiants ouïghours.

Au Kazakhstan, le nombre serait proche de 350 000, chiffre qui paraît très excessif ou qui doit regrouper les ouïgours vivants en Ouzbékistan et au Kirghizistan. À partir de 2019, des bénévoles travaillant au sein du groupe Talpyn Zhastar (jeunesse motivée), basé dans la ville d'Almaty, enregistrent des témoignages concernant des Kazakhs portés disparus dans le Xinjiang. Ces récits sont ensuite compilés dans une base de données comprenant déjà environ 10,000 témoignages collectés par une autre association locale, Atajust.

C'est vers la **Turquie** que se sont, d'abord, tout naturellement dirigés, les ouïgours, soucieux de fuir la politique chinoise, durcie avec l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping, avant de se répandre dans le reste du monde. En qualité d'héritière de l'empire ottoman, la république moderne s'était toujours sentie investie et assumait un rôle international diplomatique de protecteur et de pays d'accueil des populations en difficultés dans les pays voisins.

En effet, à travers son histoire moderne, la Turquie a fait, plusieurs fois, la preuve de son intérêt et de son souci pour les frères turco-musulmans opprimés. Le sort de la minorité turque de Chypre a poussé la Turquie à intervenir militairement sur l'île en 1974. De la même manière, le sort de la minorité turque de Bulgarie et de Grèce a souvent été une pomme de discorde entre la Turquie et ses voisins.

Bien avant la république, l'empire ottoman échangeait beaucoup avec les ouïgours de Chine. À la tête de l'émirat sous protectorat chinois entre 1864 et 1877, le khan Yacoub Bey, qui régnait sur une bonne partie du territoire ouïgour actuel, avait tissé des liens étroits avec les sultans ottomans. Afin de consolider son fragile émirat, Yacoub Bey avait même demandé la protection, même la suzeraineté ottomane. Elle lui fut refusée, car l'empire ottoman déclinant n'avait plus de moyens d'une telle politique d'influence à des milliers de kilomètres de son centre. Avec l'avènement de la république, l'intérêt pour la question ouïgoure décline.

Pourtant, un des paradoxes de la république de Mustafa Kemal est que, tout en affirmant un nationalisme turc recentré sur l'Anatolie, elle cultive un certain intérêt pour les « *turcs de l'extérieur* », notamment pour les anciens turcs d'Asie centrale. À ce titre, un département d'études chinoises est établi à Ankara par décision d'Atatürk. Certes, les savants y étudient et documentent l'histoire des Turcs anciens, mais l'initiative aura pour effet de stimuler en Turquie la recherche sur la question ouïgoure.

La conquête du pouvoir par **Mao Zedong** ouvre une nouvelle page dans l'histoire des ouïgours. En instaurant un pouvoir plus fort et contraignant, limitant davantage les droits et libertés des minorités opprimées et marginalisées, le pouvoir communiste **pousse plusieurs milliers de personnes à l'exil**.

Ainsi, dans les années 50, de nombreux ouïgours choisissent de s'installer en **Turquie** avec le soutien du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Parmi eux, deux figures éminentes du mouvement national ouïgour, Issa Yousouf Alpekin et Mehmet Emin Bugra. Ainsi se développe très tôt une petite communauté diasporique ouïgoure, dont le nombre grandit au fur et à mesure que la répression s'intensifie en Chine.

Plus que le gouvernement officiel turc, ce sont surtout les nombreuses fondations, associations et cercles intellectuels nationalistes ou pan-islamiques créées par la diaspora qui organisent l'accueil et le soutien de cette communauté installée surtout à Istanbul, mais aussi dans d'autres villes comme Kayseri et Antakya. En parallèle, dans leur grande majorité, avec plus ou moins de discrétion, tous les gouvernements ont aussi fait preuve de solidarité et de soutien explicite pour les ouïgours. À plusieurs reprises, le président de la république ou le premier ministre dans les années 80–90 ont reçu le leader de la communauté ouïgoure. En 1995, un parc a même été inauguré à la mémoire de Youssouf Alptekin.

Les chiffres de la diaspora ouïgour en Turquie varient considérablement selon les sources. En 1998, on estimait leur nombre à 10 000, montant qui devait s'élever à 35 000 en 2018.

Cette diaspora était traversée par des idéologies divergentes. On pouvait distinguer deux pôles majeurs d'influence : d'une part, l'un prônant une approche indépendantiste plus laïcisé et pacifique et d'autre part, un pôle davantage empreint de religiosité, autour d'hommes d'affaires ouïgoures.

À partir des années 90, certains jeunes ouïgours, particulièrement politisés et liés avec des organisations ultra nationalistes turques ont donné à la diaspora ouïgour une image controversée que Rémi Castets qualifie de « *sulfureuse* ». ⁴⁵³ et que les autorités chinoises qualifient de « *terroristes* », les accusant d'avoir perpétré des actions violentes. Rappelons que l'ONU et les États-Unis ont classé en 2002 le MITO parmi les organisations terroristes, les accusant d'être impliquées dans des actions armées. Amnesty International a vivement critiqué et remis en cause les classifications utilisées par les autorités chinoises, accusées d'utiliser le contexte post 2001 de « *guerre contre le terrorisme* », pour faire taire toute forme de contestation.

453. Rémi Castets, *Les études du CERJ*, numéro 110.10/2004, page 33

L'accentuation de la violence de la répression à l'encontre des ouïgours à partir de 2009 a poussé une partie de la population à prendre le chemin de l'exil. Au fil des années, les ouïgours font face à des difficultés croissantes pour obtenir des titres de séjour. Ils font état d'arrestations par des policiers turcs, de rétentions, ainsi que d'expulsions vers la Chine.

À partir du 1^{er} janvier 2017, date de l'attentat de la discothèque La Reina à Istanbul, les ouïgours ont été soumis à des procédures plus strictes en matière de délivrance de visas et de permis de séjour.

Des mandats d'arrêt ont été lancés par la justice turque à l'encontre de plusieurs ressortissants de pays d'Asie centrale, ainsi que d'onze ouïgours de nationalité chinoise. D'autres ouïgours ont été expulsés vers le Tadjikistan, puis vers la Chine

Progressivement, la cause ouïgoure a été prise en étau dans les relations sino-turques.

Dans un premier temps, en 2009, le président Erdogan avait vivement critiqué la Chine pour sa répression des ouïgours. Ces propos avaient très fortement irrité les autorités chinoises qui avaient failli rompre leurs relations avec la Turquie. Toutefois, à peine un an après, cette mini-crise turco-chinoise n'a pas empêché les deux pays de signer, en 2010, un accord de partenariat stratégique. Progressivement, le président Erdogan a pris ses distances avec les associations ouïgoures de Turquie. En 2015, la mise en lumière de l'existence d'un réseau migratoire clandestin important de ouïgours chinois à travers l'Asie du sud-est avec pour destination finale l'Asie centrale ou la Turquie, devait conduire la Turquie à changer de politique et se rapprocher de Pékin.

Un **nouveau traité prévoit d'extrader vers la Chine des réfugiés ouïgours** soupçonnés de terrorisme et liés aux séparatistes radicalisés. Le texte comprend des motifs de refus que la demande d'expulsion relève d'un « *crime politique* », si la personne visée a obtenu la nationalité turque ou si elle bénéficie du droit d'asile. Un climat de surveillance renforcée s'est développé en Turquie, à l'égard des ouïgours. En effet, en cas d'expulsion, la personne risque 20 ans de prison, voire la condamnation à mort. Certains d'entre eux ont été directement contactés par du personnel de sécurité chinois via des communications à distance. Dans certains cas, les personnes contactées ont fait l'objet de pressions pour retourner chez elles, c'est-à-dire en Chine, tandis que d'autres ont été victimes de pressions pour avoir des informations sur leurs activités ou celle des ouïgours de Turquie. ⁴⁵⁴

454. *Les réfugiés ouïgours craignent d'être lâchés par Ankara*, Le monde, 7 janvier 2021.

De leur côté, les États-Unis et l'ONU avaient classé en 2002 des organisations ouïgoures de terroristes. Selon Rémi Castets, la définition extensive du terrorisme adoptée par les autorités chinoises s'efforçait de discréditer le pôle militant occidental de la contestation ouïgoure. Human Rights watch et Amnesty International ont vivement critiqué et remis en cause les classifications utilisées par les autorités chinoises, accusées d'utiliser le contexte post-2001 de « *guerre contre le terrorisme* » à des fins de répression de mouvements indépendantistes non-violent et plus généralement pour faire taire toute forme de contestation.

§2 Les pays d'accueil non asiatiques

À côté de l'Asie, il existe également un petit nombre de communautés ouïgoures vivants en **Europe, Amérique du Nord, Canada et Australie**, dont le nombre serait respectivement de 2000, 1500 et 1200.

On doit y ajouter environ 5000 ouïgours vivants en Arabie Saoudite et quelque 3000 à 5000 dans la fédération de Russie. L'effondrement de l'Union soviétique en 1991 a suscité des espoirs parmi les ouïgours et a contribué à leur quête d'une plus grande autonomie pour l'indépendance vis-à-vis de la Chine. L'exposition croissante de la Chine à la pression internationale en raison de ses atteintes aux droits de l'homme a contribué positivement au développement de l'activisme de la diaspora ouïgour.

1° Les organisations

Dans presque tous les pays du monde où réside la diaspora, il existe actuellement au moins une organisation de la diaspora. C'est le cas bien évidemment en Turquie, en Allemagne, en Suède, en Suisse, en Norvège, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en France, en Belgique, en Finlande, au Japon, en Australie, au Kazakhstan, au Kirghizistan, aux États-Unis, au Canada et en Australie.

En Europe, **la France** fait partie, avec l'Allemagne et la Belgique, des premiers pays d'exil, bien avant la Turquie. En France, la population ouïgoure est estimée aux alentours de 1000 personnes. Elle se situe surtout en région parisienne, dans le grand est, le nord et la Normandie. Elle tente de sauver sa culture et de mobiliser l'opinion publique sur le sort des leurs, restés en Chine. Leur intégration n'est pas facile car beaucoup se sentent méprisés. Ils peinent à trouver du travail. L'option de travailler avec des Chinois n'est pas évidente lorsque l'on sait que la minorité musulmane est persécutée dans le pays de Xi Jinping. Pékin exerce aussi une pression considérable et, pour les réduire au silence, il a mis en place un vaste système de surveillance et dispose d'un moyen de pression terriblement efficace : la menace sur les familles restées au pays.

Bien que le nombre d'organisations de la diaspora ouïgour ait augmenté, le manque de coordination et d'unité entre elles reste un problème toujours pressant. Les dirigeants de la diaspora ouïgour étaient bien conscients que, pour être efficaces, les différentes communautés de la diaspora devaient pouvoir coordonner leurs activités et s'unir d'une seule voix pour que la communauté internationale prenne la cause ouïgoure plus au sérieux.

Les premiers pas vers la création d'une **organisation parapluie**, représentative, non seulement des diverses organisations de la diaspora ouïgour dans le monde, mais aussi des ouïgours de la patrie ont été fait au début des **années 90**. Dans ce but, la première assemblée nationale du Turkestan oriental a été convoquée en 1980 à Istanbul, avec une participation massive de la diaspora, y compris celle d'Asie centrale. Cependant, cela n'a pas permis le résultat escompté d'une organisation parapluie permanente.

En 1999, à la suite de la deuxième assemblée nationale du Turkestan oriental, le congrès national du Turkestan oriental a été créé. L'objectif ultime d'établir un organisme transnational inclusif n'a été atteint qu'en 2004 avec la création du congrès ouïgour mondial. Erkin Alpekin, le fils de Yusuf Alpekin, a été élu premier président en 2004. En 2006, Rebiya Kader lui a succédé. Depuis 2017, Le président est Dolkin Isa.

Le congrès mondial ouïgour (CMO) se revendique indépendantiste non-violent. Il rallie la plupart des organisations non-violentes de la diaspora d'Occident de Turquie et d'Asie centrale, soit 30 organisations de la diaspora ouïgour à travers le monde. L'organisation présente sur son site Web une liste de ses activités en lien avec la commission des droits de l'homme des Nations unies, le Parlement européen ou encore le gouvernement allemand. Elle a son siège à Munich en Allemagne. A plusieurs reprises, le congrès mondial a fait pression par le biais du congrès américain sur la Chine pour la détention massive d'ouïgours. L'organisation de libération du Turkestan oriental n'a pas été classée comme organisation terroristes, ni par l'administration américaine, ni par l'ONU, malgré les velléités de la Chine. De son côté, l'association de solidarité et d'éducation du Turkestan oriental qui a revendiqué son soutien aux forces pro-démocratiques en Syrie est membre de l'union des O.N.G. du monde islamique, un réseau d'association islamique. Elle a publié un communiqué pour affirmer n'avoir aucune affiliation avec Al Qaïda ou les talibans.

L'Internet a profité aux groupes de la diaspora en permettant d'atteindre un public plus large et donc de sensibiliser davantage la communauté internationale à la cause de la patrie. Les membres de la diaspora partageaient des informations, s'informaient sur les événements et se coordonnaient plus facilement.

Depuis une dizaine d'années, les communautés utilisent de plus en plus les moyens de communication virtuels qui ont eu pour effet d'obtenir un meilleur soutien international, de renforcer la cohésion et la participation au sein des communautés de la diaspora. Ces moyens ont contribué à faire avancer la cause ouïgour, centrée sur la violation des droits de l'homme, telle que les emprisonnements politiques, la répression religieuse culturelle et linguistique au Xinjiang.

En France a été créé une association des étudiants ouïgours et une revue trimestrielle franco-ouïgoure publiée régulièrement.⁴⁵⁵

Aux États-Unis, la diaspora ouïgoure est assez active.

D'abord, a été créé la radio Free Asia dont le but est de solidifier les ouïgours exilés dans le monde, de recevoir des témoignages d'ouïgours restés au Xinjiang ou dans les pays voisins.

Ensuite, Rebya Kadeer, une militante ouïgoure, qui fut très riche, active les réseaux sociaux. Cette femme d'affaires vit en exil aux États-Unis depuis 2005, après avoir passé 6 ans en prison en Chine pour avoir révélé des secrets d'État. Elle a été présidente d'une association regroupant les ouïgours exilés. Elle organise des congrès et anime des manifestations.⁴⁵⁶ Elle vient de condamner la visite effectuée en mai 2022 au Xinjiang par la commissaire aux droits de l'homme Michelle Bachelet : « *C'est une visite guidée ou elle n'a pu rencontrer personne.* »⁴⁵⁷

Cette association déclare demander, non pas l'indépendance, mais la démocratie et le droit à l'autodétermination pour les ouïgours. Le gouvernement chinois a désigné le congrès mondial et les groupes qui lui sont proches, comme une organisation terroriste qui a tenté de couvrir ses motifs illégaux et de vouloir diviser la Chine par une structure légitime. Le congrès mondial ouïgour a également pour objet de protéger les ouïgours, lorsqu'ils sont poursuivis, recherchés dans le monde par le gouvernement chinois.

En 2019, l'institut ouïgour d'Europe a été officiellement créé en **France**, sous la forme d'une association loi de 1901, afin de conserver l'identité ouïgour.⁴⁵⁸ À cet effet, l'institut prévoit de donner des cours d'ouïgour, de publier en français de la littérature ouïgour, d'organiser des colloques internationaux et des événements autour de la culture, de la danse et de la musique. C'est dans cet esprit, qu'en décembre 2019, à la marbrerie de Montreuil, une soirée de solidarité avec les ouïgours a été organisée avec la collaboration de Raphaël

455. Le journal international, 15 novembre 2013.

456. Rebiya Kader, *Au nom du peuple ouïgour*, l'archipel, Paris, 2010 ; Laura Waisbich, *Minorités et mobilisations transnationales, les ouïgours entre changement et continuité*, institut d'études politiques Paris, 2010.

457. Rebiya Kader, *le discours d'une vie*, le monde ; 18 août 2014.

458. Un institut culturel ouïgour à Paris par Brice Pedroletti, Le monde 28 décembre 2019.

Glucksmann. Plusieurs victimes, qui avaient pu rejoindre l'étranger, ont lu les récits de leur internement. Le député européen de « *Place publique* » Glucksmann dit avoir trouvé, dans le sort des ouïgours, l'écho de celui des tchéchènes, qu'avait longtemps défendu son père, le philosophe André Glucksmann.

Régulièrement, un certain nombre de manifestations se déroule dans le monde dont l'objet est de dénoncer le génocide au Xinjiang. C'est ainsi que le 2 octobre 2021, l'institut ouïgour d'Europe a organisé à Paris une grande manifestation « *contre le génocide* » des ouïgours. Au même moment, Amnesty international a lancé une campagne mondiale pour dénoncer les « *crimes contre l'humanité* », perpétrés contre des millions d'ouïgours.

Elle a recueilli 250 000 signatures adressées au président xi Jinping, demandant la libération immédiate de toutes les personnes détenues dans les camps d'internement ou les prisons du Xinjiang.

Pour l'instant, les émigrés ouïgours ne sont pas en nombre suffisant pour exercer le même type de lobbying que les Tibétains en Europe ou en Amérique. D'une façon générale, l'entrée de la Chine dans le jeu mondial interdit à un pays tiers ou à une organisation de réserver à ses opposants déclarés une véritable représentation internationale. An plus, peut exister la tentation de les utiliser pour créer une instabilité dans cette région sensible et stratégique.

Cela est d'autant plus vrai que la Chine ne ménage pas ses efforts pour poursuivre dans le monde tous les nationaux et notamment les ouïgours.

Section 2 La diaspora ouïgour poursuivie

La politique conduite par Pékin de contrainte à des retours forcés ne se limite pas aux ouïgours. Elle vise les nationaux coupables de corruption, les fonctionnaires en disgrâce, les activistes, les opposants hongkongais, les fidèles de l'église Falun gong, surtout recherchés aux États-Unis, en Australie, aux Émirats arabes unis et en Asie du Sud-Est. En 2014, l'opération « *chasse au renard* » a été lancée pour ramener en Chine des nationaux accusés de corruption. Depuis 2015, elle fait partie d'un plan plus large, « *sky net* ». Les donneurs d'ordres en sont le ministère de la sécurité, la commission centrale d'inspection disciplinaire du parti et le parquet général. Ces acteurs œuvrent désormais sous l'autorité d'un organe non judiciaire, la « *commission de supervision nationale* », créée en 2018 par le président xi Jinping. Les **retours forcés** sont parfois spectaculaires. En 2017, le milliardaire Xiao Jianhua, citoyen du Canada fut ainsi sorti par 6 hommes non identifiés d'un hôtel de luxe du pays, en chaise roulante et la tête cachée sous une couverture. « *Avec ses*

retours involontaires la république populaire envoie le message suivant : aucun endroit n'est sûr ; fuir à l'étranger ne vous sauvera pas, il n'y a pas d'échappatoire » souligne l'O.N.G. Safeguard defenders.

Mais ce sont surtout les ouïgours qui sont victimes de cette chasse. On peut distinguer plusieurs étapes dans cette répression. Depuis l'effondrement de l'Union soviétique, la répression transnationale de la Chine à l'encontre des ouïgours s'est étendue, sa portée géographique allant de l'Asie centrale et au sud au Moyen-Orient. Selon une estimation, 28 pays ont détenus ou extradés des réfugiés ouïgours vers la Chine.⁴⁵⁹

§1 l'émergence de la répression transnationale en Chine (1991–2007)

Dans cette première phase, l'effondrement de l'Union soviétique en 1991 a fondamentalement modifié les conditions de sécurité de la Chine en Asie centrale. Craignant une montée du sentiment nationaliste avec l'émergence de pays ethniquement similaires à ses frontières, essentiellement les ex-républiques soviétiques, les autorités chinoises ont commencé à adopter une position plus stricte sur les expressions de la différence culturelle à l'intérieur de ses frontières.

Le **document numéro 7 de 1996** ordonne aux responsables de la région autonome du Xinjiang d'utiliser « *tous les moyens disponibles* » pour contrecarrer les tentatives des groupes ouïgours d'attirer l'attention internationale, révélant ainsi une stratégie précoce de Pékin pour contrôler le discours en dehors de la Chine. Selon les données du recensement, l'Asie centrale abrite une importante diaspora ouïgoure d'environ 30 000 personnes, qui sont arrivées à partir des années 1880, lorsque l'empire russe a cédé la région de Yining, habitée par les ouïgours, à la dynastie Qing.

D'autres vagues de réfugiés ont commencé dans les années 1950, lorsque des milliers d'ouïgours sont arrivés pour échapper à la famine, vagues qui se sont poursuivies jusqu'en 1962, lorsque l'Union européenne a décidé d'adopter une loi sur les réfugiés. En 1962, la frontière sino-soviétique est fermée en raison des tensions entre les deux puissances.

À partir des années 90, un certain nombre d'organisations laïques ont été créés dans les républiques postsoviétiques d'Asie centrale, Kazakhstan, Kirghizistan, pour se consacrer à la promotion de la culture ouïgoure des droits de l'homme ou, dans certains cas, de la création d'un État. Parmi celles-ci, on trouve l'organisation de libération du Turkestan oriental, fondé par Mehmet Emin Hazret, plus connu pour une série d'attentats, d'assassinats et d'enlèvements que pour la promotion des droits des ouïgours. L'organisation de

459. Roger Faligot, *les services secrets chinois, de Mao au covid 19*, Chronos 2022.

libération des ouïgours a été également très active au cours de cette période en prônant l'indépendance du Xinjiang.

En 1994, la Chine a commencé à suivre les directives numéro 7. Des fonctionnaires chinois ont été missionnés pour promouvoir des accords commerciaux en échange de la coopération et pour réprimer la rhétorique de la *politique* » de la fin du XXe siècle. Le Kirghizistan a exercé des pressions sur les groupes ouïgours de la diaspora. Le Kazakhstan a dénoncé le séparatisme comme le « *sida local* ». L'Ouzbékistan a fermé la plupart des organisations liées aux ouïgours sur son territoire, même celles à caractère purement culturel. Des manifestations de masse ont éclaté en février 1997 dans la ville de Gulga, conduisant à une forte répression, internements et condamnations à mort (190).

Ces incidents ont alors poussé une partie de la population à fuir la région et les services de sécurité chinois les traquant à l'étranger et les accusant d'avoir participé à des manifestations ou des soulèvements. Selon le congrès mondial ouïgour, le Kazakhstan a extradé, en 1999, 3 ouïgours, dont 2 sont condamnés à mort.

La sévérité de la répression provoque des changements notables au sein de la communauté ouïgoure d'Asie centrale. En 1997, un responsable ouïgour se rend à Washington pour plaider en faveur d'une attention accrue pour les droits de l'homme. Le congrès américain décide alors d'introduire des émissions en langue ouïgoure pour Radio Free Asia.

De son côté, Pékin cherche à accélérer ses liens avec l'Asie centrale, ce qui conduit, en 1998, à la création du groupe de Shanghai pour délimiter la frontière post-soviétique avec la Chine et discuter des questions de sécurité régionale, s'accordant sur les mots de terrorisme, de séparatisme et de l'extrémisme. L'organisation, rebaptisée plus tard, organisation de coopération de Shanghai en 2001, se révèle être la meilleure organisation pour la Chine, afin de faire pression sur les républiques d'Asie centrale dans lesquelles se trouvent des communautés minoritaires.

De leur côté, le **Pakistan et l'Afghanistan** suivent un objectif similaire avec la montée en puissance du régime taliban en 1996, où la présence de militants ouïgours en Afghanistan inquiète fortement la Chine, qui demande à ses voisins l'extradition de ouïgours. En 1997, le Pakistan livre à la Chine 14 ouïgours accusés par Pékin d'être des « *terroristes ayant l'intention de séparer le Xinjiang de la Chine* ». Ils sont exécutés immédiatement au-delà de la frontière. Puis, le Pakistan décide de fermer les centres communautaires ouïgours et d'expulser des centaines de résidents ouïgours. De leur côté, en 2000, les talibans, soucieux de ne pas froisser la Chine, remettent 13 insurgés ouïgours qui avaient auparavant obtenu l'asile politique en Afghanistan.

Après les événements du 11 septembre 2001 entraînant le début de la guerre mondiale contre le terrorisme mené par les États-Unis, le mouvement islamique du Turkestan oriental est apparu comme une organisation terroriste permettant à la Chine de revendiquer son implication dans la guerre et de réorienter sa politique sur le Xinjiang pour traquer les terroristes, parfois avec l'aide des États-Unis, suite à la décision de Washington de reconnaître l'ETIM comme une organisation terroriste, conduisant certains de ses membres à être arrêtés par l'armée américaine et envoyés à la prison de Guantanamo Bay. Il a fallu attendre 2020 pour que les 22 personnes incarcérées soient finalement acquittées et libérées et que les États-Unis retirent l'ETIM de leur liste officielle de terroristes.

En revanche, le mouvement islamique du Turkestan oriental (MITO), créé en 1997 et qui avait recruté des combattants et des soutiens parmi les membres de la diaspora ouïgour en Asie centrale, au Pakistan, en Afghanistan et au Xinjiang et avait dispensé dans ces camps à la fois un entraînement religieux et un entraînement au combat et aux actions terroristes, s'était, de ce fait, transformé en mouvement terroriste. On comprend, dès lors, que les États-Unis aient classé le **MITO parmi les organisations terroristes**, le 3 septembre 2002.

§2 L'intensification de la répression transnationale en Chine (2008–2013)

Le parti islamique du Turkestan (PIT) lance en 2008 un magazine en langue arabe publiée par des médias liés à Al Qaïda, ainsi que des vidéos menaçant les JO. Le Pakistan se propose d'aider la Chine dans sa politique de sécurité de la Chine dans le Xinjiang. Ce parti revendiquait, avant 2017, 300 à 500 combattants au Pakistan avec des antennes en Turquie et en Syrie, en Inde et avait fait allégeance avec Al Qaïda. La rigueur des contrôles de sécurité, le manque d'emploi offert aux ouïgours entraîne ceux-ci dans des violences interethniques tragiques qui éclatent à Urumqi en 2009 pendant plusieurs jours.

Selon les autorités chinoises, près de 4000 ouïgours sont arrêtés et détenus pendant deux semaines pour des « *motifs de sécurité nationale* », tandis que des milliers d'ouïgours sont expulsés des grandes villes de Chine les accusant d'être des terroristes potentiels. La Chine profite des JO pour élargir son réseau de sécurité à l'étranger en procédant, notamment, à l'arrestation plus ou moins arbitraire de deux ouïgours emprisonnés aux Émirats arabes unis en 2010, ainsi que de deux Turcs qui avaient demandé l'asile à la demande de la Chine, finalement libérés.

Les événements d'Urumqi, la répression sévère des autorités chinoises entraîne alors le plus grand exode de population de la région du Xinjiang depuis 1962 dont le montant est évalué à 30 000 réfugiés ouïgours fuyant vers la Turquie, via le Pakistan et l'Asie du Sud-Est, au cours des années suivantes.

Mais le gouvernement chinois, qui n'a jamais reconnu pleinement l'ampleur de cet exode, s'est employé à encourager un certain nombre de pays voisins à coopérer à la détention et au rapatriement des ouïgours.

Le Cambodge a été l'un des premiers pays, en 2009, à procéder à l'expulsion de ouïgours en échange de signatures d'accords commerciaux. En 2010, ce fut le tour du Laos et du Myanmar à livrer à la Chine des réfugiés ouïgours. Les années suivantes, en 2014, la Malaisie a également procédé à l'expulsion de nombreux ouïgours, dont plus de la moitié était des enfants. La même année, le Vietnam renvoie à la Chine des ouïgours et signe une convention sur la gestion des frontières terrestres pour « *prévenir et arrêter* » la migration illégale à travers la frontière, Enfin, c'est le tour de la Thaïlande qui commence à rapatrier des ouïgours en Turquie, puis, devant l'insistance, puis la colère de la Chine, lui livre plus d'une centaine d'hommes.

§3 la mondialisation de la répression chinoise (2014–2021)

A) en Asie

C'est avec l'arrivée de xi Jinping au pouvoir que la répression chinoise s'amplifie. Dans un discours de 2014, le président appelle l'État à utiliser des « *organes dictatoriaux* » et à « *ne pas être mou dans la lutte contre le terrorisme, l'infiltration et le séparatisme* ». Selon les chiffres du gouvernement chinois, 13 000 terroristes ont été arrêtés depuis l'adoption de la législation et plus de 30 000 punis pour des « *activités religieuses illégales* ». Le système de surveillance algorithmique mis en place permet de dresser des listes noires de 26 pays visant les ouïgours étudiants à l'étranger, ce qui facilite les arrestations et les emprisonnements de ceux qui, après avoir séjourné à l'étranger, étaient revenus dans le Xinjiang. L'Égypte, l'Arabie Saoudite figurent sur la liste des pays suspects, les obligeant à approuver la politique de la Chine vis-à-vis des ouïgours. Tous les pays proches du Xinjiang sont sur cette liste noire, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Ouzbékistan, mais aussi bien évidemment, Turquie, Thaïlande, Syrie. Tous ces pays ont conclu un « *partenariat stratégique global* » avec la Chine en 2018 et l'année suivante, signé une lettre de l'ONU soutenant les politiques de Pékin dans le Xinjiang.

Pendant longtemps, la Turquie qui avait représenté une terre d'accueil pour des milliers d'ouïgours, les a finalement lâché. L'Indonésie, le plus grand pays musulman du monde a servi de refuge pendant longtemps à de nombreux réfugiés, notamment les rohingyas fuyant le Miramar. Mais, en 2020, le gouvernement chinois a convaincu le pays de changer de politique et d'adopter une politique de non-ingérence.

B) Hors d'Asie

Les pays d'Asie ayant été mis au pli, le gouvernement de Pékin s'attaque maintenant au reste du monde. ⁴⁶⁰

Le 28 janvier 2022, la presse nous informe que Pékin accélère sa politique des retours forcés. ⁴⁶¹

Dans **un** article très documenté, la journaliste Nathalie Guibert nous apprend, qu'à côté de la traque des fonctionnaires chinois corrompus, **la chasse des ouïgours s'est intensifiée**, soit par la pression exercée par la Chine sur le pays d'accueil, soit par l'envoi d'agents chinois chargés d'enlever par la force des ouïgours, soit encore en proposant un deal au fugitif : espionner la diaspora. C'est ce qui a été proposé à une ouïgoure séjournant en France et faisant des études pour qu'elle fournisse des informations à la Chine. ⁴⁶²

Les seules données officielles font état de 10 000 « *fugitifs* » ramenés de 120 pays, depuis 2014. Mais, selon l'O.N.G. suédoise Safeguard Defenders, ce nombre n'est que « *la face émergée de l'iceberg* ». Dans la plupart des cas, le retour nécessite des mesures coercitives ou la complicité de certains pays, soucieux de conserver de bonnes relations avec la Chine. Par exemple, les États du golfe traitent particulièrement main-forte à Pékin. En Arabie Saoudite, plus de 1000 ouïgours sont en danger et beaucoup sont tellement terrifiés qu'ils ne parlent même plus au téléphone. Le moyen de pression souvent utilisé par le pays d'accueil est le non renouvellement de leur titre de séjour.

En France, d'après une information du congrès mondial, en date du 6 mars 2018, la police chinoise traque les ouïgours exilés en France. Au milieu d'une campagne mondiale de surveillance et de contrôle de la diaspora ouïgour, la police chinoise demande aux ouïgours vivants en France des informations personnelles, des photos et des documents d'identité ou les contacte par téléphone ou WeChat. ⁴⁶³

460. Le lecteur trouvera dans les annexes 3 cartes montrant les 3 étapes de la recherche dans le monde des ouïgours et qui révèlent une répression transnationale d'une ampleur sans précédent, impliquant 28 pays dans le monde ayant collaboré avec les autorités chinoises pour harceler et intimider les ouïgours.

461. Le monde, 22 janvier 2022, p. 2.

462. Marianne, 3 octobre 2018.

463. Congrès mondial ouïgour, 6 mars et 15 mars 2018.

Malgré la pandémie de covid 19, la traque n'a pas faibli. On compte des arrestations en Turquie, au Maroc, en Arabie Saoudite. « *Parmi les ouïgours à l'étranger, la suspicion règne, car on ne sait plus qui est un espion et qui ne l'est pas* », assure un ouïgour réfugié en Suède. Fin 2021, de nombreux ouïgours vivant en Europe ont reçu d'étranges appels de leurs familles restées au Xinjiang. Celles-ci, manifestement stressées, leur indique que si en Europe la situation est grave, au Xinjiang tout est normal, le virus est éradiqué. Manifestement, la Chine semble inclure la diaspora ouïgoure dans son opération de communication visant à vanter sa victoire et celle de son modèle politique.

Le journaliste Baptiste Fallevoz nous décrit comment la Chine utilise la carte ouïgoure dans sa guerre de communication. Voulant vanter sa victoire et celle de son modèle politique, la Chine veut montrer aux ouïgours installés dans le monde que le gouvernement chinois prend soin de sa population, afin de s'assurer de leur soutien.

Un activiste ouïgour, installé en Finlande, a reçu le message suivant : « *ils m'ont dit que je devais arrêter d'utiliser le terme « virus chinois » pour décrire l'épidémie* »⁴⁶⁴ La presse nous apprend que Facebook a bloqué l'opération de cyber surveillance visant des expatriés ouïgours.

Amnesty International a collecté des informations sur environ 400 ouïgours, Ouzbek, kazakh et membres d'autres groupes ethniques majoritairement musulmans installés dans 22 pays sur 5 continents, au cours d'une année, de septembre 2018 à septembre 2019. Leurs récits révèlent le harcèlement et la peur qu'ils vivent au quotidien : intimidations des familles restées au pays, injonctions de revenir en Chine.⁴⁶⁵

Pour résister à la pression mondiale de la Chine, l'association Amu Central Asian Affairs et le Uyghur Human Rights Project recommandent, notamment ,de renforcer les programmes de réinstallation des réfugiés en augmentant les quotas et en simplifiant les procédures pour permettre aux ouïgours de quitter les pays tiers qui coopèrent avec la Chine, mais aussi de limiter l'exportation des technologies de surveillance pouvant être utilisées pour surveiller les communautés vulnérables, sans procédure régulière.

Dans cet exposé, relativement succinct, il faut remarquer que la politique d'assimilation de la minorité ouïgoure se poursuit même au-delà des frontières du Xinjiang dans le monde entier. Pour un chercheur occidental il est difficile de comprendre le sens d'une politique qui impose de faire revenir dans le giron de la Chine des ouïghours musulmans qui ont fui la Chine pour échapper à une intégration forcée. Si elle est

464. Le monde, 25 mars 2021.

465. <https://asialyst.fr/auteur/Baptiste-fallevoz/>.

conduite avec une telle force c'est que le gouvernement veut se protéger contre une possible agression venant de l'extérieur. Ce n'est ici que la projection du discours toujours répété en Chine de l'autorité chinoise que les menaces viennent de l'extérieur. **Dans le passé, la Chine n'a-t-elle pas construit une grande muraille ?**

Conclusion

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le caractère universel de la protection des droits de l'homme s'imposait, comme une évidence, à tous les pays du monde. La Chine s'était associée à la déclaration universelle de 1948, en contribuant à sa rédaction et le président Mao la considérait avec respect. C'est la raison pour laquelle les articles posés par cette déclaration avaient trouvé leur projection dans le principe d'admission d'une certaine autonomie au profit de quelques provinces, dont le Xinjiang, confirmée par la création d'une doctrine chinoise des droits de l'homme, continuatrice de la déclaration universelle, présentée 40 ans plus tard. Il y avait donc une adéquation entre la déclaration universelle des droits de l'homme et la reconnaissance d'une autonomie du Xinjiang. Dans un livre blanc de 1989, la Chine avait présenté la doctrine chinoise des droits de l'homme, égrenée par une liste de propositions qui étaient la traduction des principes posés par la déclaration universelle.

Mais au fil des années, il est apparu à Pékin que cette autonomie proclamée n'était pas souhaitable pour plusieurs raisons.

D'abord, parce qu'elle renforçait la cohésion du peuple ouïgour et les encourageait à faire sécession. Deng Xiaoping avait fait remarquer que Mao Tsé Toung avait eu raison de ne pas copier le fédéralisme soviétique qui permettait la sécession des régions minoritaires, préservant ainsi l'unité de la Chine.

Ensuite, parce que ce peuple, ne maîtrisant pas le mandarin comme les hui, autre minorité musulmane, mais non turcophone, avait du mal à s'intégrer dans la communauté chinoise. D'ailleurs, dans la pratique, progressivement la représentation des ouïgours dans les organes de décision était progressivement devenue une représentation de façade. Pékin avait toujours adopté une attitude négative à l'égard de certains modes de vie et de pensée traditionnels des minorités ethniques, considérés comme « arriérés » ou « non civilisés ». Enfin, le caractère universaliste de la déclaration des droits de l'homme était de plus en plus contesté dans le monde et il fallait tenir compte des exigences des impératifs du pays pour éventuellement réduire l'éventail des droits proclamés par ladite déclaration.

Il faut rappeler que, depuis longtemps, certains universitaires et fonctionnaires chinois avaient fait remarquer que le traitement préférentiel des minorités renforçait une conscience ethnique indépendante conduisant au séparatisme et au terrorisme et que l'État devrait plutôt promouvoir l'assimilation au nom de l'unité nationale. Les Britanniques en firent les frais en Inde où le nationalisme fut renforcé. Dans les années

2000, les idéologues djihadistes exploitèrent ce ressentiment pour recruter des partisans pour aller combattre en Syrie. En février 2012, Zhu Weiqun avait ouvertement attribué l'effondrement de l'ex-Union soviétique et de la Yougoslavie à l'autonomie régionale. Il affirmait qu'au lieu d'améliorer les relations ethniques entre ces deux pays, renforcer les frontières ethniques, avait entraîné des conflits que la Chine devait, à tout prix, éviter.

Tirant prétexte de ces observations, le gouvernement chinois a, alors, considéré qu'il fallait abandonner l'autonomie qui était devenu une autonomie de façade. Certes, la dernière constitution de 2004 énonçait dans son article 33 « *l'État respecte et protège les droits de l'homme* ». Cet énoncé avait trouvé son prolongement dans la charte 08, signée, en 2008, par plus de 300 personnalités qui avaient appelé à l'instauration d'une véritable démocratie. Un vif débat avait alors opposé les tenants d'une ligne dure aux partisans d'un panel de réformes libérales. Quatre ans plus tard, 12 lauréats du prix Nobel de la paix avaient exhorté, dans une lettre, le président de l'époque, Hu Jintao, à engager un « *dialogue constructif avec le dalai-lama sur la politique chinoise au Tibet* ». Les signataires avaient exprimé leur inquiétude face à « *l'expression radicale du ressentiment du peuple tibétain* ». La lettre demandait au président d'ouvrir le Tibet aux journalistes et aux diplomates, de mettre fin à la détention arbitraire de tibétains et de respecter la liberté de religion (New York Times, 2 avril 2012).

Pékin, ignorant cette charte et cette lettre ouverte, a estimé que les principes énoncés dans la déclaration universelle, s'ils pouvaient s'appliquer dans une société occidentale riche, étaient finalement inadaptés à la nation chinoise, confrontée à des problèmes d'extrême pauvreté qu'il fallait résoudre en priorité.

C'est la conception que les présidents Jiang Zemin et hu Jin tao avaient retenu. Cette analyse a été approfondie par Xi Jinping. Dès sa prise de pouvoir, il a considéré, s'abritant sur le principe de la bienveillance du confucianisme qu'il avait réhabilité, que le respect des droits de l'homme devait se résumer dans quelques principes élémentaires : la lutte contre la pauvreté pour assurer le renforcement de la cohésion du pays, la modernisation du pays, l'affirmation de la souveraineté de l'État et l'interdiction de toute ingérence étrangère. Mais la mise en œuvre de cette conception nouvelle des droits de l'homme a facilité le recours à des mesures autoritaires, peut-être étrangères aux sociétés occidentales, mais familières à la société chinoise.

Le nouveau président chinois entend poursuivre la politique de ses prédécesseurs et conduire le pays d'une main de fer. Pour renforcer l'unité de la Chine, il a considéré, dès 2014, qu'il fallait intégrer, même de façon brutale, les ouïgours dans la nation chinoise en ayant recours, sous le prétexte de les sortir de la pauvreté, à

des mesures draconiennes, arrestations, internements, stérilisation des femmes, séparation des enfants de leurs parents.

Cette nouvelle politique a entraîné des critiques virulentes du monde occidental qui considère que ces arrestations arbitraires, ces internements sous l'habillage d'une formation professionnelle écartent les droits de l'homme les plus élémentaires. Le qualificatif de génocide ou ethnocide est posé. Si l'intention du gouvernement chinois ne semble pas avoir forcément pour but d'anéantir la communauté Ouïghour, le qualificatif de génocide semble incontestable, du moins lorsque la Chine procède à la séparation systématique des enfants de leurs parents.

Sans doute, les questions relatives aux droits de l'homme ainsi que celles relatives aux droits des minorités doivent être replacées dans leur contexte historique et culturel.

Pékin s'est fait le champion du multilatéralisme, du respect mutuel, de la tolérance et du dialogue dans les relations internationales, mais son approche de l'élaboration des politiques sur les droits des minorités en Chine est fortement centralisée et de nature paternelle. Il a contrecarré toute forme de pluralisme ou d'organisation en dehors du contrôle de l'État et a empêché l'adoption de normes internationales par la pression sociétale.

Pékin a maintenu sa politique envers les minorités nationales en Chine en insistant sur la suprématie de la souveraineté de l'État et de l'intégrité territoriale sur les droits individuels et les garanties collectives des minorités. Il a défini les questions de nationalité comme faisant strictement partie de ses affaires internes qui ne sont pas soumises à la critique étrangère.

Il en résulte que les normes en matière de droits de l'homme fondées sur des valeurs occidentales mettant l'accent sur les libertés civiles ne sont donc pas adaptées à la Chine. Selon Pékin, la modernisation économique est un équivalent des droits de l'homme y compris des droits des minorités.

Néanmoins, l'approche de Pékin est dépassée selon les normes internationales dans la mesure où elle réoriente l'attention des droits civiques et politiques vers la croissance économique.

Ce qui importe en Chine, c'est le droit à la subsistance et au développement, c'est sortir les gens de la pauvreté, mais c'est aussi assurer la souveraineté de l'État qui doit toujours l'emporter sur les droits des minorités. C'est maintenant la conception chinoise des droits de l'homme. Le pays est immense et pour maintenir son unité, en renforcer sa cohésion, il est tentant d'avoir recours à des méthodes radicales pour remodeler la personnalité des ouïgours, en contrôler leurs modes de vie et en procédant à des internements massifs de population, qui, aux dires du pouvoir chinois, sont, sur le point de s'achever.

Cette politique est condamnable dans la mesure où elle nie les droits de l'homme les plus élémentaires et masque l'ambition du pouvoir chinois. Déjà, la Mongolie intérieure en a fait les frais puisque, dès à présent, sous couvert d'une politique de bilinguisme, le gouvernement central entend substituer le mandarin dans la quasi-totalité des matières à l'école. Dans un futur proche, si l'on en croit certains témoignages, la volonté expansionniste de « *l'empereur* » ne connaîtrait pas de limite, puisqu'il aurait l'ambition d'étendre sa domination au-delà des frontières actuelles de la Chine. Dans une seconde étape, 2025-2030 s'opérerait une prise de pouvoir progressive du Kirghizistan et du Kazakhstan, grâce aux nouvelles routes de la soie et par des investissements massifs.

Le rapport de Michelle Bachelet, enfin publié en août 2022, et pourtant mesuré puisqu'il ne parle pas de génocide, condamne sans appel la politique de Xi Jinping envers la minorité musulmane ouïgoure, que les grands pays musulmans se sont bien gardés de soutenir. Il invite avec force la Chine à se réformer. Si la révélation de ce rapport est une défaite pour la Chine, c'est aussi une victoire d'être parvenue à jouer la montre aussi longtemps.

Le 26 septembre 2022, les États-Unis ont déposé avec le soutien du Royaume-Uni, de Canada, et d'un certain nombre de pays nordiques, un projet de résolution à l'occasion de la 52^{ème} session du conseil des droits de l'homme de l'ONU, pour que soit débattu la situation des droits de l'homme dans le Xinjiang, où Pékin est accusé de crime contre l'humanité. C'est la première fois depuis la création du conseil qu'un projet de résolution vise la Chine.

Pour expliquer cette politique d'assimilation totale de la minorité musulmane ouïgour dans le giron de la Chine, un auteur avance une hypothèse à caractère historique. Quand les mandchous ont envahi la Chine, ils ont dominé toute la période de la dynastie des Qing et se sont complètement assimilés culturellement, linguistiquement aux Chinois Hans, qui ont fait progressivement disparaître la culture mandchoue. Il écrit : « *je pense que dans le subconscient chinois, il y a cette idée que les ouïgours auraient avantage à intégrer la culture chinoise qui est tellement supérieure à la culture ouïgour* ». ⁴⁶⁶

Il y a du vrai dans cette réflexion. La nation chinoise se considère toujours supérieure aux autres nations. Le président en est convaincu.

Une telle politique n'est-elle pas facilitée par le fait que le pouvoir chinois est confronté à ce qu'il a choisi d'appeler une minorité.

466. Donnet, op.cit.

En 1949, la Chine avait décidé, de façon délibérée, d'employer le terme de minorité plutôt que celui de peuple autochtone. On sait que la notion de minorité implique une situation de soumission ou d'infériorité dans laquelle se trouve certain groupe ou collectivité en face des pouvoirs publics ou de l'État. C'était refuser à la minorité le rejet d'une dénomination en tant que peuple.

Ce qui n'est pas le cas dans la notion de peuples autochtones qui disposent de droits étendus. En effet, depuis la déclaration des Nations unies, adoptée à la quasi-unanimité par l'assemblée générale de l'ONU en 2007, les peuples autochtones ont le droit à l'autodétermination interne, déterminent librement leur statut politique et recherchent librement leur développement économique, social et culturel. Il n'en va pas de même pour les minorités.

Mais on sait aussi que, depuis la fin du XXe siècle, l'internationalisation des droits des minorités a pris un essor considérable. Les institutions internationales et les pays occidentaux sont des acteurs majeurs de ce processus en poussant les États, dont la Chine, à accepter de nouvelles normes mondiales dans le domaine des droits des minorités. Il y a eu un changement de paradigme dans la définition des droits individuels et collectifs et l'autodétermination est de plus en plus considérée comme plus importante que la souveraineté de l'État et l'intégrité territoriale. Pourtant, l'élaboration d'une politique satisfaisante dans le domaine des droits des minorités devient un impératif mondial.

Dans le cadre de la gouvernance mondiale, chaque État nation, y compris la république populaire de Chine, est soumis à un examen minutieux de sa politique en matière de nationalité, car les droits des minorités ne peuvent plus être considérés exclusivement comme une question nationale, et la Chine devrait s'y plier. Si Pékin a fait de considérables efforts pour réduire les écarts socio-économiques entre les Chinois Hans et les ouïgours en valorisant le Xinjiang, il lui appartient aussi d'améliorer le mode de vie de ceux-ci, car ils font désormais partie intégrante du régime international des droits de l'homme et de la gouvernance mondiale. Il est donc dans l'intérêt de Pékin de veiller à ce que sa politique en matière de minorité réponde aux exigences des normes mondiales. Elle a développé l'acculturation et l'assimilation des Ouïghours, alors que les normes mondiales sur les droits des minorités ont encouragé l'autodétermination et le multiculturalisme. Les normes internationales relatives aux droits sont fondées sur l'égalité des groupes, alors que la politique chinoise est de nature hiérarchique, plaçant les Chinois Hans au-dessus des minorités ethniques. Fondamentalement, les droits des minorités sont associés à la liberté individuelle, au pluralisme, à la responsabilité de l'État et à la démocratie et aucun de ces éléments ne figure dans le dictionnaire de l'idéologie chinoise.

Mais il est peu probable que Pékin abandonne son idéologie, car sa politique de nationalité est conforme au principe général selon lequel le Parti gouverne la Chine. Pour les dirigeants chinois, le pouvoir politique est plus important qu'une bonne image internationale de la Chine. D'ailleurs, Pékin a émis de sérieuses réserves sur les traités internationaux relatifs aux droits de l'homme conclus après 1992.

Oubliant les principes les plus élémentaires de la déclaration des droits de l'homme, Xi Jinping a considéré qu'il fallait abandonner la politique précédemment conduite et ignorer les revendications légitimes de la minorité ouïghour en procédant à son assimilation forcée. Cette politique se situe à contre-courant des principales règles destinées à assumer le respect des droits de l'homme fondamentaux. Elle s'abrite habilement sur le confucianisme qui prône la bienveillance en oubliant qu'il incite aussi à la résistance à l'oppression. Une telle politique ne peut être défendue.

Xi Jinping entend renforcer l'unité du pays en intégrant, de façon brutale, les ouïgours dans la nation chinoise, et reste sourd à toutes les critiques du monde occidental qui condamne une politique qui écarte les droits de l'homme les plus élémentaires. La reconduction de l'empereur, lors du 20^{ème} congrès du parti qui s'est ouvert le 16 octobre pour s'achever en mars 2023, a réaffirmé, son emprise sur le pays. ⁴⁶⁷

Pour la Chine, c'est le droit à la subsistance et au développement qui importe. C'est ce qui résume, aujourd'hui, la conception chinoise des droits de l'homme. Quitte à abandonner une autonomie qui avait permis à la communauté ouïgoure de se forger une identité, en instaurant une surveillance orwellienne, un contrôle des modes de vie et un internement de 10 à 20% de la population.

Or, pour les ouïgours, ce processus ne peut pas s'opérer parce que dans la religion musulmane, le prophète Allah ne peut disparaître et ils seront toujours rétifs à une hypothétique fusion dans le moule chinois.

Cette attitude radicale du président chinois évoque celle d'un certain nombre de dictateurs, soucieux de faire triompher leur hégémonie, que l'actualité réactive et que l'on peut rassembler sous un dénominateur qui leur est commun : **la peur**.

Aujourd'hui, le président Poutine procède de la même façon, quand il prétend vouloir opérer une dénazification de la population ukrainienne, Un livre prémonitoire de 2006, intitulé « *le Troisième empire, la Russie comme elle devrait être* », écrit par Michael Louriev, ancien vice-président de la Douma, disparu en 2019, décrit, avec une étonnante précision, le calendrier des opérations à conduire dans le futur : la guerre de Géorgie en 2008, l'annexion de la Crimée et l'occupation de Donetsk et de Louhansk en 2014, puis l'invasion actuelle de l'Ukraine. Cet ouvrage est considéré comme un modèle de médiévisme post-soviétique, une

467. Dans son rapport introductif le président Xi Jinping a livré sa vision « du renouveau » chinois, Le monde 18 oct 2022.

idéologie anti-occidentale et anti-démocratique, qui assigne à la « *civilisation orthodoxe russe* » un rôle dominant sur l'Europe et les États-Unis. Poutine veut reconstituer la Grande Russie de l'époque des Tsars, d'abord s'emparer de l'Ukraine, appelée la petite Russie, puis des États voisins, Moldavie, Géorgie, pays baltes, Pologne etc. ⁴⁶⁸

La politique chinoise procède de la même idée. Avaler l'identité musulmane ouïghour dans le corps chinois pour la faire disparaître et agrandir le pays, et se lancer dans d'autres conquêtes. La Chine et la Russie ignorent superbement le droit international, la Russie viole la souveraineté d'un État, tandis la Chine s'efforce de faire disparaître une civilisation en ignorant les droits de l'homme les plus élémentaires.

Confrontée à cette politique radicale que peut faire la communauté internationale ?

Si l'Occident veut combattre la volonté expansionniste de la Chine et la contraindre à infléchir sa politique concernant les droits de l'homme, les pays occidentaux devraient engager une pression forte et continue.

Il est temps que l'Occident perde sa naïveté et s'accorde pour développer une politique uniforme de défense, quand bien même un tel objectif est difficile à atteindre. ⁴⁶⁹ Un auteur, auquel nous nous associons, propose une batterie de réponses diversifiées consistant à imposer des coûts au comportement chinois qui viole les normes internationales et à pousser Pékin à devenir un membre coopératif d'un système international fondé sur des règles s'imposant à tous. Il pense que si la Chine prend conscience qu'elle est de plus en plus isolée sur le plan diplomatique, elle sera plus disposée à mettre en œuvre des réformes permettant de préserver la dignité humaine au Xinjiang. ⁴⁷⁰

Le professeur Cabestan rejoint cette analyse : « *tout en continuant de coopérer et de dialoguer avec la Chine et surtout la société chinoise, les démocraties devraient aussi se montrer plus prudentes et plus sélectives dans leurs actions de coopération et accroître leurs pressions politiques, économiques et militaires sur un régime dont les ambitions idéologiques et impériales sont de plus en plus évidentes* ». ⁴⁷¹

Le chercheur François Bougon s'interroge sur la politique conduite par l'empereur : « *son refus de la différence va vraiment très loin, et le pousse à isoler la Chine, à la couper du monde. Cette forteresse de plus en plus assiégée est-elle viable ?* ». La journaliste Ursula Gauthier va même jusqu'à écrire : « *la population*

468. Le monde, 27 avril 2022, Christine Lagarde, Les impacts négatifs de la mondialisation.

469. Jeffrey Cimmino, *Un cadre stratégique pour contrer les violations des droits de l'homme au Xinjiang*, Atlantic Council 2021.

470. Cabestan, *Demain la Chine*, op.cit. p279

471. L'Obs, 27 janvier 2020, article précité.

pourrait finir par se fatiguer de ses appels à la mobilisation permanente contre les « menées de l'extérieur ». La communauté internationale pourrait parvenir à se liguer contre ce « nouvel empereur » qui distribue de tous côtés ses rodomontades ». ⁴⁷²

Pour la première fois, la presse nous apprend que des Chinois, contestent la politique du président et envisagent de quitter le pays, auquel tout chinois est pourtant viscéralement attaché. ⁴⁷³

Dans immédiat, l'empereur doit gérer au plus près les affaires du pays. La reconduction de l'empereur lors du 20^e congrès du parti qui s'est ouvert le 16 octobre pour s'achever en mars 2023 a réaffirmé son emprise sur le pays. ⁴⁷⁴ Car il souhaite disposer des tous les pouvoirs. Peut-être devra-t-il rendre des comptes pour répondre aux inquiétudes qui montent en Chine. La politique du zéro covid conduit à des aberrations, des enfermements de millions d'habitants comme à Shanghai, à Beijing ou Chengdu. On a fait remarquer que cette gestion illustre toute l'inefficacité du régime. ⁴⁷⁵ Récemment, des vents de révolte se sont manifestés, l'économie est ralentie, ce qui aura des répercussions sur l'économie mondiale. Il est possible que l'année 2022 sera, peut-être, pour la première fois, une année de récession. Nous arrivons à la fin des 40 glorieuses, malgré la suppression de la politique de l'enfant unique, la population chinoise vieillit. Pour la première fois, des jeunes s'installent dans une forme de résistance passive consistant dans la formule du « rester couché » ou se refusent à contribuer à la société et notamment à enfanter. ⁴⁷⁶

L'agressivité diplomatique et militaire de la Chine a également provoqué un choc en retour. Son image internationale a été profondément dégradée par la répression des ouïgours ou l'affaire Peng shuai.

Aujourd'hui, le problème auquel nous sommes confrontés dépasse largement la rivalité entre la Chine et les États-Unis pour la suprématie mondiale. Il est celui de nature idéologique du choc frontal entre deux modèles de société, l'un a fait sienne les valeurs universelles qui sont celles acceptées par le genre humain, tandis que l'autre les rejette catégoriquement. La démocratie contre le totalitarisme.

472.Valérie Naquet, *la politique zerocovid de Pékin*, le monde 28 avril 2022 ; Cf. François Julien, *Traité de l'Éfficacité*, Grasset, 1997.

473.Le figaro 17 août 2022. Le monde du 27 oct 2022, Titre : *Xi Jinping et L'impossible contrôle des esprits*

474.Le monde, 25 oct 2022, Titre : *Xi jinning renforce sa ligne dure*.

475. Valérie Naquet, op.cit, page 179.

476.Le monde diplomatique, oct 2022, Martine Bulard, en Chine, Les fragilités d'un président tout-puissant où elle évoque la politique de « restons couchés », page12

La conception des droits de l'homme telle qu'elle avait été présentée dans le livre blanc de 1991 a été complètement dévoyée par l'idéologie du Parti, avec l'empereur. Nous sommes persuadés que ce n'est pas la conception des Chinois, dans leur grande majorité. Il faut admirer ceux qui ont élevé la voie pour être immédiatement jetés en prison.

Si la Chine est un partenaire économique incontournable à l'échelle mondiale, nos relations ne doivent pas se faire au détriment de nos principes, de nos valeurs et du modèle de société que nous défendons.

Le livre blanc est maintenant entièrement refermé. Depuis une décennie s'est ouvert pour la Chine un livre noir. Mais nous pensons que la liberté ne saurait être éternellement confisquée.

La riposte des démocraties passe par une stratégie globale de cantonnement, mais plus encore par leur reconstruction et leur réconciliation avec les valeurs de réseau et de liberté qui firent leur succès.

« L'espoir luit comme un grain de paille dans l'étable ».

Plan

Le traitement de la minorité musulmane du Xinjiang

Une application de la nouvelle conception chinoise des droits de l'homme

| | |
|---|------------|
| Introduction : | p2 |
| 1. Bref historique de la Chine. | p5 |
| 2. Les minorités chinoises. | p9 |
| 3. Trois minorités périphériques : | p15 |
| 4. Histoire du Xinjiang | p24 |
| 5. Les minorités musulmanes de la RPC | p36 |
| | |
| 1^{re} partie La situation juridique et politique des ouïgours | |
| | |
| Chapitre introductif : De l'universalité à la singularité des droits de l'homme | p44 |
| Section1 La contribution chinoise a la déclaration universelle des droits de l'homme | p44 |
| §1 Les représentants chinois | p45 |
| §2 L'apport chinois à la Convention universelle des droits de l'homme | p46 |
| §3 La mise en perspective de l'apport chinois | p48 |
| Section2 Le pluralisme des droits de l'homme p52 | |
| §1 La régionalisation du système de protection | p52 |
| §2 La contestation d'une idéologie occidentale | p53 |
| | |
| 1^{er} Partie La situation juridique et politique des ouïgours | p55 |
| | |
| Titire 1^{er} Les politiques successives du gouvernement chinois | p56 |
| Chapitre1 L'identité musulmane ouïgoure consacrée | p59 |
| | |
| Section1. Le fonctionnement de l'autonomie | P61 |
| §1 ^{er} La gouvernance par le Corps de production et de construction | p62 |
| §2 ^{er} La colonisation par l'immigration de Hans | p70 |
| | |
| Section 2 Les textes généraux | p75 |

| | |
|--|-------------|
| §1 Les dispositions Constitutionnelles | p75 |
| §2 Les textes législatifs principaux | p77 |
| Section 3. Les effets de l'autonomie | p86 |
| §1. Les effets positifs | p86 |
| §2 Les effets négatifs | p100 |
| | |
| Chapitre 2 : L'identité musulmane ouïgoure combattue | p106 |
| Section1 Les mesures de contrainte | p107 |
| §1 Historique des mesures | p107 |
| §2 La réglementation du mode de vie | p109 |
| Section2 Les mesures de modernisation | p115 |
| §1 Raisons économiques | p115 |
| §2 Raisons politiques | p123 |
| | |
| Titre 2 : Les tensions entre le pouvoir central et les Ouïgours | p131 |
| Chapitre 1. Les revendications des Ouïghours | p132 |
| Section1 Les revendications pacifiques | p132 |
| §1 La conservation de leur identité | p133 |
| §2 Les égalités sociales | p136 |
| Section 2 Les revendications agressives | p142 |
| §1 Le séparatisme | p142 |
| §2 Le terrorisme | p145 |
| Chapitre 2 : Les ripostes du gouvernement chinois | p153 |
| Section1. Au plan international | p153 |
| §1 L'organisation de coopération de Shanghai | p153 |
| §2 Le renforcement de la coopération anti-terroriste régionale | p154 |
| §3 L'Afghanistan | p155 |
| Section 2 Au plan interne | p157 |
| §1 Le contrôle d'un mode de vie | p164 |
| §2 Le contrôle d'un mode de pensée | p178 |
| Conclusion | |
| | |
| Chapitre 3 Les réactions occidentales | p217 |
| Section 1 Sur le plan scientifique | p217 |
| §1 Les chercheurs | p217 |
| §2 La presse | p220 |
| Section 2 Sur le plan économique | p222 |
| Section 3 Sur le plan politique | p224 |
| §1 Le diplomatie | p224 |

| | |
|--|-------------|
| §2 Les réponses chinoises | p229 |
| Conclusion | |
| 2^e partie : le Chine dans l'environnement international | p231 |
| Chapitre introductif – Les deux sources des droits de l'homme | p232 |
| Section 1 Le légalisme | p233 |
| §1 histoire | p233 |
| §2 notions. | p235 |
| Section 2 le confucianisme | p237 |
| §1 Le confucianisme originel | p238 |
| §2 Le néo confucianisme chinois | p244 |
| §3 Le néo confucianisme américain | p251 |
| Conclusion | |
| Titre 1 Les conceptions successives chinoises des droits de l'homme | p258 |
| Chapitre 1 La doctrine chinoise originelle des droits de l'homme | p258 |
| Section 1 les documents annonciateurs | p262 |
| §1 Le manifeste des droits de l'homme | p262 |
| §2 la déclaration chinoise des droits de l'homme | p264 |
| Section 2 le livre blanc de 1991 | p265 |
| §1 Le contenu | p265 |
| §2 le mouvement doctrinal | p272 |
| Section 3 Un système constitutionnel amélioré | p276 |
| Chapitre 2 La nouvelle conception chinoise | p283 |
| Section 1 Le contexte asiatique | p284 |
| §1 La déclaration des devoirs fondamentaux des peuples et des États asiatiques, 1983 | p285 |
| §2 la déclaration de Bangkok, 1993 | p286 |
| Conclusion | |
| Section 2 la souveraineté affirmée | p288 |
| §1 Un confucianisme réhabilité | p289 |
| §2 Une nouvelle conception chinoise des droits de l'homme | p290 |
| Section 3 La politique de Xi Jinping | p302 |
| §1 Les méthodes de justifications | p306 |

| | |
|--|-------------|
| §2 Le rêve chinois : 中国梦 | p309 |
| Chapitre 3 la doctrine chinoise critiquée | p324 |
| Section 1 les réactions de la communauté internationale | p326 |
| §1 ONU | p327 |
| §2 Les États | p329 |
| §3 Les O.N.G. | p333 |
| Section 2 les solutions de compromis | p334 |
| §1 Les propositions doctrinales occidentales | p335 |
| §2 Quelques suggestions | p342 |
| §3 La riposte chinoise | p345 |
| | |
| Titre 2 le Xinjiang dans son environnement | p351 |
| Chapitre 1 les pays voisins | p352 |
| Section 1 la Russie | p352 |
| §1 Le rôle économique de l'Asie centrale dans les relations sino-russes | p353 |
| §2 Le rôle sécuritaire de l'Asie centrale dans les relations sino-russes | p356 |
| Conclusion | |
| Section 2 Les pays musulmans | p360 |
| §1 Turquie | p361 |
| §2 Syrie | p363 |
| §3 Pays musulmans périphériques | p364 |
| Chapitre 2 La diaspora ouïgoure | p372 |
| Section 1 La diaspora ouïgoure diffusée | p373 |
| §1 Les pays d'accueil asiatiques | p374 |
| §2 Les pays d'accueil non asiatiques | p376 |
| Section 2 la diaspora ouïgoure poursuivie | p379 |
| §1 L'émergence de la répression transnationale en Chine | p380 |
| §2 L'intensification de la répression transnationale en Chine | p382 |
| §3 La mondialisation de la répression chinoise | p383 |
| | |
| Conclusion | p388 |

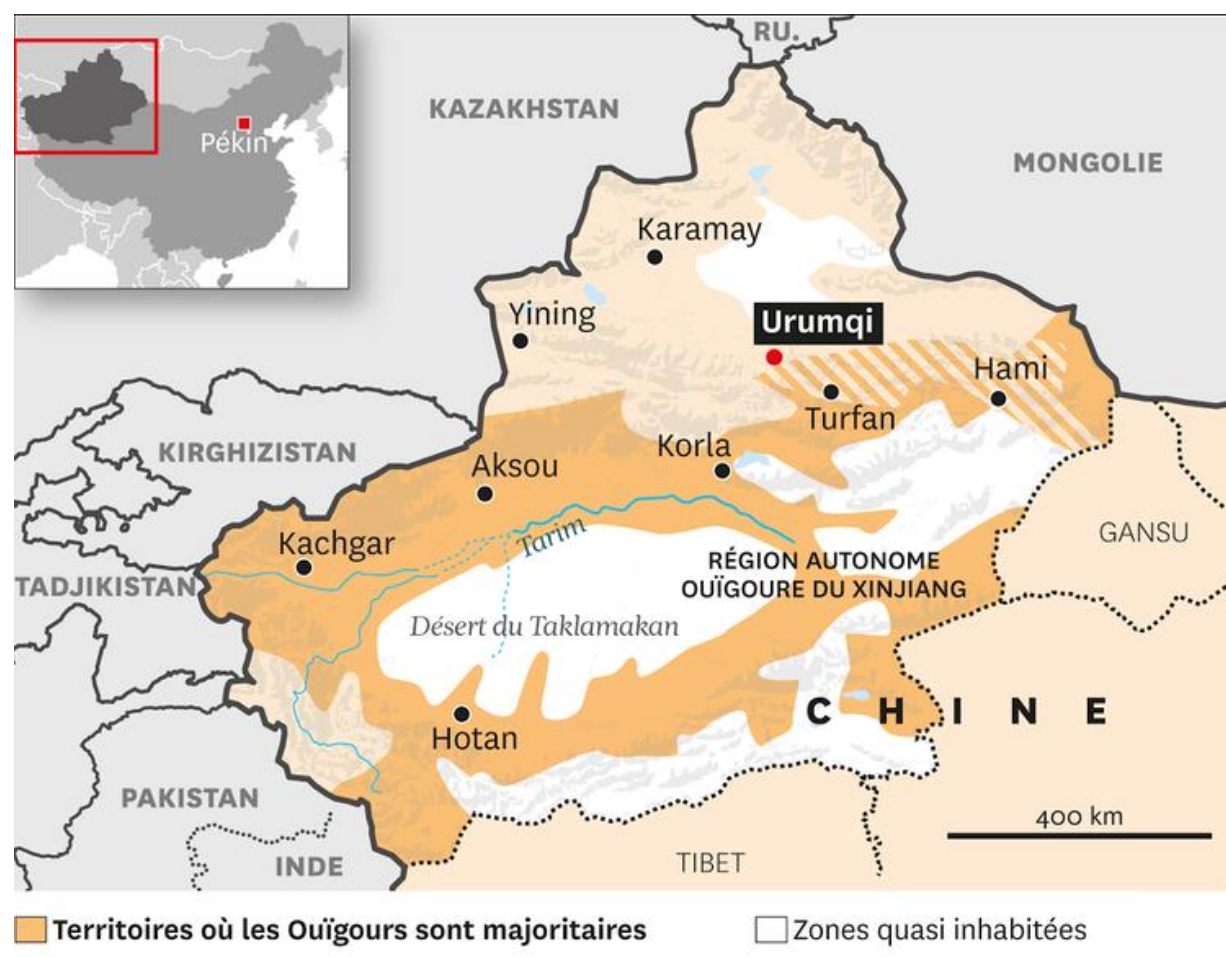
Annexe 1

La Carte de la Chine

République Populaire de Chine (RPC) :
Divisions Administratives et Disputes Territoriales



Carte du Xinjiang



Annexe 2

Tableau des régions autonomes

| Noms | Carte | Nationalité | Langue(s) | Abréviation | Capitale | Superficie | Population |
|---|---|-------------------------------------|--|------------------|--------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| Région autonome zhuang de Guangxi Gvangjsih Bouxcuengh Swcigih 广西壮族自治区 Guǎngxī Zhuàngzú Zìzhìqū |  | Zhuang (Bouxcuengh) | zhuang (Vahcuengh, Cuengh) | 桂 <i>Gui</i> | Nanning | 236 700 km ² | 48 890 000 hab. |
| Région autonome de Mongolie-Intérieure ᠣᠪᠦᠷ ᠮᠣᠩᠭᠤᠯᠤᠨ ᠤ᠋᠎ᠠ ᠵᠠᠰᠠᠭᠤ ᠣᠷᠤᠨ 内蒙古自治区 Nèiménggǔ Zìzhìqū |  | Mongol | mongol | 蒙 <i>Měng</i> | Hohhot | 1 183 000 km ² | 23 840 000 hab. |
| Région autonome hui du Ningxià 宁夏回族自治区 Níngxià Huízú Zìzhìqū |  | Hui | Doungane, chinois | 宁 <i>Níng</i> | Yinchuan | 66 000 km ² | 5 880 000 hab. |
| Région autonome ouïghoure de Xinjiang شىنجاڭ ئۇيغۇر ئاپتونوم رايونى Shinjang Uyghur Aptonom Rayoni 新疆维吾尔自治区 Xīnjiāng Wéiwú'ěr Zìzhìqū |  | Ouïghour | Ouïghour | 新 <i>Xīn</i> | Ürümqi | 1 660 000 km ² | 19 630 000 hab. |
| Région autonome du Tibet བོད་རང་སྐྱོང་ལྗོངས་ Bod.rañ.skyoñ.ljoñs 西藏自治区 Xīzàng Zìzhìqū |  | Tibétain | Tibétain (ཅཱ) | 藏 <i>Zàng</i> | Lhasa | 1 228 400 km ² | 2 740 000 hab. ⁷ . |

Les Han et les principales minorités des cinq régions autonomes de rang provincial

| | 1990 | 2010 |
|--------------------|-------|-------|
| GuangXi | | |
| Zhuang | 33,7% | 32,2% |
| Han | 60,7% | 62,1% |
| Mongolie intérieur | | |
| Mongolie | 15,8% | 17,1% |
| Han | 80,5% | 79,5% |
| Ningxia | | |
| Hui | 32,8% | 34,8% |
| Han | 66,7% | 64,6% |

| | | |
|-----------|-------|-------|
| Tibet | | |
| Tibétains | 95,5% | 90,5% |
| Han | 3,7% | 8,2% |
| Xinjiang | | |
| Ouïghours | 47,4% | 43,6% |
| Han | 37,6% | 40,1% |

Source : Bureau national des statistiques, résultats des recensements de 1990 et de 2010.¹

| Ethnie | Pinyin | Sinogramme simplifié | Sinogramme traditionnel | Population |
|------------------------|-------------|----------------------|-------------------------|---------------|
| Han | hàn zú | 汉族 | 漢族 | 1 230 117 207 |
| Zhuang | zhuàng zú | 壮族 | 壯族 | 16 178 811 |
| Mandchous | mǎn zú | 满族 | 滿族 | 10 682 263 |
| Hui ¹ | huí zú | 回族 | 回族 | 9 816 802 |
| Miao ² | miáo zú | 苗族 | 苗族 | 8 940 116 |
| Ouïghours | wéiwú'ěr zú | 维吾尔族 | 維吾爾族 | 8 399 393 |
| Tujias | tǔjiā zú | 土家族 | 土家族 | 8 028 133 |
| Yi | yí zú | 彝族 | 彝族 | 7 762 286 |
| Mongols | měnggǔ zú | 蒙古族 | 蒙古族 | 5 813 947 |
| Tibétains ³ | zàng zú | 藏族 | 藏族 | 5 416 021 |
| Bouyei | bùyī zú | 布依族 | 布依族 | 2 971 460 |
| Dong | dòng zú | 侗族 | 侗族 | 2 960 293 |
| Yao | yáo zú | 瑶族 | 瑶族 | 2 637 421 |
| Coréens | cháoxiǎn zú | 朝鲜族 | 朝鮮族 | 1 923 842 |
| Bai | bái zú | 白族 | 白族 | 1 858 063 |
| Hani | hāní zú | 哈尼族 | 哈尼族 | 1 439 673 |

| Ethnie | Pinyin | Sinogramme simplifié | Sinogramme traditionnel | Population |
|----------------------|--------------|----------------------|-------------------------|------------|
| Kazakhs | hāsàkè zú | 哈萨克族 | 哈薩克族 | 1 250 458 |
| Li | lí zú | 黎族 | 黎族 | 1 247 814 |
| Dai ⁴ | dǎi zú | 傣族 | 傣族 | 1 158 989 |
| She | shē zú | 畲族 | 畲族 | 709 592 |
| Lisu | lìsù zú | 傈僳族 | 傈僳族 | 634 912 |
| Gelao | gēlǎo zú | 仡佬族 | 仡佬族 | 579 357 |
| Dongxiang | dōngxiāng zú | 东乡族 | 東鄉族 | 513 805 |
| Gaoshan ⁵ | gāoshān zú | 高山族 | 高山族 | 458 000 |
| Lahu | lāhù zú | 拉祜族 | 拉祜族 | 453 705 |
| Sui | shuǐ zú | 水族 | 水族 | 406 902 |
| Va | wǎ zú | 佤族 | 佤族 | 396 610 |
| Naxi ⁶ | nàxī zú | 纳西族 | 納西族 | 308 839 |
| Qiangs | qiāng zú | 羌族 | 羌族 | 306 072 |
| Tu | tǔ zú | 土族 | 土族 | 241 198 |
| Mulao | mùlǎo zú | 仫佬族 | 仫佬族 | 207 352 |

| Ethnie | Pinyin | Sinogramme simplifié | Sinogramme traditionnel | Population |
|------------------|-------------|----------------------|-------------------------|------------|
| Xibe | xíbó zú | 锡伯族 | 錫伯族 | 188 824 |
| Kirghizes | kēěrkèzī zú | 柯尔克孜族 | 柯爾克孜族 | 160 823 |
| Daur | dáwòěr zú | 达斡尔族 | 達斡爾族 | 132 394 |
| Jingpo | jǐngpō zú | 景颇族 | 景頗族 | 132 143 |
| Maonan | màonán zú | 毛南族 | 毛南族 | 107 166 |
| Salar | sǎlá zú | 撒拉族 | 撒拉族 | 104 503 |
| Blang | bùlǎng zú | 布朗族 | 布朗族 | 91 882 |
| Tadjiks | tǎjíkè zú | 塔吉克族 | 塔吉克族 | 41 028 |
| Achang | āchāng zú | 阿昌族 | 阿昌族 | 33 936 |
| Pumi | pǔmǐ zú | 普米族 | 普米族 | 33 600 |
| Ewenki | èwēnkè zú | 鄂温克族 | 鄂溫克族 | 30 505 |
| Nu | nù zú | 怒族 | 怒族 | 28 759 |
| Gin ⁷ | jīng zú | 京族 | 京族 | 22 517 |
| Jino | jīnuò zú | 基诺族 | 基諾族 | 20 899 |
| De'ang | déáng zú | 德昂族 | 德昂族 | 17 935 |

| Ethnie | Pinyin | Sinogramme simplifié | Sinogramme traditionnel | Population |
|---------------------|--------------|----------------------|-------------------------|------------|
| Bonan | bǎoān zú | 保安族 | 保安族 | 16 505 |
| Russes | éluōsī zú | 俄罗斯族 | 俄羅斯族 | 15 609 |
| Yugurs | yùgù zú | 裕固族 | 裕固族 | 13 719 |
| Ouzbeks | wūzībiékè zú | 乌孜别克族 | 烏孜別克族 | 12 370 |
| Monba | ménbā zú | 门巴族 | 門巴族 | 8 923 |
| Oroqen | èlúncūn zú | 鄂伦春族 | 鄂倫春族 | 8 196 |
| Derung | dúlóng zú | 独龙族 | 獨龍族 | 7 426 |
| Tatars | tǎtǎěr zú | 塔塔尔族 | 塔塔爾族 | 4 890 |
| Hezhen ⁸ | hèzhé zú | 赫哲族 | 赫哲族 | 4 640 |
| Lhoba | luòbā zú | 珞巴族 | 珞巴族 | 2 965 |

¹Comprend parfois les Utsuls de Hainan, descendants des réfugiés Cham

²Les Miao regroupent différentes ethnies dont les Hmong

³Comprenant les Amdo, et les Khambas

⁴Cette catégorie comprend différents groupes parlant historiquement thaï et appelés Bai-yi

⁵Un nom collectif pour tous les groupes aborigènes de Taïwan, Taïwan distingue même 14 minorités (aborigènes) de l'île⁵.

⁶Comprend également les Moso

⁷Le même groupe que les Vietnamiens ou Kinh en vietnamien et historiquement appelés 越 Yue, ou Sino-Vietnamiens.

⁸Le même groupe que Nanaïs du côté russe de la frontière.

Le gouvernement de la Chine reconnaît officiellement 56 ethnies différentes en Chine continentale.

En voici la liste exhaustive, dans laquelle les ethnies sont classées par ordre de population⁴.

Cette liste utilise les noms couramment admis en français. La liste officielle utilise « Yugur » et non pas « Ouïgours », « Uzbek » et non pas « Ouzbeks », « Kirgiz » et non pas « Kirghizes », « Mulam » et non pas « Mulao », « Primi » et non pas « Pumi ».

Annexe 3

PROPOSITION DE RÉOLUTION FRANÇAISE

Article unique

TEXTE ADOPTÉ n° 758 « Petite loi » __

ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958 QUINZIÈME LÉGISLATURE SESSION ORDINAIRE DE
2021-2022 20 janvier 2022

RÉSOLUTION

Portant sur la reconnaissance et la condamnation du caractère génocidaire des violences politiques systématiques ainsi que des crimes contre l'humanité actuellement perpétrés par la République populaire de Chine à l'égard des Ouïghour

Article unique L'Assemblée nationale,

Vu l'article 34-1 de la Constitution,

Vu l'article 136 du Règlement de l'Assemblée nationale,

Vu l'article 6 de la convention portant statut de la Cour pénale internationale, adoptée à Rome le 17 juillet 1998,

Vu l'article 7 de la convention susvisée, Vu la résolution 260 A (III) du 9 décembre 1948 de l'Assemblée générale des Nations unies, dite « Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide »,

Constatant le recours au travail forcé des Ouïghours par la République populaire de Chine ;

Constatant les dispositifs de surveillance généralisée mis en place pour cibler les Ouïghours et d'autres minorités turciques, y compris pour intimider la diaspora ;

Constatant les témoignages relatifs à des faits de torture, de violence sexuelle et de viol systématisés ;

Constatant l'internement de masse des Ouïghours et d'autres minorités turciques dans des structures de détention ;

Constatant les politiques de stérilisation massive et forcée mises en œuvre pour prévenir les naissances et pour provoquer la chute du taux de natalité des Ouïghours dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang ;

Constatant les politiques de sinisation et d'éradication de l'identité, de la culture et du peuple ouïghours ;

Constatant la séparation des enfants de leur famille et leur détention dans des pensionnats et des orphelinats gérés par l'État chinois ;

Constatant les multiples condamnations à la peine de mort d'individus ouïghours ;

Considérant que ces violences politiques extrêmes et systématiques à l'encontre du groupe ouïghour remplissent les critères suivants : meurtres de – 3 – membres du groupe, atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe, soumission intentionnelle à des conditions d'existence devant entraîner leur destruction physique totale ou partielle, mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe et transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe ;

Considérant qu'il y a donc intention de détruire en tout ou partie le groupe ouïghour en République populaire de Chine ;

1. Reconnaît officiellement les violences perpétrées par les autorités de la République populaire de Chine à l'encontre des Ouïghours comme constitutives de crimes contre l'humanité et d'un génocide ;

2. Condamne ces crimes contre l'humanité et ce génocide et demande l'arrêt des politiques génocidaires, concentrationnaires et répressives mises en place par la République populaire de Chine ;
3. Affirme son soutien au peuple ouïghour et aux autres minorités turciques concernées ;
4. Invite le Gouvernement français à protéger les ressortissants ouïghours sur le sol français de toute intimidation ou de tout harcèlement de la part de la République populaire de Chine ;
5. Invite le Gouvernement français à reconnaître officiellement et à condamner les crimes contre l'humanité et le génocide perpétrés par la République populaire de Chine à l'encontre des Ouïghours ;
6. Invite le Gouvernement français à adopter les mesures nécessaires auprès de la communauté internationale et dans sa politique étrangère à l'égard de la République populaire de Chine pour faire cesser ces crimes et pour que les libertés fondamentales des Ouïghours et des autres minorités turciques soient respectées.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 20 janvier 2022

Le Président,

Signé : RICHARD FERRAND

Divisions administratives et disputes territoriales de la république populaire de Chine

Annexe 4

Liste des attentats

Historique des émeutes au Xinjiang et l'escalade de la violence, chronologie du séparatisme musulman au Xinjiang chinois

1944 : Les Ouïghours déclarent l'indépendance de la République du Turkestan Oriental formée des régions de Ghulja, de l'Altay et de la région de Chohek.

1949 : Un mystérieux accident d'avion tue les dirigeants de la République du Turkestan Oriental qui se rendaient à Pékin pour assister à la conférence consultative du peuple chinois.

1950 : Les forces communistes chinoises écrasent le mouvement d'indépendance et réintègrent la région à la Chine.

1954 : Soulèvement de Khotan dans le but de rétablir la RTO.

1960 : Formation secrète du parti du Turkestan Oriental.

1964 : Premiers essais nucléaires sur la base de Lop Nor.

1966 : Le comité du parti du CPCX, corps de production et de construction du Xinjiang tient un meeting d'urgence et ordonne le CPCX de participer à la Révolution Culturelle.

1989 : Un comité d'alliance entre le Turkestan Oriental, le Tibet et la Mongolie du sud (Mongolie intérieure) est formé. Les musulmans du Xinjiang protestent contre un livre insultant l'islam.

1990 : 5 avril, soulèvement de Baren, près de Kashgar et réprimé par les militaires mais la violence de basse intensité persiste au Xinjiang. 30 personnes tuées.

1991 : Le bulletin d'information du Turkestan Oriental. Basé en Allemagne.

1992 : 5 février, explosion d'une bombe dans un bus à Urumqi, émeutes dans la prison de Shaya County, 15 personnes tuées.

1994 : Le gouvernement central autorise les forces de sécurité à agir contre toute personne menaçant l'unité nationale ou la stabilité locale. Entraînement des paysans et d'autres civils du CPCX, corps de production et de construction du Xinjiang.

1995 : 19 activistes ouïghours exécutés publiquement en octobre.

1996 : Février : 3000 kilos d'explosifs, 4000 bâtons de dynamite, 600 fusils et des stocks de munitions saisis par les autorités chinoises.

Avril : Plusieurs émeutes se produisent dans différentes villes de la région et 1700 personnes sont arrêtées, soupçonnées d'être des terroristes. La police chinoise affirme avoir démantelé 200 gangs mafieux et saisi plus d'une tonne d'explosifs, des armes à feu et de l'argent. Elle arrête 1700 personnes accusées d'activités terroristes, séparatistes et criminelles.

Mai : Assassinat du vice-président de la conférence consultative du peuple de la province du Xinjiang, et d'un Imam en octobre. 20 morts dans des combats de rue. Un responsable ouïghour exilé en Asie Centrale dénonce la détention de 5000 Ouïghours.

Juillet : Pour les opposants réfugiés à Almaty (Kazakhstan), 450 soldats chinois et miliciens ont été tués depuis le 1er avril au Xinjiang, bilan démenti par la police chinoise.

Août : Des séparatistes ouïghours de Almaty revendiquent 47 attentats contre des voies fermées du Xinjiang depuis le 20 juillet.

Septembre : Pour eux, 4800 fonctionnaires provinciaux ouïghours ont été limogés en cinq jours, pour sentiments séparatistes.

Novembre : Selon eux, 130 militants sont morts au Xinjiang depuis avril.

Décembre : 57000 séparatistes arrêtés depuis avril pour le Front national uni révolutionnaire (FNUR) exilé au Kazakhstan.

1997 : Février : Affrontement à Yining 10 morts et 132 blessés selon les autorités. 100 morts selon les Ouïghours. Le mouvement de rébellion se répand à Urumqi, Kuqa et Khotan. Quelques jours auparavant, 3 bombes posées dans des bus à Urumqi tuent 7 personnes et en blessent 60 autres au moins, le jour des funérailles de Deng Xiaoping.

Mars : Explosion d'une bombe dans un bus à Pékin. 2 personnes tuées, 30 autres passagers blessés. Attaque suicide contre un bâtiment du gouvernement à Urumqi.

Juin : 5 personnes exécutées pour avoir brandi le drapeau du Turkestan Oriental devant la statue de Mao Tsé-Toung sur la place centrale de Kashgar.

Septembre : Emeutes à Tuokexun, Shawan, Shangshan, Hutubi, Heijing et Hesuo. Il semble que 300 personnes aient été tuées ou blessées dont les officiels du PCC local, des soldats et des officiers de police. 800 terroristes présumées arrêtés.

1998 : Affrontements entre guérilleros ouïghours et forces chinoises. 20 personnes sont tuées.

Bichkek : Démantèlement d'un réseau ouïghour relié aux centres islamistes du Pakistan.

Février : Rapport du « Xinjiang Legal Daily » sur la situation de « quasi guerre », sur la radicalisation religieuse du mouvement et le commerce illégal de drogue et d'armes d'Asie Centrale jusqu'au Xinjiang. Il fait également état de la décision du gouvernement de stationner des troupes dans les villes proches des frontières et particulièrement dans le comté de Yili.

Mars : Bombe devant le Consulat de la République populaire de Chine à Istanbul.

1999 :

Mars : Explosion d'une bombe à Khotan.

Mai : Attentat contre un bus dans la province du Sichuan, une personne tuée, survient après que 10 séparatistes ouïghours ont été exécutés.

Octobre : Première réunion du Congrès National Ouïghour en Allemagne.

2000

Mars : Femme d'affaire Ouïghours Eliya Kader condamné à 8 ans de prison. Accusée d'avoir collaboré avec séparatistes musulmans du Xinjiang.

Juillet : Lors du sommet du forum de Shanghai, le Groupe de Shanghai (qui comprend la Chine, la Russie, le Kazakhstan, le Tadjikistan et le Kirghizistan) proclame la déclaration de Douchanbe. Ils réitèrent ainsi leurs engagements conjoints à lutter contre le terrorisme international, le séparatisme et l'extrémisme religieux. Mise en place d'un centre anti-terroriste à Bichkek.

2001 : Assassinat d'un officiel chinois, de son épouse et d'un chef de la police à Kuba.

Janvier : Un parti islamique démantelé et son chef condamné à mort. Deux autres indépendantistes exécutés selon Amnesty International.

Septembre : Pour le Centre d'information ouïghour basé en Allemagne. 210 séparatistes arrêtés depuis début septembre.

Décembre : Emissaire américain Francis Taylor déclare à Pékin que pour Washington les séparatistes musulmans ne sont pas des terroristes même si les forces américaines ont capturé des personnes venues de l'ouest de la Chine ayant combattu aux côtés de Talibans et d'Al Qaida.

2002 :

Janvier : Pékin accuse partisans d'un Turkestan Oriental indépendant d'avoir été financés et entraînés par Al Qaida.

Mai : Directeur d'une école de Khotan poignardé. Plus de cours en Ouïghour à l'université du Xinjiang à Urumqi.

Le gouvernement Kirghize annonce qu'il a extradé deux Ouïghours accusés de terrorisme et membres du Front de libération du Turkestan oriental.

Juin : Le gouvernement annonce que les guérilleros ouïghours ont effectués plus de 200 actes de guérilla entre 1990 et 2001.

20 août : déclaration de Mary Robinson, haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, en visite à Pékin sur le traitement des Ouïghours par Pékin comme un sujet de préoccupation particulière.

Septembre : La Chine obtient grâce au soutien des américains qu'un mouvement ouïghour, le Mouvement islamique du Turkestan Oriental (ETIM) (au moins 166 crimes contre des civils selon Pékin) soit placé par l'ONU sur la liste des organisations terroristes liées au réseau Ben Laden.

2008, août, attentat à Kashgar, 16 morts

 Août attentat à Kuga, 11 morts

2009, avril, attentat suicide à l'explosif, 1 mort, 2 blessés

 Juillet, manifestations provoquant la mort d'au moins 140 personnes et 800 blessés

2013, juin, 35 morts à Turfa

2009 Urumqi, juillet 192 morts

2014 mars, Kuming, 31 personnes assassinées et 143 blessés

 Juin, 35 morts près de Turfan

2015 attaques à la gare de Canton

2016, décembre 5 morts

Un document officiel décrit ce que le gouvernement pense être des organisations terroristes et leurs principaux leaders.

Annexe 5 Texte de la charte 08

Nos principes fondamentaux

C'est un moment historique pour la Chine, et notre avenir est en suspens. En revoyant le processus de modernisation politique du siècle écoulé, nous réaffirmons et acceptons les valeurs universelles de base suivantes :

La liberté. La liberté est au centre des valeurs humaines universelles. La liberté d'expression, la liberté de la presse, la liberté de se réunir, la liberté d'association, la liberté du lieu de résidence, la liberté de faire grève, de manifester, de protester, font partie des formes que prend la liberté. Sans liberté, la Chine restera éternellement éloignée des idéaux civilisés.

Les droits de l'homme. Les droits de l'homme ne sont pas octroyés par un État. Toute personne naît avec un droit naturel à la liberté et à la dignité. Le gouvernement existe pour garantir aux citoyens le respect des droits de l'homme. L'exercice du pouvoir de l'État doit être autorisé par le peuple. La succession de désastres politiques dans l'histoire récente de la Chine est une conséquence directe du manque de respect du régime actuel pour les droits de l'homme.

L'égalité. L'intégrité, la dignité et la liberté de toute personne - quelles que soient sa situation sociale, sa profession, son sexe, sa condition économique, son origine ethnique, la couleur de sa peau, sa religion ou ses convictions politiques - doivent être les mêmes pour tous. Le principe d'égalité devant la loi et l'égalité des droits sociaux, économiques, culturels, civiques et politiques doivent être respectés.

Le républicanisme. Le républicanisme, qui prône un équilibre du pouvoir entre les diverses composantes du gouvernement et les intérêts différents, doit être respecté. Il rejoint le concept politique traditionnel chinois qui estime que "tous sont égaux sous le ciel". Il permet à tous les groupes d'intérêts et aux assemblées sociales, aux gens de cultures ou de croyances différentes, d'exercer leur propre gouvernement de manière démocratique, et de délibérer pour parvenir à des solutions pacifiques à toute question d'intérêt public, sur la base d'un accès égal aux responsabilités et d'une concurrence libre et honnête.

La démocratie. Les principes fondamentaux essentiels de la démocratie sont que le peuple est souverain et qu'il choisit son gouvernement. La démocratie a les caractéristiques suivantes :

- 1) le pouvoir politique est issu du peuple, et la légitimité d'un régime lui est donnée par le peuple ;
- 2) le pouvoir politique est exercé à partir des choix faits par le peuple ;
- 3) les détenteurs des principales fonctions officielles au sein du gouvernement sont choisis au cours d'élections régulières et ouvertes à la concurrence ;
- 4) tout en respectant la volonté de la majorité, la dignité fondamentale, la liberté et les droits de l'homme des minorités sont protégés.

En d'autres termes, la démocratie est le moyen moderne de parvenir au "pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple".

Ce que nous préconisons

L'autoritarisme est en déclin dans le monde. En Chine aussi, le pouvoir des empereurs et des seigneurs est en train de disparaître. Il est temps que partout les citoyens soient les maîtres de leur État. En Chine, le chemin qui conduit vers la sortie de notre condition actuelle est la libération de ce concept de dépendance contrainte d'un "seigneur éclairé" ou d'un "officiel honnête", et de nous tourner vers un système de liberté, de démocratie, d'État de droit, et vers l'émergence d'une conscience de citoyens modernes pour lesquels les droits sont fondamentaux, et la participation, un devoir. Dès lors, dans cet esprit de devoir, en tant que citoyens constructifs et responsables, nous faisons les recommandations suivantes sur la gouvernance nationale, les droits des citoyens, et le développement social :

1) Une nouvelle constitution. Nous devons réviser notre constitution actuelle, en retirer les clauses qui contredisent le principe selon lequel la souveraineté est détenue par le peuple. Et nous devons la transformer en un document qui garantisse véritablement les droits de l'homme, autorise l'exercice du pouvoir public, et serve de cadre légal à la démocratisation de la Chine. La constitution doit être la loi suprême du pays, ne pouvant être violée par quiconque, individu, groupe ou parti politique.

2) La séparation des pouvoirs. Nous devons bâtir un système moderne de gouvernement dans lequel la séparation des pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire, soit garantie. Nous avons besoin d'une loi administrative qui définisse l'étendue des responsabilités du gouvernement, et préserve des abus des pouvoirs administratifs. Le gouvernement doit être responsable devant les contribuables. La division des pouvoirs entre les gouvernements des provinces et le gouvernement central devrait respecter le principe selon lequel le gouvernement central détient tous les pouvoirs qui lui sont spécifiquement conférés par la Constitution ; tous les autres appartiennent aux gouvernements locaux.

3) Une démocratie législative. Les membres des organes législatifs à tous les niveaux devraient être choisis au cours d'élections directes, et la démocratie parlementaire devrait respecter des principes justes et impartiaux.

4) Une magistrature indépendante. L'État de droit doit être au-dessus des intérêts d'un parti politique particulier, et les juges doivent être indépendants. Nous devons instituer une cour suprême constitutionnelle et créer des procédures d'examen le plus rapidement possible. Nous devons abolir tous les comités politiques et légaux qui permettent aujourd'hui aux cadres du Parti communiste de décider de toutes les affaires sensibles hors du cadre judiciaire. Nous devons interdire formellement l'usage de fonctions publiques à des fins privées.

5) Le contrôle public des fonctionnaires. L'armée doit être responsable devant le gouvernement, pas devant un parti politique, et doit être professionnalisée. Les militaires doivent prêter serment sur la Constitution et rester neutres. Les partis politiques doivent être interdits dans l'armée. Tous les serviteurs de l'État, y compris la police, doivent s'acquitter de leurs tâches de manière non partisane, et la pratique actuelle qui consiste à favoriser un parti politique dans le recrutement doit cesser.

6) La garantie des droits de l'homme. Il doit y avoir des garanties strictes de respect des droits de l'homme et de la dignité humaine. Il doit y avoir un comité des droits de l'homme, responsable devant l'organe législatif suprême du pays, qui veillera à empêcher le gouvernement d'abuser de son pouvoir en matière de droits de l'homme. Une Chine constitutionnelle et démocratique doit garantir la liberté individuelle de ses citoyens. Personne ne doit être victime d'arrestation, de détention, d'interrogatoire ou de punition illégaux. Le système de rééducation par le travail doit être aboli.

7) L'élection des officiels. Il doit y avoir un système complet d'élections démocratiques fondé sur le principe "une personne, une voix". L'élection directe des responsables administratifs à tous les niveaux, du comté, de la ville, de la province ou du pays, doit être systématisée. Le droit d'avoir des élections régulières et d'y participer en tant que citoyen est inaliénable.

8) Égalité villes-campagnes. Le système d'enregistrement des zones de résidence doit être aboli. Ce système favorise les résidents urbains, pénalise les habitants des zones rurales. Nous devons créer un système qui accorde les mêmes droits constitutionnels à tous les citoyens et leur accorde la même liberté d'habiter où ils veulent.

9) Liberté d'association. Le droit des citoyens à former des organisations doit être garanti. Le système actuel pour la reconnaissance des organisations non gouvernementales, qui exige qu'elles soient "approuvées", doit être remplacé par un simple système d'enregistrement. La formation de partis politiques doit être régie par la Constitution et les lois, ce qui signifie qu'il faut mettre fin au privilège spécial accordé à un parti qui a le droit de monopoliser le pouvoir, et nous devons garantir le principe d'une concurrence libre et égale entre tous les partis politiques.

10) Liberté de réunion. La Constitution doit prévoir que les réunions pacifiques, les manifestations, protestations, et la liberté d'expression, sont des droits fondamentaux des citoyens. Le parti au pouvoir et le gouvernement ne peuvent pas être autorisés à confronter ces droits à des obstacles illégaux et inconstitutionnels.

11) Liberté d'expression. Nous devons rendre universelles la liberté d'expression, la liberté de la presse, et la liberté universitaire, afin de permettre aux citoyens d'exercer pleinement leur droit d'être informés et leur droit à contrôler les décisions politiques. Ces libertés doivent être garanties par une loi sur la presse qui abolisse toutes les restrictions politiques imposées à la presse. Le crime d'"incitation à la subversion contre le pouvoir de l'État", qui existe actuellement dans la loi chinoise, doit être aboli. Nous devons cesser de considérer les mots comme des crimes.

12) Liberté religieuse. Nous devons garantir la liberté religieuse et de foi, et instaurer la séparation de la religion et de l'État. Il ne doit pas y avoir d'ingérence du gouvernement dans les activités religieuses pacifiques. Nous devrions abolir toute loi, décret ou règlement local qui limite ou interdit la liberté religieuse des citoyens. Nous devrions abolir le système actuel qui exige l'accord préalable de l'État pour tout groupe religieux ou tout lieu de culte, et le remplacer par un système où l'enregistrement devrait être optionnel, et, pour ceux qui choisissent de s'enregistrer, automatique.

13) Éducation civique. Nous devrions abolir, dans nos écoles, les programmes d'éducation politique et les examens qui s'y rattachent, et qui constituent un endoctrinement idéologique des élèves en faveur du soutien à un parti politique. Nous devrions les remplacer par de l'éducation civique, qui fasse la promotion des valeurs universelles et des droits des citoyens, développe la conscience civique, et mette en avant les valeurs civiques qui servent la société.

14) Protection de la propriété privée. Nous devrions établir et protéger le droit à la propriété privée, et promouvoir un système économique de marché libre et honnête. Nous devrions abolir les monopoles gouvernementaux sur le commerce et l'industrie, et garantir la liberté de créer de nouvelles entreprises. Nous devrions créer un comité des entreprises d'État, responsable devant le Parlement, qui supervisera le transfert de la propriété de l'État vers le secteur privé d'une manière honnête, concurrentielle, et ordonnée. Nous devrions mettre en oeuvre une réforme agraire qui favorise la propriété privée de la terre, qui garantisse le droit d'acheter et de vendre la terre, et permettre à la véritable valeur de la propriété privée de se refléter dans le marché.

15) Réforme financière et fiscale. Nous devrions créer un système de finances publiques régulé de manière démocratique, et contrôlable, de manière à protéger les droits des contribuables, et respectueux de procédures établies. Nous avons besoin d'un système dans lequel les revenus

d'un certain niveau de gouvernement - central, provincial, de district ou local - soient contrôlés à ce niveau. Nous avons besoin d'une réforme fiscale qui abolira tout impôt injuste, simplifiera le système fiscal, et répartira le fardeau fiscal de manière juste. Les représentants du gouvernement ne devraient pas être en mesure d'augmenter les taxes ou de créer de nouveaux impôts sans débat public et sans l'approbation d'une assemblée démocratique. Nous devons réformer le système de propriété afin de permettre une concurrence plus grande sur le marché.

16) Sécurité sociale. Nous devrions introduire un système adapté et juste de sécurité sociale pour tous les citoyens, et garantir l'accès de tous à l'éducation, à la santé, à la retraite et au travail.

17) Protection de l'environnement. Nous devons protéger notre environnement naturel, et promouvoir un développement qui soit durable et responsable à l'égard de nos descendants et du reste de l'humanité. Cela signifie que les responsables gouvernementaux, à tous les niveaux, non seulement s'engagent à faire tout ce qui est possible pour atteindre ces objectifs, mais acceptent la supervision et la participation des organisations non gouvernementales.

18) Une république fédérale. Une Chine démocratique devrait agir comme une puissance responsable contribuant à la paix et au développement dans la région Asie-Pacifique, traitant avec les autres dans un esprit d'égalité et d'honnêteté. À Hong Kong et à Macao, nous devrions soutenir les libertés qui existent déjà. En ce qui concerne Taïwan, nous devrions proclamer notre engagement en faveur des principes de la liberté et de la démocratie, et ensuite négocier d'égal à égal, prêts au compromis, afin de rechercher une formule d'unification pacifique. Nous devrions nous pencher sur les conflits dans les zones des minorités nationales de Chine avec une ouverture d'esprit, en cherchant le cadre opérationnel dans lequel tous les groupes ethniques ou religieux pourraient se développer. Nous devrions viser, à terme, l'établissement d'une fédération de communautés démocratiques de Chine.

19) La vérité dans la réconciliation. Nous devrions rétablir la réputation des individus, y compris celle de leur famille, qui ont souffert de persécutions politiques dans le passé, ou qui ont été traités de criminels en raison de leurs pensées, de leurs déclarations, ou de leur foi. L'État devrait leur verser des compensations.

Tous les prisonniers politiques ou prisonniers d'opinion devraient être libérés.

Il devrait y avoir une commission d'enquête Vérité, chargée d'établir les faits concernant les injustices et les atrocités passées, de déterminer les responsabilités, de rétablir la justice, et, sur cette base, de permettre la réconciliation sociale.

La Chine, en tant que pays important du monde, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, membre de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, devrait contribuer à la paix de l'humanité, et à une promotion des droits de l'homme. Hélas, nous sommes aujourd'hui la seule puissance, parmi les principaux pays, qui reste prisonnière d'un concept politique d'autorité.

Notre système politique continue de produire des désastres en matière de droits de l'homme, et des crises sociales, ce qui non seulement handicape le développement de la Chine, mais limite également le progrès de l'humanité entière. Cela doit changer, vraiment. La démocratisation de la Chine ne peut plus être retardée.

Dès lors, nous osons mettre en avant un esprit civique, en annonçant la naissance de la Charte 08. Nous espérons que nos concitoyens éprouveront le même sentiment de crise, de responsabilité et de mission, qu'ils soient au service du gouvernement ou pas, et quel que soit leur statut social, qu'ils mettront de côté leurs petites différences, et accepteront les objectifs généraux de ce mouvement citoyen.

Ensemble, nous pouvons travailler en faveur de changements majeurs dans la société chinoise, et pour la construction rapide d'un pays libre, démocratique, et constitutionnel. Nous pouvons donner corps à ces idéaux et objectifs qui ont été ceux de notre peuple depuis plus de cent ans, et ouvrir la voie à un nouveau chapitre brillant pour la civilisation chinoise."

Bibliographie sommaire

Thèses et Mémoires

Thèses

Li Xiaoping, Des droits de l'homme en Chine contemporaine, Paris, 1996

Liu Ruihua, La diversité des pouvoirs locaux en Chine entre centralisation et autonomie dans une perspective évolutive, 2016, université de Lorraine

Mza Jorge, La Chart Afrique des droits de l'homme et des peuples, 2021

Sermet Laurent, Une anthropologie juridique des droits de l'homme, Paris, édition des archives contemporaine, 2009

Mémoires

Bouvier Maud, Les politiques chinoises et les ouïghours du Xinjiang depuis 1990, Lyon 2, 2005

Galibert Macha, Mateo Darves-Bornoz, Eloïse Calochard, la politique de Xi Jinping à l'égard des minorités ethniques chinoises : entre répression et violation des droits de l'homme, mémoire Sciences-po Aix 2000 -2021

Kouevi, Les déclarations non occidentales des droits de l'homme, Aix 1993

Rocha, La. Politique de l'enfant unique en République populaire de Chine, 2006

Ouvrages :

Alles Élisabeth, *Musulmans de Chine : Une anthropologie des Hui du Henan*, Paris 2000, 334p

Allès Elisabeth, Une anthropologie musulmane de Chine, école des Hautes études, 2000

Aubin F et autres, La Chine et les droits de l'homme, Le Harmattan, 1991

Aubin F, L'arrière-plan historique du nationalisme ouïghour, Cemoti, numéro 25, 1998, p15 à 45

Babelio et L.Deshayes, Tibet, Ed Fayard

Balme Stéphanie, Chine, les visages de la justice ordinaire, Sciencepo, 2016

Balme Stéphanie, Entre soi, Fayard, 2004

Barry Sautman, Is Xinjiang an internal colony?, Vol. 2, No. 2, Special Issue: Xinjiang (2000)Published Brill

Beja Jean-Pillippe, À la recherche d'une ombre chinoise, le seuil, 2004

Bentham Jérémie, *Le panoptique*, Paris, 2022

Bentham Jérémie, Le panoptique, Mille et une nuit, 2002

Bergère, La Chine de 1949 à nos jours, Paris, Colin, 2000, p.27

Bermann Sylvie, La Chine en eaux profonde, Stock, 2017

Bermann Sylvie, Madame ambassadeur, Tallandier, 2022

Beja Jean-Phillippe, À la recherche d'une ombre chinoise, le seuil, 2004

Beydon Olivier, Introduction à la pensée juridique chinoise, édition Larcier, 2014

Billoud Sébastien et Joël Thoraval, Le sage et le peuple, Le renouveau confucéen en Chine, Paris, CNRS éditions, 2014

Billioud Sebestien, Le sage et le peuple, CNRS, 2014

Brenda L. Schuster, Gaps in the Silk Road: An Analysis of Population Health Disparities in the Xinjiang Uyghur Autonomous Region of China, The China Quarterly,

Bergère, Sun Yat Sen, Fayard, 1994

Bouvier Maud, Les politiques chinoises et les ouïgours depuis 1990, mémoire institut d'études politiques de Lyon 2005

Boulnois. L, La route de la soie, édition Olizane, 2001

Bougon François, Dans la tête de Xij Jinping, Actes sud, 2017

Brisson Thomas, Décentrer l'occident, édition la découverte, Paris, 2018

Cabestan Jean-Pierre, Le système politique chinois, 3^{ème} édition, Sciencepo, 2022

Cabestan Jean-Pierre, La politique internationale de la Chine, 3^{ème} édition, Sciencepo, 2022

Cabestan Jean-Pierre, Demain la Chine, dictature ou démocratie, Gallimard, 2018

Chen Lichan et Christian Thimonier, L'impossible printemps, Rivage, 1990

Chesnanx Jean, Sun Yat-Sen ed. complexe, 1982

Cheng-tian Kuo, Religion and Nationalism in Chinese Societies, Amsterdam University Press, 2017

Cheng Anne, Penser en Chine, folio 2021

Chen Xuanliang, l'émergence de a nation de droits de l'homme sous l'influence de la réforme économique depuis 1978, l'Harmattan.

Chi Tsui, Histoire de la Chine et la civilisation chinoise, Payot, 1949

Ching Julia, Probing China's soul, Religion, politics and protest in the people's République, Harper anf Row, 1990

Chris Hann and Mathijs Pelkmans, Realigning Religion and Power in Central Asia: Islam, Nation-State and (Post)Socialism, Europe-Asia Studies, Vol. 61, No. 9 (Nov., 2009), pp. 1517-1541

Colin Mackerras, Uygur Performing Arts in Contemporary China, The China Quarterly, A.Davis Michael et autres, Human Right and Chinese values, Oxford university, Press, 1995..

Davis, Michale C, Et autres, Oxford university press, 2005

David bachman, **Governing** China's Multiethnic Frontiers, MORRIS ROSSABI, University of Washington Press. (2004)

De Bary Theodore et Tu Weiming, Confucianism and human rights, CUP, 1999

De Bary Theodore, Asian values and human rights, Harvard university, 1998

Delmas-Marty Mireille, La Chine et la démocratie, Fayard, 2007

Delmas-Marty Mireille, Pour un droit commun, Seuil 1994

Demick Barbara, Le Tibet Profané, Alban Michel, 2022

Deshayes Laurent, Tibet, Fayard,

Detroy Florent, Les nouvelle Route de la soie, Entremise, 2022

Diamond Jared, *Effondrement, Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Gallimard, 2006

Donnet, Chine, Le grand prédateur, l'Aube, 2021

Donnet Pierre-Antonie, Tibet mort ou vif, Gallimard, 2019.

Domenach Jean-Luc, L'Aechipel oublié, Fayard, 1992

Doyon Jérôme, Négocier la place de l'islam chinois, L'harmattan 2016

Dru C. Gladney, Islam in China, The China Quarterly, No. 174, Religion in China Today (Jun., 2003), pp. 451-467

Dufoing Frédéric, Ecologie radicale, Deep ecology, 2012

Ekman Alice, Rouge vif, Ed. Observatoire 2020

Ekman Alice, La Chine dans le monde, CNRS, 2018

Emily Hannum and Yu Xie, Ethnic Stratification in Northwest China, Demography, Vol. 35, No. 3 (Aug., 1998), pp. 323-333

Faligot Roger, Les services secrets chinois, de Mao au covid 19, Chronos 2022

Fairbank J et **Golman M**, Histoire de la Chine, édition Tallandier

Feng You, Mencius, 2003

Fei Xiantong, Aux racines de la société chinoise, inalco presses, 2022

Franck Billé, Grégory Delaplace, Caroline Humphrey, Frontier Encounters, Open Book Publishers. (2012)

Frachon Alain, Un autre monde, Perrin, 2022.

French Patrick, *Tibet, Une histoire personnelle d'un pays perdu*, Alain-Michel 2005

Frenkiel émilie, Parler politique en Chine, PUF, 2014

Frenkiel émilie et J.L Rocca, La Chine en mouvements, PUF, 2022

Froissart Cholé, La Chine et ses migrants, PUR2013.

Foucault Michel, Surveiller et punir, Naissance de la prison, Paris, Gallimard, 1975, p234

F. W. Thomas, Two Terms Employed in Kharoṣṭhi Documents from Chinese Turkestan, University of London, Cambridge University Press

Geantelle, Chine et civilisation, édition la découverte, 2014

Gentile, Chine, peuples et civilisation, Paris la découverte 2004

Gernet, L'intelligence de la Chine, édition Guillaume, 1994

Gernet, Le monde chinois

Goré Marie, Ai-Qing Zheng, Le droit chinois, Que sais-je, 2022

Gravereau Jacques, La Chine conquérante, Eyrolles, 2017

Grousset René, Histoire de la Chine, Fayard 1994

Gueldich, Dictionnaire de droit international sous la direction de Jean Salmon, 1996

Guillermaz, Histoire du parti communiste chinois, Payot, 2004

Haitiwaji Gulbahar, Rescapée du goulag chinois, édition Équateur, 2021

Haski Pierre, Liu Xiao bao, l'homme qui a défié Pékin, Hikari, 2019

Haski Pierre, Cinq ans en Chine, édition les arènes, 2006

Heisbourg François, Le temps des prédateurs, Odile Jacob, 2020

Herbretean, La Chine des minorités, Decitre

Izraelewicz Erik, L'arrogance chinoise, Fayard, 2011

Izraelewicz Erik, Quand la Chine change le monde, Grasset, 2005

Jane Golley, Linda Jaivin, Prosperity, ANU Press, 2018

Jacquelin M, L'incrimination de génocide, étude comparée de la cour pénale internationale et du droit pénal français, centre de droit pénal spécial, 2014

Joinet Louis, L'impact des pressions extérieures sur le gouvernement de la Chine, in La Chine et les droits d l'homme, 1991

Jullien François, Fonder la morale, 1997

Julien François, Traité de l'efficacité, Grasset, 1997

Kader Rebiya, Au nom du peuple ouïghour, l'archipel, Paris 2010

Kelani Najib al, L'histoire des ouïgours 2020

Kellner T., River Basin in Xinjiang of China » Population and Environment, Pékin et la nouvelle Asie centrale (1991-2001), Presses Universitaires de France, Paris 2008.

Koch, cabestan, aubin, Chevrier la Chine et les droits de l'homme

Lafourcade Magali, Les droits de l'homme, Que saie-je, 2018

Lasserre Sylvie, Voyage au pays des ouïgour édition Hesse 2020

Laurent Deshayes, Histoire du Tibet, p325

Laurence Defrenoux, les ouïghour, histoire d'un peuple sacrifié, Tailandier, 2022

Lepage et Matsopoulou, Droit pénal spécial, 2014

Lévi-Strauss, histoire, Unesco 1952, réédition 1987

Lincot Emmanuel, Chine et terre d'Islam, puf, 2021

Lincot, Emmanuel, Chine une nouvelle puissance culturelle, MKF, 2019

Lincot Emmanuel, La Chine au défi, Erick Bonnier, 2012

Li Xi Yuan, Ethnicity as a Political Resource, University of Cologne Forum »Ethnicity as a Political Resource« Published by: Transcript Verlag. (2015)

Liang Suming, Les civilisations orientale occidentale et leurs philosophie, Beijing 1922

Lillian Craig Harris, Xinjiang, Central Asia and the Implications for China's Policy in the Islamic, Cambridge University Press, The China Quarterly, No. 133 (Mar., 1993), pp. 111-129, 04-2019

L. J. Newby, The Begs of Xinjiang: Between Two Worlds, University of London, Vol. 61, No. 2 (1998)

Lochak Daniel, Les droits de l'homme, la découverte 2009

Lothaire Fanny, La Chine et ses minorités, l'harmattan 2006

Loubes Jean-Paul, Architecture et urbanisme de Turfan. Une oasis du Turkestan chinois, L'Harmattan, 1998

Luo Longji, Traité des droits de l'homme, Crissant, 1929

Malet, L'empire de l'or rouge, Fayard, 2017

Marx, *La question juive*, Paris, 1926

McMillen Donald, *Chinese communist power and policy in Xinjiang, 1949-1977*, DECITRE, Colorado Westview Press.

Meyer Claude, *Le renouveau éclatant du spirituel en Chine*, édition Bayard, 2021

Meyer Claude, *Le renouveau éclatant du spirituel en Chine*, bayard, 2022

Melkevik Bjorne, *Un regard sur la culture juridique chinoise : l'école des légistes, les cahiers du droits*, univ Laval

MICHAEL SHARE, *The Russian Civil War in Chinese Turkestan (Xinjiang), 1918–1921*, Europe-Asia Studies, 2010

Millward James, *Violent séparatisme in Xinjiang*, page70, Washington, D.C, 2004

Mumford Andrew, *Theory-Testing Uyghur Terrorism in China*, Perspectives on Terrorism, October 2018

Neelis Jason, *Early Buddhist Transmission and Trade Networks*, Brill. (2011)

Nimrod Baranovitch, *From Resistance to Adaptation*, The China Journal, No. 58 (Jul., 2007), pp. 59-82

Nye Joseph, *The paradox of American Power*, 2004

Olesya Tkacheva, Lowell H. Schwartz, Martin C. Libicki, Julie E. Taylor, Jeffrey Martini and Caroline Baxter, *Internet Freedom and Political Space*, RAND Corporation, 2013

Pararas Pétros, *L'impossible universalité des droits de l'homme*, RTDH 2011, P.353

Pannell C., Schmidt P., *Etudes économiques de l'OCDE : Chine 2010*, vol. 6, Editions OCDE, 2011

Pimpaneau Jacques, *Chine culture et traditions*, Picquier, 2004

Platon, *La république*, Garnier Flammarion, 1996

Rouland Norbert, *Et autres, Droits des minorités et des peuples autochtone*, PUF, 1996

Rouland Nobert, *Ciels au-délà du ciel*, édition Pacifica 2022

Rouland Norbert, *Le droit à la différence*, université Aix-Marseille, 2022

Roux et Xia long Xiao-Planes, *Histoire de la république de Chine, De Mao Zedong à Xi Jinping*, Colin 2018

Rassat M.L., *Droit pénal spécial*, 2018, n°774

R.Rolland-Gosselin, *La doctrine politique, de saint d'Aquin* Paris, Rivière 1928

Ru Xin, *La personne humaine dans la civilisation chinoise*, P.U.F, 2016

Sam van Shaik, *Tibet, A history*, 2013

Samuel Huntington, *Clash of Civilisation*, Odile Jacob, 2021

Sayragul Saubybay, et Alexandra Cavelius, *Condamnée à l'exil*, éditions Hugo-Doc. 202

Sengaravelou, *Tianjin Cosmopolis, une autre histoire de la mondialisation*, le seuil 2019

Sermet Laurent, *Une anthropologie juridique des droits de l'homme : les chemins de l'ocean indien*, Paris, editions des archives contemporaines, 2009

Shen Zongling, *Human right , Chinese legal science* 1991

Shum Desmond, *La Roulette chinoise*, Saint-Simon, 2022

Shaik Sam Van, *Tibet, A history*, 2013

Strittmatter Kai, *Dictature 2.0*, Texto, 2021

Sudre Frédéric, *Droit européen et international des droits de l'homme*, 2020

Stefanie Kam Li Yee, *CHINA (XINJIANG)*, *Counter Terrorist Trends and Analyses*, Vol. 9, No. 1 (January 2017), pp. 57-60, 2018

Tuheti, yilihamu, *L'immigration han*, édition Chinechange.org, 2015

Vivas Maxime, *En finir avec la fakes news, la route de la soie*, 2020

Vivas et Page, *La Chine sans oeillères*, édition Delga, 2022

Viviany Galvao, *La construction du noyau commun des droits humains*, 2016, maçείο

Waisbich Laura, *Minorités et mobilisations transnationale, les ouïghours entre changement et continuité*, institut d'études politiques Paris, 2010

Wang H, *The chinese dream*, 2012

Wang Lixiong, *Mon l'ouest ton l'est*, 2010

Werth Nicoas, Patrick Rotman et François Aymé Goulag, *Une histoire soviétique*, éditions du Seuil, 2019

Wu, *Retour au Laogai, le goulag chinois*, Dagorno, 1999

Xi Jinping, *La gouvernance de la Chine*, édition en langue étrangère, 2014

Yang Jisheng, *Stèle*, Seil, 2008

Yeshi Kim, *Tibet, histoire d'une tragédie*, Babel, La Martinière, 2009

Yuval Noah Harari, *IA La plus grande mutation de l'histoire, j'ai lu*, 2022

Articles :

Alice Ekman, *La Smart city chinoise : nouvelle sphère d'influence ?*, Étude de l'Ifri, décembre 2019

Afroukh Mustapha, *Une hiérarchie entre droits fondamentaux ? Le point de vue du droit européen*, RDLF, 2019

Agietta Michel, *La Chine développe un capitalisme qui ouvre une voie originale vers XXIe siècle*, le monde, avril 2018

Antoine donnet pierre, *Vers la fin des instituts*, Asialyst, 29 juillet 2021.

Arslan Abdullah, *Aspect de la langue ouïghour au Xinjiang*, Annuaire de l'école pratique des hautes études, 20062007, p.357

Aubin, *Les ouïghours au vingtième siècle*, AFEMOTI, CEMOTI , numéro 12, 1998

Badinter, *L'universalité des droits de l'homme dans un monde pluraliste*, EUDH, 1989

Beja Alice, *Après le rêve américain, le rêve chinois*, Revue Esprit, 2014 Août septembre

Béjà Jean-Phimippe, *Les droits de l'homme, un enjeu politique de taille dans la Chine contemporaine*, Communication 2019/1 (numéro 104)

Béjà J.P, *Les droits de l'homme sont une invention des occidentaux destinés à lutter contre les pays socialistes communications*, 2019

Béjà J.P, « Naissance d'un national-confucianisme ? », Perspectives chinoise, 1995

- Béjà et Goldman**, *l'impact du 4 juin sur le mouvement démocratique*, Perspectives chinoises, volume 107, numéro 2.2009, page19.
- Bertier**, Comment la Chine gère-elle ses minorités, édition Panthéon, 2022.
- Besson Frédérique Jeanne**, Les ouïghours hors du Turkestan oriental, Cahiers d'études sur la Méditerranée et le monde turco-iranien, in les ouïghours au XXe siècle, 25/1998
- Bing Xu**, The Rise and Historical *Développement of Human Rights Theory*, Studies in law, 3, 1989
- Bonaventure Jean-Baptiste**, De la Chine à la Turquie, (<https://asialyst.com/fr/wp-content/uploads/2016/01/Turquie-ouïghours.jpg>)
- Bujon de Iéstant François**, *La Chine puissance mondiale ou super-dragon régional ?*, revue des deux mondes, 2014
- Bulard Martine**, En Chine, les fragilités d'un président tout-puissant, le monde diplomatique, oct 2022
- Cabestan**, *Quel ordre international veut la Chine ?* Perspectives chinoises, 2016
- Cabestan**, Les trois contrôles de région des minorités ethniques, in le système politique chinois, sciencepo, 2014
- Cabras Gulia**, *Entre résistance et adaptation : la place de la langue ouïghoure dans l'espace sinisé de Urumqi*, Perspectives chinoises, 2017
- Carrère d'Encause**, L'intégration de la Mongolie intérieure pose à la Chine un problème national d'être résolu, Le monde diplomatique, novembre 1996
- Cariou Alain**, « *Le nouveau Xinjiang : intégration et recompositions territoriales d'une périphérie chinoise* », EchoGeo, 2009
- Castets Rémi**, *The Uyghurs in Xinjiang, The Malaise Grows*, China perspectives, numéro 49, sept oct 2003
- Castets Rémi**, *Opposition Politique, nationalisme et islam chez les ouïghours du Xinjiang*, SERIC , 2004, numéro 110
- Castets Rémi, Michael Dillion**, Xinjiang-China's Muslim far north west, Perspectives chinoises, 89 mai juin 2005
- Castets Rémi**, *Entre colonisation et développement du grand Ouest*, dans Outre_Terre 2006/3, n.16
- Castets Rémi**, *La question ouïghour et sa dimension centre asiatique*, Colin, 2006/numéro 64
- Castets Rémi**, *La racines du problème*, Diplomatie, mais juin 2016, numéro 80
- Castets Rémi**, *Djihad sur les routes de la soie*, Diplomatie, juillet août 2021, numéro 110
- Castets Rémi**, *La nationaliste ouïghoure au Xinjiang*, Perspective chinoise, 2003, 2004
- Castets Rémi**, « *Le mal être des Ouïghours du Xinjiang* », Perspectives chinoises, 2003
- Castets Rémi**, *La Chine face au terrorisme islamiste*, Question internationales, numéro 75, septembre 2015
- Castets Rémi**, « *Xinjiang-China's Muslim Far North West* », Perspectives chinoises, 89 mai-juin 2005, 16 mars 2007
- Castets Rémi**, *Les ouïghours à l'épreuve du « vive ensemble » chinois*, Le monde diplomatique, mars 2019
- Chaigne**, *Chine et État de droit*, cahier Portamis, 2018/1, numéro 5
- Chen Xuanliang**, *L'émergence de la notion de droits de l'homme sous l'influence de la réforme économique depuis 1978*, Harmattan, 1991,
- Chen Jianfu**, La dernière révision de la Constitution chinois « grand bond en avant ou simple geste symbolique », Perspectives chinoises, 1982, mars 2004
- Cheng Anne**, *La place des droits de l'homme dans la pensée chinoise*, revue de deux mondes, 2018, p.92
- Cheng Chung Ying**, Le doctrine juridique chinoise des droits de l'homme, RUDH 1998, volume 10
- Chris Hann & Mathijs Pelkmans**, *Realigning Religion and Power in Central Asia: Islam, Nation-State and (Post)Socialism*, Europe-Asia Studies, Vol. 61, No. 9 (Nov., 2009)
- Cimmino Jeffrey**, *Un cadre stratégique pour contrer les violations des droits de l'homme commise par la Chine au Xinjiang*, Atlantic Council 2021
- Cohen Jonathan**, Université et singularité du droit de l'homme, RTDH, 2003

Constant Frédéric, Étude chinoise, 2007/26

Courmont Barthélémy, Emmanuel Lincot, *la lutte anticorruption en Chine « la chasse aux tigres et aux renards »*, rev int et stra 2016 (numéro 101)

Cornet Alexandre, Les enjeux stratégiques des routes de la soie, entretien avec Emmanuel Lincot, Asia Focus 71, mai 2018

Dalmont Cyrille, *L'engrenage d'une notation des citoyens*, Le figaro, 18 jan 2022

Defrenoux Laurence, Travail forcé des ouïghours, libération 14 décembre 2020

Donald H. McMillen, *The Urumqi Military Region: Defense and Security in China's West*, Asian Survey, Vol. 22, No. 8 Aug., 1982

Donald H. McMillen, *Xinjiang and the Production and Construction Corps: A Han Organisation in a Non-Han Region*, The Australian Journal of Chinese Affairs, No. 6 (Jul., 1981), pp. 65-96

Dubois de Prisque, *le système de crédit social chinois*, Futurible, 2020/p.1 (numéro 434)

Dupuy René, Les droits de l'homme, valeur européenne ou valeur universelle ? Académie des sciences morales et politiques, 1989

Fairbanks John, *Histoire de la Chine*, Talandier

FAN Jing & LI Yun-bo, *The Politicalization and International Protection of Human Rights*, School of Law, Yan tai University, Yan tai 264635

Feng Emily, *Uighur children fall victim to China anti-terror drive*, financial times, 10 juillet 2018.

Filiu Jean-pierrre, *Le cauchemar de la rééducation de musulmans en Chine*, le monde, 2 décembre 2018

Fiskesio Magnus, *Le Xinjiang chinois « nouvelle frontière » de l'épuration nationale*, in Penser en Chine, Gallimard, 2021

Flory Maurice, Les conférences islamiques, Annuaire français de droit international, 1970/16/p

F. W. Thomas, *Glimpses of Life Under Tibetan Rule in Chinese Turkestan (8th Century, A.D.)*, Man, Vol. 33 (Jun., 1933)

Fourniau, *un conflit latent en Asie centrale : Pékin face au mouvement national ouïghour*, in le monde diplomatique, septembre 1997 Paris.

Fourniau, *Si proches, si lointaines : L'Asie central et la Chine*, Relation internationale, 2011, N145

Françgile Vanessa et Heurtebise, *Les ouïghours : transformation et reconstruction des identités*, Monde chinois, 2020/3 (numéro 63)

François Bujon de L'Estang, La Chine puissance mondiale ou super-dragon régional ? revue des deux monde, déc 2014

Gauthier Ursula, *Xi Jinping, le dictateur et son complexe*, l'Obs, 27 janvier 2022,

Galvao Viviany, *Entre l'universalité des droits humains et le discours relativiste*, Révista jurídica de Residência, 2016,

Gardner Bovingdon, *The Not-So-Silent Majority: Uyghur Resistance to Han Rule in Xinjiang*, Modern China, Vol. 28, No. 1 (Jan., 2002), pp. 39-78

Gentile, Chine, peuples et civilisation, Paris le découvert, 2004

Gernet, Le monde chinois,

Glaney Dru, *La question ouïghoure entre islamisation et ethnicisation*, Annales, histoire science sociale, 2004 2005

Gounin, *Les dynamiques d'éclatement d'Etat dans l'Union européenne*, politique étrangère 2013/2014

Grousset R, Histoire de la Chine, Payot

Guanghua Yu et Z.Y.Kong, Le livre blanc sur « Les droits de l'homme en Chine », bulletin de sinologie, 1991

Gueldich Hajer, *Vo droit de l'homme*, Dictionnaire de droit international, 1996

Gueldich Hajer, *Les droits de l'homme indérogeables*, revue tunisienne des sciences juridiques, 2017

Guéhenno J-M, *Chine et Occident converger ont-ils vers une gestion des individus par algorithme ?* Le monde, 28 déc 2021

Hegel Ishakov & Khadia Akhmedova, *Les migrations des Ouïgours vers l'Asie centrale ex-soviétique*, CEMOTI, Cahiers d'Études sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien / Année 1998 / 25 /

Hu Xingdong, *中国少数民族史*, China social science press, 01 May 2015

Huntinton Samuel, *Clash of Civilisation*, Odile Jacob, 2021

Ivan Franceschini, Nicholas Loubere, *Gilded Age*, ANU Press. (2018)

James M. Dorsey, *Uyghur asylum seeker puts international community on the spot*

Jean-LUC Domenach, *La grande famine en Chine, 1958-1961*, La marche de l'histoire, nov 2012.

Joinet Louis, *L'impact des ressions internationales sur le gouvernement de la Chine*, la Chine et les droits de l'homme, Harmattan, 1991

Julienne Marc, *Le défi terroriste : enjeux de sécurité nationale et déterminant de la politique régionale*, in Alice Eckman, la Chine dans le monde, CNRS, 2018

Julienne Marc, « *Le terrorisme en Chine, un phénomène en expansion* », China analysis, numéro 51, octobre 2014

Julienne Marc, *Du Xinjiang à la syrie, La Chine face au terrorisme transnational*, Diplomatie, Mars 2018, numéro91

JUSTIN M. JACOBS, *Nationalist China's "Great Game": Leveraging Foreign Explorers in Xinjiang, 1927-1935*, The Journal of Asian Studies, Vol. 73, No. 1 (FEBRUARY 2014)

Katz Claude, *Pour la proclamation par la communauté internationale d'un noyau intangible des droits de l'homme*, RTDH, 1996,

Kader Rebbia, *Le discours d'une vie*, 18 août 2014

Kumul A, *Le « séparatisme Ouïghours au 20ème siècle ; histoire et actualité*, cahier d'étude sur la Méditerranée orientale, 1998, numéro 25

Kuşçu Işık, *The Uyghur Diaspora in Cyberspace: Identity and Homeland Cause*, bilig SPRING 2014 / NUMBER 69 143-160

Kymlicka W, *Multiculturalismo liberal e direitos humanos in Daniel Sarmento, Diferença e direitos humanos*, Rio de Janerio, 2008

Lagard Christine, *Les impacts négatifs de la mondialisation*, le monde, 25 avril 2022.

Leibold James, *Diplomatie*, juillet 2021, p38-43

Lemaître, *La Chine, patrie de « l'homo economicus »*, Le monde, décembre, 2018

Lincot Emmanuel et Robert L, *Soft power chinois*, Diplomatie, septembre octobre 2021, n.111

Li Xi, *L'esprit du droit chinois*, RIDC 1997, p7

Li Xiaoping, *L'origine de la conception du droit de l'homme en Chine*, RGD, mars 2021

Li Xiaoping, *La civilisation chinoise et son droit*, RIDC, 1999, n.3 p.505

Mario Krämer, *Ethnicity as a Political Resource*, Transcript Verlag, 2015

Malika Tukmadiyeva, *Xinjiang in China's Foreign Policy toward Central Asia*, Connections , Vol. 12, No. 3 (Summer 2013)

Meyaud Hélène, *De l'esclavage au travail forcé dans les prisons*, Travailler, 2006/2, n.16 p.207

Medevielle Geneviève, *La difficile question de l'universalité des droits de l'homme*, Transversalité, 2008/3 (numéro 107)

Meyer Claude, *Xi jinping et l'impossible des contrôle des esprits*, le monde, 25 oct 2022

Morel J-M, *Ouïghours un système de détention préventive de musulmans chinois*, Orientxx1, oct 2018

- Nazet M**, *La renaissance du regard rêve chinois*, studyrama Grandes Ecole, 4 decembre 2014
- Nivelle Pascale**, *L'ombre des prisons noires*, Libération, avril 2009
- Ownby David, Kang Xiaoguang**, *le projet d'une religion confucéenne*, Perspectives chinoises, 2009/4, page 109.
- Pararas Petros**, *L'impossible universalité des droits de l'homme*, RTDH, 2011, p.353
- Pedroletti Brice**, *le Monde : la purge systématique et féroce de l'élite ouïgoure*, 24 et 25 mai 2021
- Pedroletti Brice**, *Au Kirghizistan, L'indésirable présence de la Chine*, le monde, 16 fév 2021
- Pedroletti Brice**, *Les mongols de Chine manifestent pour la défense de leur langue et leur identité*, le monde, 2 sept, 2021
- Pedroletti Brice**, *Un institut culturel ouïghour à Paris*, le monde 28 décembre 2019
- Peimani Hooman**, *Asia time, Bangkok, et ouïghour poussé à l'extrémisme*, in courrier international, numéro 618.5, 11 septembre 2002
- Rebut Didier**, *Crimes de guerre en Ukraine*, le monde, 15 avril 2022
- Ren Q., Yuan X.**, *Impacts of Migration to Xinjiang Since the 1950s, China's Minorities on the Move*, New York, ,2003
- Rothman Andy et Jean-Paul Maréchal**, *L'impact de la société d'harmonie sur le développement future de l'économie chinoise*, Perspectives chinoises nuéro 3, 2017
- Rouland Norbert**, *Le droit à la différence*, université aix-marseille, 2002
- Rouland Norbert**, *À propos des droits de l'homme : regard anthropologique*, Droits fondamentaux, numéro 3, 2003
- Rouland Norbert**, *La tradition juridique française et la diversité culturelle*, in *Droit et société*, numéro 27, 1994 par 380
- Rouland Norbert**, *Les droits de l'homme sont-ils mortels ?* Droit et culture 74.2 2017/2
- Rouland Norbert**, *Les droits de l'homme entre Islam et Occident*, QOM, Iran, 2001, 239-256
- Rouland Norbert**, *The question of University of Human Rights, In the Conversation*, 16 April 2021
- Rouland Norbert**, *La doctrine chinoise des droits de l'homme*, RUDH, 30 avril 1998, p.91
- Roux et Xia Long**, *Histoire de la république populaire de Chine*, Colin, 2018
- Shen Zongling**, *Human Rights: rights in which sense*, Chines legal science, 1991
- Shen Yuling and Haakon Lein**, *Treating water as an economic good: policies and practices in irrigation agriculture in Xinjiang, China*, The Geographical Journal, Vol. 176, No. 2 (June 2010),
- Soubrouillard Régis**, *Le scandale des prisons secrètes*, Marianne, novembre 2009
- T De Nary**, *Asian Values and Human Right, a Confucian commutarian Perspective*, Harvard Univ Press, Cambridge, 1998
- Th.De Bary and Tu Weiming**, *Confucianism and Human Rights*, Colombia University Press, New York, 1998
- Thierry Kellner**, *La Chine, les talibans et le Xinjiang*, spécialiste des relations entre la République populaire de Chine et les Républiques d'Asie centrale
- Trebinjac**, *Chine et ouïghour : un colonialisme interne civilicide*, l'homme, 236, 191-204
- Tukmadiyeva Malika**, *Xinjiang in China's Foreign Policy toward Central Asia*, Connections, Vol. 12, No. 3 2013), pp. 87-108

Wang Lixiong, *Document n.7, mon l'ouest, ton l'est*, 2014, p.44

Will Pierre Etienne, *La contribution chinoise et la déclaration universelle de l'homme, la Chine et la démocratie*, sous la direction de **Delmas Marty et Pierre étienne will**, Fard 2007

World Uyghur Congress, *Coalition Statement on State Departement's updated Xinjiang supply chain business advisory*, 13 July 2021

Xin Ru, *La personne humaine dans la civilisation chinoise*, numéro 215, 2006

Xu Bing, *The rise and historical development of human rights theory*, 1989

Yu Guanghua et Kong Z.Y., *Le livre blanc sur les droits de l'homme en Chine, de la poudre aux yeux*, bulletin de sinologie, 1991

Zang Xiaowei, *Uyghur Support for Economic Justice in Ürümqi*, Pacific Affairs, Vol. 86, No. 1 (MARCH 2013)

Zang Xiaowei, *Affirmative Action, Economic Reforms, and Han*, The China Quarterly, No. 202 (JUNE 2010)

Zang Xiaowei, *Age and the Cost of Being Uyghurs in Ürümqi*, The China Quarterly, No. 210 (JUNE 2012)

Zang Xiaowei, *Gender Roles and Ethnic Variation in Educational Attainment in Ürümqi*, Pacific Affairs, Vol. 87, No. 4 2014

Zhang Guangbo, *Insisting on the Marxist view of human rights*, Chinese legal science, 1991

Zhang zhulin, « Victoire, La Chine réélue membre du conseil des droits de l'homme », courrier international, oct 2020

Presse

Agnès Stienne, Les Oïghours à l'épreuve du «vivre-ensemble» chinois, Le Monde Diplomatique , MARS 2019

Asialyst, Ouïghours: Quand la Chine réprimer jusqu'en France, January 2019

Boulnois L., La Route de la Soie. Dieux, Guerriers et Marchands, Editions Olizane, Genève, 2001

Christian Shepherd , Fear and oppression in Xinjiang China, The Financial Times Limited 2019, SEPTEMBER 12 2019

COURRIER INTERNATIONAL – PARIS, L'Indonésie soutient la Chine et sa répression contre les Ouïghours, le 20/06/2019

Challenges, Les « Camps de rééducation » en Chine au cœur d'un procès au Kazakhstan, juillet 2018

Dalmont Cyrille, L'engrenage d'une notation des citoyens, le figaro, 18 janvier 2022

Daniel Sara, Les nouveaux talibans, l'observateur, 19 au 25 août 2021, p.23

Defranoux Laurence, Chine : Le Xinjiang, un nouveau Tibet ?, <https://www.liberation.fr/auteur/4040-laurence-defranoux>, 6 avril 2017

Dorian Malovic, Chine reconnaît les camps d'internement au Xinjiang, le 17/10/2018

DERNIÈRES INFOS, Pékin juge "absurdes" les propos de Pompeo sur le Xinjiang, 28/03/2019

Filiu Jean-Pierre, Le cauchemar de la rééducation de musulmans en Chine, journal le monde, 2 dec 2018

Foreign Policy, Uighurs in Turkey aim to revive their culture, AHVAL, 2019-10-01

France Inter, Répression des ouïghours en Chine :Le retour de la révolution culturelle, sept 2018

Guehemno Jean-Marie, Chine et Occident convergeront t-ils vers une gestion des individus par algorithmes, le monde, décembre 2021

Lemaître Frédéric, Xi Jinping à la tête d'un PCC, in Le monde en série, 2022

Le Monde Diplomatique, Assimilation forcée dans le Xinjiang chinois, Février 2002

Le Figaro, Xinjiang: Pékin dénonce les sanctions infligées par Washington, le 8 octobre 2019

LEXPRESS.fr avec AFP, 37 pays soutiennent la Chine, accusée de détentions arbitraires dans le Xinjiang, 12/07/2019

Le Journal du Dimanche, Pourquoi Hong Kong ne doit pas masquer le Xinjiang, le 6 juillet 2019

Mediapart, Les ouïghours :victimes des camps de concentraton du 21^{ème} siècle, May 2018

Mediapart, Les camps de la Chine contre l'humanité dont vous n'avez jamais entendu parler, August 2018

Marianne, Témoignage d'une ouïghour exilée, septembre 2018

Mediapart, Arrêtez de nous appelez « Musulman ouïghour », juin 2018

Pedroletti B, Au Kirghizistan, l'indésirable présence de la Chine, journal le monde, 7 février 2021

Rouland Norbert, le quotidien de peuple,

Marc JULIENNE, La Chine en Asie centrale, un nouvel acteur de sécurité en zone d'influence russe, le 14 février 2018

TV5

Opinion, China and Turkey are using interpol to crack down on dissent, jan 2018

Radio Free Asian, Uyghur Student in US Faces Down Chinese Threats to 'Turn Him In' 2018-02-27

Zhao Huasheng, China's View of and Expectations from the Shanghai Cooperation Organization, Asian Survey, Vol. 53, No. 3 (May/June 2013), pp. 436-460

Réactions (33), Nouvelle stratégie médiatique au Xinjiang, 13 juillet 2009

mediapart, Le monde doit sauver les Ouïghours, March 2019

Zhang Zhulin, Victoire, LaChine réélu membre du conseil des droits de l'homme, Courrier international, 14 octobre 2020

Bibliographie sommaire Chinois

Ouvrages :

古莉, 新疆深层的民族矛盾, 要闻解说, 发表日日期 11/07/2009 更更新日日期 11/07/2009

中华人民共和国 国务院新闻办公室, 新疆的历史与发展, 二零零三年五月·北京

伊力哈木 土赫提, la situation juridique et politique de Xinjiang, 2015

蒋兆勇, 民族与外交交织的新疆问题, 爱思想, 2003

马戎, 当前中国民族研究的选题与思路, 中央民族大学学报, 5-85

王力雄, 东兴将首先要懂人心, RFA, oct 2018

蔡咏梅, 行将自古以来属于中国吗?, Open magazine, march 2011

伊萍, 从中共只讲谈民族仇恨, 殖民统治及情商, 杭州依萍文集, march 2014

余杰, 东突厥斯坦不是中国的“新疆”, Independent Chinese PEN Center, nov 2018

孙雁, 从发达国家的民族政策和经验看中国民族们踢的出路, 论文, Institute of Sociology and Anthropology, Peking University, oct 2013

张瑞威, 清朝的民族政策 (蒙古, 新疆, 西藏部分), 型钢中文大学历史系,

蒋争光, 原住民族建构自我存在价值之研究, 国立台东大学论文, 1994

王大刚, 新疆动乱的历史根源, 新加坡国大东亚研究所研究员,

中国人权发展记录, 中国人权白皮书,

洪天豪, 浅谈我国历史文化与法律进化史, 法治与经济, 2014

安德烈, 新疆从何时起真正成为中国的领土, 公民广场, 2009

新疆的发展与进步, 中华人民共和国国务院新闻办公室, 政府白皮书, 2009

洪天豪, 浅谈我国历史文化与法律进化史, 厦门大学法学院, 法治与经济, 2014

韩梅, 中共强推汉化教学, 希望之声, 2020

阿布里克木, 新疆人权得到了法律的充分保障, 天山网, 2019

王力雄, 新疆的主要危险, 自由亚洲, 2019

伊利夏提, 再谈王震, 维吾尔之声, 2018

北京再发新疆白皮书聚焦反疆独, 中国新疆, RFI, 2019

秦惠彬, 中国伊斯兰教, 宗教文化出版社, 2005

陈积敏, 一带一路机遇与挑战, 国家行政学院出版社, 2016

杨怒, 世界分裂主义论, 时事出版社, 2008

王作安, 中国的宗教问题和宗教政策, 宗教文化出版社, 2017

董和平, 宪法学, 法律出版社, 2018

王东平, 清代会讲法律制度研究 (1759-1884), 中国边疆研究文库, 2014

杨怒, 分裂与反分裂: 分裂主义研究论集, 中国社会科学出版社, 2014

朱爱农, 当代回族伊斯兰法文化, 宁夏人民出版社, 2014

胡振华, 中国回族, 宁夏人民出版社, 2010

王新生, 古兰经与伊斯兰文化, 宁夏人民出版社, 2006

清和宁, 回疆通志, 嘉庆九年刊本

高其才, 中国少数民族习惯法研究, 法律出版社, 2011

吴宗金, 中国民族法学, 法律出版社, 2004

张晓辉, 中国法律在少数民族地区的实施, 云南大学出版社, 1994

陈国光, 关于清代新疆伊斯兰教民法问题, 契约文书探访, 西域研究, 1992

孙振玉, 回族社会经济文化研究, 兰州大学出版社, 2004

王力雄, 我的西域你的东土, 大塊文化, 2007

诺伯特·鲁兰, 人权的具体普遍性-一种人类学的叙事。

